

Ana Paula de Oliveira

PROPOSITION D'INTÉGRATION DES OUTILS  
DE TAL POUR UNE CLASSE DE FLE, À TRAVERS  
LE CAS COMPLEXE DU CORPUS D'ARCHIVES  
DE LA PRESSE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

DOI: <https://doi.org/10.14201/0VI0459>

COLECCIÓN



**VÍTOR**

Ediciones Universidad  
**Salamanca**

**ANA PAULA DE OLIVEIRA**

**PROPOSITION D'INTÉGRATION DES OUTILS  
DE TAL POUR UNE CLASSE DE FLE,  
À TRAVERS LE CAS COMPLEXE DU CORPUS  
D'ARCHIVES DE LA PRESSE  
DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE**



**Ediciones Universidad  
Salamanca**

---

---

COLECCIÓN VÍTOR

459

©

Ediciones Universidad de Salamanca  
y Ana Paula de Oliveira

1.<sup>a</sup> edición: septiembre, 2023  
I.S.B.N.: 978-84-1311-835-2  
DOI: <https://doi.org/10.14201/0VI0459>

Ediciones Universidad de Salamanca  
Plaza San Benito s/n  
E-37002 Salamanca (España)  
<http://www.eusal.es>  
[eusal@usal.es](mailto:eusal@usal.es)

Hecho en UE-Made in EU

Realizado por:  
Cícero, S.L.U.  
Tel. +34 923 12 32 26  
37007 Salamanca (España)



Usted es libre de: Compartir — copiar y redistribuir el material en cualquier medio o formato Ediciones Universidad de Salamanca no revocará mientras cumpla con los términos:

- ⓘ Reconocimiento — Debe reconocer adecuadamente la autoría, proporcionar un enlace a la licencia e indicar si se han realizado cambios. Puede hacerlo de cualquier manera razonable, pero no de una manera que sugiera que tiene el apoyo del licenciador o lo recibe por el uso que hace.
- Ⓒ NoComercial — No puede utilizar el material para una finalidad comercial.
- Ⓔ SinObraDerivada — Si remezcla, transforma o crea a partir del material, no puede difundir el material modificado.

Ediciones Universidad de Salamanca es miembro de la UNE  
Unión de Editoriales Universitarias Españolas [www.une.es](http://www.une.es)



Accesible en:  
<https://eusal.es/index.php/eusal/catalog/book/978-84-1311-835-2>



Catalogación de editor en ONIX disponible en <https://www.dilve.es/>

## Résumé :

La technologie n'a cessé de croître au cours du siècle dernier, ce qui a conduit les enseignants et chercheurs à s'interroger toujours plus sur la place du TAL au sein de nos salles de classe et tout particulièrement sur l'engouement qu'il a suscité au cours des dernières décennies.

Mais, comment exploiter avantageusement ces ressources ? Quels avantages au prix de quels inconvénients ? Quels enjeux se cachent derrière ces nouvelles méthodes d'enseignement ?

Autant de questions auxquelles nous avons tâché de répondre tout au long de cette thèse. Partant de différents documents authentiques (articles de presse de la première guerre mondiale) qu'il nous a fallu nettoyer scrupuleusement avant toute manipulation informatique, nous nous sommes attachés à construire une réflexion autour du possible apprentissage de la langue et de la linguistique et cela depuis le prisme du TAL.

C'est dans cette optique que nous nous sommes attelés à structurer notre recherche sur différentes étapes : nettoyage du corpus, expérimentations lexicométriques et textométriques diverses et multiples, approche socio-culturelle et linguistique et, enfin, aboutissement sur de nombreuses exploitations didactiques notamment grâce à la conception d'exercices semi-automatisés.

En d'autres termes, il s'agit là d'une proposition d'enseignement des langues et de la linguistique à travers le prisme de l'informatique, de l'intelligence artificielle, mais également de l'histoire. Différentes perspectives qui ont avivé notre intérêt constant pour la recherche.

Nous espérons, grâce à cette thèse, avoir pu ajouter une pierre à l'édifice de cette grande conquête qu'est celle de l'enseignement des langues et cela depuis une perspective différente voire innovante.

**Mots clés :** *TXM, première guerre mondiale, FLE, corpus d'archives, lexicométrie, textométrie, didactique, enseignement, langues, humanités digitales.*



## Resumen:

A medida que la tecnología ha ido desarrollándose a lo largo del último siglo, los profesores e investigadores se han ido preocupando cada vez más por el lugar que ocupa el TALN (Tratamiento Automático del Lenguaje Natural) en nuestras aulas y, en particular, por la popularidad del TALN en las últimas décadas. Pero, ¿cómo se pueden aprovechar estos recursos? ¿Cuáles son las ventajas y los inconvenientes? ¿Cuáles son las cuestiones que se plantean en estos nuevos métodos de enseñanza?

Todas estas son preguntas a las que hemos intentado dar respuesta a lo largo de esta tesis. Partiendo de varios documentos auténticos (artículos de prensa de la Primera Guerra Mundial) que tuvimos que limpiar escrupulosamente antes de cualquier manipulación informática, nos propusimos construir una reflexión sobre el posible aprendizaje del lenguaje y la lingüística desde la perspectiva del TALN.

Con esta idea, nos planteamos estructurar nuestra investigación en diferentes etapas: limpieza del corpus, experimentos lexicométricos y textométricos diversos y múltiples desde un enfoque sociocultural y lingüístico y, por último, una serie de explotaciones didácticas, en particular, mediante el diseño de ejercicios semi-automatizados.

En otras palabras, se trata de una propuesta de enseñanza de las lenguas y la lingüística a través del prisma de la informática, la inteligencia artificial, pero también de la historia. Estas diferentes perspectivas han alimentado nuestro continuo interés por la investigación.

Esperamos, a través de esta tesis, haber podido añadir una piedra al edificio de esta gran conquista que es la enseñanza de las lenguas, desde una perspectiva diferente e incluso innovadora.

**Palabras clave:** *TXM, Primera Guerra Mundial, FLE, corpus de archivo, lexicometría, textometría, didáctica, enseñanza, lenguas, humanidades digitales.*



## **Abstract:**

Technology has continued to grow over the last century, leading teachers and researchers to increasingly question the place of NLP in our classrooms, and particularly the craze it has generated over the last few decades.

But how can we make the most of these resources? What are the advantages and disadvantages? What are the issues behind these new teaching methods?

These are just some of the questions we have tried to answer throughout this thesis. Starting with various authentic documents (press articles from the First World War), which we had to scrupulously clean before any computer manipulation, we set out to construct a reflection on the possibility of learning language and linguistics through the prism of NLP.

With this in mind, we set about structuring our research in different stages: cleaning up the corpus, various and multiple lexicometric and textometric experiments, a socio-cultural and linguistic approach and, finally, culminating in a number of didactic uses, in particular through the design of semi-automated exercises.

In other words, this is a proposal for teaching languages and linguistics through the prism of computer science, artificial intelligence and history. These different perspectives have fuelled our ongoing interest in research.

Through this thesis, we hope to have added a stone to the edifice of the great conquest that is language teaching, and to have done so from a different, even innovative, perspective.

**Key words:** *TXM, First World War, FLE, archive corpus, lexicometry, textometry, didactics, teaching, languages, digital humanities.*



*À la mémoire de mon père.*

*« Dans une démocratie, tout dépend du consentement du peuple ».*

Thomas Jefferson

*« La langue fait la nation, la nation fait la langue ».*

Marcellesi & Garbin

*« Desde la idea a la palabra; desde la palabra a la idea ».*

Julio Casares

## **Remerciements :**

Ces recherches se sont développées au cours des dernières années, au sein de l'université de Salamanque. C'est pour cela que ma première pensée va, tout naturellement, vers l'ensemble de mes collègues et professeurs universitaires qui forment notre Département de Philologie Française et qui, de près ou de loin, ont contribué aux avancés de cette thèse. Ils ont toujours été, pour moi, une grande source d'inspiration et d'admiration.

Je remercie, bien évidemment et infiniment, ma directrice de thèse María Victoria Rodríguez Navarro pour avoir accepté d'entreprendre, à mes côtés, tous ces travaux de recherches et de m'avoir soutenue durant ces longues années de thèse. Je la remercie vivement pour sa brillance d'esprit, sa générosité et sa direction attentive, amicale et enthousiaste.

Ces remerciements s'adressent également à Ana Teresa González Hernández, à Cristina Solé Castells, à Fabrice Issac, à Juan Manuel Pérez Velasco et à Xavier-Laurent Salvador pour avoir accepté de participer à ce jury.

Je remercie chaleureusement tous les membres du Lab'TTN (Théories, Textes, Numérique) de l'université de Paris XIII – Sorbonne Nord pour leur accueil au sein du laboratoire dans lequel j'ai tant appris, notamment, concernant les humanités numériques. Je remercie tout particulièrement Fabrice Issac pour les multiples opportunités qu'il m'a permis de saisir, ainsi que le reste des docteurs et doctorants pour leur solidarité et volonté de tisser des liens forts entre nos universités respectives encourageant ainsi le partage des savoirs et des connaissances.

J'exprime ma reconnaissance toute particulière à Stéphane Lamassé pour son hospitalité au sein de l'université de Paris I – Panthéon Sorbonne et d'avoir rendu possible mon séjour de doctorat, je le remercie aussi du temps qu'il a bien voulu m'accorder et d'avoir supervisé mes recherches en histoire et en science du langage.

Je remercie également Frederic Manikaros et Isabel Ludmila Rivero-Vilá pour avoir rédigé les rapports de thèse permettant l'obtention de la mention internationale. Merci pour leur disponibilité et leur précieuse collaboration.

Enfin, j'adresse à mes proches et intimes tous mes remerciements pour leur soutien inconditionnel et leur patience durant ces années de thèse. Ils ont œuvré dans l'ombre, mais ont participé grandement à l'aboutissement de ce projet. Qu'ils en soient ici remerciés.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>27</b>
<b>I. LE TAL AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT</b> .....	<b>27</b>
1.1. SITUATION DE LA PROBLEMATIQUE .....	27
1.1.1. Premier itinéraire de recherche .....	27
1.1.2. Mise en œuvre d'une méthodologie .....	30
1.1.3 La pérennité des langues à l'ère du numérique .....	33
1.2. DU TIC AU TAL .....	37
1.2.1. Numérique et didactique .....	37
1.2.2. Le TAL : une nouvelle réalité langagière et financière .....	43
1.2.3 Les humanités numériques .....	48
1.2.4. Limites et perspectives .....	50
1.3. ÉTAT DE L'ART .....	51
1.3.1. Panoramas de quelques logiciels de TAL pour l'enseignement .....	53
1.3.1.1. Iramuteq .....	53
1.3.1.2. Nooj .....	53
1.3.1.3. Hyperbase .....	54
1.3.1.4. Lexico 5 .....	54
1.3.1.5. TXM .....	55
1.4. NOTRE OUTIL POUR L'ENSEIGNEMENT : TXM .....	55
1.4.1. Un analyseur textuel open-source made in France .....	55
1.4.2. Principales fonctions de TXM .....	57
1.4.3. Étiquetages morphosyntaxiques .....	58
1.4.4. Limites de TXM .....	62
<b>II. LE CAS COMPLEXE DU CORPUS D'ARCHIVES</b> .....	<b>66</b>
2.1. À PROPOS DE NOTRE CORPUS .....	66
2.1.2. Justification de notre corpus .....	66
2.1.3. Constitution de notre corpus .....	71
2.1.3. Difficultés liées au corpus d'archives .....	73
2.1.5. Répertoire des erreurs issues de l'OCR .....	78
2.1.6. Importation de notre corpus et méthodologie à suivre .....	82
2.2. INTRODUCTION HISTORIQUE .....	89

2.2.1. Repères historiques.....	89
2.2.2. L'Europe de 1914 .....	91
2.2.3. La France de 1914.....	95
2.2.4. La Presse française en 1914.....	99

### **III. PRINCIPALES OPERATIONS INFORMATIQUES ..... 102**

3.1. CADRE METHODOLOGIQUE ET PRINCIPALES OPERATIONS INFORMATIQUES .....	102
3.1.1. Principales catégories grammaticales émergeant du corpus .....	102
3.1.2. Les substantifs.....	107
3.1.3. Le prédicat.....	112
3.1.4. La prédication nominale et l'analyse par verbes supports.....	122
3.1.5 Le mot plafond et son cadre phrastique .....	128
3.2. LES SEQUENCES FIGEES ET SEMI-FIGEES.....	130
3.2.1. Le figement.....	130
3.2.2. Le semi-figement .....	134
3.2.3. Les séquences libres .....	145
3.2.4. Le mot plafond : un vecteur idéologique ?.....	152
3.3. LES AUTRES MOTS PLAFONDS .....	155
3.3.1. Les substantifs.....	155
3.3.2. Les adjectifs.....	162
3.3.3. Les verbes .....	166
3.4. ANALYSE PRAGMATIQUE - LES INFERENCES .....	172
3.4.1. La subjectivité du discours.....	172
3.4.2. Les analogies.....	177
3.4.3. La synonymie.....	183
3.4.4. Les antonymes .....	189
3.4.5. La polysémie.....	193
3.4.6. Les relations concessives.....	197
3.4.7. Le discours direct et indirect.....	201
3.5. ANALYSES FACTORIELLES DE CORRESPONDANCES (AFC) .....	209
3.5.1. Analyse factorielle de correspondances des noms .....	210
3.5.2. Analyse factorielle des adjectifs.....	214
3.5.3. Analyse factorielle des pronoms personnels .....	217
3.5.4. Analyse factorielle des verbes .....	222

3.5.5. AFC des noms, adjectifs et verbes .....	226
3.6. ÉTUDE SYNCHRONIQUE .....	229
3.6.1. Analyse synchronique des noms « hommes » et « soldats ».....	232
3.6.2. Analyse synchronique des frpos nom et adjectif .....	235
3.6.3. Analyse synchronique des noms « guerre » et « paix » .....	237
3.6.4. Analyse synchronique des noms du discours patriotique.....	239

#### **IV. EXPLOITATION DU CORPUS A TRAVERS DES ACTIVITES EN ASC SEMI-AUTOMATISEES ..... 244**

4.1. APPRENTISSAGE SUR CORPUS (ASC) .....	244
4.1.2. Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).....	245
4.2. MORPHOSYNTAXE .....	248
4.2.1. À partir de la propriété des noms.....	248
4.2.2. La formation des noms inanimés : préfixes, suffixes, affixes .....	248
4.2.3. Les noms dérivés ou familles de mots.....	250
4.2.4. La formation des adjectifs.....	254
4.2.5. Adjectifs à partir de verbes .....	255
4.2.6. Adjectifs avec préfixe.....	256
4.2.7. Le complément du nom et la subordonnée relative.....	256
4.2.8. Les adjectifs.....	257
4.2.9. Les constructions adjectivales .....	258
4.2.10. L'expansion du nom : la proposition subordonnée relative .....	258
4.2.11. Les articles.....	261
4.2.12. Les démonstratifs et les possessifs .....	264
4.2.13. Les indéfinis.....	266
4.2.14. Les pronoms .....	267
4.2.15. Le verbe.....	272
4.2.16. Les périphrases verbales.....	273
4.2.17. Les temps et les modes verbaux.....	274
4.3. LA PHRASE.....	277
4.3.1. Les différentes formes de négation .....	277
4.3.2. La négation lexicale .....	280
4.3.3. La phrase interrogative et la phrase exclamative .....	282

4.3.4. La mise en relief et le pléonasme .....	288
4.3.5. L'expression de la pensée .....	292
4.3.6. Conjonctions de coordination et de subordination .....	295
4.3.7. L'expression des circonstances .....	296
4.3.8. L'expression du temps.....	302
4.3.9. L'expression de l'opposition et de la concession.....	305
4.3.10. L'expression de l'hypothèse et de la condition .....	307
4.3.11. L'expression de la comparaison .....	309
4.3.12. Connecteurs et marqueurs logico-temporels et discursifs.....	311
4.4. LEXIQUE .....	312
4.4.1. Inventaire du lexique.....	313
4.4.2. Les champs lexicaux .....	315
4.4.3. Fiche lexicale .....	318
4.4.4. Application didactique du lexique .....	323
4.5. ORTHOGRAPHE .....	325
4.5.1. Les consonnes doubles .....	326
4.5.2. Les accents.....	328
4.5.3. Les mots invariables terminant en « s » .....	329
4.5.4. La cédille.....	330
4.5.5. Le cas de la lettre « g » .....	331
4.5.6. Le cas de la lettre « h » .....	332
<b>V. CONCLUSION (BILAN ET PERSPECTIVES) .....</b>	<b>334</b>
5.1. SYNTHÈSE DE L'ARGUMENTATION .....	334
5.2. RÉSOLUTION DE PROBLÉMATIQUE .....	335
5.3. POSITION ET APPORT .....	340
5.4. LIMITES.....	340
<b>VI. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>342</b>
<b>VII. ANNEXES.....</b>	<b>358</b>
<b>VIII. APÉNDICE PARA LA MENCIÓN INTERNACIONAL.....</b>	<b>518</b>

## TABLE DES MATIÈRES – FIGURES

Figure 1 : <i>Des buts de la théorie linguistique</i> (Chomsky, 1969, p.57).....	41
Figure 2 : Chiffre d'affaires prévisionnel du marché du TAL dans le monde .....	45
Figure 3 : Chiffre d'affaires prévisionnel du marché du TAL en Asie Pacifique de 2015 à 2024.....	45
Figure 4 : Chiffre d'affaires prévisionnel du marché du TAL en Amérique du Nord de 2015 à 2024.....	46
Figure 5 : Chiffre d'affaires prévisionnel du marché du TAL en Europe de l'Ouest de 2015 à 2024.....	46
Figure 6 : Classement des différents continents selon le chiffre d'affaires investi dans le TAL.....	47
Figure 7 : Flux du processus de l'analyse automatique .....	49
Figure 8 : Événements qui ont marqué les Français au cours du XXème siècle ...	68
Figure 9 : Événements qui ont marqué les Français au cours du XXème siècle selon leur âge .....	69
Figure 10: Événements qui ont marqué les Français au cours du XXème siècle .	70
Figure 11 : Texte authentique .....	80
Figure 12 : Reconnaissance en OCR sur un texte bruité.....	81
Figure 13 : Détection des erreurs.....	81
Figure 14 : Catalogue des erreurs répertoriées dans la figure 12.....	82
Figure 15: Description générale de notre corpus intitulé « PREMIERE GM » .....	84
Figure 16 : Paramètres d'import du module TXT + CSV.....	86
Figure 17 : Visualisation du ou des corpus dans l'explorateur de TXM .....	87

Figure 18 : Extrait de l'étiquetage automatique de notre corpus.....	88
Figure 19 : Création d'une partition .....	103
Figure 20 : Classement des fonctions grammaticales par ordre d'occurrences .	105
Figure 21 : Graphique circulaire des différents frpos du corpus .....	106
Figure 22 : Graphique de la fréquence des NOM selon les différents journaux .	109
Figure 23: Schéma du prédicat .....	113
Figure 24 : Graphique représentatif de la répartition des verbes dans le corpus	119
Figure 25 : Résultat du script [word="a"][frpos="DET:ART"] .....	120
Figure 26 : Graphique et fréquence des spécificités du Nom « guerre ».....	124
Figure 27 : Diagramme circulaire de la fréquence du nom « guerre » .....	126
Figure 28 : Moules phraséologiques .....	128
Figure 29 : Schéma explicatif du prédicat selon Salah Mejri .....	135
Figure 30 : Graphique des spécificités du nom « homme » .....	155
Figure 31 : Graphique des spécificités des noms « homme(s) » et « soldat(s) »	156
Figure 32 : Graphique des spécificités du nom « territoire ».....	158
Figure 33 Graphique des spécificités du nom « défense ».....	159
Figure 34 : Graphique des spécificités du nom « ennemi » .....	160
Figure 35 : Graphique et score des spécificités du nom « Dieu ».....	161
Figure 36 : Graphique et score de la fréquence des ADJ selon les différents journaux.....	163
Figure 37 : Graphique circulaire des différents temps verbaux par ordre de fréquence.....	167

Figure 38 : Graphique de la fréquence des verbes au présent selon les journaux .....	168
Figure 39 : Graphique de la fréquence des verbes au participe passé selon les journaux.....	169
Figure 40 : Graphique de la fréquence des verbes à l’infinitif selon les journaux	169
Figure 41 : Requête en CQL pour corriger l’erreur générée par la machine.....	170
Figure 42 : Schéma simplifié du processus du langage.....	175
Figure 43 : Diagramme en bâtons des analogies du mot « guerre » .....	179
Figure 44 : Diagramme circulaire de la fréquence d’entrée du mot « armée » ...	180
Figure 45 : Diagramme circulaire de la fréquence d’entrée du mot « neutralité » .....	182
Figure 46 : Diagramme circulaire de la fréquence d’entrée du syntagme « déclaration de guerre ».....	183
Figure 47 : Diagramme circulaire des synonymes du mot « guerre » au sein du corpus.....	185
Figure 48 : Diagramme circulaire de la fréquence du mot « campagne » .....	187
Figure 49 : Diagramme circulaire de la fréquence d’entrée du mot « attaque » .	187
Figure 50 : Diagramme circulaire de la fréquence d’entrée du mot « conflit » ....	188
Figure 51 : Diagramme circulaire de la fréquence d’entrée du mot « lutte » .....	188
Figure 52 : Graphique des spécificités des noms « guerre » et « paix » .....	189
Figure 53 : Requête de ponctuation de citation .....	202
Figure 54 : Discours direct - Paroles du Tsar ( <i>La Croix</i> ).....	203
Figure 55 : Discours direct – Paroles d’un Saint-Cyrien galonné et d’un vieillard	204

Figure 56 : Discours direct - Témoignage d'un prêtre sur la confiance des soldats ( <i>Le Temps</i> ) .....	207
Figure 57 : Discours direct - Clameurs de nombreuses sociétés et comités ( <i>Le Figaro</i> ) .....	207
Figure 58 : Discours direct - Cris du peuple lors de l'annonce de la mobilisation ( <i>Le Figaro</i> ) .....	208
Figure 59 : Discours direct – Cris de toutes les classes de la société ( <i>Le Temps</i> ) .....	209
Figure 60 : Création d'une table lexicale affinée par critères de sélection .....	211
Figure 61 : Résultats des variables détaillées de l'AFC .....	212
Figure 62 : AFC obtenue à partir d'une table lexicale sur les NOMS du corpus PGM.....	213
Figure 63 : AFC obtenue à partir d'une table lexicale sur les adjectifs du corpus PGM.....	215
Figure 64 : AFC obtenue à partir d'une table lexicale sur les PRONOMS PERSONNELS du corpus PGM .....	218
Figure 65 : AFC obtenue à partir d'une table lexicale d'un échantillon de .....	224
Figure 66 : AFC obtenue à partir d'une table lexicale sur un échantillon de .....	228
Figure 67 : Requête pour une progression de densité .....	231
Figure 68 : Densité des mots « hommes » et « soldats » (03/08/1914-31/08/1914) .....	233
Figure 69 : Densité des « frpos » nom et adjectif (03/08/1914-31/08/1914) .....	236
Figure 70 : Densité des mots « guerre » et « paix » (03/08/1914-31/08/1914)...	238
Figure 71 : Densité des mots « patriotisme », « dignité », « efforts » et « enthousiasme » (03/08/1914- 31/08/1914).....	240

Figure 72 : Densité des mots « confiance », « défense » et « honneur » (03/08/1914-31/08/1914) .....	241
Figure 73 : Niveaux communs des compétences - Échelle globale (Niveau A1, A2, B1, B2, C1, C2). CECRL (Conseil de l'Europe, 2000, p.25).....	247
Figure 74 : Requête et résultats pour le verbe « demander » et ses désinences	283
Figure 75 : Proposition de Fiche lexicale semi-automatisée portant sur la thématique de la politique.....	323



## TABLE DES MATIÈRES – TABLES

Table 1 : Table de répartition des verbes auxiliaires par fréquence et par journaux .....	118
Table 2 : Résultat du script [word="a"][frpos="DET:ART"] .....	120
Table 3 : Résultat du script [word="a"][frpos="VER:pper"] .....	121
Table 4 : Tableau des « mots plafonds » de noms, par ordre de fréquence.....	123
Table 5 : Tableau de calculs en Excel du mot « guerre » pour le diagramme circulaire .....	127
Table 6 : Concordances mot pivot « guerre » : construction « séquence figée »	131
Table 7 : Concordance du mot pivot « guerre » : construction « déclarer + guerre ». .....	137
Table 8 : Concordance du mot pivot « guerre » : construction « verbe + guerre » .....	138
Table 9 : Concordances du mot pivot « guerre » construction : substantif + PRP + guerre .....	140
Table 10 : Concordances du mot pivot « guerre » : construction « substantif + adjectif ». .....	146
Table 11 : Concordances mot pivot « guerre » : construction adverbe + guerre	147
Table 12 : Concordances du mot pivot « guerre » : construction « voix passive » .....	148
Table 13 : Concordances mot pivot « guerre » : construction avec négation .....	149
Table 14 : Concordances mot pivot « guerre » : construction « guerre » + pronom relatif .....	152

Table 15 : Tableau de fréquences des principaux adjectifs selon les différents journaux.....	164
Table 16 : Classement par ordre décroissant des verbes (VER) selon leur fréquence.....	167
Table 17 : Table des fréquences des verbes au présent et au participe passé..	171
Table 18 : Table réelle après rectification manuelle des fréquences des verbes au présent et au participe passé.....	171
Table 19 : Classement des mots associés idéologiquement au mot « guerre » .	178
Table 20 : Tableau des trois principales analogies du mot guerre par ordre de fréquence.....	179
Table 21 : Liste des synonymes du mot « guerre » présents dans notre corpus.	184
Table 22 : Contexte gauche et droit du substantif « campagne ».....	186
Table 23 : Classifieurs de tonalités .....	192
Table 24 : Polysémie du substantif « guerre ».....	194
Table 25 : Tableau de la fréquence de la conjonction de coordination « mais »	199
Table 26 : Concordances correspondant à la conjonction de coordination « mais » .....	199
Table 27 : Résultats de la requête [word= "demande"] comme pivot .....	284
Table 28 : Tables des conjonctions de coordination et de subordination .....	295
Table 29 : Inventaire linguistique des contenus clés du niveau de B2 du CECRL .....	313
Table 30 : Inventaire du lexique grâce à la fonction [frpos="NOM"].....	314
Table 31 : Lexique répertorié par champs lexicaux .....	315

## **ACRONYMES / SIGLES**

ACPLS/CASLT : Association Canadienne des Professeurs de Langues Secondes

ALAO : Acquisition des Langues Assistée par Ordinateur

ALPAC : Automatic Language Processing Advisory Committee

AFC : Analyse Factorielle des Correspondances

ANR : Agence National de la Recherche

ASC : Apprentissage sur Corpus

ATILF : Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française

BNF : Bibliothèque National de France

CECRL : Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

CIEP : Centre International d'Études Pédagogiques

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Linguistiques

DALF : Diplôme Approfondi en Langue Française

DDL : Data-Driven Learning

DELF : Diplôme d'Études en Langue Française

EAQUALS : Evaluation and Accreditation of Quality in Language Services

EIAH : Environnements Informatiques pour l'apprentissage humain

ENS : École Normale Supérieure

FLE : Français Langue Étrangère

IA : Intelligence Artificielle

IBM : International Business Machines

LADL : Laboratoire d'Automatique Documentaire Linguistique

LDI : Laboratoire Lexiques, Dictionnaire, Informatique

LE : Langue(s) Étrangère(s)

OCR : Reconnaissance Optique de Caractères

PDF : Portable Document Format

PGM : Première Guerre Mondiale

TA : Traduction Automatique

TAL : Traitement Automatique des Langues

TALN : Traitement Automatique des Langues Naturelles

TIC : Technologies de l'Informatique et de la Communication

TTN LAB' : Textes Théories Numérique Laboratoire

TXM : Textométrie

TXT : TeXtfile

UFR : Unité de Formation et de Recherche

UMR : Unité Mixte de Recherche

XML : eXtensive Mark-up Language

# INTRODUCTION

## I. LE TAL AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT

### 1.1. Situation de la problématique

#### 1.1.1. Premier itinéraire de recherche

Cette thèse s'inscrit dans le cadre d'un enseignement de la langue Française à l'université et, plus concrètement, de l'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE) à des étudiants hispanophones. Deux langues, une racine commune et pourtant, de manière sous-jacente, de nombreuses difficultés car, au-delà de la barrière de la langue vient s'ajouter celle inhérente au langage.

Ce langage, au sens où le définit Martinet, c'est-à-dire dans son fonctionnement comme instrument de communication *stricto sensu* rudimentaire « *Dans le parler ordinaire, "le langage" désigne proprement la faculté qu'ont les hommes de s'entendre au moyen de signes vocaux* » (Martinet, 1980, p. 7), mais aussi au sens où il sert également de « support à la pensée » comme l'indique également Martinet. En effet, chaque individu entretient des relations étroites et parfois même ambiguës avec chacun des mots qui composent notre langage.

Professeure de FLE depuis de nombreuses années au sein de l'Université de Salamanque en Espagne, mais également ancienne étudiante du laboratoire LDI (Laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique) de l'UFR de Paris XIII Sorbonne et étant actuellement doctorante de l'université de Salamanque et du TTN LAB<sup>1</sup> (Textes, Théories, Numérique, Laboratoire d'études interactives sur les langues) de Paris XIII Sorbonne, mes études et mes recherches se sont toujours centrées autour de trois domaines principaux : les langues, la didactique et les nouvelles technologies car il m'a toujours semblé que ces trois sphères s'attiraient mutuellement et ne pouvaient être que fortement complémentaires.

---

<sup>1</sup> <http://ttn.univ-paris13.fr/index.php/doctorants/>

Les langues ont toujours été pour moi, le terreau de maintes réflexions, que ce soit sur le plan de la langue première ou de la traduction. Ces différentes spécialités ont constamment éveillé ma curiosité, sans doute de par la complexité et donc le défi qu'il est question de relever lorsqu'il s'agit d'interpréter le langage ou de traduire ; c'est-à-dire, de rendre un mot dans son sens le plus proche ou le plus juste et cela malgré certains éléments inconnus ou équivoques car comme le souligne si bien Isabel Rivero Vila « *À l'heure où la planète se globalise et les échanges se multiplient, la possibilité de malentendus est accrue et la nécessité de l'apprentissage de langues lié à la compétence socioculturelle est fondamentale* » (Rivero Vilá, 2011 : 37).

Sachant que chaque mot employé pourrait lui-même être remis en question puisqu'il véhicule déjà, intrinsèquement, une part intime de l'auteur, de ses conceptions, de ses idéaux, de ses principes, mais également de sa culture et de ses traditions, l'ambiguïté est accrue. Comme l'affirmait déjà Saussure « *Quelqu'un prononce le mot nu : un observateur superficiel sera tenté d'y voir un objet linguistique concret ; mais un examen plus attentif y fera trouver successivement trois ou quatre choses parfaitement différentes, selon la manière dont on le considère [...] Bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet* » (Saussure, 1978, p. 23)

Cela nous conduit évidemment vers l'arbitraire du signe de Saussure qui met en avant la perspective du « point de vue » et donc l'aspect relatif du signifiant et de son signifié « [...] *le choix que requiert tel fragment acoustique pour telle idée est parfaitement arbitraire. Il n'y a aucune relation causale d'ordre logique ou naturelle qui influence depuis l'extérieur sur le système de la langue : l'union de l'idée et du son est radicalement arbitraire* » (Saussure, 1985, p. 18).

Cette même réflexion sur le signe est reprise par Carmen García Cela dans ses observations sur Saussure « *Tout le mécanisme de la langue en dépend [de la linéarité]. Par opposition aux signifiants visuels (signaux maritimes, etc.) qui peuvent offrir des complications simultanées sur plusieurs dimensions [...]* » (García Cela, 2001).

L'arbitraire du signe est d'ailleurs la pierre angulaire de la linguistique de Saussure et la base de l'ensemble de ses recherches en sémiologie où celui-ci s'attache à discerner les différents procédés de communication mis en place au sein de la communication pour convaincre et influencer. Nous prendrons comme définition de la sémiologie celle proposée par Martinet « *Dans l'usage courant non linguistique, les termes signe, trait et symbole ne sont pas bien définis et servent, de nombreuses fois, indistinctement, pour désigner des phénomènes d'ordres radicalement différents. Le dénominateur commun de toutes les utilisations est le fait qu'un élément A représente un élément B ou lui sert de substitut ; la science qui étudie les problèmes relatifs à la représentation s'appelle sémiologie ou sémiotique* » (Martinet, 1975, p. 354).

Dans cette même optique, Michel Collot dans son ouvrage *La matière émotion* tâche également de décrire ce véhicule direct et intrinsèque qui existe entre le locuteur et le mot. Une sorte de lien si profond qui s'avère être en consonance avec l'intime de chacun « *De chaque objet nous possédons tous "une idée profonde" formée par la sédimentation incessante des "impressions" que nous en avons "reçues" dès l'enfance* » (Collot, 1997, p. 49).

Cette théorie rejoint également celle de l'écrivain et philologue Victor Klemperer, qui mena de nombreuses recherches sur le langage et plus précisément sur celui du Troisième Reich et dénonça, à maintes reprises, cette part d'inconscient liée au langage « *On cite toujours cette phrase de Talleyrand, selon laquelle la langue serait là pour dissimuler les pensées du diplomate. Mais c'est exactement le contraire qui est vrai. Ce que quelqu'un veut délibérément dissimuler aux autres ou à soi-même, et aussi ce qu'il porte en lui inconsciemment, la langue le met au jour* » (Klemperer, 1996, p. 35).

En définitive, le mot met à jour une part de l'inconscient du locuteur sans même que celui-ci soit tout à fait capable de s'en apercevoir. C'est pour cela même que le langage est si complexe et extraordinairement ambigu. Les mots regorgent de sens et de significations, d'où notre perpétuelle et insatiable recherche de communication car comme le soulève L'Haire « *En général, lorsqu'ils communiquent, les êtres humains négocient sans cesse le sens, par exemple grâce à des précisions durant la conversation* » (L'Haire, 2011).

Comment aborder alors cette difficulté, comment sensibiliser à l'emploi et aux conséquences que peuvent engendrer chacun des mots de notre langage ? Maîtriser la langue première et ses différentes nuances pour pouvoir maîtriser, à son tour, la langue seconde. Autant d'enjeux et de défis auxquels le philologue est confronté chaque jour. Il nous a donc semblé important, dans cette thèse, d'approfondir pleinement toutes les méthodes qui étaient à notre portée pour consolider les enseignements de la langue première afin de les transmettre de manière intelligible et pragmatique.

### **1.1.2. Mise en œuvre d'une méthodologie**

Dans mon contexte professionnel, au sein des différentes classes dans lesquelles j'ai pu évoluer et j'ai vu évoluer, j'ai eu la chance et le plaisir de constater que, au cours des dernières décennies<sup>2</sup>, les langues et les nouvelles technologies se sont perfectionnées conjointement dans le domaine de l'enseignement, ce qui fut extrêmement favorable tant pour le corps enseignant que pour celui des étudiants.

Toutefois, il me semble que, même si ces domaines se secondent et sont aujourd'hui complémentaires, ils ne s'apparient pas pour autant, du moins pas au quotidien dans notre secteur. Par conséquent, il nous a paru intéressant et nécessaire de nous interroger sur l'importance d'une possible dualité entre la linguistique et l'informatique au sein de notre enseignement des langues.

Au cours de cette thèse, il sera donc question de s'interroger sur les humanités numériques, d'en exploiter les mécanismes et automatismes dans le but d'être en mesure de les partager et de les implanter dans le quotidien des enseignants et des étudiants car nous estimons qu'en percevoir les avantages au sein de notre profession sera synonyme d'avancement et de perfectionnement.

---

<sup>2</sup> En théorie, les nouvelles technologies sont présentes dans la vie des enseignants depuis les années 80 et notamment grâce au *plan informatique* mis en place par le premier ministre de l'époque, en France Laurent Fabius. Cependant, dans la pratique, on constate qu'il y a seulement quelques décennies que ces outils s'utilisent réellement et quotidiennement au sein des écoles et des universités.

Cette thèse s'inscrit donc dans cette réflexion et problématique de recherche : l'ingénierie informatique peut-elle apporter une avancée significative dans le domaine de l'enseignement des langues ? Nous tâcherons de répondre, au fil de cette thèse, à cette question d'ordre pédagogique et didactique, en exploitant statistiquement et linguistiquement un corpus conséquent.

Corpus conséquent de par son importance. Désambiguïsons le terme « important » car il est ici à prendre dans les deux sens du terme, c'est-à-dire, tant sur le plan de la masse volumineuse d'informations que sur celui du contenu mémorable. En effet, le choix de notre étude s'est porté sur les articles de presse de journaux français lors de la proclamation de la grande guerre. Il s'agira d'une étude comparative de quatre lignes éditoriales afin de contraster l'information et d'essayer de garantir la vue d'ensemble et le rendu des discours de l'époque et cela à travers la lecture automatique de ceux-ci.

Finalement, précisons que ce choix de corpus a germé dans notre esprit lorsque nous avons constaté, au cours des classes et au fil des promotions et notamment auprès des plus jeunes générations, que nos étudiants doutaient ou oubliaient les dates des deux guerres mondiales ou de grands événements cruciaux historiquement.

Cette constatation nous a inquiété et nous avons donc réfléchi et fait des recherches autour d'un enseignement des langues sur un corpus dont le contenu, à la fois linguistique et historique, pourrait apporter des connaissances et des bases solides à des étudiants partageant un même espace commun qui est celui de l'Union Européenne. De fait, il était question de réfléchir à un corpus qui puisse garantir un apprentissage non seulement sur le plan linguistique, mais aussi de manière transversale, c'est-à-dire sur le plan culturel et interpersonnel.

Par ailleurs, de nombreuses études ont démontré que l'apprentissage sur corpus était bénéfique et que, malheureusement, il n'était encore que très peu mis en pratique en France et dans l'ensemble des pays européens qui ne soient pas des pays anglo-saxons. Comme le signale Boulton « *L'exploitation directe des corpus par les enseignants et surtout par les apprenants n'est pas aussi avancé que l'aurait supposé de nombreux articles [...]. Le retard est encore plus important*

*en France, en partie dû à des raisons culturelles [...] » (Boulton, 2007). Toutefois, il est vrai que la voie s'est tout de même ouverte, au cours des dernières décennies, vers le développement des méthodes d'apprentissages automatiques et donc, de manière sous-jacente, des corpus.*

Notre projet sera celui d'implanter davantage d'enseignement à partir de corpus authentiques qui puissent être exploités non seulement par l'enseignant, mais aussi directement par les étudiants. Puisque, comme nous l'avons souligné antérieurement, notons qu'au sein du monde anglo-saxon ces pratiques sont désormais courantes - communément appelées DDL (*Data-driven learning*) et consiste en l'exploitation directe des données d'un corpus par l'apprenant.

Heureusement, comme le souligne également Molina au sein de ses travaux récents sur l'Acquisition des Langues Assistée par Ordinateur (ALAO) « *le travail sur corpus a su connaître un succès croissant dans le domaine de la linguistique et de la didactique des langues dans les dernières années* » (Molina, 2017).

Notre dessein sera celui de disposer d'un enseignement où le traitement des corpus pourra être assisté par des machines dans le but de procéder à des analyses complexes et précises sur un ensemble de textes volumineux afin d'en extraire les différents phénomènes du langage, c'est-à-dire l'ensemble des locutions, termes et expressions figées d'une langue telle que la phraséologie ou encore de procéder à des études comparatives. Car, comme l'expose Chomsky, le langage pouvant être abordé comme un ensemble fini, son traitement automatisé est exécutable « *Nous considérons qu'un langage est un ensemble (fini ou infini) de phrases, chacune de longueur finie et construite par concaténation dans un ensemble fini d'éléments. Cette définition comprend à la fois les langages naturels et les langages artificiels en logique et dans les théories sur la programmation des ordinateurs* » (Chomsky, 1971, p. 15).

Nos recherches se focaliseront précisément sur ce possible intérêt que pourrait apporter l'utilisation des outils de Traitement Automatique des Langues au sein d'une classe de FLE pour des étudiants de niveau intermédiaire ou avancé (B1, B2, C1, C2)<sup>3</sup>. Différentes analyses automatiques et exhaustives sur les différents

---

<sup>3</sup> Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

aspects morphologiques, syntaxiques et sémantiques de la langue afin de rendre compte du « pouvoir » des mots et concevoir qu'ils peuvent être la plus noble mais aussi la plus redoutable des armes car la frontière entre mot et idéologie peut parfois se révéler imperceptible.

Nous définissons, précisément, le terme *idéologie* au sens où Macherey le circonscrit dans son analyse exhaustive sur l'idéologie et le mot, c'est-à-dire comme étant un terme dont la connotation peut être à la fois négative, mais également positive :

L'idéologie, c'est la pensée en tant qu'elle se présente comme pensée de l'autre, que cet autre soit l'adversaire que combat tout individu engagé politiquement, qu'il soit l'autre groupe contre lequel un groupe donné définit et défend ses options propres, ou qu'il soit l'autre au sens plus général de l'altérité que la société inclut dans sa constitution, ce qui interdit de la considérer comme une totalité existant sous une forme homogène, et en conséquence disposant d'emblée à la manière d'une donnée première non susceptible d'être remise en cause de son identité à soi (Macherey, 2008).

Il est donc question de proposer aux étudiants de se perfectionner au niveau de la langue, mais également par rapport aux outils linguistiques, discursifs ou encore persuasifs afin d'évoluer vers une réflexion autour du langage, de sa précision, mais aussi de son habileté et de sa capacité à séduire et donc, par extension, à influencer négativement ou positivement.

En somme, il est question de proposer à nos étudiants un apprentissage de la langue qui soit à la fois complet et complexe car, comme le soulignait déjà Chanier, « *Il est aujourd'hui bien établi parmi les chercheurs et praticiens en acquisition des langues que parler couramment une langue ne peut se réduire à l'acquisition d'une compétence grammaticale. Parce que langage et communication sont indissociables, c'est bien une compétence communicative qu'il s'agit d'acquérir* » (Chanier, 1995).

### **1.1.3 La pérennité des langues à l'ère du numérique**

Dans un premier temps, il est essentiel de rappeler que les nouvelles technologies, étant actuellement synonymes de futur et de progrès, elles sont désormais implantées au sein de nos Universités, tous cursus confondus ; afin que celles-ci puissent être performantes et de qualité. La pérennité des langues dépendant désormais d'une fusion avec la communication numérique, il était urgent d'adapter notre offre à cette demande croissante.

Les sciences humaines ne peuvent plus, à elles seules, prétendre être détentrices d'un avenir certain ; les technologies de l'information sont donc les garantes d'une nouvelle longévité pour celles-ci. La communication digitale est désormais le nouveau support viable et durable de notre formation humaniste car elle est en accord avec les nouveaux concepts de notre monde moderne.

Dans le contexte des universités, l'intérêt particulier qui fut porté aux nouvelles technologies se refléta également dans les médias et notamment dans la presse écrite qui insista sur l'importance de promouvoir et d'incorporer cet atout dans notre quotidien car les avantages étaient à la fois nombreux et diversifiés puisqu'il s'agissait du vecteur principal avec le monde extérieur et les nouveaux emplois qui portaient sur l'informatique, l'internet et les nouvelles connaissances.

Il représenta également, et surtout, le futur de nos universités puisqu'il devint notre nouveau support. Les lettres, les langues et tout autre type de communication subsistèrent et se perfectionnèrent en grande partie grâce au support digital. Il est donc indispensable de dominer actuellement les nouveaux outils de la communication et de l'échange.

Au cours des dernières décennies, les différents acteurs académiques et économiques s'interrogent sur l'importance que prennent les nouvelles technologies. Il est donc primordial pour eux de s'adapter le plus rapidement possible à ces changements s'ils ne veulent pas perdre en résultats. Hormis les avancés vertigineuses des nouvelles compétences qui ont été rapidement incorporées à notre système éducatif, il est également important de réagir au plus vite et d'adapter notre système d'enseignement à cette nouvelle mondialisation.

À l'ère de l'internet, il est essentiel pour notre formation humaniste d'accepter et d'intégrer pleinement le concept de l'informatique car il est tout à fait

complémentaire et indispensable. Signalons que, bon nombre de nos universités ont conservé volontairement toute la formation de ce profil humaniste qui, au fil du temps, a caractérisé notre tradition et notre savoir. De sorte que, ce qui aurait pu être perçu comme un contresens est devenu notre atout et notre enjeu majeur.

Rappelons que la maîtrise de l'apprentissage instrumental de la langue étrangère et de ses habiletés didactiques a maintenu une relation étroite avec une formation primaire en philologie hispanique, en latin et dans d'autres langues modernes. Il a été question de préserver les études de l'histoire culturelle, de l'histoire littéraire et de l'histoire de la langue dans le noyau de la formation en français, par exemple, mais aussi de la linguistique synchronique et diachronique, à côté de certaines perspectives comparées de développements plus récents, telles que les études culturelles comparées, les relations entre la littérature et le cinéma, la langue et les moyens de communication. Sans oublier une attention croissante envers la totalité de la Francophonie.

D'ailleurs, les commissions qui élaborent les plans d'études ont maintenu expressément ce profil humaniste, avec la conviction qu'il fournit la meilleure formation linguistique et intellectuelle pour les futurs professeurs du corps enseignants, traducteurs, agents culturels, etc.

Cependant, la formation technologique est désormais la condition nécessaire pour que la formation humaniste s'incorpore et s'intègre au marché du travail actuel. Ce nouvel atout, en plus d'être compatible avec la formation philologique, est également la condition nécessaire à sa survie dans un monde où le format et la nature des supports de la connaissance ont clairement évolué.

Le philologue, l'enseignant ou le traducteur se doivent, dès lors, de maîtriser ces nouveaux instruments car ils représentent une aide incontestable et incontournable. En effet, la programmation informatique permet de réaliser en quelques clics de nombreuses analyses très complexes et sans possibilité d'erreurs. Les bases de données informatiques, par exemple, rendent possible des jointures entre plusieurs langues afin de faciliter et de perfectionner les traductions.

Une bonne connaissance de l'internet permet également d'exploiter des supports didactiques et pédagogiques plus interactifs pour des apprenants bien

plus habitués et réceptifs aux nouvelles technologies, mais aussi de créer des liens et des échanges internationaux tant sur le plan humain que sur le plan commercial, ce qui est un avantage considérable pour l'expansion des régions, des territoires et du monde en général.

De plus, et étant donné que les universités ont un niveau d'exigence toujours plus grand, celles-ci doivent être conscientes du marché du travail afin de s'adapter à l'offre d'emploi. En conséquence, elles doivent savoir profiter de cet essor pour former leurs étudiants à un aspect professionnel et réel de demande au quotidien.

Les universités doivent dorénavant être en constante adéquation avec le monde extérieur, sans quoi, elles courent à leur perte et notamment en ce qui concerne le cas concret de l'Espagne où le taux de chômage atteint des chiffres alarmants alors que certains postes de nouveaux profils professionnels (informaticiens, experts en réseaux sociaux, webdesigner, etc.) ne sont pas couverts, faute de personnels compétents. Ces résultats sont extrêmement frustrants, mais les universités peuvent remédier à ces carences. Notons que les universités privées ont déjà harmonisé leur offre à des cursus ayant un haut degré d'insertion professionnelle.

En d'autres termes, les mentalités doivent évoluer en ce qui concerne l'étanchéité des cursus car il est désormais nécessaire que la linguistique intègre l'informatique et vice-versa. Tout comme la science a ouvert ses portes aux domaines de l'abstrait et de l'inconnu pour pouvoir s'interroger et se dépasser continuellement, il est désormais question de compatibilité et d'harmonisation entre les différents secteurs afin de devenir des acteurs plus polyvalents et universels. À cet effet, et pour que la formation philologique soit applicable et appliquée, elle requiert une formation complémentaire en phase avec les outils informatiques.

Pour cause, les nouvelles méthodes d'enseignement et d'analyse de la langue, toujours plus précises et plus performantes, nous ont conduits, professeurs et chercheurs, vers les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) car celles-ci ont représenté pour tout philologue un point crucial entre une nouvelle ère technologique et une possible pérennité et exploitation de la langue écrite.

## 1.2. Du TIC au TAL

### 1.2.1. Numérique et didactique

Rappelons-le, à la fin du XXe siècle et au début du XXIe siècle, ce qui a permis à la langue et à l'écriture de se réinventer et de croître encore grandement fut la fusion entre l'informatique et les textes. En effet, d'innombrables textes se sont vus numérisés, digitalisés ou même tapés entièrement et manuellement, ce qui a permis, par extension, d'archiver et de consulter en un clic toute une série de documents et de ressources extrêmement précieuses pour la recherche et l'humanité toute entière.

Ce nouvel espace d'apprentissage dit TIC fortement implanté depuis une décennie dans les écoles ou centres éducatifs, nous conduit désormais, et de façon naturelle, vers le TAL désigné également par Traitement du Langage Naturel (TLN) et les nombreuses possibilités que celui-ci offre car il est, d'une certaine manière, le prolongement et l'approfondissement de ces nouvelles technologies. Une sorte de nouvelle cohabitation, nécessaire et inévitable, entre la linguistique et l'informatique.

Rappelons la première définition du TAL qui nous fut donnée par Fuchs en 1993 :

[...] Les traitements automatiques des langues ont pour objet des données linguistiques (textes) exprimées dans une langue (naturelle), et que pour pouvoir traiter automatiquement ces données, il faut être capable d'explicitier les règles de la langue, de les représenter dans des formalismes opératoires et calculables et de les implémenter à l'aide de programmes (Fuchs, 1993, p. 13)

Signalons que, même si ces deux domaines se côtoient depuis très longtemps, cet engouement récent pour les nouvelles technologies et notamment l'outil informatique, a suscité de nouvelles problématiques sur lesquelles s'interrogent différents spécialistes comme l'expose le professeur et chercheur Fabrice Issac « *L'utilisation de l'informatique dans un cadre linguistique est très ancien [...]*

*L'utilisation massive de l'informatique semble créer, de fait, une modification du profil de certains acteurs de la recherche en linguistique : suis-je un informaticien ou un linguiste ? » (Issac, 2018 : 1). En somme, une dualité de deux entités contiguës qui ne cessent de faire surgir de nouveaux défis et enjeux.*

Une question d'autant plus importante car elle va façonner voire conditionner la pertinence des recherches et des résultats afin de garantir la correcte interprétation. Le linguiste se voit désormais doté d'un outil extrêmement performant qui est celui de l'informatique, mais il ne doit en aucun cas s'éloigner de sa fonction première.

Ces outils apportent de nombreuses « pistes » de lecture au linguiste qu'il se doit ensuite d'analyser scrupuleusement depuis son propre domaine scientifique. Comme le fait savoir J-M Molina « *Il faut sans doute avouer que l'informatique et le TAL peuvent aider à résoudre une bonne quantité des problèmes liés à la linguistique avec des taux de réussite assez significatifs, mais il faudra toujours le travail du linguiste afin de vérifier la production de la machine* ». (Molina, 2015, p.54).

Suite à cela, la question suivante surgit : Le TAL est-il une science à la croisée entre l'informatique et la linguistique ? Et si tel est le cas, où le situer et comment définir son rôle au sein de l'enseignement ? Le professeur Fabrice Issac tente d'y répondre lui-même en évoquant la fonction du linguiste informaticien « *L'enjeu consiste donc à nommer et décrire de quelle manière l'informatique apporte de nouveaux outils et par là même de nouveaux regards théoriques sur la linguistique* » (Issac, 2014 : 13).

Il est évident que le TAL est un outil extrêmement performant pour un philologue qui se passionne à « disséquer » un texte afin de mieux l'interpréter et le comprendre car le TAL offre la possibilité d'analyses complexes et précises sur de multiples corpus extrêmement volumineux.

Dans un futur proche, il pourrait éventuellement devenir un outil indispensable pour aider le philologue et le professeur dans ses tâches quotidiennes d'analyse du discours car les résultats sont révélateurs, comme l'indique le linguiste Robert Martin, « [...] *l'analyse automatique contraint à la formalisation, c'est-à-dire à des*

*formulations explicites et univoques [...] Soumise à l'automatisation, la description linguistique gagne en rigueur et parfois en pertinence »* (Martin, 2001).

Le TAL est donc un instrument performant qui se définit comme « *pluridisciplinaire puisqu'il peut faire collaborer linguistes, informaticiens, logiciens, psychologues, documentalistes, lexicologues et traducteurs* ». En somme, pas moins de sept domaines en corrélation continue grâce à l'Intelligence Artificielle (I.A) comme le signale l'Encyclopédie Universalis de France.

Une Intelligence Artificielle qui se veut de plus en plus performante et qui nous a permis de créer des dictionnaires électroniques, de mettre en place des traductions automatiques ou semi-automatiques de la langue, des correcteurs orthographiques, des résumés automatiques ou encore de rendre possible un accès intelligent à l'information, c'est-à-dire, un traitement automatique et extrêmement rapide des données.

Dans le domaine du TAL, les premières recherches se portent sur l'analyse des langues naturelles et notamment sur la traduction entre 1949 et 1965. Précisons que cet engouement est principalement dû au contexte historique dans lequel il se met en place, c'est-à-dire durant la guerre froide de 1950 car les Américains ont alors, à ce moment précis, pour principal objectif d'accéder à l'ensemble de tous les contenus produits en langue russe.

Se basant sur les théories de Shannon, les américains investissent des sommes considérables dans le développement de la traduction automatique car il s'agit comme le souligne Bouillon « *d'une tâche aisée qui ne devrait nécessiter d'autres techniques que celles développées avec succès pour le décryptage des messages codés* » (Bouillon, 1998, p. 9).

Cet enthousiasme exponentiel pour le TAL, se traduira, dès le début des années 50, par le premier congrès international sur la Traduction Automatique (TA), organisé par W. Weaver au centre IBM de Georgetown en 1952. Congrès où se tiendra pour la première fois, la première exposition publique d'un système intelligent et automatisé capable de traduire de la langue russe vers l'anglais.

Se poursuivent alors des années de recherches et d'investissement dans ce domaine. De telle sorte qu'en 1964, le gouvernement américain constitue un comité spécial afin d'évaluer les résultats de la TA. Malheureusement, les résultats sont décevants et le rapport de l'Automatic Language Processing Advisory Committee (ALPAC) qualifie la traduction automatique d'utopique. Comme l'expose Kübler « *Ce rapport conclut que la TA est plus lente, moins efficace et deux fois plus chère que la traduction faite par des humains* » (Kübler, 2007).

Toutefois, à la fin des années 50 et au cours des années 60, les recherches réalisées par le linguiste américain N. Chomsky relancent les espoirs concernant le TAL. Comme il l'indique dans son ouvrage « *Le langage et la pensée* » paru à New-York en 1968 où il exprime ses impressions par rapport à la position de la linguistique mathématique :

La linguistique mathématique semble se trouver aujourd'hui dans une position entièrement favorable, parmi les approches mathématiques en sciences sociales et physiologiques, pour se développer non seulement comme simple théorie des faits, mais aussi comme l'étude des principes et des structures hautement abstraites qui déterminent le caractère des processus mentaux humains. En ce cas, les processus mentaux en question sont ceux impliqués dans l'organisation d'un domaine spécifique de la connaissance humaine, à savoir : la connaissance de la langue. (Chomsky, 1968, p.107)

Au cours de ces années, l'expertise Linguiste de Chomsky marque un tournant dans les avancées du TAL car il propose, grâce à ses ouvrages « *structures syntaxiques* » (*syntactic structures*) - 1957 et « *Aspects de la théorie syntaxique* » (*Aspects of one Theory of Syntax*) - 1965, une théorie du langage fondée sur deux niveaux de représentation : la *structure profonde* et la *structure de surface*.

La *structure profonde* selon Chomsky se base, d'une part, sur la syntaxe et sur la série de règles qui détermine les syntagmes et les autres unités de base de la phrase, c'est-à-dire les règles « d'insertion lexicale », qui permettent de faire correspondre aux catégories grammaticales des mots du lexique. La *structure de surface*, pour sa part, se base sur les règles de sémantiques et les règles de phonologie. Chomsky définit ces deux concepts de la manière suivante : « *le composant syntaxique d'une grammaire doit caractériser pour chaque phrase une*

*structure profonde qui en détermine l'interprétation sémantique et une structure de surface qui en détermine l'interprétation phonétique* » (Chomsky, 1971, p. 31).

Comme Chomsky l'expose plus en détails dans son ouvrage de référence *Linguistique Cartésienne*, il est question de discerner la linguistique profonde de celle de surface comme si le langage était porteur de deux épaisseurs : « *Nous pouvons distinguer entre la "structure profonde" d'une phrase et sa "structure superficielle". La première est la structure abstraite basique qui détermine son interprétation sémantique ; la seconde, l'organisation superficielle d'unités qui déterminent l'interprétation phonétique et qui est mis en relation avec la forme physique de l'expression effective* » (Chomsky, 1966, p.78).

Dans son ouvrage « *Structures syntaxiques* », N. Chomsky se propose de mettre en application, au sein de la machine, ce processus de séparation et de dissocier ces deux épaisseurs car c'est au niveau de la structure superficielle, c'est-à-dire en ce qui concerne l'organisation superficielle des unités que la machine est capable d'identifier et de reconnaître les éléments d'un corpus.

Comme l'expose Chomsky, dans le cas où une grammaire soit implantée au préalable dans la machine, nous obtenons une reconnaissance syntaxique des unités. Chomsky propose, à cet effet, un schéma représentatif de ce processus :

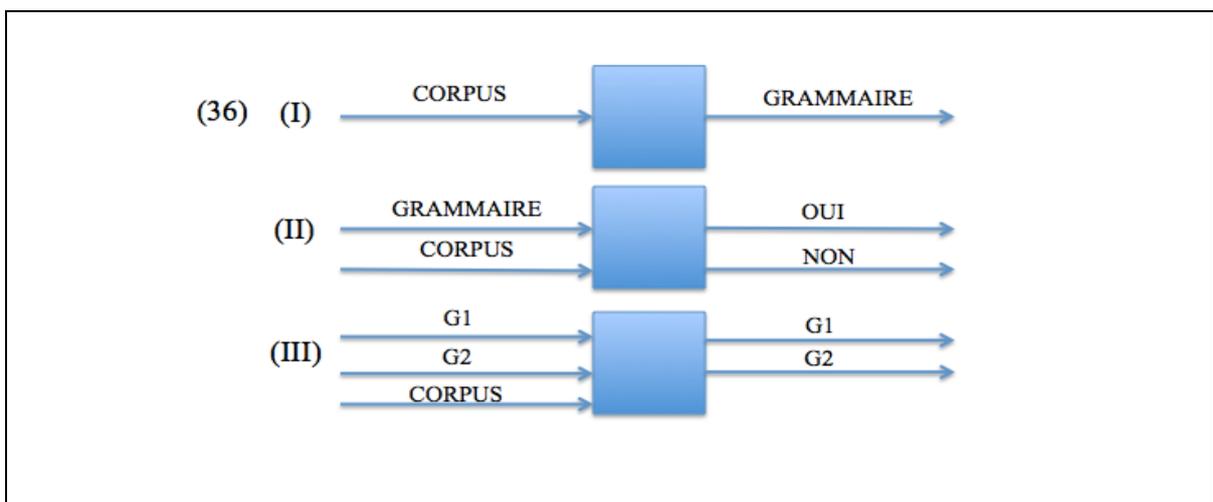


Figure 1 : Des buts de la théorie linguistique (Chomsky, 1969, p.57)

Dans ce schéma, Chomsky décompose les différentes étapes de reconnaissance de la machine. Dans un premier temps (I), il insère le texte dans la machine (en entrée), puis en extrait une grammaire (en sortie). C'est ce qu'il nomme la *procédure de découverte* au cours de laquelle il a recours à des considérations de probabilités dans le but de distinguer automatiquement les phrases grammaticales des phrases non grammaticales. Les phrases dites grammaticales étant celles qui sont hétérogènes « *La différence tient au fait que la notion de "correction" recouvrait des choses assez hétérogènes* » (Ruwet, 1966 : 29).

Dans un second temps, il reproduit la même opération, mais il y introduit à la fois le corpus ainsi que cette grammaire qu'il a obtenue en sortie lors de la première opération. La machine va alors reconnaître ce qu'on lui a appris et distinguer par « oui » les phrases dites grammaticales et par « non » les phrases non grammaticales, c'est ce qu'il nomme la *procédure de décision*.

En dernier lieu, il introduit dans la machine le corpus ainsi que différentes grammaires obtenues de la procédure de décision d'autres corpus afin de faire choisir à la machine, parmi ces grammaires quelle est celle qui est relativement la meilleure, c'est ce qu'il nomme la *procédure d'évaluation*.

Nous citons, ici, l'extrait dans lequel Chomsky définit ces différentes phases :

La figure (36 I), représente une théorie conçue comme une machine avec un corpus à l'entrée et une grammaire à la sortie ; c'est donc une théorie qui fournit une procédure de découverte. (36 II) est une machine qui a, à l'entrée, une grammaire et un corpus et, à la sortie, les réponses « oui » et « non », indiquant si la grammaire est ou non la bonne ; c'est là le schéma d'une théorie fournissant une procédure de décision. (36 III) représente une théorie ayant, à l'entrée, les grammaires G1, G2 et le corpus et, à la sortie, la grammaire G1 ou G2 considérée comme la meilleure : cette théorie fournit une procédure d'évaluation. (Chomsky, 1969, p. 57)

Nous en concluons que, Chomsky, en exposant son cadre de la théorie générative, proposa une étude du processus linguistique à travers l'étude méthodique du système syntaxique. Cela aida grandement aux avancées du Traitement Automatique des Langues car il s'agissait, pour la première fois,

d'aider la machine à identifier le sens des mots grâce au système syntaxique. Conception justifiée par le fait que Chomsky a estimé qu'il était plus concevable d'isoler ce domaine plutôt qu'un autre phénomène cognitif :

Il est naturel [...] de supposer que l'interprétation sémantique d'une phrase est déterminée par le contenu sémantique intrinsèque des items lexicaux, et par la manière dont ces derniers sont reliés entre eux, au niveau de la structure profonde. Supposer cela [...] revient à dire que ce sont les structures profondes qui déterminent l'interprétation sémantique, sous l'effet des règles d'interprétation sémantique. Dans cette théorie, donc, les structures profondes sont tenues de remplir plusieurs conditions. Elles déterminent, tout d'abord, la représentation sémantique. Ensuite, elles sont converties en structures de surface bien formées par des transformations grammaticales. Elles satisfont, enfin, l'ensemble des conditions formelles définies par les règles de base. (Chomsky, 1975, p. 13)

En cette même année : 1975, la machine devient réellement un outil révolutionnaire car la Communauté Européenne, qui devait faire face à une demande exponentielle de traductions, entreprit de faire des recherches dans l'optique du traitement informatique et notamment de la traduction automatique. La Communauté Européenne décida donc de consacrer et d'investir de nombreux fonds conséquents dans ce sens.

Aujourd'hui et plus que jamais, le traitement informatique représente encore, et il est important de le rappeler, un marché en pleine expansion. Dénotons que, la détection des mots, grâce à ces différents outils, est un intérêt socio-économique fort qui amasse des sommes colossales car les entreprises peuvent extraire des mots clés d'immenses bases de données qu'elles peuvent ensuite analyser, contrôler, manipuler et revendre à leur guise<sup>4</sup>.

### **1.2.2. Le TAL : une nouvelle réalité langagière et financière**

---

<sup>4</sup> La loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles tente de durcir les clauses de la loi fondatrice du 6 janvier 1978 « informatique et liberté » cependant les utilisateurs demeurent encore peu conscients des enjeux et sont abusés facilement par les entreprises.

Au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, la Seconde Guerre mondiale permit aux Etats-Unis de fortifier son économie qui se veut toujours plus capitaliste et planétaire et le langage y est également un vecteur d'influence « *C'est la Seconde Guerre mondiale qui a permis aux Etats-Unis d'organiser une grande zone et de se rapprocher, sans jamais vraiment y atteindre, de son rêve d'une économie capitaliste à l'échelle planétaire* » (Chomsky, Farhi, Fitt, Vigier, 1976 : 17).

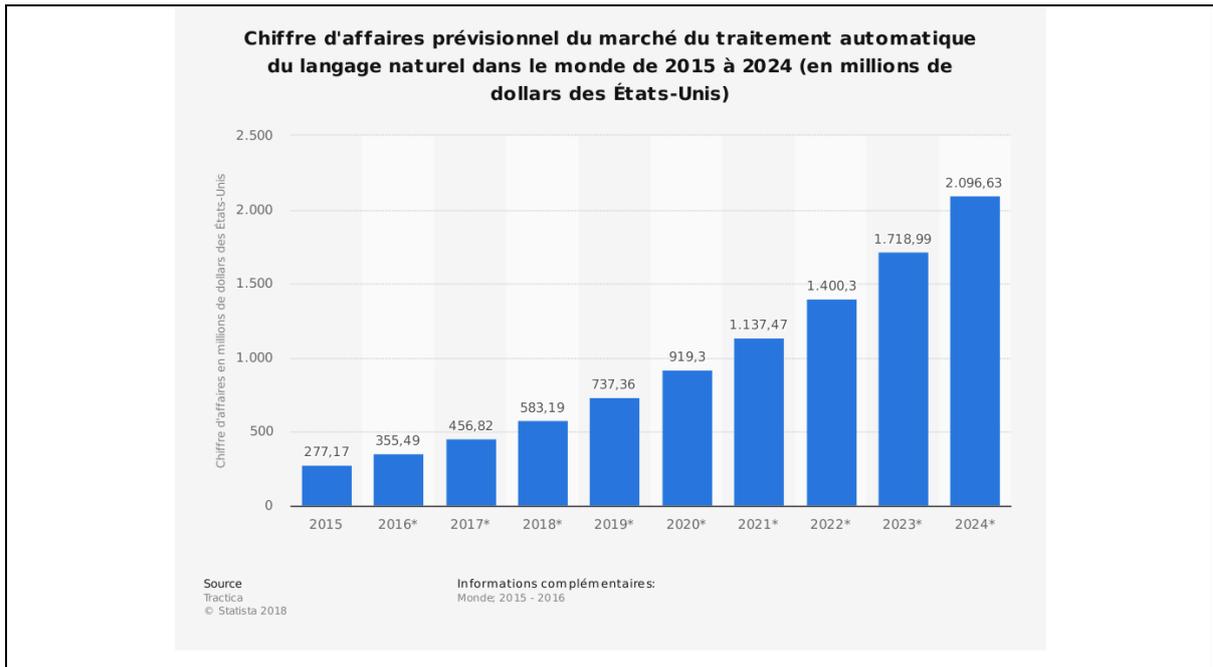
Comme le souligne Chomsky, au XX<sup>ème</sup> siècle les guerres ont affaibli l'Europe au profit des États-Unis « *Les Etats-Unis étaient déjà la plus grande puissance économique du monde, et de loin, longtemps avant la Seconde Guerre mondiale, mais pas un acteur central de sa gestion. La guerre a changé cette situation* » (Chomsky, 2003, p. 206).

Actuellement, les statistiques textuelles sont l'un des principaux intérêts des entreprises les plus puissantes au monde, notamment de grands groupes américains tels que Wal-Mart, Exxon Mobil, Apple, etc. En somme, le mot est devenu l'un des vecteurs économiques premier. Preuve à l'appui, l'industrie de la statistique textuelle représente des chiffres vertigineux qui ne cessent de croître depuis l'apparition des nouvelles technologies et, notamment, de l'annonce publique du World Wide Web en 1991.

On constate, par exemple, dans le diagramme en bâton que nous proposons ci-dessous, que la valeur mondiale du marché du TAL s'élevait à environ 583 millions de dollars en 2018<sup>5</sup> :

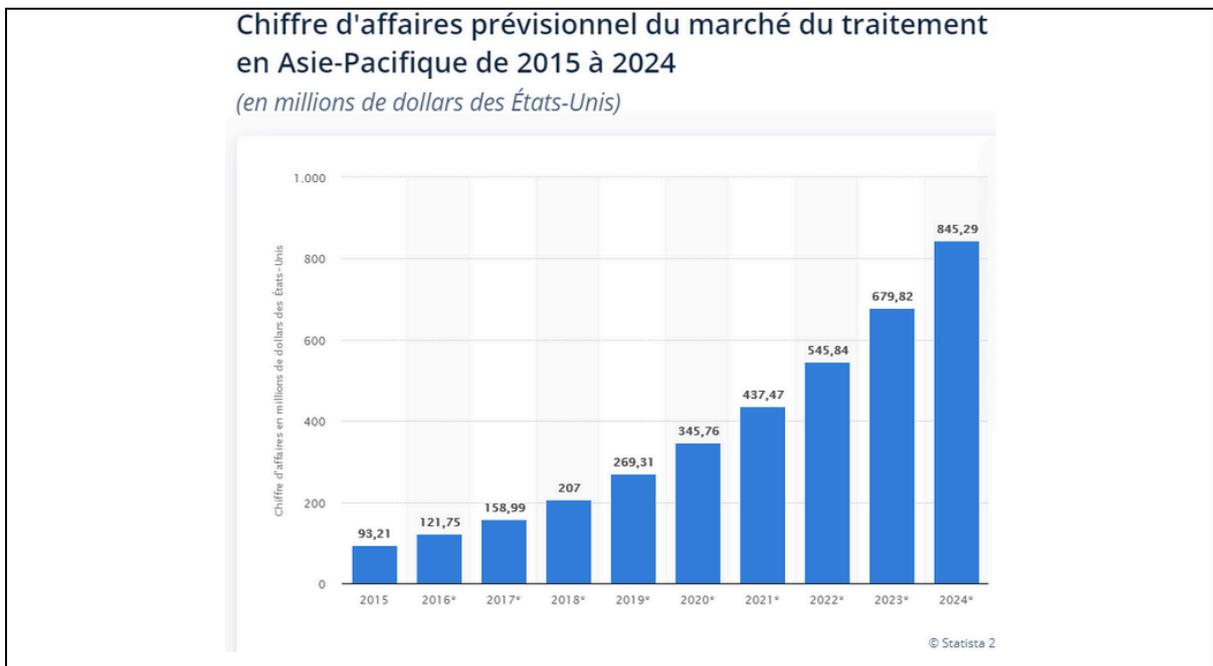
---

<sup>5</sup> Tractica. (mars 31, 2016). <https://fr.statista.com/statistiques/639164/revenus-traitement-automatique-langage-naturel-monde>. Consulté le 03/07/2018.



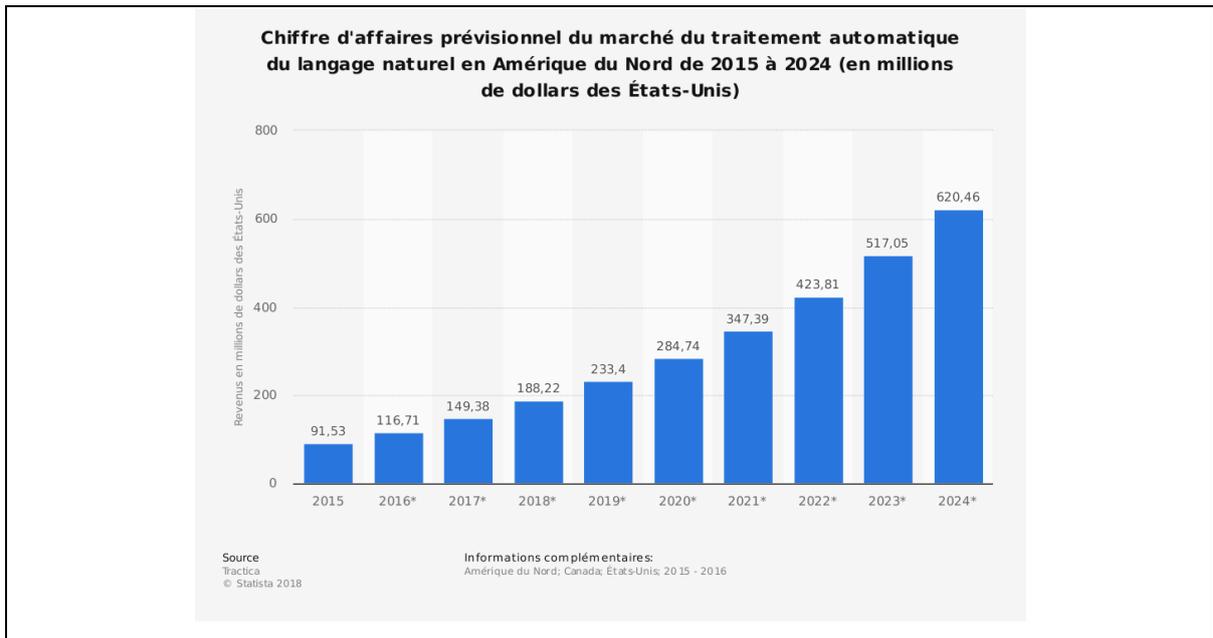
**Figure 2 : Chiffre d'affaires prévisionnel du marché du TAL dans le monde<sup>6</sup>**

Si on s'intéresse de plus près à la répartition de ce chiffre d'affaire dans les différents pays du monde, les résultats sont, eux-aussi, significatifs (confère figures 3, 4 et 5) :

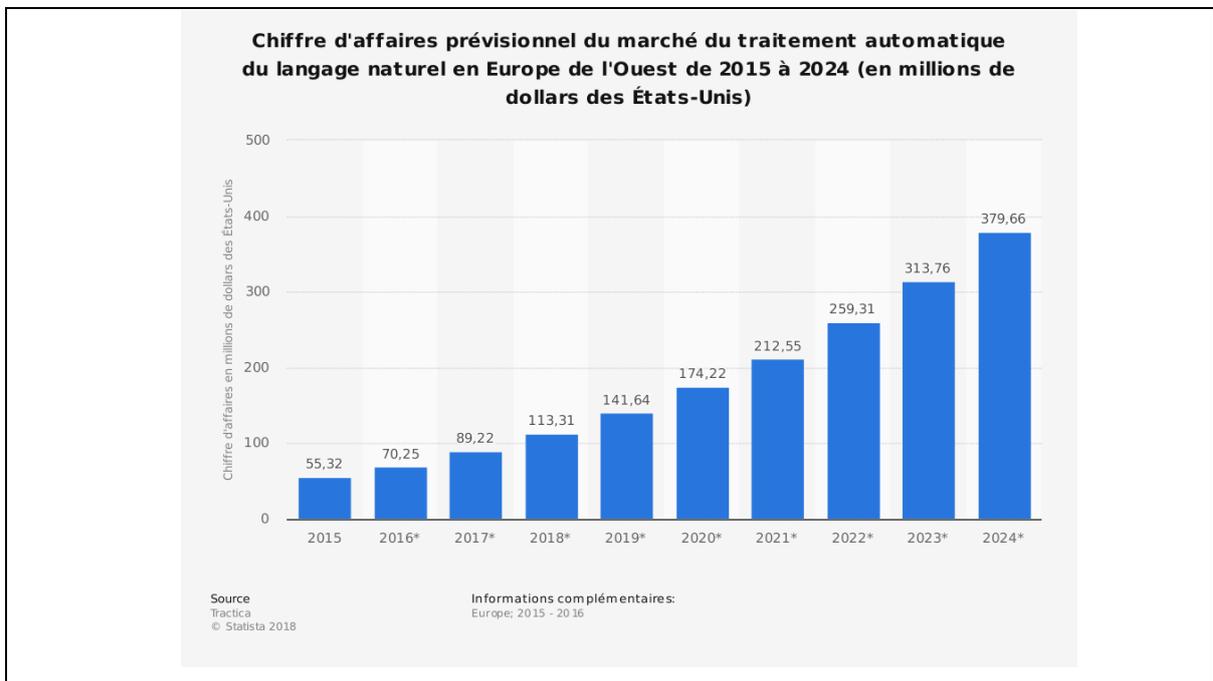


**Figure 3 : Chiffre d'affaires prévisionnel du marché du TAL en Asie Pacifique de 2015 à 2024<sup>7</sup>**

<sup>6</sup> Tractica. (mars 31, 2016). <https://fr.statista.com/statistiques/639164/revenus-traitement-automatique-langage-naturel-monde>. Consulté le 03/07/2018.



**Figure 4 : Chiffre d'affaires prévisionnel du marché du TAL en Amérique du Nord de 2015 à 2024<sup>8</sup>**



**Figure 5 : Chiffre d'affaires prévisionnel du marché du TAL en Europe de l'Ouest de 2015 à 2024<sup>9</sup>**

<sup>7</sup> Tractica. (mars 31, 2016). <https://fr.statista.com/statistiques/639164/revenus-traitement-automatique-langage-naturel-monde>. Consulté le 03/07/2018.

<sup>8</sup> Tractica. (mars 31, 2016). <https://fr.statista.com/statistiques/639164/revenus-traitement-automatique-langage-naturel-monde>. Consulté le 03/07/2018.

On constate, concernant l'Asie et surtout les pays qui font partie de l'Asie Pacifique, que ce continent est le premier à investir en Traitement Automatique du Langage Naturel au niveau mondial. Celui-ci regroupe l'ensemble des pays et territoires où la technologie de pointe se concentre (Chine, Japon, Corée du Sud, etc.) et dont le chiffre d'affaires prévisionnel s'élève à 207 millions de dollars en 2018.

L'Asie Pacifique est suivie par l'Amérique du nord (États-Unis, Canada et Mexique) avec un chiffre d'affaires prévisionnel d'environ 188 millions de dollars aux États-Unis et au Canada (confère figure 4) et ensuite par les pays de l'Europe de l'ouest (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse) avec une valeur de marché qui s'élevait à environ 113 millions de dollars en 2018 (confère figure 5).

Grâce à ces différents diagrammes en bâtons exprimant le chiffre d'affaires prévisionnel du marché du Traitement Automatique du Langage Naturel de 2015 à 2024, nous pouvons élaborer un classement selon le chiffre d'affaires du marché du TAL de chaque continent en 2018 :

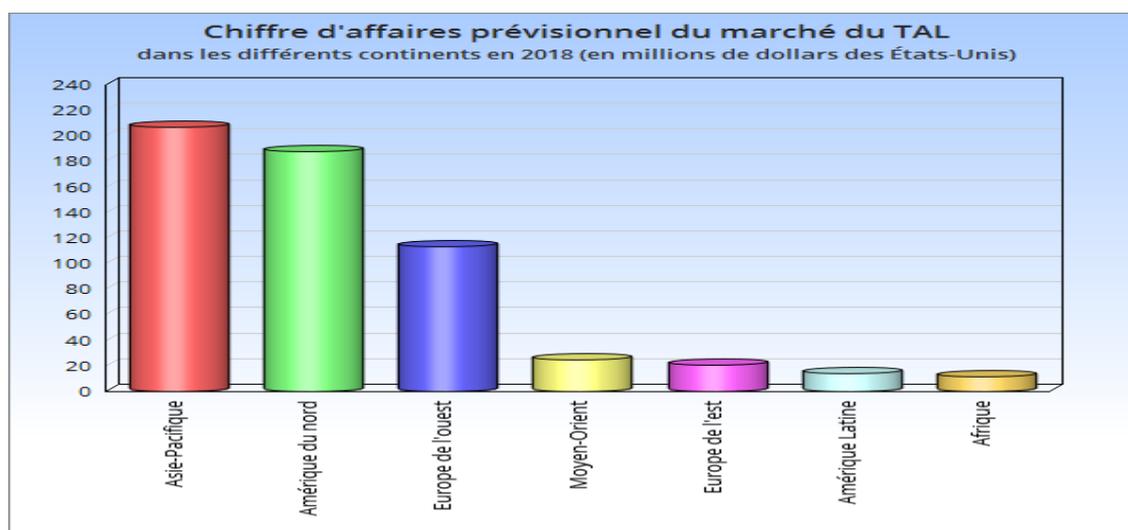


Figure 6 : Classement des différents continents selon le chiffre d'affaires investi dans le TAL

<sup>9</sup> Tractica. (mars 31, 2016). <https://fr.statista.com/statistiques/639164/revenus-traitement-automatique-langage-naturel-monde>. Consulté le 03/07/2018.

Nous constatons que l'Asie-Pacifique est la première zone en 2018 avec un chiffre d'affaire d'environ 207 millions de dollars, suivie de l'Amérique du nord avec un chiffre d'affaire d'environ 188 millions de dollars ; vient ensuite l'Europe de l'ouest avec un chiffre d'affaire d'environ 113 millions de dollars, puis le Moyen-Orient avec un chiffre d'affaire d'environ 25 millions de dollars, l'Europe de l'est avec environ 21 millions de dollars, l'Amérique Latine avec environ 14 millions de dollars et enfin l'Afrique avec environ 12 millions de dollars.

Une légère différence d'environ 53 millions de dollars entre l'Amérique du nord et l'Europe, plaçant ainsi notre continent en troisième position de ce classement sur les sept ensembles géographiques répertoriés. Soit un chiffre d'affaire total de 583 millions de dollars en 2018.

Dans le contexte du marketing digital, l'analyse exhaustive des mots clés (keywords) permet aux agents commerciaux d'évaluer, de façon extrêmement précise, l'intérêt des consommateurs afin de pouvoir ainsi cibler et orienter leur consommation à très grande échelle.

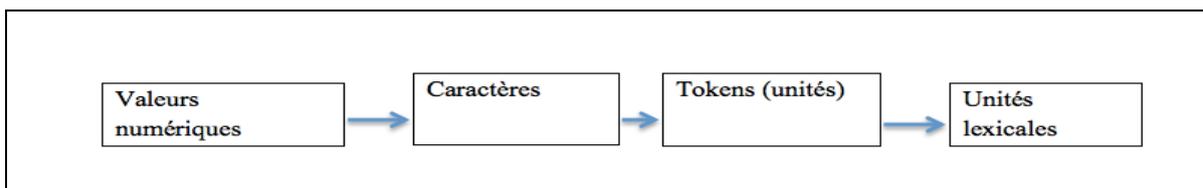
Toutefois, dans notre cas, ce qui explique cet engouement pour la statistique textuelle est sans doute cette persévérance pour une recherche d'information pertinente, précise et extrêmement sophistiquée autour du mot car, comme nous l'avons souligné auparavant, celui-ci est porteur d'informations qui peuvent se révéler être extrêmement précieuses, tant sur le plan économique que scientifique voire même politique.

### **1.2.3 Les humanités numériques**

Au niveau scientifique, ce contexte d'informatisation des bibliothèques et d'automatisation de la recherche documentaire est relativement récent et est propre à notre siècle. La statistique textuelle permet désormais, entre autres, de reconnaître automatiquement les mots. Son processus se hiérarchise en quatre étapes : le découpage de la chaîne, son analyse morphologique, syntaxique et enfin sémantique. Nous citons, à l'appui, les paroles de Fabrice Issac « *L'analyse*

*automatique d'un texte se décompose traditionnellement en étapes successives : le découpage de la chaîne graphique ou orale, l'analyse morphologique, l'analyse syntaxique et l'analyse sémantique » (Issac, 2014 : 22).*

Nous pourrions schématiser ce processus informatiquement antérieurement verbalisé de la manière suivante :



**Figure 7 : Flux du processus de l'analyse automatique**

Grâce à cette configuration au sein de notre machine, des liens hypertextes (catégories grammaticales, concordances, cooccurrences, etc.) peuvent être sollicités à travers une simple requête, ce qui est significatif pour le travail de recherche en science humaine.

En ce qui concerne le domaine scientifique du TAL, cette nouvelle approche théorique représente une source intarissable de perspectives et d'interprétations pour le lecteur, lui proposant ainsi d'autres parcours de lectures sur des corpus de texte, par l'observation de la fréquence et de la disposition des mots, mais aussi et surtout par leur contextualisation.

Il s'agit là d'une linguistique de corpus au sens où la définit W. Teubert « *La linguistique de corpus a été développée pour extraire d'un corpus les connaissances linguistiques nécessaires à l'enseignement des langues ; un corpus étant un ensemble collecté et ordonné de données langagières réelles* » (Teubert, 2009 : 1).

Concernant les auteurs français, ils qualifient la linguistique de corpus comme « *de grandes collections textuelles monolingues ou bilingues qu'il s'agit d'étiqueter, d'analyser ou d'aligner* » (Daille & Romary, 2001 : 343).

Cette première prise de contact synthétique du corpus permet de mettre en évidence les spécificités et les contrastes significatifs ou encore les phénomènes

qui se répètent dans le discours. En effet, cette approche automatisée sur l'ensemble du corpus apporte des connaissances, des éléments curieux ou singuliers qui devront être interprétés avec précaution. Néanmoins, elle propose, d'emblée, un certain recul par rapport à l'ensemble du texte car elle en extrait des informations brutes et les positionne par ordre de fréquence selon les différentes requêtes sollicitées.

On parle alors d'un ensemble de résultats structurés qui peuvent représenter un facteur d'ouverture ou de nouvelles pistes de réflexion car, comme le souligne la linguistique et membre du CNRS Bénédicte Pincemin, il s'agit d'une « *réalité langagière devenue un terrain d'observation important et très riche pour les sciences humaines et sociales* » (Pincemin, 2008).

En somme, les fonctions d'exploration et de synthèse du TAL sont au service d'une vision globale, qualitative et quantitative proposant une pluralité de résultats qu'il faudra, par la suite, mettre en corrélation pour de possibles interprétations.

#### **1.2.4. Limites et perspectives**

L'usage des programmes de TAL dans le domaine de l'enseignement présente des perspectives intarissables et en phase avec notre ère informatisée. Les mots y sont identifiés de manière extrêmement exhaustive et cela grâce à des programmes robustes et puissants. Il s'agit de la matérialisation d'un outil qui va permettre aux enseignants et chercheurs d'avoir accès à des analyses toujours plus précises et rigoureuses. Toutefois, il ne serait pas scrupuleux de notre part de ne pas évoquer les limites que ces apprentissages pourraient représenter dans ce domaine précis.

Il est évident que les systèmes d'apprentissage des langues assistés par ordinateur ne répondent pas toujours au besoin des enseignants et sont encore loin des attentes de ceux-ci car, d'une part, ce sont des outils indiqués pour des niveaux avancés de la langue et, d'autre part, le corps enseignant doit avoir des

compétences informatiques préalables ou poussées pour être en mesure de manipuler et exploiter à bon escient ce type d'instrument.

Il va sans dire que cela est encore un frein important dans le domaine de l'enseignement car les enseignants ont l'impression de s'éloigner de leur discipline première qui est celle de la langue ou de la didactique pour aller vers celle de l'informatique.

Toutefois, cet enseignement depuis une perspective différente pourrait améliorer considérablement la maîtrise de la langue pour des niveaux avancés, car en faisant des analyses lexicométriques et textométriques sur corpus, il sera possible de motiver les apprenants à faire une approche des textes de manière tout à fait différente et en accord avec ces apprenants qui sont considérés comme des natifs digitaux.

Notre ambition sera donc celle d'implanter des automatismes d'analyses très complexes à la fois lexicales, syntaxiques et sémantiques et le tout analysé par ordinateur afin qu'il n'y ait pas de possibles erreurs.

Il s'agira d'un processus de lecture totalement différent qui pourra recentrer l'attention sur le mot et son importance à travers différents procédés et manipulations (fréquences, concordances, cooccurrences, etc.) que l'apprenant s'appropriera de manière autonome et individuelle.

Nous serons ainsi face à un apprentissage de la langue via un corpus de documents authentiques et digitalisés, pour des étudiants d'un niveau avancé dont l'approfondissement et la maîtrise de la langue se ferait avec des méthodes similaires à celles d'un étudiant natif.

### **1.3. État de l'art**

Force est de constater qu'il y a encore peu d'avancées concrètes en ce qui concerne l'apprentissage d'une langue à travers les outils de TAL. Certes, il y a des recherches à cet égard et un engouement important notamment dans la

branche de la traduction automatique, mais signalons que notre objectif est tout autre puisqu'il s'agit de l'usage des outils de TAL dans un apprentissage monolingue et non bilingue. Notre intention étant celle de la maîtrise de l'apprentissage monolingue, d'en comprendre ses nombreux mécanismes pour pouvoir ensuite aller, plus naturellement, vers ceux de la traduction.

Dans cette même perspective, nous pouvons citer, par exemple, les travaux de recherches de Yan Rui où il a été question d'élaborer un corpus et d'utiliser des outils de TAL pour aboutir à une technique d'aide à la rédaction scientifique et cela à travers les patrons lexico-sémantiques « *Dans notre étude, la linguistique de corpus permet d'observer les comportements sémantiques et syntaxiques des verbes [...] et d'identifier les patrons lexico-sémantiques des verbes du Lexique Scientifique Transdisciplinaire dans l'écrit scientifique* » (Rui, 2017). Un ensemble d'investigations à la croisée de plusieurs disciplines et qui cherchent à démontrer l'intérêt de frayer de nombreux chemins dans cette voie.

Un autre aspect de la jointure entre le TAL et la didactique serait celui de l'apprentissage des langues assisté par ordinateur (ALAO) car, comme le définit Chanier, il s'agit d'un « *environnement informatique orienté vers l'acquisition des langues recouvrant deux axes de recherche et développement tels que les environnements permettant d'effectuer des recherches fondamentales sur l'acquisition des langues au travers d'une interaction avec l'ordinateur et les environnements d'apprentissage finalisés pour l'acquisition de compétences linguistiques en écriture, lecture, oral, conçu à partir d'approches pédagogiques multiples* » (Chanier, 1998).

À cet effet, nous pouvons citer également les recherches d'Abdelkarim Mars où il a été question de mettre en place une architecture complète d'un système multilingue pour l'apprentissage des langues assisté par ordinateur afin de faciliter l'apprentissage des étudiants de langues étrangères en créant notamment un générateur de feedback « *qui permet de corriger les fautes des apprenants et générer un feedback pédagogique pertinent qui permet à l'apprenant de cerner ses fautes* » (Mars, 2016).

Nous pourrions encore citer les travaux de Jean-Gabriel Ganascia et Isabelle Audras où il est question de travailler la notion de style produit par l'apprenant en se basant sur les erreurs de style que l'outil de TAL est capable de détecter « [...] *les erreurs de style jouent un rôle d'indicateur du niveau de langue atteint pour le formateur, qui sur la base de ces erreurs (types d'erreurs, fréquences de l'erreur) établissent un programme de remédiation* » (Audras, Ganascia, 2006).

Soulignons que ces différentes thèses et études ont été menées sur de nombreux logiciels de TAL présentant chacun des aspects distincts et dont les atouts et les inconvénients étaient à évaluer. Il nous a donc paru judicieux de nous attacher à les exposer dans le chapitre suivant.

### **1.3.1. Panoramas de quelques logiciels de TAL pour l'enseignement**

#### **1.3.1.1. Iramuteq**

Iramuteq est un logiciel multiplateforme dont les données sont réalisées et traitées en python. Il fait appel au logiciel R. Il s'agit d'un logiciel libre et ouvert de statistiques textuelles classiques. Ce logiciel est développé au sein du laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales (LÉRASS, université de Toulouse) et soutenu par le LabEx « structuration des mondes sociaux ». Il permet une lemmatisation simple, sans désambiguïsation, ainsi que la création de classes de type champ lexical. Sa méthode de classification se base sur celle de Max Reinert.

#### **1.3.1.2. Nooj**

Nooj est un logiciel qui propose une approche linguistique pour les unités numériques. Il permet de créer des artefacts très performants qui matchent de façon très précise. Son fonctionnement repose sur le modèle de grammaire formelle de Noam Chomsky qui s'articule en quatre classes : les grammaires à états finis, les grammaires sans contexte, les grammaires contextuelles et les grammaires non restreintes. Nooj a été développé par Silberztein et la communauté de linguistiques et utilisateurs d'INTEX sur l'approche Lexicon-Grammar de la LADL de Maurice Gross.

### **1.3.1.3. Hyperbase**

Hyperbase est un logiciel libre d'exploration documentaire et statistique des textes. Il est développé par Étienne Brunet et Laurent Vanni au sein de l'UMR Bases, Corpus, Langage ainsi que du CNRS et de l'Université de Nice Sophia Antipolis. Ce logiciel offre de multiples fonctions documentaires et statistiques.

Comme fonctions documentaires nous pouvons, entre autres, souligner la navigation hypertexte dans le corpus par mots-clés ou la visualisation des contextes et des concordances d'une unité.

Comme fonctions statistiques nous pouvons relever le calcul des spécificités et graphes de distribution des unités linguistiques du corpus, les calculs de distances, les représentations arborées, la reconnaissance verbale, les cooccurrences ou encore la comparaison statistiques avec le Trésor de la Langue Française, GoogleBooks et le British National Corpus.

### **1.3.1.4. Lexico 5**

Le logiciel Lexico 5 propose de nombreuses fonctions comme la segmentation, les concordances, les partitions, les spécificités ou encore les analyses factorielles. Ce logiciel permet à l'utilisateur de garder la maîtrise de l'ensemble

des processus lexicométriques depuis la segmentation jusqu'à l'édition des résultats finaux. On peut y analyser la répartition des unités plus complexes composées de séquences de forme comme les segments répétés ou les couples de formes en cooccurrence.

### **1.3.1.5. TXM**

La plateforme TXM peut analyser de très grand corpus. Elle construit des sous-corpus, des partitions et une version HTML de base. Elle réalise des concordances, elle calcule les fréquences, les cooccurrences statistiques, les spécificités statistiques et les analyses factorielles. Elle accepte une multitude de sources textuelles et propose différents modules d'importation. Elle possède une application automatique des outils de TAL. Cette plateforme est fréquemment utilisée pour des projets dans le domaine des humanités car elle est très complète et quelque peu intuitive. Ce sont bien là ces deux points forts qui vont déterminer notre choix vers cet outil de TXM et non pas vers un autre.

## **1.4. Notre outil pour l'enseignement : TXM**

### **1.4.1. Un analyseur textuel open-source made in France**

Le projet de Textométrie de l'Université de Lyon (Fédération des recherches et développements) ainsi que les fondateurs de la plateforme logicielle ouverte TXM dont le logiciel open-source est en libre accès et partage, évoluent autour d'une communauté d'utilisateurs de plus en plus volumineuse et dont le but est le partage et l'approfondissement des connaissances pour un projet commun :

*L'équipe de développement met à disposition des utilisateurs de nombreux documents de méthode de travail, de manuels ou encore de*

*site web<sup>10</sup> où il est possible d'échanger autour du programme afin d'approfondir et de partager ses connaissances en la matière. Il est diffusé gratuitement et donne systématiquement accès à ses sources ce qui lui vaut une transparence totale et la possibilité à chacun de l'améliorer au bénéfice de la communauté des utilisateurs » (Pincemin, Heiden, 2008).*

Cela nous semble également un avantage considérable dans le domaine de l'enseignement car les enseignants peuvent se perfectionner de façon autonome et autodidacte et leurs étudiants peuvent également le faire. Ils peuvent même être amenés à entrer en contact directement avec de nombreux autres utilisateurs francophones ou anglophones du monde entier, ce qui est tout à fait pertinent dans le domaine scientifique et surtout en adéquation avec notre ère actuelle de la communication et de la globalisation.

Faisant écho à cette même philosophie du partage et des connaissances en libre accès, nous pouvons citer également Chanier et Ciekanski qui ont publié tout un article sur l'utilité du partage des corpus pour l'analyse des interactions en ligne en situation d'apprentissage dans lequel ils font l'éloge de cette vision de réseau et d'intérêt commun « *Le récent développement des environnements multimodaux d'échanges synchrones en ligne suscite l'engouement de plus en plus de formateurs et d'apprenants depuis une décennie, en particulier dans le domaine de l'apprentissage des langues* » (Chanier & Ciekanski, 2010).

D'autre part, TXM est un programme français développé par le Laboratoire IHRIM de l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon. Les contenus de notre plateforme sont donc en langue française, ce qui est un atout indispensable pour nos étudiants en Français Langue Étrangère (FLE).

Par surcroît, c'est également la possibilité de répandre et de diffuser la langue française face à la langue internationale actuelle, c'est-à-dire l'anglais, qui s'est fortement propagée, notamment, grâce aux nouvelles technologies et aux programmes informatiques. Les étudiants amélioreront ainsi leurs compétences

---

<sup>10</sup> <http://textometrie.ens-lyon.fr/?lang=fr>

tant sur le fond que sur la forme car ils pourront mettre en pratique leurs connaissances en langue et en informatique.

Enfin, la plateforme TXM combine des techniques puissantes et originales pour l'analyse de très grands corpus de textes, ce qui s'avère indispensable pour des calculs précis et fiables. Il s'agit d'une plateforme extrêmement performante car elle permet de nombreuses manipulations qui se révéleraient être fastidieuses et complexes si elles devaient être réalisées manuellement.

À cet effet, il nous a paru important d'exposer, dans le sous-chapitre suivant, les différentes fonctionnalités de cette plateforme.

### **1.4.2. Principales fonctions de TXM**

- Elle construit des sous-corpus à partir de différentes métadonnées (propriétés) des textes (ex. : date de publication, auteur, type de texte, thème).
- Elle construit des partitions, à partir de ces propriétés qui lui permettent d'appliquer des calculs de contraste entre les textes ou entre groupes de textes.
- Elle produit des concordances à partir de recherches de motifs lexicaux complexes construits eux-mêmes à partir des propriétés de mots.
- Elle calcule le vocabulaire d'ensemble d'un corpus ou la liste des valeurs attestées d'une propriété de mot donnée grâce à son dictionnaire électronique interne.
- Elle construit différents tableaux de contingence croisant les mots, les textes et leurs structures.
- Elle calcule la liste des mots apparaissant de façon préférentielle dans les mêmes contextes qu'un motif lexical complexe (cooccurrences statistiques).

- Elle calcule les mots, ou les propriétés de mots, particulièrement présents dans une partie du corpus (spécificités statistiques).
- Elle calcule des visualisations du corpus sous forme de cartographie de mots, de propriétés ou de textes (analyse factorielle des correspondances).
- Elle peut construire un corpus à partir de diverses sources textuelles (différents modules d'importation sont disponibles).
- Elle permet un étiquetage morphosyntaxique et lemmatisé pour différentes langues. Les résultats de cet outil sont accessibles dans la plateforme sous forme de jeu d'étiquettes morphosyntaxiques pour le français.
- Elle exporte tous les résultats au format CSV pour les listes et au format SVG pour les graphiques.

Cette plateforme propose également un étiquetage morphosyntaxique automatisé grâce à TreeTagger<sup>11</sup>.

### 1.4.3. Étiquetages morphosyntaxiques

La méthode d'étiquetage morphosyntaxique consiste, pour chaque token d'un texte, à chercher sa présence dans le dictionnaire électronique et à y ajouter les informations rattachées, c'est-à-dire qu'il est question d'associer à chaque unité textuelle des informations morphosyntaxiques (lemmes, catégories grammaticales, genre, nombre, temps, etc). Comme le définissent Vergne et Giguet « *Le "tagging", ou "étiquetage", ou "marquage", consiste à affecter une "étiquette" ("tag" ou catégorie) à chaque « "mot" » d'un texte* » (Vergne & Giguet, 1998).

Cependant, il est nécessaire de signaler que, malheureusement, certains mots vont générer des ambiguïtés. En effet, nous nous trouverons confrontés aux

---

<sup>11</sup> Logiciel étiqueteur indépendant académique compatible avec TXM.

phénomènes d'homonymies, d'homographes ou de polysémies. Comme l'indique Gaston Gross « [...] *quand il y a ambiguïté potentielle, c'est presque toujours l'interprétation idiomatique qui est la bonne, sauf en cas de jeux de mots* » (Gross, 1982 : 151-185). En d'autres termes, cette notion renvoie à l'ensemble des notions perçues comme figées par les usagés d'une langue.

Nous devons donc tenir en compte cette difficulté qui s'identifie également à travers les mots composés. Fabrice Issac fait le constat suivant : « *Les problèmes vont donc se concentrer sur les mots composés et plus généralement là où il y a une incongruence syntaxique, c'est-à-dire les formes polylexicales plus ou moins figées* » (Issac, 2014 : 35).

Il nous semble judicieux d'ouvrir, à ce sujet, une parenthèse concernant l'étiquetage sémantique puisque, rappelons-le, notre machine dispose d'un étiquetage morphosyntaxique mais non sémantique. Comme le définissent Isabel Uzcanga Vivar et Emmanuel Cartier, l'étiquetage sémantique est une indication informatique qui permet d'attribuer un sens au mot « *Chaque étiquette sémantique est une balise informatique [...]* » (Uzcanga, 2010), « *L'objectif d'un étiquetage sémantique des textes est d'attribuer à des unités linguistiques données un "sens"* ». (Cartier, 2009).

À la fin des années 90, André Salem avait annoncé que les corpus porteurs d'annotations sémantiques en étaient seulement à leurs prémices « *À l'heure actuelle, ces corpus porteurs d'annotations sémantiques n'existent cependant qu'à l'état embryonnaire [...]* » (Salem, 1998), mais il prévoyait déjà que leur développement se ferait rapidement « [...] *on peu s'attendre dans les prochaines années à l'apparition et au développement des corpus porteurs d'annotations sémantiques* » (Salem, 1998). Toutefois, s'il s'avère que les étiquetages sémantiques sont de plus en plus présents parmi nos dictionnaires électroniques, ce n'est pas toujours le cas en ce qui concerne nos programmes informatiques.

Dans notre cas, et afin de pallier à cette difficulté, nous nous proposerons d'adopter une méthode dite hybride, alliant une lecture automatique à une lecture manuelle en ayant recours à une consultation locale des mots au sein de leurs

contextes. De cette manière, il nous sera possible de désambigüiser avec certitude.

Enfin, et comme le signale Jean-Marc Leblanc dans sa thèse sur les discours politiques de la cinquième république, le TAL permet désormais une approche sur trois points fondamentaux : indexations, concordances et recherche de mots. Il en précise les différents rouages :

Ces trois outils dont la terminologie n'est pas encore fixée témoignent de la démarche globale des auteurs : examiner la ventilation du vocabulaire en s'appuyant sur un index hiérarchique, déterminer le sens exact d'un emploi par le retour au texte au moyen des concordances [...], enfin, une préoccupation stylistique, ou stylométrique, sur la richesse du vocabulaire (Leblanc, 2005).

Concernant le jeu d'étiquettes morphosyntaxiques<sup>12</sup> de TXM, nous en donnons la liste que celui-ci propose lorsqu'il identifie et classe les mots du corpus grâce à TreeTagger. Précisons que ce sont ces mêmes abréviations qui vont nous permettre de créer des requêtes afin de matcher les informations requises au sein de notre corpus :

ABR abréviation

ADJ adjectif

ADV adverbe

DET:ART article

DET:POS pronom possessif (ma, ta...)

INT interjection

KON conjonction

NAM nom propre

NOM nom

NUM numéral

PRO pronom

PRO:DEM pronom démonstratif

PRO:IND pronom indéfini

PRO:PER pronom personnel

---

<sup>12</sup> Valeurs de la propriété « frpos » pour le modèle de français contemporain.

PRO:POS pronom possessif (mien, tien...)  
PRO:REL pronom relatif  
PRP préposition  
PRP:det préposition plus article (au, du, aux, des)  
PUN ponctuation  
PUN:cit ponctuation de citation  
SENT balise de phrase  
SYM symbole  
VER:cond verbe au conditionnel  
VER:futu verbe au futur  
VER:impe verbe à l'impératif  
VER:impf verbe à l'imparfait  
VER:infi verbe à l'infinitif  
VER:pper verbe au participe passé  
VER:ppre verbe au participe présent  
VER:pres verbe au présent  
VER:simp verbe au passé simple  
VER:subi verbe au subjonctif imparfait  
VER:subp verbe au subjonctif présent

L'utilisateur introduit des formules appelées « scripts » ou requêtes, afin d'obtenir des résultats d'analyse sur le corpus. Ainsi, il est possible de répéter rapidement des calculs complexes en ne changeant que quelques paramètres.

Dans le domaine de l'enseignement, ces scripts pourront, par la suite, être partagés avec les différents collègues ou avec nos étudiants pour qu'ils en comprennent le fonctionnement. TXM va permettre aux enseignants d'extraire des listes de mots en quelques secondes et d'en obtenir les concordances (contexte du mot) ou encore les catégories grammaticales.

D'entrée, il est facile d'imaginer que ces listes de lexique ou de catégories grammaticales représentent une ressource intarissable de possibles exercices pour l'enseignant car il va pouvoir travailler de façon très approfondie et riche sur les différents lemmes et leurs contextes et cela sur le corpus de son choix car

notre programme va lui offrir des listes de résultats selon les scripts exécutés et autour de son objet d'étude.

D'après les descriptions techniques de Béatrice Pincemin :

Son moteur interne appelé « Corpus Query Processor » ou CQP permet d'exprimer la recherche, pour l'affichage ou le décompte, de séquences de mots plutôt que de caractères. Il est donc particulièrement adapté au travail phraséologique et à la recherche de collocations. Pour cela, les mots sont accessibles non seulement à partir de leur forme graphique mais également par le biais de toutes les informations qui leurs sont associées comme leur lemme et leur catégorie grammaticale. (Pincemin, Heiden, 2008)

#### **1.4.4. Limites de TXM**

Face aux inégalables points forts de la plateforme TXM, nous pouvons soulever tout de même comme points faibles qu'il soit dommage que la plateforme TXM ne propose pas de création de classes de type champ lexical.

Par ailleurs, même s'il s'agit d'une plateforme qui dispose d'une interface, il va sans dire que des compétences préalables sont incontestablement requises pour la bonne compréhension et le bon maniement de cet outil de TAL, sans quoi de nombreuses requêtes ne pourront aboutir.

Assurément, la maîtrise de cette plateforme exige un volume important de temps. Il faut être en mesure de posséder des notions informatiques en amont, puis de les mettre en pratique lors du maniement de cette plateforme.

Il est question de plusieurs installations si l'on souhaite disposer de TXM sur son poste personnel (installation, compatibilité, import du système de lemmatisation sur les différentes parties du discours, export, maîtrise du software Excel, formulation de requêtes, bon usage des commandes, actualisation des paramètres, participation active au sein du wiki des utilisateurs, création de tables, progression, AFC, etc.).

Sans compter, en dernier lieu, sur la capacité cognitive d'interpréter des résultats qui sont présentés sous forme de statistiques.

Pour une convenable exploitation des outils de TAL, il est donc question, d'un côté, de disposer de la correcte installation de la plateforme et d'être en mesure d'y effectuer les manipulations pertinentes ; puis, d'un autre côté, d'élaborer un corpus conséquent et représentatif de ce que nous souhaitons explorer.

Dans le chapitre suivant, nous nous attacherons, à cet effet, à présenter la méthodologie qui a été mise en place pour recueillir l'information et créer notre propre corpus.





## II. LE CAS COMPLEXE DU CORPUS D'ARCHIVES

### 2.1. À propos de notre corpus

#### 2.1.1. Justification de notre corpus

Dans le cadre de l'enseignement du Français Langue Étrangère, il nous fallait choisir un corpus qui soit pertinent tant au niveau lexical que morphologique, mais qui soit aussi détenteur d'un caractère socioculturel fort afin de garantir également l'acquisition de compétences transversales comme la culture et la civilisation de la langue d'étude et, comme Giuliani et Hannachi l'expose, « *l'emploi de corpus permet d'enseigner tout type de langues, pour peu que l'on soit à même de constituer un corpus informatisé que l'on souhaite soumettre aux apprenants. Il est alors possible pour un enseignant de réaliser des cours pour tout type de langue générale ou de spécialité* » (Giuliani & Hannachi, 2010).

Toutefois, différentes options s'offraient à nous concernant le type de corpus et il serait donc convenable de rappeler brièvement ce qu'est un corpus car ce terme est quelque peu équivoque puisque, sous cette même appellation, beaucoup de pratiques coexistent. Comme le précise Mellet, ces derniers peuvent être « *clos et exhaustifs [...] ou échantillonnés et représentatifs* » (Mellet, 2002), par exemple.

Notons que les corpus ont tout de même connu un regain d'intérêt tout particulier dans le domaine scientifique au cours de ces dernières décennies car, depuis l'avènement des nouvelles technologies, on constate qu'ils permettent de nombreuses manipulations « *La suite du développement de la linguistique de corpus est liée à la démocratisation des outils informatiques et des ressources électroniques* » (Williams, 2006).

À ce sujet, Mayaffre (2005) nous en donne une classification en trois catégories :

- D'une part, les corpus lexicographiques sont de vastes ensembles de mots collectés dans un but de traitement automatique de la langue (TAL) ;
- D'autre part, les corpus phrastiques sont créés par des grammairiens et se composent de phrases construites pour attester ou vérifier des hypothèses linguistiques formées par le chercheur ;
- Enfin, il existe des corpus textuels qui regroupent de façon, ni totalement exhaustive, ni totalement représentative, des données attestées et reprennent des textes dans leur ensemble et non pas des extraits échantillonnés.

Dans notre cas, nous nous positionnerons sur ce troisième et dernier modèle de corpus étant accoutumés à l'enseignement de la langue, à travers la presse écrite et orale, notre choix s'est donc porté directement sur les articles de presse.

Toutefois, dans ce cas particulier, il est question de circonscrire notre objet d'étude sur un sujet de presse qui puisse défier la péremption de l'information étant donné que l'analyse exhaustive et complexe portée sur cette étude devra nous être profitable sur le long terme.

Dans cet objectif, nous avons donc réfléchi à un événement ou à des événements qui soient encore présents dans l'esprit des Français, de par leurs caractères marquants. Il semblait donc évident que nos articles devaient être des articles historiques.

Nous avons alors consulté les différentes enquêtes et sondages qui ont été menés par les entreprises françaises d'études de marketing et de sondages d'opinion tels que l'Institut Ipsos ou l'Institut Ifop et nous avons retenu celle de Harris Interactive<sup>13</sup> pour la précision de ses résultats concernant les événements marquants du XXème auprès de la population française.

Cette enquête fut réalisée en ligne du 8 au 10 janvier 2013 sur un échantillon de 1 521 personnes représentatif de la population française et âgée d'au moins 18 ans.

---

<sup>13</sup> Harris Interactive est un institut de référence sur le marché des études (6<sup>ème</sup> rang mondial des sociétés d'études ad hoc).

Nous proposons de visualiser les résultats obtenus lors de ce sondage :

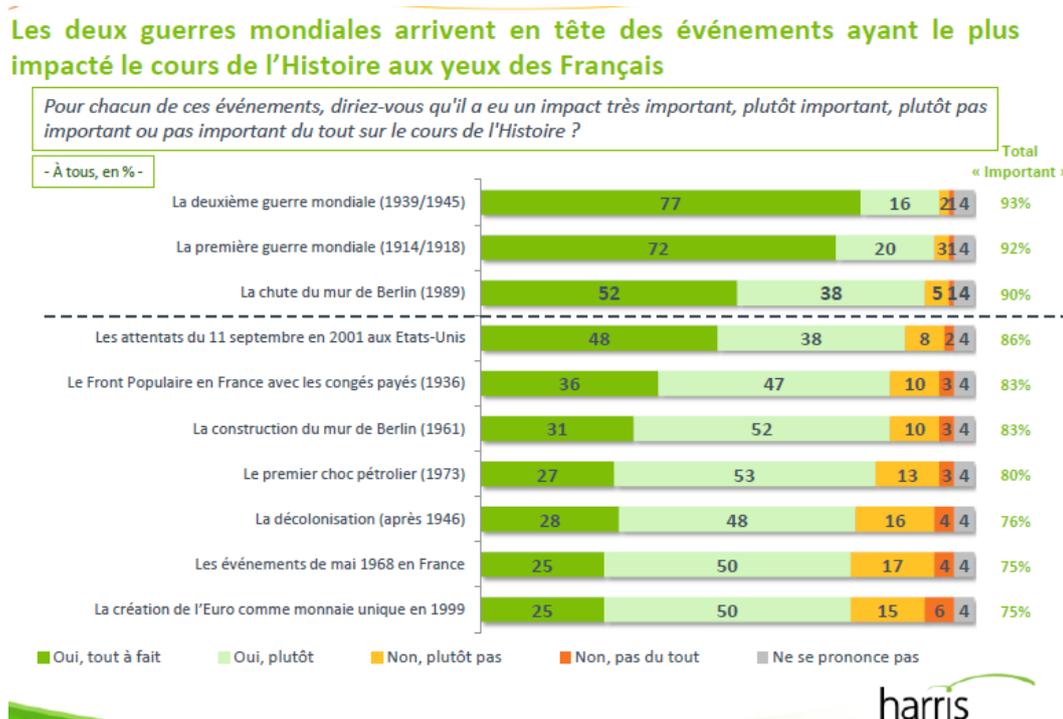


Figure 8: Événements qui ont marqué les Français au cours du XXème siècle<sup>14</sup>

Pour les Français, les deux guerres mondiales s'imposent comme les événements les plus marquants pour plus de 9 Français sur 10. Cela s'explique pour différentes raisons. D'une part, ces conflits sont intrinsèquement liés à leur identité, on peut tout à fait concevoir que certains de ces interrogés ont vécu l'une des deux guerres. D'autre part, ce sont deux événements qui ont fortement conditionné la situation européenne actuelle et sur lesquels on ne cesse, encore aujourd'hui, d'émettre des hypothèses.

Il s'ensuit d'autres événements que nous ne retiendrons pas car, n'étant pas étroitement liés à la France, ils s'éloigneraient de notre objectif principal qui est celui de l'enseignement de la langue à travers des corpus authentiques à caractère socioculturels.

Soulignons, toutefois, qu'il y a bien certains événements qui concernent directement la France tels que l'arrivée du Front Populaire avec les congés payés

<sup>14</sup> Etude de Harris Interactive pour Europanova. [http://harris-interactive.fr/opinion\\_polls/les-francais-et-les-grands-evenements-historiques/](http://harris-interactive.fr/opinion_polls/les-francais-et-les-grands-evenements-historiques/) (Consulté le 03/07/2015).

(83%), la décolonisation (76%) ou encore les événements de Mai 68 (75%), mais étant donné que notre étude se veut très exhaustive, nous devons nous astreindre à un unique sujet.

Nous retenons donc les deux premières entrées, à savoir la seconde guerre mondiale (1939-1945) (93%) et la première guerre mondiale (1914-1918) (92%). Cependant, faudrait-il encore que ces sujets puissent intéresser nos étudiants, c'est-à-dire, un public assez jeune, âgé de moins de 30 ans.

Nous constatons, dans la figure suivante (confère figure 9) que les résultats sont très similaires indépendamment de l'âge des interrogés :

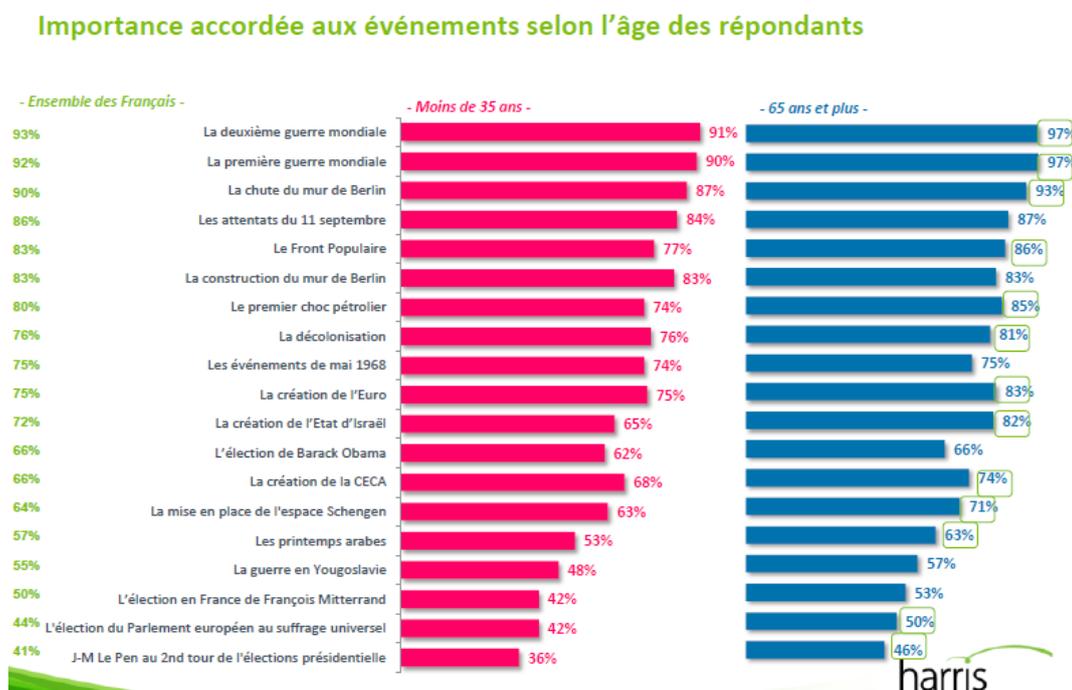


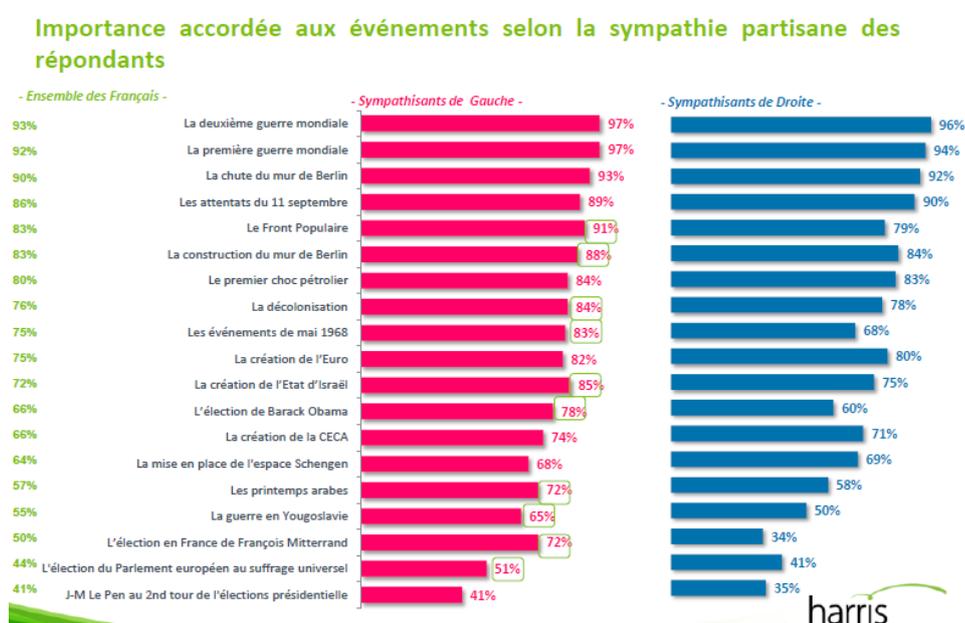
Figure 9 : Événements qui ont marqué les Français au cours du XXème siècle selon leur âge<sup>15</sup>

Nous observons que peu de différences générationnelles émergent, ce qui nous conforte dans l'idée que ces sujets sont essentiels. Ils sont d'autant plus intéressants qu'ils sont à la fois intrinsèquement liés à la France, mais sont également deux conflits d'ampleur mondiale ayant une dimension européenne et

<sup>15</sup> Etude de Harris Interactive pour Europanova. [http://harris-interactive.fr/opinion\\_polls/les-francais-et-les-grands-evenements-historiques/](http://harris-interactive.fr/opinion_polls/les-francais-et-les-grands-evenements-historiques/) (Consulté le 03/07/2015).

donc liés à l'histoire d'un passé commun entre nos deux pays. Même si, il est important de le signaler, les résultats de ce sondage en Espagne auraient, sans doute, été différents car l'implication de celle-ci dans la Grande guerre a été tout autre.

Enfin, l'un des derniers paramètres pris en compte dans cette étude est celui de la sympathie partisane de chacun des interrogés, à savoir sympathisant de gauche ou de droite puisque nous nous intéresserons de manière très détaillée aux différentes lignes éditoriales :



**Figure 10: Événements qui ont marqué les Français au cours du XXème siècle selon leur sympathie partisane**

Une fois encore, les résultats ne diffèrent que de quelques chiffres plaçant, à nouveau, la deuxième guerre mondiale et la première guerre mondiale comme étant les deux événements principaux. Néanmoins, ce dernier graphique nous fait réfléchir sur l'importance des idéaux politiques sous-jacents qui sont pourtant bien présents dans l'esprit de chacun des interrogés.

Nous concluons à ces résultats que notre objet d'étude portera sur la Première et la Seconde Guerre mondiale.

Ces deux grandes guerres représentent un espace temporel très ample 1914-1918 (4 ans) et 1939-1945 (6 ans). Nous retenons comme dates principales l'annonce de la Première Guerre mondiale (3 août 1914 - proclamation de l'état de siège) et l'annonce de la seconde guerre mondiale (3 septembre 1939 - le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la France déclarent la guerre à l'Allemagne).

Enfin et afin que cette étude lexicométrique et textométrique soit scrupuleuse, nous estimons judicieux de contraster l'information selon différentes lignes éditoriales.

### **2.1.2. Constitution de notre corpus**

Notre corpus se constituera d'articles de presse car il nous a semblé qu'une étude de sociolinguistique pouvait être révélatrice grâce aux différents éléments linguistiques de presse. Les médias semblent être, historiquement, le reflet synchronique de la langue à un moment déterminé. Tout comme le suggère Christian Baylon « *Certains sociologues décrivent la constitution d'une société de masse, modelée par les médias et nivelée par les loisirs* » (Baylon, 1996). Ce qui nous rappelle que les sociologues cherchent grandement à comprendre l'ensemble de la population à travers les médias, comme on peut le lire dans la citation qui suit :

La langue constitue ainsi le peuple dont elle est le fondement et la pensée collective : il y a réciprocité entre la langue et le peuple : la langue fait la nation, la nation fait la langue. [...] Le caractère social de la langue est accentué par l'importance de l'histoire dans une conception qui met en avant l'idée de dépôt. D'accumulation de l'expérience. La langue devient ainsi une sorte de mémoire collective du peuple qui la parle, non pas tellement par le fait qu'elle permet le discours sur ce passé, mais parce qu'elle le reflète d'une certaine manière (Marcellesi & Garbin, 1974 : 23).

Pour ce faire, nous sélectionnons parmi les différents journaux français ceux qui sont les plus représentatifs de chacun des partis. Concernant le discours

journalistique de gauche, nous retenons le journal *Le Temps* car il se démarque par son important réseau de correspondants, sa qualité et son sérieux. Il est considéré à l'époque comme « *l'organe officieux de la diplomatie française* ».

Le journal *Le Temps* est créé en 1861 par le libéral Auguste Neffzer, puis il est repris par Adrien Hébrard en 1872. Il se saborde en 1942 et c'est le journal *Le Monde* qui le succède en 1944<sup>16</sup>.

Pour un discours plus ancré à gauche, nous retenons le journal *L'humanité* car sa ligne éditoriale est socialiste de 1904 à 1920, puis communiste de 1920 à 1994. Toutefois, il est important de rappeler que ce journal fut saisi le 26 août 1939 et ne réapparut qu'en 1944. *L'Humanité* défend le parti des ouvriers et prône un discours pacifique. Néanmoins, après la mort de Jean-Jaurès en 1914, ce journal soutient le gouvernement de guerre et se revendique Dreyfusard.

Ce journal est créé en 1904 par Jean-Jaurès. Celui-ci sera assassiné le 31 juillet 1914 par le nationaliste Raul Villain, laissant derrière lui, et à quelques jours de l'annonce de la Première Guerre mondiale, un climat d'insécurité et de désolation pour les fidèles lecteurs de ce journal<sup>17</sup>.

Concernant la ligne éditoriale de droite, notre choix se porte tout d'abord sur le journal *Le Figaro* car il s'agit d'un journal dont la ligne éditoriale est de centre droite. Ce journal se caractérise par son sérieux, notamment à travers de nombreux reportages nationaux et internationaux, mais aussi grâce à de nombreuses collaborations d'auteurs notoires de l'époque. Il doit son nom au personnage de Beaumarchais dont la célèbre réplique est la suivante : « *Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur* ».

Ce journal est créé en 1826 par Hippolyte de Villemessant et cessera de paraître de 1942 à 1944, suite à l'occupation allemande<sup>18</sup>.

---

<sup>16</sup> Gallica (Bnf) <https://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/les-principaux-quotidiens>. Consulté le 12/10/2014.

<sup>17</sup> Gallica (Bnf) <https://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/les-principaux-quotidiens>. Consulté le 14/10/2014.

<sup>18</sup> Gallica (Bnf) <https://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/les-principaux-quotidiens>. Consulté le 15/10/2014.

Enfin, dans la même ligne éditoriale de droite, mais cette fois plus conservatrice, comme son nom l'indique, nous retenons le journal *La Croix*. Le journal adopte durant de nombreuses années un discours très austère et se revendique antidreyfusard et antisémite. Ce qui l'oppose parfaitement au journal *L'Humanité* et nous permet ainsi une sorte de symétrie de contraste dans notre corpus. Soulignons toutefois, que le journal modère peu à peu son discours au fil des années. Ce journal est créé en 1880 par les Assomptionnistes<sup>19</sup>.

Tous ces différents journaux sont encore publiés et reconnus actuellement, ce qui nous a semblé important car cela facilitera leur approche à nos étudiants étant donné qu'ils seront sans doute déjà familiarisés avec leurs presse et, si cela n'est pas le cas, cela les incitera à les connaître.

Les différents fascicules des deux guerres mondiales ont été numérisés et sont consultables et téléchargeables en ligne dans les archives de Gallica (BNF) dans l'espace « Presse et revues » dans la sous-partie « Les principaux quotidiens », ce qui est un avantage considérable malgré quelques bémols importants sur lesquels nous reviendrons par la suite.

Soulignons également que la Bibliothèque Nationale de France considère le journal comme une œuvre collective qui entre dans le domaine public après le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivant le soixante-dixième anniversaire de publication, donc les nombreux articles de presse concernant ces deux événements sont consultables et téléchargeables gratuitement car ils appartiennent désormais au domaine public.

### **2.1.3. Difficultés liées au corpus d'archives**

Ce corpus constitué d'articles de presse, pourtant accessibles en ligne, s'est avéré présenter de nombreuses difficultés. Dans un premier temps, rappelons que les journaux datés du 26 août 1939 au 21 août 1944 de la ligne éditoriale de

---

<sup>19</sup> Gallica (Bnf) <https://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/les-principaux-quotidiens> Consulté le 17/11/2014.

*L'Humanité* sont inexistantes car le journal a été censuré durant cette période. Il semblerait que le journal ait continué à publier des articles clandestinement, néanmoins il règne autour de ces contributions un scepticisme qui ne garantit pas l'exactitude des textes<sup>20</sup>. De fait, la BNF ne les recense pas dans sa base de données.

Cette particularité nous met dans une situation embarrassante concernant notre corpus car, sans articles de presse du journal de *L'Humanité* durant cette période, celui-ci est « vide » de contenu en date du 3 septembre 1939. Cela ne serait pas vraiment une contrariété s'il s'agissait d'une étude à caractère historique, bien au contraire mais, dans notre cas, où nous visons une étude qui porte principalement sur le lexique, le contenu est indispensable. D'autant plus qu'il s'agit d'une étude comparative entre les différents journaux.

Suite à ce handicap majeur, nous prenons la décision de centrer et de baliser notre étude exclusivement sur la Première Guerre mondiale. Notre analyse portera donc sur la date principale du 3 août 1914 qui est la proclamation de l'état de siège. Nous pourrions ainsi faire une étude comparative portant sur les termes utilisés lors de l'annonce du début de la PGM. Nous proposerons également une étude synchronique qui s'étendra sur tout le premier mois du conflit. Soit au total un corpus qui s'élève à 421 498 mots, ce qui est déjà un volume qui permet de multiples calculs et approches.

De plus, de nombreuses théories soutiennent le fait que la Seconde Guerre mondiale n'est en fait que la continuité de la première, en d'autres termes, que la Seconde Guerre mondiale n'est, ni plus ni moins, que la Première Guerre mondiale.

Cette interruption, ou plutôt cette « pause » entre les deux dates, ne serait que le témoignage de l'insuffisance économique, physique et psychologique entre les différents pays impliqués qui rendit impossible la continuité de la guerre. Le maréchal Ferdinand Foch affirma lui-même « *Ce n'est pas la paix. C'est un armistice de 20 ans* » (Quetel, 2015 : prologue).

---

<sup>20</sup> Réédition de *L'Humanité clandestine* réalisée en 1975 par les éditions sociales et parue sous la préface de Jacques Duclos et Georges Cogniot.

Réflexion qui fut également évoquée par Jean Giraudoux dans sa pièce de théâtre écrite le 8 novembre 1929, soit quelques jours après le déclenchement de la crise économique américaine « *La paix est l'intervalle entre deux guerres* » (Giraudoux, 1967) et qui résonna dans les esprits bien plus lourdement que tous les slogans de l'époque.

Citons également Lestien qui, déjà en 1949, soutenait cette thèse et affirmait « *C'est ne pas voir les relations très étroites qui la [la seconde guerre mondiale] relie aux événements récents, et qui feront d'elle, aux yeux des historiens futurs, non pas une guerre distincte, ni même seulement la préfiguration de la suivante, mais le premier acte d'une unique grande Guerre Mondiale* » (Lestien, 1949).

Une observation qui fut également largement partagée plus récemment par Lemonidou qui mit en exergue qu'une partie de la communauté scientifique remettaient en question les limites temporelles réelles de la Première Guerre mondiale « *[...] la précédente génération de chercheurs a longuement évoqué la Première Guerre Mondiale, l'entre-deux-guerres et la Seconde Guerre Mondiale sous le même prisme, celui d'une "guerre civile européenne" ou d'une "nouvelle guerre de trente ans" [...]* » (Lemonidou, 2019).

Enfin, rappelons que notre thèse s'inscrit en date de la commémoration de la Première Guerre mondiale (2014-2018). Il nous semble donc intéressant de consacrer nos recherches à ces dates au cas où nous serions susceptibles, nous-mêmes, d'apporter de nouvelles pistes de réflexion car, même si notre profil est celui de philologue et non d'historien, nous sommes avant tout des chercheurs et nos supports sont transversaux.

Il ne s'agira donc pas tant du regard de l'historien sur les textes et leur contenu, mais plutôt de celui du philologue sur les mots et leurs usages lors de l'annonce de la première guerre mondiale. Bien évidemment, nous n'avons pas pour prétention d'être précurseurs dans les recherches concernant la grande guerre, nous nous voulons simplement solidaires et conscients d'une fracture sociale, identitaire, économique et politique qui marqua un avant et un après historiquement et mondialement parlant.

Notre volonté est uniquement celle de nous joindre, nous-mêmes, depuis notre qualité de philologue, à cet hommage qui résonne désormais en écho en 2018 car, comme le rappelle le journal Sud Ouest « *décrypter le sens profond de ce basculement d'un "après-guerre" à "un avant-guerre", dont on sait qu'il inquiète maintenant non plus les survivants de 1918, mais certains contemporains de 2018* » (Sud Ouest, 2018)<sup>21</sup>, est de notre responsabilité.

Outre cette première difficulté à laquelle nous avons dû faire face, vint s'ajouter celle des textes du corpus. Comme mentionné antérieurement, même si les nombreux articles de presse se trouvent en libre accès sur Gallica (BNF), ceux-ci se trouvent, majoritairement en format *pdf* et non en format *doc*. La Bibliothèque Nationale de France propose bien, pour certains articles, un téléchargement des documents en format *doc*, mais il est à signaler que ces documents sont d'une reconnaissance très faible par rapport aux originaux et comportent donc d'innombrables erreurs qui font fausser les résultats de la machine. La BNF indique, elle-même, qu'elle n'est pas en mesure de pallier à cette difficulté :

Même si les techniques d'OCR sont en progrès constant, la qualité de reconnaissance dépend malgré tout d'un grand nombre de facteurs liés tant au document original qu'à la numérisation elle-même. Ainsi les documents patrimoniaux de Gallica présentent un certain nombre de défis pour l'OCR : dégradation du papier ou de l'encre, polices de caractères ou orthographe anciennes, etc. [...] Cette correction ne concerne pas certaines zones (chiffres, tableaux, zones illisibles, publicités, etc.) dont le traitement serait trop coûteux voire impossible.<sup>22</sup>

En effet, les journaux ont été scannés au format *jpeg* ou *pdf* puis convertis au format *doc* à l'aide d'un logiciel d'OCR. Ces nouveaux logiciels de reconnaissance permettent de distinguer les différents formats supportés dans les documents (images, graphiques, tableaux, photographies, etc.) afin de les interpréter et de les restituer dans un autre format sans altérer leur contenu.

---

<sup>21</sup> Journal Sud Ouest, <https://www.sudouest.fr/2018/11/15/la-paix-l-intervalle-entre-deux-guerres-1918-sous-le-regard-de-2018-5569334-10275.php?nic>. Consulté le 16 novembre 2018.

<sup>22</sup> Gallica (Bnf) <https://gallica.bnf.fr/edit/und/consulter-les-documents>. Consulté le 12/10/2014.

Dans le cas concret de notre corpus, ce qui rend difficile la qualité de l'occérisation est la résolution. Les documents étant des articles d'archives, leur typographie et taille de caractère sont minuscules ou de différentes tailles et épaisseurs. Le texte est présenté en système de colonne ce qui rend très difficile le processus de reconnaissance et interprétation des caractères. Convertir l'image en un texte lisible par l'ordinateur, en faisant le moins de fautes possibles devient alors un vrai défi pour la machine :

Un texte est une association de caractères appartenant à un alphabet, réunis dans des mots d'un vocabulaire donné. L'OCR doit retrouver ces caractères, les reconnaître d'abord individuellement, puis les valider par reconnaissance lexicale des mots qui les contiennent. Cette tâche n'est pas triviale car si l'OCR doit apprendre à distinguer la forme de chaque caractère dans un vocabulaire de taille souvent importante, il doit en plus être capable de la distinguer dans chacun des styles typographiques (police), chaque corps et chaque langue, proposés dans le même document. Cette généralisation omnifonte et multilingue n'est pas toujours facile à cerner par les OCRs et reste génératrice de leurs principales erreurs. (Belaï, Cecotti, 2006).

Pour notre part, nous disposons également d'un programme de reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) dénommé *Convertio*<sup>23</sup> et disponible sur un serveur en ligne qui nous permet de convertir les images ou document *pdf* au format *doc*. Cela a été le cas pour certains de nos articles, notamment celui du journal *La Croix* dont le document était uniquement disponible en format pdf.

Toutefois, la reconnaissance est également partielle de par la faible qualité des documents authentiques (les caractères sont extrêmement petits, les paragraphes sont agglutinés, les structures sont à la fois linéaires et tabulaires, etc.). À cela s'ajoute le fait qu'il s'agisse de documents d'archives qui ont été quelque peu endommagés (taches, déchirures, etc.).

En définitive, actuellement, ces logiciels ne garantissent malheureusement qu'une reconnaissance partielle et de nombreuses erreurs apparaissent lors de

---

<sup>23</sup> Logiciel en ligne d'OCR, <https://convertio.co/es/ocr/>. Consulté le 14/10/2014.

l'étape de d'occérisation (les accents sont incorrects, des lettres ont été modifiées, des espaces supprimés, des parties du texte sont tachées, des mots sont hachés, etc.).

Il est donc question de procéder à des reconnaissances mixtes où une combinaison entre machine et humain est indispensable tout comme le souligne également Abdel Belaï et Hubert Cecotti dans leurs recherches autour des reconnaissances de caractères « *Notons cependant qu'on ne pourra jamais retirer définitivement l'utilisateur, car il faudra toujours une étape de validation et de vérification du résultat fourni* » (Belaï, Cecotti, 2006).

#### **2.1.4. Répertoire des erreurs issues de l'OCR**

Prenons comme exemple, le cas de l'article du *Temps*, son taux de reconnaissance au format TXT s'élève à 68 %. Ce qui nous indique que les 32 % restants ne seront pas considérés par la machine, c'est-à-dire notre programme de TXM, et qu'il sera alors nécessaire de remédier à cette carence manuellement.

Malheureusement, la difficulté ne s'arrête pas là car ces différents résultats sont à prendre avec une éminente précaution puisque le taux de reconnaissance indiqué par la BNF est bien plus faible qu'il n'y paraît. Comme le mentionne la BNF, elle-même, « *ces indicateurs ne sont pas toujours calculés à partir de la totalité du document ; il se peut par exemple que des zones illisibles ou trop complexes soient exclues du calcul et que la qualité perçue par le lecteur soit ainsi très nettement inférieure à la qualité annoncée* »<sup>24</sup>.

Néanmoins, il est évident que, si l'orthographe des mots est incorrecte, la machine ne pourra pas traiter intégralement l'information car celle-ci va rejeter le mot puisqu'elle sera incapable de l'identifier dans son dictionnaire de base. Si elle ne peut pas reconnaître le mot, elle ne le considérera pas, ce qui faussera considérablement nos résultats.

---

<sup>24</sup> Gallica (Bnf) <https://gallica.bnf.fr/edit/und/consulter-les-documents>. Consulté le 12/10/2014.

Nous énumérons, par la suite, les erreurs les plus récurrentes afin de cerner plus distinctement l'envergure des difficultés que présente le corpus d'archives :

- Les tirets qui fractionnent les mots dans l'article original. Ex : « amé-ricain » au lieu de « américain ».

- La non reconnaissance des accents. Ex : « convie » au lieu de « convié ».

- Les « e » identifiés comme des « o » de par leur ressemblance, la taille des caractères - minuscules et agglutinés - dans le document d'origine. Ex : La préposition « de » est transformé en « do » par le programme d'OCR. La même erreur s'applique pour les différents articles « le », « la ». Ce qui fait que ces erreurs sont fortement récurrentes.

- Les coquilles internes (en amont) présentes dans les articles de presse. Ex : « Crave crise » au lieu de « Grave crise ».

- Le « c » cédille qui n'est pas correctement identifié et qui est transcrit comme un simple « c ».

- Le cas le plus général de différents caractères qui sont modifiés de façon aléatoires uniquement parce que le programme a fait des interprétations erronées entre des caractères morphologiquement proches, de par la qualité du document original, et n'a pas pu reconnaître avec la pertinence souhaitée la lettre correcte (exemple : clrconstamoes au lieu de circonstances).

- Certaines lettres apparaissent en majuscule et non en minuscule comme ce devrait être le cas (exemple : jusspL'à au lieu de jusqu'à).

- La ponctuation est erronée. Des points se retrouvent en milieu de phrase dû au caractère endommagé du document original. Ces taches microscopiques dites « bruits » ou « pollution » que le convertisseur va interpréter, majoritairement, comme des signes de ponctuation concrètement ici des points, mais cela peut également arriver avec des virgules.

- L'inverse se produit également, c'est-à-dire que certaines ponctuations n'ont pas été retranscrites et il faut donc pallier ces erreurs manuellement en contrastant avec le document d'origine.

- Les apostrophes ne sont pas clairement identifiées et retranscrites.
- Certains graphiques, formules mathématiques ou bruits sont confondus avec du texte. Cela conduit à des séquences perturbées de caractères dans le texte.
- Un dédoublement du caractère des formes accolées (par exemple, « w » devient « vv »).
- Les textes en colonnes ou le fond grisé rendent plus difficile le processus de reconnaissance, ce qui empêche l'OCR de prendre des décisions, même partielle, et termine par rejeter des mots ou des phrases entières.

Nous proposons, à titre d'exemple, un extrait découpé au sein du journal *Le Temps* (format digitalisé) :



Figure 11 : Texte authentique

Puis, le même fragment mais, cette fois, après occérisation (document proposé par la BNF) :

En raison des clrconstamoes, le ÏÏÉW\$% paraîtra jusspL'à nouvel avis sur quatre pages. Paris, 2 août  
BULLETIN DU JOUR  
L'ALLEMAGNE ATTAQUE  
L'Allemagne a déclaré la guerre à la Russie. li' Allemagne a envahi le Luxembourg. L'Allemagne a attaqué la France sans déclaration de .guerre. Jusqu'au dernier moment, le gouvernement (Pusse et le gouvernement français ont fait à l'Allemagne crédit de sa bonne foi. L'Allemagne y a répondu par la provocation et l'agression. Cette guerre, qui commence, c'est sa guerre guerre de magnificence et de suprématie, où l'Europe va défendre contre elle ses libertés, où la France provoquée va lutter, dans la piété du souvenir, pour la dignité de son avenir et les garanties de son existence.

Figure 12 : Reconnaissance en OCR sur un texte bruité

Nous procédons à détecter ces erreurs et à les répertorier :

En raison des c{1}rconsta{2}{3}, le {4}{5}{6}{7}{8} paraîtra jus{9}{10}{11}'à nouvel avis sur quatre pages. Paris, 2 août BULLETIN DU JOUR L'ALLEMAGNE ATTAQUE L'Allemagne a déclaré la guerre à la Russie. {12}{13}'Allemagne a envahi le Luxembourg. L'Allemagne a attaqué la France sans déclaration de {14}guerre. Jusqu'au dernier moment le gouvernement {15}usse et le gouvernement français ont fait à l'Allemagne crédit sa bonne foi. L'Allemagne y a répondu par la provocation et l'agression. Cette guerre, qui commence, c'est sa guerre - guerre de magnificence et de suprématie, où l'Europe va défendre contre elle ses libertés, où la France provoquée va lutter, dans la piété du souvenir, pour la dignité de son avenir et les garanties de son existence.

Figure 13 : Détection des erreurs

En dernier lieu, nous créons un catalogue des erreurs pour une meilleure visualisation :

Numéro	Correct	Généré	Numéro	Correct	Généré	Numéro	Correct	Généré
1	I	I	6	M	W	11	U	L
2	N	M	7	S	\$	12	L	L
3	C	O	8	-	%	13	-	I
4	T	ïï	9	-	S	14	-	.
5	E	É	10	Q	P	15	R	(P

Figure 14 : Catalogue des erreurs répertoriées dans la figure 12

Notre première tâche, avant d'importer le corpus, sera donc celle de vérifier et de nettoyer manuellement les textes<sup>25</sup>. Tâche ardue et considérable, mais nécessaire et indispensable pour le bon déroulement de notre analyse assistée par ordinateur car la reconnaissance des mots doit être fiable à 100% afin que la machine ne « rejette » aucun mot car cela altérerait largement nos résultats.

Soulignons que cela consolide à nouveau notre choix de restriction des thèmes du corpus car le nettoyage des textes représente une tâche fastidieuse. Il est donc important d'évaluer et de baliser le corpus rigoureusement car nos textes étant des documents d'archives, il est question de récupérer et de vérifier l'information mot à mot.

### 2.1.5. Importation de notre corpus et méthodologie à suivre

Une fois cette étape importante réalisée, nous mettons en place la méthodologie suivante :

- Téléchargement des documents au format pdf ou txt ;

<sup>25</sup> Les différents articles de presse, en format doc, dûment nettoyés et vérifiés se trouvent en annexe de cette thèse. Les différents articles en format initial s'y trouvent également.

- Conversion au format doc afin d'être assisté automatiquement pour un premier nettoyage grâce à un logiciel de traitement de texte ;

- Nettoyage manuel afin de s'assurer de n'exclure aucun mot ou caractère ;

- Conversion du fichier doc au fichier txt (texte brut) afin de l'introduire dans notre programme informatique TXM et de procéder à nos analyses textuelles.

Une ultime difficulté, et non des moins considérables, qui s'est présentée à nous a été celle de la taille des différents textes du corpus puisque chacun présente une facture différente, ce qui est une réelle difficulté étant donné qu'il s'agit d'une étude comparée.

La facture générale de l'ensemble de notre corpus est de 65 676 mots au format TXM et 55 388 au format doc<sup>26</sup>. Il regroupe l'ensemble des articles de presse du *Temps*, du *Figaro*, de *L'Humanité* et de *La Croix*.

Nous exposons, ci-après, la facture détaillée de chacun des articles :

**Le Temps** : 23 897 mots (format TXM) - 20 113 mots (format doc).

**Le Figaro** : 16 508 mots (format TXM) - 13 879 mots (format doc).

**L'Humanité** : 12 735 mots (format TXM) - 10 759 mots (format doc).

**La Croix** : 12 536 mots (format TXM) - 10 637 mots (format doc).

Ces données sont fournies automatiquement par la machine une fois que l'import du corpus est réalisé avec succès<sup>27</sup>. Le logiciel affiche alors les différents résultats :

---

<sup>26</sup> Signalons que TXM reconnaît les propriétés de mots du corpus, c'est-à-dire qu'il compte les mots selon leur nature alors que le format de traitement de texte de type « doc » compte les mots selon les espaces. Exemple : *L'humanité* = 2 mots pour TXM car il s'agit d'un article et d'un substantif et 1 mot pour le format doc car il s'agit d'un ensemble sans espace.

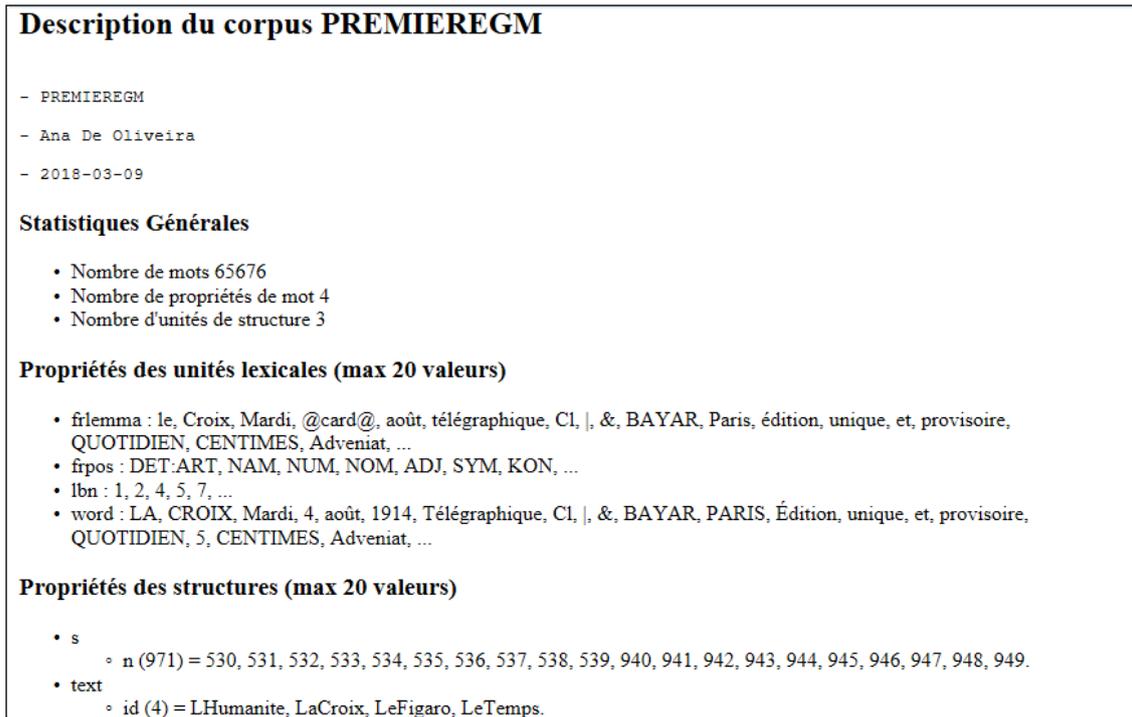


Figure 15: Description générale de notre corpus intitulé « PREMIERE GM »

Cette description exhaustive de notre corpus, nous permet de constater que *Le Temps* est le journal qui comporte le plus de mots (23 897), suivi du *Figaro* (16 508), de *L'Humanité* (12 735) et enfin du journal *La Croix* (12 536). Soulignons que, entre *le Temps* et *La Croix*, il y a presque le double de mots ce qui doit être considéré comme un critère extrêmement important lors d'une étude comparée comme la nôtre, afin que nos résultats ne soient pas interprétés faussement à cause de ce facteur de longueur.

Cependant, nous ne pouvons en aucun cas « découper » nos textes afin qu'ils soient égaux car nous serions en train de « fausser » l'information. Il est donc primordial de se référer, de façon systématique, à ces différents résultats lors de la phase d'interprétation.

Heureusement, en ce qui concerne les diagrammes, les résultats sont plus révélateurs car la machine prend en compte le nombre de mots correspondant à

<sup>27</sup> Il s'agit de la commande : calculer la synthèse des propriétés du corpus. Cette commande va faire une synthèse complète de la structure du corpus (éléments structurels, unités lexicales et leurs propriétés).

chacun des textes, de telle sorte qu'elle nous fournit des résultats pondérés, c'est-à-dire proportionnels selon l'ensemble du corpus.

Pour importer notre corpus, il sera nécessaire de convertir nos documents provenant du traitement de texte de type *doc* ou *pdf* au format *txt* afin qu'ils soient compatibles avec notre machine et lus correctement par celle-ci.

Tous les résultats de calculs sous formes de tableaux sont exportables en CSV<sup>28</sup> et manipulables par d'autres logiciels. Les graphiques sont aussi exportables sous forme d'images vectorielles ce qui est très pratique et utile pour des supports de classe ou des publications.

TXM est développé avec les deux langages de programmation les plus utilisés de l'industrie informatique « Java et C ». Ce qui rend ce programme plus facile à utiliser car les utilisateurs sont déjà familiarisés avec ce premier langage. Cela le rend également plus compatible car nos machines disposent déjà de ce langage.

De plus, signalons que TXM peut s'installer sur toutes les plateformes (Windows, Mac OS X et Linux), mais qu'il est également disponible directement en ligne, sous forme de serveur web de portail, c'est-à-dire, sans aucune installation. Il suffit alors d'y importer son corpus.

Nous exposerons brièvement les principales étapes qui permettent d'importer correctement notre corpus dans TXM<sup>29</sup> :

- Premièrement, nous convertissons nos fichiers *doc* ou *pdf* au format *txt*<sup>30</sup>.

- Deuxièmement, nous créons un dossier dans lequel nous introduisons notre corpus, c'est-à-dire, les différents articles de presse au format *txt* ainsi que les indications de base relatives à chacun des textes de notre corpus (métadonnées dans un document *excel*). Ce fichier que l'on intitulera « metadata.csv » permettra

---

<sup>28</sup> Format *Excel*.

<sup>29</sup> Toutes les différentes étapes du processus d'importation se trouvent détaillées dans le manuel de TXM version 0.7 disponible en ligne gratuitement. Copyright 2011-2013 – ENS de Lyon – <http://textometrie.ens-lyon.fr> Copyright 2008- 2010 – projet ANR Textométrie, p. 55.

<sup>30</sup> Les fichiers au format *.txt* éliminent tout ce qui est considéré comme du traitement de texte afin d'épurer le document. Cela va permettre à notre machine d'absorber uniquement l'information principale, c'est-à-dire le texte, sans être « gênée » par d'autres éléments comme la mise en page ou les balises XML.

à la machine de séparer nos articles puisqu'elle associera chacun des textes importés à une référence donnée.

- Troisièmement, nous importons notre dossier dans la machine grâce à la commande « Fichier/ Importer/ TXT+CSV » :

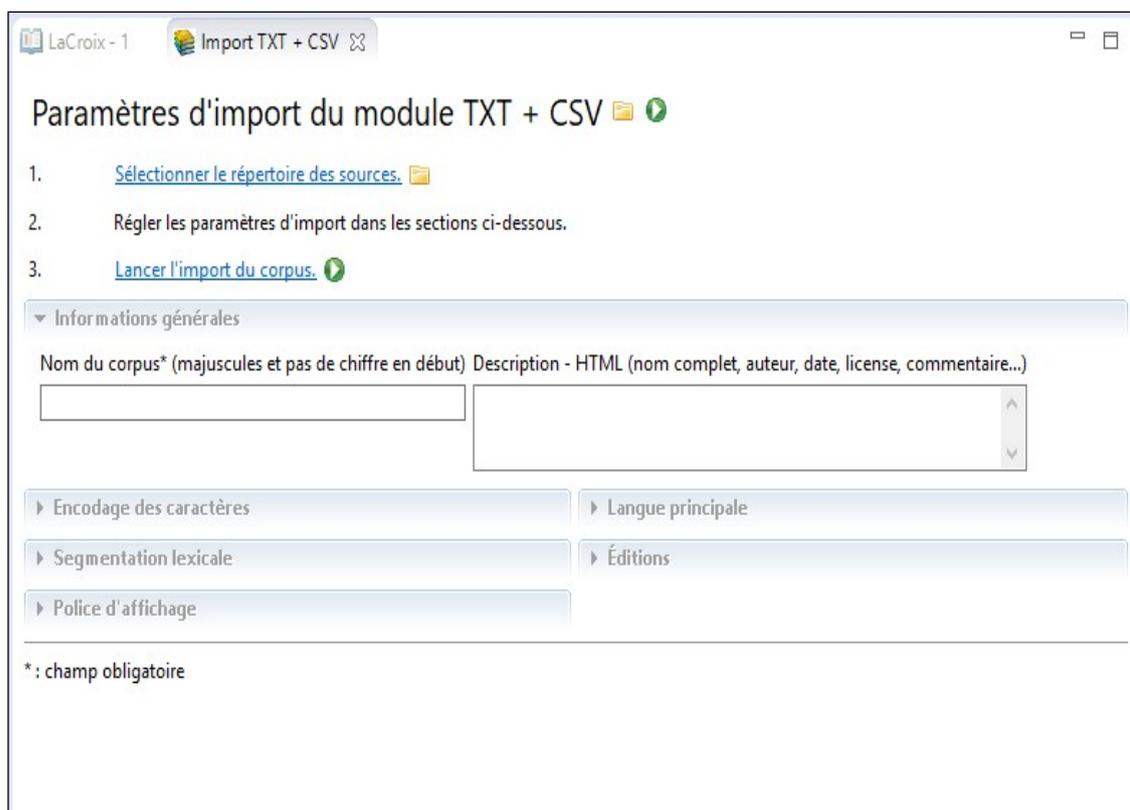
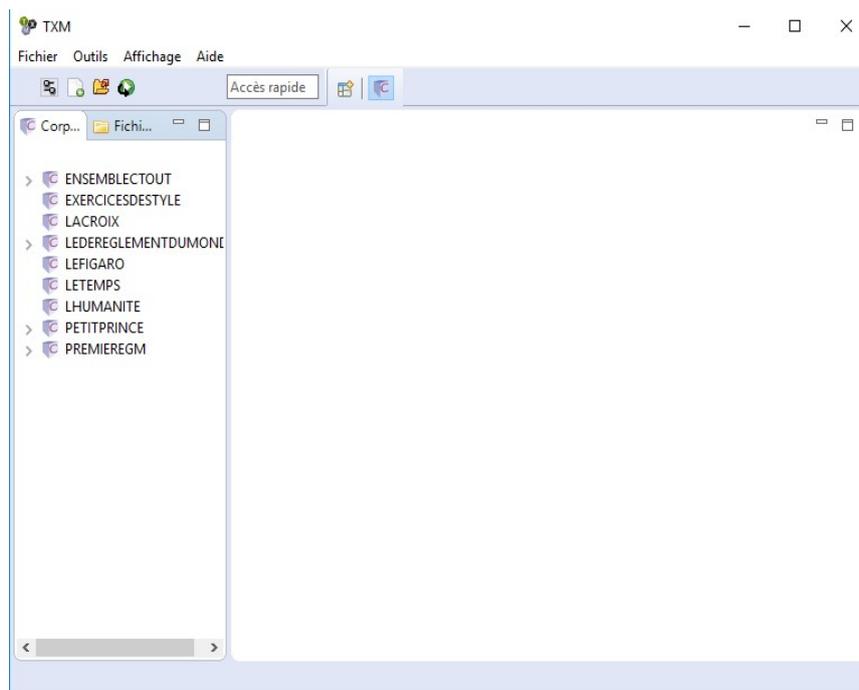


Figure 16 : Paramètres d'import du module TXT + CSV

TXM importe le texte brut encodé en Unicode UTF8<sup>31</sup> puis, l'archive et l'affiche sur la gauche dans l'explorateur. Notre corpus apparaît alors sous forme de « boîte » et nous pouvons le consulter et l'exploiter à tout moment :

<sup>31</sup> Standard international pour l'encodage des caractères de tous les systèmes d'écriture utilisés dans le monde.



**Figure 17 : Visualisation du ou des corpus dans l'explorateur de TXM**

La dernière étape consiste à installer l'archive du programme de TreeTagger dans la langue de notre choix<sup>32</sup>. Celui-ci crée alors automatiquement des propriétés morphosyntaxiques et des lemmes aux différents mots présents dans notre corpus.

Ce système d'automatisation de reconnaissance morphosyntaxique est basé sur la reconnaissance de par la position. Tout comme le ferait un linguiste, la machine est capable de déterminer la catégorie grammaticale grâce à la position du mot dans l'ensemble de la phrase. Tout comme le définit Martinet dans son ouvrage *Syntaxe générale* :

Lorsque la langue possède des verbes, c'est-à-dire des monèmes immédiatement identifiables comme le noyau prédicatif, il est économique d'attribuer une fonction particulière au nominal qui précède le verbe et une autre fonction au nominal qui le suit immédiatement. C'est ce qu'on trouve, par exemple, en français [...] beaucoup de linguistes contemporains n'hésitent pas à caractériser la syntaxe de chaque langue au moyen d'une formule qui fait intervenir V pour le

<sup>32</sup> Toutes les différentes étapes du processus d'installation de TreeTagger se trouvent détaillées dans le manuel de TXM version 0.7 disponible en ligne gratuitement. Copyright 2011-2013 – ENS de Lyon – <http://textometrie.ens-lyon.fr> Copyright 2008- 2010 – projet ANR Textométrie, p. 61.

verbe, S pour le sujet et O pour l'objet. [...] Caractériser le français comme SVO est parfaitement adéquat, parce que dans cette langue, c'est très précisément la position de S et de O par rapport à V qui permet de les identifier. La position y est si décisive en la matière qu'elle imposera son interprétation du message contre toute logique [...] (Martinet, 1985 : 165).

TreeTagger est une sorte d'analogie au raisonnement du linguiste car la machine possède désormais une intelligence artificielle interne de reconnaissance capable d'étiqueter automatiquement des propriétés morphosyntaxiques et des lemmes aux mots de notre corpus. Nous obtenons ainsi, en retour, toute une série d'informations et de précisions concernant ce qui était, à la base, uniquement un ensemble de caractères. Sans TreeTagger, il serait donc impossible d'effectuer des calculs de reconnaissance morphosyntaxique.

Par exemple, une fois notre corpus étiqueté correctement, lorsque nous passons notre curseur sur les mots, celui-ci nous indique la nature de chacun des mots :

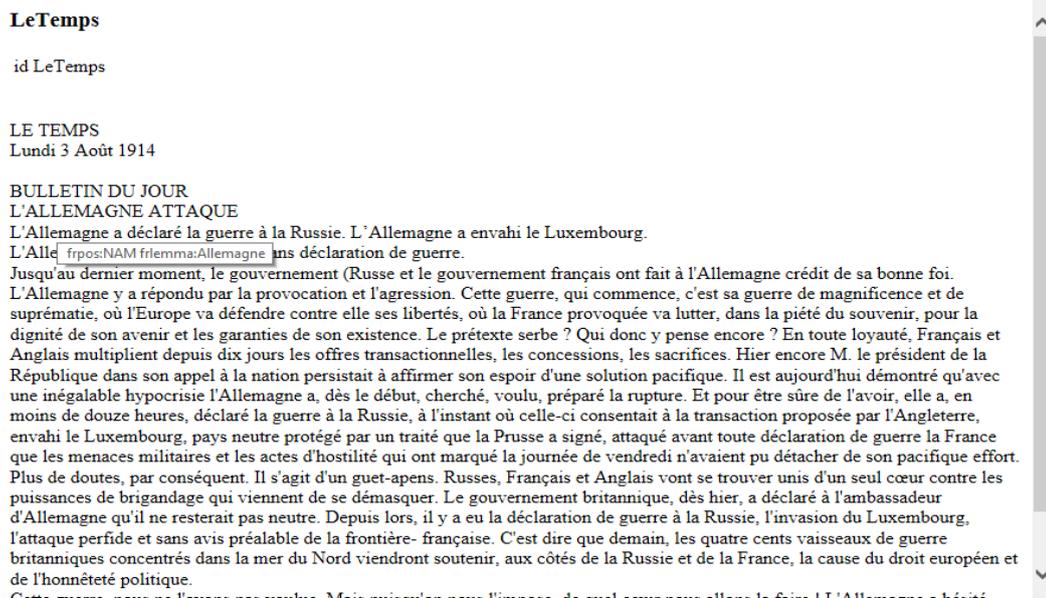


Figure 18 : Extrait de l'étiquetage automatique de notre corpus<sup>33</sup>

<sup>33</sup> On observe que le curseur placé sur le mot nous indique sa nature (frpos:NAM frlemma:Allemagne), d'après le jeu d'étiquettes morphosyntaxique pour le français cité précédemment.

Notre corpus est enfin prêt pour être soumis à tous types d'analyses exhaustives.

## 2.2. Introduction historique

### 2.2.1. Repères historiques

Le 3 août 1914, tous les médias ont relayé l'information concernant l'annonce officielle de l'entrée de la France dans ce conflit mondial qu'allait être celui de la première guerre mondiale. Ce fait, quelque peu prévisible ou non, prit de court les différents journaux qui se hâtèrent de transmettre l'information en la critiquant ou en la louant.

Nous tâcherons au cours de cette étude à la fois lexicométrique et textométrique de démontrer, à travers le lexique employé dans chacun des articles, leur adhésion ou leur rejet et le type de vocabulaire qui fut utilisé. Car, encore aujourd'hui, il est difficile d'expliquer comment « *les Européens ont pu se lancer plus ou moins "joyeusement" dans cette guerre où dix millions d'hommes allaient mourir et le monde serait bouleversé* » (Le Naour, 2012 : 373).

Nonobstant, il est bien vrai que la plupart des Français imaginaient que cette guerre serait courte et qu'il était uniquement question de faire face à l'ennemi un temps, afin de le dissuader d'envahir le territoire. Comme le recueille un ouvrage intitulé *La grande guerre et la paix 1910-1919*, cet aspect est mis en relief dans les lignes suivantes « *Les plus joyeux, ceux qui manifestent sous le drapeau [...] comptent sur une guerre courte. L'État-major lui-même n'a-t-il pas affirmé que la victoire dépend de la rapidité de l'offensive ? On ira donc rapidement à Berlin, "rapporter les moustaches à Guillaume"* » (Collectif, 1968).

Malraux qualifia lui-même cette guerre de *suicide de l'Europe* et en décrit, au fil de ses ouvrages, toutes les horreurs « *Avoir 20 ans à l'issue de la guerre de 1914*

*c'était survivre au suicide de l'Europe. Le jeune André Malraux s'est mis à dire avec des symboles farfelus l'inextricable imbrication des horreurs et des délices. Il espérait beaucoup et il refusait beaucoup. Il avait dans l'âme une grande lumière vacillante et des dégoûts définitifs » (Grosjean & Malraux, 2019)*

Comme nous l'avons évoqué antérieurement, cette thèse s'inscrit dans une date clé car elle débute en septembre 2014, c'est-à-dire, lors du centenaire de la grande guerre. Moment décisif où la mémoire collective ne cesse de s'interroger, à nouveau, sur les causes de ce carnage qui caractérise le XXème siècle.

De nombreux historiens ont tenté de comprendre et de démontrer le degré d'implication de chacun des pays afin de désigner des responsables. Cependant, cette recherche ardue n'a fait que les mener vers des hypothèses parsemées de doutes où il n'est jamais évident de désigner catégoriquement un seul coupable là où les responsabilités sont très souvent partagées car, comme le soulève Lejeune, si la Première Guerre mondiale inquiète encore tant que cela, c'est bien parce qu'il est encore difficile, près d'un siècle plus tard, de cerner ses causes exactes, contrairement à la Seconde Guerre Mondiale :

Le problème est à l'évidence moins simple que pour les causes de la guerre de 1939-1945 et c'est d'ailleurs pourquoi les ouvrages ont été dans ce domaine beaucoup moins nombreux pour la Seconde Guerre mondiale que pour la Première. D'autre part, tous les sondages récents démontrent à quel point la mémoire de la Première Guerre mondiale demeure au premier plan des préoccupations des contemporains de la fin du XXe siècle (Lejeune, 1992).

Quelques lignes qui apportèrent une conscience nouvelle et mitigée sur la question, contrairement au traité de Versailles, qui lui se voulait ferme sur la situation et condamna, de manière péremptoire, l'Allemagne le 28 juin 1919 à le signer et à assumer la responsabilité totale de cette guerre dans le célèbre article 231.

Un traité de Versailles qui ne fut d'ailleurs qu'un motif de plus pour poursuivre cette guerre dès que les forces furent recouvrées comme l'affirme Droz « [...] *l'article 231 du traité de Versailles, dans sa formulation malhabile, devint un*

*argument de poids pour ceux qui voulaient la "revanche" et dressaient l'Allemagne contre son voisin de l'Ouest » (Droz, 1973).*

Il nous semble indispensable de revenir sur ce contexte historique qui a été le terreau de la déclaration de la Première Guerre Mondiale, sans pour autant procéder à une étude des plus exhaustives étant donné que, comme l'affirme l'historien et plus grand spécialiste de la Première Guerre mondiale Jean-Yves Le Naour, de nombreux ouvrages disponibles portent amplement sur ce sujet :

Des milliers d'ouvrages ont en effet été rédigés sur les origines de la guerre, soutenant des thèses variant avec la nationalité de leurs auteurs et la diversité de leurs opinions politiques. Quand les écrivains accusaient l'Allemagne, leurs homologues d'Outre-Rhin s'en prenaient à la Russie, celle-ci à l'Autriche et cette dernière à la Serbie. Personne, en réalité, ne voulait endosser la responsabilité de la catastrophe et tout le monde préférait la rejeter sur le voisin (Le Naour, 2012, p. 73).

### **2.2.2. L'Europe de 1914**

1914, année de toutes les querelles, de toutes les attaques et de tous les conflits et pourtant, personne ne croyait que la guerre arriverait. Comme le mentionne de façon récurrente l'historien Jean-Yves Le Naour « *Aussi surprenant que cela puisse paraître, la catastrophe est apparue aux contemporains comme une incroyable surprise. La guerre, pourtant, on en parlait depuis des années, on l'évoquait, on la redoutait, on dissertait sur elle, mais comme d'une chose abstraite, lointaine* » (Le Naour, 2012, p.22).

Toutefois, le 27 juin 1914, tout s'accélère puisque Sarajevo est marqué par l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche aux mains de Gavrilo Princip, jeune activiste Serbe qui souhaite « libérer » son peuple de l'Empire ottoman :

La Bosnie, à vrai dire, n'est pas une destination de tout repos pour le prince héritier du trône austro-hongrois. Son annexion à l'empire, en 1908, a fait hurler la Serbie, qui ne rêve que de rassembler les Slaves du Sud dans une seule et même entité fédérale, et failli provoquer la guerre avec la Russie. Avec un peu plus de 50% de sa population composée de Serbes, plus ou moins travaillé par le nationalisme, la

Bosnie n'est pas sûre, mais un prince ne doit pas montrer qu'il a peur. Cette terre fait partie de la couronne austro-hongroise et l'archiduc est partout chez lui, qu'on se le dise. Il ira donc, même s'il redoute un mauvais coup (Le Naour, 2012, p. 12).

Cet assassinat est donc considéré, par la majorité des historiens, comme l'élément déclencheur de la Première Guerre Mondiale, même si, comme le spécifie Jean-Yves le Naour « *Il est 10h30, la Première Guerre Mondiale est en marche. On ne saura jamais si, sans cet attentat, celle-ci aurait pu être évitée* » (Le Naour, 2012 : 19).

En tout cas, il va sans dire que ce crime fournissait à l'Autriche un prétexte pour déclencher la guerre.

Alors, qu'est-ce qui aurait pu éviter ce drame ? D'autres historiens pointent du doigt les différentes compétitions coloniales qui existaient alors, ou encore les conflits autour de l'Alsace-Lorraine comme le souligne Brasseul « *Tout bascule vers 1880 où le regain du protectionnisme de la France et la rivalité des impérialistes exacerbée vont déboucher sur la Première Guerre mondiale* » (Brasseul, 1998).

Néanmoins, il est important de rappeler que les milieux libéraux voyaient la discorde comme une régression, comme le déclare Le Naour :

Longtemps pour répondre à cette interrogation, les historiens ont élaboré de vastes constructions politiques, diplomatiques ou économiques démontrant le caractère inexorable et mécanique de l'affrontement, sans toutefois convaincre absolument, puisque aucun fait mis en avant ne suffisait à avoir rendu la guerre inévitable. La compétition coloniale ? Mais celle-ci avait d'abord opposé la France à la Grande-Bretagne ! La confrontation des ambitions économiques à l'Âge du capitalisme impérial ? C'est oublier que les milieux libéraux prônaient la paix comme plus profitable aux affaires et aux échanges. L'Alsace-Lorraine ? Une vieille lubie qui ne préoccupait plus grand monde, en vérité. L'engrenage fatal des alliances diplomatiques ? On avait pourtant eu le courage d'arrêter cette mécanique lors des crises précédentes, et cela ne disait pas pourquoi on n'avait pas voulu la stopper en 1914. Et tous les historiens d'énumérer avec plus ou moins de convictions ces éléments sans pouvoir dire vraiment ce qui a été déterminant. Avouons-le : si les origines du conflit sont restées insaisissables en dépit des milliers d'ouvrages consacrés au sujet, c'est

peut-être parce que les facteurs objectifs sont insuffisants pour comprendre comment la moitié de l'Europe a décidé de prendre l'autre à la gorge. [...] Un fait est certain : l'Europe de 1914 avait peur et c'est certainement de cette peur qu'est née la guerre (Le Naour, 2012 : 22).

1914, est donc l'année de toutes les tensions et cela, notamment, car les différents pays qui caractérisent le continent sont encore en quête de stabilité et d'autorité. En d'autres termes, chacun cherche encore sa place. L'Allemagne pour sa part était devenue une très forte puissance grâce à son industrie, son armée, mais aussi ses intellectuelles. Toutefois, elle manquait encore de confiance en elle et se pensait menacée :

Il était une fois une nation étrange, suffisante et vaniteuse, mais qui manquait de confiance en elle. Elle était solide et se croyait fragile, elle était forte et se pensait menacée, elle se grisait de sa grandeur tout en craignant l'avenir. En un mot, l'Allemagne était un pays paradoxal. [...] Et c'est peu dire que de qualifier cette ambiance d'inquiétante, car l'Allemagne vit dans une sorte de paranoïa permanente (Le Naour, 2012 : 23-24).

À cela, il est important également d'ajouter que l'Allemagne se sentait également menacée de par les différentes alliances qui se nouaient autour d'elle :

Depuis l'alliance militaire franco-russe (1892), l'empire des Hohenzollern se sent pris dans un étau [...] Les deux côtés de la tenaille franco-russe ne soulèvent cependant pas la même peur : la France, déjà battue en 1870-1871, n'est pas la plus redoutable aux yeux de Berlin. Certes, la « grande nation » est vue comme un pays revancharde, haineux, d'un esprit querelleur indécrottable, mais on ne la craint que modérément. [...] La Russie, en revanche, est la grande terreur du Reich, et c'est elle que l'armée de terre voit comme la grande ennemie dont il faudra un jour se débarrasser (Le Naour, 2012 : 24).

Guillaume II comprend qu'il ne rattrapera peut-être pas la Grande Bretagne sur ce terrain (forces navales), mais il est suffoqué devant le rapprochement de Paris et Londres, d'autant plus inattendu que, dans la conception ethnoculturelle de la politique qui est celle du pangermanisme, l'alliance d'un peuple d'origine germanique – les Anglo-Saxons – et des adversaires de l'Allemagne – La France et demain la Russie – est totalement inconcevable. Aussi, le sentiment d'encerclement ne fait que croître à Berlin (Le Naour, 2012 : 94).

L'Autriche-Hongrie, pour sa part, se sent à la fois directement menacée par la Serbie suite à l'attentat « *De fait, peu avant midi, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie au terme d'un épisode rocambolesque* » (Le Naour, 2012 : 94), mais également menacée concernant les différentes alliances qui se mettent en place et demande à l'Allemagne, qui est son principal allié, qu'elle agisse :

S'il est un pays empoisonné par la peur en 1914, c'est bien l'Autriche-Hongrie. Non pas une terreur semblable à celle de l'Allemagne épouvantée devant la Russie et le flot du slavisme, mais une sourde exaspération, une colère qui ne se contient plus, la conviction que seule la guerre sauvera l'empire menacé de désintégration (Le Naour, 2012 : 45).

L'Allemagne n'est pas convaincue, mais elle ne veut en aucun cas démontrer une faiblesse et campe sur ses positions en espérant que l'ennemi reculera. Malheureusement, c'est l'inverse qui se produit car le 29 juillet Saint-Pétersbourg annonce la mobilisation partielle de son armée, ce qui est évidemment perçu comme l'ultime menace avant la guerre par l'Allemagne :

Le piège allemand s'est refermé sur ses auteurs. Le conflit ne sera pas localisé. Non seulement la Russie est déterminée, ce que les stratèges de Berlin et de Vienne ne croyaient pas, mais la Grande-Bretagne elle-même risque de prendre parti. Coincée par son propre bluff, l'Allemagne, qui découvre l'ampleur de ses faux calculs, préfère marcher tête baissée vers la guerre plutôt que de saisir l'opportunité de sauver la paix (Le Naour, 2012 : 100).

La Russie est donc également responsable des événements tout comme l'affirme Le Naour « *Lorsque le Conseil des ministres se réunit dans la soirée du 31 juillet, il est plus que probable que le gouvernement français pense de bonne fois que l'Allemagne et l'Autriche ont rendu la guerre inévitable, alors que c'est la Russie qui a dégainé la première* » (Le Naour, 2012 : 118).

Droz met également en relief la responsabilité de l'Entente :

*Certes, en 1914, l'Allemagne s'est donné l'apparence de la guerre, elle a pris l'initiative de la "provocation diplomatique" ; elle a fait et l'Autriche a fait avec elle, "les gestes qui rendaient la guerre possible" ; mais au fond, elle n'avait pas la volonté d'aller jusqu'au bout ; l'Entente aurait dû le comprendre et saisir les chances de paix : c'est elle qui, par la "provocation militaire" de la Russie, a rendu la guerre certaine (Droz, 1973 : 29).*

Néanmoins, la France s'aperçoit très rapidement que son allié porte une grande part de responsabilité et, au lieu de remettre en question cet aspect, elle le soutient et devient également, à son tour, responsable des événements car, au lieu de dissuader son allié, elle l'encourage, comme le souligne Jean-Yves Le Naour « *Évidemment, on va bientôt s'en apercevoir et mentir plutôt que d'avouer, en pleine guerre, que son allié porte la lourde responsabilité que l'on préfère faire porter à l'adversaire, coupable entre les coupables* » (Le Naour, 2012 : 118).

De cela découleront de nombreux télégrammes et articles de presse aussi faux que lamentables dont le seul but était celui de faire accepter la guerre et son bien-fondé à l'ensemble de la population :

L'important, c'est de faire croire que se sont les Autrichiens qui ont allumés la mèche. Ce mensonge officiel aidera à vendre plus facilement la guerre à l'opinion [...] de nombreux auteurs nationalistes, comme Foch ou Jacques Bainville, continueront de l'affirmer commodément, ainsi que, plus grave, des historiens contemporains peu avertis (Le Naour, 2012 : 119).

En somme, les gouvernements ainsi que les agences de presse ont avancé dans la même voie, à la même cadence, sans s'interroger d'avantage sur la véracité des événements.

### **2.2.3. La France de 1914**

Pour ce qui est de la France, celle-ci en 1914 vit l'un des plus grands bouleversements culturels et techniques : expansion industrielle, radicalisme,

syndicalisme, revendications et fortes tensions sociales sont le quotidien des Français de cette époque. Une société avide d'innovations et de transformations.

En somme, une société en pleine révolution technologique qui embrasse le XXème siècle avec l'espoir de grands projets futuristes et l'ambition d'une ère totalement industrialisée, loin des travaux répétitifs et laborieux du XIXème siècle. L'avenir leur semble bel et bien prometteur.

Pour ce qui est de la politique, il s'agit d'une France définitivement Républicaine qui aspire à des droits fondamentaux et qui s'oppose fortement, par ses idéaux, à la monarchie ou à la domination. Pourtant, paradoxalement, à ce moment précis de l'histoire, elle agit encore comme un Empire.

À l'époque, la France compte environ 40 millions d'habitants et se caractérise par une sorte de mosaïque des différentes provinces, chacune ayant une culture, un folklore et une langue. Cependant, elle est fière d'arbore une grande union générale : la patrie française. Patrie qui sera d'ailleurs, selon l'historien Bertrand Blandin, unifiée grâce à la conséquence de cette Première Guerre mondiale « *Pendant quatre ans, Bretons, Basques et Catalans, vont se côtoyer dans des régiments sans cesse reconstitués. [...] La guerre fut le creuset dans lequel s'est forgée la nation française. Le prix à payer fut élevé* » (Blandin, 2016).

La France de 1914 est principalement rurale et paysanne. L'apparition de la grande industrie offre alors un horizon nouveau dans ce quotidien des Français qui se résume aux travaux des champs qui sont pénibles et instables. Avec la révolution industrielle, de nombreux paysans (environ 4 millions dont près de 2 millions de femmes) abandonnent les travaux des champs pour ceux de l'usine, de la mine ou de l'industrie textile. Une nouvelle classe sociale fait alors son apparition : celle des ouvriers.

La généralisation des chemins de fer se met également en place et permet ainsi aux hommes et aux marchandises de parcourir le pays. La métallurgie est en plein essor et rassemble des milliers d'ouvriers. Des journées de travail qui représente une moyenne de douze à quatorze heures de travail, sans congés pour percevoir un salaire qui permet à peine de se nourrir et de mal se loger.

La France des usines et des campagnes est alors une République depuis la défaite de Napoléon III face à l'Allemagne en 1870. Une troisième République qui parade fréquemment dans les rues afin de rappeler qu'elle est bien le régime dont la France a besoin et cela malgré l'affaire Dreyfus qui avait alors grandement fragilisé et divisé la France. À ce moment précis de l'histoire, le progrès se présente, pour le gouvernement et le peuple, comme un possible symbole de réconciliation et de prospérité avec la République.

L'exposition Universelle de 1900 en est le reflet par excellence. Un siècle qui s'ouvre sur un avenir prometteur, resplendissant, grandiose. L'exposition Universelle de Paris surpasse toutes les expositions des siècles antérieurs car elle se veut exceptionnelle. Des dizaines de millions de visiteurs seront au rendez-vous. Une quête d'innovation qui va changer profondément la vie des Français (apparition du cinéma, des automobiles, du métropolitain, du téléphone, de l'aviation, etc.). C'est définitivement le sentiment qu'il n'y aura bientôt plus de limites au progrès humain qui s'installe. Victor Hugo, lui-même, avait affirmé que « *le XXème siècle serait heureux* ».

De fait, les sociétés Lumières, Pathé et Gaumont envoient leurs opérateurs aux quatre coins du globe afin que ceux-ci puissent être témoins de ce monde en pleine mutation. Ils vont alors pouvoir faire découvrir aux Français la part exotique de la France elle-même, hors frontière. Puisque la France, suite à la colonisation, accroît son territoire de 600 000 mètres carrés à 11 millions de kilomètres carrés et cela en quelques années seulement. Un empire colonial de près de 100 millions d'habitants qui vit sous la domination des colons. Jean-Jaurès sera alors le seul à s'interroger et à s'inquiéter de la situation qui, pour lui, semble inhumaine.

En 1902, la laïcisation est en marche dans tous les lieux publics. Ce qui engendre un vrai bras de fer entre l'église et l'état. Le peuple, lui, observe les changements et s'adapte aux circonstances. À partir de la laïcisation, l'État ne subventionne plus aucun culte, mais en échange il garantit le libre exercice de toutes les religions.

En 1906, la gauche fait adopter une loi qui impose à tous les employeurs d'offrir un jour de repos à leurs salariés. C'est également le moment où les ouvriers

s'organisent et créent les premiers mouvements syndicalistes. La CGT commence à revendiquer la journée de huit heures et on observe très clairement deux classes sociales : la bourgeoise et la populaire (employés et ouvriers).

Soulignons que, malgré ces différentes tensions sociales, le climat général qui règne est celui de l'insouciance et de la confiance en un avenir prometteur grâce au progrès qui est en marche. De là le terme de « belle époque » qui cristallise ce moment.

Toutefois, en 1910, une crise des prix et de la vie chère frappe la classe populaire qui rencontre de grandes difficultés à se procurer des denrées de premières nécessités et cela à cause de la spéculation de commerçants peu scrupuleux. De grandes grèves et revendications nationales ont lieu.

À cette époque l'armée française jouit d'un grand prestige et le peuple l'acclame. De fait, le défilé du 14 juillet est l'occasion annuelle d'admirer la gloire de la République. Une imposante démonstration de force qui alimente la fervente admiration de toute la nation et qui, par la même occasion, permet à la France d'intimider ses possibles ennemis et, notamment, l'Allemagne avec laquelle la tension ne cesse de croître de par les prétentions coloniales des deux puissances.

La triple entente (alliance entre la France, la grande Bretagne et la Russie) est un mécanisme qui va conduire le pays à sa perte. La guerre capitaliste qui menace n'est pas bien perçue par les mouvements politiques socialistes ou ouvriers et notamment par le député Jean-Jaurès. Celui-ci remet en cause la politique de Georges Clémenceau, alors président du conseil des ministres français. Jean-Jaurès remue les foules pour les convaincre de ne pas céder à la tentation de « revanche » contre les allemands et de ne pas alimenter le sentiment patriotique et nationaliste qui ne cesse de se répandre à grande allure « *On croit mourir pour la patrie et l'on meurt pour les industriels* » (Jaurès, 1922 : 10).

Malheureusement, Jean-Jaurès est assassiné le 1 août par un militant nationaliste et l'Allemagne déclare la guerre à la France le 3 août 1914.

La mobilisation générale se met en place et tous les hommes en âge de se battre rejoignent les gares du pays. En ce début de conflit, tous ont une foi

inébranlable en leur patrie et leur armée et pensent que la guerre sera courte et la victoire sur l'Allemagne, évidente.

#### **2.2.4. La Presse française en 1914**

En France, en août 1914, le pays est dans un climat de tension et d'instabilité des plus absolues et la presse en subit particulièrement les conséquences puisque des mécanismes de censure se mettent en place :

Dès le 3 août 1914, les pouvoirs publics et l'armée contrôlent, en France, la diffusion de l'information. La censure qui se met en place à l'été 1914 ne doit durer que quelques mois, jusqu'à la fin – espérée prochaine – des combats. Partant, les dispositions de censure sont transitoires ; elles répondent aux nécessités de l'heure, c'est-à-dire au temps de l'invasion du territoire national, aux premières défaites militaires masquées à l'opinion, avant qu'elle n'en comprenne la réalité par des informations contradictoires que laisse perler une censure militaire et diplomatique systématique à l'été 1914 (Forcade, 2016 : 10).

Le gouvernement a tenté de canaliser voire de masquer l'information afin que celle-ci ne parvienne à la connaissance du peuple. D'une part, pour éviter un affolement général et d'autre part, dans la crainte d'un déclin de l'instinct patriotique suite à une baisse de moral des Français et des combattants en vue des tournures dramatiques que prenaient les événements.

Ce fut à peine perdue car l'information s'est répandue comme une traînée de poudre et les Français ont accédé aux nouvelles par d'autres voies, notamment par celles de témoignages de civils « *Les voyageurs arrivant de la zone des hostilités racontent leur pénible odyssée en la dramatisant devant l'auditoire complaisant des gares : commentaires contrastant fâcheusement avec le silence de la presse* »<sup>34</sup>.

En somme, en 1914, la presse se borne à diffuser l'information que lui autorise le gouvernement ou opte pour une information dite de propagande, c'est-à-dire

---

<sup>34</sup> Archives nationales (désormais AN) 12936, rapport du commissaire spécial, gare du Nord à Paris, au directeur de la Sûreté générale sur les incidents de la journée du 10 août 1914.

ayant pour fonction d'encourager le peuple à évoluer dans un sentiment patriotique et cela même, au risque que cette information soit fausse :

En quelques mois d' « union sacrée », selon la formule de Raymond Poincaré, président de la République [...] la France est insensiblement passée d'une politique pragmatique de « censure préventive » des informations (ce que l'on cache) et de propagande systématique (ce que l'on fait croire) à un « système d'information » méthodique qui relie subtilement la censure et la propagande [...] Or, entre août 1914 et octobre 1919, ce « système d'information » a été, fondamentalement et durablement, assumé par les pouvoirs publics, l'autorité militaire et, de façon plus surprenante, par le monde des médias [...] (Forcade, 2016 : 10-11).

Les contemporains de la guerre ont donc été peu informés, ils ont même été plutôt désinformés des événements pendant 4 années consécutives. Cela paraît difficile à croire, et pourtant, il est désormais irréfutable que les États ont fait main basse sur tous les pans d'activités durant toute la période du conflit afin de contrôler continuellement l'information :

Qu'ont su les contemporains de la guerre des événements qu'ils traversèrent entre 1914 et 1919 ? Nombreux sont en réalité les faits qui se sont dérobés à leur conscience ou que les États en guerre ont soustraits à leur regard. Première guerre totale du XXe siècle, 14-18 installe l'information dans un rôle central, entre propagande et censure, entre idéologie et croyance. Jamais les États n'avaient jusqu'alors orchestré l'information aussi systématiquement et délibérément, en la dissimulant à leurs sujets ou à leurs citoyens pendant plus de quatre années de conflit. La censure n'a pas simplement embrassé les domaines militaires ou diplomatiques, mais tous les pans d'activités des sociétés entrées puis sorties progressivement de la guerre (Forcade, 2016 : 9).

Cela nous pousse à nous interroger sur la censure. Comment s'est initiée la censure ? S'est-elle mise en place rapidement ? Les Français en étaient-ils réellement conscients ? Autant d'interrogations qu'il convient d'aborder étant donné que celle-ci suspend des processus de démocratisation des systèmes politiques à l'œuvre dans les pays européens, et notamment en France. Ce qui suppose un bouleversement des conquêtes idéologiques de la Troisième République.

Soulignons que, au début du conflit, une loi est votée par les Chambres le 4 août 1914. C'est la loi énoncée par l'article 23 sur les indiscretions de la presse en temps de guerre. Une multitude de normes imposées par l'État qui oblige les maisons de presse à une censure stricte et limitative :

Il est interdit de publier des informations et des renseignements autres que ceux qui seraient communiqués par le gouvernement ou le commandement sur les points suivants : Opérations de mobilisation et du transport des troupes et du matériel.

[...] Et, en général, toute information ou article concernant les opérations militaires ou diplomatiques de nature à favoriser l'ennemi et à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée et de ses populations.

[...] Toute infraction aux dispositions de l'article précédent sera punie d'un emprisonnement de un à cinq ans et d'une amende de 1 000 à 5 000 francs (Forcade, 2016 : 20-21).

Dès les premières heures du conflit, il se met en place un bureau de la presse au ministère de la Guerre, décidé par le ministre Adolphe Messimy, qui fait bien comprendre l'enjeu politique du rétablissement de la censure sous un régime républicain.

Qu'en est-il de la censure concernant les journaux des quatre lignes éditoriales retenues pour notre corpus ? Bien évidemment, ils furent limités « *Le nombre élevé de ces journaux limitent leur diffusion et tirent, en août 1914, seulement à plus de 100 000 exemplaires : L'Écho de Paris, La Presse, La Croix, L'Humanité, Le Temps* » (Forcade, 2016 : 201).

Dès le début du conflit, la presse est contrôlée, surveillée et limitée à une diffusion scrupuleuse répondant aux critères strictement établis par le gouvernement, aux risques de sanctions et censure « *La censure politique a pesé principalement sur la presse d'opinion, aussi diverse soit-elle, prompte à dénoncer ou discuter l'union sacrée, et dont on mesure imparfaitement les influences sur son lectorat* » (Becker, 1977 : 259-268).

Notre corpus accumulera donc, d'une certaine manière, des mots qui reflètent les tourments et agitations de cette période concrète de l'histoire. Néanmoins,

notre approche de celui-ci ne se fera pas à travers le regard de l'historien sinon depuis le prisme de la linguistique et du TAL.

### **III. PRINCIPALES OPÉRATIONS INFORMATIQUES**

#### **3.1. Cadre méthodologique et principales opérations informatiques**

Notre étude étant à caractère sociolinguistique, nous allons nous baser sur les mots employés par les différentes lignes éditoriales afin d'annoncer au peuple le début du conflit. Comme l'affirme Garmadi suivant les réflexions Saussuriennes :

Saussure affirme que la langue est un système de signes déposés par la pratique de la parole dans la masse parlante, que le système est produit par une cristallisation sociale, que la nature sociale est un caractère interne du système, qu'il n'y a pas de réalité linguistique hors de la durée et de la masse parlante, que seul le temps permet aux forces sociales d'exercer leurs effets sur la langue, etc. (Garmadi, 1981 : 13).

Dans un premier temps, nous lançons une série de scripts qui va nous permettre de piloter la plateforme afin que celle-ci interroge notre corpus, nous permettant ainsi d'obtenir différents tableaux et résultats que nous pourrons analyser et exploiter dans un contexte d'enseignement.

##### **3.1.1. Principales catégories grammaticales émergeant du corpus**

Étant donné qu'il s'agit d'une étude comparative, nous allons tout d'abord créer une partition afin de regrouper, dans un même tableau, les différentes données des différentes sources journalistiques.

Pour ce faire, nous sélectionnons le corpus en question, cliquons sur l'option « diviser l'objet sélectionné en plusieurs parties » et nous créons une partition à l'aide du mode « assisté ». Nous y introduisons nos quatre articles issus des quatre lignes éditoriales, comme dans l'exemple ci-dessous :

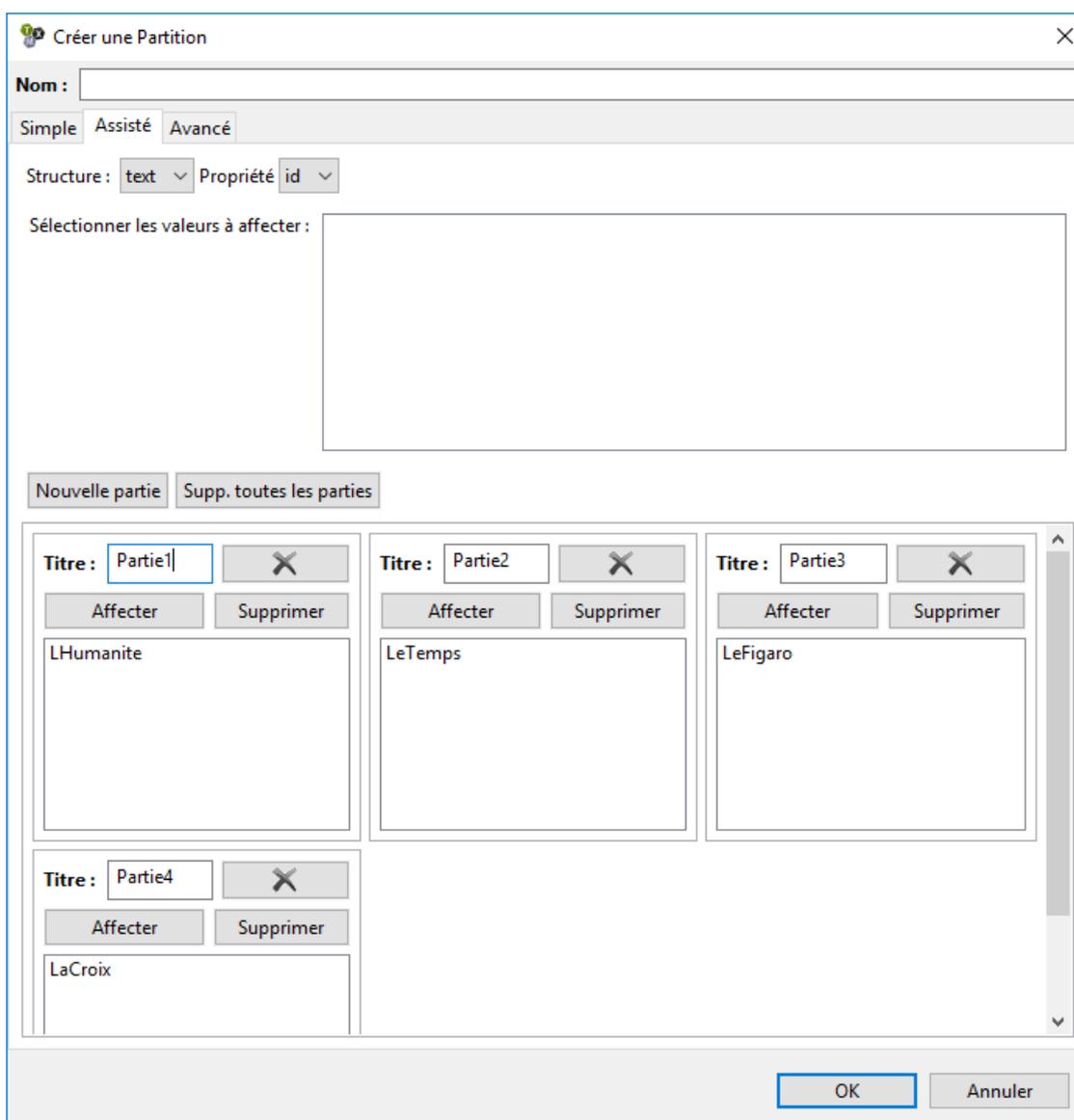


Figure 19 : Création d'une partition

Suite à cette démarche, le premier script que nous lançons va nous permettre d'interroger la plateforme sur les différentes catégories grammaticales (frpos) qui composent notre corpus.

Pour ce calcul, nous sélectionnons la partition, puis nous cliquons sur l'icône : calculer une table lexicale, nous choisissons comme propriétés « frpos » et enfin l'option « classer par ordre décroissant ».

Les différentes catégories grammaticales présentes dans notre corpus apparaissent désormais classées par ordre d'occurrences :

frpos v 32, Fmin 2, Fmax 13293

Appliquer Nombre de lignes 32 Fmin : 2

Fusion ou Suppr. de colonnes Fusion ou Suppr. de lignes

frpos	Fréquence	LHumanite t= 12734	LeTemps t= 23897	LeFigaro t= 16508	LaCroix t= 12536
NOM	13293	2531	4987	3238	2537
PRP	8514	1627	3175	2101	1611
DET:ART	6872	1296	2480	1772	1324
PUN	5035	970	1947	1296	822
ADJ	3592	801	1258	860	673
NAM	3477	792	1187	826	672
VER:pres	2857	525	934	752	646
SENT	2820	603	970	688	559
ADV	2437	443	847	641	506
VER:pper	2379	403	845	628	503
KON	2356	452	871	601	432
PRO:PER	2187	406	736	620	425
PRP:det	2132	459	744	498	431
VER:infi	1452	277	517	370	288
NUM	1290	193	699	227	171
PRO:REL	868	156	284	258	170
DET:POS	788	151	269	198	170
PRO:DEM	718	146	240	200	132
PRO:IND	557	113	184	151	109
VER:futu	478	103	186	116	73
VER:impf	435	71	155	135	74
VER:ppre	351	55	133	93	70
PUN:cit	218	30	78	80	30
VER:cond	185	59	54	43	29

VER:simp	158	34	49	53	22
ABR	94	17	24	30	23
VER:subp	80	13	27	23	17
VER:subi	32	2	10	9	11
INT	6	0	4	0	2
PRO:POS	6	3	1	0	2
PRO	6	3	2	1	0
SYM	2	0	0	0	2

**Figure 20 : Classement des fonctions grammaticales par ordre d'occurrences**

Ce classement automatisé des fonctions grammaticales dans les parties du discours va nous servir de socle et de pièce charnière pour le reste de notre étude car il nous permet de prendre conscience instantanément des éléments qui ont été privilégiés dans ce discours journaliste et de dégager les fonctions principales qui l'articulent.

Nous énumérons les dix premiers positionnements qui émergent de cette opération informatique :

- 1 - NOM (nom),
- 2 - PRP (préposition),
- 3 - DET:ART (déterminant/article),
- 4 - PUN (ponctuation),
- 5 - ADJ (adjectif),
- 6 - NAM (nom propre),
- 7 - VER:pres (verbe au présent),
- 8 - SENT (balise de phrase),
- 9 - ADV (adverbe),
- 10 - VER:pper (verbe au participe passé).

Nous présentons ces résultats sous forme de graphique afin que cela soit plus visuel :

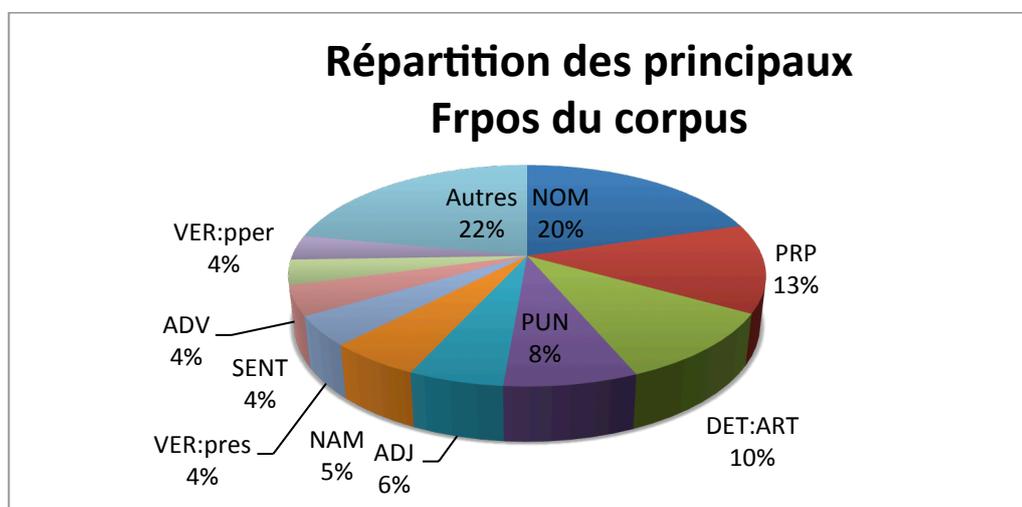


Figure 21 : Graphique circulaire des différents frpos du corpus

Nous observons que la catégorie grammaticale qui se dégage clairement de notre corpus est celle des noms. Ces premiers résultats attirent notre attention car ils diffèrent des études menées par le professeur et lexicologue Etienne Brunet<sup>35</sup> concernant les lemmes les plus fréquents de la langue française.

Dans son cas, les différents résultats de ses recherches ont placé en première position la catégorie grammaticale déterminant/article (DET:ART) et cela dans l'ordre suivant : « le », « de » et « un ». Alors que, dans le cas de notre corpus, cette catégorie grammaticale se place en troisième position et représente uniquement 10% de l'ensemble de notre corpus.

Par conséquent, ces premiers résultats octroient, d'entrée, un caractère particulier à notre corpus car le nom, c'est-à-dire, le « *mot ou groupe de mots qui sert à désigner une réalité concrète ou abstraite* »<sup>36</sup> est la catégorie grammaticale la plus représentative de notre corpus étant donné qu'elle y est fortement

<sup>35</sup> Table hiérarchique élaborée par le lexicologue Étienne Brunet, rassemblant près de 15000 mots et utilisée par le Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse comme référent pour l'enseignement de la langue française au sein des écoles. Mots les plus fréquents de la langue écrite française (XIX et XX siècles).

<sup>36</sup> Définition lexicographique donnée par le dictionnaire du CNRTL, Centre Nationale de Ressources Textuelles et Lexicales, <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/nom>, consultée en ligne le 02/10/2018.

présente. Sur les 65 675 mots qui composent notre corpus principal<sup>37</sup>, les noms, à eux seuls, représentent 20 % de cet ensemble, soit le double ou plus du double en comparaison avec chacune des autres catégories.

Cette première observation nous conduit vers deux pistes de réflexion qu'il est important de dissocier.

Nous avons, d'une part :

- La fréquence élevée des mots dits de « jointure » comme les prépositions (PRP 13%) et les déterminants (DET:ART 10%) qui équivalent à 23% de l'ensemble de notre corpus. Elles ont pour particularité d'être principalement uni-gramme, bi-gramme ou tri-gramme et sont en nombre restreint donc forcément répétitives. De plus, soulignons que, lors de nos analyses, elles vont être traitées en leur qualité de « constitutif d'un groupe » comme par exemple, le groupe nominal (déterminant + nom) ou le groupe verbal (préposition + verbe). Elles ne sont donc pas considérées comme éléments pertinents pour cette phase d'analyse correspondant à une pertinence selon un positionnement.

- La seconde piste de réflexion, aux vues de ces premiers résultats de positionnement, nous indique que le substantif (NOM) est la catégorie grammaticale qui caractérise principalement notre corpus, suivie ensuite par l'adjectif (ADJ), les noms propres (NAM) et enfin les temps verbaux (VER:\*<sup>38</sup>)<sup>39</sup>. Ceci est d'autant plus significatif qu'il s'agit, en plus, d'une majorité relativement imposante.

Nous pouvons donc nous interroger sur la forte présence des substantifs au sein de notre corpus et l'hypothétique intention des différentes lignes éditoriales.

### 3.1.2. Les substantifs

---

<sup>37</sup> Corpus de la déclaration de guerre (03/08/1914).

<sup>38</sup> Le symbole \* indique : tous types de temps verbaux confondus.

<sup>39</sup> Nous balisons notre étude à ces quatre catégories grammaticales et écartons volontairement les catégories dont la fréquence est inférieure (adverbe, conjonction, pronoms, prépositions, etc.).

Suite à ces résultats, nous pourrions émettre, dans un premier temps et comme première hypothèse, que cela est en rapport avec l'écriture journalistique qui tend à la nominalisation car cet effet de style permet de transformer un adjectif, un verbe ou une proposition complétive introduite par « que » en un substantif afin que celui-ci devienne le noyau de la phrase.

Nous pouvons citer à cet effet Corminboeuf et Heyna qui expliquent le processus de nominalisation de la manière suivante « *Une nominalisation telle que nous la définissons est un procédé complexe, à la fois morphosyntaxique et sémantique, qui consiste à dériver par une opération de suffixation un substantif à partir d'un verbe pourvu de ses places d'arguments* » (Corminboeuf, Heyna, 2015).

Il s'agit d'un procédé grammatical récurrent dans le domaine journalistique car il permet de mettre en valeur le nom et de fournir rapidement une information claire et précise aux lecteurs.

Par ailleurs, et puisqu'il s'agit d'une étude comparative, il nous intéresse également de connaître la situation discursive concernant chacun des journaux ; à savoir : Quel journal emploie le plus fréquemment des noms ?

Nous lançons une première requête qui va nous permettre de calculer le nombre d'entrées selon la catégorie grammaticale sollicitée tout en respectant la distribution initiale de la partition. Pour ce faire, nous faisons clic droit sur la partition puis « calcul de la table lexicale » et nous choisissons l'option de « frpos ».

Nous obtenons les résultats des quatre lignes éditoriales sous forme de graphique en bâtons :

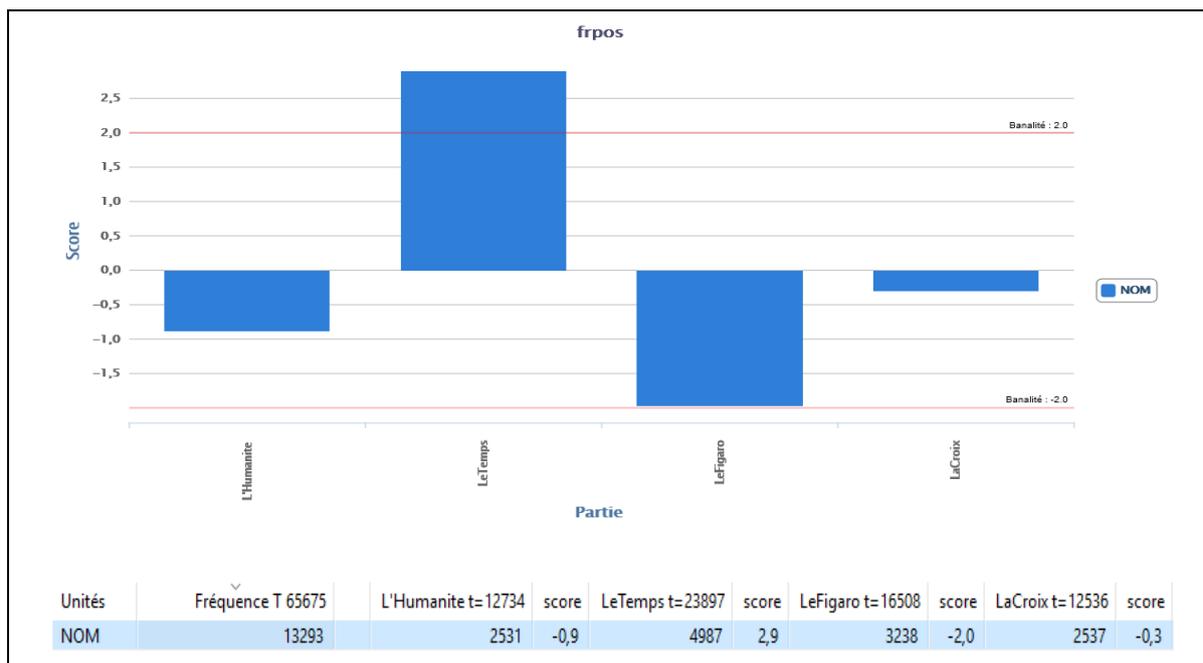


Figure 22 : Graphique de la fréquence des NOM selon les différents journaux

Nous obtenons un résultat de 13 293 noms sur un corpus de 65 676 mots. Nous constatons donc que c'est le journal *Le Temps* qui utilise principalement les noms car son score est positif (2,9) avec 4 987 noms. Il se démarque grandement des autres journaux qui affichent un résultat bien plus faible. Nous rappelons que ces résultats ont été pondérés directement par le logiciel.

Vient ensuite le journal *La Croix* avec un score bien plus inférieur et donc en sous-effectif (-0,3) avec 2 537 noms. Le journal *L'Humanité* est troisième avec un score négatif (-0,9) et 2 531 noms. Pour finir, celui qui utilise le moins de noms est le journal *Le Figaro* avec un score de négatif (-2,0) et 3 238 noms.

La présence notable de substantifs peut également dénoter une urgence dans le discours, comme si l'auteur voulait transmettre de nombreuses informations rapidement, sans même les expliquer de façon plus approfondie, ce qui est propre du discours à caractère informatif.

Dans ce cas, la nominalisation est particulièrement utile car elle délivre, en peu de temps, une grande quantité d'informations d'où son apparition dans les titres ou les sous-titres, par exemple. Comme le souligne Sophie Moirand « *À la simple lecture de quelques quotidiens (Le Monde, L'Humanité [...]) certains traits*

*caractéristiques du fonctionnement de la nominalisation dans l'énoncé de presse sont vite repérables : des titres et des pré-titres se présentent sous forme de syntagme nominalisés » (Moirand, 1975).*

Ces premiers résultats nous indiquent que la catégorie grammaticale du « nom » prédomine sur celle du « verbe » et il est donc fort possible qu'elle soit le noyau de la syntaxe dans bon nombre de phrases de notre corpus. Comme le signale Benveniste « *La composition nominale est une micro-syntaxe* » (Benveniste, 1974 : 145) et elle va donc être le point principal de notre étude.

Cette syntaxe nominale, peut être, dans un premier temps, révélatrice d'une recherche de concision sur les désignations, propre du style journalistique, qui privilégie un discours didactique ou descriptif avec peu d'appel à l'action. La piste qui s'offre à nous pourrait donc être celle du prédicat comme syntagme nominal et non verbal.

Nous proposons de nous y attarder, autour d'une réflexion sur la théorie de Robert Vives concernant la prédication nominale et l'analyse par verbes supports.

En effet, d'après de nombreux linguistes et notamment ceux de la grammaire transformationnelle ou également dite générative (Harris, Chomsky, Maurice Groos, Gaston Gross, R. Vives, J.B Boons) dont l'objectif est d'appliquer leurs méthodes au TAL « *l'application en linguistique de la notion de machine cybernétique a conduit à la création d'un domaine nouveau de cette science : la théorie des grammaires génératrices* » (Saumjan, 1966, p.140) on y considère le lexique-grammaire comme une appellation binaire car les mots changent de sens selon la phrase dans laquelle ils sont utilisés, l'idée de lexique et grammaire séparés n'existe donc pas.

L'unique nuance que constate le linguiste Martinet est que la grammaire est plus ou moins finie et que le lexique non « *ce qui distingue la grammaire du lexique, c'est au fond qu'on traite en grammaire des aspects de la langue où l'on peut espérer être exhaustif et qu'on laisse à l'auteur de dictionnaire le soin de recueillir un vocabulaire sans limite définie* » (Martinet, 1989, p. 61).

Dans ce cas, la prédication nominale en est l'objet principal et il se fait à travers les verbes supports.

Dans un premier temps, et afin de cerner méticuleusement le concept de prédicat nominal, Robert Vives redéfinit la notion de phrase simple selon celle du linguiste Maurice Gross « *Une phrase simple est composée d'un élément prédicatif et de ses arguments* » (Gross, 1975). En somme, la construction : sujet, verbe, complément est prise comme référent pour la phrase prototypique simple.

Dans cette unité minimale, il est question d'en extraire le mot-pivot car celui-ci a la fonction de prédicat. Le prédicat est celui qui sélectionne la nature des mots qui l'accompagnent. C'est une sélection lexicale et sémantique car c'est le lexique du mot-pivot qui va conditionner et réduire les options de choix des éléments qui l'accompagnent. C'est lui qui impose les contradictions pour appliquer la règle. Tout se joue dans le sens du mot-pivot.

Il y a un noyau prototypique qui conditionne et limite le reste des arguments, ce sont les actants syntaxiques. Ce noyau prototypique transforme ce cadre minimal en cadre extensible, puisque ses arguments sont facultatifs ou inférés. De même, c'est le mot-pivot qui conditionne le lexique et le sens car il sélectionne la nature lexico-sémantique des mots qui l'entourent. Lorsque le verbe n'est pas le prédicat il sert donc d'auxiliaire.

Nous baserons notre étude sur deux publications scientifiques dont les théories principales portent sur la fonction du prédicat nominal. Notre premier article de référence sera celui du linguiste Robert Vivès : « La prédication nominale et l'analyse par verbes supports » et notre second article celui de la linguiste Florence Lefeuvre sur « le prédicat nominal dans les articles de presse ». Comme indiqué antérieurement, nous prendrons comme point de repère ces articles afin de répondre à nos interrogations.

Pour comprendre cette notion de prédicat nominal, il est question, tout d'abord, de comprendre la notion de prédicat.

### 3.1.3. Le prédicat

Afin d'introduire la notion de prédicat, nous en proposons la définition du linguiste Muller :

La prédication est une notion qui renvoie à une opération de construction de l'énoncé. Fondamentalement, on y verra une mise en relation (faute de quoi la prédication se confondra avec les choix d'unités significatives). Sans cette mise en relation explicite de la part du locuteur (on y associera ci-dessous une visée prédicative), il ne peut être question de parler de prédication.

On lui donnera deux rôles:

a) celui de mettre en relation le prédicat (conçu comme une structure de dépendance avec des positions argumentales prédéterminées) avec le réel perçu ou évoqué.

b) celui d'établir les relations qui unissent le prédicat à ses différents arguments. (Muller, 1998).

Pour sa part Robert Vivès expose que, dans la langue française, le prédicat est, dans la grande majorité des cas, porté par le verbe car c'est le principe de la phrase simple classique. Toutefois, à cela s'ajoute d'autres cas comme la prédication nominale ou adjectivale, par exemple. Comme le rappelle Kristeva en citant Benveniste « *le système de la langue n'est pas seulement une structure de signes, mais surtout une synthèse prédicative, ce qui est une tout autre conception de l'acte linguistique* » (Kristeva, 1975 : 231).

Le choix purement lexical du locuteur va nous permettre de déterminer le prédicat car il s'établit une sorte de « hiérarchie » au sein des mots de par leur sens et leur importance dans l'ensemble de la phrase. Comme le détaille Arrivé, Gadet et Galmiche « [...] le sujet représente "ce dont on parle", le prédicat, "ce qu'on dit sur ce sujet" ».

On entend par prédicat le mot-pivot comme celui qui sélectionne la nature lexico-sémantique des mots qui l'accompagnent. Ce conditionnement lexico-sémantique peut éventuellement donner lieu à des figements ou des métaphores lorsque la construction impose une rigidité telle que la colocation ou la

cooccurrence. Ce que le linguiste Adam qualifie plus précisément de « *nœud de la cohésion sémantique* » (Adam, 2011), c'est-à-dire ce que l'on établit comme emploi à un seul argument.

Le prédicat est une sorte de moule cognitif utilisé constamment qui crée des relations à saturer. C'est un moule logico-sémantique qui indique le nombre de positions ainsi que leur ordre. Dans une phrase, il y a toujours un sujet et un prédicat.

Autour de l'idée de prédicat, il y a l'idée de communication verbale, toutefois, les adjectifs, les nominaux et les prépositions peuvent aussi sélectionner des arguments de la syntaxe. Comme l'indiquent Asnès et Kupferman « *pour le composant lexical, on préfère la catégorie "de prédicat" à celle de "verbe". On atteint un niveau de généralité supérieure. En effet, les adjectifs, les nominaux, les prépositions peuvent aussi sélectionner des arguments* » (Asnès & Kupferman, 2008 : 12).

Il existe une structure prédicative des unités lexicales. Celle-ci se base sur le fait que chaque unité lexicale est un ensemble de prédicats (catégories) qui sont hiérarchiquement organisées et qui en forment le sens général.

Nous pourrions schématiser le cheminement du prédicat de la manière suivante :



Figure 23: Schéma du prédicat

Ce qui fait l'unité des éléments prédicatifs ce sont les catégories grammaticales car la catégorie grammaticale impose des règles combinatoires et contribue à la correcte syntaxe de l'énoncé. Les parties du discours ont des contraintes

combinatoires donc tout énoncé est construit sur une base prédicative dont les énoncés peuvent être plus ou moins complexes.

Rappelons que les énoncés se mesurent au moyen :

- du nombre de prédicats (explicitation) ;
- de la hiérarchie des prédicats (ordre des arguments) ;
- du mode de présentation (orientation des prédicats) ;
- du prédicat inféré (relation de cause à effet).

Le lien vient de la combinaison (interaction sémantique) entre les deux, c'est de là qu'émerge une relation logique. L'enchaînement des prédicats forme un discours et c'est la combinatoire sémantique qui suggère cette relation. Toute unité lexicale a un contenu prédicatif car la langue est faite pour signifier.

Prenons comme exemple : « *Paul pense (prédicat 1) que la démolition de cette construction sera programmée (prédicat 2) par l'assemblée générale de la commune* ». Le prédicat 1 programme le prédicat 2. Le prédicat principal ou dominant sature les sous-prédicats, il se met en place une hiérarchie des prédicats. Il y a des prédicats structurants et des arguments. Le prédicat est incontestablement une relation établie entre deux positions. Le prédicat peut être lexical ou grammatical car le sens s'exprime aussi bien par les moyens lexicaux que grammaticaux. Toutefois, le prédicat grammatical est imposé, c'est-à-dire que sa construction est fixe car toute transformation de syntaxe va donner lieu à une transformation de sens.

À l'origine de tout énoncé, il y a un prédicat. Un moule de pensée formée d'une relation entre différentes positions. C'est d'ailleurs grâce à cette structure de base simple que la machine de TAL simule les connections que nous faisons dans notre cerveau lorsque nous effectuons l'action « banale » de produire une phrase. Tout comme l'exprimait déjà Roman Jakobson au XXème siècle, dans ses « *Essais de linguistique générale* » :

*La découverte progressive, par la linguistique, qu'un principe dichotomique est à la base de tout le système des traits distinctifs du*

*langage, se trouve corroborée par l'emploi comme unité de mesure, chez les ingénieurs des communications, des signaux binaires. Quand les ingénieurs définissent l'information sélective d'un message comme le nombre minimum de décisions binaires qui permettent au receveur de reconstruire ce qu'il doit apprendre du message sur la base des données déjà à sa disposition, cette formule réaliste est parfaitement applicable au rôle des traits distinctifs dans la communication verbale. (Jakobson, 1963 : 88)*

Par conséquent, le simple verbe transitif peut générer des milliers de phrases et c'est ainsi que la langue fixe, à travers les symboles, notre vision du monde. Exemple : si j'ai « x broute y » dans un énoncé, j'identifie instantanément à quoi x et y font référence et cela uniquement grâce au verbe.

Cela m'indique, à nouveau, que la langue est exprimée (en amont) selon la conceptualisation sociale. Le sens se fabrique dans l'interaction et dans les relations avec la langue, de la même manière que cela m'indique que certaines constructions sont impossibles.

Rappelons que, aujourd'hui encore, il est difficile de déterminer avec certitude comment la langue fonctionne. Il y a, bien sûr, des règles de grammaire au sens où Chomsky les définit « *le terme de grammaire désigne à la fois le système de règles représenté dans le cerveau du locuteur-auditeur, système acquis normalement dans la petite enfance et utilisé dans la production et l'interprétation des énoncés, et la théorie que le linguiste construit en tant qu'hypothèse concernant la grammaire intériorisée réelle du locuteur-auditeur* » (Chomsky, 1973, p.26). Toutefois, les langues naturelles restent des « codes » très complexes.

En effet, avec de petites unités (phonèmes) on obtient du sens (morphèmes) et, étant donné que toute la communication se base sur des relations et principalement des relations de sens, la pragmatique en est le résultat. Celle-ci s'organise sous 3 fonctions principales : la fonction prédicat, puis arguments et enfin modalisateurs. Cette relation entre les mots est une fonction primaire qui sert

de condition et grâce à laquelle on peut en extraire un prédicat et rendre possible le Traitement Automatique des Langues.

La simple action de penser peut se résumer au fait d'établir des relations puisqu'on ne peut pas penser sans établir de relations. La normalité est une fiction, c'est une construction, une convention. Le prédicat est un outil de penser, c'est un outil cognitif. Le prédicat est une relation qui crée du sens et le sens est généré par la dynamique créée entre deux entités. Le prédicat est donc détenteur d'une relation logico-sémantique. Les réseaux sémantiques sont également des relations et c'est le sémantisme du prédicat qui décide du nombre de *positions*, dites aussi *saturations*.

En résumé, la position est un espace linguistique créé par le sémantisme du prédicat pour accueillir des arguments et les arguments sont donc des unités lexicales qui saturent les positions du prédicat car c'est là leur fonction principale.

Robert Vivès, dans son étude, illustre cette notion de prédicat et d'arguments à travers différents exemples de phrases dites synonymes, mais dont les constructions sont tout à fait différentes, il met ainsi l'accent sur leurs équivalences sémantiques mais non syntaxiques et il en conclut, notamment, que les auxiliaires sont principalement des verbes supports de par le fait que ce ne sont pas des verbes qui sélectionnent lexico-sémantiquement les arguments :

*Si l'on considère que les verbes avoir et être ne portent dans ces phrases que les marques de personne et de nombre et l'actualisation en temps et aspect, on est donc fondé à dire que les véritables termes prédicatifs sont :*

- un verbe (*Luc admire ce tableau*)
- un substantif (*Luc a de l'admiration pour ce tableau*)
- un adjectif (*Luc est admiratif devant ce tableau*)

*De là l'expression verbe support (Vsup), qui souligne le fait que ces verbes sont vides ou vidés de leur sens lexical d'origine (c'est le seul sens qui opère la sélection des arguments), et n'ont pour rôle que d'actualiser, dans une phrase simple, un terme prédicatif n'appartenant pas à la catégorie du verbe (Vivès, 1993).*

Dans cette même optique, le linguiste Claude Muller affirme que « à peu près n'importe quel nom peut avoir une construction prédicative avec le verbe support « être » et la fonction d'attribut » (Muller, 2013).

Enfin, le grammairien Gaston Gross soutient que « Le verbe support peut être effacé dans une phrase sans que celle-ci perde son statut de phrase. L'actualisation seule sera absente. [...] *Luc a donné une réponse* devient *la réponse de Luc* » (Gross, 1996). En somme, dans les constructions verbo-nominales, le verbe support n'est pas porteur de sens. De fait, sa fonction se réduit à la « verbalisation » du procès exprimé par un nom.

Cette conception est significative dans l'avancée de nos recherches car elle va nous permettre d'identifier nos verbes selon leur ordre d'importance. Au sein de notre corpus, nous observons, justement, que les verbes les plus fréquemment utilisés sont concrètement les auxiliaires :

Table 1 : Table de répartition des verbes auxiliaires par fréquence et par journaux

	A	B	C	D	E	F	G	H
1		<b>Fréquence</b>	<b>L'Humanite</b>	<b>LeTemps</b>	<b>LeFigaro</b>	<b>LaCroix</b>	<b>% global</b>	
2	a	497	80	160	127	130	17,40%	2857
3	ont	254	34	89	63	68	8,89%	2857
4	avons	38	11	8	11	8	1,33%	2857
5	ai	20	1	8	8	3	0,70%	2857
6	A	11	1	3	7	0	0,39%	2857
7	<b>Total</b>	<b>820</b>	<b>127</b>	<b>268</b>	<b>216</b>	<b>209</b>	<b>28,70%</b>	<b>2857</b>
8								
9		<b>Fréquence</b>	<b>L'Humanite</b>	<b>LeTemps</b>	<b>LeFigaro</b>	<b>LaCroix</b>	<b>% global</b>	
10	est	446	82	164	106	94	15,61%	2857
11	sont	233	34	78	69	52	8,16%	2857
12	sommes	17	8	2	4	3	0,60%	2857
13	suis	12	1	6	5	0	0,42%	2857
14	<b>Total</b>	<b>708</b>	<b>125</b>	<b>250</b>	<b>184</b>	<b>149</b>	<b>24,78%</b>	<b>2857</b>
15								
16	<b>Verbes restants (10 suivants)</b>							
17	pouvoir	70	14	21	20	15	2,45%	2857
18	falloir	29	7	7	6	9	1,02%	2857
19	faire	28	4	12	4	8	0,98%	2857
20	aller	41	8	15	7	11	1,44%	2857
21	venir	49	15	17	10	7	1,72%	2857
22	dire	22	5	3	12	2	0,77%	2857
23	devoir	21	1	13	4	3	0,74%	2857
24	savoir	15	3	2	4	6	0,53%	2857
25	rester	13	1	5	3	4	0,46%	2857
26	prier	10	0	3	4	3	0,35%	2857

Les verbes auxiliaires représentent, à eux-seuls, plus de la moitié des verbes de notre corpus et sont participes de 53,48 % de l'ensemble du corpus. Ces résultats nous confortent, à nouveau, vers notre impression de départ, autrement dit que notre corpus privilégie principalement les noms au détriment des verbes et, de surcroît, cela expliquerait que les verbes soient relayés au second rang et n'occupent qu'une fonction de « support ». Nous présentons également ces résultats sous forme d'un graphique afin de garantir une meilleure visibilité :

<sup>40</sup> Nous délimitons ce classement aux dix verbes suivants car, comme nous pouvons l'observer, les verbes suivants sont très variés et donc peu significatifs si nous établissons la relation d'importance au poids.

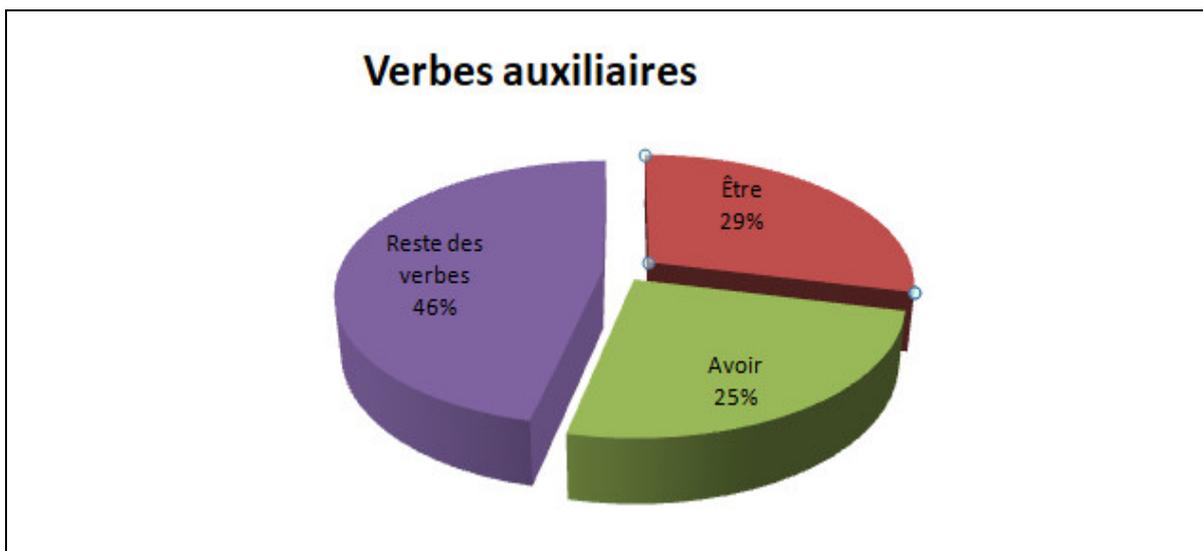


Figure 24 : Graphique représentatif de la répartition des verbes dans le corpus

Les verbes auxiliaires si caractéristiques de la langue française ont toujours fait l'objet de diverses études. Le linguiste Émile Benveniste notamment consacre un chapitre entier aux fonctions linguistiques de « être » et « avoir » au sein de son ouvrage *Problèmes de linguistique générale*.

Il y distingue très clairement que « être » est un verbe d'action et « avoir » un verbe d'état contrairement aux idées reçues « *Tout s'éclaire en effet quand on reconnaît avoir pour ce qu'il est, un verbe d'état. Nous en trouverons confirmation dans les structures linguistiques les plus différentes. Le verbe « avoir » du gotique, aih, est un perfecto-présent. Il fait partie d'une classe qui contient uniquement des verbes d'état subjectif, d'attitude, de disposition, mais non d'action* » (Benveniste, 1966 : 197).

Il souligne également la fonction équivoque du verbe « être » qui peut être présentée soit dans sa fonction grammaticale, soit dans sa fonction lexicale « [...] *il faut poser deux termes distincts que l'on confond quand on parle de « être » : l'un est la « copule » marque grammaticale d'identité ; l'autre, un verbe de plein exercice. [...] L'assertion d'identité entre deux termes a pour expression la phrase nominale* » (Benveniste, 1966 : 188).

Il nous reste désormais à déterminer la fonction réelle de ces auxiliaires et à quel temps la marque du discours se fait plus fréquemment. Est-ce au présent

dans une construction simple telle que : « *Elle a la déclaration de guerre* » par exemple, ou au passé composé telle que « *Elle a déclaré la guerre* », puisque cette tournure nous permettrait d'évaluer s'il s'agit bien d'une prédication nominale par verbes supports.

Pour effectuer une recherche concernant le premier cas de figure, à savoir « a + déterminant » nous lançons le script : `[word="a"][frpos="DET:ART"]` et nous obtenons les résultats suivants :

word	Fréquence
a la	7
a le	5
a l'	3
a un	1
a une	1

Figure 25 : Résultat du script `[word="a"][frpos="DET:ART"]`

Nous observons qu'il y a donc 17 entrées qui ont cette construction. Nous faisons double clic sur chacune des entrées et obtenons les différents exemples de phrases suivants :

Table 2 : Résultat du script `[word="a"][frpos="DET:ART"]`

Réf.	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
LaCroix	Il y	a la	France éternelle, la France pacifique et, résolue. Il y
LaCroix	Il y	a la	patrie du droit et de la justice tout entière unie dans le
LaCroix	Tout prêtre combattant	<b>a la</b>	<b>permission</b> d'agir provisoirement, tant que dure la guerre
LaCroix	Admissibles	a la	suite des épreuves écrites du concours de 191 / j, les
LeFigaro	Conformément	a la	tactique allemande, s'efforce de rejeter sur la Russie
LeTemps	Il y	a la	France éternelle, la France pacifique et résolue. Il y a
LeTemps	Il y	a la	patrie du droit et de la justice, tout entière unie dans
LaCroix	l'autorité militaire	<b>a le</b>	<b>droit</b> : 1° de faire des perquisitions de jour et de
LeFigaro	L'autorité militaire	<b>a le</b>	<b>droit</b> , en état de siège, de perquisitionner de jour et
LeFigaro	La population	a le	souci de sa dignité. Elle a montré depuis trois jours la
LeTemps	Cette dernière	<b>a le</b>	<b>droit</b> : 1° de faire des perquisitions de jour et de nuit
LHuma	Cette dernière	<b>a le</b>	<b>droit</b> : 1° d'opérer de perquisitions de jour et de
LHuma	On	a	l'impression que les sympathies des nations européennes
LaCroix	La presse française	a un	impérieux devoir celui de ne rien publier
LeFigaro	L'homme	<b>a une</b>	<b>main</b> sur l'épaule de sa femme ; de l'autre main

Nous en déduisons que, malheureusement, ces résultats s'avèrent être peu concluants car nous détectons très peu de cas de prédicat nominal dans notre corpus, à l'aide de cette construction.

Nous décidons de lancer une autre requête pour visualiser l'ensemble des verbes auxiliaires dont la construction serait un passé composé (script [word="a"][frpos="VER:pper"]). Nos résultats s'avèrent être bien plus conséquents :

**Table 3 : Résultat du script [word="a"][frpos="VER:pper"]**

Requête: [word="a"][frpos="VER:pper"] Pivot: word Chercher

Clés de tri: #1 Aucun #2 Aucun #3 Aucun #4 Aucun Tri

1 - 100 / 360 Cacher paramètres

text_id	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
LaCroix	la veille de s'entendre, l'Allemagne	a déclaré	la guerre à la Russie pour empêcher leur accord et décrété la
LaCroix	reste fidèle à la Triple-Entente. L'Italie	a décidé	officiellement de rester neutre pour le moment. Cette affaire sera
LaCroix	avec reconnaissance par les Français. Le tsar	a prononcé	des paroles énergétiques devant les représentants de l'armée et d
LaCroix	, les États-Unis resteront neutres. L'Allemagne	a sommé	la Belgique de lui faciliter toutes opérations sur son territoire pour
LaCroix	sa démission de ministre de la Marine,	a été	remplacée par M. Au gagnneur. M. Sarraut, devient
LaCroix	qu'on trouble impunément la paix qu'elle	a édiflée	autour de son foyer. Elle veut châtié l'orgueilleux souverain qui
LaCroix	la mère-patrie. L'heure de leur délivrance	a sonné	et la France va récompenser leur patience. Tous les sacrifices,
LaCroix	. Tous les sacrifices, la France les	a faits	joyeusement pour consolider ses foyers, et ses foyers ne seront qu
LaCroix	DE SALUT Le directeur général de l'Association	a envoyé	à tous les directeurs diocésaine la lettre suivante : Paris, 31
LaCroix	traditions, toutes les fois que la France	a traversé	de graves épreuves provoquées, avec l'approbation de nos seigne

Nous ne proposerons pas la liste complète des entrées concernant la construction « a + verbe au passé composé », mais nous pouvons observer clairement qu'elles s'élèvent au nombre de 360. Ce qui nous démontre que cette construction obtient une majorité « écrasante » face à l'autre construction. Nous aboutissons donc à la conclusion que cette forme du « a » présent au sein de notre corpus ne signifie pas qu'il y ait une tendance de prédicats nominaux avec verbes supports.

Pour sa part, la linguiste Florence Lefeuve dans son étude « *Le prédicat nominal dans les articles de presse* » propose d'analyser le prédicat nominal à travers la phrase averbale et ses trois cas de figure :

*Le groupe nominal peut constituer le noyau syntaxique d'une phrase averbale selon trois possibilités :*

- Premièrement, le prédicat nominal peut être rattaché, par une modalité d'énonciation (l'assertion, l'interrogation, l'injonction et, dans un sens restreint, l'exclamation) ;
- Deuxièmement, le prédicat nominal peut être relié, par une modalité d'énonciation, à un sujet implicite, dont le référent peut se trouver grâce au contexte situationnel ;
- Troisièmement, le prédicat nominal peut être posé par une modalité d'énonciation, sans sujet, dans une phrase existentielle. (Lefeuve, 2004).

Une fois ces différentes pistes et réflexions exposées, nous nous disposons désormais à extraire la liste des noms de notre corpus afin de les passer au crible de ces différentes théories et de pouvoir ainsi identifier les cas de prédicats nominaux présents au sein de notre corpus.

### **3.1.4. La prédication nominale et l'analyse par verbes supports.**

Pour vérifier ces hypothèses, nous aurons recours à une analyse localisée sur corpus, c'est-à-dire à une étude lexicométrique, puis textométrique où le contexte va être principalement sollicité. Pour ce faire, nous faisons appel à la machine grâce à un script qui va nous permettre d'extraire, de façon détaillée, cette liste de « noms »<sup>41</sup> de notre corpus.

---

<sup>41</sup> Calcul du frpos « Nom ». Sélectionner la partition puis cliquer sur l'icône : calculer le lexique d'une requête, puis introduire le script suivant : [frpos="NOM"].

Afin de garantir la pertinence des résultats, nous balisons à 10 leur fréquence d'entrée. De cette manière, nous éliminons les hapax de cette liste, c'est-à-dire les mots dont les occurrences sont faibles.

Nous obtenons les résultats suivants<sup>42</sup> :

**Table 4 : Tableau des « mots plafonds » de noms, par ordre de fréquence**

	word corpus	65 676	12 735	23 897	16 508	12 536
	<b>Word</b>	<b>Fréq. totale</b>	<b>L'Humanité</b>	<b>Le Temps</b>	<b>Le Figaro</b>	<b>La Croix</b>
1	Guerre	224	38	79	76	31
2	Mobilisation	164	14	90	31	29
3	Août	133	49	37	25	22
4	Jour	110	18	62	22	8
5	Gouvernement	105	22	38	23	22

D'emblée, nous observons que ces formes ont, entre elles, une différence fréquentielle importante. Tout comme Nicolás Campo Plaza dans son ouvrage « *La prensa francesa y el movimiento estudiantil de mayo del 68: estudio lexicométrico del vocabulario* » (Campo Plaza, 1984 : 203) nous considérons, d'abord, les mots dits « plafonds », c'est-à-dire les mots dont la fréquence est notoire.

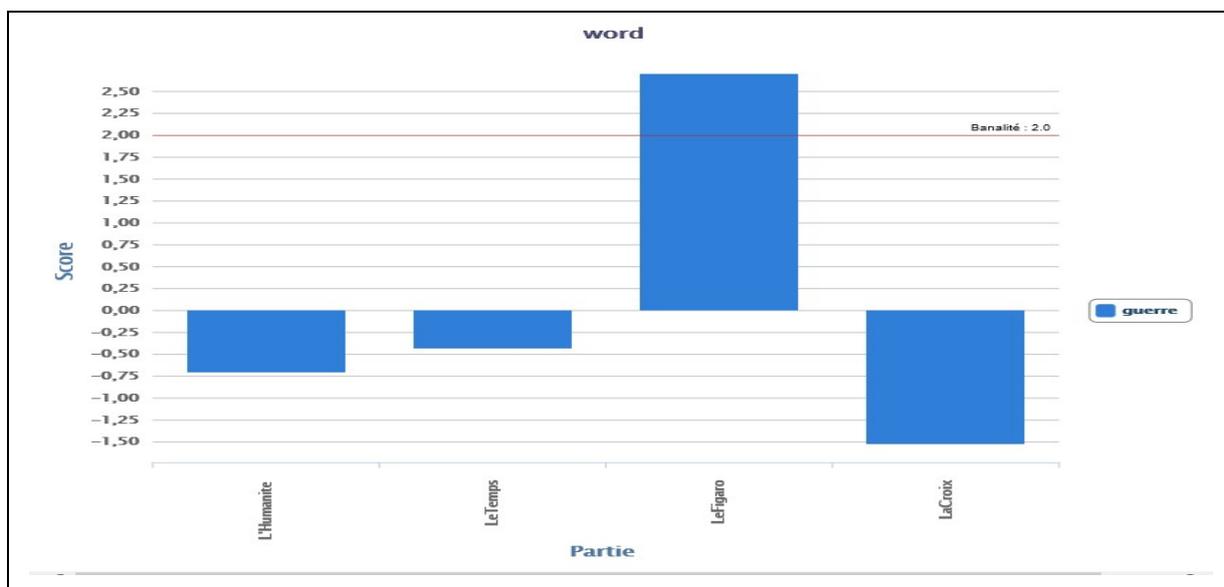
Dans le cas présent, cinq substantifs se détachent clairement de par leurs taux de fréquences très élevés : « guerre » (224 entrées), « mobilisation » (164 entrées), « août » (133 entrées), « jour » (110 entrées) et « gouvernement » (105 entrées) :

<sup>42</sup> Cette requête nous donne une liste complète de 308 mots qu'il est possible de consulter en annexe. Cependant, dans le corps de cette thèse nous ne présenterons que les éléments sélectionnés dans un premier temps et susceptibles de répondre à notre problématique.

Nous pouvons déduire que cette liste de substantifs nous narre, à sa façon, l'état de siège du 3 août 1914 et classifie, par ordre d'importance, les principaux éléments afin de nous donner des indications sur les événements.

Le substantif « guerre » y est mentionné 224 fois sur un corpus général de 65 676 mots et, plus particulièrement, 38 fois par le journal *L'Humanité* (12 735 mots), 79 fois par *Le Temps* (23 897 mots), 76 fois par *Le Figaro* (16 508 mots) et 31 fois par le journal *La Croix* (12 536 mots).

Notre programme nous permet également de présenter ces résultats sous forme de diagramme en bâtons :



	Mots corpus	65 676	12 735	23 897	16 508	12 536
	Mots	Fréq. Totale	L'Humanité	Le temps	Le Figaro	La Croix
1	Guerre	224	38	79	76	31

Figure 26 : Graphique et fréquence des spécificités du Nom « guerre ».

Il est important de préciser que la possibilité de visualisation par graphique<sup>43</sup> se révèle être un avantage considérable dans nos recherches car elle permet de présenter les résultats de manière pondérée, ce qui est bien plus révélateur.

Ainsi, il nous apparaît clairement que le journal *Le Figaro* est celui qui mentionne le plus fréquemment le mot « guerre », suivi du journal *Le Temps*, *L'Humanité* et enfin, *La Croix*. Le journal *La Croix* est donc, par opposition, celui qui mentionne le moins le mot « guerre ».

Si nous avons visualisé de manière active nos résultats en observant uniquement le tableau, nous aurions pu en conclure que c'était le journal *Le Temps* qui faisait un usage plus important du mot « guerre », pourtant grâce au programme et au diagramme en bâtons, il est évident que c'est le journal *Le Figaro*.

Ce diagramme, qui nous permet de visualiser de façon proportionnelle l'ensemble des résultats, grâce à la commande « spécificités », calcule une statistique indiquant si les occurrences d'un mot sont en sur-spécificité (ou sur-représentation) ou en sous spécificité (ou sous-représentation).

Effectivement, par rapport à la fréquence d'apparition du mot « guerre » dans l'ensemble des journaux, un résultat positif indiquera que le mot apparaît plus fréquemment dans le texte en question, que dans l'ensemble des autres textes. Nous proposons de citer les explications de Bernard qui sont reprises par María Angeles Sánchez Hernández dans sa thèse sur l'analyse statistique du verbe dans « *Citadelle* » d'Antoine de Saint-Exupéry, afin de rendre plus claires ces interprétations :

---

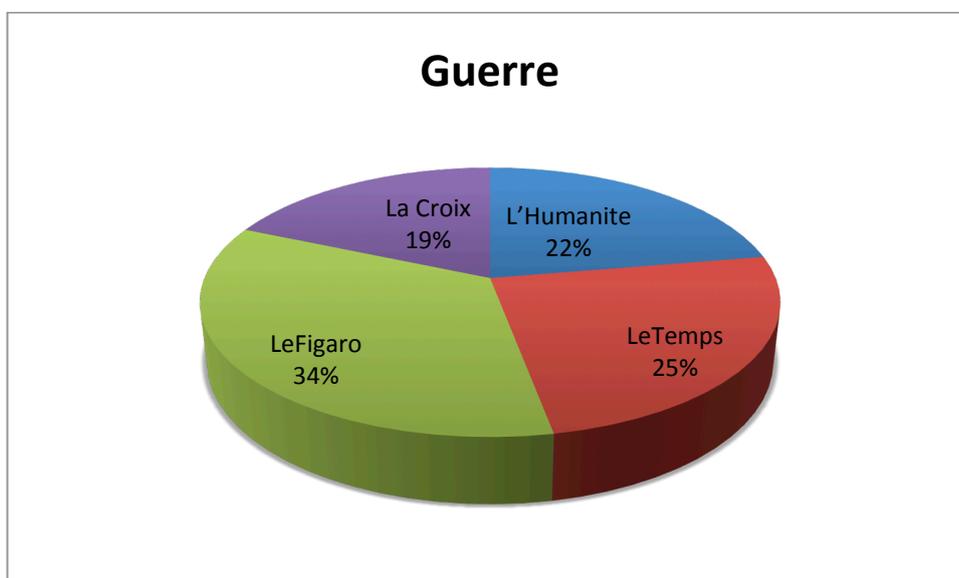
<sup>43</sup> Il s'agit d'un graphique sous forme de diagramme en bâtons. Pour obtenir ce résultat, nous créons une partition qui regroupe les quatre journaux puis nous cliquons sur la partition et choisissons l'option « calculer les mots spécifiques de chaque partie », nous sélectionnons comme propriété « flemma ». Enfin, nous faisons clic droit sur le mot « guerre » et « calculer le diagramme en bâtons des lignes sélectionnées ». Nous obtenons alors des résultats pondérés.

Imaginez un casier disposé ainsi :

		A	B	

Si je disperse au dessus une poignée de confettis, on sent bien qu'il serait étonnant qu'il en tombe la moitié dans la case B, mais que l'on pourrait trouver normal qu'il en soit ainsi pour la case A. Quelle est la probabilité de ces deux événements ? C'est justement ce qu'expriment leurs spécificités, sous la forme d'une valeur comprise entre 0 (l'impossible) et 1 (l'inévitable). Si la probabilité est très faible, (on n'utilise généralement que les probabilités inférieures à 0,01, soit une chance sur 100) c'est que l'accumulation ou la rareté de la forme mérite l'attention, et relève d'une explication littéraire (thématique, stylistique, historique, etc.) (cité par Sánchez Hernández, 2001).

Avec ces mêmes résultats, nous pouvons également réaliser un calcul en Excel qui va nous permettre de visualiser ces données sous forme de diagramme circulaire auquel nous sommes plus familiarisés :



**Figure 27 Diagramme circulaire de la fréquence du nom « guerre » selon les différentes lignes éditoriales**

Nous proposons, ci-dessous, le calcul que nous avons réalisé pour obtenir ce diagramme circulaire :

**Table 5 : Tableau de calculs en Excel du mot « guerre » pour le diagramme circulaire**

Word	Fréquence	<i>L'Humanité</i>	<i>Le Temps</i>	<i>Le Figaro</i>	<i>La Croix</i>
	65676	12735	23897	16508	12536
		19,39 %	36,39 %	25,14 %	19,09 %
Guerre	224	38	79	76	31
		0,298%	0,331%	0,460%	0,247%

Ce mot « guerre » est le mot qui émerge principalement de tout l'ensemble du corpus. Bien entendu, en apparence, cela peut sembler évident puisque notre corpus traite de l'annonce de la Première Guerre mondiale. Néanmoins, ne serait-il pas intéressant d'analyser ce substantif en tant que prédicat nominal afin de déterminer si la syntaxe pourrait, elle aussi, être porteuse de l'orientation du discours et que cela ne repose pas exclusivement sur le choix du lexique comme nous sommes souvent amenés à le croire.

Nous faisons appel à notre machine et lui sollicitons de nous indiquer les différents contextes dans lesquels le mot « guerre » évolue<sup>44</sup> afin de pouvoir identifier s'il s'agit bien de prédicat nominal ou de prédicat verbal. Nous proposons d'effectuer cette recherche exclusivement autour du substantif « guerre » car cette analyse localisée étant très exhaustive, de par son caractère méticuleux, il nous faut réduire son ampleur. Nous proposons de nous cantonner exclusivement au substantif « guerre » car il s'agit du substantif le plus présent au sein de notre corpus.

<sup>44</sup> Nous nous positionnons sur notre partition et nous faisons clic droit, puis « index », puis nous lançons la requête [flemma="guerre"]. Une fois la requête aboutit, nous faisons double clic sur « guerre » et nous obtenons la liste du contexte droit et gauche du mot pivot « guerre ».

### 3.1.5 Le mot plafond et son cadre phrastique

Cette requête sur mot pivot, nous permet d'observer et d'étudier les différentes significations du mot, de par le contexte dans lequel il s'inscrit. Nous prenons ainsi comme point de référence l'environnement pertinent du mot, c'est-à-dire la phrase simple où il figure et donc son cadre phrastique.

Nous proposons comme définition du cadre phrastique celle de P.A Buvet « *Le cadre phrastique permet de faire état de la dimension lexicale de la détermination, c'est-à-dire d'expliquer les conditions d'occurrences des déterminants en fonction des particularités du nom déterminé et des autres constituants phrastiques avec lesquels il est en relation d'interdépendance* » (Buvet, 2013 : 13).

Cette étude sémantique, certes exhaustive, se révèle nécessaire car elle nous permet de considérer les régularités phraséologiques qui émergent de notre corpus. Grâce à elle, nous constatons que des « moules phraséologiques » se mettent en place puisque sur les 213 entrées autour du mot pivot « guerre » nous pouvons créer des groupes représentatifs de leur syntaxe. Ceux-ci s'élèvent au nombre de huit et ont un caractère de figement, de semi-figement ou de construction libre :

1. Construction : séquences figées

2. Construction : verbe + « guerre »

3. Construction : substantif + « guerre »

4. Construction : « guerre » + adjectif

5. Construction : adverbe + « guerre »

6. Construction : voix passive.

7. Construction : négation

8. Construction : « guerre » + pronom relatif

Figure 28 : Moules phraséologiques

Nous analyserons, dans un premier temps, les constructions dites de figement. Étant donné que les langues fonctionnent par principe de fixité, plus c'est approprié, plus c'est solidaire, plus c'est fixe et c'est cela même qui donne lieu au figement. Le figement est un concept fortement étudié dans le domaine du Traitement Automatique des Langues.

Afin de répertorier ces phénomènes du langage, nous tâchons de donner des pistes à la machine pour qu'elle puisse reconnaître les cas de figement. Dans ce cas précis, c'est la répétition d'une même construction qui va indiquer à la machine son caractère de figement et également le fait qu'elle puisse l'identifier dans un dictionnaire (base de données) :

Le figement constitue un phénomène central du langage, au sens qualitatif comme au sens quantitatif. [...] À force d'être répétée, toute séquence peut finir par fonctionner de manière automatique ou monolithique [...] grâce à l'accès informatique à de grandes masses de données linguistiques, on a pu se faire une idée plus précise de la présence des séquences figées dans la langue écrite : il semblerait qu'environ 30% d'un texte soit constitué d'éléments figés ou phraséologiques (Lamiroy, 2008 : 16).

Le figement a également la particularité d'être très économique car comme le signale le professeur et linguiste Salah Mejri « *le figement occupe une place privilégiée parmi les processus qui régissent le fonctionnement du système linguistique parce qu'il « recycle » en quelque sorte « la parole usée »* (Mejri, 1998).

Cependant, il est important de préciser que les figements se hiérarchisent sous différents degrés, on les répertorie sous trois grandes sous-parties qui pourraient être les suivantes « les séquences figées, semi-figées et les libres ». C'est pour cela que la linguiste et professeure Béatrice Lamiroy définit la notion de figement comme « *un concept graduel* » (Lamiroy, 2011 : 9).

## 3.2. Les séquences figées et semi-figées

### 3.2.1. Le figement

En partant de ces concepts, nous illustrerons notre analyse en proposant des constructions à verbes supports, des collocations ou des locutions verbales car comme le précise Mejri « *ces trois concepts renvoient à trois réalités linguistiques différentes relevant du croisement entre la combinatoire libre et la combinatoire figée* » et que « *la collocation renvoie à toutes les combinaisons syntagmatiques de la combinatoire libre dont les éléments sont appropriés les uns aux autres. Plus l'appropriation est grande, plus les restrictions sont importantes, plus on s'approche des séquences figées* » (Mejri, 2008 : 191-197).

La collocation est donc une combinaison syntagmatique libre ou restreinte qui peut donner lieu à un figement. Un figement dont l'ensemble polylexical, de par son appropriation restreinte, devient une sorte d'unité unique et continue dont le sens ne s'acquiert que grâce à la fixation de l'ordre des composants, des catégories de temps, de numéro, de genre ou de personne ou encore à la hiérarchie des ces mêmes unités « *Les séquences obéissent à une globalisation sémantique qui fait que toute la séquence polylexicale renvoie à un seul concept qu'il soit dénominatif ou pas* » (Mejri, 2009 : 156).

Les expressions figées revêtent un sens au moyen de la relation de forte dépendance que les unités entretiennent entre elles, comme le précise Bidaud à cet effet « *les expressions figées se caractérisent par une sorte de blocage à la fois syntaxique (les éléments qui les composent sont, en principe, indissociables et non commutables) et sémantique (la signification est globale, indécomposable et indépendante du sens de chaque élément)* » (Bidaud, 2002 : 2).

Néanmoins, il nous semble important d'insérer une courte digression concernant la terminologie de ce trait principal de la phraséologique car, en tant que discipline scientifique, celle-ci engendre différentes orientations comme le soulève Ana T. González Hernandez :

Entre los términos técnicos, según los distintos lingüistas, tenemos *sinapsia* (Benveniste), *sintema* (Martinet), *lexía compleja* (Pottier), *frasema* (Melchuk), etc. Entre las apelaciones más corrientemente utilizadas encontramos : *Expresiones fijas, expresiones hechas, expresiones idiomáticas, unidades pluriverbales, unidades complejas, unidades fraseológicas, etc.* (González Hernández, 2016)

*(Entre les termes techniques et, selon les différents linguistes, nous avons : Synapse (Benveniste), syntème (Martinet), lexies complètes (Pottier), phrasème (Melchuk), etc. Entre les appellations les plus couramment utilisées nous trouvons : expressions figées, expressions toutes faites, expressions idiomatiques, unités pluriverbales, unités complexes, unités phraséologiques, etc.).*

Nous pouvons ainsi répertorier les différentes catégories de figements qui émergent de notre corpus. Tout d'abord, nous aurions comme séquences figées, les expressions dites idiomatiques.

Au sein de notre corpus, les expressions figées dont le mot-pivot est « guerre » s'élèvent au nombre de douze et sont principalement des locutions averbales :

**Table 6 : Concordances mot pivot « guerre » : construction « séquence figée »**

Référence	Contexte Gauche	Pivot	Contexte Droit
<b>CONSTRUCTION : SÉQUENCES FIGÉES.</b>			
<i>Phrase averbale dont le prédicat est nominal. Toute la séquence fonctionne comme un seul prédicat. Expression figée.</i>			
La Croix	est le cas de dire « <b>A la</b>	<b>Guerre</b>	<b>comme à la guerre</b> ». Paris, le 3 Août 1914
La Croix	dire « <b>A la guerre comme à la</b>	<b>Guerre</b>	». Paris, le 3 Août 1914 LA JOURNÉE Le Souverain
<i>Construction : "À la guerre comme à la guerre"</i>			
La Croix	armée et la flotte <b>sur le pied de</b>	<b>Guerre</b>	. Tout en faisant tous nos efforts pour obtenir la solution pacifique
La Croix	territoire national. La mise <b>sur pied de</b>	<b>Guerre</b>	de nos forces nationales et, plus tard, l'entretien des
Le Figaro	territoire national. <b>La mise sur pied de</b>	<b>Guerre</b>	de nos forces nationales et plus tard l'entretien des effectifs exigent
Le Temps	territoire national. <b>La mise sur pied de</b>	<b>Guerre</b>	de nos forces nationales et plus tard l'entretien des effectifs exigent
L'Humanité	ces lignes : <b>La mise sur pied de</b>	<b>Guerre</b>	de nos forces nationales et plus tard l'entretien des effectifs exigent
<i>Construction : "sur le pied de guerre"</i>			
La Croix	les drapeaux peut donc, <b>en temps de</b>	<b>Guerre</b>	, s'adresser à tout prêtre pour recevoir l'absolution. 2°
La Croix	dans les villes et agglomérations <b>en temps de</b>	<b>Guerre</b>	. Les commissaires de police, sergents de ville ou gardiens de
Le Temps	dans les villes et agglomérations <b>en temps de</b>	<b>Guerre</b>	. Les commissaires de police, sergents de ville ou gardiens de
Le Temps	des gardiens de la paix <b>en temps de</b>	<b>Guerre</b>	. La police reste à Paris, avec tous ses cadres,
<i>Construction : "en temps de guerre"</i>			
Le Figaro	accomplie non pas <b>sous le coup d'une</b>	<b>Guerre</b>	, mais dans la fiction d'une guerre, on n'aurait
<i>Construction : "sous le coup d'une guerre"</i>			

- Expressions figées, dites idiomatiques (bleu ciel) :

*Expression 1.* « À la guerre comme à la guerre » (*La Croix*). Selon le dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (CNRS, TLF, 1981, Tome neuvième : Gab-Inc, p. 577) cette expression signifie « *Il faut s'accommoder des inconvénients liés à cette situation* ». Il est donc question de s'adapter à la situation et d'y répondre sous forme de parallélisme. Ici, la France se dispose à réagir face à l'opresseur. Le message inféré est donc que celle-ci endosse le rôle de l'oppressé. Il s'agit d'une construction averbale dont le prédicat est nominal car toute la séquence fonctionne comme un seul prédicat car il s'agit d'une expression figée.

*Expression 2.* « être sur le pied de guerre » (*La Croix*). Selon le dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (CNRS, TLF, 1981, Tome douzième : Nat-Pen, p. 333) cette expression signifie « *être toujours prêt à réagir* ». Dans notre corpus, c'est l'armée et la flotte qui sont désormais sur le pied de guerre, prêts à défendre la France à tout moment. Le message transmis est celui de la protection et de la bravoure des hommes qui se trouvent constamment en alerte pour protéger le peuple français des assaillants. Il s'agit d'un prédicat nominal à verbe support.

Nous remarquons un phénomène particulier autour de cette expression. En effet, celle-ci va laisser place à une autre expression similaire, mais différente syntaxiquement.

*Expression 3 :* « être sur le pied de guerre » devient « la mise sur pied de guerre ». L'expression idiomatique « la mise sur pied » qui signifie « *l'action de mettre en état de combattre* » (CNRS, TLF, 1981, Tome douzième : Nat-Pen, p. 578) a été accolée au substantif « guerre ». Cela lui confère un caractère de gradation étant donné que l'on met en superposition deux concepts du domaine de la guerre tels que « mettre sur pied » et « guerre ».

L'expression « la mise sur pied de guerre » exprime l'idée de mise en place des armées et la défense du pays. Elle évoque également l'idée d'un plan, d'un stratagème. Cette expression juxtaposée au substantif « guerre » donne à la

phrase une valeur sémantique plus grave. La construction en prédicat nominal à verbe support (verbe être) antérieurement citée disparaît laissant place à un prédicat nominal averbal où on dénote également une perte du déterminant. Ce qui pourrait nous indiquer qu'il s'agit notamment d'un prédicat existentiel car comme le souligne Florence Lefeuvre « [...] *s'emploient sans déterminant, comme c'est possible pour les prédicats existentiels* » (Lefeuvre, 2004).

Cette construction, peu commune, est d'autant plus étonnante qu'elle est reprise par l'ensemble de nos quatre journaux. Une construction relayée mot pour mot qui donne un caractère anaphorique à cette expression au sein de notre corpus.

*Expression 4* : « [...] en temps de guerre » (*La Croix*) (x2). Selon le dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (CNRS, TLF, 1981, Tome douzième : Nat-Pen, p. 578) cette expression signifie « entrer, être en guerre ; états, nations en guerre ». Il s'agit d'une construction averbale dont le prédicat est nominal car toute la séquence fonctionne comme un seul prédicat.

*Expression 5* : « sous le coup d'une guerre » (*Le Figaro*). Selon le dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (CNRS, TLF, 1981, Tome sixième : Con-Des, p. 314) cette expression signifie *Au fig.* « *Sous la menace de* ». Toutefois, il est de souligner que cette expression est utilisée dans une construction négative « *accomplie non pas sous le coup d'une guerre, mais dans la fiction d'une guerre* ».

Selon le dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (CNRS, TLF, 1981, Tome huitième : Epi-Fuy, p. 837) la fiction y est défini comme « *un mensonge, une dissimulation faite volontairement en vue de tromper autrui* » et notamment dans le domaine politique. L'expression figée « sous le coup de » a été juxtaposée au substantif « guerre » permettant ainsi de mettre en relation deux substantifs dont le champ lexical serait celui du combat. Par ailleurs, cette négation nous indique que cet acte belliqueux est d'autant plus traître qu'il est en fait réalisé de manière dissimulée.

Toutes ces différentes expressions telles que « *À la guerre comme à la guerre* », « *sur le pied de guerre* », « *la mise sur pied de guerre* », « *en temps de*

*guerre* », « *sous le coup d'une guerre* » sont dites figées. Il s'agit d'une construction averbale dont le prédicat est nominal car toute la séquence fonctionne comme un seul prédicat.

Rappelons que les expressions figées ont cette particularité qu'elles ont deux types de lecture, l'une étant considérée comme « transparente » et l'autre comme « opaque », c'est-à-dire ayant un sens connoté donné à l'expression, ce qui renvoie à l'analyse pragmatique des expressions, nous conduisant ainsi à considérer les rapports qui s'instaurent entre les signes linguistiques et leurs utilisateurs.

Ce sont principalement les associations lexicales et structurales qui conditionnent le lecteur à interpréter le sens de la phrase, c'est alors que le langage se caractérise comme un vecteur idéologique de pouvoir.

Ce qui ressort de ces différentes expressions figées est principalement l'idée de défense face à une attaque. La défense, puis la vengeance ou du moins la riposte face à un ennemi sans principes et sans scrupules. La syntaxe de ce prédicat averbal a permis de mettre l'accent sur le substantif « guerre » afin de faire emphase sur ce constituant particulier de la phrase.

### **3.2.2. Le semi-figement**

Autour de ce mot-pivot, se forme une autre régularité phraséologique celle du verbe suivi du substantif « guerre », cette régularité phraséologique s'élève au nombre de vingt-cinq. Nous pouvons répertorier dix constructions utilisées autour de ce mot-pivot guerre et cela dans l'ensemble de tout le corpus. Ce qui démontre clairement qu'il y a des moules phraséologiques, c'est-à-dire des collocations.

Nous entendons le terme de collocation au sens où le linguiste Salah Mejri le propose car, pour lui, « *la collocation n'est en fait qu'un type particulier de séquences figées, celles dont la polylexicalité est en voie de fixation* » (Mejri, 2005).

Nous aborderons, à travers ces exemples de phrases extraites de notre corpus, les phrases à verbe support. Dans ce phénomène discursif, ce n'est pas le verbe qui remplit la fonction de prédicat de la phrase, mais un nom prédicatif ou un adjectif prédicatif car la distribution du sujet et éventuellement des compléments essentiels dépendent de cet élément prédicatif.

Le verbe support est souvent un verbe fréquent du type verbes auxiliaires, verbes semi-auxiliaires ou verbes modaux : *avoir, être, faire, prendre...* mais il peut aussi contribuer au sens de la phrase.

Nous proposons également le schéma explicatif de Salah Mejri qui résume ce phénomène :

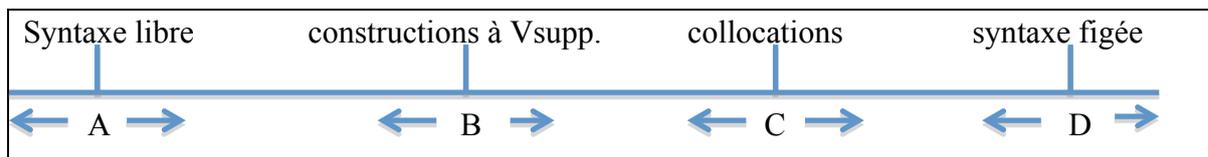


Figure 29 : Schéma explicatif du prédicat selon Salah Mejri

« Ainsi pourrions-nous voir dans toute la zone qui sépare B et D un espace où les contraintes syntaxiques favorisent les emplois appropriés des unités lexicales sans pour autant tomber sous la coupe du figement absolu » (Mejri, 2008 : 199).

Concernant la typologie des noms composés ayant un caractère de figement de degrés différents, nous citerons les travaux du professeur et linguiste Gaston Gross à cet égard, car il a mené des recherches exhaustives et fructueuses dans ce domaine. Des études grâce auxquelles il a pu faire émerger différentes observations qui lui ont permis d'aboutir à la conclusion qu'il n'est pas possible de proposer une définition sinon plutôt des structures concernant ce phénomène linguistique :

Puisqu'il n'est pas possible de rendre compte des noms composés à l'aide d'une définition unique, nous allons sérier les faits en proposant une première typologie fondée sur la structure des composés calculée en terme de catégorie [...] :

1. N de N : une pomme de terre, un coup de force.

2. Nadj : un cordon bleu, un cercle vicieux.
3. AdjN : un blanc-bec, un grand ensemble.
4. NN : un café-filtre, un cheval vapeur.
5. Npartprés : un poisson-volant, un chat-huant.
6. N par N : La preuve par neuf.
7. N en N : un arc-en-ciel, une entrée en fonction.
8. N à N : une pelle à gâteau, une roue à aubes.
9. N Prép N : de la sculpture sur bois.
10. VN : un gratte-papier, un crève-cœur.
11. V Prép Inf : un-pince-sans-rire.
12. V Prép N : un tire-au-flanc.
13. Vimpér : un rendez-vous.
14. V Conj V : un va-et-vient.
15. Vadv : un frappe-devant.
16. à N : un à-coup, un à-côté.
17. contre N : une contre-projet, une contre-allée.
18. sur N : du sur-place, le sur-moi.
19. sans N : un sans-culotte, un sans-abri.
20. arrière N : une arrière-saison, un arrière-train.
21. avant N : un avant-projet, une avant-scène.
22. Prép Pro : un chez-soi.
23. Pré Adv : un en-avant.
24. Adv Partprés : un bien-pensant.
25. Adj Prép N : un haut-de-forme.
26. Numér N : un trois-pièces, un dix-tonnes

À partir de cette liste, il est possible de mieux cerner les problèmes que pose la définition des composés. Par composition, on entend un certain degré de figement de la relation qui existe entre éléments composants. Dès lors qu'on parle de figement ou de degrés de figement, on établit une comparaison, implicite, avec des groupes qui ne sont pas figés, c'est-à-dire avec ce que nous appelons des groupes nominaux ordinaires (Gross, 1991).

Tout en exploitant notre corpus, nous nous proposons d'établir, à notre tour, une typologie des différentes constructions qui s'y trouvent représentées et qui se répertorient au sein des groupes nominaux ordinaires.

Dans un premier temps, nous pouvons en extraire les constructions semi-figées dont il est fait référence au point 10 V + Nom :

- Constructions semi-figées : verbe + (art) + « guerre » (orange clair) :

On peut extraire de ces différents moules phraséologiques, ceux dont la fréquence est plus présente, c'est le cas de la construction : « déclarer la guerre »,

nous renvoyant ainsi à nouveau à la fonction principale de l'article de presse qui est celle d'informer de la situation à ses lecteurs ; à savoir, la déclaration de l'état de siège. Ce semi-figement est employé au nombre de treize et principalement par le journal *La Croix* (x5), puis *Le Figaro* (x3), *Le Temps* (x4) et enfin, *L'Humanité* (x1) :

**Table 7 : Concordance du mot pivot « guerre » : construction « déclarer + guerre ».**

CONSTRUCTION : VERBE + (art) + "GUERRE"			
LaCroix	s'entendre, l'Allemagne a <b>déclaré la</b>	<b>uerre</b>	à la Russie pour empêcher leur accord et décrété la mobilisation
LaCroix	L'Allemagne <b>déclare la</b>	<b>guerre</b>	à la Russie La guerre qui commence, commence par une série
LaCroix	<b>En déclarant la</b>	<b>guerre</b>	à la Russie, Guillaume II sait fort bien qu'il met
LaCroix	oblige pour ainsi dire à lui <b>déclarer la</b>	<b>guerre</b>	à notre tour. Il prendrait alors prétexte de cette déclaration pour
LaCroix	dans cette réclamation, <b>elle déclara subitement la</b>	<b>guerre</b>	à la Russie
LeFigaro	L'Allemagne a <b>déclaré la</b>	<b>guerre</b>	à la Russie
LeFigaro	réalise. L'Allemagne vient de <b>déclarer la</b>	<b>guerre</b>	à la Russie. Un géant marche contre un autre. Derrière
LeFigaro	L'Allemagne <b>ayant déclaré la</b>	<b>guerre</b>	à la Russie, le comte de Pourtalès, ambassadeur d'Allemagne
LeTemps	L'Allemagne a <b>déclaré la</b>	<b>guerre</b>	à la Russie. L'Allemagne a envahi le Luxembourg. L'
LeTemps	le traité avec l'Autriche, <b>déclare la</b>	<b>guerre</b>	aux Russes, sans même un commencement de prétexte. Et ce
LeTemps	. Au moment où l' <b>Allemagne déclare la</b>	<b>guerre</b>	à notre alliée la Russie, viole la neutralité du Luxembourg,
LeTemps	en moins de douze heures, <b>déclaré la</b>	<b>guerre</b>	à la Russie
Humanite	Une séance qui devrait obligatoirement <b>déclarer la</b>	<b>guerre</b>	et précipiterait les événements
<i>Construction Verbe déclarer + « guerre »</i>			

Le prédicat est nominal car le verbe est inclus dans le choix du nom, si bien que son sens est récupérable sans lui. C'est le substantif « guerre » qui sélectionne le verbe et le contraint syntaxiquement. Le verbe a la fonction de verbe support. Cette construction à verbe support partage, avec la syntaxe libre, une liberté combinatoire qui évolue avec les restrictions paradigmatiques vers de possibles collocations.

Prenons l'exemple du verbe support « déclarer », il s'agit d'un verbe transitif qui introduit le complément d'objet direct *guerre*. On peut effectuer un parallélisme entre le semi-figement *déclaration de guerre* (syntaxe répertoriée dans le dictionnaire) et la collocation *déclarer la guerre* (syntaxe également répertoriée dans le dictionnaire) : « *Formuler un jugement, émettre une décision, énoncer un*

*état de fait conformément à certaines règles religieuses, juridiques, administratives. Déclarer la guerre à un pays* ». (CNRS, TLF, 1981, Tome sixième : Con-Des, p. 838).

On observe donc un certain degré de figement qui va au-delà d'une simple collocation selon Mejri :

[...] les collocations relèvent de la syntaxe libre tout en présentant des contraintes qui, à la longue, finiraient par conduire au figement ; il ne faut pas confondre les séquences semi-figées avec les collocations ; les séquences figées connaissent des degrés de figement ; ce qui ne signifie pas qu'elles soient de simples collocations. Les collocations ne sont pas des séquences figées : ce sont des combinaisons libres qui connaissent une attraction lexicale qui favorise dans le discours l'emploi d'unités appropriés les unes aux autres [...] (Mejri, 2008 : 199).

Par, la suite, nos résultats nous indiquent qu'il y a la même construction avec, cette fois, des verbes plus variés comme « arrêter la guerre », « vouloir la guerre », « provoquer la guerre », « éloigner la guerre », « parler de la guerre », « pousser à la guerre », « c'est la guerre », « vive la guerre », qui nous indiquent que différents verbes plus positifs, négatifs ou même neutres sont accolés au substantif « guerre » formant ainsi une collocation :

**Table 8 : Concordance du mot pivot « guerre » : construction « verbe + guerre »**

LeFigaro	l'avait voulu, aurait pu <b>arrêter la</b>	<b>guerre</b>	.
LeFigaro	l'avait voulu, aurait pu <b>arrêter la</b>	<b>guerre</b>	. La Russie, pour sa part, peut dire avec la
LeFigaro	nouvelle preuve que <b>l'Allemagne a voulu la</b>	<b>guerre</b>	.
LeTemps	preuve de plus que <b>l'Allemagne voulait la</b>	<b>guerre</b>	.
LaCroix	la paix assurée. <b>L'Allemagne voulait la</b>	<b>guerre</b>	. Elle la déclara, samedi soir, à 7 h.
LeFigaro	volonté préméditée de <b>l'Allemagne de provoquer la</b>	<b>guerre</b>	nous est fournie par le fait que c'est elle qui a
LeTemps	volonté préméditée de <b>l'Allemagne de provoquer la</b>	<b>guerre</b>	nous est fournie
LeFigaro	, afin d'obtenir <b>que Dieu éloigne la</b>	<b>guerre</b>	Pensées
LeFigaro	autre des messes dominicales, <b>parlé de la</b>	<b>guerre</b>	et exhorté leurs paroissiens à faire tout leur devoir.
LeFigaro	même, qui ait constamment <b>poussé à la</b>	<b>guerre</b>	Promet

*Construction : Verbes arrêter, vouloir, provoquer, éloigner, parler, pousser, considérer + "guerre"*

LeTemps	M. de Pourtalès « <b>C'est la</b>	<b>guerre</b>	? Non, répondit le diplomate allemand, mais nous en sommes
<i>Construction Verbe auxiliaire + « guerre ».</i>			
Le Temps	cris, maintenant, de « <b>Vive la</b>	<b>guerre</b>	» » Sur la perspective Newsy, où la foule se portait
<i>Construction Verbe vivre + « guerre »</i>			

**Figure ? Concordance mot pivot « guerre » : construction « verbe + guerre ».**

On peut répertorier les verbes à connotation positive telle que *arrêter*, *éloigner*, *parler* + « guerre » et ceux à connotation négative telle que *vouloir*, *provoquer*, *pousser* + « guerre » et enfin, ceux qui sont plus neutres tel que l'auxiliaire « être ».

Il reste à mentionner le verbe « vivre » qui est, pour sa part, quelque peu déconcertant voire inclassable puisqu'il exprime, dans son sens premier le fait de vivre et donc il devrait s'agir ici d'une contradiction. « Vive la guerre », cette construction formée par le verbe *vivre* + *guerre* devrait être considérée comme négative puisque vivre une guerre n'est pas positif, seulement elle exprime ici le contraire.

Le syntagme « Vive la guerre » étant, dans un contexte de guerre, perçu comme synonyme de ralliement, d'encouragement des troupes, de courage et de volonté d'aller au combat sans peur, une sorte de voix commune qui s'élève au nom d'une libération à venir.

Dans ce contexte, la guerre est accueillie comme positive puisque libératrice. La presse véhicule ces slogans pour rallier et encourager les hommes à l'unisson à accueillir cette guerre avec bienveillance.

Pour en revenir aux verbes à connotation positive ou négative, on constate que les verbes à connotation positive, tout comme ceux à connotation négative incriminent l'Allemagne « *l'Allemagne aurait pu arrêter la guerre* », « *l'Allemagne a voulu la guerre* », « *l'Allemagne de provoquer la guerre* », « *- l'Allemagne - qui ait constamment poussé à la guerre* ». À contrario, le seul allié dont dispose la France est celui de Dieu « Dieu éloigne la guerre ».

Dans un premier temps, une autre construction qui s'inscrit également autour du mot-pivot « guerre » est celle de substantif + préposition + « guerre ». Soulignons que cette construction est celle qui est nettement la plus fréquente dans l'ensemble du corpus car elle accumule cent deux entrées.

Nous pouvons en extraire les constructions semi-figées dont il est fait référence au point 9, Nom + Prép + Nom :

- Expressions semi-figées : Substantif + PRP + « guerre » (vert clair) :

**Table 9 : Concordances du mot pivot « guerre » construction : substantif + PRP + guerre**

<i>Prédicat nominal. Le substantif est celui qui sélectionne les arguments. La construction substantif + Prép + "guerre" indique qu'il s'agit d'une collocation.</i>			
Croix	, en l'absence de toute <b>déclaration de</b>	<b>guerre</b>	, maintenus à dix kilomètres en arrière de la frontière.
Croix	a accueilli la nouvelle de <b>la déclaration de</b>	<b>guerre</b>	. » Qu'elle soit calme et digne jusqu'au bout.
Figaro	son armée en raison de <b>la déclaration de</b>	<b>guerre</b>	de l'Autriche à la Serbie, puissance slave que la Russie
Figaro	qu'après <b>la déclaration de</b>	<b>guerre</b>	à la Serbie par l'Autriche, qui, en même temps
Figaro	Saint-Pétersbourg après <b>la déclaration de</b>	<b>guerre</b>	Saint-Pétersbourg, 2 août.
Figaro	<b>La déclaration de</b>	<b>guerre</b>	par l'Allemagne a provoqué de grandes démonstrations
Figaro	accueillent avec enthousiasme <b>la déclaration de</b>	<b>guerre</b>	. Ils expriment leur confiance dans le patriotisme
Figaro	M. Sazonoff, de <b>la déclaration de</b>	<b>guerre</b>	. Le gouvernement allemand avait adressé
Figaro	qui pourront se produire dès <b>la déclaration de</b>	<b>guerre</b>	. On désire ne voir se présenter dans ce service que des
Temps	a signé, attaqué avant toute <b>déclaration de</b>	<b>guerre</b>	la France que les menaces militaires et les actes d'hostilité
Temps	, il y a eu <b>la déclaration de</b>	<b>guerre</b>	à la Russie, l'invasion du Luxembourg, l'attaque perfide
Temps	entrées en France avant toute <b>déclaration de</b>	<b>guerre</b>	, tandis que l'ambassadeur d'Allemagne se trouve encore
Temps	la guerre générale, que <b>la déclaration de</b>	<b>guerre</b>	remise hier soir par l'Allemagne à la Russie
Temps	<b>La déclaration de</b>	<b>guerre</b>	à la Russie.
Temps	à Peterhof, et <b>la déclaration verbale de</b>	<b>guerre</b>	transmise également par l'ambassadeur allemand
Temps	verbale qu'il remit comme, <b>déclaration de</b>	<b>guerre</b>	dix-neuf heures après avait été rédigée à deux fins en cas d'
Temps	qui pourront se produire dès <b>la déclaration de</b>	<b>guerre</b>	. On désire ne voir se présenter dans ce service que des
Human	l'écrivait, il connaissait <b>la déclaration de</b>	<b>guerre</b>	à la Russie.
<i>Construction : déclaration + "guerre"</i>			
Croix	délinquants sont déférés au <b>Conseil de</b>	<b>guerre</b>	. Cette mesure rigoureuse visant la France entière
Croix	immédiatement déférés au <b>Conseil de</b>	<b>guerre</b>	. Les musées sont fermés
<i>Construction : Conseil + "guerre"</i>			
Figaro	patriotisme des Chambres. <b>Le ministre de la</b>	<b>guerre</b>	, MESSIMY. La loi du 3 avril 1878, en vertu
Figaro	militant vient d'adresser au <b>ministre de la</b>	<b>guerre</b>	la lettre suivante : Monsieur le ministre, Quand j'avais vingt
Figaro	ont été adressées, <b>le ministre de la</b>	<b>guerre</b>	n'a pu accepter ces diverses propositions
Figaro	des chemins de fer <b>Le ministre de la</b>	<b>guerre</b>	a pris un arrêté
Figaro	Par autorisation spéciale du <b>ministre de la</b>	<b>guerre</b>	, les chemins de fer de l'Etat et de la petite
Figaro	Mme Messimy, femme du <b>ministre de la</b>	<b>guerre</b>	, organise à Paris une ambulance où elle accueillera
Figaro	adressé la lettre suivante au <b>ministre de la</b>	<b>guerre</b>	: Ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr
Figaro	je remettrai ces bulletins au <b>ministre de la</b>	<b>guerre</b>	pour qu'il nous convoque, nous groupe ou nous répartisse,
Figaro	<b>les ministres de l'intérieur, de la</b>	<b>guerre</b>	et de la marine sont chargés chacun en ce qui le concerne
Figaro	disposition de M. <b>le ministre de la</b>	<b>guerre</b>	. Paris, le 1914. Signature : Nom : Prénoms :

Temps	siège M. Messimy, <b>ministre de la</b>	<b>guerre</b>	, a adressé à M. Raymond Poincaré, président de la
Temps	agréer, etc. <b>Le ministre de la</b>	<b>guerre</b>	, Messimy. La déclaration d'état de siège est faite en
Temps	pacha a adressé au <b>ministre de la</b>	<b>guerre</b>	une lettre où il écrit : Ancien élève de l'Ecole spéciale
Temps	armées [...] relevant des <b>ministres de la</b>	<b>guerre</b>	respectifs des pays où elles se recrutent l'armée prussienne,
Temps	<b>Le ministre de la</b>	<b>guerre</b>	, MESSIMY, Le ministre de la marine, GAUTHIER. Le
Temps	<b>Le ministre de la</b>	<b>guerre</b>	, MESSIMY. Le ministre de la marine, GAUTHIER.
Temps	ont été adressées, <b>le ministre de la</b>	<b>guerre</b>	n'a pu accepter ces diverses propositions, car seule une loi
Temps	des chemins de fer <b>Le ministre de la</b>	<b>guerre</b>	a pris un arrêté qui met entre les mains des autorités
Temps	Par autorisation spéciale <b>du ministre da la</b>	<b>guerre</b>	, les chemins de fer de l'Etat et de la Petite
Temps	agissant de concert avec <b>les ministres de la</b>	<b>guerre</b>	, de la marine, de l'intérieur, des affaires étrangères
Temps	Constantine. Par arrêté dû <b>ministre de la</b>	<b>guerre</b>	ou de la marine et du ministre du commerce, de l'
Temps	Hervé vient d'adresser <b>au ministre de la</b>	<b>guerre</b>	la lettre suivante : Monsieur le ministre, Quand j'avais vingt
Temps	Par décision du <b>ministre de la</b>	<b>guerre</b>	, les ouvriers boulangers de Paris appartenant à l'armée
Temps	Le <b>ministre de la</b>	<b>guerre</b>	, Le ministre de l'intérieur. Arrestations de suspects
Human	Les chemins de fer <b>Le ministre de la</b>	<b>guerre</b>	a pris un arrêté qui met entre les mains des autorités
Human	Par autorisation spéciale du <b>ministre de la</b>	<b>guerre</b>	, les chemins de fer de l'Etat et de la Petite
Temps	, avec <b>le rapport des ministres de la</b>	<b>guerre</b>	et de la marine qui le précède.
Human	siège M. Messimv, <b>ministre de la</b>	<b>guerre</b>	fait signer au Président de la République un décret

*Construction : ministre + "guerre"*

Figaro	, hier après-midi, au <b>ministère de la</b>	<b>guerre</b>	. La mobilisation au Maroc Tanger, 2 août
Figaro	allemand, suivant laquelle <b>le ministère de la</b>	<b>guerre</b>	<b>de Russie</b> n'ait, après le 13 juillet, qu'il fût
Figaro	, hier après-midi, au <b>ministère de la</b>	<b>guerre</b>	. La mobilisation au Maroc Tanger, 2 août
Figaro	voudra bien lui adresser au <b>ministère de la</b>	<b>guerre</b>	l'ambulance.
Figaro	consulter l'affiche spéciale du <b>ministère de la</b>	<b>guerre</b>	apposée dans les mairies et dans les bureaux de poste.
Temps	n'ont pas empêché <b>le ministère de la</b>	<b>guerre</b>	de prendre des mesures indispensables pour défendre
Human	consulter l'affiche spéciale du <b>ministère de la</b>	<b>guerre</b>	apposée dans les mairies et dans les bureaux de poste.
Human	institué auprès du <b>ministère de la</b>	<b>guerre</b>	. Ce comité comprend des représentants des ministères

*Construction : ministère + "guerre"*

Croix	provenant des projecteurs des <b>navires de</b>	<b>guerre</b>	fouillant l'horizon. On n'entre plus à Gibraltar L'entrée
Figaro	état de menaces de guerre. <b>Navires de</b>	<b>guerre</b>	allemands réfugiés dans un port italien Rome, 2 août. On

*Construction : navires + "guerre"*

Croix	ses services pendant toute <b>la durée de la</b>	<b>guerre</b>	. Les chemins de fer En raison de la mobilisation générale,
Croix	de s'enrôler pour <b>la durée de la</b>	<b>guerre</b>	, ont également défilé sur les boulevards
Figaro	territoires [...] pendant toute <b>la durée de la</b>	<b>guerre</b>	. Art. 3. - Le garde des sceaux, ministre
Figaro	correspondances civiles pendant <b>la durée de la</b>	<b>guerre</b>	, a été affiché : Les correspondances adressées aux militaires
Figaro	aux militaires pendant toute <b>la durée de la</b>	<b>guerre</b>	doivent toujours porter un lieu de destination.
Figaro	appel aux engagements pour <b>la durée de la</b>	<b>guerre</b>	. Et l'on apprend que les Alsaciens-Lorrains se réuniront
Figaro	paiement et pendant toute <b>la durée de la</b>	<b>guerre</b>	les allocations prévues par la loi du 7 août 1913, quelle
Figaro	servir la France pour <b>la durée de la</b>	<b>guerre</b>	dans le corps de volontaires slaves, formé par M. Sacha

Temps	sera maintenu pendant toute <b>la durée de la</b>	<b>guerre</b>	. » CONVOCATION DES CHAMBRES
Temps	correspondances civiles pendant <b>la durée de la</b>	<b>guerre</b>	On a affiché dans les bureaux de poste l'
Temps	correspondances civiles pendant <b>la durée de la</b>	<b>guerre</b>	: Les correspondances adressées aux militaires
Temps	aux militaires pendant toute <b>la durée de la</b>	<b>guerre</b>	doivent toujours porter un lieu de destination.
Temps	sera pas convoqué pendant <b>la durée de la</b>	<b>guerre</b>	. C'est M. Mithouard, président du Conseil municipal,
Human	d'Algérie pour toute <b>la durée de la</b>	<b>guerre</b>	, Du rapport de M. Messimy, qui précède ce décret
Human	correspondances civiles pendant <b>la durée de la</b>	<b>guerre</b>	: Les correspondances adressées aux militaires
Human	aux militaires pendant toute <b>la durée de la</b>	<b>guerre</b>	doivent toujours porter un lieu de destination.
<i>Construction : durée + "guerre"</i>			
Figaro	demandes d'engagements pour <b>la période de la</b>	<b>guerre</b>	, émanant de jeunes gens réformés, sont parvenues
Temps	demandes d'engagements pour <b>la période de la</b>	<b>guerre</b>	, émanant de jeunes gens réformés, sont parvenues
<i>Construction : période + "guerre"</i>			
Figaro	Russie ne sont pas encore en <b>état de</b>	<b>guerre</b>	. Le comte Szapary, ambassadeur d'Autriche en Russie, est
Figaro	ministre des affaires étrangères, <b>l'état de</b>	<b>guerre</b>	entre l'Allemagne et la Russie. Le marquis di San Giuliano
Temps	et sa banlieue sont déclarées <b>en état de</b>	<b>guerre</b>	. Saint-Pétersbourg, 1er août. Depuis le 31 juillet, la
Temps	, avec qui elle est <b>en état de</b>	<b>guerre</b>	. Cependant, le refus de l'Autriche de discuter avec la
<i>Construction : état de + "guerre"</i>			
Figaro	hellènes, qui doivent partir <b>en cas de</b>	<b>guerre</b>	aux côtés de nos soldats, défilèrent par quatre, dans un
Temps	l'obligeant seulement pour <b>le cas d'une</b>	<b>guerre</b>	Défensive
Human	que les socialistes feraient, <b>en cas de</b>	<b>guerre</b>	, sauter le pont de Troyes La réponse aux niaiseries de
Temps	l'obligeant seulement pour <b>le cas d'une</b>	<b>guerre</b>	Défensive
Temps	vice-amiral <b>en cas d'éventualités de</b>	<b>guerre</b>	.
Human	que les socialistes feraient, <b>en cas de</b>	<b>guerre</b>	, sauter le pont de Troyes La réponse aux niaiseries de
<i>Construction : cas de + "guerre"</i>			
Temps	pour préserver l'humanité des <b>horreurs de la</b>	<b>guerre</b>	. Femmes qui pleurez en ce moment, nous avons tout fait
Human	pour sauver l'humanité des <b>horreurs de la</b>	<b>guerre</b>	.
Human	ans, montre que <b>les horreurs de la</b>	<b>guerre</b>	de [] et l'ampleur du crime commis alors
<i>Construction : horreurs + "guerre"</i>			
Figaro	guerre, mais dans <b>la fiction d'une</b>	<b>guerre</b>	, on n'aurait pas pu espérer quelque chose de plus précis
Figaro	le couvert de l'état de <b>menaces de</b>	<b>guerre</b>	.
Figaro	, non seulement en raison <b>des risques de</b>	<b>guerre</b>	mais encore parce que les compagnies d'assurances refusent
Figaro	j'ai vu alors <b>les préparatifs de la</b>	<b>guerre</b>	; la situation ne peut être comparée à celle de l'année
Figaro	village breton qui apprit <b>la mobilisation et la</b>	<b>guerre</b>	par le tocsin renvoyé à travers la brume
Temps	que demain, les quatre cents <b>vaisseaux de</b>	<b>guerre</b>	britanniques concentrés dans la mer du Nord
Temps	considère comme déliée de ses <b>engagements, la</b>	<b>guerre</b>	faite par l'Autriche, appuyée par l'Allemagne, étant une
Temps	ici quelques jours. <b>Les journaux et la</b>	<b>guerre</b>	En raison des événements, la plupart des journaux parisiens
Human	la porte toute grande aux véritables <b>actes de</b>	<b>guerre</b>	, ce serait un piège où il y aurait péril à tomber
Human	admirable parallèle, le glorieux <b>témoin de la</b>	<b>guerre</b>	et de l'insurrection d'il y a quarante trois ans,
<i>Construction : fiction, menaces, risques, préparatifs, mobilisation, vaisseaux, engagement, journaux, actes, témoin + « guerre ».</i>			

Nous avons élaboré des sous-classes à cette construction « substantif + guerre » car nous avons rapidement constaté que certains moules phraséologiques émergent du corpus et, comme le souligne le linguiste Noam Chomsky, les entrées lexicales sont de type booléen :

Proposons donc, comme hypothèse de travail, qu'une grande partie des items apparaissent dans le lexique avec des traits de sélection et de stricte sous-catégorisation donnés, mais avec une possibilité de choix quant aux traits associés aux catégories lexicales nom, verbe, adjectif. L'entrée lexicale peut spécifier que les traits sémantiques dépendent en partie du choix de tel ou tel de ces traits catégoriels. Ceci constitue, à l'évidence, une situation typique à l'intérieur du lexique ; les entrées lexicales comportent généralement certaines conditions booléennes sur les traits, qui expriment des dépendances conditionnelles de diverses sortes. S'il existe des régularités, celles-ci peuvent être exprimées dans le lexique par des règles de redondance (Chomsky, 1975 : 86).

Nous les énumérons, ci-dessous, car nous constatons que ce syntagme nominal s'articule de deux manières :

- en tant que locution semi-figée dont la préposition est placée à gauche du mot-pivot, exemple : « *déclaration de guerre* » « *conseil de guerre* », « *durée de guerre* », etc. Dans ce cas, le substantif va relayer la fonction du mot pivot « guerre » à un élément de second ordre qui a pour fonction principale d'apporter des précisions sur l'élément premier. La fonction du prédicat n'est donc plus assumée par le mot pivot « guerre » mais par le substantif qui lui est antéposé. « *Déclaration de guerre* » est la seconde construction la plus récurrente car elle est mentionnée dix-huit fois. Elle nous confirme la fonction première des différents articles de presse de notre corpus, c'est-à-dire d'informer de la déclaration de guerre.

Notons toutefois, que ce sont principalement les journaux *Le Figaro* (x7) et *Le Temps* (x8) qui mentionnent fréquemment ce terme « *déclaration de guerre* ». Nous rappelons qu'une construction similaire « *déclarer la guerre* » est également mentionnée treize fois au sein de notre corpus (confère verbes supports).

- en tant que locution semi-figée dont la préposition est placée à droite du mot pivot : « *Guerre de nos forces nationales* » (*La Croix, le Figaro, Le Temps et L'Humanité*), tournure reprise à l'unisson par les quatre journaux, « *guerre de magnificence et de suprématie* » (*Le Temps*), « *guerre de piraterie* » (*Le Temps*), « *guerre de défense* » (*L'Humanité*), « *guerre de 1812* » (*Le Figaro*). Dans ces constructions, le mot-pivot « guerre » a la fonction de prédicat.

Notons, toutefois, que cette construction est largement inférieure à la construction citée antérieurement et ne comporte que quelques exemples donc nous ne la détaillerons pas davantage.

Le « *Conseil de guerre* » est mentionné deux fois, le « *Ministre de la guerre* » est mentionné vingt huit fois, le « *Ministère de la guerre* » est mentionné huit fois, le « *Navire de guerre* » est mentionné deux fois, la « *Durée de la guerre* » est mentionné seize fois, la « *Période de la guerre* » est mentionné deux fois, l'« *État de guerre* » est mentionné quatre fois, « *En cas de guerre* » est mentionné six fois, les « *horreurs de la guerre* » est mentionné 3 fois. Nous avons ensuite les constructions où les substantifs sont divers et sont d'une fréquence unique donc qui ne représentent pas une redondance dans le discours.

Ces résultats nous permettent de constater que cette construction substantif + Prép + mot-pivot « guerre », répertorie les éléments qui apportent une fonction, un statut émanant de ce mot « guerre ». Par exemple : le conseil, le ministre, le ministère, etc. Notre étude révèle que c'est la fonction « *ministre de la guerre* » qui est mentionnée de manière largement supérieure (28 fois) et non « *ministère de guerre* » (8 fois).

Nous proposons la définition de ministre puis de ministère selon le dictionnaire de la langue du XIX<sup>ème</sup> et du XX<sup>ème</sup> siècle (TLF) : « *Personnalité choisie par le gouvernement pour être un membre du gouvernement, administrer les affaires de l'État à la tête d'un ministre en étant responsable ou non devant le Parlement selon que le régime est parlementaire, présidentiel ou conventionnel. Ministre de la guerre* ». (CNRS, TLF, 1981, Tome onzième : Lot-Nat, p. 856).

Le ministère de guerre était, pour sa part, le « *gouvernement désigné par le premier ministre ou le président du Conseil* ». (CNRS, TLF, 1981, Tome onzième : Lot-Nat, p. 854). Lors de la publication de nos articles c'est Adolphe Messimy qui est ministre de la guerre. Il est chargé de la gestion de l'armée de terre. Ce titre est désormais désuet depuis la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, puisque c'est désormais le titre de ministre de la défense qui est usité.

Nous concluons que la construction qui est la plus récurrente autour du mot principal de notre corpus est la construction *substantif + Prép + substantif*. Soit l'emploi d'un substantif venant apporter des précisions à un autre substantif comme nous avons pu l'observer au cours de ces exemples de phrases. Cela nous conforte à nouveau vers nos premières conclusions qui indiquaient que la syntaxe est en accord avec le caractère informatif de nos articles de presse.

Nous nous attacherons, par la suite, à l'analyse des constructions dites « libres ».

### **3.2.3. Les séquences libres**

Nous répertorions également la construction « *guerre* » + adjectif et où l'adjectif est prédicat. Cette construction fait référence au point 2 de la typographie des noms composés de G. Gross :

**Table 10 : Concordances du mot pivot « guerre » : construction « substantif + adjectif ».**

LeFigaro	cas de « péril imminent résultant d'une	<b>guerre</b>	<b>étrangère</b> ou d'une insurrection à main armée ». En cas
L'Huma	en cas de péril imminent résultant d'une	<b>guerre</b>	<b>étrangère</b> ou d'une insurrection à main armée ». Une loi
LeTemps	République. Néanmoins, s'il y avait	<b>guerre</b>	<b>étrangère</b> , le président, de l'avis du conseil des ministres
LeTemps	cas de péril imminent, résultant d'une	<b>guerre</b>	<b>étrangère</b> ou d'une insurrection à main armée. Une loi peut
<i>Construction : "guerre" + étrangère</i>			
LaCroix	, recevoir et administrer les sacrements. <b>La</b>	<b>guerre</b>	<b>terminée</b> , il devra seulement recourir à l'autorité compétente
LeFigaro	il déclare : « Ce sera la deuxième	<b>guerre</b>	<b>nationale</b> pour défendre les bases mêmes de notre patrie. »
LeTemps	les Français, c'est presque uniquement la	<b>guerre</b>	<b>possible</b> , à la guerre peut-être imminente
LeTemps	se trouve franchie la dernière étape vers la	<b>guerre</b>	<b>générale</b> , que la déclaration de guerre remise hier soir par l'
LeTemps	le fait, quand il interviendra dans la	<b>guerre</b>	<b>européenne</b> qui vient d'éclater.
L'Huma	deuil, encourageant vos efforts, contre la	<b>guerre</b>	<b>menaçante</b> , la cause de la civilisation
L'Huma	cabinet adoptera aujourd'hui, au sujet de la	<b>guerre</b>	<b>continentale</b> , « une ligne de conduite conforme à l'esprit et
L'Huma	Internationale ouvrière et socialiste. C'est une	<b>guerre</b>	<b>de défense</b> à laquelle un sinistre destin nous accule. Nous la
L'Huma	heure est moins que jamais aux mesures de	<b>guerre</b>	<b>civile</b> .
LeFigaro	l'obligeant seulement pour le cas d'une	<b>guerre</b>	<b>défensive</b> ;

La construction avec un adjectif qui émerge principalement de notre corpus est celle de « guerre étrangère » (4 fois). Les autres n'ont pas de caractère redondant. Là où on pourrait s'attendre à une série d'adjectifs négatifs, il s'avère que ceux-ci sont principalement neutres : « *nationale, générale, européenne, continentale, civile* ».

On relève toutefois « *guerre menaçante* », comme indication plus négative, puis « *guerre de défense* » qui renvoie à l'argument de la France comme victime et en position de défense et non d'attaque.

L'adjectif qui est le plus communément juxtaposé à « *guerre* » est celui d'*étrangère*. Cela peut paraître déconcertant étant donné que la guerre a bien lieu sur leur territoire et est omniprésente, cet adjectif lui octroie pourtant un caractère lointain, éloigné.

Toutefois, cet adjectif « étranger » renvoie également à la définition suivante « *Qui appartient ou semble appartenir à quelqu'un d'autre, qui n'est pas familier, qui est inconnu* » (CNRS, TLF, 1981, Tome huitième : Épi-Fuy, p. 274). Cela semble indiquer à nouveau la notion d'invasion du territoire par l'ennemi, mettant en avant une situation qui leur échappe, qui leur est dissociée.

Nous répertorions également la construction « adverbe + guerre » où l’adverbe a une fonction de prédicat :

Table 11 : Concordances mot pivot « guerre » : construction adverbe + guerre

CONSTRUCTION : ADVERBE + "GUERRE"			
LeFigaro	précipitation des événements, même si la	<b>guerre</b>	prenait <b>soudain</b> , d'une minute à l'autre, des proportions
LeFigaro	de des mondes. Le journal rappelle la	<b>guerre</b>	de <b>1812</b> et il déclare : « Ce sera la deuxième guerre
LeTemps	précipitation de l'oeuvre entière. Si <b>demain</b> la	<b>guerre</b>	éclate, nos jeunes Françaises travailleuses volontaires
LeFigaro	, appuyée par l'Allemagne, étant une	<b>guerre</b>	<b>essentiellement</b> offensive.
LeTemps	presque uniquement la guerre possible, à la	<b>guerre</b>	<b>peut-être</b> imminente que je pense tous ces jours -ci.
LeTemps	, appuyée par l'Allemagne, <b>étant une</b>	<b>guerre</b>	<b>essentiellement</b> offensive.
LeFigaro	Europe est entraînée dans les orages d'une	<b>guerre</b>	<b>très</b> funeste, amenant avec elle des massacres

Dans cette partie du discours, avec la construction *adverbe + guerre*, l’adverbe va se charger d’apporter des précisions. On peut regrouper les différentes fonctions sous différentes catégories :

- le temps (soudain, demain, 1812) : « [...] *même si la guerre prenait soudain* [...] », « [...] *Si demain la guerre éclate* [...] », une insistance est faite sur la temporalité, sur le caractère brusque et inopinée de cet événement. L’adverbe de temporalité est également exprimé à travers une date « [...] *la guerre de 1812* [...] », cette date marquante à laquelle il est fait allusion.

- la manière (essentiellement) : « [...] *étant une guerre essentiellement offensive* [...] », marque le caractère défensif de la France, la position d’opprimée et d’innocence de la France. Cette construction est, de plus, reprise par les deux journaux *Le Figaro* et *Le Temps*.

- de quantité (très) : « [...] *entraînée dans les orages d’une guerre très funeste* », l’adverbe « *très* » qualifie l’adjectif « *funeste* » qui est pourtant à lui seul un adjectif fort négatif car il signifie « *qui cause, qui apporte la mort, qui évoque, qui annonce la mort* » selon le Trésor de la langue Française. Cet adverbe crée une insistance sur le caractère funeste de cette guerre.

- d'un adverbe modalisateur composé (peut-être) : « [...] à la guerre peut-être imminente [...] » qui dote l'adjectif « *imminent* » d'un caractère d'incertitude. De plus, il se dégage de l'adjectif « *imminent* » une sensation de menace. Dans cette construction l'adverbe « *peut-être* » est le prédicat car c'est lui qui détermine le sens principal du reste de la phrase.

Suite à ces différentes constructions, nous relevons également celle de la voix passive car cette construction est privilégiée dans le discours journalistique. Il nous a donc semblé intéressant d'identifier les constructions en voix passive ayant comme mot pivot « *guerre* ».

Elles s'élèvent au nombre de quatre, c'est-à-dire une fréquence très faible. Ce qui nous permet, d'ores et déjà, d'avancer que ce n'est absolument pas une construction privilégiée au sein de notre corpus, toutefois elle n'en demeure pas moins intéressante et nous nous y attarderons brièvement.

Ces constructions à la voix passive sont principalement utilisées par le journal *Le Figaro* et elles ont pour objectif de faire subir au sujet l'action contrairement aux constructions plus courantes où c'est le sujet qui fait l'action :

Table 12 : Concordances du mot pivot « guerre » : construction « voix passive »

CONSTRUCTON : VOIX PASSIVE			
LeFigaro	déliée de ses engagements, la	<b>guerre</b>	<b>faite par l'Autriche</b> , appuyée par l'Allemagne, étant une
LeFigaro	Un curieux incident Comment la	<b>guerre</b>	<b>a été déclarée</b> à la Russie Saint-Petersbourg, 2 août. La
LeFigaro	des faits se sont produits, que la	<b>guerre</b>	<b>est déclarée par</b> l'Autriche à la Serbie et par l'Allemagne
LeFigaro	Belgrade serait bombardée, <b>des faits de</b>	<b>guerre</b>	<b>se sont produits</b> sur le territoire français

Dans la première phrase, le sujet « réel », c'est-à-dire celui qui fait l'action exprimée par le verbe, n'apparaît pas comme tel. Dans la phrase « *la guerre faite par l'Autriche* » le complément est mis en valeur et l'agent (le sujet « réel ») est précédé de *par*. Cette construction met l'accent sur le mot « *guerre* » et non plus sur le pays, mettant en place un discours de peur où le substantif qui prédomine est « *guerre* ».

Dans la troisième phrase cette construction est de nouveau utilisée « *la guerre est déclarée par l'Autriche* ». Dans les deux cas, il s'agit là d'un passif agentif où *la guerre* [sujet patient] est déclarée ou faite [verbe au passif] par [préposition] l'Autriche [complément d'agent]. Le participe passé prend alors le rôle d'un attribut du sujet et confère à cette tournure un aspect accusateur.

Dans la deuxième phrase « *Comment la guerre a été déclarée à la Russie* », on constate un changement au niveau de la construction. La nominalisation qui est privilégiée tout au long des articles « *la déclaration de guerre* » devient « *la guerre a été déclarée* » permettant ainsi de mettre en relief le substantif « *guerre* » et non plus « *déclaration* ».

Dans la quatrième phrase, la construction avec la forme pronominale « [...] *des faits de guerre se sont produits* [...] » exprime souvent une règle et personnalise l'objet.

Nous répertorions également la construction « négation + guerre ». De toute évidence ce sont les journaux *Le Figaro* et *Le Temps* qui utilisent la négation suivie du substantif guerre. Néanmoins, observons attentivement la signification de cette négation, exprime-t-elle le refus de la guerre ? Sa remise en question ? Ou encore un autre type de négation ?

Table 13 : Concordances mot pivot « guerre » : construction avec négation

CONSTRUCTION : NÉGATION + "GUERRE"			
LeFigaro	Allemands, qui affirment <b>ne pas vouloir la</b>	<b>guerre</b>	, qui ont laissé leur ambassadeur à Paris
LeFigaro	a violé la frontière [...] <b>sans déclaration de</b>	<b>guerre</b>	et n'a pas cru devoir rappeler son ambassadeur. M.
LeFigaro	<b>Ce n'est pas une</b>	<b>guerre</b>	sainte, ce n'est pas une guerre politique, c'est
LeFigaro	violé par l'Allemagne <b>sans déclaration de</b>	<b>guerre</b>	, que la neutralité du Luxembourg a été violée, l'Autriche
LeTemps	A attaqué la France <b>sans déclaration de</b>	<b>guerre</b>	. Jusqu'au dernier moment, le gouvernement (Russe et le
LeTemps	<b>Cette</b>	<b>guerre</b>	, <b>nous ne l'avons pas voulue</b> . Mais puisqu'on nous l'
LeTemps	attaque traîtreusement, <b>sans déclaration de</b>	<b>guerre</b>	. Compte terrible, et que nous ne réglerons pas seuls :
LeTemps	<b>La mobilisation n'est pas la</b>	<b>guerre</b>	. Dans les circonstances présentes,
LeTemps	commencer les hostilités <b>sans déclaration de</b>	<b>guerre</b>	. Au point de vue militaire, ces incursions n'ont pas
L'Huma	attaquée par l'Allemagne <b>sans déclaration de</b>	<b>guerre</b>	préalable.

Dans la première phrase « *Les Allemands, qui affirment ne pas vouloir la guerre, qui ont laissé leur ambassadeur à Paris, hier encore pendant toute la*

*journee, ont commencé les hostilités et ont franchi la frontière sur plusieurs points, sans qu'aucune action sérieuse ait été pourtant, semble-t-il, engagé jusqu'ici »* (ligne 1 - *Le Figaro*)<sup>45</sup> met en relation deux faits contradictoires.

D'un côté nous avons le verbe « *affirmer* » qui exprime une déclaration, c'est-à-dire, un engagement verbal, mais d'un autre côté nous avons les actes qui ne sont pas en accord avec cet engagement « [...] *ont commencé les hostilités et ont franchi la frontière sur plusieurs points* [...] », ce qui est dit entre les lignes est que les Allemands sont des traîtres et qu'ils ne respectent ni leurs engagements, ni leur parole.

À de nombreuses reprises, tout au long de notre corpus, cette idée est l'une des principales et à un caractère de redondance. Une fois encore c'est cette vision qui s'impose et s'oppose à cette autre phrase « *cette guerre, nous ne l'avons pas voulue* » (ligne 6 - *Le Temps*). Cette opposition dénote un sentiment d'incompréhension et de refus de la part de la France d'entrée en guerre. Les deux phrases se font écho, l'un étant l'opresseur et l'autre l'opprimé.

D'autres constructions négatives autour du mot pivot « *guerre* » exprime cette même idée :

- Avec la préposition « sans » qui marque l'absence ou le manque on constate que la presse française récrimine l'Allemagne sur sa loyauté, « *a violé la frontière [...] sans déclaration de guerre* », « *violé par l'Allemagne sans déclaration de guerre* », « *A attaqué la France sans déclaration de guerre* », « [...] *attaque traîtreusement sans déclaration de guerre* », « [...] *commencer les hostilités sans déclaration de guerre* », « *attaqué par l'Allemagne sans déclaration de guerre préalable* ».

- Avec cette même construction (préposition « sans »), mais dont le sens est autre, nous avons la ligne 10 « *La mobilisation n'est pas la guerre* » [...]. Nous proposons ici de citer le reste du paragraphe afin de rendre plus explicite sa compréhension [...] « *Dans les circonstances présentes, elle apparaît, au contraire, comme le meilleur moyen d'assurer la paix dans l'honneur* ». « *La*

---

<sup>45</sup> L'extrait, répertorié dans notre tableau, est incomplet de par le manque d'espace.

*mobilisation n'est pas la guerre* » indique que la mobilisation n'est pas à prendre comme un élément négatif sinon positif car c'est la mobilisation qui va permettre d'obtenir la paix et l'honneur.

- Avec les adverbes de négation « ne » et « pas » tout en ajoutant un adjectif épithète au substantif guerre qualifiant ainsi cette guerre par ce qu'elle n'est pas « *Ce n'est pas une guerre sainte, ce n'est pas une guerre politique, c'est la lutte des mondes* », cette figure par analogie établit une comparaison sous forme de négation où il est question d'opposer à travers le rapport de ressemblance. Il s'agit de la figure de style de la gradation, « *il ne s'agit pas d'une guerre sainte* », sous entendu ce qui serait pourtant grave -, « *il ne s'agit pas d'une guerre politique* », sous entendu - ce qui serait pourtant encore plus grave -, il s'agit de « *la guerre des mondes* », sous entendu - que cela est bien plus tragique.

Enfin, le changement abrupte entre l'emploi du déterminant indéfini « une » et le déterminant défini « la » renforce cette vision du concept général et donc plus éloigné vers celui du défini et identifiable qui sous entendant une menace réelle. « *La guerre des mondes* » est également une métaphore imposante puisqu'elle compare les différents pays à des mondes, c'est-à-dire à une guerre qui pourrait regrouper à elle seule, tous les thèmes d'opposition (culture, politique, religion etc.).

Cette métaphore peut également être interprétée comme une guerre qui serait susceptible d'impliquer le monde entier. Le prédicat de la négation fait partie des prédicats dits de cadrage (du cadre). C'est un prédicat non marqué et est donc inféré. Le « ne » est discordantiel alors que le « pas » est forclusif.

En définitive, cette construction « négation + guerre », n'exprime pas le fait qu'il y ait un refus de la guerre, mais bien au contraire, elle exprime plutôt, encore une fois, la trahison des Allemands face à l'incompréhension des Français. Soulignons à nouveau que ce sont, principalement, les journaux *Le Temps* et *Le Figaro* qui expriment cette vision de la situation.

En dernier lieu, nous proposons une dernière construction qui est celle du « substantif guerre + pronom relatif » :

Table 14 : Concordances mot pivot « guerre » : construction « guerre » + pronom relatif

CONSTRUCTION : "GUERRE" + PRONOM RELATIF			
LeTemps	capable de faire campagne. Comme dans la	<b>guerre</b>	<b>qui va éclater</b> , la France me semble avoir fait l'impossible
Human	l'opinion allemande presque entière pour une	<b>guerre</b>	<b>qui serait dirigée contre la France</b> ,
LaCroix	Allemagne déclare la guerre à la Russie. <b>La</b>	<b>guerre</b>	<b>qui commence</b> , commence par une série de duplicités
LeFigaro	pays. Le Dên dit : Dans cette	<b>guerre</b>	<b>qui nous est imposée</b> , nous devons tous être courageux
LeFigaro	dépend l'avenir de la Russie, une	<b>guerre</b>	<b>qui décidera si la Russie</b> reste en Europe
LeFigaro	capable de faire campagne. Comme dans la	<b>guerre</b>	<b>qui va éclater</b> , la France me semble avoir fait l'impossible
LeTemps	par la provocation et l'agression. <b>Cette</b>	<b>guerre</b>	<b>, qui commence</b> , c'est sa guerre de magnificence et de
LeTemps	, à un degré jamais atteint. <b>La</b>	<b>guerre</b>	<b>qui nous est faite</b> est une guerre de piraterie.

D'emblée, nous sommes frappés par le fait que l'unique construction utilisée avec un pronom relatif simple est celle du pronom « qui » ce qui nous indique que le substantif « *guerre* » a toujours comme fonction celle de sujet et non de complément d'objet ou de lieu « [...] *la guerre qui va éclater* [...] », « [...] *la guerre qui serait dirigée contre la France* [...] », « *La guerre qui commence* », « [...] *cette guerre qui nous est imposée* [...] », « [...] *une guerre qui décidera* [...] », « [...] *la guerre qui va éclater* [...] », « *Cette guerre qui commence* », « *La guerre qui nous est faite* », nous observons également que certaines phrases apparaissent de manière identique au sein des différents journaux (*Le Temps, la Croix et le Figaro*).

Dans ces différentes constructions, la proposition subordonnée relative a pour fonction d'apporter des précisions sur le déroulement de la guerre et son caractère proche voire imminent, d'où l'emploi du présent ou du futur proche.

### 3.2.4. Le mot plafond : un vecteur idéologique ?

La lexicométrie est une analyse strictement appliquée au lexique et la textométrie est une analyse strictement appliquée au texte. L'interprétation des calculs se fonde sur des indicateurs chiffrés mais aussi sur l'analyse systématique

des contextes, facilités par des liens hypertextes pertinents. Pour ce faire, la textométrie exige une vue globale des textes, mais aussi une consultation des textes locaux puisqu'il s'agit d'une étude à la fois quantitative et qualitative.

Ce contexte phraséologique, nous permet de visualiser les concordances qui sont faites autour du mot pivot « guerre » et nous apporte de nombreuses évidences. Nous focalisons désormais notre intérêt sur ce mot qui nous semble susceptible d'apporter des réponses à notre problématique de base, à savoir : démontrer, à travers le lexique employé dans chacun des articles, leur adhésion ou leur rejet concernant le sort de l'Europe et du monde dans l'entrée de la grande guerre. Une sorte de terreau qui aurait conditionné l'opinion publique.

Nous constatons que les associations faites, concernent, d'une part : la responsabilité de l'Allemagne dans cette guerre « [...] *méprisant le droit des gens, considérant la guerre comme son métier, cherchant à faire vivre ses armées [...]* » ; « [...] « *a violé la frontière française sans déclaration de guerre [...]* » ; « [...] *L'Allemagne a déclaré la guerre à la Russie [...]* » ; « [...] *appuyée par l'Allemagne, étant une guerre essentiellement offensive [...]* » ; « [...] *une nouvelle preuve que l'Allemagne a voulu la guerre [...]* » ; « [...] *La volonté préméditée de l'Allemagne de provoquer la guerre [...]* » ; etc.

L'emploi des verbes « mépriser » et « violer » renvoie à l'invasion, à la violence dans les actes, mais aussi dans les relations. Le droit des gens est bafoué, la guerre est leur « *métier* », ils cherchent à faire « *vivre* » leur armée, cela sous-entend que les allemands sont des barbares qui n'ont aucun savoir vivre hormis celui de la querelle. Qu'ils ont un caractère naturellement belliqueux et qu'ils sont pleinement responsables de leur volonté individuelle d'entrée en guerre « *déclaré la guerre, guerre offensive, l'Allemagne a voulu la guerre, volonté préméditée* ».

Le discours idéologique est diffusé à travers quelques éléments syntaxiques comme l'emploi des verbes ou des adjectifs dont la connotation est négative « *mépriser, violer, provoquer, prémédité* ».

D'autre part, un sentiment de patriotisme est ancré dans le discours : « [...] *Dans cette guerre qui nous est imposée, nous devons tous être courageux [...]* » ;

« [...] *Ce sera la deuxième guerre nationale pour défendre les bases mêmes de notre patrie* » ; « [...] *Servir la France pour la durée de la guerre* [...] » ; etc.

Le syntagme déterminant (contexte droit) indique les formes différentes que peut prendre cette lutte armée : « *guerre extrêmement funeste* » (*La Croix*), « *guerre terminée* » (*La Croix*), « *guerre dynastique* » (*La Croix*), « *guerre étrangère* » (*Le Figaro*), « *guerre défensive* » (*Le Figaro*), « *guerre essentiellement offensive* » (*Le Figaro*), « *-ce n'est pas une- guerre sainte* » (*Le Figaro*), « *-ce n'est pas une- guerre politique* » (*Le Figaro*), « *guerre nationale* » (*Le Figaro*), « *guerre très funeste* » (*Le Figaro*), « *guerre étrangère* » (*Le Temps*), « *guerre générale* » (*Le Temps*), « *guerre européenne* » (*Le Temps*), « *guerre essentiellement défensive* » (*Le Temps*), « *guerre essentiellement offensive* » (*Le Temps*), « *guerre continentale* » (*L'Humanité*), « *guerre étrangère* » (*L'Humanité*).

Nous observons que ce syntagme déterminant indique s'il s'agit d'un conflit défensif ou offensif, une guerre d'agression, de conquête ou de libération.

Par ailleurs, on dénote deux constructions de syntagme déterminant avec, au milieu, un adverbe, « *guerre extrêmement funeste* » (*La Croix*) ou « *guerre très funeste* » (*Le Figaro*) et « *guerre essentiellement offensive* » (*Le Figaro* et *Le Temps*), l'adverbe apporte des précisions sur le sens de l'adjectif et fait emphase sur celui-ci.

Ces nombreux exemples caractérisent un discours dit idéologique dont les dimensions sont normatives (« il faut », « on doit », etc.). Nous entendons par idéologique le fait qu'il s'agisse d'un discours sur les idées et dont le but est de convaincre et de développer la pensée de groupe.

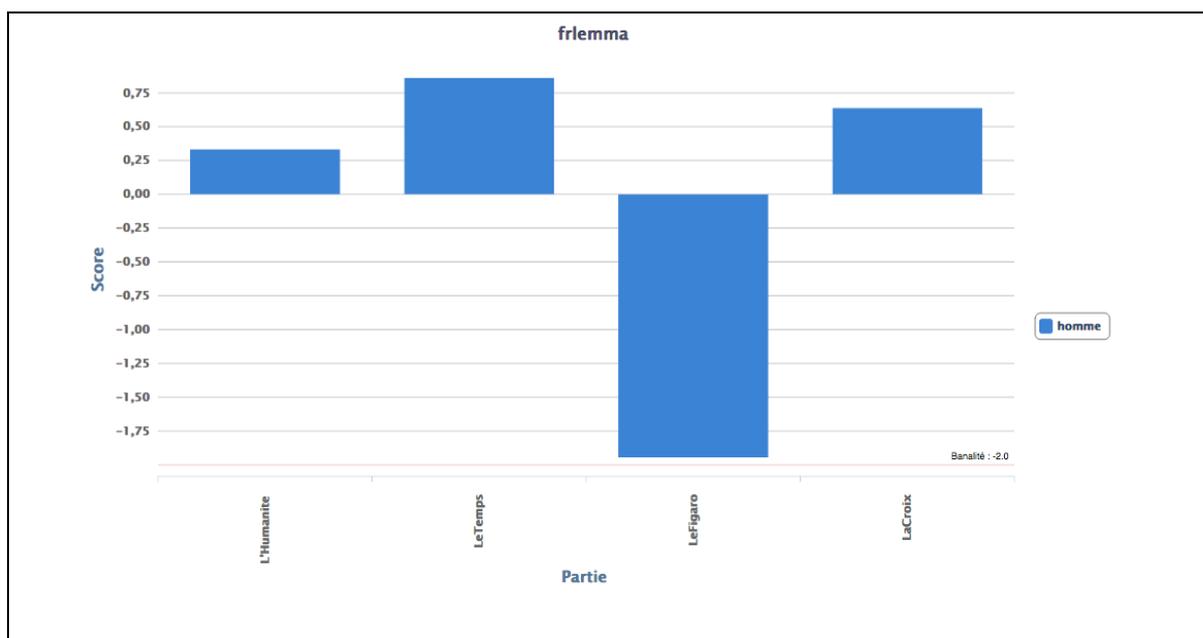
Grâce aux mots et donc à la rhétorique, chacune des lignes éditoriales utilise des procédés qui possèdent, de manière sous-jacente, une pensée, un dogme, une opinion. Le discours est instrumentalisé puisqu'il a pour objectif de persuader le lecteur sans que celui-ci s'en rende compte. Selon Friedrich Engels « *l'idéologie est un processus que le soi-disant penseur accomplit sans doute consciemment, mais avec une conscience fautive. Les forces motrices véritables qui le mettent en mouvement lui restent inconnues, sinon ce ne serait point un processus idéologique* » (Engels, 1893).

C'est à partir de ce fondement, que nous orienterons les différentes opérations informatiques des sous-chapitres suivants.

### 3.3. Les autres mots plafonds

#### 3.3.1. Les substantifs

Concernant le substantif « homme(s) » qui se trouve en neuvième position de notre classement, il est intéressant d'observer sa progression :



	Mots corpus	65 676	12 735	23 897	16 508	12 536
	Mots	Fréq. Totale	L'Humanité	Le temps	Le Figaro	La Croix
9	Homme(s)	79	13	32	8	16

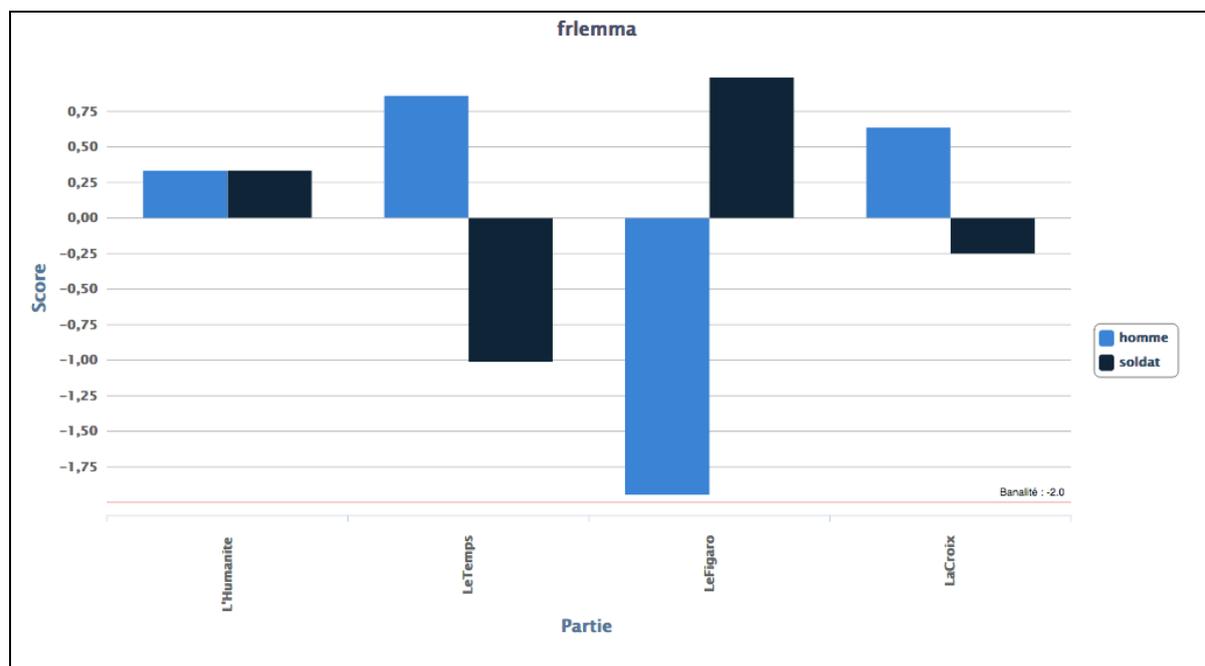
Figure 30 : Graphique des spécificités du nom « homme »

Le substantif « homme(s) » est fréquemment utilisé dans le discours journalistique puisqu'il obtient 79 entrées. Chronologiquement, nous sommes au

début du conflit donc c'est encore le terme « homme(s) » qui ressort, toutefois lors d'une étude diachronique, nous constatons que ce terme se modifie au profit de celui de « soldat » (cf. ch. 3.6.1).

Néanmoins, dans le cas du journal *Le Figaro*, d'entrée le substantif privilégié est celui de « soldat(s) » et non d'« homme(s) ». *Le Figaro* est le journal qui utilise le moins le terme « homme(s) ». Serait-ce parce qu'il qualifie déjà les hommes comme des soldats ?

Nous procédons à une étude comparative des substantifs « homme(s) » et « soldat » afin de vérifier cette hypothèse :



	Mots corpus	65 676	12 735	23 897	16 508	12 536
	Mots	Fréq. Totale	L'Humanité	Le temps	Le Figaro	La Croix
9	Homme(s)	79	16	34	11	18
87	Soldat(s)	33	7	8	12	6

Figure 31 : Graphique des spécificités des noms « homme(s) » et « soldat(s) »

Effectivement, c'est bien le journal *Le Figaro* qui mentionne le moins le substantif « homme », ce qui nous conforte dans nos hypothèses.

Précisons que le substantif « homme(s) » est un terme ambigu qui oblige une recherche localisée sur corpus car il peut être fait référence à deux définitions concrètes :

- Sens 1 « mâle adulte de l'espèce humaine »<sup>46</sup>.
- Sens 2 : « *soldat, combattant gradé ou non* »<sup>47</sup>.

Nous discriminons donc « homme(s) » au sens de l'être humain de sexe masculin et « homme(s) » en tant que synonyme de « soldat ».

Exemples sens 1 : « Les manifestations de 80 a 100 milles hommes » (*L'Humanité*), « Les hommes qui ne pourront justifier de leur identité » (*Le Temps*), « Les femmes et les hommes âgés » (*Le Figaro*), « une affluence considérable d'hommes venant se confesser » (*L'Humanité*).

Décompte total sens 1 : *L'humanité* (x11), *Le Temps* (x3), *Le Figaro* (x6), *La Croix* (x7).

Exemples sens 2 : « Les hommes appelés sous les drapeaux » (*L'Humanité*), « 18 000 hommes de troupes », (*Le Temps*), « Une armée d'environ 800 000 hommes » (*Le Figaro*), « Les hommes mobilisés à Auteuil » (*La Croix*).

Décompte total sens 2 : *L'humanité* (x5), *Le Temps* (x31), *Le Figaro* (x5), *La Croix* (x11).

Ces résultats confirment grandement notre intuition, à savoir que le journal *L'Humanité* tient un discours humaniste où le mot « homme(s) » est employé au plus près de son sens alors que le journal *Le Temps* utilise très fortement le terme « homme(s) » en tant que synonyme de soldat.

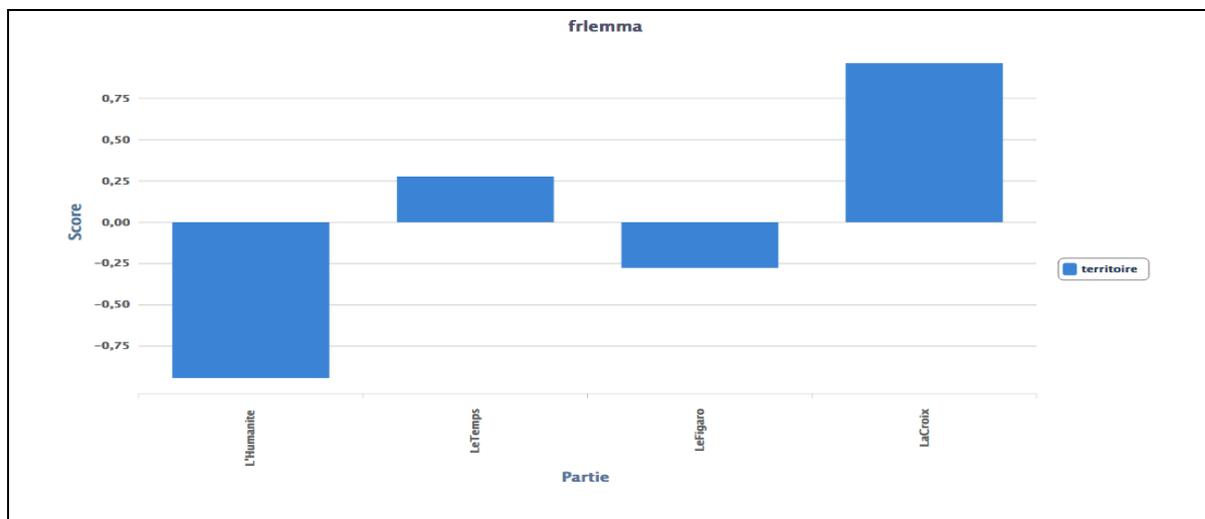
Cette majorité écrasante concernant le journal *Le Temps* nous surprend et nous permet de nous apercevoir que le journal *Le Temps* utilise le synonyme de « homme(s) » pour faire référence au soldat, ce qui déshumanise son discours.

---

<sup>46</sup> Définition du CNRTL

<sup>47</sup> Définition du CNRTL

Intéressons-nous, maintenant au substantif « territoire » qui est, lui aussi, révélateur :



	Mots corpus	65 676	12 735	23 897	16 508	12 536
	Mots	Fréq. Totale	L'Humanité	Le temps	Le Figaro	La Croix
18	Territoire	54	6	20	13	15

Figure 32 : Graphique des spécificités du nom « territoire »

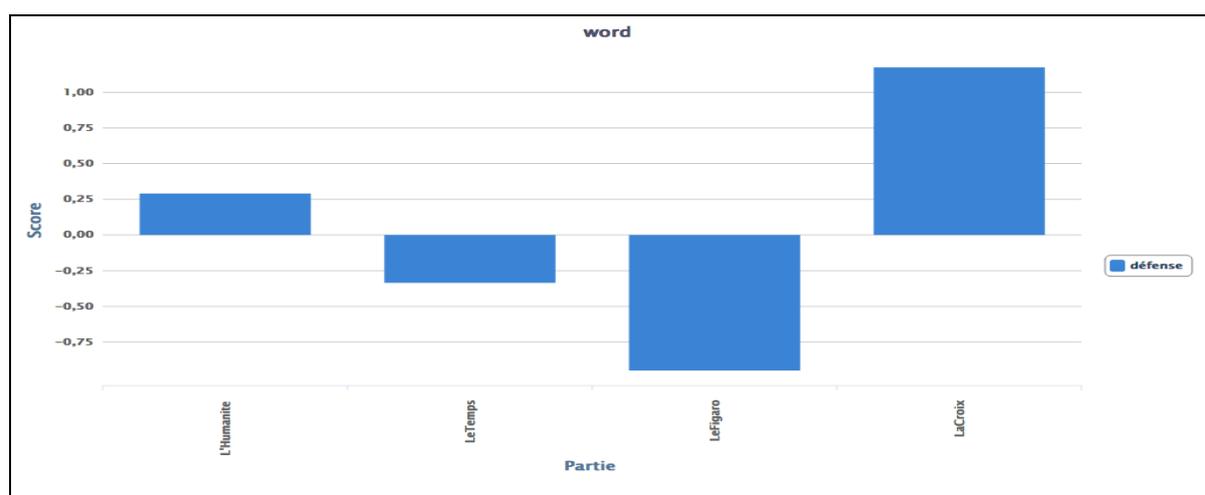
Nous constatons qu'il y a une claire opposition entre droite et gauche puisque celui qui obtient le moins de fréquence est le journal *L'Humanité* et celui qui en obtient le plus est le journal *La Croix*.

Lorsque l'on procède à une étude localisée sur pivot, les différentes concordances qui ressortent concernant le journal *La Croix* sont les suivantes : « *La défense du territoire brusquement attaqué par l'Allemagne [...]* », « *toutes opérations sur son territoire pour l'envahissement de la France* », « *[...] proteste contre toute violation de son territoire [...]* », « *Les troupes allemandes ont pénétré, dimanche, sur le territoire français [...]* ».

Il est fait référence ici à l'invasion du territoire et donc, par extension, à la défense urgente de celui-ci. L'emploi récurrent d'« *invasion du territoire par l'ennemi* » suscite chez le lecteur un besoin de réaction immédiate et de vengeance. Le sentiment patriotique s'amplifie à mesure que le lecteur intériorise les termes « *envahissement, violation, pénétration, etc.* ».

L'instinct de protection et de possession sont stimulés par le choix du lexique, sans même que le lecteur s'en aperçoive. L'emploi alterné du pronom possessif « son territoire » et de l'article « le territoire français » renforce également ce sentiment de possession. Rappelons que l'article a pour fonction principale d'individualiser le substantif afin de le faire passer du sens général à la référence comme le signale Rodríguez, Navarro « [...] *Esta individualización recibe el nombre de determinación y es la operación que permite pasar del sentido a la referencia, de la lengua al discurso* » [Cette individualisation reçoit le nom de détermination et est l'opération qui permet de passer du sens à la référence, de la langue au discours] (Rodríguez, Navarro, 2006)

Dans la même optique, nous constatons que le substantif « *défense* » obtient le plus grand nombre de fréquences par le journal *La Croix* car ce terme est associé directement au mot « *territoire* » :



	Mots corpus	65 676	12 735	23 897	16 508	12 536
	Mots	Fréquence totale	L'Humanité	Le temps	Le Figaro	La Croix
81	Défense	24	5	8	3	8

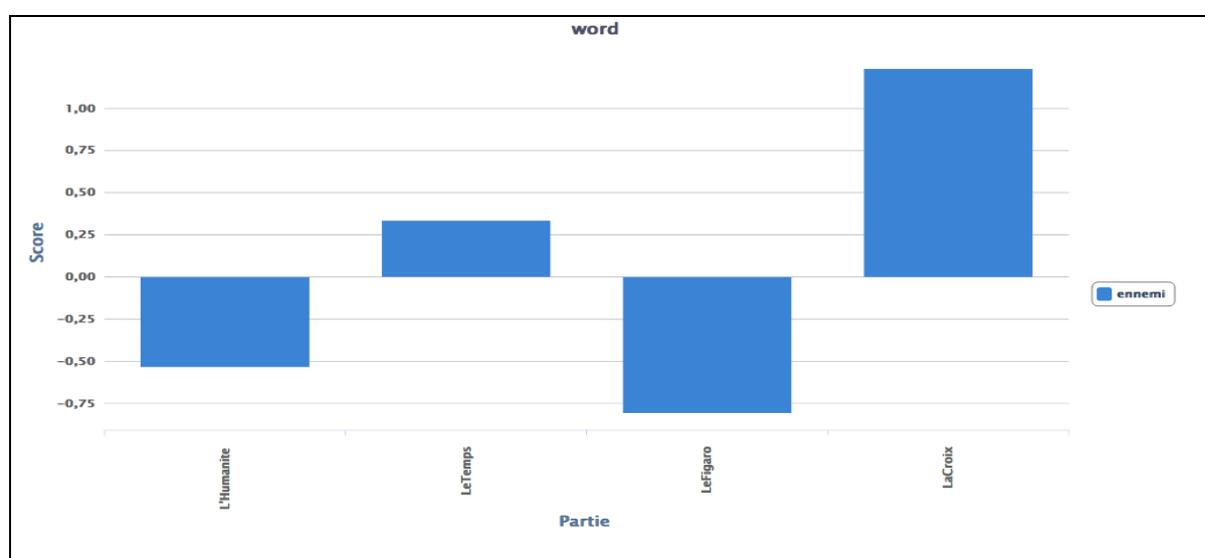
Figure 33 Graphique des spécificités du nom « *défense* ».

Un autre substantif qu'il nous semble pertinent d'analyser est celui d'« *ennemi* ». Nous constatons que celui-ci se concentre dans le journal *La Croix* « [...] *repousse l'attaque insolente de l'ennemi avec une foi profonde en la justice de notre œuvre [...]* » ; « [...] *avant que le dernier soldat ennemi n'ait quitté notre*

territoire [...] » ; « [...] territoire de la commune serait envahi par l'ennemi [...] » ; « [...] marcher d'un seul cœur contre l'ennemi commun ».

Ici, la désignation de « allemand » a été délibérément remplacée par « ennemi » c'est-à-dire, d'après la définition du CNRTL la « personne ou collectivité qui est (vis-à-vis d'une autre personne ou collectivité) un objet et/ou un agent de haine, d'actions nuisibles »<sup>48</sup>.

Toutefois, nous constatons que ce terme n'est que faiblement employé dans l'ensemble du corpus :



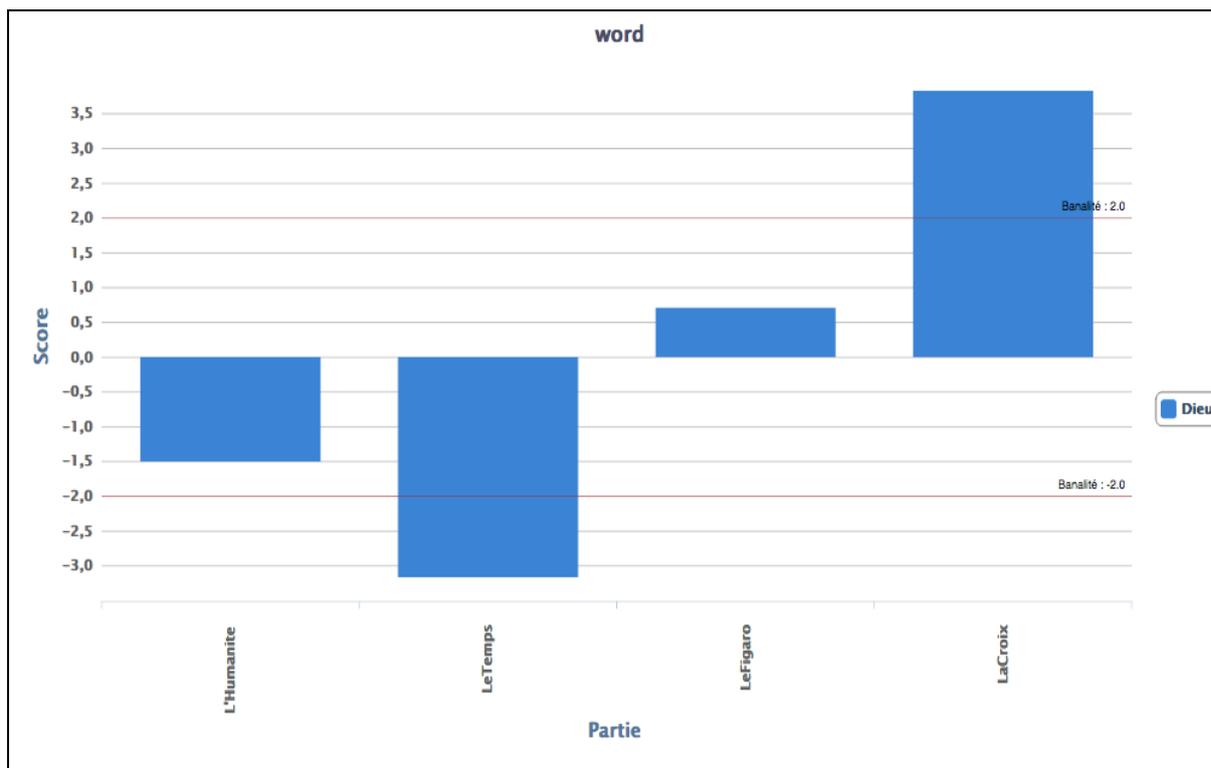
	Mots corpus	65 676	12 735	23 897	16 508	12 536
	Mots	Fréq. Totale	L'Humanité	Le temps	Le Figaro	La Croix
322	Ennemi	10	1	5	0	4

Figure 34 : Graphique des spécificités du nom « ennemi »

Enfin, en dernier lieu, l'emploi du terme « Dieu » a éveillé en nous une certaine curiosité. Dans un premier temps, nous constatons qu'il n'y aucune incohérence et que c'est bien le journal *La Croix* qui obtient le plus de fréquences.

Toutefois, il est intéressant de constater que le journal *Le Figaro* l'emploie, lui aussi :

<sup>48</sup> Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. Consulté en ligne le 9 juillet 2019, <https://www.cnrtl.fr/definition/ennemi>.



	Mots corpus	65 676	12 735	23 897	16 508	12 536
	Mots	Fréq. totale	L'Humanité	Le temps	Le Figaro	La Croix
149	Dieu	16	0	0	6	10

Figure 35 : Graphique et score des spécificités du nom « Dieu »

Le terme « Dieu » nous renvoie au symbole de la protection divine au sens où la définissent Chevalier et Gheerbrant « [...] *Frappés par un sentiment de dépendance, ils [les hommes] ont projetés leurs désirs et leurs craintes en un Être supérieur qui fût capable de les satisfaire et de les défendre* » (Chevalier & Gheerbrant, 1982 : 355).

Dans ce contexte, le tout-puissant est celui qui décide du sort final. Si l'on procède à une recherche sur pivot les résultats sont les suivants : « *Dieu protège la France !* » ; « *Les soldats, qui répondent à l'appel de Dieu en même temps qu'à celui de la patrie* » ; « [...] *l'union est voulue par Dieu pour la paix de la France* » ; « [...] *pour attirer sur notre pays la bénédiction de Dieu* » ; « *Nous appelons en prière la bénédiction de Dieu* » ; « *Nous lutterons dans l'espoir de Dieu* » ; « *Dieu n'abandonnera pas notre grand pays* » ; « [...] *des prières publiques, afin d'obtenir que Dieu éloigne la guerre [...]* ».

En définitive le sort de la France est remis entre les mains de Dieu, du tout puissant, de la croyance des hommes, de la grandeur de leur foi et de la Providence. Il faut prier et répondre à l'appel de Dieu pour la patrie. On repère une métonymie où l'auteur utilise le terme de Dieu au lieu de gouvernement ou pays et on conçoit que c'est donc Dieu qui demande aux soldats d'entrer en guerre et de lutter pour leur patrie et non pas les hommes qui gouvernent celle-ci.

Ce message pourrait également paraître contradictoire étant donné que Dieu est supposé être synonyme de paix et d'amour, toutefois il se met en place un discours on ne peut plus convaincant pour une personne de foi qui obéira fidèlement et aveuglement à l'appel du tout puissant et dans une optique de paix alors qu'il s'agit pleinement d'une optique de guerre.

Néanmoins, il est connu que Dieu et les religions rapprochent les hommes comme par exemple dans la chrétienté médiévale. Les religions consolent également les hommes dans les moments de malheur, comme les juifs dans l'exil ou la diaspora.

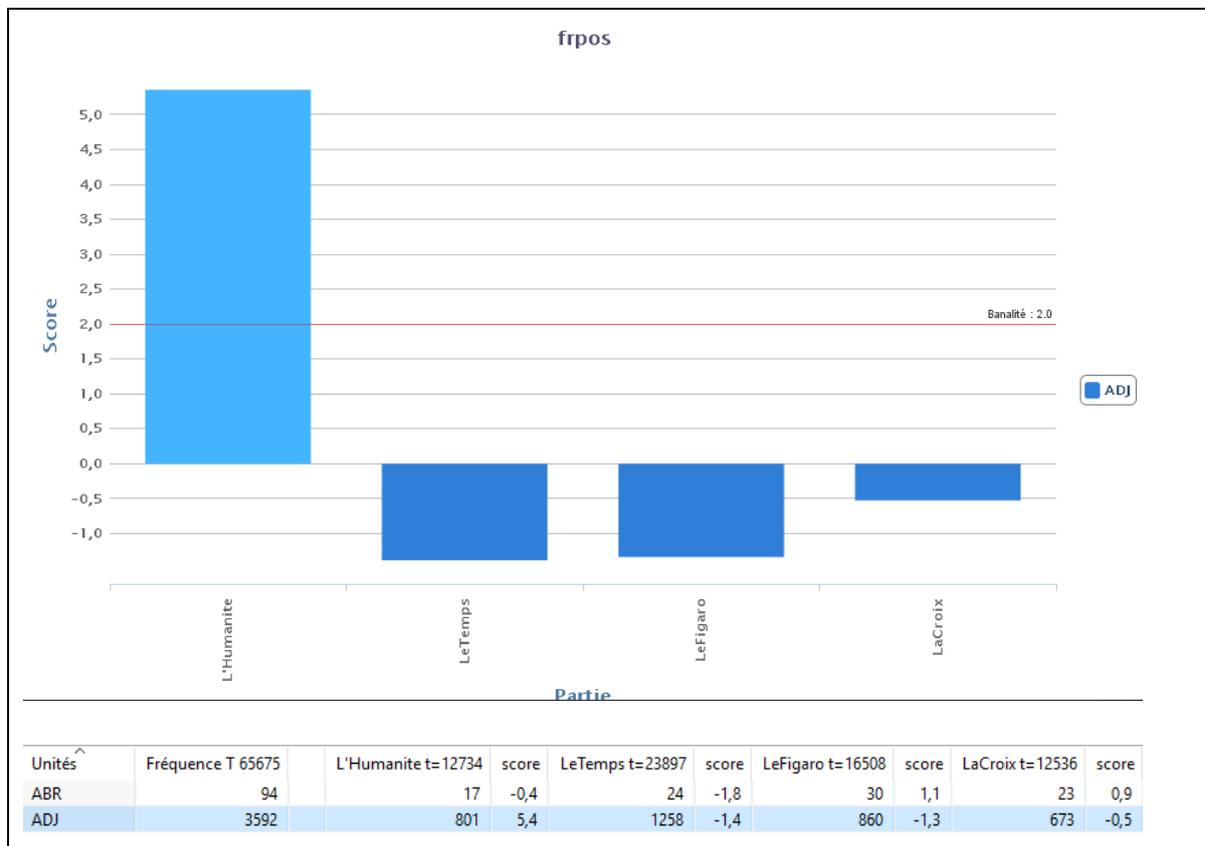
La foi peut aussi devenir une source de libération et de force intérieure comme c'est le cas ici de la France sous l'occupation allemande tout comme cela a été le cas de l'Espagne sous l'occupation française ou de la Pologne sous la tutelle soviétique. Elle peut enfin être instrumentalisée comme aujourd'hui au Moyen-Orient dans les dites guerres de religion.

Suite à ces analyses lexicométriques et textométriques des substantifs, nous proposons désormais de focaliser notre attention sur les adjectifs.

### **3.3.2. Les adjectifs**

En ce qui concerne les adjectifs, nous sommes, d'emblée, frappés par le fait que leur fréquence n'arrive qu'en cinquième position. Pourtant, l'adjectif est souvent utilisé comme principale source de contenu subjectif dans un discours. Le discours objectif étant normalement démuné d'adjectifs.

Sur un ensemble de 65 675 mots, 3 592 sont des adjectifs soit seulement 6 % du corpus. Si l'on procède à une étude plus ciblée, notre logiciel nous permet d'identifier plus clairement, à l'aide d'un graphique, quel journal emploie davantage d'adjectifs :



**Figure 36 : Graphique et score de la fréquence des ADJ selon les différents journaux**

Nous constatons que c'est le journal *L'Humanité* qui en emploie davantage car son chiffre est plus élevé proportionnellement (5,4). Il est suivi du journal *La Croix* (-0,5) et enfin des journaux *Le Temps* (-1,4) et *Le Figaro* (-1,3) qui obtiennent eux, un score fortement négatif. On constate que leur résultat est très proche (un infime écart de 0,1 les sépare), ils les utilisent donc approximativement avec la même fréquence.

L'adjectif qualificatif donne des précisions sur le nom et peut être, à la fois, épithète, en apposition ou attribut du sujet. Au sein de notre corpus les dix premiers adjectifs qui font surface sont les suivants :

**Table 15 : Tableau de fréquences des principaux adjectifs selon les différents journaux**

	Word	Fréq. T = 65676	L'Humanite t = 12735	LeTemps t = 23897	LeFigaro t = 16508	La Croix t = 12536
1	Autre(s)	127	21	48	35	23
2	Militaire(s)	114	13	51	29	21
3	Français(e)(s)	109	26	34	28	21
4	Allemand(e)(s)	108	27	31	27	23
5	Grand(e)	86	30	19	23	14
6	Socialiste	42	41	0	1	0
7	Même	41	9	11	13	8
8	Générale	35	4	19	4	8
9	Publique	32	3	12	2	15
10	Russe	32	4	15	10	3

Si nous nous référons au contexte dans lequel chacun de ces adjectifs évolue, nous constatons que c'est la fonction d'adjectif épithète qui revient uniquement. Prenons comme exemple l'adjectif français(es), il est toujours placé à droite du nom qu'il qualifie : « foyers français », « territoire français », « gouvernement français », « départements français », « soldat français », « réservistes français », « postes français », « côté français », « douaniers français », « peuple français », « public français », « médecin français », « citoyens français », « drapeau français », « sentiments français », « socialiste français », « apôtre français », « camarades français », « prolétariat français », « frontière française », « presse française », « armée française », « troupe française », « République française », « force française », etc.

Cette approche nous permet de conclure que la presse a utilisé cette structure comme une sorte de moule phraséologique dans lequel elle a mis l'adjectif en tant que pivot pour qualifier, par la suite, toute une série de noms.

Nous prenons aussi comme exemple l'adjectif *allemand(es)*, qui soulignons-le, présente une situation tout à fait surprenante puisque que l'adjectif *français(es)*

obtient un score de 109 et l'adjectif *allemand(es)* 108, ce qui est un fait étonnant étant donné le volume du corpus (65 676 mots). Cela nous permet de conclure, qu'il existe une sorte de parallélisme entre l'adjectif *français(es)* et l'adjectif *allemand(es)*.

De plus, on perçoit que cet adjectif est utilisé dans le même moule phraséologique qui a pour fonction d'être épithète du nom et d'être placé à droite du nom qu'il qualifie : « Ultimatum allemand », « gouvernement allemand », « territoire allemand », « plan allemand », « côté allemand », « état-major allemand », « empereur allemand », « rideau allemand », « officier allemand », « sang allemand », « journal allemand », « navire allemand », « douanier allemand », « diplomate allemand » ; « chancelier allemand », « mobilisation allemande », « industriel allemand », « détachement allemand », « prolétariat allemand », « impérialisme allemand », « cavalerie allemande », « ambassade allemande », « nationalité allemande », « tactique allemande », « duplicité allemande », etc.

Ce parallélisme est d'autant plus fort que certains noms sont identiques « territoire français/allemand », « gouvernement français/allemand », « côté français/allemand ». Toutefois, on s'aperçoit rapidement qu'en ce qui concerne le reste des autres noms que qualifient chacun de ces deux adjectifs, ils sont vraisemblablement opposés.

Par exemple, l'adjectif « *français* » qualifie des noms qui se rapportent à un champ sémantique plutôt du domaine du civil, de l'humain, c'est-à-dire du passif en général ; comme par exemple : « foyers, peuple, public, médecin, citoyens, sentiments, socialiste, apôtre, camarade, prolétariat, réserviste français ». Alors que l'adjectif allemand qualifie des noms qui se rapportent plutôt au domaine du militaire, c'est-à-dire de l'actif ; comme par exemple : « ultimatum, plan, état-major, empereur, rideau, chancelier, cavalerie, tactique, duplicité allemande ».

Si nous nous référons au dernier adjectif qui se rapporte à une nation, c'est-à-dire l'adjectif « russe » nous constatons que le contexte dans lequel il évolue a également pour fonction celui d'adjectif épithète. Nous prenons, comme dans les exemples antérieurs, l'adjectif « *russe* » au sein de son contexte et nous

constatons que celui-ci est placé à droite du nom qu'il qualifie : « peuple russe », « terre russe », « patrouille russe », « gouvernement russe », « hymne russe », « nation russe », « consentement russe », « voie russe », « armée russe », « démobilisation russe », « Parlement russe », « ouvrier russe », « infanterie russe », « cavalerie russe », « artillerie russe », « drapeau russe », « prolétariat russe », « révolutionnaire russe », « bibliothèque russe » etc.

On constate que le champ lexical qui ressort de l'association faite à l'adjectif russe est celui de son engagement militaire « *mobilisation, armée, infanterie, cavalerie, artillerie, hymne, drapeau* ». Cet engagement de la part de la Russie fait évidemment référence à son caractère d'allié de la France.

Dans la presse française, on exalte ainsi les mérites de cette grande puissance qui s'est ralliée à la France lors de l'alliance franco-russe en 1892 et grâce à laquelle on s'estime protégé de l'ennemi. Indubitablement, la Russie impose de par son ampleur, elle représente à elle seule l'État le plus peuplé d'Europe, trois fois la population de l'Allemagne et dispose d'une armée de 1,3 million d'hommes avec près de 5 millions de réservistes alors, comme le clamerait déjà Kennedy, on s'attend à ce que le « *rouleau compresseur russe écrase l'Allemagne au premier mouvement hostile* » (Kennedy, 1988).

De la même manière, il nous semble intéressant de nous interroger également sur les verbes et les différents temps verbaux utilisés au fil de notre corpus.

### **3.3.3. Les verbes**

Dans notre étude, la linguistique de corpus permet d'observer les comportements sémantique et syntaxique des verbes, notamment les constructions syntaxiques et les collocations, et d'identifier les patrons lexico-syntaxiques des verbes.

Dans un premier temps, et afin d'obtenir une meilleure visibilité, nous établissons un classement décroissant des temps verbaux de notre corpus par ordre de fréquence :

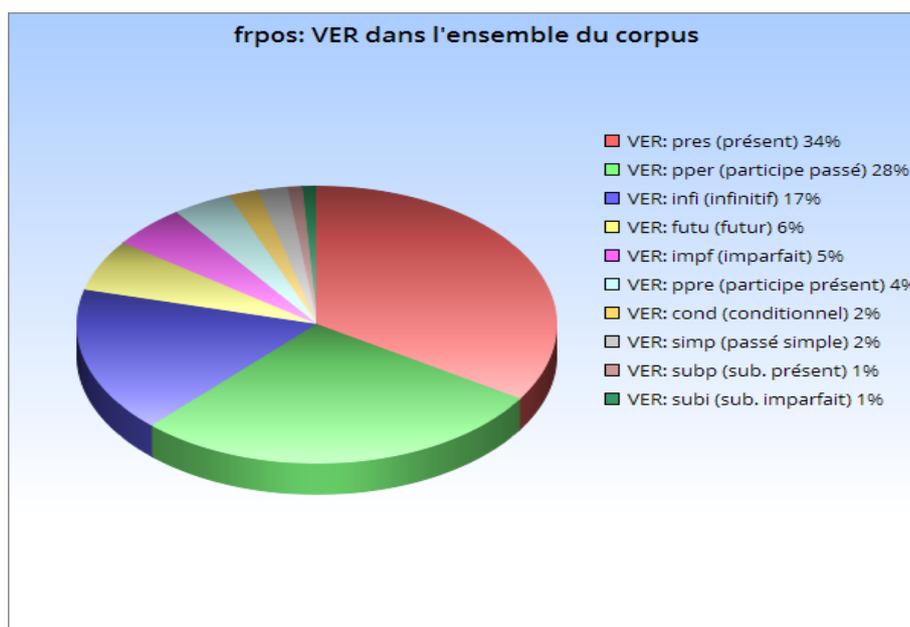
**Table 16 : Classement par ordre décroissant des verbes (VER) selon leur fréquence**

1	2 857	VER:pres	Verbe au présent
2	2 379	Ver:pper	Verbe au participe passé
3	1 452	VER:infi	Verbe à l'infinitif
4	478	VER:futu	Verbe au futur
5	435	VER:impf	Verbe à l'imparfait
6	351	VER:ppre	Verbe au participe présent
7	185	VER:cond	Verbe au conditionnel
8	158	VER:simp	Verbe au passé simple
9	80	VER:subp	Verbe au subjonctif présent
10	32	VER:subi	Verbe au subjonctif imparfait

Le premier temps verbal qui est le plus utilisé au sein de notre corpus est celui du présent. Si nous additionnons l'ensemble des verbes, nous obtenons un résultat de 8 407 verbes employés sur 65 675 mots, soit 12 % de l'ensemble de notre corpus.

En ce qui concerne les verbes au présent, il représente 34 % des verbes.

Nous pouvons également présenter ces différents résultats sous forme de graphique circulaire afin d'obtenir, avec plus de précisions et clarté, la répartition des différents temps verbaux au sein de notre corpus :



**Figure 37 : Graphique circulaire des différents temps verbaux par ordre de fréquence**

Nous remarquons que trois formes verbales émergent nettement de ce graphique : le temps verbal du présent (34 %), puis deux formes nominales du verbes qui sont : le participe passé (28 %) et l’infinitif (17 %).

Enfin, notre programme nous permet de réaliser une analyse plus spécifique car il est possible d’évaluer avec quelle fréquence chacun des journaux fait usage des différentes formes verbales.

Grâce à ce diagramme, par exemple, nous observons que c’est le journal *La Croix* qui utilise bien plus le temps du présent, contrairement au journal *Le Temps* qui est celui qui n’en fait que très peu usage :

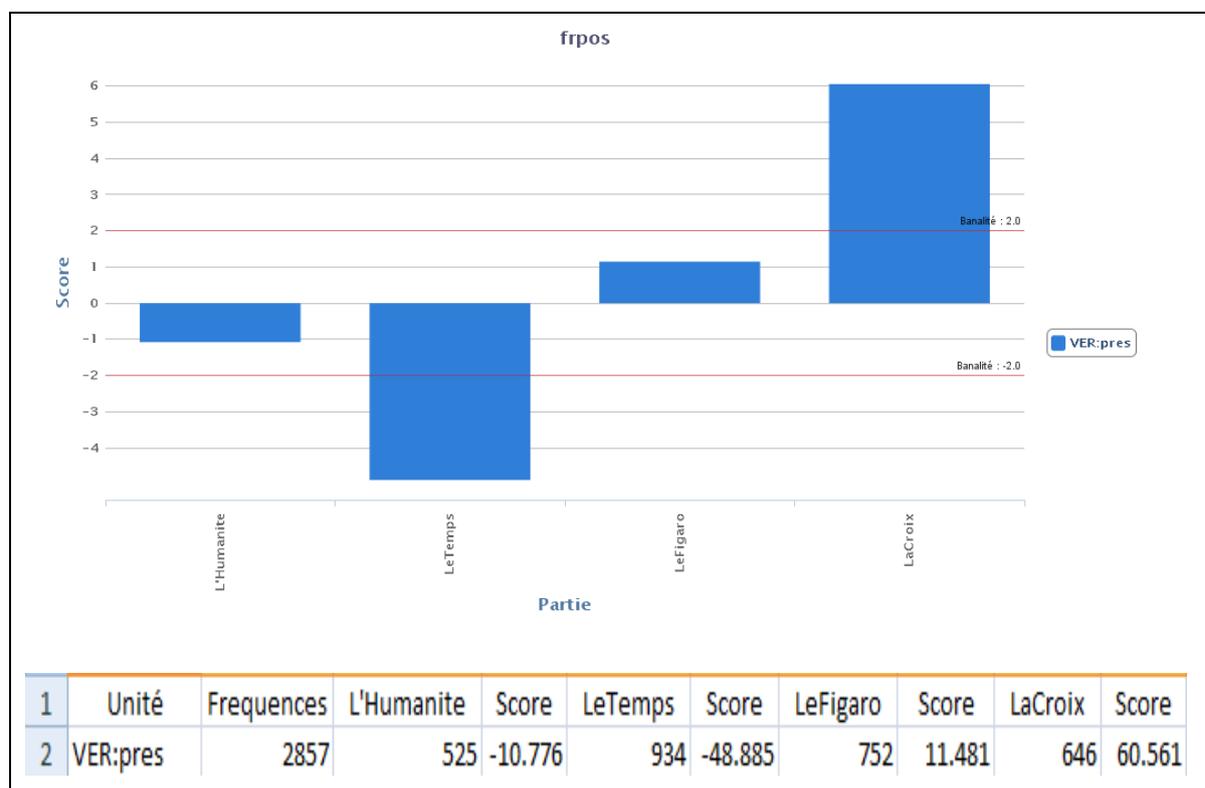


Figure 38 : Graphique de la fréquence des verbes au présent selon les journaux

Dans notre corpus, la forme verbale la plus sollicitée après le présent est celle du participe passé. Si l’on procède à une visualisation par graphique, on s’aperçoit que c’est à nouveau le journal *La Croix* qui utilise principalement cette forme verbale et que c’est le journal *L’Humanité* qui l’utilise le moins :

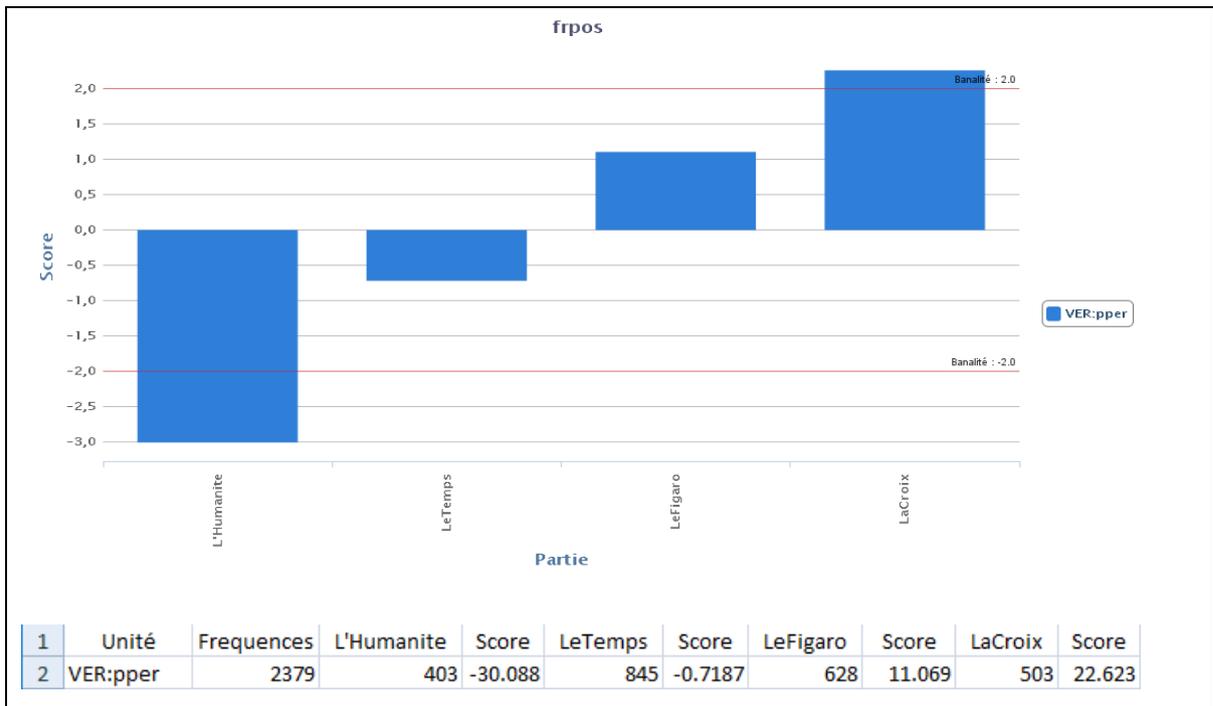


Figure 39 : Graphique de la fréquence des verbes au participe passé selon les journaux

La forme verbale de l'infinitif est la troisième forme la plus fréquemment utilisée dans ce corpus et c'est encore le journal *La Croix* qui en fait le plus usage :

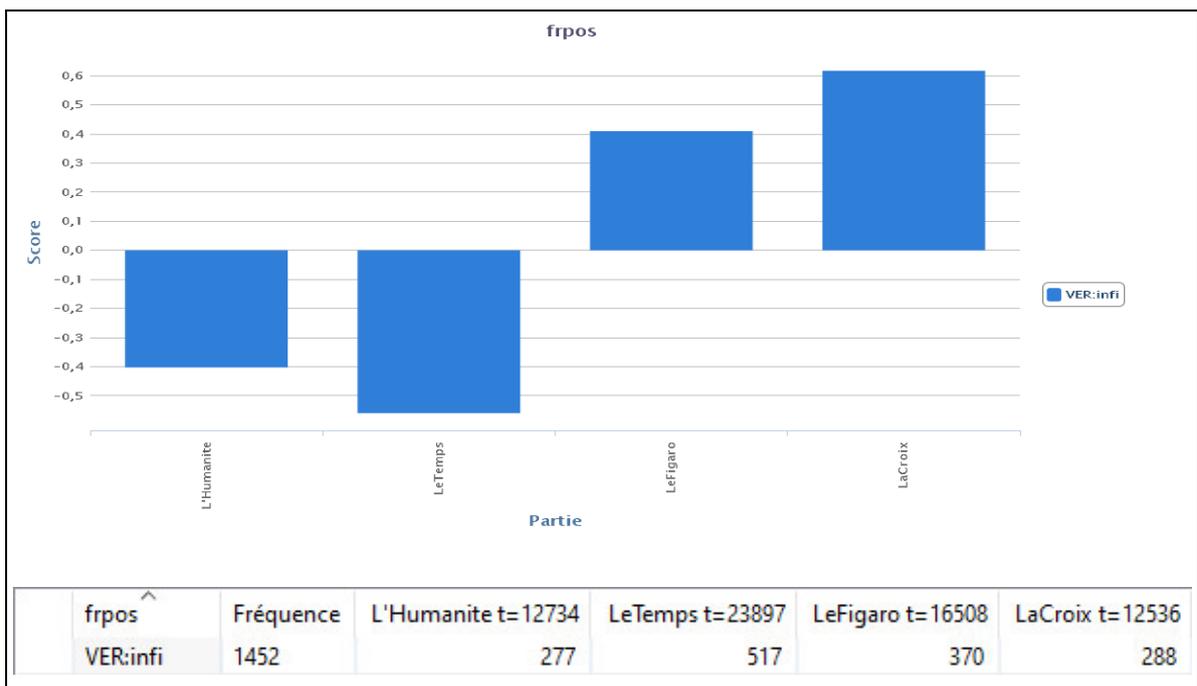


Figure 40 : Graphique de la fréquence des verbes à l'infinitif selon les journaux

Cependant, une fois que nous observons de plus près et de manière plus scrupuleuse ces résultats, nous nous apercevons que la machine a commis une grave erreur. En effet, elle a été incapable de discerner le « a » auxiliaire au présent (exemple : *Elle a faim*) du « a » auxiliaire au passé composé (exemple : *Elle a déclaré la guerre*). Ce qui a faussé les résultats concernant le temps verbal qui obtient la fréquence la plus élevée.

Pour pallier à cette erreur, nous pouvons opter pour une requête plus complexe en ayant recours à la variété de langage CQL en proposant une formule qui solliciterait : Je cherche le mot « a » suivi du verbe conjugué, par exemple. En langage CQL cela se symboliserait par : [word="a"][frpos="V.\*"]<sup>49</sup>. Il nous suffirait alors de répéter l'opération avec les différentes flexions des deux auxiliaires « être » et « avoir ». Dans notre corpus, celles-ci s'élèvent au nombre de huit : « a », « est », « ont », « sont », « avons », « ai », « sommes » et « suis ».

Nous proposons une série de requêtes en CQL afin de pallier l'erreur générée par la machine :

Syntaxe	Requête en CQL	Entrées	Résultat final
« a » + verbe	[word="a"][frpos="V.*"]	138	367 <sup>50</sup>
« est » + verbe	[word="est"][frpos="V.*"]	105	156
« ont » + verbe	[word="ont"][frpos="V.*"]	80	205
« sont » + verbe »	[word="sont"][frpos="V.*"]	82	138
« avons » + verbe	[word="avons"][frpos="V.*"]	18	23
« ai » + verbe	[word="ai"][frpos="V.*"]	4	8
« sommes » + verbe	[word="sommes"][frpos="V.*"]	3	3
« suis » + verbe	[word="suis"][frpos="V.*"]	3	6
	<b>Total</b>		<b>906</b>

Figure 41 : Requête en CQL pour corriger l'erreur générée par la machine.

<sup>49</sup> Recherche le mot "a" suivi de la catégorie grammaticale « Verbe » sous toutes ses formes. Sachant que l'unique résultat correspondant à cette construction syntaxique est le participe du verbe au passé composé.

<sup>50</sup> Sous Excel : =Somme des 138 entrées. Même opération pour les sept entrées restantes.

Nous avons recours, à nouveau, à notre table concernant la fréquence des temps verbaux présents dans notre corpus :

**Table 17 : Table des fréquences des verbes au présent et au participe passé**

1	2 857	VER:pres	Verbe au présent
2	2 379	Ver:pper	Verbe au participe passé

Suite à cette analyse, nous procédons à extraire des 2 857 verbes au présent, 906 verbes qui sont, en réalité, des constructions au passé composé et cela afin de rectifier l'erreur produite par la machine ( $2\ 857 - 906 = 1\ 951$ ). 1 951 étant le nombre réel de verbes au présent. Ce qui place le passé composé comme étant le temps verbal le plus présent au sein de notre corpus :

**Table 18 : Table réelle après rectification manuelle des fréquences des verbes au présent et au participe passé**

1	2 379	Ver:pper	Verbe au participe passé
2	1 951	VER:pres	Verbe au présent

Pour qu'il y ait un énoncé, il doit y avoir un locuteur (le je), un espace et un temps. L'énonciation est toujours faite au moment où elle se crée, c'est-à-dire au présent de l'énonciation. La fonction déictique est ce signe qui renvoie à la situation d'énonciation, par exemple : « maintenant, je vis ici ». Un énoncé est donc, par extension, un prédicat actualisé.

Seulement, le présent est hybride par nature, le passé étant du présent dégradé et le futur étant du présent avenir. Ce sont des parties rétrospective et prospective. Le présent est celui qui transforme tous les autres temps et rend existant tous les autres temps. C'est toujours une partie dégradée et une autre à venir.

Cela est un schème prédicatif car le temps est un prédicat. C'est une structure binaire qui s'inscrit dans le schème prédicatif. C'est une relation entre ce qui est passé et ce qui est avenir. Deux chrono-types (alfa et oméga).

La subjectivité se trouve souvent dans le verbe ou le temps, mais se trouve également dans le locuteur (je). Le démonstratif, par exemple, est obligatoirement en relation avec l'espace. Pour l'utiliser, il doit être au présent. La subjectivité se trouve également dans le concept en soi, comme le rappelle S. Auroux « *Une idée est un contenu intentionnel (« La forme de nos pensées par laquelle nous avons immédiatement conscience de ces mêmes pensées » disait Descartes) [...]»* (Auroux, 1996).

### **3.4. Analyse pragmatique - les inférences**

#### **3.4.1. La subjectivité du discours**

Tout est subjectif dans la langue car il y a toujours un « je », comme le relève Aya Ono dans son ouvrage sur le linguiste Benveniste « *Cette idée qui intériorise le sujet dans la langue ou l'idée de « sujet en tant que langue », pour parler comme Tatsukawa, se trouve également chez Benveniste. Lorsque ce dernier analyse la formation des noms d'agent ou des prépositions latines, il montre une subjectivité de la langue qui détermine le positionnement du sujet par rapport au procès »* (Ono, 2007 : 142).

Tout ce que nous disons est modalisé, c'est-à-dire soumis à la modélisation. C'est pour cela qu'il existe des modélisateurs du discours en linguistique. La définition minimale de celui-ci est basée fondamentalement sur la prise en charge de tout ce que l'on dit ; et sa définition maximale sur tous les traits de subjectivités qui se trouvent dans l'énoncé. Cela met alors clairement en évidence que tout ce que l'on dit est extrait de nos univers de croyance personnels, de nos mondes contrefactuels, inventés et hypothétiques. La modélisation est donc le fait

d'exprimer la subjectivité du locuteur, son attitude, son rapport cognitif, volitif ou affectif par rapport à ce qu'il dit.

Cela nous mène à conclure que le point de vue peut être marqué de manière explicite (exemple : *selon moi, tout est possible*), mais il peut être également exprimé de manière plus implicite. Nonobstant, il y a de nombreuses marques de subjectivité de la langue dans le discours. En effet, la partie du lexique possède un contenu axiologique et la subjectivité est donc bien présente.

Ces fonctions transcendent les langues et sont des conditions nécessaires à la langue. Elles se basent sur le principe d'économie, c'est-à-dire que la langue remplace des réalités abstraites par des symboles appelés communément les référents. Les prédicats constitutifs des unités lexicales se trouvent en amont (dictionnaires, encyclopédies, etc.) et se définissent par les représentations mentales du concept.

Les symboles ou les signes linguistiques appartiennent à un univers symbolique. Le symbole se substitue à la chose afin de rendre présent ce qui est absent. Le monde des signes et des symboles se base sur l'économie du langage. La langue est ce qu'il y a de plus intime. On peut facilement manipuler par le langage afin d'essayer de convaincre. Le langage a pour paradigme le fait qu'il est à la fois extrêmement intime et pourtant partagé et collectif. Le locuteur a une intention et il essaie de mettre en place un discours. Il y a une amorce dans le cerveau avant la réalisation effective.

La psychanalyste Julia Kristeva définit ce phénomène de la manière suivante :

*Utilisant la structure anonyme de la langue, le sujet se forme et se transforme dans le discours qu'il communique à l'autre. La langue commune à tous devient, dans le discours, le véhicule d'un message unique, propre à la structure particulière d'un sujet donné qui imprime sur la structure obligatoire de la langue un cachet spécifique, où se marque le sujet sans pour autant qu'il en soit conscient (Kristeva, 1981).*

La première opération cognitive est la notion de relation. Ces relations vont permettre la création des symboles, des pictogrammes, c'est-à-dire des symboles qui ont du sens. Les symboles découlent directement des relations avec l'environnement et les relations entre la marque et le sens sont le symbole. La marque est donc, par extension, l'émergence du symbole.

Nous avons créé des symboles qui existent parallèlement à la société, c'est d'ailleurs la première révolution que l'humain a connue, la recréation d'un univers symbolique que nous portons en nous.

Les premiers éléments symboliques passent par les mimiques, les grognements, etc. qui étaient fortement limités au début de notre civilisation. L'interjection, par exemple, est un symbole synthétique qui correspond à un stade premier de la langue. La révolution du symbole se base précisément dans le fait qu'elle permet l'abolition du temps, du lieu, etc. car seule la notion de concept perdure. Le symbole est, en résumé, la retransmission des traits saillants où le continu a été substitué au discontinu.

Il existe également des nuances, des discriminations et elles sont fondamentales pour la notion de symbole car il est question de discriminer, c'est-à-dire de créer une relation plus approfondie qui a pour résultat la catégorisation.

Dans le langage le symbole est formé d'une vocalisation et d'un contenu sémantique. L'interjection, par exemple, est le condensé du langage. Le symbole est donc un substitut à la réalité. Le symbole est créé par la communauté et est partagé par celle-ci. L'univers abstrait permet au groupe de communiquer et de croître indéfiniment. Le sens est donc puisé, au départ, dans l'environnement.

Le linguiste Martinet évoque fréquemment ces deux éléments ; à savoir : vocalisation et contenu sémantique, au cours de ses différentes réflexions sur la structure du langage « [...] Celle qui résulte de la double articulation du même discours en unités significatives, les monèmes, ce qui implique, pour une langue, deux structures [...], la structure phonologique et la structure des éléments pourvus de sens ». « [...] Ceci, certes, ne veut pas dire que la structure ne soit pas représentée dans l'objet lui-même, mais plutôt que l'objet lui-même est un

*complexe de rapport et que les éléments substantiels qui s'y mêlent n'en font pas partie : sons et significations sont proprement étrangers à la langue » [...] « [...] La réalité de l'objet langue se trouve dans l'être qui parle » (Martinet, 1965).*

Le langage est une série d'automatismes, une sorte de langage codé que l'on pourrait schématiser de la manière suivante :



**Figure 42 : Schéma simplifié du processus du langage**

Les énoncés s'acheminent jusqu'au cerveau, puis il y a une anticipation et enfin une compréhension interprétative. C'est un système réticulaire. Le cerveau anticipe toujours puis ne fait que confirmer. C'est un fonctionnement par défaut qui est très économique. D'ailleurs, si l'on trouve certains éléments trop lourds on fait automatiquement de la troncation.

Le premier prédicat, c'est-à-dire la première relation qui s'établit est celle qui est faite avec le symbole, c'est une relation qui est qualifiée de prédication sémiotique. Il semble important de rappeler que cette première relation avec le prédicat se situe au niveau cognitif et non linguistique car c'est celle qui permet la production du signe et, par conséquent, la cognition collective. C'est celle qui fait en sorte que nous ayons des compétences cognitives interconnectées.

On peut en conclure que la langue joue un rôle fondamental dans l'interconnexion comme le souligne également Brandt :

*Méthodologiquement parlant, il s'agit de prendre en compte que l'objet d'étude constitue une unité faite de formes signifiantes et des contenus qu'elles signifient, sur le fond de la disposition sémantique générale de l'esprit et des conditions spécifiques imposées par un savoir et un*

*contexte partagés. La modélisation de ces unités signifiantes et sémantiques est au centre des activités analytiques de la sémiotique* (Brandt, 2018).

La prédication est à la base de la création de la langue. C'est le symbole premier. L'objet du monde est une abstraction, c'est un concept et nous n'avons pas besoin de le voir pour le comprendre car la langue conceptualise le monde. De fait, c'est bien la maîtrise de la langue, qui rend possible les nombreuses connections aux autres.

À ce sujet, citons par exemple les tics du langage, c'est-à-dire les répétitions propres du locuteur, celles qui finissent même, parfois, par le caractériser. En science du langage, de nombreuses recherches exhaustives sont consacrées à l'analyse des discours politiques, par exemple. Certains programmes sont d'ailleurs capables de nous suggérer qui sont les auteurs des textes uniquement grâce à l'analyse du discours. Évidemment, il est question d'introduire, au préalable un corpus conséquent comprenant un ensemble de discours politiques représentatifs de chacun des présidents.

Pour en revenir à la sémiotique, il est évident que chaque mot est porteur de sens et qu'il demande des conditions d'emploi. L'une d'entre elles est le principe d'économie car il intervient toujours dans l'énoncé.

Par exemple, « *le chien aboie* » renvoie à un lien de présupposition sémantique mutuel où *chien* suppose *aboyer* et *aboyer* suppose l'inférence de *chien*. C'est le principe de congruence. Ce sont des appropriations naturelles où un élément appelle l'autre. La congruence est alors syntaxique et sémantique, et c'est ce que l'on désigne comme principe de fixité. Les langues fonctionnent par principe de fixité. Plus c'est approprié, plus c'est solidaire, plus c'est fixe, mais le principe de fixité possède également différents degrés tel que le semi-figement.

En somme, le lexique nous permet de discriminer grâce aux concepts de catégorisation car les catégories ne sont pas universelles et différent selon la culture. C'est l'environnement social et culturel qui conditionne, il y a donc une

dimension anthropologique. La pensée, la langue et la culture sont indissociables. Le concept de dénomination est donc un contrat sémiotique entre le concept et le signifié. Un signifié qui peut également renvoyer à différentes analogies.

### 3.4.2. Les analogies

Selon le *Trésor de la Langue Française* l'analogie est le « *rapport de ressemblance, d'identité partielle entre des réalités différentes préalablement soumises à comparaison* ». Ce qui nous indique que les mots sont eux-mêmes détenteurs d'autres mots. Tout comme l'explique Robert-Demontrond à travers ce qu'il nomme les associations libres :

*Revenons à l'utilisation des associations libres. Grâce à elles, un chercheur peut se faire une idée des traits essentiels qui caractérisent le mode d'action d'un inconscient en l'abordant par les complexes. Le complexe, selon Jung (1962, p. 164), est un contenu psychique à tonalité affective, conscient ou inconscient. Au cours de ses expériences, Jung a constaté que certains mots inducteurs se trouvent attirés, captés, par un complexe, sans que l'on voie clairement à quel titre ils en font partie. Le schéma général de la technique des associations est le suivant :*

*Mot inducteur ---> Complexe ---> Mot(s) induit(s) ---> interprétation.*

*Le terme associé – le mot induit – est une allégorie verbale qui suggère un contenu symbolique et affectif dont il faut traduire les motivations inconscientes qui y sont attachées (Robert-Demontrond, 2006 : 179).*

Au sein de notre corpus, le mot « *guerre* » engendre une série de termes dits idéologiquement proches. Afin de rendre compte de cela, nous proposons d'analyser les différentes analogies extraites du dictionnaire idéologique de la langue espagnole de Julio Casares (*diccionario ideológico de la lengua española*) (Casares, 2013 : 210), pour déterminer comment certains mots sont associés à d'autres de manière consciente ou inconsciente.

Nous établissons ainsi la liste des mots associés idéologiquement au mot « *guerre* » et qui figurent également dans notre corpus :

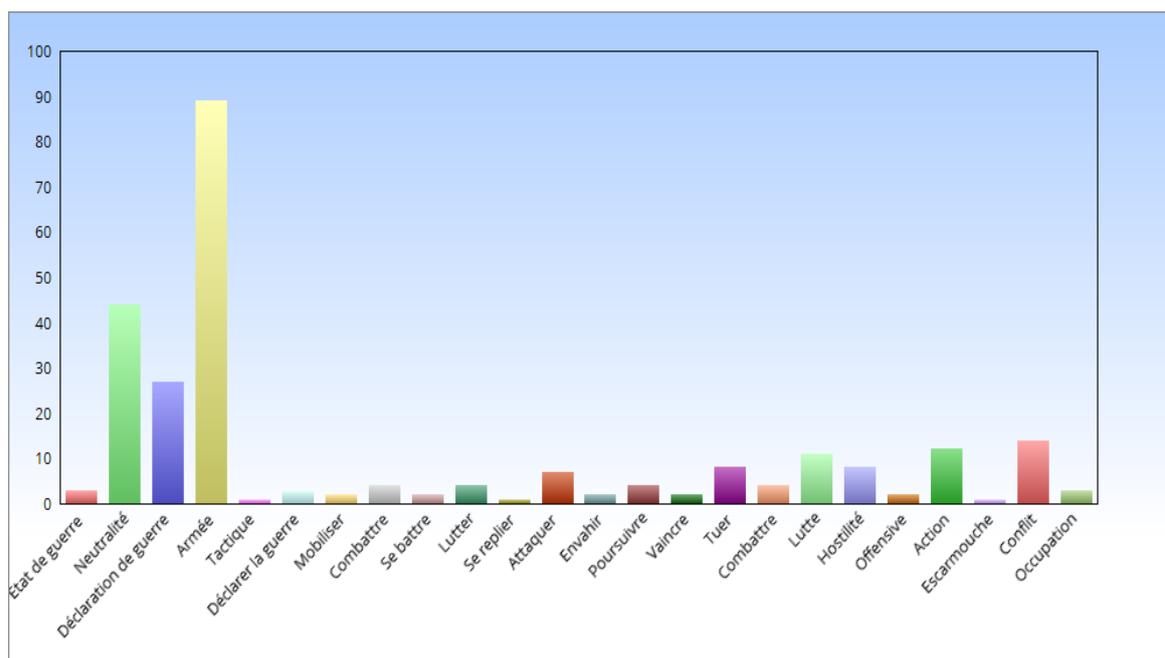
Estado de guerra (État de guerre), neutralidad (neutralité), declaración de guerra (déclaration de guerre), milicia (armée), táctica (tactique), declarar la guerra (déclarer la guerre), movilizar (mobiliser), combatir (combattre), pelear (se battre), luchar (lutter), replegarse (se replier), atacar (attaquer), perseguir (poursuivre), vencer (vaincre), batalla (bataille), combatir (combattre), lucha (lutte), hostilidad (hostilité), ofensiva (offensive), acción (action), escaramuza (escarmouche), conflicto (conflit).

Nous proposons la mise en forme de cette liste en incorporant la fréquence de chacune de ces analogies au sein notre corpus :

**Table 19 : Classement des mots associés idéologiquement au mot « guerre »**

<b>Mots</b>	<b>Fréquences</b>
État de guerre	3
Neutralité	44
Déclaration de guerre	27
Armée	89
Tactique	1
Déclarer la guerre	3
Mobiliser	2
Combattre	4
Se battre	2
Lutter	4
Se replier	1
Attaquer	7
Envahir	2
Poursuivre	4
Vaincre	2
Tuer	8
Combattre	4
Lutte	11
Hostilité	8
Offensive	2
Action	12
Escarmouche	1
Conflit	14
Occupation	3

Nous présentons également ces résultats sous un diagramme en bâtons afin d'obtenir une meilleure visibilité :



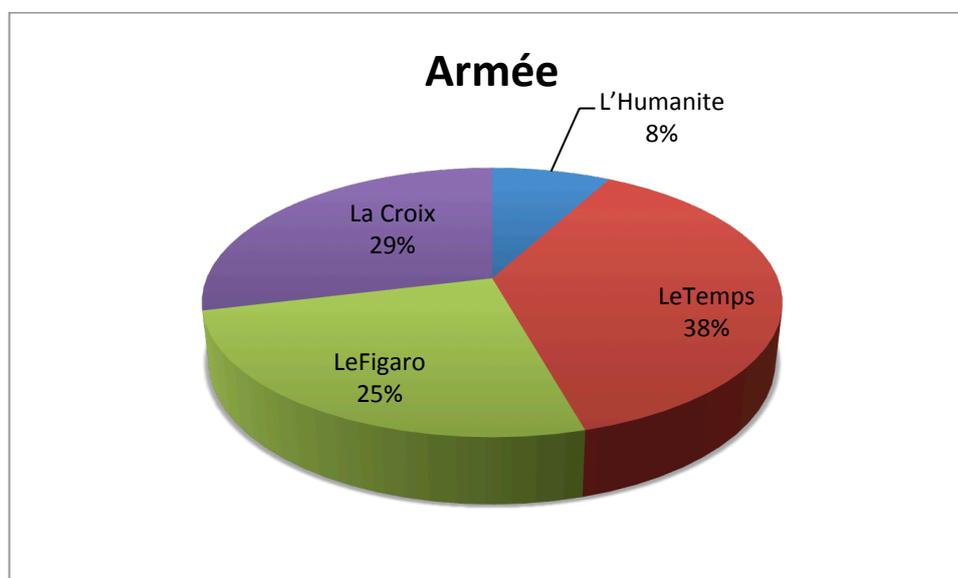
**Figure 43 : Diagramme en bâtons des analogies du mot « guerre »**

Le diagramme en bâtons est très révélateur car on constate nettement que seul trois mots sur vingt-quatre se détachent de l'ensemble. On peut donc conclure de cette étude que différents mots utilisés au sein de notre corpus ont un rapport idéologique avec le mot « guerre » et qu'ils s'élèvent au nombre de vingt-trois, mais que seul trois mots sont réutilisés de manière insistante. Ces trois mots sont, par ordre croissant d'entrée : « armée » (89 entrées), « neutralité » (44 entrées) et « déclaration de guerre » (27 entrées) :

**Table 20 : Tableau des trois principales analogies du mot guerre par ordre de fréquence**

	Fréq. Totale	L'Humanité	Le Temps	Le Figaro	La Croix
	65 676	12 735	23 897	16 508	12 536
Armée	89	5	45	21	18
Neutralité	44	9	14	11	10
Déclaration de guerre	26	5	10	9	2

Observons maintenant, à travers un diagramme circulaire, la distribution et le poids de ces trois mots au sein des différentes lignes éditoriales :



**Figure 44 : Diagramme circulaire de la fréquence d'entrée du mot « armée » selon les différentes lignes éditoriales**

Le mot « armée », qui est un mot idéologiquement rattaché au mot « guerre », est mentionné 89 fois sur un corpus de 65 676 mots. Rappelons que le mot « guerre » y est mentionné 224 fois. Nous observons que le journal *Le Temps* est celui qui mentionne le plus fréquemment ce terme (45 fois), *Le Figaro* l'utilise 21 fois, *La Croix* 18 fois et le journal le temps 5 fois seulement sur un corpus de 65 676 mots.

Avant d'émettre de premières hypothèses, il nous semble judicieux de donner une définition du mot « armée » et de soulever son caractère polysémique. Selon *le Trésor de la Langue Française*, l'armée, dans son sens premier, est « *la grande unité combattante formée de troupes appartenant à différentes armes* ». Toutefois, si on procède à une étude localisée sur corpus, son contexte varie rendant ainsi sa définition diverse. Dans les exemples suivants :

- (1) Les représentants de l'armée.
- (2) S'est hâtée de passer à une attaque armée.

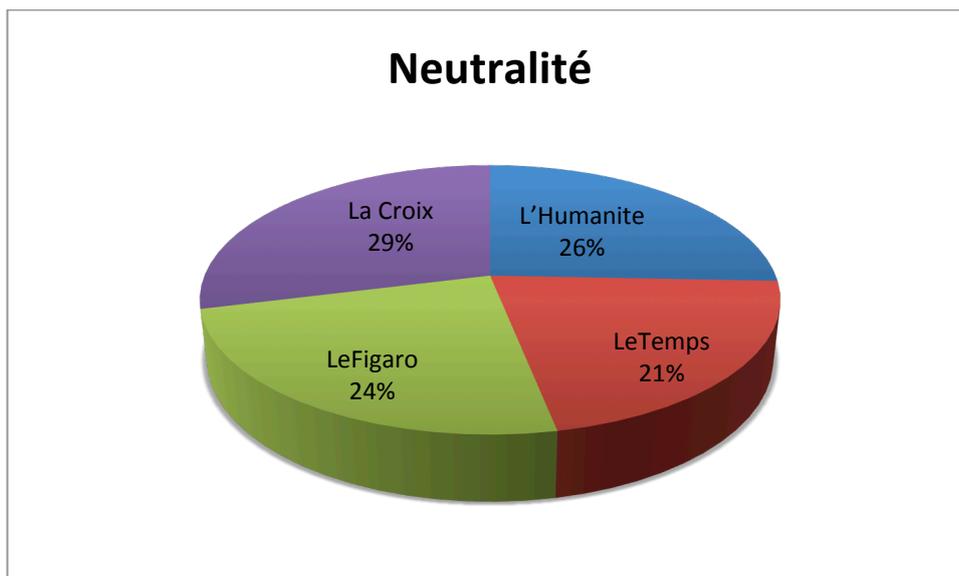
- (3) Une insurrection à main armée.
- (4) Vendre à des réservistes qui partaient pour l'armée.
- (5) Il a été éteint par une main criminelle armée par des intérêts politiques.

Dans l'exemple (1), il s'agit de l'armée au sens premier, c'est-à-dire la grande unité combattante. Le mot « armée » occupe la fonction de substantif. Dans l'exemple (2), il s'agit d'une attaque avec une ou des armes. Le mot « armée » occupe la fonction d'adjectif tout comme dans l'exemple (3), toutefois ce sont deux cas différents puisque dans l'exemple (3), il s'agit d'un syntagme nominal « à main armée ». Il s'agit d'une locution prépositionnelle qui signifie « une agression à main armée », c'est-à-dire une attaque faite sous la menace d'une arme. Toutefois, elle est en plus ici à prendre au sens figuré. Dans l'exemple (4), l'armée (avec l'article défini contrairement à l'exemple (1)) fait référence aux forces spécialisées dont se compose l'armée. Enfin, dans l'exemple (5), il s'agit d'une locution prépositionnelle « armée par » qui, au sens figuré, veut dire « motivée par ».

Si nous observons ces quatre mots clés « guerre », « armée », « neutralité » et « déclaration de guerre », nous avons une sorte de synthèse de contextualisation de la situation du 3 août 1914. La « guerre » ou « déclaration de guerre » entraîne la mise en place des « armées » françaises et la « neutralité » des pays frontaliers alentours ou voisins comme le Luxembourg, la Belgique, la Prusse, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Suède, le Danemark et la Norvège.

On observe clairement, sur ce diagramme circulaire, que c'est le journal *le Temps* qui utilise le plus fréquemment le mot « armée » (50 %) contre 24 % pour *Le Figaro*, 20 % pour le journal *La Croix* et seulement 6 % pour *L'Humanité*. Nous pouvons en conclure que le journal *Le Temps* veut transmettre impérativement une information concernant les armées contrairement aux autres journaux qui y attachent moins d'importance.

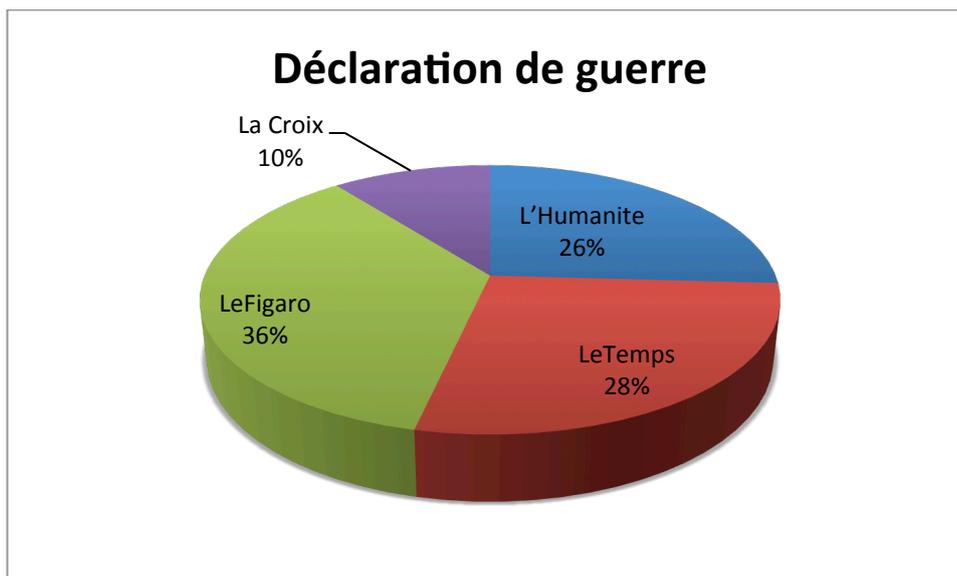
Pour ce qui est du terme « neutralité », notre diagramme circulaire est surprenant de par l'homogénéité de ces résultats :



**Figure 45 : Diagramme circulaire de la fréquence d'entrée du mot « neutralité »  
selon les différentes lignes éditoriales**

Effectivement, nous constatons que les journaux *Le Figaro*, *La Croix* et *l'Humanité* offrent un résultat autour de 20 % alors que le journal *Le Temps* pour sa part est à 30 % donc à nouveau en sureffectif par rapport aux autres.

Enfin, en dernier lieu le terme « déclaration de guerre » obtient des résultats hétérogènes en ce qui concerne le journal *La Croix* ou *L'Humanité*, mais plutôt homogènes en ce qui concerne les journaux *Le Figaro* et *Le Temps* :



**Figure 46 : Diagramme circulaire de la fréquence d'entrée du syntagme « déclaration de guerre » selon les différentes lignes éditoriales**

On peut en conclure que les journaux qui ont davantage annoncé la guerre sont les journaux *Le Temps* et *Le Figaro*.

Les analogies ou associations libres sont des éléments inférés dans le discours au même titre que la synonymie pourtant, ils se différencient de par leur rapport direct avec le signifiant ou le signifié.

### 3.4.3. La synonymie

Comme l'indique la chercheuse Lassaâd Oueslati dans son article « *Unités monolexicales et unités polylexicales : entre équivalence sémantique et synonymie* », la synonymie mérite qu'on s'y attarde un moment « *Après avoir été pendant longtemps considérée comme le parent pauvre de l'analyse sémantique, la synonymie semble actuellement regagner du terrain dans les études sémantiques* ».

Dans notre cas, il nous semble intéressant de considérer la piste des synonymes tout comme nous avons considéré celle des associations libres.

Pour ce faire, nous prenons comme point initial, une fois encore, le mot « guerre » et nous établissons une liste de synonymes que nous essayerons de retrouver au sein de notre corpus. Notre but étant de vérifier si les différents journaux ont eu recours à la synonymie pour parler de la « guerre » et si oui, dans quelle mesure et avec quelle fréquence ont-ils employé ces synonymes.

Nous relevons ici, la liste des synonymes du mot « guerre » extraite du *Dictionnaire Électronique des synonymes du CRISCO*<sup>51</sup> car, comme le signale Gaëlle Doualan dans sa thèse intitulée « *Étude historique, épistémologique et descriptive de la synonymie* », il s'agit là d'un dictionnaire de synonymes robuste de par ses sources :

*Le CRISCO a été conçu à partir des relations synonymiques présentes dans les dictionnaires de Guizot, Lafaye, Bailly, Bénac et Bertaud du Chazaud ainsi qu'avec les indications synonymiques du Grand Robert de la langue française et du Grand Larousse de la langue française. Les relations synonymiques extraites de ces dictionnaires ont été compilées et symétrisées. La symétrisation consiste à combler les vides laissés par les lexicologues : ils ont indiqué que b est un synonyme de a mais non pas ajouté a parmi les synonymes de b. Cette opération contribue à enrichir automatiquement le dictionnaire (Doualan, 2015).*

Nous proposons ici uniquement la liste des synonymes qui se trouvent également au sein de notre corpus<sup>52</sup> :

**Table 21 : Liste des synonymes du mot « guerre » présents dans notre corpus.**

Synonymes	Fréq. T 65 676	L'Humanité 12 735	Le Temps 23 897	Le Figaro 16 508	La Croix 12 536
Conflit	14	1	7	5	1
Lutte	11	4	0	3	4
Attaque	16	1	9	2	4
Campagne	19	0	12	6	1
Feu	7	2	4	0	1
Insurrection	5	2	2	1	0

<sup>51</sup> Centre de Recherche Interdisciplinaire sur la signification du Contexte.

<sup>52</sup> Nous balisons notre recherche aux fréquences dont les entrées sont supérieures ou égales à 5.

Nous présentons également ces chiffres sous forme de diagramme circulaire afin de visualiser avec davantage de précisions les résultats :

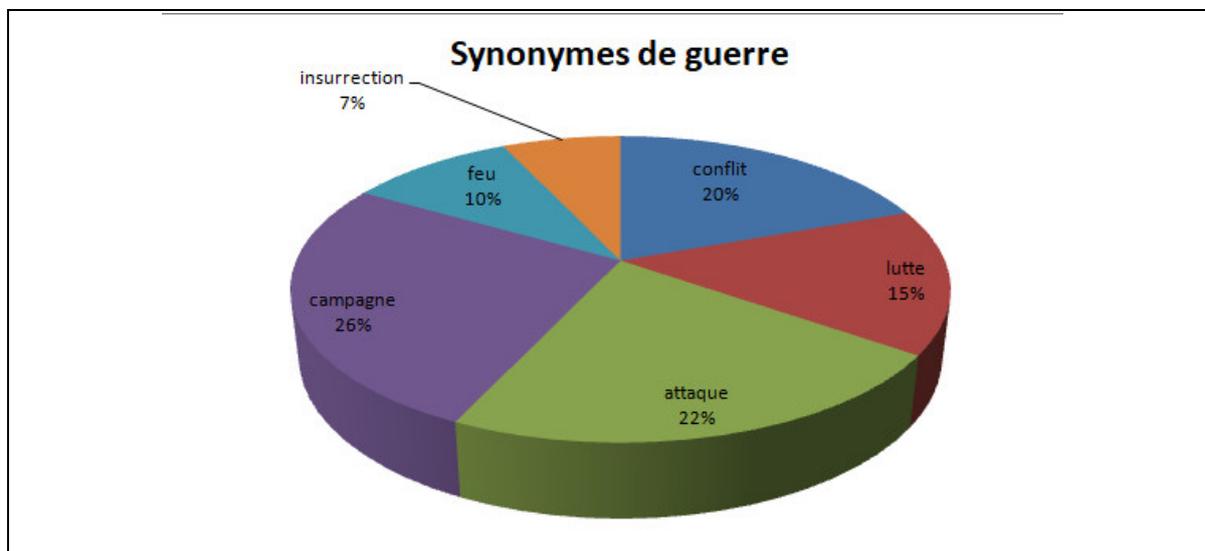


Figure 47 : Diagramme circulaire des synonymes du mot « guerre » au sein du corpus

Nous observons que le substantif « campagne » au sens de « *expédition militaire comportant plusieurs opérations menées sur un vaste théâtre de guerre (par opposition à celles menées dans les places fortes)* »<sup>53</sup> est le synonyme de « guerre » qui obtient le plus de fréquences au sein de notre corpus.

Puisque le terme « campagne » peut sembler vague voire ambigu, nous procédons à une étude localisée sur corpus, c'est-à-dire à une analyse textométrique afin de faire appel au contexte.

Nous obtenons les résultats suivants :

<sup>53</sup> CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Linguistiques (Trésor de la langue française), consulté le 20 mai 2021.

**Table 22 : Contexte gauche et droit du substantif « campagne »<sup>54</sup>.**

text_id	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
LeTemps	de rendre leurs galons pour pouvoir faire la	campagne	. L'Allemagne occupe le grand-duché de Luxembourg. On annonce l'
LeTemps	, en même temps qu'un canon de	campagne	à tir rapide ouvrait le feu sur les chalands. L'un
LeTemps	. Artillerie : - 1 <sup>e</sup> Artillerie de	campagne	: 100 régiments, généralement à 2 groupes de 3 batteries montées
LeTemps	d'armée attelle un groupe d'obusiers de	campagne	. L'artillerie de campagne comprend, en résumé, 609 batteries
LeTemps	d'obusiers de campagne. L'artillerie de	campagne	comprend, en résumé, 609 batteries. Le canon de campagne
LeTemps	résumé, 609 batteries. Le canon de	campagne	est du modèle 1896 du calibre de 77 mm, à tir
LeTemps	d'artillerie lourde de mortiers et obusiers de	campagne	et 7 groupes d'artillerie lourde proprement dite. Au total 449
LeTemps	proprement dite. Au total 449 batteries de	campagne	, 51 de montagne, 69 batteries à cheval, 71 de
LeTemps	et 21 batteries lourdes. Les batteries de	campagne	sont pourvues de canon à tir rapide modèle 1902 de 7 cm
LeTemps	se composent de : a) Troupes de	campagne	; 39 bataillons de sapeurs, 11 de pontonniers, 17 bataillons
LeTemps	militaire, sections de chemins de fer de	campagne	, etc.) et qui ont reçu, en conséquence,

Nous constatons que, dans l'ensemble, le substantif « guerre » est utilisé au sens II. A. 1 du *Trésor de la Langue Française*, soit « *expédition militaire comportant plusieurs opérations menées sur un vaste théâtre de guerre – par extension la guerre.*

Et au sens de II. A. 2 « *artillerie de campagne, batterie, canon de campagne. Pièce de campagne (Ac. 1798-1932). Pièces légères d'artillerie que l'on transporte aisément* ».

Ce substantif, qui est propre de la terminologie de la guerre, est employé principalement par le journal *Le Temps*, 12 fois, puis par le journal *Le Figaro*, 6 fois.

Nous proposons un diagramme circulaire, qui nous permet de visualiser la répartition selon les lignes éditoriales :

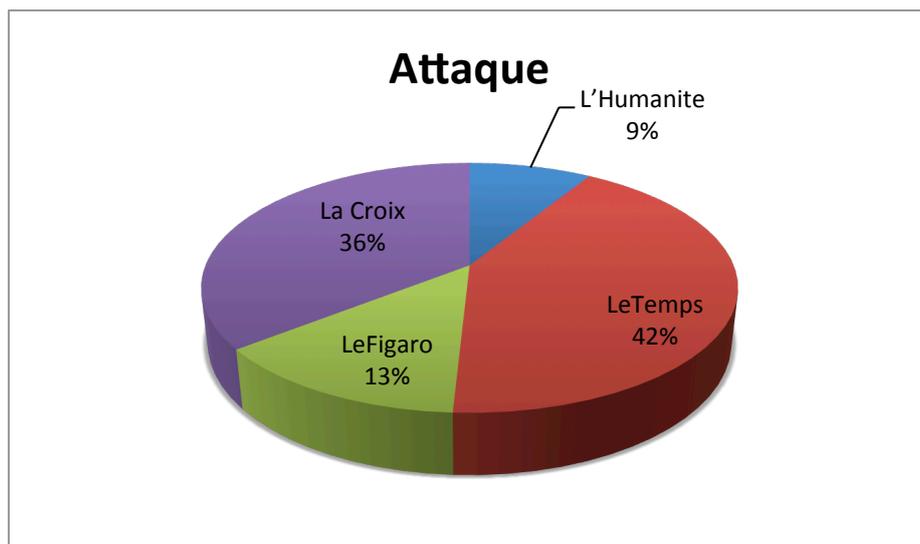
<sup>54</sup> Nous proposons ici un échantillon.



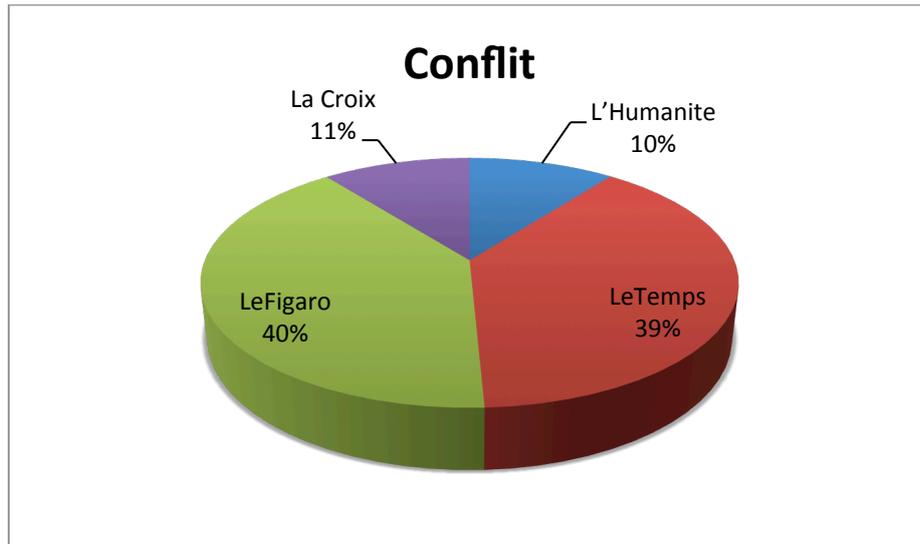
**Figure 48 : Diagramme circulaire de la fréquence du mot « campagne » selon les différentes lignes éditoriales**

Même s'il s'agit d'un mot de terminologie militaire, il nous semble tout de même étonnant que les synonymes les plus fréquents ne soient pas les synonymes suivants : « attaque », « conflit » et « lutte ».

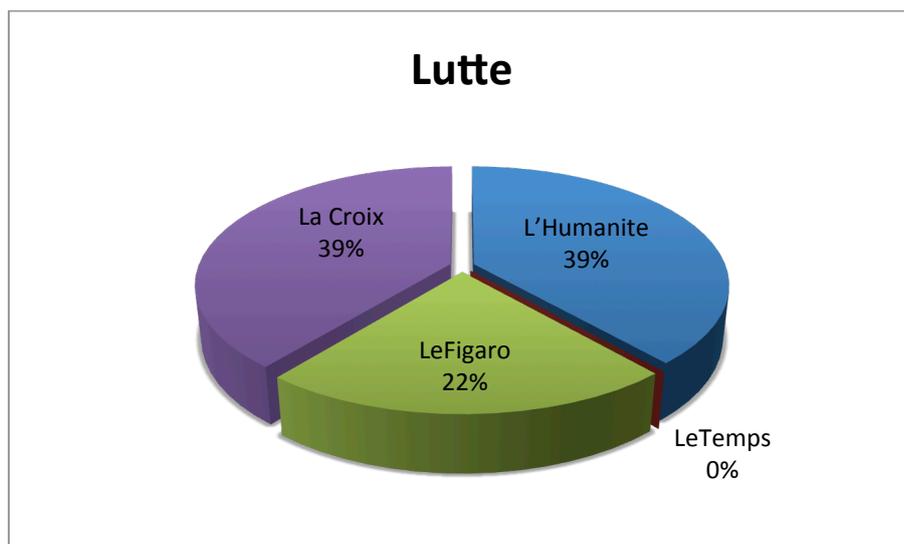
Ces substantifs obtiennent moins d'entrées que le substantif « campagne », et se répartissent de la manière suivante, au sein des différentes lignes éditoriales :



**Figure 49 : Diagramme circulaire de la fréquence d'entrée du mot « attaque » selon les différentes lignes éditoriales**



**Figure 50 : Diagramme circulaire de la fréquence d'entrée du mot « conflit » selon les différentes lignes éditoriales**



**Figure 51 : Diagramme circulaire de la fréquence d'entrée du mot « lutte » selon les différentes lignes éditoriales**

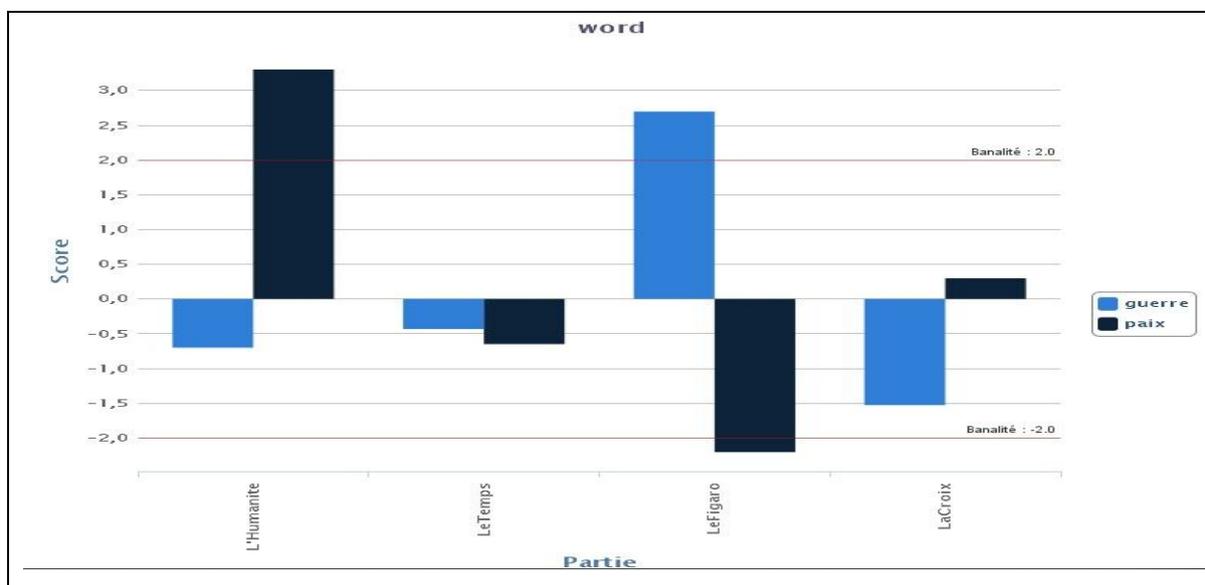
Les substantifs « attaque » et « conflit » sont mentionnés principalement par le journal *Le Temps*. À contrario, ce même journal ne mentionne aucunement le substantif « lutte ». Alors que ce terme est utilisé de manière hétérogène par le reste des lignes éditoriales. Ces synonymes du substantif « guerre » nous indiquent que lors de recherches en statistiques textuelles, il est important de

considérer les synonymes car ce sont également des entrées qui viennent s'ajouter à l'ampleur des fréquences particulières que nous voulons observer. Tout comme les synonymes peuvent nous donner des pistes pour reconstruire le discours à travers les chiffres, les antonymes qui sont les non-dits du discours peuvent également être porteurs d'un message inféré.

### 3.4.4. Les antonymes

Dans la même optique, nous pouvons opposer le nom « guerre » au nom « paix » qui se trouve également répertorié dans notre liste en onzième position. Afin de s'interroger sur le journal qui mentionne le plus fréquemment ce nom ou si, éventuellement, nous allons obtenir une sorte de « cohérence » d'opposition, c'est-à-dire que le journal qui ait mentionné le plus fréquemment le mot « guerre » soit aussi celui qui ait mentionné le moins fréquemment le mot « paix ».

Nous lançons notre requête et obtenons le graphique suivant :



	Mots corpus	65 676	12 735	23 897	16 508	12 536
	Mots	Fréq. T	L'Humanité	Le temps	Le Figaro	La Croix
1	Guerre	224	38	79	76	31
11	Paix	67	25	21	8	13

Figure 52 : Graphique des spécificités des noms « guerre » et « paix »

Effectivement, ce diagramme nous indique que, si le journal *Le Figaro* est celui qui utilise le plus fréquemment le substantif « guerre » c'est aussi celui qui, par opposition, utilise le moins le substantif « paix ». Par ailleurs, nous observons que le journal *L'Humanité* est celui qui mentionne le plus fréquemment le nom « paix ».

Suite à de nombreuses recherches autour du mot « paix », nous constatons que les différentes associations nationales ou internationales qui revendiquent la paix en 1914 et avant 1914 se situent principalement au sein de mouvements socialistes, et notamment grâce aux efforts acharnés de Jean Jaurès.

Ses positions fortement pacifistes lui vaudront d'ailleurs d'être assassiné par le nationaliste Raul Villain à la veille du conflit. Lors de l'été 1914, « *l'idée de paix, ardemment défendue par de nombreux Européens dans les années précédant la guerre, disparaît pratiquement des esprits et des discours tant que dure l'espoir d'une campagne rapide et victorieuse chez les belligérants* » (Le Naour, 2018 : 348).

Il s'installe donc, en France, un climat de désunion « *[...] loin de la grève générale espérée, on observe alors des ralliements publics des pacifistes à la guerre dans le cadre de l'Union sacrée, guerre qui est alors présentée partout comme juste et défensive* » (Le Naour, 2014 : 348-349). La paix n'existe plus et si elle avait encore une chance d'exister cela ne pourrait être dû qu'à la guerre :

Surtout, en temps de guerre, le pacifisme n'est plus une position politique légitime ni même licite, et ses rares tenants sont contraints à une quasi-clandestinité. En effet, du jour au lendemain, le mot même de « paix » disparaît des discours publics au profit de celui de « victoire » (Le Naour, 2014 : 349).

Nous pourrions donc conclure que, d'après cette première analyse lexicométrique, le journal *Le Figaro* aborde un discours prôné par le mot « guerre », tandis que le journal *L'Humanité* privilégie le mot « paix » au mot « guerre ». Nous pouvons alors émettre comme première hypothèse que le journal *L'Humanité* démontre être fidèle à ses valeurs dites humaines et tente d'inciter le lecteur à la modération et à l'apaisement.

Quant à lui, le journal *Le Temps* mentionne peu les substantifs « guerre » et « paix » puisque ses scores sont négatifs et qu'il s'agit d'un journal qui s'abstient d'employer des termes ayant une « charge émotionnelle » dite forte, tels que « guerre » ou « paix » :

La guerre, dont le sentiment général depuis l'Antiquité, les mœurs contemporaines et l'augmentation des capacités d'autodestruction font l'image du fléau universel, du triomphe de la force aveugle, possède en fait un symbole extrêmement important. D'une manière idéale, la guerre a pour fin la destruction du mal, le rétablissement de la paix, de la justice, de l'harmonie, tant sur les plans cosmique et social [...] c'est la manifestation défensive de la vie [...] (Chevalier & Gheerbrant, 1982 : 490).

Le nouveau Larousse illustré nous propose la définition suivante du mot *guerre* : « Manière franche de poursuivre ou de défendre contre quelqu'un ce que l'on croit être de son droit. – Manière d'agir autorisée par l'usage ou les règles strictes du droit personnel » (Larousse, 1917-1919 : 978).

Le dictionnaire de la langue du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècle fait lui aussi l'association entre les termes « guerre » et « paix » et la définit comme une « situation conflictuelle entre deux ou plusieurs pays, états, groupes sociaux, individus, avec ou sans lutte armée. *Art, dieu, symbole de la guerre ; guerre et paix* » (Chevalier & Gheerbrant, 1982 : 490).

Si ce choix confère au discours du journal *Le Temps* un aspect plus « sérieux », il opère un effet totalement différent concernant le journal *Le Figaro* car il est évident que celui-ci tente de convaincre ses lecteurs de l'importance de « libérer » la France de l'opresseur grâce à la guerre. La guerre qui est un terme à connotation négative devient soudain un terme à connotation positive car il apparaît comme l'unique option de salut, de sauvegarde et de protection de la France.

Nous proposons donc, dans un premier temps, de créer des *classifieurs*<sup>55</sup> dans lesquels nous ferons apparaître les noms les plus « symptomatiques »<sup>56</sup> dans le dessein de procéder, ensuite, à une analyse sémantique.

Nous présentons le premier exemple de classification à partir des mots plafonds correspondants aux noms :

**Table 23 : Classifieurs de tonalités**

Tonalités		
Positives	Négatives	Factuelles
	1. Guerre	2. Mobilisation
		3. Août
		4. Jour
		5. Gouvernement

D'après les premiers résultats, nous constatons qu'il y a de nombreuses informations ayant un caractère « émotionnel » différent. Nous décidons donc de réaliser notre étude en nous basant sur l'analyse de sentiments dit aussi *opinion mining* afin d'observer si celle-ci peut nous apporter des pistes susceptibles de répondre à notre problématique.

L'analyse de sentiment peut nous apporter des pistes intéressantes dans notre contexte d'étude car il s'agit d'analyses de sentiments ou d'attitudes à partir de sources textuelles dématérialisées sur de grandes quantités de données (*big data*). Les statistiques textuelles vont nous permettre ici de percevoir le ressenti général de la presse sur les événements, à savoir si celui-ci est plutôt positif ou négatif. Pour ce fait, il nous faudra extraire de certains mots différents sentiments tels que la colère, la peur, l'envie, la joie, la frustration, etc.

Notre problématique s'intéresse à démontrer, à travers le lexique utilisé, l'adhésion ou le rejet de la presse face à l'entrée imminente de la France dans le conflit de la première guerre mondiale, c'est-à-dire la prise de position ou non des différentes lignes éditoriales et le type de discours qui fut employé. Nous estimons

<sup>55</sup> Les classifieurs linéaires, en apprentissage automatique, sont des familles d'algorithmes de classement statistique.

<sup>56</sup> Susceptibles d'apporter des éléments de réponse à notre problématique.

donc que la rhétorique employée va sans doute être celle de la critique de l'*adversaire* afin de jouer sur les sentiments pour convaincre le lecteur.

Le but de l'analyse de données est de déterminer si le sentiment dégagé par une phrase est positif ou négatif. Toutefois, pour ce type d'analyse la principale difficulté repose sur l'ambiguïté ou la polysémie liées au mot, comme mentionné auparavant au cours de notre étude. Pour pallier à cette difficulté, seule une étude syntaxique localisée sur contexte permettra de percevoir les différentes significations selon lesquelles le mot est exploité.

### 3.4.5. La polysémie

Les principales difficultés qui se présentent au sein du Traitement Automatique des Langues sont le figement et la polysémie car elles sont toutes deux très fréquentes au sein du langage et difficiles pour la machine à discerner. La polysémie en soi est récurrente car économique comme le décrit Builles « *La polysémie est généralement considérée comme naturelle et économique car elle fait dire des choses différentes à une même forme* » (Builles, 1998 : 298).

Toutefois, elle présente l'inconvénient de rendre difficile d'associer le signifiant à un seul signifié, comme André Thayse et Philippe Delsarte l'affirme « *Une autre propriété spécifique des langues naturelles est la polysémie. On entend par là le caractère qu'a un mot ou une phrase de posséder plusieurs sens, plusieurs valeurs. [...] Par ailleurs, ce trait rend la formalisation complète d'une langue difficile, sinon impossible* ». (Delsarte, Thayse, 2001 : 24).

Le figement ayant été abordé lors d'un chapitre antérieur, nous nous attacherons désormais à celui de la polysémie. Cette difficulté provient du fait que la quasi totalité des mots sont polysémiques comme l'indique Gaston Gross dans son article *Traitement Automatique de la polysémie* « *Une constatation empirique montre que presque tous les mots sont polysémiques [...] ce sont les propriétés environnementales qui discriminent chaque polysème [...]* (Gross, 2015 : 1). La seule solution à cette difficulté est donc le fait d'avoir recours au contexte comme

l'explique également Gaston Gross dans cette affirmation « *Pas de reconnaissance du sens sans recours à l'environnement. C'est dire que la syntaxe fait partie de la définition sémantique des mots* » (Gross, 2004).

Nous proposerons un exemple de cas de polysémie à travers le substantif « guerre » car il détient, à lui seul, différentes entrées et significations dans le dictionnaire. D'après le *Trésor de la langue française* le substantif guerre signifie à la fois :

- « *Situation conflictuelle entre deux ou plusieurs pays, états, groupes sociaux, individus, avec ou sans lutte armée* » (Définition 1) ;
- « *Rapports conflictuels qui se règlent par une lutte armée, en vue de défendre un territoire, un droit ou de les conquérir, ou de faire triompher une idée* » ; (Définition 2) ;
- « *[Le déterminant évoque les puissances ou les groupes d'une même puissance entre lesquels s'exercent les rapports conflictuels]* » (Définition 2.1) ;
- « *[en parlant d'un conflit particulier]* » (Définition 2.2)
- « *Lutte armée entre partisans de religions différentes* » (Définition 2.3) ;
- « *[Le déterminant indique les formes différentes que peut prendre cette lutte armée]* (Définition 2.4) ;
- « *[Le déterminant indique s'il s'agit d'un conflit défensif ou offensif]* » (Définition 2.5) ;
- Expressions (Définition 3) ;

Table 24 : Polysémie du substantif « guerre »

Corpus - substantif guerre	Polysémie – Définition
- « <i>tourmente d'une guerre</i> » (LC) ; « <i>lueurs de la guerre</i> » (LC) ; « <i>en temps de guerre</i> » (LC x2) (LT x2) ; « <i>tant que dure la guerre</i> » (LC) ; « <i>la guerre terminée</i> » (LC) ; « <i>pendant toute la durée de la guerre</i> » (LC	Définition 1

<p>x2), (LF x6), (LT x4), (LH x2) ;  « en présence d'une guerre » (LC) ;  « dans la fiction d'une guerre » (LF).</p>	
<p>« déclarer la guerre » (LC x5), (LF) ;  « déclaration de guerre » (LC x2) (LF x9) (LT x10) (LH x5) ;  « vouloir la guerre (LF) » ;  « navires de guerre » (LC x3) ;  « garnisons de guerre » (LC) ;  « conseil de guerre » (LC) ;  « les ministres de guerre (LC x2), (LF x10), (LT x12), (LH x 3) ;  « provoquer la guerre » (LF), (LT) ;  « état de guerre » (LF x2), (LT x3) ;  « des faits de guerre » (LF) ;  « les préparatifs de la guerre » (LF), (LT) ;  « la mobilisation et la guerre » (LF),  « la période guerre » (LF), (LT) ;  « ministère de guerre » (LC), (LF x5), (LT x4), (LH x2).</p>	Définition 2
<p>« guerre étrangère » (LF), (LT x3), (LH).</p>	Définition 2.1
<p>« la guerre de 1812 » (LF).</p>	Définition 2.2
<p>« guerre sainte » (LF).</p>	Définition 2.3
<p>« guerre politique » (LF) ;  « guerre nationale » (LF).</p>	Définition 2.4
<p>« guerre défensive » (LF), (LT) ;  « guerre offensive » (LF), (LT).</p>	Définition 2.5
<p>« À la guerre comme à la guerre » (LC) ;  « sur le pied de guerre » (LC x2), (LF) ;  « l'œuvre de guerre » (LC) ;  « la guerre comme son métier » (LF) ;  « sous le coup d'une guerre » (LF).</p>	Définition 3

Cet échantillon du mot « guerre » vu sous ses différents angles nous démontre que ce mot est, à lui seul, polysémique même s'il n'y paraît pas forcément. Selon son contexte, il va épouser une définition ou une autre. Ce rapport d'interdépendance entre le lexique, la syntaxe et la sémantique est ce qui permet l'interprétation du mot, il est donc difficile pour la machine de résoudre ces questions de polysémie. Toutefois, Gaston Gross suggère qu'il est possible d'aller vers une levée de la polysémie grâce aux constructions syntaxiques « *La syntaxe fait donc partie de la définition des mots* » (Gross, 2015 : 19).

La polysémie est l'un des éléments les plus difficiles à pallier dans le Traitement Automatique des Langues de par la complexité d'interprétation du contexte. Comme le souligne Bernard Victorri et Catherine Fuchs dans leur ouvrage « *La polysémie : dynamique du sens* » cette contrainte est principalement celle que la recherche en TAL tente de résoudre :

La prise en compte de la polysémie entraîne une remise en cause radicale des méthodes classiques du Traitement Automatique des Langues [...] ce travail passe obligatoirement selon nous par une étape de modélisation, dans laquelle on ne cherche pas à être immédiatement opérationnel du point de vue du traitement automatique de texte, mais à forger des méthodes et des outils qui permettront à long terme de remplir cet objectif (Victorri & Fushs, 1996 : 10).

Suivant ces différents raisonnements, au sein de notre objet d'étude, le recours au contexte nous permet d'éclaircir certaines pistes autour de la polysémie du mot « guerre » et des différents sens privilégiés par les lignes éditoriales.

Nous constatons, par exemple, que le journal *La Croix* est celui qui utilise majoritairement la définition 1 de « guerre », à savoir qu'il s'agit, comme nous l'avons défini antérieurement, de la « *situation conflictuelle entre deux ou plusieurs pays, états, groupes sociaux, individus, avec ou sans lutte armée* » en opposition à la définition 2 où il s'agit là de « **rapports conflictuels qui se règlent par une lutte armée** ». Notons que la différence se situe sur le fait que l'un est un conflit qui peut être *sans acte* contrairement à l'autre qui intègre *l'acte*. Le premier

possède un caractère plus abstrait contrairement au deuxième qui est plus concret.

Nous remarquons, par opposition, que la deuxième définition est davantage sollicitée par le journal *Le Temps*. Nous rappelons cette définition qui serait celle d'une guerre au sens où le rapport conflictuel est une lutte armée et dont le but ultime est un résultat tel que la conquête d'un territoire. Il semblerait que le journal *Le Temps* annoncerait une fois encore des faits plus concrets qui se rapportent directement au conflit « guerre » dans son sens le plus abrupt ou le plus « technique », disons. C'est pour cela qu'on dénote des constructions telles que « *déclaration de guerre* » ou encore « *état de guerre* ».

Il est vrai que dans l'ensemble de la polysémie des cas généraux, il s'agit de polysémies bien plus évidentes telles que des mots dont le signifiant renvoie à plusieurs signifiés.

L'un de nos autres mots plafonds « mobilisation » par exemple, est bien plus polysémique car la mobilisation n'est pas toujours synonyme de « guerre », mais elle est également synonyme de mobilité, au sens neutre. Dans ces cas, seul le contexte est apte à désambiguïser le message et la propre définition du mot.

Toutefois, nous avons voulu insister également sur les nombreux sens que peut posséder un seul mot, que ce soit de par son contexte, mais également de par la profondeur de sa définition et donc de l'ensemble des infimes nuances dont il regorge car il est intéressant de se référer à sa définition afin d'aller au plus près des possibles interprétations ou mots clés qui pourraient lui être associé.

C'est dans cette même logique que nous nous proposons ici de répertorier la polysémie au sein du lexique et non de la syntaxe, car nous estimons que nos étudiants doivent en être conscients et maîtriser le mot dans son sens premier, mais aussi dans son sens second.

### **3.4.6. Les relations concessives**

Un autre aspect qu'il nous a semblé important d'évoquer est celui des relations concessives. Nous focaliserons, à nouveau, notre attention sur certains mots, dans ce cas précis, nous porterons notre analyse sur des conjonctions de coordinations, des adverbes ou des locutions qui expriment la concession ainsi que leurs nuances particulières car il est important pour nos étudiants d'utiliser ces outils de manière stratégique et pertinente.

En effet, le discours de l'auteur n'est pas toujours explicite et cela peut être difficile à percevoir par la machine. Par exemple, A implique B et pourtant on le contredit. C'est à dire que A peut apparaître de manière redondante et obtenir un score important et pourtant on le contredit à travers une construction de relation concessive.

Cette relation binaire qui s'établit entre deux entités est particulière car elle semble, à première vue, indiquer qu'il s'agit d'un terme important dans notre corpus, de par nos résultats de fréquence, alors que certaines unités lexicales grammaticalisées peuvent déconstruire une affirmation, par exemple.

Comme le précise le linguiste et professeur Salah Mejri dans son article intitulé « *Figement et relation concessive : une prédication complexe* », les relations concessives se matérialisent clairement à travers certaines unités lexicales grammaticalisées :

Les unités lexicales grammaticalisées comme bien que, pourtant, avoir beau, toutefois, néanmoins, quoique, mais, etc. qu'elles soient monolexicales, simples (comme mais), polylexicales, versées dans la monolexicalité (comme pourtant, toutefois, quoique, etc.), ou polylexicales (comme bien que, avoir beau, etc.) fixent dans la langue des relations concessives (Mejri, 2019).

Au sein de notre corpus, nous constatons que la conjonction de coordination « mais » est fort présente, créant ainsi un discours sous forme de relation concessive. Ce « mais » nous indique la présence d'une rupture d'habitudes au sein du discours introduisant ainsi un caractère d'exception.

Nous présentons, à cet effet, un tableau de fréquence de cette conjonction de coordination :

**Table 25 : Tableau de la fréquence de la conjonction de coordination « mais »**

Word	Fréquence T = 65 676	L'Humanité t = 12 735	Le Temps t = 23 897	Le Figaro t = 16 508	La Croix t = 12 536
Mais	57	8	26	13	10

Nous proposons un échantillon d'énoncés issus de notre corpus pour illustrer cette relation concessive:

**Table 26 : Concordances correspondant à la conjonction de coordination « mais »**

	Réf	Contexte Gauche	Pivot	Contexte Droit
1	LC	de sa malle qui est déjà faite,	mais	il est encore ici. Qu'est -ce qu'il attend ?
2	LC	Au nom des mères éplorées,	mais	Vaillantes
4	LF	discours a fait verser bien des larmes,	mais	il aura contribué à élever le cœur des femmes
5	LF	Peu de larmes,	mais	des yeux rouges aux visages des femmes
6	LT	n'osant pas nous attaquer,	mais	acharnée à nous humilier
7	LT	Une lueur d'espoir perce encore,	mais	si faible qu'il faut envisager les pires éventualités.
8	LT	Graves,	mais	non point tristes
9	LT	Plus d'une femme pleurait ;	mais	le visage des jeunes soldats exprimait une telle fierté
10	LH	Le ton en est grave	mais	tous sont résolus à faire leur devoir de Français
11	LH	Nous tenons à défendre la culture française	mais	nous ne voulons pas détruire la culture allemande.
12	LH	non pas pour les droits des Français,	mais	pour les droits de l'homme !

Dans le premier énoncé, il est fait référence à l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, M. de Schoen qui estime qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer de la situation. Celui-ci a, comme indiqué, préparé sa valise, mais il est encore à Paris. Si l'on extrait uniquement la première partie de la phrase, on peut interpréter que celui-ci est sur le point de partir. On pourrait donc en conclure que l'ambassadeur d'Allemagne à Paris est sur le point de rentrer car les accords entre les deux pays

sont rompus et que les pays entrent en guerre, néanmoins ce « mais » marque une rupture et contredit l'élément présenté antérieurement.

Dans le deuxième exemple, il est fait référence aux mères des marins et à leur sacrifice car les marins vont également être recrutés pour aller combattre. Dans la première partie de la phrase, le verbe qui est accolé aux femmes est « éploré », toutefois la relation concessive exprimée par la conjonction « *mais* » ajoute un adjectif « vaillantes ». Ces mères qui étaient alors décrites en pleurs, affligées, accablées ; c'est-à-dire faibles en début de phrase sont désormais courageuses et braves. Ces deux termes pourtant émotionnellement opposés sont, grâce à la relation concessive, sur une relation binaire.

Nous pouvons mettre en relation cet exemple de phrase avec les exemples quatre, cinq, huit, neuf et dix car ils évoquent eux aussi cette vision de l'accablement imprégné de courage : « *Ce petit discours aura fait verser bien des larmes, mais il aura certainement contribué à élever le cœur de beaucoup de femmes* », « *Graves, mais non point tristes* », « *Peu de larmes, mais des yeux rouges aux visages des femmes* », « *Plus d'une femme pleurait ; mais le visage des jeunes soldats exprimait une telle fierté* », « *Le ton est grave, mais tous sont résolus à faire leur devoir de Français* ». La relation concessive prend forme principalement, au sein de notre corpus, autour de cette souffrance qui est supportée par le sentiment de fierté.

Dans le neuvième exemple, la première partie de l'énoncé nous indique que l'Allemagne n'ose pas attaquer : « *Partout, toujours, nous l'avons rencontrée, n'osant pas nous attaquer* », dans cette partie du discours la négation accolée au verbe « *oser* » qualifie l'Allemagne de faible et de craintive. Toutefois, la deuxième partie de l'énoncé nous indique le contraire, à travers la relation concessive « *acharnée à nous humilier* ». Cette simple conjonction de coordination a renversé le sens de la phrase et a fait d'un sujet qui paraissait faible, un sujet féroce.

Dans l'exemple sept, l'espoir est présent en début d'énoncé et s'estompe juste après la conjonction de coordination : « *Une lueur d'espoir perce encore, mais si*

*faible qu'il faut envisager les pires éventualités* ». La relation concessive vient déconstruire ce qui avait été dit auparavant.

Dans le onzième exemple, la relation concessive s'exprime très clairement par le fait qu'ils ne veulent pas obtenir quelque chose au détriment d'une autre : « *Nous tenons à défendre la culture française, mais nous ne voulons pas détruire la culture allemande* ».

Enfin, dans le douzième exemple, la concession est mise en relief par l'opposition qui est faite entre le droit des Français et le droit des hommes : « *Vous combattrez comme les volontaires de 1793, non pas pour les droits des Français, mais pour les droits de l'homme !* ».

### **3.4.7. Le discours direct et indirect**

Le discours direct est également un outil qui peut être employé dans un but de persuasion. Au sein de notre corpus, nous relevons différents exemples que nous commenterons en détails. Néanmoins, et afin de les extraire de notre corpus, nous faisons la requête concernant la ponctuation de citation car le discours direct est, en grande mesure, restitué entre guillemets.

Notre opération est donc la suivante : Nous faisons clic droit sur la partition regroupant les quatre journaux (partition créée antérieurement) et nous sélectionnons « index ». Puis, nous soumettons la requête suivante : [frpos="PUN:cit"].

Nous obtenons les résultats suivants :

Requête: [frpos="PUN:cit"] Propriétés: word Editer Chercher

Seuils: Fmin: 1 Fmax: 9999999 Vmax: 9999999 Résultats par page: 100

< < 1 -3 / 3 > >

t 218 , v 3 , fmin 1 , fmax 112

word	Fréquence T=65676	L'Humanite t=12735	LeTemps t=23897	LeFigaro t=16508	LaCroix t=12536
»	112	15	41	41	15
«	105	14	37	39	15
"	1	1	0	0	0

Figure 53 : Requête de ponctuation de citation

Dans un premier temps, et grâce à cette première vue d'ensemble, nous constatons que les journaux *Le Temps* et *Le Figaro* ont presque le même nombre de citations soit 41|37 et 41|39 respectivement. Nous supposons que cette irrégularité de résultats entre les guillemets ouvrants et les guillemets fermants (37 guillemets ouvrants contre 41 guillemets fermants, par exemple pour le journal *Le Temps*) est uniquement due à des coquilles d'imprimeries.

Pour en revenir aux résultats concernant l'ensemble des journaux, ceux-ci sont quelque peu troublants car, aux niveaux des guillemets fermants, ils sont tout à fait identiques. *Le Temps* affiche un score de 41 citations tout comme le journal *Le Figaro* et les journaux *L'Humanité* et *La Croix* affichent également un score identique qui est, cette fois, de 15 citations.

Cela ne relève que d'une simple coïncidence, mais il est vrai que ces chiffres nous permettent d'observer, à nouveau, un parallélisme entre les journaux dont les tendances sont pourtant opposées.

Examinons de plus près de quel type de citation il s'agit grâce aux différents exemples relevés :

Le tsar prononce d'autres paroles énergiques

Saint-Petersbourg, 3 août. Au palais d'hiver, le tsar a adressé les paroles suivantes aux représentants de l'armée et de la flotte.

« C'est avec calme et dignité que la Russie, notre grande patrie, a accueilli la nouvelle de la déclaration de guerre. » Qu'elle soit calme et digne jusqu'au bout. « Je déclare ici solennellement que je ne ferai pas la paix avant que le dernier soldat ennemi n'ait quitté notre territoire et je m'adresse à vous tous, représentants de mes chères troupes de la garde et des troupes de la circonscription militaire de Saint-Petersbourg réunies et, en votre personne, à toute mon armée unie, unanime et forte comme un mur de granit et je la bénis pour l'œuvre de guerre. »

**Figure 54 : Discours direct - Paroles du Tsar (La Croix)**

Dans cet extrait, le tsar invoque le calme et la dignité avec laquelle est accueillie la déclaration de guerre par son pays. Il appelle ici, avec ses propres mots, à la sérénité et à la confiance. Il appelle ses armées à faire face à l'ennemi en un unique « mur de granit » et cela jusqu'au retrait du dernier soldat ennemi. Il bénit également l'ensemble de ses hommes afin de leur octroyer protection et courage.

Ces quelques lignes sont le reflet direct du discours prononcé par le Tsar lors de l'annonce de la proclamation de la PGM. Ce discours direct a pour fonction d'être évidemment bien plus persuasif que si les mots du Tsar avaient été rapportés dans un discours indirect car ils n'auraient pas la même force que ceux du propre Tsar.

Dans l'extrait suivant, le discours direct est celui d'un saint-cyrien galonné d'or qui rétorque de manière souriante et enjouée à la question du journaliste sur la distinction des galons. Dans ce même extrait, il y a également la réaction d'un vieillard –un grand-père ému lors de la mobilisation des soldats en gare de départ :

Ceux-là remplissent les trains en partance pour Nancy et la direction de l'Est, qui se succèdent depuis le matin. A deux heures et demie, trois de ces trains sont prêts à partir. Un ordre admirable règne partout. Sans distinction de classes, ces trains sont accessibles à tout officier, sous-officier, soldat muni de sa feuille de mobilisation. Sans bousculade, sans cris, sans discussion, chacun se place où il veut et où il peut. Tel réserviste, muni de sa valise, est fraternellement accueilli dans un compartiment de première où des officiers sont installés ; dans des compartiments de troisième, on aperçoit, assis au milieu d'ouvriers, des saint-cyriens. Et quelle joie sur ces jeunes visages ! La mobilisation vient de faire d'eux ce qu'ils rêvaient d'être : des officiers.

Les fantassins ont le galon d'or de sous-lieutenant sur leur manche ; les cavaliers, le galon d'argent ; quelques-uns ont conservé la tresse d'adjudant ; nous demandons à un saint-cyrien galonné d'or la raison de cette distinction. Il se met à rire ;

- Ce sont les « aspirants », dit-il. Ils n'ont pas eu le temps de se faire galonner !

Les employés de la Compagnie, le brassard blanc sur la manche, assurent le service avec un calme souriant et une parfaite politesse. Nous interrogeons l'un d'eux ;

- Ça marche bien ?

- Je vous crois. N'importe quel train de voyageurs nous donnerait plus de mal.

Coup de sifflet. Une immense clameur de satisfaction remplit la gare. On chante, on rit. L'un des trois trains démarre. Sur le quai, les têtes se découvrent, et devant nous, dans une vision dont le souvenir ne nous quittera plus, passent toutes ces faces jeunes, sur lesquelles la joie de « partir » met une sorte d'exaltation tranquille, une beauté qu'on ne saurait décrire. Ce sont ceux qui restent qui ont envie de pleurer ! Eux n'ont que du bonheur dans les yeux. Un vieillard- un grand-père- qui regarde filer le train, murmure : « C'est sublime. »

Et c'est bien ce que nous pensons tous.

Figure 55 : Discours direct – Paroles d'un Saint-Cyrien galonné et d'un vieillard  
(Le Figaro)

Dans cet extrait, le journaliste donne de très nombreux détails de la situation, au point qu'on pourrait affirmer qu'il s'agit d'un effet de style qui est celui de l'hypotypose car il décrit de manière très pointue l'ensemble de la situation comme s'il souhaitait vraiment partager dans les moindres détails ce qu'il est en train de vivre.

D'une part, car il est conscient d'être témoin d'un moment historique qui va marquer le début du XXème siècle ; d'autre part, car il réalise toute la responsabilité et le statut privilégié dont il bénéficie et qui lui permet de présider les faits. Il se charge donc de retransmettre les faits au plus près de la réalité et de l'émotion du moment.

Il insiste tout d'abord sur le calme « *un ordre admirable règne partout* », « *sans bousculade, sans cris, sans manifestations* » et la camaraderie « *sans distinctions de classe* », « *chacun se place où il veut et où il peut* », « *tel réserviste [...] est fraternellement accueilli* ». Cette description est presque comme une invitation qui nous rappelle celle de la chaleur du foyer où l'accent est mis sur le champ lexical de la paix et de la bienveillance.

Le journaliste insiste ensuite sur le sentiment de joie voire d'euphorie qui se dégage de cette scène « *quelle joie sur ces jeunes visages* ». Une satisfaction qui proviendrait du caractère profitable de cette situation « *La mobilisation vient de faire d'eux ce qu'ils rêvaient d'être : des officiers* ». Les officiers sont également décrits comme des être enjoués et riants « [...] *nous demandons à un saint-cyrien galonné d'or la raison de cette distinction : il se met à rire [...]* ».

Les employés de la compagnie, à leur tour, sont également décrits comme pleinement sereins « *Les employés de la Compagnie [...] assurent le service avec un calme souriant et une parfaite politesse* ». Le journaliste les interroge sur la mobilisation et ceux-ci la qualifient même de plus satisfaisante par rapport à celles qu'ils ont en temps normal « *N'importe quel train de voyageurs nous donnerait plus de mal* ».

Lors du coup de sifflet de départ, qui devrait venir rompre ce calme et cette sérénité c'est bien le contraire qui à lieu, c'est-à-dire que la rupture annoncée par le coup de sifflet qui devrait être synonyme de départ et de déchirement n'est autre qu'une satisfaction supplémentaire « *Coup de sifflet. Une immense clameur de satisfaction remplit la gare. On chante, on rit* », « [...] *toutes ces jeunes faces, sur lesquelles la joie de "partir" met une sorte d'exaltation tranquille, une beauté qu'on ne saurait décrire* ».

On observe la figure de style de la gradation où le champ lexical de la joie est amplifié graduellement. On constate que les faits s'enchaînent de manière frénétique vers un crescendo constant. L'aboutissement final en est l'allusion à une beauté absolue, tellement parfaite qu'elle est indescriptible.

Enfin, et même si on pouvait croire que la scène antérieure était la dernière, une ultime image vient pourtant s'ajouter à celle du départ du train. Il s'agit de celle de l'émotion laissée en gare. En effet, si jusqu'à présent les seuls protagonistes étaient ceux du train, le journaliste focalise désormais son attention sur ceux de l'arrière-plan, c'est-à-dire ceux restés sur le quai. Cette image fait

venir à notre esprit, sous forme de parallélisme, celle du front de l'avant et de l'arrière.

Il y a chez eux un mélange de sentiments de tristesse et de fierté « *Ce sont ceux qui restent qui ont envie de pleurer ! Eux n'ont que du bonheur dans les yeux. Un vieillard –un grand-père qui regarde filer le train, murmure "c'est sublime" »*. Ce terme sublime nous renvoie à la grandeur, à l'extraordinaire acte de ces soldats. Il y a également une forte figure de comparaison qui est faite entre ceux qui partent et ceux qui restent. On pourrait voir en cela une sorte d'antithèse où l'effet de contradiction produit finalement en nous une tranquillité et un soulagement car on estime que si ceux qui partent sont heureux, alors tout ira bien. Le message principal est donc celui de la confiance et de l'espérance.

D'après nous, le journaliste adopte ici une vision tout à fait patriotique et idéalisée de la scène de séparation car il évoque exclusivement la grandeur et la bravoure des actes en leur octroyant un caractère sublime presque poétique puisqu'il évoque des termes aussi subjectifs que la beauté elle-même.

Son intention est celle de convaincre le lecteur et de le rassurer. Il réussit cela en introduisant à sa description détaillée des bribes de discours directs qui viennent illustrer et justifier sa vision des faits en leur octroyant ainsi un aspect plus réel et viscéral.

Dans cette même optique, nous relevons un autre extrait dans lequel un prêtre témoigne de la tranquillité et de la détermination des soldats à entrer en guerre car ceux-ci répondent toujours catégoriquement par le « oui » lorsque le celui-ci leur demande s'ils partent en confiance :

«... les enfants, on pouvait acheter en armes.

Je puis dire qu'en Alsace-Lorraine la population est calme. Oserai-je ajouter qu'en dépit de l'angoisse que la situation présente fait peser sur tous les cœurs, un immense espoir soutient et réconforte les Alsaciens Lorrains ? J'étais en Alsace en 1870 ; j'ai vu alors les préparatifs : de la guerre ; la situation présente ne peut être comparée à celle de l'année néfaste. Depuis hier, j'ai confessé de nombreux officiers ; je leur ai demandé à tous « Partez-vous avec confiance ? » Tous m'ont répondu « Oui ! » »

**Figure 56 : Discours direct - Témoignage d'un prêtre sur la confiance des soldats (Le Temps)**

Nous relevons un autre extrait incluant également un discours direct. Il s'agit dans ce cas des cris de « *Vive la France ! Vive la République ! Vive l'Alsace-Lorraine !* » des clameurs prononcées par de nombreux adhérents de sociétés et comités :

Devant la statue de Strasbourg

Pendant la journée d'hier, de nombreuses sociétés et de nombreux comités sont venus, en corps, avec leurs adhérents et drapeaux tricolores déployés, défiler devant la statue de Strasbourg. Des milliers de poitrines ont manifesté par les cris de : « *Vive la France ! Vive la République ! Vive l'Alsace-Lorraine !* »

**Figure 57 : Discours direct - Clameurs de nombreuses sociétés et comités (Le Figaro)**

Ces extraits de discours directs ou rapportés nous permettent de conclure qu'il s'agit de discours d'autorités influentes de l'époque. Leurs citations s'inscrivent donc dans un discours soit d'autorité, soit de légitimité dont le but final est celui de convaincre puisque la validité de l'argumentation repose sur l'effet de persuasion et le statut de l'auteur du discours. Comme le rappelle Cazalbou « *La caractéristique de l'autorité est donc de fonder la validité d'un propos non pas sur des critères intrinsèques comme la logique, la véridiction, l'originalité ou autre, mais sur la personne qui l'a tenu* » (Cazalbou, 2012 : 248).

La citation a donc pour fonction de convaincre et de rendre plus légitime et plus crédible ce qui n'est autre que la propre pensée de l'auteur, c'est-à-dire par extension, celle du journaliste « [...] *la distinction entre citation et argument d'autorité se fonde sur la notion d'écart, de distance par rapport au locuteur,*

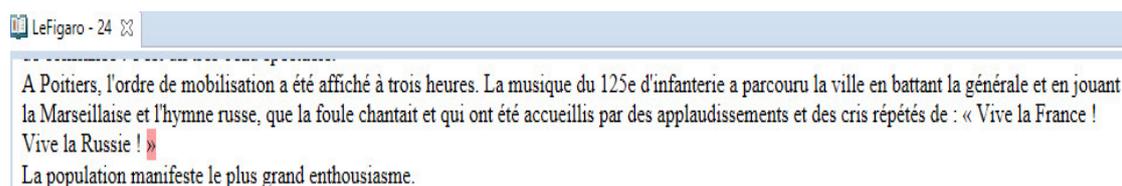
*distance plus ou moins marquée [...] la force argumentative est d'autant plus grande que la distance est plus marquée » (Cazalbou, 2012 : 250).*

Toutefois, il ne faut pas oublier que le discours rapporté n'est qu'un fragment de discours et que celui qui publie cet extrait est donc en mesure de choisir minutieusement les mots qu'ils désirent retenir et mettre en avant face à ceux qu'ils souhaitent relayer au second plan voire même faire disparaître, comme le signale Cazalbou « *Le discours indirect, de fait, se fonde sur une ambiguïté radicale bien connue : en ne retenant que ce qui semble en être le sens [...] La citation au discours direct, bien que différente dans sa forme, n'est pas d'une nature radicalement opposée : comme on l'a dit, c'est le locuteur citant qui a l'initiative de la citation et qui peut donc manipuler à sa guise le discours cité »* (Cazalbou, 2012 : 244).

En conclusion, tout discours rapporté directement ou indirectement renforce l'autorité du locuteur ou la décrédibilise. En effet, on pourrait tout à fait faire l'étude inverse, c'est-à-dire se proposer de ne relever que des citations qui discréditent le discours d'autorité se situant dans le « camp » opposé, adverse. Bien entendu, pour cela, il faudrait disposer d'un corpus de presse allemande.

Si le discours direct a principalement pour auteur des figures de hautes institutions ou responsabilités comme nous l'avons soulevé antérieurement, ce caractère de légitimité peut aussi être porté par la voix du peuple ou des soldats, c'est-à-dire celle de nos semblables.

L'effet de persuasion passe alors par le discours direct proclamé par des paires, dans ce cas concret on répertorie différents appels à la bravoure évoqués directement avec leurs propres mots « *Vive la France ! Vivre la Russie !* » ou encore « *Vive la guerre* » :



**Figure 58 : Discours direct - Cris du peuple lors de l'annonce de la mobilisation (Le Figaro)**

nouvelle a suscité de grandioses manifestations qui ont duré toute la nuit, aux cris, maintenant, de « Vive la guerre » Sur la perspective Newsky, où la foule se portait en masse, c'était un défilé ininterrompu de manifestations auxquelles prenaient part toutes les classes de la société, des femmes et des enfants. Des colonnes circulaient, précédées de drapeaux, et portant le portrait du tsar, que saluaient de longues ovations. De temps à autre les manifestations s'arrêtaient, et un orateur improvisé haranguait la foule en termes patriotiques qui soulevaient des hourras chaleureux. La plupart, en passant devant la cathédrale de Kazan, entonnaient en chœur l'hymne russe, que tous les assistants écoutaient, la tête découverte, dans le plus complet silence, et les ovations reprenaient ensuite, plus nourries que jamais. La légation de Serbie, les ambassades de France et d'Angleterre ont été également l'objet de chaudes démonstrations de sympathie.

**Figure 59 : Discours direct – Cris de toutes les classes de la société (Le Temps)**

En définitive, le discours direct peut être considéré comme un élément de rhétorique car son intention est celle d'illustrer son discours à travers des paroles réelles rapportées qui octroient un message ayant un caractère d'authenticité et de fiabilité ce qui évidemment est un élément majeur pour convaincre le lecteur tout comme le serait un chiffre, c'est-à-dire un élément de statistique car celui-ci apporte une précision véridique qui s'oppose, à première vue, à la subjectivité et à la partialité.

Puisque nous évoquons les chiffres, cela nous mène à nous interroger sur l'apport de l'Analyse Factorielle de Correspondances au sein de notre étude car, elle pourrait lever certains doutes étant donné que cet outil impartial se base sur les chiffres en proposant un panorama général de plusieurs mots et leurs correspondances.

### **3.5. Analyses Factorielles de Correspondances (AFC)**

L'analyse factorielle de correspondance est une commande de TXM qui permet de visualiser les correspondances d'une partition pour la fréquence d'une propriété de mot (word form, lemma, pos, etc.) dans chaque partie. Cette commande doit être appliquée à une partition constituée d'au moins de quatre parties.

Dans un premier temps, il nous faut donc créer une partition constituée d'un minimum de quatre parties. Dans notre cas, il s'agit de la même partition, antérieurement citée, et dans laquelle nous avons regroupé l'ensemble des informations de nos quatre journaux.

L'analyse factorielle traite des tableaux de nombres. Elle remplace un tableau de nombres difficile à analyser par une série de tableaux plus simples qui sont une bonne approximation de celui-ci. Ces tableaux sont dits «simples», car ils sont exprimables sous forme de graphiques.

En substance, il s'agit de décomposer le tableau original en une somme de tableaux/matrices qui sont chacun le produit de facteurs simples. Autrement dit, on les « met en facteurs », de là le terme de factoriel.

L'AFC permet une ventilation des effectifs et peut porter sur les différentes catégories grammaticales et leur répartition dans un graphique en nuages de points. Dans notre cas, Nous procédons à analyser notre corpus sur la catégorie grammaticale des noms, des adjectifs et des verbes.

### **3.5.1. Analyse factorielle de correspondances des noms**

À partir de notre partition, nous créons une table lexicale dans laquelle nous choisissons comme propriété de mot =[word] car c'est ce que nous souhaitons calculer, mais nous pourrions également choisir les options de =[frpos] c'est-à-dire la catégorie grammaticale ou encore =[frlemma] pour obtenir des lemmes.

Nous obtenons une première table lexicale plutôt exhaustive, qu'il est ensuite possible d'affiner selon nos critères de sélection. Dans notre cas, nous allons focaliser notre recherche sur une liste réduite de noms<sup>57</sup> et plus précisément sur ceux ayant un caractère plus explicite, étant susceptibles de contenir une connotation négative ou positive, tels que « *territoire, sacrifices, prières,*

---

<sup>57</sup> Afin d'obtenir une plus grande visibilité des résultats, il est recommandable de limiter cette recherche à une vingtaine d'éléments.

*patriotisme, paix, ordre, neutralité, mobilisation, militaire, hommes, guerre, frontière, efforts, Dieu, défense, catholiques, accord ».*

Pour ce faire, nous sélectionnons les objets à enlever du graphique afin que ceux-ci ne polluent pas nos résultats et cliquons sur la flèche de droite pour pouvoir les supprimer comme indiqué dans l'illustration suivante :

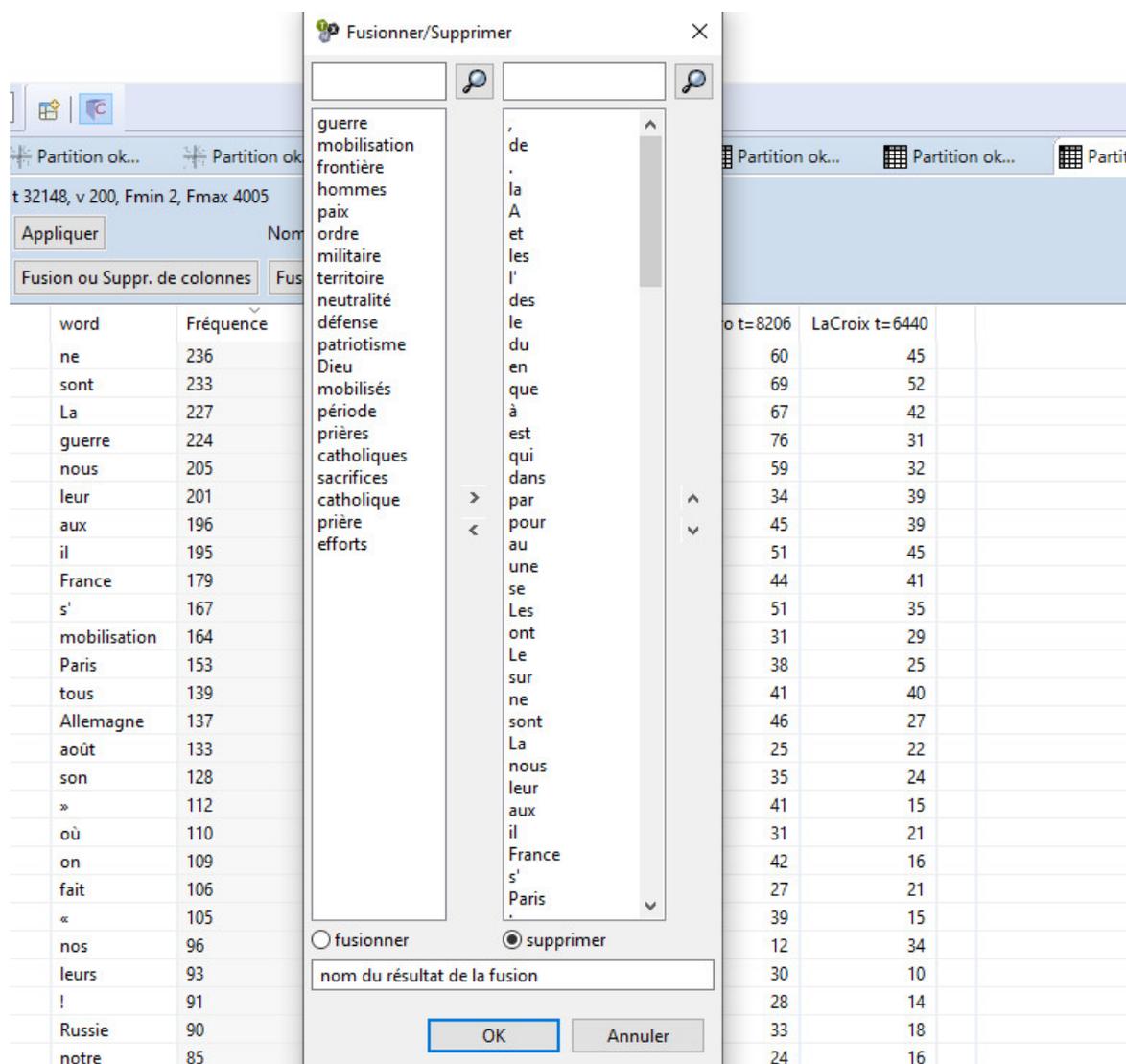


Figure 60 : Création d'une table lexicale affinée par critères de sélection

Lignes	Q12	Q13	Q23	Mass	Dist
territoire	,88	,96	,16	5,74	0,02
sacrifices	,76	1,00	,24	0,64	0,50
prières	,96	,90	,14	0,96	2,52
prière	,85	,96	,19	0,21	1,14
patriotisme	,90	,93	,17	2,23	0,35
paix	,93	,26	,80	7,13	0,42
ordre	,84	,94	,22	7,02	0,04
neutralité	,43	,58	1,00	4,68	0,03
mobilisation	,41	,77	,82	17,45	0,12
militaire	,98	,05	,97	6,81	0,07
hommes	,56	,63	,81	7,34	0,09
guerre	,35	,80	,84	23,83	0,08
frontière	,86	,99	,16	7,34	0,07
efforts	,97	,95	,08	1,91	0,15
Dieu	,97	1,00	,03	1,70	1,30
défense	,93	,15	,91	2,55	0,13
catholiques	,99	,99	,01	0,64	1,42
catholique	,92	,85	,23	0,21	3,39
accord	,92	,59	,49	1,60	0,56

Colonnes	Q12	Q13	Q23	Mass	Dist
LeTemps	,64	,90	,45	38,40	0,09
LeFigaro	,53	,53	,93	23,94	0,14
LaCroix	,97	,91	,12	22,77	0,29
L'Humanite	,87	,49	,64	14,89	0,33

Figure 61 : Résultats des variables détaillées de l'AFC

Une fois que nous obtenons notre table lexicale, nous faisons clic droit, puis AFC et nous obtenons nos résultats affichés dans deux fenêtres ; du côté gauche, le graphique, du côté droit les tableaux de données :

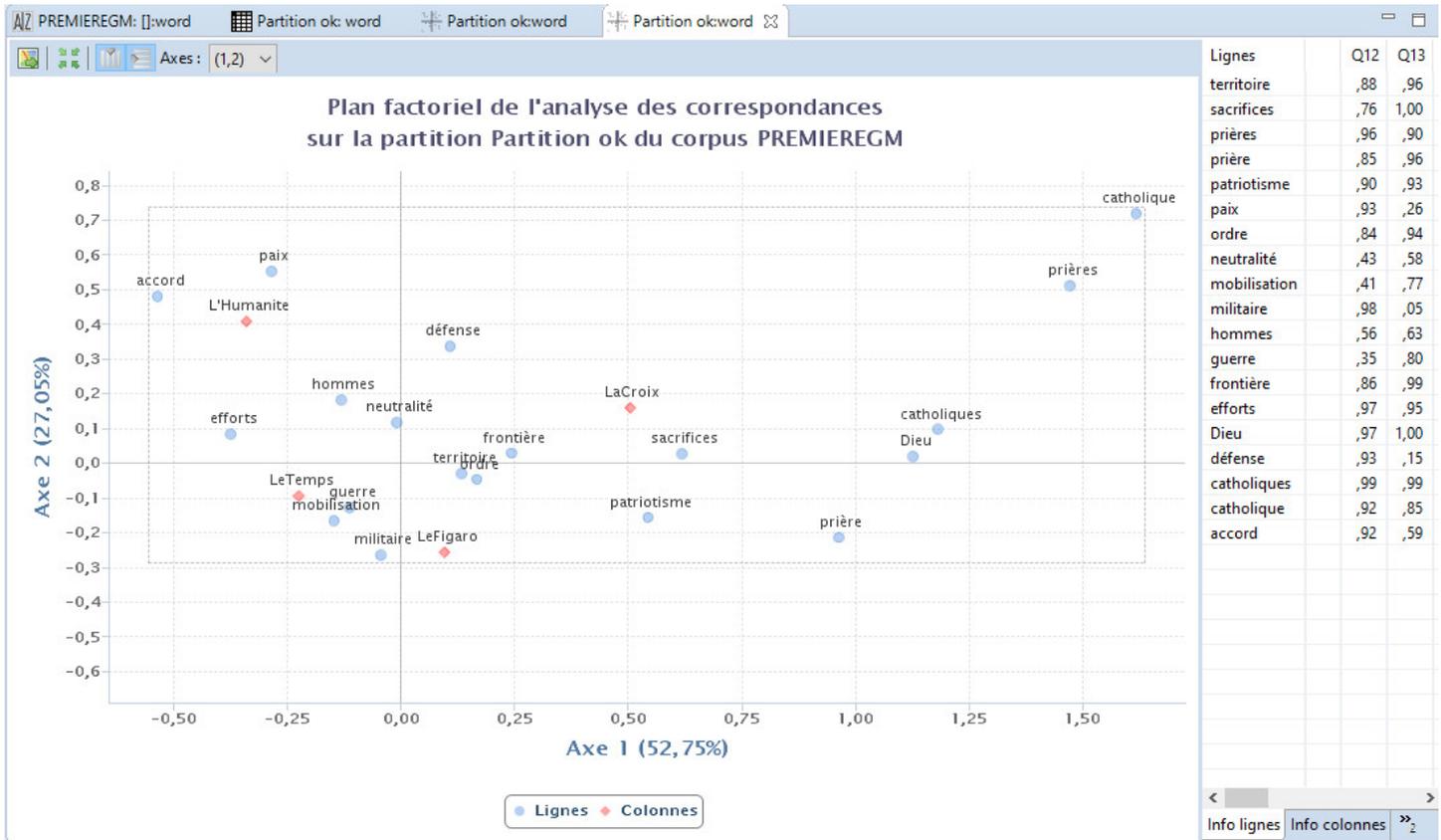


Figure 62 : AFC obtenue à partir d'une table lexicale sur les NOMS du corpus PGM

Quelques repères pour identifier les éléments de ce graphique :

- La première fenêtre affiche le graphique du premier plan factoriel ;
- La seconde fenêtre indique les tableaux de données qui permettent d'interpréter le graphique car elle regroupe les valeurs propres, les informations sur les lignes, les informations sur les colonnes et l'histogramme des valeurs propres.

Sur l'axe des abscisses du graphique (points bleus), nous observons les mots répartis selon les correspondances avec les différentes lignes éditoriales (points rouges) de l'axe des ordonnées. Nous interprétons ces résultats de la manière suivante :

Nous constatons que les substantifs « accord » et « paix » sont en correspondances avec le journal *L'Humanité* alors que les substantifs « catholique(s) », « prière(s) », « Dieu », « sacrifices » et « patriotisme » sont des correspondances du journal *La Croix*. En ce qui concerne le journal *Le Temps*, les

correspondances qui lui sont attribuées sont les substantifs « guerre », « mobilisation », « efforts », « hommes », « neutralité ». Enfin, pour le journal Le Figaro, les correspondances qui lui sont associées sont « militaire », « territoire », « ordre », « frontière » et « défense ».

La commande AFC, nous permet en quelques clics d'avoir une vue d'ensemble sur les correspondances des mots avec les différents journaux. Dans notre cas, les résultats sont révélateurs car les différents substantifs reflètent relativement bien l'idéologie véhiculée par chacune des lignes éditoriales.

### 3.5.2. Analyse factorielle des adjectifs

Pour ce qui est de l'AFC des adjectifs, nous sélectionnons notre partition antérieure, nous faisons clic droit, nous sélectionnons l'icône « index », puis introduisons la requête [frpos="ADJ"].

Une fois ces différentes opérations effectuées, nous positionnons notre curseur sur les résultats obtenus dans l'explorateur de gauche et nous faisons clic droit sur la boîte  [frpos="ADJ"]:word puis nous choisissons l'option de Table lexicale.

Une fois notre table lexicale créée, nous cliquons sur la fenêtre « fusion ou suppression de lignes » pour ainsi affiner notre recherche à un nombre d'adjectifs plus réduits et plus saillants<sup>58</sup>.

Une fois ce tri effectué, nous cliquons sur « rafraîchir » afin d'actualiser la vue et nous obtenons L'AFC suivante :

---

<sup>58</sup> Nous prenons comme critères de restrictions le lien sémantique entre l'adjectif et la notion de conflit.

Lignes	Q12	Q13	Q23	Mass	Dist	Colonnes	Q12	Q13	Q23	Mass	Dist
socialiste	1,00	1,00	,00	20,83	1,52	LeTemps	1,00	,83	,17	27,31	0,40
patriotique	,87	,75	,39	6,94	0,10	LeFigaro	,97	,62	,41	19,44	0,26
pacifique	1,00	,93	,08	6,94	0,16	LaCroix	,91	,96	,13	15,28	0,35
français	,75	,70	,55	28,24	0,04	L'Humanite	1,00	1,00	,00	37,96	0,71
étrangers	1,00	,72	,28	10,65	0,76						
calme	,94	,89	,17	14,81	0,32						
allemands	1,00	,43	,57	11,57	0,08						

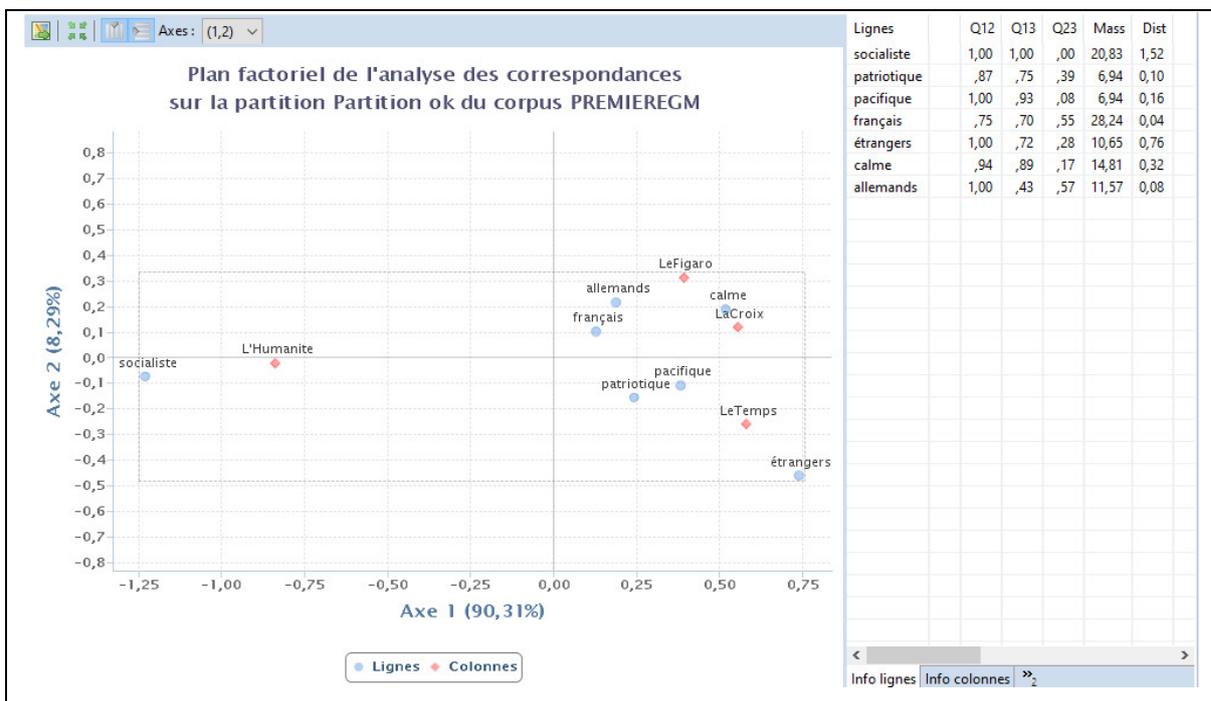


Figure 63 : AFC obtenue à partir d'une table lexicale sur les adjectifs du corpus PGM

Cette AFC nous permet d'observer que les adjectifs « français », « allemands » et « patriotique » sont agglutinés autour du journal *Le Figaro*. Rappelons que l'adjectif « français » fait référence à « départements », « territoire », « soldats », « gouvernement », « réservistes », « postes », « douaniers », « public », « médecins », « peuple » alors que l'adjectif « allemands » fait, lui, référence à « rideau », « cavaliers », « éclaireurs », « ports », « officiers », « gouvernement », « navires de guerre », « douaniers » et « soldats ».

Cette AFC soulève donc, dans un premier temps, une opposition qui est mise en évidence entre l'adjectif « français » et « allemands » au sein de ce journal.

D'ailleurs, on remarque également que cette opposition permet de mettre en relief le fait que les différents noms qui sont associés à chacun des adjectifs ont une connotation plus négative lorsqu'ils font référence à « allemands » (« rideau », « cavaliers », « éclaireurs », « navires de guerre ») car il en ressort le champ lexical de la stratégie de guerre et donc de l'offensive. Contrairement aux noms associés à l'adjectif « français » qui sont plus positifs car ils font référence au champ lexical de la défensive (« réservistes », « postes », « douaniers »). D'autres termes clairement plus humains sont également associés à cet adjectif (« peuple », « public », « médecins »).

Dans un autre temps, on remarque que l'adjectif « pacifique » se trouve, lui, aggloméré près du journal *Le Temps*. C'est pourtant un terme que l'on aurait plutôt vu associé au journal *L'humanité*. Si on effectue une recherche autour de son contexte, on constate que l'adjectif « pacifique » qualifie les noms suivants : « France », « effort », « solution », « état d'esprit ». Ce qui nous indique que l'adjectif pacifique a une plus grande correspondance avec le journal *Le Temps* plutôt qu'avec le journal *L'humanité*.

Concernant le journal *La Croix* on constate que l'adjectif « calme » a été congloméré autour de ce journal. De la même manière, nous nous reportons à son contexte et observons que l'adjectif « calme » est véhiculé aux noms « guerre » et « population ».

En dernier lieu, nous observons que l'adjectif « socialiste » est en corrélation directe avec le journal *L'Humanité* ce qui est tout à fait cohérent puisque ce quotidien fut fondé en 1904 par Jean-Jaurès et sa tendance politique est alors socialiste jusqu'en 1920.

Si on se réfère au groupe adjectival, on constate que l'adjectif socialiste qualifie les différents noms suivants : « parti », « leader », « mouvement », « âme », « Fédération », « section », « jeunesse », « flambeaux », « groupe », « Conseil », « cercle », « organisation », « bureau » ou encore « devoir ».

Différents noms qui expriment l'union et le dévouement au parti socialiste conduit alors par le socialiste Jean-Jaurès jusqu'à son assassinat quelques jours avant la déclaration de la Première Guerre Mondiale.

Dans la même optique, nous allons désormais focaliser notre attention sur les pronoms personnels et nous proposons d'en effectuer et d'en analyser l'AFC.

### 3.5.3. Analyse factorielle des pronoms personnels

Pour ce qui est de l'AFC des pronoms personnels, nous sélectionnons notre partition antérieure, nous faisons clic droit, nous sélectionnons l'icône « index », puis introduisons la requête [frpos="PRO:PER"].

Une fois ces différentes opérations effectuées, nous positionnons notre curseur sur les résultats obtenus dans l'explorateur de gauche et nous faisons clic droit sur la boîte `[frpos="PRO:PER"];word` puis nous choisissons l'option de Table lexicale.

Une fois notre table lexicale créée, nous cliquons sur la fenêtre « fusion ou suppression de lignes » pour ainsi affiner notre recherche.

Une fois ce tri effectué, nous cliquons sur « rafraîchir » afin d'actualiser la vue et nous obtenons L'AFC suivante :

Lignes	Q12	Q13	Q23	Mass	Dist
vous	1,00	1,00	,00	6,49	0,47
on	,98	,75	,27	13,61	0,07
nous	,81	,79	,40	25,59	0,03
je	,98	,90	,12	4,37	0,31
j'	,98	,98	,03	2,12	0,27
ils	,99	,04	,98	6,99	0,15
il	,18	,97	,85	24,34	0,02
elles	,96	,51	,53	3,75	0,13
elle	,96	,67	,37	12,73	0,02

Colonnes	Q12	Q13	Q23	Mass	Dist
LeTemps	,95	,57	,48	33,96	0,05
LeFigaro	1,00	,47	,53	28,21	0,07
LaCroix	,29	,87	,84	18,48	0,03
L'Humanite	,99	1,00	,02	19,35	0,24

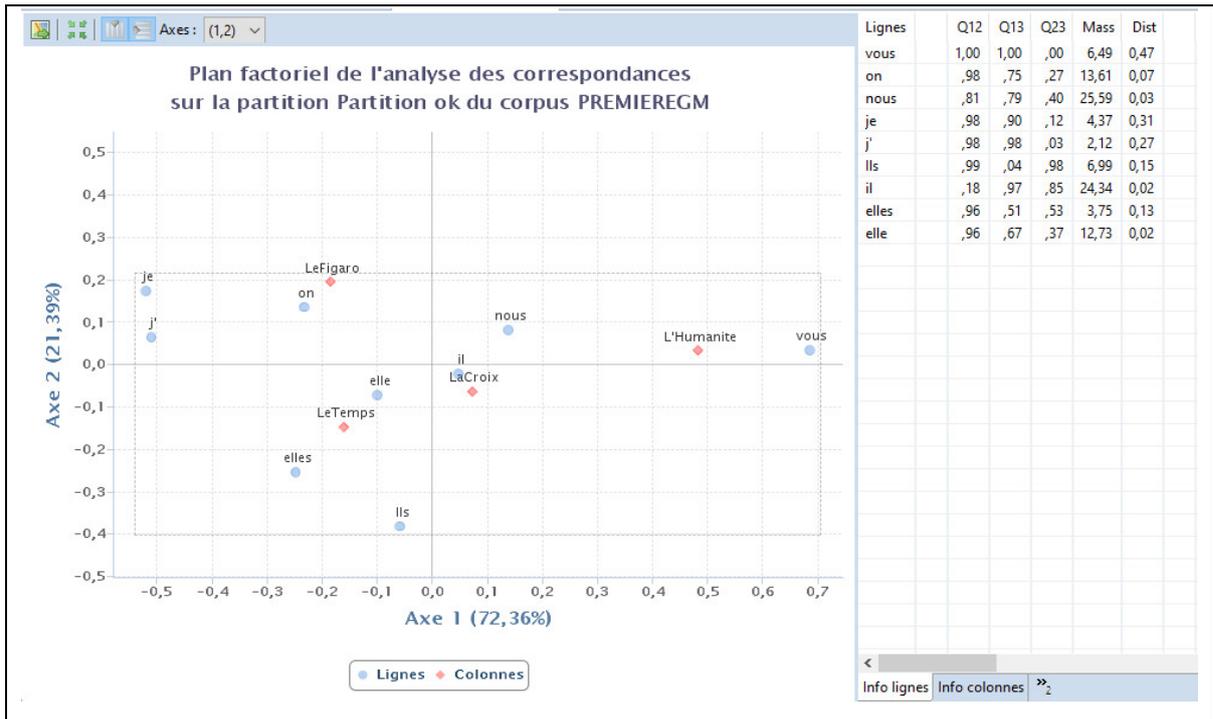


Figure 64 : AFC obtenue à partir d'une table lexicale sur les PRONOMS PERSONNELS du corpus PGM

Rappelons que le pronom personnel est détenteur de toute une série d'informations qui sont susceptibles de nous apporter des pistes en-amont. En effet, le pronom personnel indique le genre, le nombre et la personne grammaticale à laquelle correspond le nom qu'il remplace. De plus, sa forme marque sa fonction dans la phrase.

En effet, si le lecteur veut distinguer les différents intervenants dans un texte et dégager le point de vue de chacun, le repérage des pronoms personnels et de leur fonction est un outil efficace pour savoir qui parle à qui et qui dit quoi.

Notre AFC nous permet de constater que les pronoms JE et ON sont utilisés majoritairement par le journal *Le Figaro*. Le pronom personnel JE renvoie à la première personne du singulier, c'est-à-dire au discours individuel. Le locuteur assume alors pleinement la responsabilité de ses propos. Le JE caractérise un discours narratif ou expressif où il s'agit de la perception du narrateur sur les faits, le discours est donc subjectif.

Si on se rapporte au contexte dans lequel a été fait l'usage de ce pronom, on s'aperçoit que ce JE fait référence au prêtre qui confesse les soldats lors de leur départ « *Depuis hier, j'ai confessé de nombreux soldats* ».

Il fait également référence au prince Bonaparte dans une lettre écrite par ses soins et dans laquelle il informe le Président qu'il met à disposition de la France toute son énergie intellectuelle ainsi que les locaux dont il dispose pour que le gouvernement puisse y faire installer des ambulances « [...] *je viens mettre à la disposition du gouvernement français toute mon énergie intellectuelle et tout ce que mes cinquante-six ans me laissent de force intellectuelle* »

Ce JE est aussi la voix de M. Gustave Hervé, directeur de la Guerre Sociale et antimilitariste qui adresse une lettre au ministre de la guerre dans laquelle il annonce son désir de s'incorporer au premier régime d'infanterie puisque, selon ses propres dires « *la France semble avoir fait l'impossible pour écarter la catastrophe* ».

Un autre JE est celui d'un haut fonctionnaire slave qui affirme qu'il n'a pas hésité à rejoindre le front, tout comme l'ensemble de ses camarades « *je suis parti tandis qu'on acclamait sur les routes les soldats au passage* » ou d'autres représentants des nations voisines (suisse dans ce cas concret) qui appellent leurs hommes à s'engager militairement au sein du combat « *je me permets de prendre l'initiative d'un appel à tous mes compatriotes résidents à Paris pour nous grouper en corps de volontaires et nous mettre à disposition de l'autorité militaire française* ».

En lignes générales, ce pronom personnel JE est donc utilisé au nom de représentants ou figures importantes pour convaincre ou faire appel au ralliement de l'offensive militaire.

En ce qui concerne le pronom ON, majoritairement utilisé par le journal *Le Figaro* également, celui-ci a, selon les entrées, une valeur de pronom personnel ou de pronom indéfini. On remarque que, dans la grande majorité des cas, sa valeur est celle de pronom indéfini, ce qui crée une certaine nébulosité au sein du discours car le sujet n'est pas clairement identifié comme le souligne Müller Gjesdal dans son étude sémantique du pronom ON « *Ce pronom permet de*

*représenter la dimension du MOI aussi bien que la dimension de l'AUTRE ainsi que des positions intermédiaires plus ou moins floues » (Müller Gjesdal, 2008).*

En d'autres termes, sous ce pronom indéfini ON il n'y a donc pas de locuteur concret qui assumerait clairement le positionnement du discours, contrairement au pronom personnel JE cité antérieurement. Si l'on consulte les différentes entrées du ON, on constate que ce ON est neutre et désigne des personnes inconnues.

Dans cet usage, il a le sens de « quelqu'un », « quiconque » ou encore de « tout le monde ». Nous proposons ici quelques extraits du corpus : « *Qu'on n'écoute pas les nouvellistes de carrefour* », « *Qu'on ne croie pas aux renseignements personnels* », « *ces bruits qui partent on ne sait d'où* », « *Ces décisions, on le voit, ont pour but d'affirmer par des mesures d'ordre gouvernemental ce bel élan national* », « *Dans la fiction d'une guerre, on n'aurait pas pu espérer quelque chose de plus précis* », etc.

Ce pronom indéfini ON a donc un caractère général auquel le locuteur peut facilement s'identifier. L'ensemble de la population y trouve un écho des masses auquel il est plus facile de s'assimiler que de se distinguer.

Concernant les pronoms personnels de la troisième personne du singulier (ils/elles) ils sont clairement associés au journal *Le Temps*, la troisième personne du singulier ELLE est également le plus fréquemment utilisée par ce journal. Les pronoms personnels de la troisième personne du singulier ou du pluriel révèlent un regard extérieur.

Dans une approche textométrique du pronom personnel ELLE, on constate que ce pronom fait principalement référence à l'Allemagne « *L'Europe va défendre contre elle ses libertés* », « *Elle a, en moins de douze heures, déclaré la guerre* », « *Elle a reculé devant la menace du tsar* », « *nos forces matérielles et morales sont dressées contre elle* », etc. L'utilisation de ce pronom est principalement faite pour rapporter des informations sur l'Allemagne.

Le pronom personnel ILS fait, lui, référence aux hommes dans leur ensemble, aux hommes en tant que soldats ou volontaires « *Les français savent qu'ils ont plus de courage qu'il n'en faut* », « *ils considéraient la France comme leur patrie*

*d'adoption* », « *une autorisation de départ indiquant la gare où ils pourront s'embarquer* », « *Ils seront admis gratuitement dans les trains* », etc. Ce pronom personnel masculin pluriel renvoie principalement à la mission des hommes dans ces circonstances de guerre.

L'usage du pronom personnel féminin pluriel ELLES fait, lui, principalement référence, sous forme de parallélisme avec le pronom personnel masculin pluriel antérieur, aux femmes restées à l'arrière « *Beaucoup d'entre elles ont reçu une instruction spéciale qui fera d'elles de parfaites infirmières* », « *Ne croyez-vous pas qu'elles pourraient se rendre utile d'une autre manière ?* », « *on sentait à leur allure qu'elles aussi étaient résolues* », « aucune parole de découragement ne viendrait d'elles », etc.

Dans le journal *Le Temps*, ce pronom fait ici office de généralité, il fait majoritairement référence à l'ensemble des femmes de la population française. De la même manière, l'effet recherché est celui de l'identification car ces femmes sont présentées comme dignes, fortes, courageuses, utiles et non faibles. L'idéologie qui est diffusée est celle que le pronom personnel féminin pluriel ELLES soit aussi honorable que le pronom personnel masculin pluriel ILS.

Les pronoms personnels NOUS et IL sont utilisés avec plus de fréquence par le journal *La Croix*. Si nous procédons à une analyse textométrique de ces deux pronoms personnels, nous observons que le NOUS fait référence au peuple français « *Les Allemands semblent vouloir nous envahir* », « *Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous* », « *Notre-Dame du Salut, priez pour nous* », « *ce peuple depuis quarante-ans qu'il nous opprime et se rit de nous* », etc.

On peut en conclure que Le journal *La Croix* emploie le pronom NOUS qui nous renvoie à l'idée d'union, de groupe, d'alliance ou encore, par extension de fraternité. Cela nous évoque alors le NOUS de la chrétienté. Un NOUS en accord avec la ligne éditoriale du journal en question. Tout comme dans les prières « *priez pour nous* », le NOUS est un élément qui revient fréquemment car il symbolise la communion chrétienne.

Le pronom personnel IL utilisé avec une fréquence importante également par le journal *La Croix* est employé, d'une part, dans de nombreuses constructions

impersonnelle « *il y aura des retards* », « *il n'y a plus de partis* », « *notre armée se prépare au combat et s'il le faut au don de leur vie* ».

Et, d'autre part, dans des constructions personnelles dont le sujet IL est soit ponctuel « *il exprime son désir de la paix* (le Souverain Pontife) », « *le gouvernement belge a répondu qu'il était très surpris* » soit plus récurrent « *il persiste à se plaire à Paris* (l'ambassadeur d'Allemagne à Paris) ».

En dernier lieu, le pronom personnel de la 2<sup>ème</sup> personne du pluriel VOUS est cité avec une grande fréquence par le journal *L'humanité*. Celui-ci marque un appel à la participation du destinataire. Il caractérise les textes expressifs ou prescriptifs.

Suivant le même procédé d'analyse textométrique, nous nous apercevons que ce VOUS s'adresse principalement aux socialistes « *vous devez rester fidèles à votre idéal de paix* », « *Vous demeurez des socialistes !* », « *Vous ne vous battez ni par ivresse, ni par délire belliqueux. C'est ce qui vous distingue des chauvins !* ». Ce VOUS nous remémore des discours politiques vigoureux au cours desquels il est fait appel au membre du parti comme un seul corps.

Par ailleurs, signalons que ce VOUS est habilement utilisé car celui qui implique la participation du destinataire à travers ce VOUS n'est autre que Jean-Jaurès récemment décédé « *Il (Jean Jaurès) vous aurait dit encore que tant que nous ne sommes pas plongés en pleine guerre, nous continuons à lutter pour la paix* ».

Nous poursuivons cette étude des AFC, en focalisant désormais notre attention sur les verbes les plus fréquents du corpus.

#### **3.5.4. Analyse factorielle des verbes**

Pour ce qui est de l'AFC des verbes, nous sélectionnons notre partition antérieure, nous faisons clic droit, nous sélectionnons l'icône « index », puis introduisons la requête [frpos="VER:pper"].

Précisons que notre attention s'est focalisée sur les verbes aux passés composés car c'est le deuxième temps le plus utilisé après celui du présent. Nous avons opté pour le temps du passé composé et non celui du présent car, il nous semble que ce temps verbal exprimera davantage ce que nous cherchons à identifier, à savoir les actions passées et leurs possibles conséquences.

Une fois ces différentes opérations effectuées, nous positionnons notre curseur sur les résultats obtenus dans l'explorateur de gauche et nous faisons clic droit sur la boîte `AZ [frpos="VER:pper"]:word` puis nous choisissons l'option de Table lexicale. Une fois notre table lexicale créée, nous cliquons sur la fenêtre « fusion ou suppression de lignes » pour ainsi affiner notre recherche.

Une fois ce tri effectué, nous cliquons sur « rafraîchir » afin d'actualiser la vue et nous obtenons L'AFC suivante :

Lignes	Q12	Q13	Q23	Mass	Dist
soumis	,78	,85	,37	10,29	0,06
reçus	,91	,10	,99	1,14	1,71
reçu	1,00	1,00	,00	18,29	0,00
rappelé	,64	,85	,51	1,14	0,79
quitté	,81	,28	,91	8,00	0,28
pénétré	,77	,55	,68	6,86	0,32
partis	,95	,19	,87	8,00	0,08
nommés	,64	,85	,51	1,14	0,79
nommé	,96	,83	,21	5,71	0,76
mobilisés	,44	,77	,79	6,86	0,39
mobilisé	,96	,15	,89	1,14	0,71
insoumis	,84	,83	,33	2,86	0,87
déclarés	,04	1,00	,96	1,71	0,27
déclarée	,93	,80	,26	2,29	3,27
déclaré	,90	,38	,72	8,00	0,06
appelés	,22	1,00	,78	13,14	0,11
appelé	,58	,53	,89	2,29	1,75
abandonné	,96	,15	,89	1,14	0,71

Colonnes	Q12	Q13	Q23	Mass	Dist
LeTemps	,99	,68	,33	38,86	0,21
LeFigaro	,96	,83	,21	23,43	0,45
LaCroix	,70	,32	,98	21,71	0,38
L'Humanite	,34	,73	,93	16,00	0,47

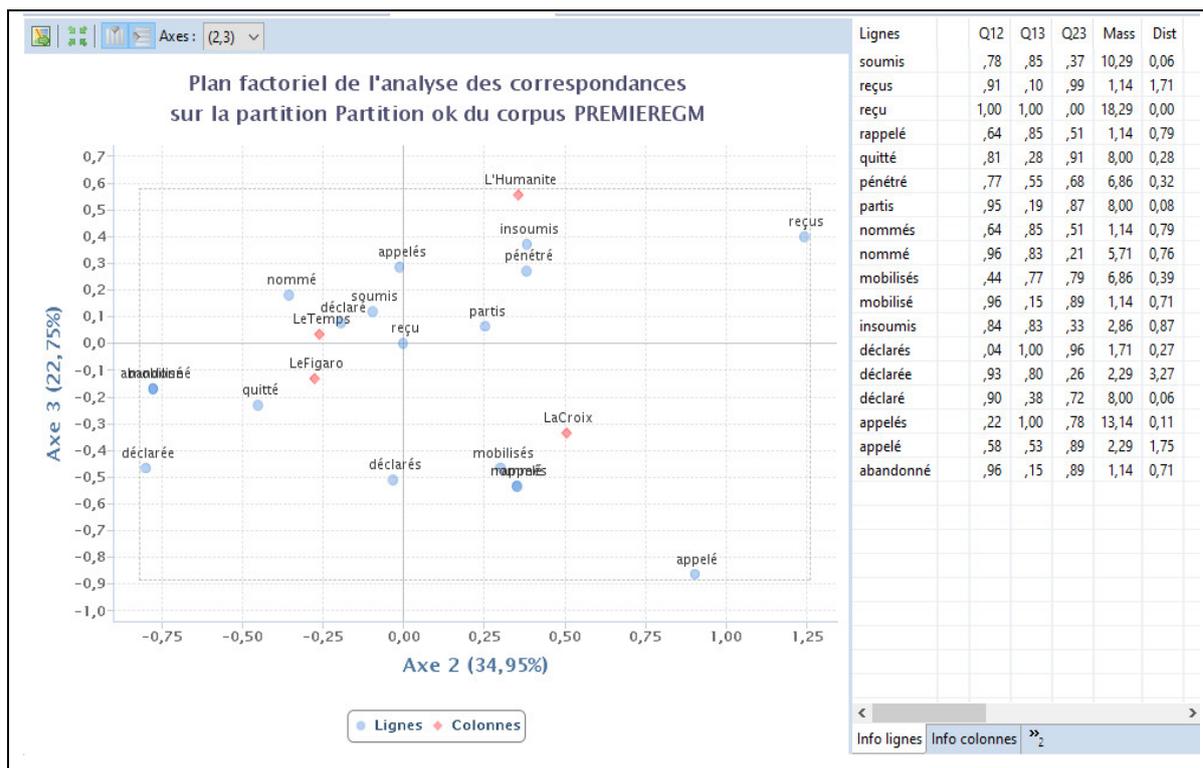


Figure 65 : AFC obtenue à partir d'une table lexicale d'un échantillon de verbes au participe passé

Nous pouvons aborder cette AFC sous forme de regroupement selon les différentes relations lexicales qui émergent de notre AFC, car comme l'indique Ferrara et Friant, l'AFC « permet de mettre en lumière la distance entre les classes issues du corpus et donc quelles variables semblent s'opposer ou au contraire se rapprocher » (Ferrara & Friant, 2016). Nous observons que, autour du journal Le Temps, des relations entre les verbes « déclaré », « soumis », « nommé », ou encore « appelés » se sont créées.

Nous pouvons nous interroger sur la possible similitude qui existe entre les COD ou COI concernant ces verbes. Pour ce faire nous procédons à une analyse localisée sur corpus et nous observons que le verbe « déclaré » fait référence, dans sa grande majorité, au COD « guerre », le verbe soumis aux COI « mobilisation » et « état de siège », le verbe nommé au COD « sous-préfet » et le verbe « appelés » aux COD « hommes », « prêtre » ou « pères ».

Il est important de mettre en exergue que certains de ces verbes portent tantôt une marque du singulier, tantôt une marque du pluriel comme « appelés(s) », par exemple. Ces désinences témoignent justement des pistes concernant le COD ou COI auxquels elles font références, nous apportant ainsi des informations supplémentaires concernant les différents emplois d'un même verbe.

Le verbe « déclaré » sous ses différentes déclinaisons -é, -ée, -és est dispersé de manière homogène sur l'ensemble du graphique car on le retrouve à la fois dans les ordonnées positives et négatives. La variation de ces positionnements porte principalement sur la fréquence, toutefois celle-ci nous permet de visualiser également l'élément sous-jacent qui est celui de la syntaxe.

En effet, le journal *Le Temps* a pour sujet l'Allemagne : « L'Allemagne a déclaré la guerre » alors que le journal *Le Figaro* a pour sujet la guerre : « La guerre a été déclarée à la Russie ». Dans cette construction c'est le sujet qui subit l'action et non l'inverse. Dans son cas, *Le Figaro* utilise exclusivement un substantif pour faire référence au fait de déclarer la guerre « déclaration de guerre » et non un verbe dont le sujet principal serait en plus celui de l'Allemagne. Ce qui lui donne un caractère moins accusatif que la syntaxe du journal *Le Temps*. Le verbe « déclarer » est dans une construction passive en ce qui concerne le journal *Le Figaro* contrairement à celle de la syntaxe du journal *Le Temps*.

Pour en revenir aux attirances lexicales, nous pouvons conclure que ce n'est pas la similarité de leurs COD ou COI qui les a regroupés, mais principalement leur fréquence d'emploi par rapport au journal auquel ces verbes se rapportent.

Cette AFC oppose sur les ordonnées positives les discours des journaux du *Temps* et de *L'Humanité* avec ceux du discours des journaux du *Figaro* et de *La Croix* qui sont, eux, placés sur les ordonnées négatives. Il semblerait donc que ces différents verbes qui font ressortir l'empreinte de la mise en place et de l'appel à la guerre soient majoritairement utilisés par les journaux du *Temps* et de *L'humanité*.

Cette constatation rejoint les prémices de l'approche qualitative qui a été réalisée dans les chapitres antérieurs, on peut donc en conclure que l'AFC est une plus-value apportée à notre analyse antérieure puisqu'elle nous a permis d'obtenir

une visibilité des attirances entre les relations lexicales et c'est pour cela même que nous proposerons, dans une ultime AFC, de regrouper un échantillon de certains noms, verbes et adjectifs présents dans les AFC antérieures afin de pouvoir visualiser leurs attirances ou leur opposition car, comme le souligne Blanchard et Patou « *L'analyse factorielle est la méthode qui permet de mesurer automatiquement la correspondance des noms entre eux, des verbes entre eux, et surtout des noms avec les verbes* » (Blanchard & Patou, 2003).

### **3.5.5. AFC des noms, adjectifs et verbes**

Pour ce qui est de l'AFC des verbes, des noms et des adjectifs nous sélectionnons notre partition antérieure, nous faisons clic droit, nous sélectionnons l'icône « table lexicale », puis dans la propriété nous choisissons [word], nombre de lignes [3000] et Fmin [2].

Une fois notre table lexicale créée, nous cliquons sur la fenêtre « fusion ou suppression de lignes » pour ainsi affiner notre recherche et retenons un échantillon des différents verbes, noms et adjectifs utilisés antérieurement afin d'observer leurs attirances ou écarts dus aux possibles relations lexicales.

Une fois ce tri effectué, nous cliquons sur « rafraîchir » afin d'actualiser la vue et nous obtenons L'AFC suivante :

Lignes	Q12	Q13	Q23	Mass	Dist
abandonné	,76	,25	1,00	0,17	0,66
Allemagne	,98	,75	,26	11,45	0,04
appelés	,52	,75	,73	1,92	0,07
calme	,15	,86	,99	2,68	0,05
déclaré	,58	,97	,46	1,17	0,08
déclarée	,99	,49	,52	0,33	2,92
déclarés	,50	,52	,98	0,25	0,28
drapeaux	,58	,82	,60	2,59	0,01
France	,85	,49	,66	14,97	0,02
frontière	,17	,98	,85	5,77	0,12
guerre	,69	,68	,64	18,73	0,05
hommes	1,00	,66	,34	5,77	0,11
insoumis	,99	,87	,13	0,42	0,75
mobilisation	,92	,90	,17	13,71	0,15
mobilisés	,13	,94	,94	1,00	0,40
nommés	,57	1,00	,44	0,17	0,90
pacifique	,92	,36	,72	1,25	0,02
paix	,97	,06	,97	5,60	0,31
partis	,75	,37	,88	1,17	0,09
patriotique	,50	,50	1,00	1,25	0,09
patriotiques	,98	,02	1,00	0,42	0,26
pénétré	,95	,54	,51	1,00	0,27
soldats	,98	,76	,26	1,92	0,05
soumis	,75	,96	,29	1,51	0,09
territoire	,33	,89	,78	4,52	0,05
territoires	,38	,95	,67	0,25	0,38

Colonnes	Q12	Q13	Q23	Mass	Dist
LeTemps	,85	,98	,17	36,79	0,07
LeFigaro	1,00	,52	,48	25,50	0,12
LaCroix	,09	,96	,95	20,40	0,09
L'Humanite	,95	,29	,76	17,31	0,18

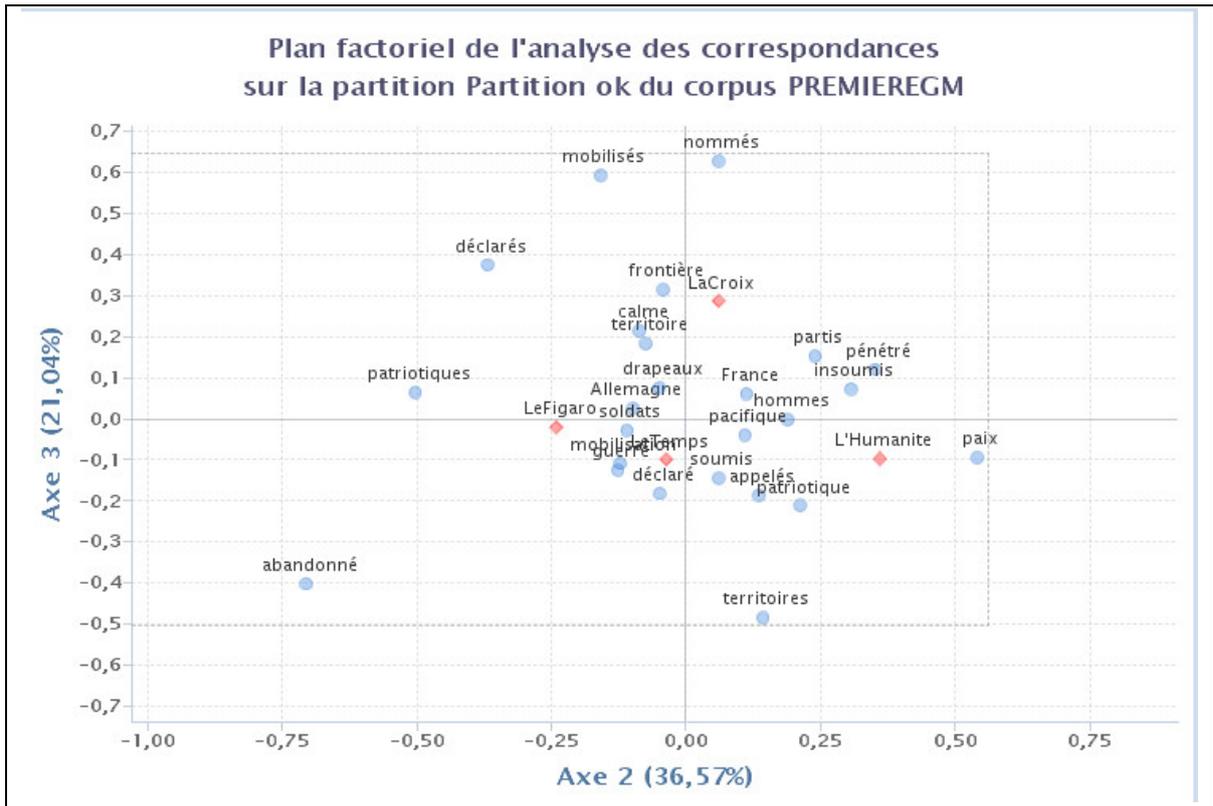


Figure 66 : AFC obtenue à partir d'une table lexicale sur un échantillon de verbes PPER, de noms, et d'adjectifs

Cette AFC nous permet de constater que, dans l'ensemble, certains termes se concentrent autour d'un pôle commun qui est celui de l'emploi de lemmes récurrents. On observe, par exemple, que les mots « Allemagne », « soldats », « hommes », « France » ou encore « Pacifique » ont été employés avec une certaine homogénéité par l'ensemble des journaux car on remarque qu'ils s'attirent vers l'axe central de l'AFC.

L'AFC nous permet également de visualiser, d'un seul regard, les relations lexicales existant au sein de notre échantillon. Par exemple, le substantif « France » attire l'adjectif « pacifique ». Au sein du discours, il est effectivement fait référence à « *la France pacifique* ».

Une fois notre analyse factorielle réalisée sur les différentes catégories grammaticales les plus significatives, il nous semble intéressant de proposer une étude synchronique de différents substantifs, mais cette fois au cours du laps de

temps du premier mois du conflit afin de constater la fluctuation d'usages de ces termes.

### 3.6. Étude synchronique

Dans ce chapitre, nous proposerons une étude synchronique afin de constater l'état de la langue au moment précis de la déclaration de la PGM ainsi que la relation que certains mots seraient susceptibles d'entretenir de manière particulière avec le moment historique précis qui est celui de l'annonce de la PGM puisque c'est également la fonction d'une étude sociolinguistique car, comme le précise Heller, il est question de [...] *relier la description et l'analyse des pratiques langagières spécifiques à des moments historiques et socialement bien situés, à une description, une interprétation et une explication qui tiennent compte des dynamiques sociales à plus grande échelle, tant dans l'espace social que dans l'espace temporel* (Heller, 2002 : 9)

Nous proposons, dans un premier temps, une définition précise de ce qu'est la synchronie et pour cela nous nous baserons sur la définition de Martinet qui précise que l'étude synchronique est une étude dont le laps de temps est court, contrairement à une étude diachronique :

Il convient que la description soit strictement synchronique, c'est-à-dire fondée exclusivement sur des observations faites pendant un laps de temps assez court pour pouvoir être considéré comme un point sur l'axe du temps. Il n'est pas impossible, il est même recommandé, dans une étude synchronique de relever les tendances évolutives de la langue en opposant les usages de différentes générations en présence. On dira dans ce cas qu'il s'agit d'une synchronie dynamique. On parlera de diachronie lorsqu'on confrontera les synchronies dynamiques successives de chaque langue (Martinet, 2015 : 52)

Nous estimons qu'une étude synchronique pourrait être intéressante afin de déterminer si cette étude statique en date du 3 août 1914 peut être mise en

mouvement grâce aux courbes de densités qui calculent la fluctuation d'un mot sur une période déterminée.

Dans notre cas, nous créerons à nouveau un corpus qui s'étendra, cette fois-ci, sur tout le premier mois du conflit. À travers cette étude, nous essayerons d'obtenir des pistes sur l'évolution ou la connotation des termes utilisés par la presse à ce moment précis de l'histoire car, comme le soulève Elena Llamas Pombo :

Si la compétence orale des locuteurs a été un objet d'étude majeur de la linguistique synchronique moderne au XXe siècle, tout comme l'évolution phonétique avait été longtemps au centre de la recherche en grammaire historique, il n'est pas moins certain que depuis les cinq dernières décennies, la linguistique française a été pionnière dans l'analyse scientifique des systèmes d'écriture et de la compétence écrite des usagers de la langue. Toute une linguistique de l'écrit s'est ainsi développée, se donnant pour objet la description des spécificités du français écrit et de son évolution au cours du temps (Llamas Pombo, 2021).

Pour procéder à cette analyse, nous nous baserons uniquement sur les articles de presse du journal *Le Temps*<sup>59</sup> à compter du 3 août 1914 et cela jusqu'au 31 août 1914, soit 29 articles au total.

Pour ce faire, nous créons un nouveau corpus que nous intitulons « Étude synchronique PGM ». Ce corpus composé uniquement des articles du *Temps* sur une période de 29 jours présente, à lui seul, une facture de 421 498 mots ce qui est conséquent.

Nous ne sélectionnons pas d'autres articles concernant les autres journaux car nous ne souhaitons pas faire une étude contrastive, nous souhaitons uniquement observer leur possible évolution et les traits saillants qui se dégagent de certains mots au cours d'une période déterminée.

Pour ce faire, nous procédons suivant la méthodologie adoptée au cours de l'étude contrastive, c'est-à-dire que nous allons sur le catalogue de la BNF dans l'espace Gallica et nous sélectionnons les articles des dates mentionnées

---

<sup>59</sup> Cette étude synchronique porte exclusivement sur le journal *Le Temps* car nous ne souhaitons y consacrer qu'un chapitre en guise de démonstration de ce qui peut être éventuellement exploité par le programme TXM.

antérieurement. Nous convertissons les pdf au format txt, puis nous les introduisons dans notre machine.

Signalons que ce nouveau corpus est également étiqueté selon TreeTagger. Une fois que notre corpus est créé, nous faisons clic droit sur celui-ci, puis nous sélectionnons l'icône de « progression », cette fonction va nous permettre d'afficher l'évolution d'un ou de plusieurs motifs au fil du corpus. Toutefois, un critère important est à prendre en considération afin de ne pas fausser l'interprétation des résultats.

En effet, puisqu'il s'agit d'un graphique de densité, les résultats sont à analyser de manière individuelle et cela même si le graphique propose une lecture de différents mots ou lemmes, chacune des courbes de densité est indépendante des autres, à savoir que la densité de chacun des mots se calcule sur sa propre tendance évolutive.

Prenons comme premier exemple celui de la progression des noms « hommes » et « soldats ». Nous faisons clic droit sur notre corpus « étude synchronique » et choisissons l'option « progression ». Une fenêtre de boîte de dialogue apparaît :

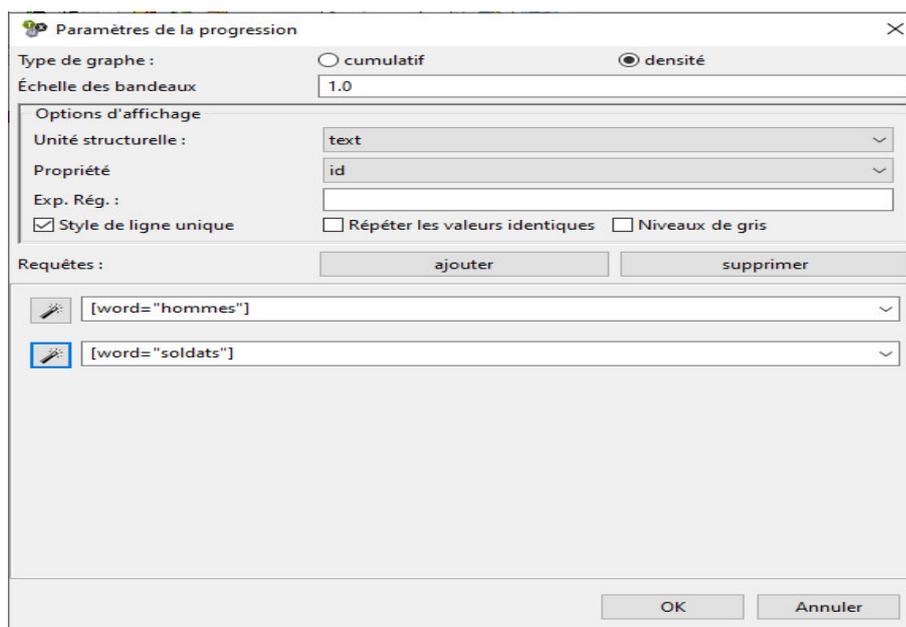


Figure 67 : Requête pour une progression de densité

Nous indiquons à la machine que nous voulons faire une requête concernant la densité afin qu'elle nous produise un graphique de densité, c'est-à-dire qu'elle va superposer la position des structures du corpus à la demande.

Dans notre cas, nous lui sollicitons de superposer les dates du corpus à travers les indicateurs « unité structurelle : text » et « propriété : id ». Enfin, on y ajoutera une ou plusieurs requêtes de motif CQL à afficher (éventuellement à l'aide de l'assistant) et au moyen du bouton « ajouter ».

Comme mentionné antérieurement, nous commencerons notre analyse synchronique par les noms « hommes » et « soldats ».

### **3.6.1. Analyse synchronique des noms**

#### **« hommes » et « soldats »**

Notre premier calcul concernant la densité des noms « hommes » et « soldats » entre le 3 août 1914 (déclaration de l'état de guerre) et les 28 jours suivants nous donne comme résultat le graphique suivant :

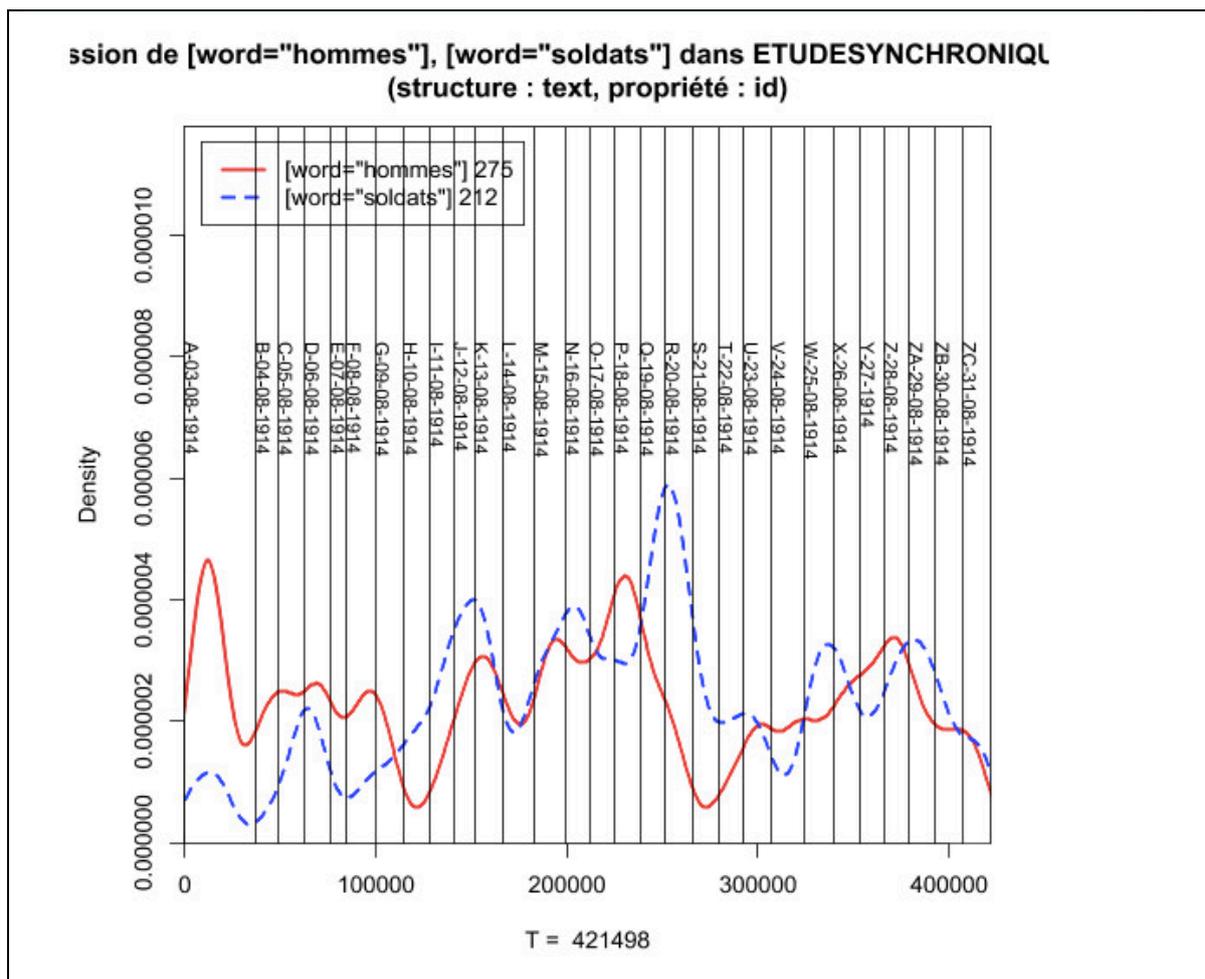


Figure 68 : Densité des mots « hommes » et « soldats » (03/08/1914-31/08/1914)

Ce graphique nous permet de constater, en premier lieu, que le nom « hommes » est mentionné 275 fois au cours des 29 jours de parution du journal *Le Temps* alors que le nom « soldats » y est cité 212 fois. Ce graphique nous semble intéressant dans le sens où on peut y visualiser la progression de ces deux termes simultanément et cela malgré le fait que leurs résultats soient indépendants.

On constate qu'en date du 3 août, c'est-à-dire lors de la déclaration de l'état de siège le substantif « hommes » subit un pic, ce qui veut dire que, par rapport à la densité de son emploi, le 3 août, le 18 août et le 28 août sont les jours où le terme « hommes » va être employé avec une fréquence plus élevée.

Contrairement à cela, en date du 10 août et du 21 août on constate une chute considérable qui coïncide, étrangement, avec la montée du mot « soldats » qui atteint son apogée en date du 20 août. Il semblerait donc qu'en date du 20 ou 21 août approximativement, le mot « homme (s) » fut évincé par le mot « soldats ».

Afin d'obtenir des pistes concernant la connotation de ces mots, nous procédons à une analyse localisée sur ces dates prenant comme critère de référence le moment où celles-ci atteignent leur paroxysme.

Nous retenons donc comme date le 20 août 1914 et observons que le nom « soldats » fait référence aux soldats français, allemands et belges. Le discours est principalement informatif et il n'y a pas d'éléments révélateurs concernant ce qui a déjà été évoqué antérieurement lors de nos analyses sur ces deux substantifs.

Néanmoins, en date du 22 août il y a un élément externe qui attire notre attention et nous frappe concernant la similarité des résultats. En effet, il s'avère que le « *22 août 1914 entre l'aube et la tombée de la nuit, pas moins de 27 000 soldats français sont tués [...] C'est le jour le plus sanglant de l'histoire de l'armée française, toute guerre confondue* » (France Info, 2014)<sup>60</sup> et pourtant, paradoxalement, cette date est peu connue car « *l'armée préfère alors retenir les faits constructifs, comme la bataille de la Marne, plutôt que les échecs cinglants, où son commandement est directement mis en cause* » (France Info, 2014)<sup>61</sup>.

Il semblerait donc que cette chute soit révélatrice des événements. En date du 20 août le terme de « soldat » est employé abondamment car le combat est proche et ceux qui étaient alors des « homme(s) » sont désormais des « soldats » qui attendent impatiemment de rejoindre le front. Il y a comme une sorte de passage entre l'abstrait à l'arrière et le réel à l'avant, au front.

Cette exaltation belliqueuse en date du 20 août paraît disparaître drastiquement en date du 22 août 1914 pour laisser place à un cruel retour à la réalité où les « soldats » ne sont autres que de simples hommes. C'est pour cela même que, si

---

<sup>60</sup> Ariane Nicolas pour France Info – article intitulé « le 22 août 1914, jour le plus sanglant de l'histoire de France » publié le 22/08/2014 sur France Info.

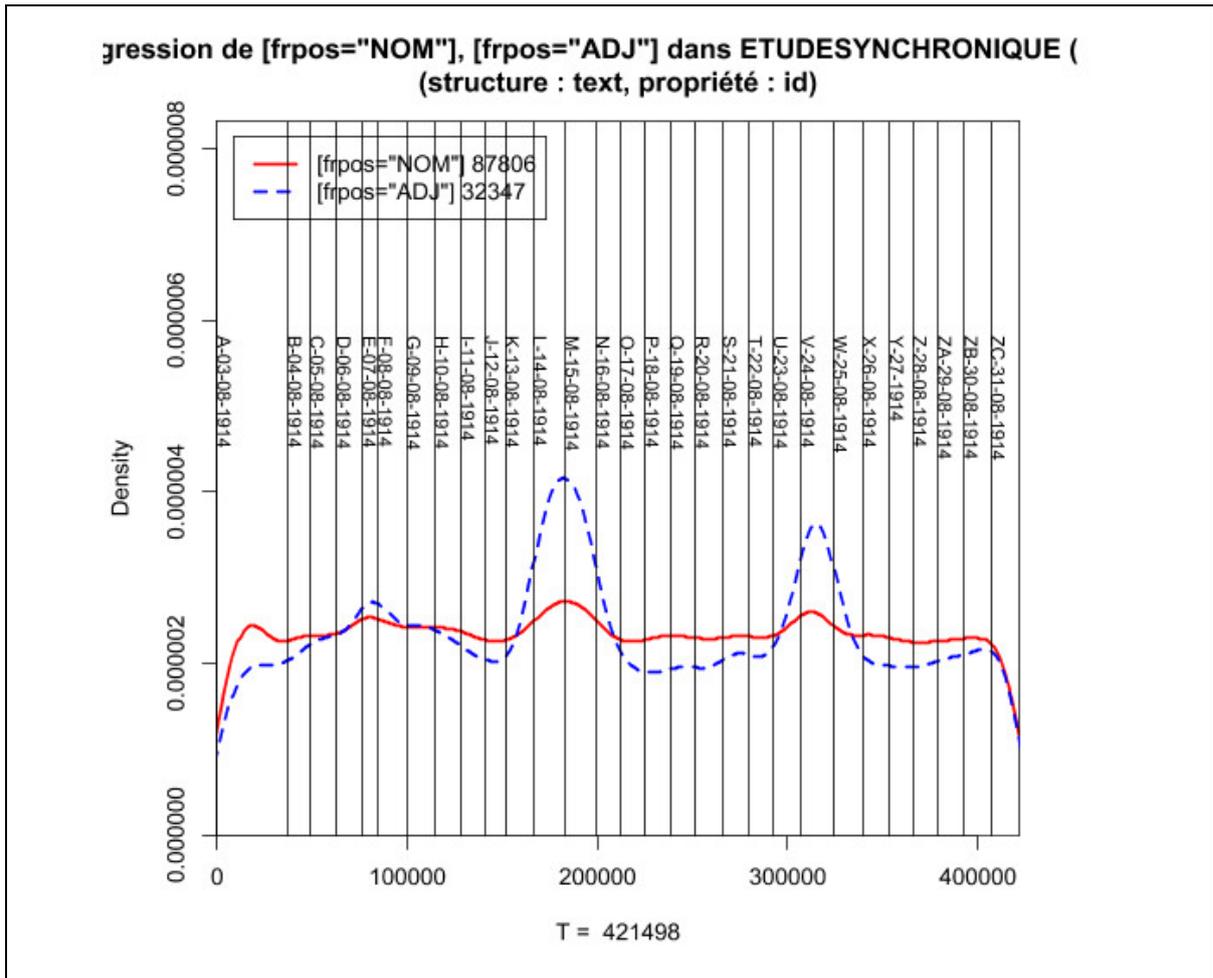
<sup>61</sup> Ariane Nicolas pour France Info – article intitulé « le 22 août 1914, jour le plus sanglant de l'histoire de France » publié le 22/08/2014 sur France Info.

on se rapporte à nouveau à leur taux de fréquence tout au long du mois d'août (275 pour « homme(s) » et 212 pour « soldats ») on peut aboutir à la conclusion qu'ils fonctionnent tous deux comme de parfaits synonymes.

On se prêtera, par la suite, à une autre analyse synchronique portant, cette fois-ci, sur les catégories grammaticales comme le nom ou l'adjectif.

### **3.6.2. Analyse synchronique des frpos nom et adjectif**

Dans la même optique, nous proposons de réaliser un calcul de progression par rapport aux catégories grammaticales. Nous retenons, par exemple, les noms et les adjectifs. Nous répétons la même opération en changeant, cette fois, la recherche de « word » par celle de « frpos » et nous obtenons le graphique suivant :



**Figure 69 : Densité des « frpos » nom et adjectif (03/08/1914-31/08/1914)**

Nous constatons que la catégorie grammaticale du nom est utilisée avec une grande constance ce qui nous réconforte concernant le choix général de notre étude qui porte principalement sur les noms. S’il est vrai que nous avons opté pour ce choix c’est bien parce que nous nous sommes basés sur leur fréquence, cependant jusqu’à présent nous n’étions pas en mesure d’affirmer si cette fréquence élevée l’était de manière partielle (par pic) ou constante et cela sur une période donnée.

En outre, ce graphique nous indique clairement que, concernant le journal *Le Monde*, il s’agit d’une catégorie grammaticale dont l’emploi est fréquent et constant. Nous observons que l’emploi des adjectifs est plutôt stable également malgré quelques fluctuations.

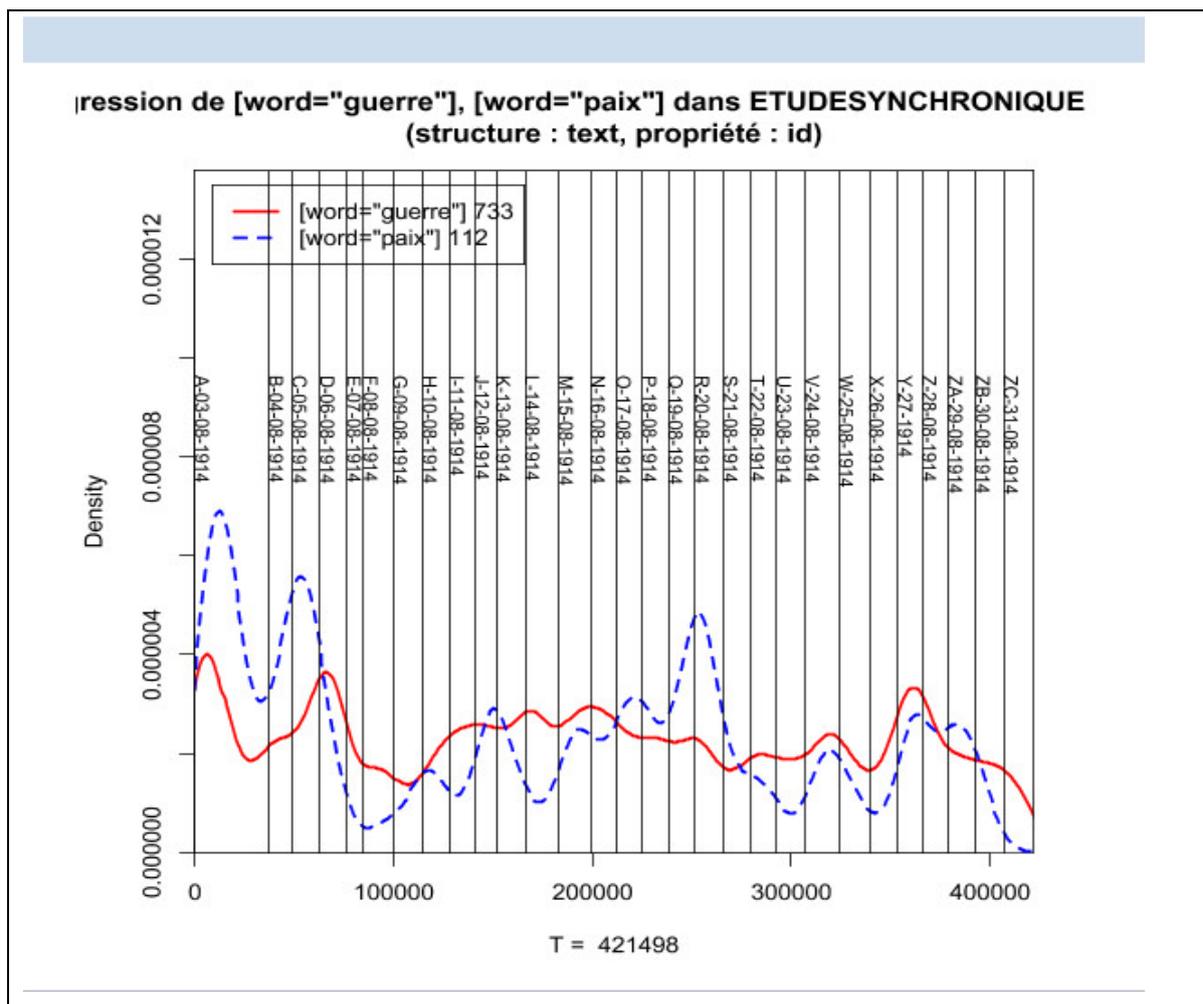
En effet, il semble que les adjectifs connaissent une forte croissance en dates des 14 et 15 août, puis du 24 août. Si l'on se rapporte aux adjectifs utilisés le plus fréquemment en ces dates, on s'aperçoit qu'il s'agit des adjectifs « allemand(es) », « français(es) », « militaire(s) », « belge(s) » ou encore « russe(es) ».

Ces résultats nous permettent de conclure que ces adjectifs associés à ces dates sont révélateurs d'événements historiques particuliers.

Nous nous attacherons, par la suite, à procéder au même type d'analyses, à la différence que celles-ci porteront désormais sur des mots concrets comme « guerre » et son antonyme « paix » ou autour de mots appartenant au champ lexical du patriotisme.

### **3.6.3. Analyse synchronique des noms « guerre » et « paix »**

Nous nous proposons à nouveau de faire une étude de progression concernant d'autres noms tels que « guerre » et « paix » qui sont les deux antonymes que nous avons analysés auparavant. Nous répétons le même processus à l'aide de l'option « word » cette fois, puis ajouter « word » et nous obtenons le graphique suivant :



**Figure 70 : Densité des mots « guerre » et « paix » (03/08/1914-31/08/1914)**

Sans grande surprise, nous constatons que le mot « guerre » est mentionné 733 fois au cours des 29 jours qui découlent à compter de la déclaration de l'état de guerre, alors que le mot « paix » n'y est mentionné que 112 fois. On observe que le nom « guerre » est utilisé avec une certaine constance car sa densité ne présente pas de grande variation à l'exception de quelques dates, mais aucun pic n'est à faire remarquer contrairement à son antonyme « paix ».

Cette constatation nous renvoie évidemment vers le fait qu'il s'agit bien là d'articles qui relèvent de la déclaration de guerre et donc des différents événements et informations qui figuraient comme prioritaires lors de cette période déterminée.

Néanmoins, ce qui nous frappe est que, en date du 3 août, du 5 août et du 20 août la densité du nom « paix » subit quelques pics tout à fait importants en comparaison au reste de la courbe qui témoigne d'un usage plutôt limité de celui-ci (112 fois sur un corpus de 421 498 mots).

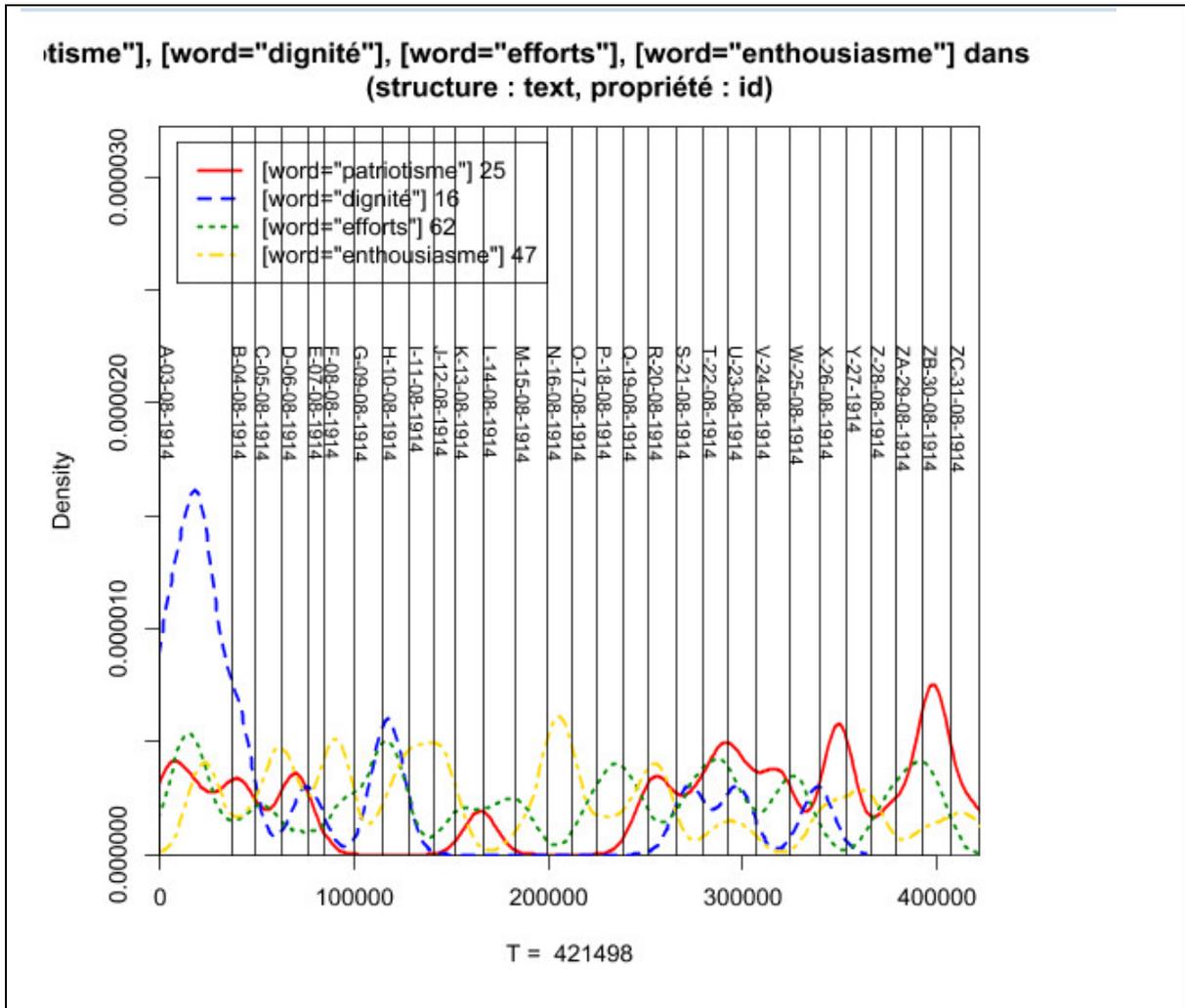
En date du 3 août 1914, lors de la déclaration de guerre même si, évidemment, le terme « guerre » est fortement employé comme nous l'avons fait remarquer tout au long des analyses antérieures portant sur ces deux antonymes, il n'en demeure pas moins que le mot « paix » présente lui aussi une courbe intéressante.

Car, même si on évoque peu la « paix » au cours du mois d'août, proportionnellement, c'est tout de même bien au début du conflit que ce terme a sa place, même si celle-ci reste modeste. Cela est dû, en partie, à l'écho des discours de « paix » qui avaient été tenus par Jean-Jaurès quelques jours avant son assassinat.

#### **3.6.4. Analyse synchronique des noms du discours patriotique**

Nous lançons une autre requête du même type, mais cette fois basée sur différents noms ayant pour champ lexical la bravoure et le discours patriotique. Pour ce faire, nous proposons le calcul de la densité des termes « patriotisme », « dignité », « efforts » et « enthousiasme ».

Nous obtenons le graphique suivant :



**Figure 71 : Densité des mots « patriotisme », « dignité », « efforts » et « enthousiasme » (03/08/1914-31/08/1914)**

Nous constatons que le terme utilisé avec une très forte densité est celui de « dignité » et cela en date du 3 août. Ce qui semble assez révélateur d'une France non en quête de vengeance sinon de dignité. En ce qui concerne le reste des termes, ce graphique est caractéristique d'une certaine linéarité par rapport à leur usage puisqu'aucun ne forme un pic face aux autres.

En dernier lieu, nous nous proposons de réaliser un graphique de densité concernant les substantifs « confiance », « défense » et « honneur ».

Nous obtenons les résultats suivants :

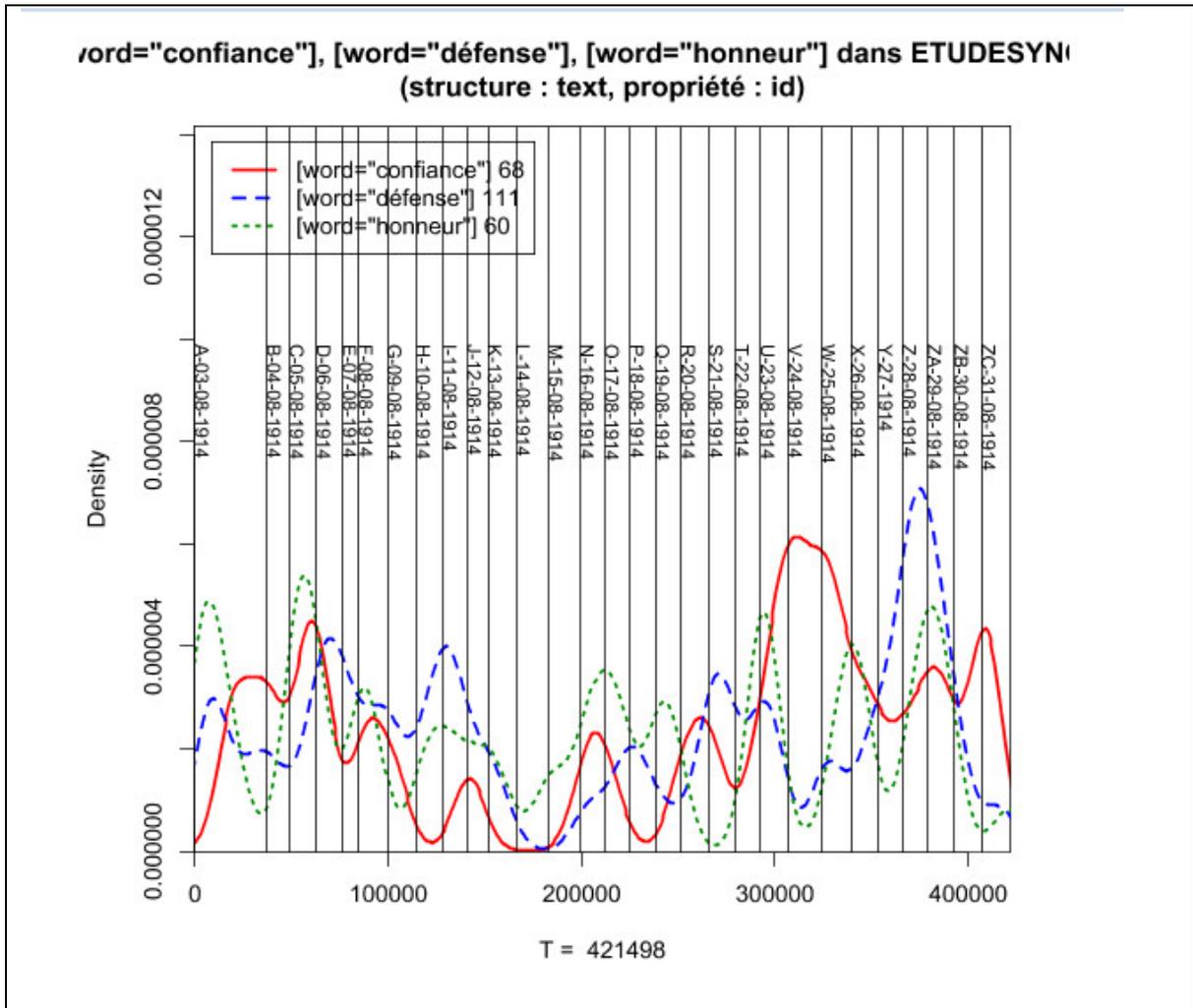


Figure 72 : Densité des mots « confiance », « défense » et « honneur » (03/08/1914-31/08/1914)

Ce graphique de progression met en relief le fait que l'ensemble des noms « confiance », « défense » et « honneur » ont une densité tout à fait mouvementée puisque leur courbe ne cesse de subir des variations à la hausse ou à la baisse.

On observe principalement une très forte croissance du terme « confiance » en date du 24 août 1914 et du terme « défense » en date du 28 août 1914. Si l'on se rapporte à leur contexte, on observe que le mot « confiance » fait allusion à la confiance qui existe entre le gouvernement et ses citoyens « *notre force morale est faite de la confiance réciproque du peuple et du gouvernement* » et que le mot « défense » fait allusion à la « *défense du sol* », « *défense national* » ou encore « *la défense du pays* ».

Ces résultats nous démontrent que ces deux termes ont une corrélation directe car, le premier mois de la déclaration de guerre a soulevé une série de lexique approprié au contexte de cette situation et notamment des mots comme « confiance » ou « défense » car il s'agissait d'établir des relations de confiance avec le peuple pour que celui-ci accepte et rende légitime la défense du territoire.

En conclusion, le TAL propose différentes opérations complexes et variées qui permettent une approche et une vision totalement différentes de celles que pourraient offrir une simple lecture des textes.

Nous proposons, dans le chapitre qui suit, de nous recentrer sur notre ambition première qui était celle de mettre à disposition de nos étudiants de FLE des méthodes d'apprentissages basées sur les techniques du TAL.

Ainsi, nous exposerons, au cours du chapitre suivant, la dernière phase de notre projet c'est-à-dire les différentes réflexions, requêtes ou encore formules auxquelles nous avons été capables d'aboutir et qui fixent toute une série d'exercices semi-automatisés dont le but est de permettre à nos étudiants de FLE cet apprentissage sur corpus auquel nous faisons référence au début de ce même chapitre.



## IV. EXPLOITATION DU CORPUS À TRAVERS DES ACTIVITÉS EN ASC SEMI-AUTOMATISÉES

### 4.1. Apprentissage sur corpus (ASC)

De nombreuses études menées dans le domaine de la didactique des langues ont démontré que les approches d'enseignement réalisées en apprentissage sur corpus (ASC) s'étaient révélées avoir des conséquences fortes positives sur les apprenants. Comme le soulignent Alex Boulton et Henry Tyne qui citent, eux-mêmes, les résultats des travaux menés par Allan (2006) et Johns (2008) « *Autrement dit, il semblerait qu'il y ait plus de chances que les apprenants ayant connu une expérience d'ASC dans une application directe deviennent, en quelque sorte, de meilleurs apprenants* » (Boulton, Tyne, 2014 : 162) car selon Kübler, il s'agit d'un support polyvalent et « *on comprend la manière de communiquer dans une langue à partir du corpus, le corpus étant un réservoir inépuisable de découvertes, d'exemples et d'activités* » (Kübler, 2014).

Au cours de ce chapitre nous nous proposons donc de créer des séquences didactiques en utilisant notre corpus de textes dûment annoté, en fonction des phénomènes linguistiques à mettre en pratique. Soulignons que ces différents exercices ont pu être réalisés grâce au fait que notre corpus a été étiqueté préalablement par les différentes techniques issues du TAL.

Au moyen de cet étiquetage, les activités vont permettre d'acquérir des notions telles que la cohérence et la cohésion textuelles et discursives, les notions de figements, de semi-figements, de prédicats, etc. Nous considérons que la maîtrise de ces notions passe par la pratique, en amont, d'autres notions telles que : GN, GV, prépositions, accords, etc.

Nous prendrons comme profil d'étudiants celui des niveaux de B1 et B2<sup>62</sup> car ils semblent être les plus appropriés pour ce type d'apprentissage sur corpus. D'un

---

<sup>62</sup> Niveaux du CECRL.

côté car le caractère authentique du corpus lui confère une approche plus complexe mais aussi plus riche comme le soulèvent J-P Cuq et I. Gruca (2005, p.431-432), il s'agit « [...] de documents « bruts », élaborés par des francophones pour des francophones à des fins de communication. [...] Ce sont des énoncés produits dans des situations réelles de communication et non en vue de l'apprentissage d'une seconde langue. [...] Ils permettent, ensuite, d'unir d'une manière plus étroite « l'enseignement de la langue et celui de la civilisation ».

Comme le corroborent également Boulan et Tyne dans leurs analyses sur l'ASC et le rapprochement qu'ils en font avec le niveau de langue des étudiants « [...] la plupart des études sur le terrain concernent des apprenants de niveaux relativement avancés dans un contexte universitaire » (Boultan, Tyne, 2014 : 160).

Dans le cas de notre thèse et du type d'exercices que nous avons conçus, nous utiliserons les documents authentiques comme un moyen de former les étudiants au travers des documents qui, d'une part, peuvent les aider dans leur processus d'apprentissage de la langue cible, et d'autre part, peuvent les préparer vis-à-vis des épreuves comme celles du DELF et du DALF d'un niveau équivalent ou supérieur au B1 et B2.

#### **4.1.1. Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)**

Nous prenons comme repère les niveaux communs de compétences du CECRL afin calibrer les compétences requises pour chacun des niveaux :

<p><b>UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ</b></p>	<p>C2 Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.</p>
---	---

	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
<b>UTILISATEUR INDÉPENDANT</b>	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
<b>UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE</b>	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si

	l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.
--	---

Figure 73 : Niveaux communs des compétences - Échelle globale (Niveau A1, A2, B1, B2, C1, C2).  
CECRL (Conseil de l'Europe, 2000, p.25).

D'après le site du Conseil de l'Europe, le CECRL se définit comme « [...] *un instrument pratique permettant d'établir clairement les éléments communs à atteindre lors des étapes successives de l'apprentissage* ». Le CECRL étant un Cadre Européen Commun de Référence pour les langues, il permet également la comparabilité internationale des résultats d'évaluation ainsi que la mobilité éducative et professionnelle.

Nous nous proposons d'élaborer des exercices en exploitant notre corpus et en nous basant sur ces critères communs que propose le CECRL. Tout d'abord, nous élaborerons des exercices en nous basant sur les composantes de morphosyntaxe requises au niveau du B2, puis sur celles du lexique et enfin sur celles de l'orthographe. Trois composantes clairement définies et attendues selon le modèle d'examens du DELF et du DALF.

Dans ce chapitre, nous proposerons des exercices relevant de la composante morphosyntaxique du niveau du B2 en nous basant sur « *le référentiel* » du B2 (2004, p.25). En effet, celui-ci répertorie clairement les différentes caractéristiques qui définissent ce niveau de la langue :

- La totalité de la morphologie nominale, pronominale et l'essentiel de la morphologie verbale ;
- La graphie grammaticale à 80 % environ ;
- Une première approche des variations sociolectales et régiolectales ;
- L'essentiel de la syntaxe de la phrase écrite et des formes des énoncés oraux ;
- L'expression diversifiée de la quantité, la qualité, l'espace, le temps... ;
- Une compétence culturelle qui prend en compte la connaissance des interprétations internes à la communauté d'accueil ;

- Une véritable indépendance dans l'acquisition individuelle, qui permet à l'apprenant/utilisateur de tirer profit, par exemple, de son implication dans des interactions exolingues.

Comme nous l'avons soulevé au cours des chapitres antérieurs, certains éléments de grammaire comme les noms, les prépositions, les déterminants, les adjectifs, les verbes ou encore les adverbes arrivent en tête de notre classement de fréquence des catégories grammaticales.

De fait, nous nous proposons, à travers cette exploitation didactique de notre corpus d'archives, de présenter nos exercices pratiques selon la fréquence d'entrée des différentes catégories grammaticales.

## **4.2. Morphosyntaxe**

### **4.2.1. À partir de la propriété des noms**

Nous voulons, par exemple, travailler sur la propriété du nom « mobilisation » car c'est le deuxième nom qui apparaît au sein de notre corpus. Grâce à notre programme nous allons pouvoir jouer sur ses différentes déclinaisons pour pouvoir travailler ainsi l'aspect de la morphosyntaxe avec nos étudiants puisque, à partir du verbe « mobiliser », nous obtenons le nom « mobilisation », le participe « mobilisé » ou encore l'adjectif « mobilisable ».

### **4.2.2. La formation des noms inanimés : préfixes, suffixes, affixes**

La morphologie lexicale concerne la formation même des mots, souvent à partir d'un lexème auquel on associe des préfixes ou des suffixes.

Avant d'élaborer les différents exercices pratiques, il est convenable de revenir sur les notions de préfixes, suffixes et affixes.

Rappelons que le préfixe est un élément qui se place toujours devant un radical auquel il en modifie le sens une fois qu'il est fixé à celui-ci, créant ainsi un nouveau mot.

On répertorie différents types de préfixes, les plus fréquents sont : a-, an-, ad-, ac-, dé-, dis-, é-, in-, im-, irr-, ill-, mé-, pré-, re-, ré-, co-, col-, con-, com-, aéro-, auto-, bi-, di-, ex-, mal-, para-, pare- paro-, post-, néo-, pro-, sub-, suc-, sug-, sous-, sou-, sur-, sur-, tri-, trans-, mal-. et les plus savants : anti-, extra-, hypo-, et super-. Nous pouvons citer, à titre d'exemples, les mots *hypothèse* ou encore *déplacer* qui sont des termes présents au sein de notre corpus.

Le suffixe, contrairement au préfixe, place toujours l'élément après le radical. Il modifie également le sens du mot auquel a été ajouté cet élément. Les suffixes servent à former des noms, des verbes, des adjectifs ou des adverbes.

On répertorie différents types de suffixes, les plus fréquents pour la formation des noms sont : -eur [word="\*.eur"]<sup>63</sup>, -euse, [word="\*.euse"], -son [word="\*.son"], -tion [word="\*.tion"], -ance [word="\*.ance"], -ment [word="\*.ment"], -ure [word="\*.ure"], -ade [word="\*.ade"], -age [word="\*.age"], -aille [word="\*.aille"], -isme [word="\*.isme"], -iste [word="\*.iste"], -er [word="\*.er"], -ère [word="\*.ère"], -iste [word="\*.iste"], -ien [word="\*.eur"], -ier [word="\*.ier"], -ie [word="\*.ie"], -ée [word="\*.ée"], -ain [word="\*.ée"], -ais [word="\*.ain"], -ois [word="\*.ois"], -ien [word="\*.ien"], -esse [word="\*.esse"]. Nous citons, à titre d'exemples, les noms *ambassadeur* ou encore *trahison*.

En ce qui concerne les verbes, les suffixes les plus fréquents sont : -er [word="\*.er"], -ir [word="\*.ir"], -ifier [word="\*.ifier"], -iser [word="\*.iser"], -oyer [word="\*.oyer"], -asser [word="\*.asser"], -ater [word="\*.ater"], -ailler [word="\*.ailler"], -oter [word="\*.oter"], -iner [word="\*.iner"]. Nous citons, à titre d'exemples, les verbes *accepter* ou encore *vérifier*.

---

<sup>63</sup> [word=] indique notre requête

Pour ce qui est des adjectifs, les plus fréquents sont : -ant [word=".\*ant"], -ain [word=".\*ain"], -ais [word=".\*ais"], -ois [word=".\*ois"], -ien [word=".\*ien"], -able [word=".\*able"], -ible [word=".\*ible"], -et [word=".\*et"], -ot [word=".\*ot"], -ard [word=".\*ard"], -aud [word=".\*aud"], -e [word=".\*e"], -é [word=".\*é"], -i [word=".\*i"], -u [word=".\*u"], -iste [word=".\*iste"], -al [word=".\*al"], -el [word=".\*el"], -âtre [word=".\*âtre"], -eur [word=".\*eur"], -eux [word=".\*eux"], -if [word=".\*if"], -in [word=".\*in"]. Nous citons, à titre d'exemples, les adjectifs *combattant*, *agressif*.

Le suffixe le plus fréquent servant à former des adverbes est -ment [word=".\*ment"]. Nous citons, à titre d'exemples, les adverbes *officiellement* ou encore *envahissement*.

L'affixe, pour sa part, est un élément qui peut se placer avant, dans ou après le radical dans le but d'en modifier le sens ou la fonction. Nous citons, à titre d'exemple, *sautiller*.

Les parasyntétiques ou dérivation parasyntétique sont des mots qui comportent simultanément un préfixe et un suffixe (appelés aussi affixes) ajoutés à la base : [Préfixe] + [base] + [suffixe]. Toutefois, aucun des affixes ne peut s'ajouter seul à la base. Par exemple : *aguerrir*. En effet, *guerrir* n'existe pas et *aguerre* non plus. Nous citons, à titre d'exemple, *embarquer* et *débarquer* qui sont des composés parasyntétiques du mot *barque*.

### 4.2.3. Les noms dérivés ou familles de mots

Les noms dérivés ou familles de mots regroupent tous les mots constitués à partir du même radical.

**Observez :**

L'ordre de **mobilisation (1)** a été annoncé. On constate que la plupart des nations ont exigé à leurs forces une **mobilité** rapide car c'est leur capacité à être **mobile** qui les rend si dangereux. Une masse d'hommes **mobilisables** en un seul instant. Le gouvernement, pour sa part, vient de **mobiliser** ses troupes les plus importantes. Néanmoins, la **mobilisation (2)** s'effectue dans un ordre parfait.

a. Quel est le sens de mobilisation (1), mobilité, mobile, mobiliser, mobilisables, mobilisation (2) ?

b. Trouvez le mot : nom, verbe ou adjectif qui sert de base à chacun d'entre eux.

**Entraînez-vous**

a. *Trouvez les noms dérivés du verbe, de l'adjectif, puis du nom et indiquez leur genre :*

*Verbe -> nom : Formez les noms à partir des verbes proposées, puis continuer les listes.*

Terminaisons	Requêtes	
-ation	[word="*.ation"] <sup>64</sup>	Mobiliser -> mobilisation Accepter, accumuler, augmenter, consommer, créer, hésiter, incorporer, léguer, naviguer, occuper, provoquer, admirer, etc.
-ment	[frpos="ADV"] ou [word="*.ment"]	Gouverner -> gouvernement Dévouer, engager, recruter, ravitailler, parler, précéder, fonctionner, apprivoiser, commencer, compléter, acheminer,

<sup>64</sup> Tous les mots contenus dans cette proposition d'exercice sont présents dans notre corpus et ont été extraits de celui-ci grâce aux différentes requêtes signalées entre crochets.

		manifester, etc.
-able	[word="*.able"]	Mobiliser -> mobilisable Admirer, considérer, diriger, remarquer, sembler, varier, vénérer, renouveler, détester, remarquer, sembler, etc.
-ure	[word="*.ure"]	Mesurer -> mesure Nourrir, fermer, signer, aller, assurer, murmurer, tourner, fermer, etc.
-age	[word="*.age"]	Passer -> passage User, éclairer, voyager, piller, afficher, arriver, brigander, emballer, saboter, etc.
-ée	[word="*.ée"]	Armer -> armée Durer, allier, arriver, penser, entrer, occuper, ordonner, apposer, arrêter, attaquer, communiquer, déclarer, donner, porter, proposer, etc.
-ance	[word="*.ance"]	Confier -> confiance Connaître, assurer, reconnaître, assister, correspondre, allier, provenir, surveiller, délivrer, jouir, naître, résister, subsister, venger, etc.
-eur	[word="*.eur"]	Gouverner -> gouverneur Conduire, diriger, chauffer, gagner, poser, transporter, voyager, agresser, défendre, demander, dominer, entreprendre, épaissir, etc.
-euse	[word="*.euse"]	Danger -> dangereuse Mitrailler, veiller, etc.

*Adjectif -> nom : Formez les noms à partir des adjectifs proposés, puis continuer les listes.*

Terminaisons		
-ance / -ence	[word=".*ance"]  [word=".*ence"]	Confiant -> confiance Connaissant, important, indépendant, reconnaissant, correspondant, puissant, ambulancier, provenant, surveillant, bienveillant, etc. Présent -> présence Résident, conscient, absent, affluent, conséquent, excellent, urgent, permanent, clément, différent, évident, influent, prudent, etc.
-ude	[word=".*ude"]	Certain -> certitude Inquiet, exacte, habituel, ingrat, long, etc.
-ité / -eté / -té	[word=".*ité"]  [word=".*eté"]  [word=".*té"]	Neutre -> neutralité Autoritaire, digne, sûr, humain, local, nécessaire, réel, éventuel, grave, irrégulier, national, vrai, inusuel, rapide, responsable, uni, etc. Ferme -> fermeté Sûr, gai, honnête, lâche, propre, saint, souverain, etc. Volontaire -> volonté Ferme, libre, actif, fier, loyal,
-isme	[word=".*isme"]	Patriote -> patriotisme Social, impérial, optimal, antimilitaire, catholique, syndical, etc.

*Précisez le sens de chacun des noms en les insérant dans un bref contexte.*

*Exemple : volontaire, volonté, volontariat.*

-> *Le volontaire fait du volontariat grâce à sa bonne volonté.*

1. Résidant, résidence, résider.

---

2. Réel, réalité, réaliser.

---

3. Antimilitaire, antimilitariste, antimilitarisme.

---

4. Catholique, catholicisme, catéchisme.

---

5. Syndiquer, syndicalisme, syndical.

---

#### 4.2.4. La formation des adjectifs

**Requête :** [frpos="ADJ "]

*Exemples : - Une guerre -> Une guerre funeste.*

*Reliez le nom et son adjectif afin de créer un groupe nominal.*

a. La mobilisation	- unies
b. Le gouvernement	- militaire
c. Les territoires	- religieux
d. Les armées	- vaillantes
e. Les hommes	- européenne
f. Le service	- internationale

g. La paix	- télégraphique
h. L'ordre	- mobilisés
i. Les troupes	- générale
j. La frontière	- nationaux

#### 4.2.5. Adjectifs à partir de verbes

**Requête :** [frpos="ADJ"]

*Formez des adjectifs à partir des verbes proposés et placez-les dans un groupe nominal. Aidez-vous d'un dictionnaire, si nécessaire.*

*Exemples : Recevoir -> Un projet recevable*

**Verbes :**

1. Accéder -> \_\_\_\_\_
2. Faire -> \_\_\_\_\_
3. Admettre-> \_\_\_\_\_
4. Considérer -> \_\_\_\_\_
5. Envisager-> \_\_\_\_\_
6. Expliquer -> \_\_\_\_\_
7. Saisir -> \_\_\_\_\_
8. Mobiliser -> \_\_\_\_\_
9. Accepter -> \_\_\_\_\_
10. Porter -> \_\_\_\_\_

*(Réponses : accessible, faisable, admissible, considérable, envisageable, explicable, saisissable, mobilisable, acceptable, portable).*

## 4.2.6. Adjectifs avec préfixe

Ajoutez à chaque adjectif le préfixe qui convient :

Anti – extra – non – inter – sur – sous

**Requêtes :**

[word="anti.\*"] ; [word="extra.\*"] ; [word="non.\*"] ; [word="sous.\*"] ; [word="sur.\*"] ;  
[word="inter.\*"]

*Exemple -> l'antimilitarisme regroupe les hommes de bonne volonté.*

- Un empire très puissant -> \_\_\_\_\_
- Des marchandises qui ne sont pas expédiées -> \_\_\_\_\_
- Des armées ayant peu d'effectif -> \_\_\_\_\_
- Des soldats fortement exposés -> \_\_\_\_\_
- Il y eu un échange actif entre les pays -> \_\_\_\_\_

## 4.2.7. Le complément du nom et la subordonnée relative

**Requête :** [frpos="ADJ"]

*Remplacez le complément du nom ou la proposition subordonnée relative par un adjectif comme dans l'exemple. Faites l'accord, si nécessaire :*

*Exemple : Un soldat de nationalité française -> Un soldat français.*

*Patriotique, neutre, calme, pacifique, étranger, jeune.*

- Des pays qui s'abstiennent de prendre position.
- Une foule de gens qui sont peu avancés en âge.

- Une joie profonde et une confiance sans agitation.
- Le ministre des affaires qui ne sont pas de ce pays.
- Ayant négligé une réponse qui aspire à la paix.
- L'enthousiasme qui exprime un vif attachement à la patrie.

#### 4.2.8. Les adjectifs

**Requête :** [frpos="ADJ"]

Accordez les adjectifs entre parenthèses et soulignez ceux qui comportent une modification phonétique, comme dans l'exemple.

*Exemple : L'armée (français) -> L'armée française [frãsez]*

1. Les troupes (allemand) \_\_\_\_\_
2. L'instruction (public) \_\_\_\_\_
3. Une preuve (nouveau) \_\_\_\_\_
4. Leurs services (volontaire) \_\_\_\_\_
5. Les régions (frontière) \_\_\_\_\_
6. Une réponse (franc) \_\_\_\_\_
7. Une attitude (ambitieux) \_\_\_\_\_
8. Des denrées (alimentaire) \_\_\_\_\_
9. Les femmes (parisien) \_\_\_\_\_
10. Les soldats (français) \_\_\_\_\_

## 4.2.9. Les constructions adjectivales

**Requêtes :**

[frpos="ADJ"][word="à"] et [frpos="ADJ"][word="de"]

*Complétez les adjectifs suivis de la préposition à ou de :*

- L'Angleterre reste neutre ou reste fidèle .... la Triple-entente.
- Ce sont des larmes déprimantes .... courage.
- Les allemands sont capables ... tout.
- L'application des derniers décrets relatifs .... la fermeture des congrégations.
- Il faut réclamer sa suppression immédiate .... ces mesures.
- Des mesures propres .... garantir la sécurité publique.
- Tout mouvement de pigeons voyageurs .... l'intérieur du territoire français.
- Essayons de repousser l'attaque insolente .... l'ennemi.
- Le dévouement farouche ... la patrie.
- Notre grande patrie a accueilli la nouvelle .... la déclaration de guerre.

## 4.2.10. L'expansion du nom : la proposition subordonnée relative

### 4.2.10.1. Les pronoms relatifs

**Requêtes :** [frpos="PRO:REL"] ou [word="qui"] ; [word="que"] ; [word="où"] ; [word="dont"]

*Complétez les phrases avec les pronoms relatifs qui conviennent :*

- C'est lui ... sera servi à tous nos abonnés.
- La tourmente d'une guerre funeste ... personne ne peut envisager les périls.
- Au moment décisif. Oh ! .... j'aime ma France.
- Les églises s'emplissent elles de nos soldats, ... répondent à l'appel de Dieu.
- Au moment .... la Russie et l'Autriche étaient à la veille de s'entendre.
- Il n'y en est pas un seul ... ne soit pas prêt à faire son devoir.
- Le gouvernement a étudié un projet .... les chambres seraient saisies.
- Des sacrifices de tous genres .... le patriotisme doit faire accepter.
- On sent .... l'union est voulue par Dieu pour la paix de la France.
- Tous ces enfants du littoral .... la foi patriotique s'exalte fréquemment.

#### 4.2.10.2. Ce que, ce qui, ce dont, ce + préposition + quoi

##### Requêtes :

Ce que [word="ce"][word="que"] ;

Ce qui [word="ce"][word="qui"] ;

Ce dont [word="ce"][word="dont"] ;

Ce + préposition + quoi [word="ce"][frpos="PRP"][word="dont"]

*Complétez le texte avec les pronoms qui conviennent.*

La France se demande ..... fera l'Angleterre. Contrairement à tout ..... a été publié et jusqu'à ..... cette concentration soit terminée, ils gardent à cet égard, ..... est tout naturel, le plus grand secret. C'est bien ..... nous pensons tous et ..... il est question. Contrairement à tout ..... a été publié, le gouvernement n'a pas fait de déclaration. C'est ..... le distingue des autres. Et cela montre une fois de plus ..... valent les affirmations de certains.

### 4.2.10.3. Les pronoms relatifs composés

#### Requêtes :

Auquel -> [word="auquel"] ; à laquelle -> [word="à laquelle"] ; auxquels -> [word="auxquels"] ; auxquelles -> [word="auxquelles"] ; lequel -> [word="lequel"] ; laquelle -> [word="laquelle"] ; lesquels -> [word="lesquels"] ; lesquelles -> [word="lesquelles"] ; duquel -> [word="duquel"] ; de laquelle -> [word="de laquelle"] ; desquels -> [word="desquels"] ; desquelles -> [word="desquelles"]

*Complétez avec certains pronoms relatifs composés proposés ci-dessous :*

- La générosité ..... le peuple français a bien voulu les admettre.
- En le remerciant du dévouement avec ..... il a assuré ce service.
- Quelle que soit les classes ..... ils appartiennent.
- À la suite ..... aucune communication n'a été faite.
- Les arrondissements ou départements ..... elle s'applique.
- L'affirmation du journal selon ..... elles étaient unies.
- Les moyens par ..... les secours devront être rendus disponibles.
- À la suite ..... des arrestations avaient été opérées.
- Le clergé ..... il appartient sur l'ordre des évêques.
- Le texte suivant, à la suite ..... avait collaboré l'Allemagne.

### 4.2.10.4. La place de la subordonnée relative

#### Requêtes :

[word="qui"] ; [word="que"] ; [word="dont"] ; [word="où"]

*Regroupez en une seule phrase les deux phrases proposées, comme dans l'exemple. Attention à la place de la subordonnée et à sa ponctuation.*

*Exemple : La défense du territoire impose des sacrifices de tous genres. Le patriotisme doit les faire accepter généreusement.*

*-> La défense du territoire impose des sacrifices de tous genres que le patriotisme doit faire accepter généreusement.*

- Elle veut châtier l'orgueilleux souverain. Celui-ci la trouble.

-----  
Les preuves d'amitiés ont été données. Elles sont déterminantes.

-----  
Ses compatriotes nous envoient des coups de fusils. Ils sont téméraires.

-----  
La tourmente d'une guerre funeste. Personne ne peut envisager les périls.

-----  
Le gouvernement a étudié un projet. Les chambres vont être saisies.

-----

## **4.2.11. Les articles**

### **4.2.11.1. Les quatre articles : défini, indéfini, partitif et contracté**

**Requête :**

[frpos="DET:ART"]

*Complétez les phrases avec les articles indéfinis, partitifs ou définis qui conviennent.*

*Exemple : ..... défense ..... territoire brusquement attaqué par ... Allemagne. Par suite de ..... suppression ..... moyens de transports, il y aura ..... retards.*

*-> La défense du territoire brusquement attaqué par l'Allemagne. Par suite de la suppression des moyens de transports, il y aura des retards.*

**Requêtes :**

[frpos="DET:ART"] ou [word="un"] ; [word="une"], [word="des"] ; [word="du"] ;  
[word="de"] [word="la"] ; [word="des"] ; [word="le"] ; [word="l'"] ; [word="la"] ;  
[word="les"]

Tout à coup, ..... profonde émotion dans toute ..... France. Tout ..... passé commun, tout ..... optimisme, tout ..... philosophie s'élèvent. Malgré que ..... trains soient désormais réservés au transport ..... denrées essentielles, notamment ..... viande, ..... lait, ..... pommes de terre, ..... farine, ..... pain, ..... œufs, .... beurre, ..... peuple s'organise.

**4.2.11.2. Désigner quelque chose ou quelqu'un de déjà connu**

**Requête :**

[frpos="DET:ART"] ou [word="le"] ; [word="l'"] ; [word="la"] ; [word="les"]

### **Observez**

La mobilisation s'effectue dans un ordre parfait. Il n'y en a pas un seul qui ne soit pas prêt à faire son devoir. Un ministre a remis au gouvernement belge un ultimatum. Près de Délie, un escadron est arrivé dans un village. On sait que l'un des plans allemand consiste à foncer sur Paris.

L'ordre a été rompu et le soldat réfractaire a été répudié des rangs. Le ministre d'Allemagne a remis au gouvernement l'ultimatum tant redouté. Près de Délie, l'escadron de cavalerie est arrivé dans le village de nos ancêtres. On sait que le plan allemand nommé Schieffen consiste à foncer sur Paris.

- Pourquoi l'article indéfini est-il employé dans le premier texte ? et non pas dans le second ?
- Déduisez la règle :

### **4.2.11.3. Modifications de l'article – articles et négation**

#### **Requête :**

[word="pas"][word="de"]

#### **Observez**

- *Les auxiliaires auront-ils des fonctions officielles ? Non, ils n'auront pas de fonctions officielles.*

- *Ces incursions ont-elles une signification ? Non, elles n'ont pas de signification.*

- *Envisagera-t-on la neutralité ? Non, nous n'envisagerons pas la neutralité.*

- Quels articles sont modifiés par la négation ? de quelle façon ?
- Quel article n'est pas modifié par la négation ?

*Mettez les phrases à la forme négative.*

- Le préfet de police a pris des mesures ->
- Il y a une défaite mensongère ->
- Ils apportent une aide aux démunis ->
- Le gouvernement propose une trêve ->
- Le parti politique propose des arrangements ->

## 4.2.12. Les démonstratifs et les possessifs

### 4.2.12.1. Les déterminants : adjectifs et pronoms démonstratifs

**Requête :**

[frpos="PRO:DEM"]

**Observez**

C'est **ce** type de format qui sera servi à tous nos abonnés en **cet** après-midi car en **cet** anniversaire de l'élection de Pie X au Souverain Pontificat **cette** affaire sera appréciée par les Français. Nos lecteurs uniront pour lui leurs prières à **celles** du monde Catholique. Aussi **ce** grand souffle du catholicisme entrera à grands flots dans les veines de l'armée française avec **ce** souffle du patriotisme. Nos églises s'emplissent de **ces** soldats qui répondent à l'appel de Dieu en même temps qu'à **celui** de la patrie.

- Quand utilise-t-on l'adjectif (déterminant) démonstratif cet ?
- L'adjectif démonstratif sert-il toujours à montrer ?
- Par quoi peut être suivi un pronom démonstratif ?

*Complétez le dialogue avec l'adjectif ou le pronom démonstratif qui convient.*

À ..... heure, il n'y a plus de partis. Nous comprenons que parmi ..... bouleversements et .... périls, Dieu soit touché par la ferveur de .... supplications. Que tous nos associés et ..... qui pourront s'entraîner s'engagent. Nous donnerons à toutes ..... prières toute l'extension possible. Le Conseil les a félicités de .... acte de patriotisme. La victoire, .... fois, couronnera nos armes.

#### **4.2.12.2. Les déterminants : adjectifs et pronoms possessifs**

**Requête :**

[frpos="DET:POS"]

**Observez**

Seuls **nos** abonnés directs pourront continuer à recevoir le journal. Les fabricants de papier ne pouvant faire **leurs** fournitures et **leur** ouvrage. Chaque journal restreint **son** format et **ses** demandes. Nous avons adopté, jusqu'à nouvel ordre, le type de **notre** petit format. C'est lui qui a servi à tous **nos** abonnés. Le Directeur du journal clame **sa** bonne volonté « Je viens mettre à la disposition du gouvernement français toute **mon** énergie intellectuelle ».

- Quand utilise-t-on les adjectifs (déterminants) possessifs mon, ton et son ?
- Quelle est la différence entre son, sa, leur ? entre ses et leurs ?

Complétez avec l'adjectif ou le pronom qui convient.

- Plus de 200 hommes de ..... personnel étant à la frontière.
- En tant que journaliste, c'est sur elle que se concentre tous ..... efforts.
- Une exhortation dans laquelle il exprime son désir de la paix.
- M. Gauthier ayant donné .... Démission de ministre de la Marine.
- Oh ! Que j'aime ..... France !

### 4.2.13. Les indéfinis

#### 4.2.13.1. Les déterminants : adjectifs et pronoms indéfinis

Requête :

[frpos="PRO:IND"]

Complétez avec un pronom indéfini (*aucun/e, autre/s, certain/e/s, chacun/e, même/s, tout/e/s/, tous, quelqu'un/e/s, personne, plusieurs, quelque chose, quiconque, rien*) ou un adjectif indéfini (*auncun/e, autre/s, certain/e/s, différent/e/s, divers/e/s, maint/e, même/s, quelque/s, tout/e/s, tous*).

Exemple : *Nous sommes contraints de supprimer ..... les services.*

-> *Nous sommes contraints de supprimer tous les services.*

- Nous faisons ..... nos efforts pour obtenir la solution pacifique.
- Désireux de concentrer ..... l'activité gouvernementale.
- Les Allemands ont franchi sur ..... points la frontière.
- Le gouvernement n'a fait ..... déclaration.
- L'ennemi ne serait plus qu'à ..... kilomètres de Paris.
- Ils donneront dans ..... commune, l'exemple du sang-froid.
- Toutefois, ..... lignes ont été supprimées.

### 4.2.13.2. Les déterminants et pronoms indéfinis exprimant une quantité

**Requêtes :**

[word="peu"] ; [word="un"][word="peu"] ; [word="quelques"]

*Complétez avec un pronom indéfini exprimant une quantité (peu, un peu, quelques).*

- Il aurait même suffi d'avoir ..... d'esprit critique.
- On se souvient qu'il y a ..... semaines.
- Dès que nous aurons ..... de place.
- De peur qu'une émotion trop ..... contenue n'amollisse leur courage.
- Beaucoup de maires ont prononcé ..... paroles.

### 4.2.14. Les pronoms

#### 4.2.14.1. Les pronoms personnels

**Requête :** [frpos="PRO:PER"]

*Complétez les phrases avec un pronom personnel. Commentez ensuite la connotation de chacun de ces pronoms personnels dans chacune des phrases.*

- Les Allemands semblent vouloir ..... envahir surtout par le Nord-Est.
- Malgré la myopie et mes années, ..... suis capable de faire campagne.
- Je sais qu'..... n'en est pas un seul (Français) qui ne soit pas prêt.
- Qu'..... soit calme et digne jusqu'au bout (la France).
- Beaucoup d'entre ..... seront de parfaites infirmières.
- Mais aussi, ..... ont violé le droit des gens ainsi que nos frontières.
- En combattant pour la France, ..... combattez pour tous les peuples.

#### 4.2.14.2. Les pronoms compléments

Les pronoms personnels compléments remplacent différents types de compléments dans une phrase : complément d'objet direct, complément d'objet indirect, complément de lieu, etc.

##### → Les pronoms compléments d'objet direct (COD)

Les pronoms COD remplacent un nom de personne, d'animal, ou de chose. Ce nom ou groupe nominal a la fonction de complément d'objet direct ou COD. Il répond à la question « qui ? » pour une personne ou un animal et « quoi ? » pour une chose. Le COD est placé après le pronom personnel, sauf en cas de négation. On peut donc envisager les requêtes suivantes :

##### Requêtes :

[frpos="PRO:PER"][frlemma="me"]

[frpos="PRO:PER"][frlemma="te"]

[frpos="PRO:PER"][frlemma="le"]

[frpos="PRO:PER"][frlemma="la"]

[frpos="PRO:PER"][frlemma="nous"]

[frpos="PRO:PER"][frlemma="vous"]

[frpos="PRO:PER"][frlemma="les"]

*Reformuler en remplaçant le pronom complément d'objet direct par un complément COD :*

1. Elle veut châtier l'orgueilleux souverain qui la trouble.

-----

2. Prions Notre-Dame de préserver notre chère patrie.

-----

3. Elle attaque nos forces matérielles et morales.

-----

4. Elle attaque traîtreusement les frontières.

-----

5. Ils ont fait souffrir nos soldats.

-----

*Répondez aux questions en utilisant le pronom complément d'objet direct qui convient :*

1. Est-ce qu'elle vous a molesté sur vos frontières ?

-----

2. Est-ce que vous vous battez pour défendre la culture française et la liberté ?

-----

3. Est-ce que tu t'engages à servir la France pour la durée de la guerre ?

-----

4. Est-ce qu'elle vous opprime ?

-----

5. Défendrez-vous votre honneur et votre liberté ?

-----

## → Les compléments d'objet indirect (COI)

On utilise les pronoms compléments d'objet indirect pour remplacer un nom de personne ou d'animal. Ce nom ou groupe nominal a la fonction de COI. Il répond à la question « à qui ? ». Le COI est, de la même manière, placé après le pronom personnel, sauf en cas de négation.

### Requêtes :

[frpos="PRO:PER"][frlemma="me"]

[frpos="PRO:PER"][frlemma="te"]

[frpos="PRO:PER"][frlemma="lui"]

[frpos="PRO:PER"][frlemma="nous"]

[frpos="PRO:PER"][frlemma="vous"]

[frpos="PRO:PER"][frlemma="leur"]

*Reformuler en remplaçant le pronom complément d'objet indirect par un complément COI :*

1. Elle demande au peuple français de l'aider de dons et d'argent.

2. Dans les rues, on serre la main des soldats.

3. Il demande aux citoyens de réduire les quantités d'ordures ménagères.

4. Elle avait assuré aux socialistes la paix.

5. J'ai demandé à un officier s'il partait avec confiance.

Répondez aux questions en utilisant le pronom complément d'objet indirect qui convient :

1. Le Ministre de la guerre vous a-t-il écrit ?

-----

2. M'avez-vous parlé de la situation de crise ?

-----

3. Cela appartenait-il à l'Allemagne ?

-----

4. L'ambassadeur vous a-t-il appelé ?

-----

5. Faut-il obéir à la volonté de l'Allemagne ?

-----

#### 4.2.14.3. Les pronoms adverbiaux

**Requêtes :**

[word="en"] ; [word="y"]

**Observez**

Les soldats ont combattu. Rappelez-vous **en** !

La crainte d'une conflagration générale des puissances européennes telle qu'on n'**en** a jamais vue de semblable.

- Quels sont les deux emplois de *en* ?
- Quels sont les deux emplois de *y* ?

## 4.2.15. Le verbe

### 4.2.15.1. Les constructions verbales

#### **Observez**

« Perdu dans la grande ville »

L'ambassadeur d'Allemagne à Paris, M. de Schoen, est un personnage animé d'une philosophie étonnante. Son optimisme irréductible l'empêcherait-il de reconnaître que ses compatriotes nous envoient des coups de fusil et qu'ils ont même violé le droit des gens ? Tout cela ne prouve rien à ses yeux : ce ne sont que des bagarres avec morts d'hommes et ce n'est pas une raison pour se brouiller ni même s'excuser. Ses compatriotes seront invités à quitter Paris dans des conditions données, mais cela ne le touche pas et il persisterait à se plaire à Paris. Jeudi, il dînait dans un restaurant en vue et parle volontiers de sa malle qui est déjà faite. Qu'il sache qu'il n'est plus le bienvenu ! Qu'est-ce qu'il attend ? Qu'en partira-t-il ?

*Classez dans le tableau les verbes de ce texte en trois groupes.*

Verbe(s) sans complément	Verbe(s) à un seul complément	Verbe(s) à deux compléments

*Relevez les verbes du texte et indiquez leurs temps verbaux.*

*Complétez le texte avec les prépositions à ou de selon leurs constructions.*

**Requêtes :**

[frpos="VER:pres"][word="à"], puis [frpos="VER:pres"][word="de"].

Tous nos soldats répondent ..... l'appel de Dieu. L'Allemagne qui s'apprête ..... envahir la Belgique s'étonne ..... la force de notre nation. M. Schoen est le dernier Allemand qui reste .... Paris. On sait que l'un des plans allemands consiste ... foncer sur Paris. Le but est ... nous provoquer à la frontière même. La France demande ... l'aide.

#### 4.2.16. Les périphrases verbales

**Requête :**

[word="faire"][frpos="VER:infi"]

*Complétez les phrases avec le semi-auxiliaire faire + infinitif. Inventez.*

- Les sacrifices de tous genres que le patriotisme doit .....
- Il faut inviter les associés à ..... des messes.
- Pendant les communions et actes de pénitence, il ..... prier les enfants.
- Le gouvernement vient de .....qu'il ne réitérerait pas ses propos.
- Ses soldats n'ont pas eu le temps de se .....

-> Même construction avec verbes + infinitif.

**Requête :**

[frpos="VER:infi"][frpos="VER:infi"].

- Il demande aux Parisiens de ne pas se laisser entraîner par des gens suspects.
- Dans son orgueil, il croit pouvoir supporter victorieusement cet incident.
- La déclaration de guerre n'a pas cru devoir rappeler son ambassadeur.

Qu'expriment les périphrases verbales dans chacun des exemples antérieurs ?

#### 4.2.16.1. L'accord du participe passé

**Requête :**

[frlemma="avoir"][frpos="VER:pper"]

**Observez**

Pauvres soldats, **les balles** qu'ils ont reçues, les ont anéantis.

*Complétez en faisant l'accord, si nécessaire.*

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les prêtres appelés ont reçu tous pouvoirs. Ils les ont reçu....</li> <li>• Ce discours a fait verser des larmes. Il les a fait versé....</li> <li>• Le gouvernement a pris des mesures. Il les a pris.....</li> <li>• L'Allemagne a déclaré la guerre. Elle l'a déclaré....</li> <li>• Le président de la République a signé les décrets. Il les a signé....</li> </ul> |
|---|

#### 4.2.17. Les temps et les modes verbaux

##### 4.2.17.1. L'indicatif et les formes non personnelles

- Présent ou participe présent ?

**Requêtes :**

Présent [frpos="VER:pres"] ou participe présent [frpos="VER:ppre"]

*Complétez le texte au présent ou au participe présent, selon le cas :*

La France catholique (prier) ..... depuis samedi. Un appel à tous les compatriotes (résider) ..... en France a été effectué. Tous les étrangers (appartenir) ..... à une des puissances désignées seront mobilisés. Le gouvernement militaire (publier) ..... les différents avis, les citoyens seront mis au courant. Il est question de s'effacer devant l'impérieux devoir qui (s'imposer) ..... à chacun de nous.

- participe présent ou gérondif ?

**Requêtes :**

Participe présent [frpos="VER:ppre"] ou gérondif [word="en"][word="\*.ant"]

**Rappel :**

- Le participe présent peut éventuellement exprimer la cause en langage formel. Il est invariable en tant que verbe, mais variable lorsqu'il occupe la fonction d'adjectif verbal.
- Le gérondif peut exprimer la simultanéité, la condition, la cause, la manière, le temps, la concession ou l'opposition. Il est toujours invariable.

*Complétez le texte aux temps du participe présent ou du gérondif, selon le cas :*

L' « Officiel » donne de multiples décrets \_\_\_\_\_ (viser) la situation créée par la mobilisation générale. Les manifestants sont des jeunes gens qui parcourent les rues \_\_\_\_\_ (chanter). Les premiers partants ont donné l'exemple \_\_\_\_\_ (gagner), le sourire au lèvres, les différentes gares. Les douaniers français sont partis vers la frontière \_\_\_\_\_ (emporter) des pancartes. L'Allemagne a remis au gouvernement belge un ultimatum \_\_\_\_\_ (dire) que l'Allemagne avait appris que des masses françaises importantes se disposaient à opérer vers Givet.

- Passé composé, imparfait ou passé simple ?

*Complétez le texte aux temps du passé*

**Requêtes :**

[frpos="VER:pper"] (participe passé) ; [frpos="VER:impf"] (imparfait) ou [frpos="VER:simp"] (passé simple).

L'Allemagne (déclarer) ..... la guerre à la Russie. De nombreux hommes (appeler) ..... sous les drapeaux. Tous les officiers qui (se trouver) ..... en ville (accourir) ..... au port et l'ordre de mobilisation (être) ..... affiché. Les passants (commenter) ..... les événements tous les matins et on (voir) ..... des gens se hâter.

- Futur simple ou conditionnel ?

*Complétez le texte aux temps du futur (futur) ou du conditionnel :*

**Requêtes :**

[frpos="VER:futu"] ou [frpos="VER:cond"]

L'état de siège (être) ..... maintenu pendant toute la durée de la guerre et les soldats (rester) ..... à leur poste jusqu'à la fin de la crise. On (pouvoir) ..... encore réussir à sauver la paix, mais les différents pays ne (savoir) ..... comment le faire. De leur côté, les Allemands (franchir) ..... la frontière dans les prochaines heures.

#### 4.2.17.2. Le subjonctif

- Subjonctif présent ou imparfait ?

**Requête :**

[frpos="VER:subp"] (subjonctif présent) ou [frpos="VER:subi"] (imparfait)

*Complétez aux temps du subjonctif (présent)*

Qu'elle (être) ..... calme et digne jusqu'au bout. Il ne faut pas non plus que l'opinion (avoir) ..... sujet de s'énerver à l'annonce de fausses nouvelles. Chaque citoyen français attendait que la France l'(appeler) ..... au devoir. À cet enthousiasme patriotique se mêlèrent des exploits faciles qu'on (avoir) ..... blâmés, mais pardonnés s'ils n'avaient pas dégénérés. Il faut donc que justice (se faire) ..... au plus vite.

### 4.3. La phrase

#### 4.3.1. Les différentes formes de négation

- Construction : Ne ... pas

**Requête :**

[word="ne"]

*Écrivez les verbes à la forme négative. (Attention à la place de la négation !)*

1. Certes, elle peut voir les larmes des mères, des femmes et des sœurs.

-----

2. Ce sont des larmes déprimantes de courage.

-----

3. Nous pouvons nous préoccuper.

-----

4. Elle se dit que l'Angleterre prendra parti pour la France.

-----

5. Je déclare solennellement que je ferai la paix.

-----

- Constructions : Ne ... personne, ne ... rien, ne ... aucun(e), ne ... nulle part.

**Requêtes :**

[word="personne"] ; [word="rien"] ; [word="aucun"] ; [word="nulle"][word="part"]

*Répondez négativement aux questions en employant : ne ... rien, ne ... personne, ne ... aucun(e), ne ... nulle part.*

1. Cela prouve-t-il quelque chose à ses yeux ?

-----

2. Cette mesure avait-elle un caractère agressif ?

-----

3. Quelqu'un pouvait-il envisager les périls de cette guerre funeste ?

-----

4. Avions-nous vu quelque part de telles bousculades ?

-----

5. A-t-il reçu quelque chose pour le bien qui a été fait ?

-----

➤ Constructions : Ne ... jamais, ne ... plus, ne ... pas encore.

**Requêtes :**

[word="jamais"] ; [word="plus"] ; [word="pas"] [word="encore"].

*Répondez négativement aux questions en employant : ne ... jamais, ne ... plus, ne ... pas encore.*

1. La Russie a-t-elle un jour renoncé à sa vocation historique d'être la protectrice des Serbes ?

-----

2. À cette heure, existe-t-il encore des partis ?

-----

3. L'Autriche et la Russie sont-ils déjà en état de guerre ?

-----

4. Y a-t-il eu un jour l'ombre d'une discussion ?

-----

5. Délivre-t-on encore des billets aux voyageurs civils ?

-----

### 4.3.2. La négation lexicale

Nous nous proposons désormais d'analyser les différents préfixes en rapport étroit avec le lexique des mots dérivés du chapitre antérieur car il soulève une autre forme de négation suivant les règles des mots dérivés déjà expliqués antérieurement.

#### 4.3.2.1. Les différents préfixes

Les différents préfixes	Requêtes
dévoués, désarmer, disposer	dé- [word="dé.*"] / dés- [word="dés.*"] / dis- [word="dis.*"]

inévitable, imposer, illimité, irrégularité	in- [word="in.*"] / im- [word="im.*"] /il- /ir- [word="ir.*"]
malveillance, méconnaissance	mal- [word="mal.*"] /mé- [word="mé.*"]
Antimilitarisme	anti- [word="anti.*"]

#### 4.3.2.2. Les néologismes par composition

Sans-papiers, non-combattants	sans- [word="sans.*"] /non- [word="non.*"]
-------------------------------	---

Les néologismes par composition marquent la formation d'une unité lexicale complexe au moyen d'un morphème grammatical non affixal et d'un morphème lexical. Ils témoignent d'une valeur stylistique comme le rappelle Dobrin dans son étude sur la composition du procédé néologique dans la presse écrite française et allemande « *les néologismes, notamment les composés néologiques, sont extrêmement souvent employés par les journaux satiriques et cela en raison de leur valeur stylistique* » (Dobrin, 2010).

*Devant quel type de mot emploie-t-on un préfixe ?*

*Entrainez-vous. Complétez les phrases.*

1. On sait quelles effroyables conséquences ont eues, pour le sort de nos armées, en 1870, d'..... révélations (non prudent). [word="im.\*"]
2. La prise de Belgrade par les austro-hongrois est ..... (contredire en affirmant que les paroles sont mensongères). [word="dé.\*"]
3. Les manifestations émouvantes ne sont ..... pas les seules qui se soient produites durant la journée (hélas). [word="mal.\*"]
4. Il nous suffira d'avoir précisé les attitudes de chacun et établi de façon ..... (que l'on ne peut pas réfuter). [word="ir.\*"]

5. Tous les sacrifices, la France les a faits joyeusement pour consolider ses foyers instables (qui est peu stable). [word="in.\*"]

*Donnez le contraire des adjectifs, des noms ou des verbes proposés et placez chacun d'eux dans une phrase.*

*Exemple : concerter -> déconcerter. Ils se concertèrent afin de prendre une ultime décision. Leurs complots furent déconcertés en une seule nuit.*

**Requêtes :**

[word="dé.\*"] ; [word="im.\*"] ; [word="ir.\*"] ;

Faire - axer - armer - patient - réparable - réfutable - responsable - visible -  
charger -

-----  
-----  
-----

### 4.3.3. La phrase interrogative et la phrase exclamative

Dans le jeu d'étiquettes de TXM les phrases interrogatives et exclamatives se trouvent répertoriées dans le classement des ponctuations.

**Requête :**

[frpos="PUN"]

#### 4.3.3.1. L'interrogation directe

Notre corpus présente la particularité de ne posséder aucune phrase interrogative, ce qui est surprenant. Suite à ce constat, l'hypothèse qui nous semble être la plus probable est que la modalité interrogative est effectuée sous forme d'interrogation indirecte, nous proposons donc par la suite une recherche à cet effet. Pourtant, comme le souligne Carole Lailier dans sa conclusion de thèse sur la morphosyntaxe de l'interrogation en conversation spontanée, cela est d'autant plus étonnant qu'il s'agit là de renoncer à un atout stylistique important qui est celui d'octroyer aux lecteurs un choix de réponse car comme elle l'affirme « *la modalité interrogative confère à l'allocutaire une compétence particulière, celle de pouvoir répondre. Elle le fait également entrer dans la sphère énonciative avec la possibilité d'agir sur le monde* » (Lailier, 2011).

L'interrogation indirecte se traduit par le fait de rapporter une question, la syntaxe exige alors un verbe introducteur comme demander ou l'un de ses synonymes (questionner, interroger, vouloir savoir, etc.). Le verbe demander est toutefois largement celui qui est le plus fréquemment employé dans ce type de construction.

Nous formulons une requête et vérifions si cela est également le cas au sein de notre corpus. La requête [flemma="demand.\*"] nous permet de matcher toutes les désinences du verbe demander, puisque le .\* indique « toutes les valeurs ». Nous obtenons les résultats suivants :

The screenshot shows a search interface with the following elements:

- Requête: demand.\*
- Propriétés: word
- Seuils: Fmin: 1, Fmax: 9999999, Vmax: 9999999
- Résultats par page: 100
- Navigation: 1 -17 / 17
- Statistiques: t 59 , v 17 , fmin 1 , fmax 14

word	Fréquence
demande	14
demandé	11
demander	9
demandes	8
demandent	4
demandera	2
demanda	1
demandaient	1
demandant	1
demandée	1
demandées	1
demanderaient	1
demanderront	1
demandeur	1
demandez	1

Figure 74 : Requête et résultats pour le verbe « demander » et ses désinences

Suite à ces premiers résultats nous faisons double clic sur le verbe « demande » au présent de l'indicatif car c'est la forme dont la fréquence est la plus élevée. Cette fonction consiste à visualiser plus précisément de quel type de question il s'agit. Cette manipulation nous permet d'obtenir les résultats suivants :

**Table 27 : Résultats de la requête [word= "demande"] comme pivot**

text_id	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
LaCroix	au contraire des larmes fortifiantes. Chacun se	demande	comment l'Alsace et la Lorraine ont bien vécu si longtemps séparées
LaCroix	proie à une grande inquiétude. Elle se	demande	ce que fera l'Angleterre. Elle se dit que l'Angleterre
LaCroix	soit, les événements actuels, et il	demande	aux Parisiens de ne pas se laisser entraîner par des gens dont
LaCroix	ultérieurement remboursé. Ils reçoivent, sur leur	demande	, une indemnité de subsistance. Les préfets, il y a
LaCroix	, dans une circulaire adressée aux préfets,	demande	aux instituteurs non mobilisables de rester à leur poste jusqu'à la
LeFigaro	lui causer l'état de siège. Elle	demande	aux autorités qui ont pleins pouvoirs qu'on la débarrasse d'une
LeFigaro	pressant appel au public français. Elle lui	demande	de l'aider de dons en argent, en lingerie, et
LeFigaro	allocations adressent au maire de leur résidence une	demande	à cet effet. ART. 3. - Dans chaque canton
LeFigaro	Voici le bulletin d'engagement que je vous	demande	de signer. Apposez -y vos nom et prénoms, votre âge
LeTemps	ultérieurement remboursé. Ils reçoivent, sur leur	demande	, une indemnité de subsistance. Les préfets, il y a
LeTemps	pressant appel au public français. Elle lui	demande	de l'aider de dons en argent, en lingerie, et
LeTemps	des services publics du nettoyage. Il leur	demande	instamment de réduire autant que possible les quantités d'ordures ménagères déposées
LeTemps	, François, mis en disponibilité sur sa	demande	. De l'Allier, M. Peytral, préfet en disponibilité
LHumanite	ne sont pas soumis au recrutement pour leur	demande	de s'engager. Pour les Obsèques de Jaurès L'APPEL DE

D'une part, nous constatons que le verbe demander introduit différentes questions dites rhétoriques :

- « *Chacun se demande comment l'Alsace et la Lorraine ont bien vécu si longtemps* ».

- « *Elle (la France) demande aux autorités qui ont pleins pouvoirs qu'on la débarrasse d'une poignée de mauvais drôles qui risquent de la compromettre* ».

Les questions rhétoriques ou questions oratoires sont une figure de style qui consiste à poser une question qui n'attend pas de réponse, car le lecteur connaît déjà la réponse en soi, celle-ci est même intériorisée en lui. Cette figure a pour

principale fonction de mettre en emphase cette réponse intérieure qui était « enfouie » ou « endormie » dans l'inconscient du lecteur.

Ces questions sont d'autant plus rhétoriques que l'une d'entre elles inclut une personnification. Le journaliste prête ici des traits humains à la France puisqu'il lui donne une voix qui est capable de questionner.

D'autre part, on constate que le verbe demander introduit également différentes requêtes ce qui est, cette fois-ci, la fonction principale d'une simple question qui a pour but d'obtenir de simples réponses, des solutions ou encore des actions :

- « [...] *il (Le préfet de police) demande au Parisiens de ne pas se laisser entraîner par des gens dont les origines sont toujours suspectes et à commettre des excès qui seraient indignes de la capitale de la France* ».

- « *Elle (l'Association des Dames françaises) lui demande (au public français) de l'aider de dons en argent, en lingerie, et surtout d'augmenter le nombre des personnes qui offrent leurs services volontaires et gratuit dans les nombreux hôpitaux auxiliaires du territoire* ».

- « *Les familles des militaires rappelés sous les drapeaux qui demandent le bénéfice des mêmes allocations adressent au maire de leur résidence une demande à cet effet* ».

- « *Voici le bulletin d'engagement que je (M. Wolinetz - représentant du corps des volontaires slaves) vous (volontaires slaves) demande de signer* » [afin de s'engager à servir la France pour la durée de la guerre].

- *Ils (les gardes civils) reçoivent, sur leur demande, une indemnité de subsistance.*

- *Il (le préfet de la Seine) leur (aux habitants de Paris) demande instamment de réduire autant que possible les quantités d'ordures ménagères déposées sur la voie publique.*

Enfin, le verbe « demander » introduit une question ouverte qui invite le lecteur à se poser la même question et à réfléchir à une réponse selon les éléments dont il dispose. Il ne s'agit plus ici d'agir, mais bien de réfléchir et de prendre conscience :

- « *Elle se demande (l'Allemagne) ce que fera l'Angleterre* ».

Suite à cette décomposition, nous estimons qu'il pourrait être intéressant de proposer un exercice qui porte sur l'interrogation et notamment sur le registre de langue, c'est-à-dire sur les trois constructions possibles lorsque l'on formule une question puisque c'est une particularité de la langue française.

*Exemple :*

Le ministre demande à quel moment a été annoncée la guerre.

*Transformez cette phrase du discours indirect au discours direct, tout en proposant les différentes constructions selon le registre de langue employé :*

- **Quand** a-t-on annoncé la guerre ? (formel)
- Quand **est-ce que** l'on a annoncé la guerre ? (standard)
- On a annoncé la guerre **quand** ? (informel)

La construction formelle place le pronom interrogatif en début de phrase et requiert, par la suite, une inversion sujet-verbe. La construction standard, pour sa part, place le pronom interrogatif en début de phrase également et le fait suivre de la construction « est-ce que ». Cette construction, qui pourrait paraître plus complexe, est en fait plus simple étant donné que la place des différents éléments du syntagme est inamovible.

Pour ce qui est de la construction informelle, celle-ci place habituellement le pronom interrogatif, la conjonction de temps dans ce cas précis, en fin de phrase. Toutefois, tant son emplacement comme son pronom peuvent varier. Par exemple, le « que » formel devient « quoi » informel. Cette construction qui appartient pourtant au domaine de l'informel s'avère être l'une des plus difficiles à maîtriser de par son caractère arbitraire.

Concernant l'adjectif interrogatif celui-ci emploie les formes variées de quel, quelle, quels, quelles et s'accordent donc en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. Il est important de signaler que celui-ci a une valeur

double car il peut avoir la fonction de déterminant (*À quelle heure rentre-t-il ?*) ou d'attribut (*Quel âge avez-vous ?*).

#### 4.3.3.2. L'énoncé exclamatif

Concernant l'autre signe de ponctuation, c'est-à-dire le point d'exclamation, notre corpus en comporte plusieurs. La requête [word="!"] nous en dénombre 91 dans l'ensemble du corpus. Le point d'exclamation est un signe essentiellement expressif qui peut marquer l'étonnement, l'admiration, la joie, la crainte, le regret ou tout autre type d'émotion ce qui nous conduit à en déduire que l'émotion est l'intention recherchée.

Le point d'exclamation symbolise la spontanéité du discours, c'est-à-dire son caractère naturel, vif voire irréfléchi. Comme le fait valoir Vichou « *Avec l'énoncé exclamatif, tout y passe, du beau langage, voire archaisant jusqu'au langage décousu, à la limite du langage argotique ou encore vulgaire* » (Vichou, 2018). Au sein de notre corpus, le discours journalistique fait appel à l'exclamation dans le but de solliciter les émotions du lecteur car ces voix et ces cris qui s'élèvent soudain du papier créent ainsi un lien direct avec le lecteur. Ce lien est d'autant plus proche que le lecteur peut s'identifier de manière empathique à ce locuteur puisqu'il lui ressemble étant donné qu'il est aussi humain et vulnérable que lui.

L'exclamation peut également exprimer un ordre, une exhortation. Seul la situation d'énonciation peut indiquer s'il s'agit d'une interjection ou d'une injonction car, comme l'évoque Martin « *L'exclamation vit, en effet, aux confins de l'interjection et de l'injonction avec lesquelles, elle partage un signe : le point d'exclamation, mais dont elle se distingue nettement* » (Martin, 1987 : 501-503).

De cela se conclut que les notions d'interrogations et d'exclamations concernent le niveau illocutoire de la langue, c'est-à-dire le degré d'objectivité visée par l'acte de parole. Ce qui comporte un intérêt inégalable au niveau du discours car il s'agit d'un message convoqué par un énoncé au-delà de son sens immédiat, celui que traduit sa fonction locutoire.

Afin que l'étudiant mette en pratique ces concepts de ponctuation, nous proposons, à cet effet, les exercices suivants :

**Requête :**

[word="!"]

*Réagissez à ces phrases en employant les structures exclamatives proposées.*

*Exemple : - Cette guerre est funeste.*

*- Quelle funeste guerre ! - Comme / Ce que\* / Qu'est-ce que\* cette guerre est funeste !*

*\* Langue familière*

**Marqueurs ordinaires :** Ce que, Que de, C'est d'un/d'une, Comme.

**Marqueurs par figement partiel ou total :** Dire que, penser que, Tu parles de/ si/ que, Dieu sait si/ combien, Heureusement que.

1. J'aime ma France.

-----

2. Jolie victoire.

-----

3. Une apparition foudroyante de la vérité.

-----

4. Une joie sur ces jeunes visages.

-----

5. Une heure grave vient de sonner.

-----

#### **4.3.4. La mise en relief et le pléonasme**

Nous proposerons, tout d'abord, une définition de ce qu'est la mise en relief. À cet effet, nous citerons Gaatone qui, dans l'ouvrage collectif intitulé « La (ou les) mise(s) en relief : essai d'une approche didactique », définit la mise en relief de la manière suivante :

La « mise en relief », notion courante, mais floue recouvre des phénomènes très divers, tant au plan sémantique qu'au plan formel. Elle semble avoir été inventée essentiellement pour rendre compte des familles paraphrastiques, c'est-à-dire l'ensemble de phrases utilisant le même lexique et véhiculant le même sens notionnel, mais présentant des différences formelles, avec des répercussions au plan communicatif, discursif, etc. [...] Si l'on veut résumer en une courte formule ce qui se cache derrière ce terme, et sur laquelle à peu près tout le monde serait d'accord, on dira que « mettre en relief » signifie « accorder à un certain constituant de la phrase plus d'importance qu'aux autres » (Gaatone, 2017).

Nous proposons également une définition du pléonasme ainsi qu'un exemple pour illustrer cette figure de style. Suivant le CNRTL le pléonasme est un « *terme ou expression qui ajoute une répétition (consciente ou inconsciente) à ce qui a été énoncé* ». Le pléonasme est une sorte de redondance qui transmet au lecteur une répétition qui se veut discrète.

Exemple : *On les a battus, les ennemis.*

**Requête :**

[frpos="PRO:PER"] [word="l.\*"] [frpos="VER:.\*"]

*Complétez le texte*

Elles ..... coulaient sur le visage, les larmes.

Nous ..... avons entendu, de nos oreilles.

Ils ..... ont prévu, à l'avance.

#### 4.3.4.1. Reprendre un mot / un groupe de mots par un pronom personnel ou démonstratif

**Requête :**

[frpos="PRO:PER"]

*Exemple : Un autre sentiment encore nous vivifie et nous exalte, celui de combattre non seulement pour notre sol, mais aussi pour la civilisation.*

*Un autre sentiment encore nous vivifie et nous exalte, celui de combattre non seulement pour notre sol, mais pour la civilisation **elle-même**.*

1. Le prêtre qui a célébré cette messe devait partir.

-----

2. Notre-Dame des Victoires, nombreux étaient les hommes venant porter un cierge.

-----

3. Le principe est et demeure placé sous la sanction de la garantie collective des puissances signataires du présent traité, à l'exception de la Belgique, qui est un état neutre.

-----

4. Les incidents de frontière, si nombreux où si graves soient-ils.

-----

5. Il semble en tout cas que notre gouvernement ne l'ait pas cru.

-----

**Requête :**

[frpos="PRO:DEM"]

*Exemple : Ses compatriotes ont été invités à quitter Paris dans des conditions données, mais il persiste à se plaire à Paris et n'est pas touché.*

*Ses compatriotes ont été invités à quitter Paris dans des conditions données, mais cela ne le touche pas et il persiste à se plaire à Paris.*

1. Son optimisme irréductible l'empêche de reconnaître que ses compatriotes nous envoient des coups de fusil. Tout ..... ne prouve rien à ses yeux.
2. D'avoir cru que nous supporterions tout, que la menace nous jetterait à genoux, et qu'on nous tiendrait par la peur – de tout ....., aujourd'hui qu'elle nous attaque traitreusement.
3. Les incidents de frontière eux-mêmes, si nombreux où si graves soient-ils, comme celui de cet officier allemand qui a brûlé la cervelle d'un soldat français, et s'est vu infliger le même traitement, tout ..... Suffit-il à faire dire que l'Allemagne aurait « commencé les hostilités » ?

**4.3.4.2. Reprise emphatique, pléonasme par clivage - isoler et encadrer un mot ou un groupe de mots.**

- C'est ... qui / C'est ... que pour encadrer le sujet, le complément d'objet direct

**Requête :**

[word="c"][word="est"]

*Exemple : Le petit format sera servi à tous nos abonnés.*

*-> C'est le petit format qui sera servi à tous nos abonnés.*

1. Une preuve nouvelle de la volonté préméditée de l'Allemagne de provoquer la guerre, elle a empêché l'Autriche d'accepter la conciliation.

2. Si l'Allemagne a cru devoir se mettre aux côtés de son alliée, elle a des raisons et des intérêts spéciaux à défendre.

3. Pendant la mobilisation, les gens cherchent le courage.

Quel est, dans les trois phrases, le mot mis en relief ?

- Pourquoi emploie-t-on, dans un cas, la construction « c'est... qui » et dans l'autre « c'est ... que » ?
- Donnez d'autres exemples de pléonasmes.

#### **4.3.5. L'expression de la pensée**

##### **4.3.5.1. Les propositions complétives introduites par que**

Les verbes et les groupes verbaux introduisant une subordonnée complétive peuvent exprimer une opinion, une constatation, une certitude ou encore une déclaration.

**Requête :**

[frpos="VER.\*"] [word="que"]

*Retrouvez les verbes introducteurs, déclaratifs puis terminez les phrases aux modes et aux temps qui conviennent. Précisez s'ils expriment l'opinion, la constatation, la certitude ou la déclaration.*

espérer – dire – ajouter – annoncer – assurer – décider – déclarer – apprendre – savoir – reconnaître.

1. Tous les rouages ont fonctionné de telle façon qu'on peut ..... que, vraiment, c'est la perfection mécanique.
2. On ..... que 100 000 Allemands traversent le Luxembourg.
3. Il y a lieu d'..... que le décret ci-joint sera ratifié par le patriotisme des Chambres.
4. Des citoyens belges habitant Paris ou la France se sont réunis et ont ..... que étant donné qu'ils considèrent la France comme leur patrie, ils seraient présents.
5. Le Chef du cabinet du préfet de la Seine a ..... que la ville de Paris va organiser des « garderies » réservées aux enfants dont les pères sont veufs ou divorcés.
6. Nous sommes ..... que tous nos confrères agiront comme nous, d'une unanime résolution.
7. Le gouvernement vient de leur faire ..... que, s'ils ne les ramènent pas à des cours normaux, il leur retirera leur commission.
8. On ..... que le marquis di San Giuliano a fait savoir à l'ambassadeur d'Allemagne que l'Italie resterait neutre.
9. Après de longs propos, il a ..... que l'Espagne gardera la plus stricte neutralité.
10. Il a été ..... que ces individus tentaient un coup contre ce pont.

### 4.3.5.2. Le discours rapporté : concordance et discordance

#### Requête :

Ponctuation de citation [frpos="PUN:cit"]

*Exemple : Le journal rappelle la guerre de 1812 et il déclare : « Ce sera la deuxième guerre nationale pour défendre les bases mêmes de notre patrie. Notre nation en sera victorieuse ».*

*-> Le journal rappelle la guerre de 1812 et déclare que ce sera la deuxième guerre nationale pour défendre les bases mêmes de notre patrie et notre nation en sera victorieuse.*

- Quand on passe du discours direct au discours indirect, que deviennent les pronoms personnels, les possessifs et la ponctuation ?
- Quelle conjonction introduit le discours indirect ?
- Quel mot de coordination a été ajouté dans le discours indirect ? Quelle conjonction est répétée après « et » ?
- Que se passe-t-il avec les temps verbaux ? Existe-t-il des discordances ?

*Rapportez les phrases au discours indirect comme dans l'exemple.*

1. Un vieillard qui regarde filer le train, murmure : « C'est sublime ».

-----

2. Je leur ai demandé : « Partez-vous avec confiance ? »

-----

3. Tous m'ont répondu : « Oui ! »

-----

4. Certains répétaient « À la guerre comme à la guerre ».

-----

5. La flotte anglaise disait : « il faut être à la hauteur ».

-----

### 4.3.6. Conjonctions de coordination et de subordination

L'emploi de ce type d'éléments textuels est essentiel car il contribue « à la structuration du texte et du discours en marquant les relations entre les propositions ou entre les séquences qui composent le texte et en indiquant les articulations du discours » (Riegel, M., Pellat, J-C., & Rioul, R., 2009 : 1044).

Les conjonctions, comme les prépositions, sont des morphèmes libres et non accentués. Leur fonction syntaxique est d'agir comme des liens entre des segments équivalents de même niveau grammatical (conjonctions de coordination), ou entre des segments de niveaux grammaticaux différents (conjonctions subordonnées). Dans ce cas, l'élément introduit par la conjonction doit avoir un caractère de phrase et son verbe, s'il apparaît, doit être (ou sous-entendu) à la forme personnelle. Il y a donc deux types de conjonctions : la conjonction de coordination et la conjonction de subordination.

On répertorie, dans un tableau, les différentes conjonctions afin d'identifier les éléments de leur composition :

Table 28 : Tables des conjonctions de coordination et de subordination

Conjonctions de coordination	Mais, ou, et, donc, or, ni, car.
Conjonctions de subordination	De même que, sans compter que, ainsi que, bien que, quoique, tandis que, alors que, même si, parce que, puisque, étant donné que, comme, vu que, sous prétexte que, de sorte que, si bien que, de façon que, au point que, tellement, pour que, de peur que, de crainte que, afin que, en admettant que, pourvu que, à condition que.

Les conjonctions subordonnées sont toujours en tête des phrases (sauf peut-être dans les deuxièmes termes de comparaison) et établissent une relation de

dépendance avec une phrase précédente ou avec un élément dans la phrase complexe. Comme on peut le voir, ces conjonctions peuvent joindre soit des segments de non-phrases, soit des segments de phrases. La conjonction que, en tant que coordination de subordination, se produit dans des constructions fixes.

**Requêtes :**

Conjonction de coordination -> [frpos="KON"]

Conjonction de subordination -> [frpos="ADV"][word="que"]

*Complétez les phrases avec la conjonction qui correspond :*

- Les « ambulants » des postes sont maintenus, \_\_\_\_\_ il y aura des retards.
- Au moment où la Russie \_\_\_\_\_ l'Autriche étaient à la veille de s'entendre.
- On saura si l'Angleterre reste neutre \_\_\_\_\_ reste fidèle à la Triple-Entente.
- Nous devons vaincre \_\_\_\_\_ c'est une guerre dont dépend la Russie.
- Les 86 départements \_\_\_\_\_ les trois départements de l'Algérie.

### **4.3.7. L'expression des circonstances**

#### **4.3.7.1. L'expression de la cause - Les prépositions**

**Requête :**

[frpos="PRP"] (Prépositions)

## Observez

Cette affaire sera appréciée **avec** reconnaissance par les Français **du fait de** son sérieux. Il s'agit **d'**une guerre dynastique, **sans** officiers capables et **sans** troupes suffisantes. La France reste donc spectatrice du formidable conflit qui va commencer, douloureuse **de** l'insuccès **de** ses efforts répétés **pour** la paix, efforts qui ont échoué **à cause de** l'intransigeance préméditée et inattendue **de** ses alliés. Que la France soit calme et digne **jusqu'au** bout. L'affluence sur les boulevards, **à force de** volonté, et **sous prétexte d'**une union solidaire fut extraordinaire dimanche **pendant** la journée et **jusqu'à** une heure avancée **de** la nuit. Ces trottoirs aujourd'hui sont libres, car ces établissements, « **faute de** personnel » sont fermés. **Grâce à** Dieu, le Souverain Pontife adresse aux catholiques **du** monde entier une exhortation dans laquelle il exprime son désir **de** la paix et fait appel **à** la prière **car** les soldats en ont besoin.

- *Soulignez les mots ou groupes de mots servant à exprimer la cause<sup>65</sup>.*
- *Comment construit-on la phrase après une préposition ?*
- *Comment construit-on la phrase après une conjonction ?*
- *Retrouvez la spécificité de chacune des prépositions soulignées en complétant le tableau ci-dessous. Des synonymes n'apparaissant pas dans le texte ont été ajoutés.*

Aspect positif		+ nom
Aspect souvent négatif		+ nom
Manque ou absence		+ nom* / + infinitif
Répétition ou quantité		+ nom* / + infinitif
Constataion		+ nom
Contestation		+ nom / + infinitif

\*nom généralement sans article

### 4.3.7.2. Les expressions de cause et de conséquence

#### ➤ L'expression de la cause

<sup>65</sup> Dans ce cas précis, les mots servant à exprimer la cause sont déjà en gras afin de pouvoir conserver les réponses.

### Requête pour les conjonctions simples :

[frpos="KON"]

### Requêtes pour les conjonctions composées :

[word="parce"][word="qu.\*"] ;

[word="étant"][word="donné"][word="qu.\*"] ;

[word="sous"][word="prétexte"][word="qu.\*"] ;

### Observez

L'Allemagne a déclaré la guerre à la Russie **parce que** cette dernière puissance avait mobilisé son armée. **Comme** l'Allemagne est en proie à une grande inquiétude, elle cherche des alliés. Des citoyens belges et hollandais habitant à Paris ont décidé **que étant donné qu'ils** considèrent la France comme leur patrie d'adoption et **étant donné qu'ils** vivent en France, ils combattront. La France en a pourtant chassé certains **sous prétexte qu'ils** manquaient de patriotisme. Nous devons vaincre **puisque** c'est une guerre dont dépend l'avenir de la Russie. **Ce n'est pas parce que** la Russie le demande, **mais** c'est parce que nous le voulons. **Ce n'est pas que** cette œuvre soit facile, **mais** elle a le mérite d'être admirable.

- *Quelles sont les expressions servant à exprimer la cause ? Quel est le mode généralement utilisé dans la proposition subordonnée de cause ?*
- *Quelles sont les deux manières d'écarter une cause au profit d'une autre ? Laquelle est suivie du subjonctif ?*
- *Quelle conjonction place-t-on toujours en tête de phrase ? Coordination ou subordination ?*

➤ **L'expression de la conséquence**

**Requête pour les adverbes simples :**

[word="aussi"] ; [word="ainsi"] ; [word="alors"]

**Requêtes pour les conjonctions composées :**

[word="par"][word="conséquent"] ;

[word="c'"][word="est"][word="pourquoi"] ;

[word="de"][word="sorte"][word="qu.\*"] ;

[word="en"][word="conséquence"] ;

[word="si"][word="bien"][word="qu.\*"]

**Observez**

Le présent décret entraîne l'appel à l'activité des hommes qui ont été désignés et qui ont reçu, **en conséquence**, une affectation spéciale. Les événements militaires d'aujourd'hui ont une signification caractérisée au point de vue politique, c'est une triple violation de frontière, **par conséquent** les allemands sont responsables et **c'est pourquoi** justice doit être rendue. Les allemands sont nombreux, **aussi** nous devons nous préparer. Nos soldats sont en marche, **alors**<sup>66</sup> il faut leur prêter main forte. Les armées ont pris la route, **de sorte que** nous les verrons prochainement. Nos voix émues s'élèvent, **si bien qu'ils** nous entendent au loin. Ils se sacrifient pour nous, **ainsi** nous leur devons considération et admiration.

<sup>66</sup> Exprime une conséquence logique.

- *Quelles sont les conjonctions servant à exprimer la conséquence ?*
- *Quelle est l'expression la plus familière ? Quelle est la plus soutenue ?*
- *Quelles expressions peuvent être déplacées dans la phrase ?*
- *Après quelles expressions peut-on faire l'inversion sujet/verbe ? La coordination ou la subordination ?*

### 4.3.7.3. L'expression du but

#### **Requête :**

La préposition pour dans un groupe nominal -> [word="pour"]

Les locutions conjonctives « pour que », « afin que » suivies du subjonctif, dans une proposition subordonnée. Elles ne sont employées que lorsque le sujet de la proposition principale est différent de celui de la subordonnée. Ces locutions expriment le but positif.

#### **Requêtes :**

[word="pour"][word="qu.\*"] ou  
[word="afin"][word="qu.\*"]

Les locutions conjonctives « de peur que » et « de crainte que » suivies du subjonctif s'emploient comme les précédentes, lorsque le sujet de la proposition principale est différent de celui de la subordonnée. Ces locutions expriment le but négatif.

#### **Requête :**

[word="de"][word="peur"][word="qu.\*"] ou  
[word="de"][word="crainte"][word="qu.\*"]

Les locutions pour + infinitif, afin de + infinitif, de peur de + infinitif et de crainte de + infinitif s'emploient quand le sujet de la proposition principale est le même que celui de la subordonnée. Ces locutions ne sont donc pas des subordonnées. Rappelons que, lorsque le verbe de la proposition subordonnée a le même sujet que celui de la proposition principale, cette tournure est obligatoire.

### Requêtes :

[word="pour"][frpos="VER:infi"]

[word="afin"][word="de"][frpos="VER:infi"]

[word="de"][word="peur"][word="de"][frpos="VER:infi"]

[word="de"][word="crainte"][word="de"][frpos="VER:infi"]

### Observez

Il fera tout l'effort nécessaire **pour que** des secours suffisants soient assurés aux familles éprouvées. L'assistance publique envisage les mesures à prendre **pour que** les malades et hospitalisés soient aussi bien soignés que possible. Nous recommandons au clergé d'instituer dans toutes les paroisses des prières publiques, **afin que** la miséricorde de Dieu, écarte les sinistres lueurs de la guerre. Le vénérable curé s'est plus spécialement adressé aux mères, aux épouses, aux sœurs de ceux qui sont appelés sous les drapeaux, **de peur qu'**une émotion trop peu contenue n'amollisse le courage de leurs fils, de leurs époux et de leurs frères.

- *Quelle conjonction exprime : un objectif à atteindre, un résultat qu'on cherche à éviter, une certaine façon d'agir pour atteindre le but visé ?*
- *Classez, selon leur sens, les conjonctions : afin que, de sorte que, de manière (à ce) que, de crainte que.*

Un objectif à atteindre	Un résultat qu'on cherche à éviter	Une certaine façon d'agir pour atteindre le but visé

- À quel niveau de langue, courant ou soutenu, appartient *afin que* ?
- À quel mode sont les verbes de toutes ces subordonnées qui expriment le but ?
- Le « ne » employé après *de peur que* (ou *de crainte que*) a-t-il un sens négatif ? Peut-il être supprimé ? -> *Ne explétif*.

#### 4.3.8. L'expression du temps

##### 4.3.8.1. Les prépositions de temps

**Requêtes :**

[word="il"][word="y"][word="a"] ;

[word="depuis"] ;

[word="pendant"] ;

[word="cela"][word="fait"] ;

[word="à"][word="partir"][word="de"] ;

[word="cela"][word="fait"] ;

**Observez**

Le Conseil s'est prolongé **jusqu'à** 2 heures. Dans un admirable parallèle, le glorieux témoin de la guerre de l'insurrection d'il y a quarante trois ans, montre que les horreurs de la guerre continuent vaillantes. Nous connaissons ce peuple qui, **depuis** quarante-quatre ans, nous opprime et se rit de nous. On sait que d'effroyables conséquences ont eues, pour le sort de nos armes, **en 1870**, d'imprudentes révélations. Pour en revenir à la situation, l'hôtel de ville annonce qu'à **partir de** lundi des soupes populaires seront servies dans tous les arrondissements.

- Relevez les expressions de temps introduites par une préposition.
- Placez-les dans le tableau ci-dessous.

Durée		Moment	
Calculée à partir d'une date	Exprimée directement	Calculée à partir d'une durée	exprimé directement
Depuis 1870	Pour quelque temps	Au bout de 2 ou 3 ans	à cette datte

### ***Entraînez-vous***

- Elle a montré ..... les trois derniers jours sa bravoure.
- Comme ..... 1871, l'armée de Bourbaki fut oubliée.
- Hier encore, ..... toute la journée, ont commencé les hostilités.
- Depuis lors, ..... eu la déclaration de guerre à la Russie.
- Les transports en grande vitesse, sont assurés ..... d'aujourd'hui.

### **4.3.8.2. Les propositions subordonnées circonstancielles de temps**

Elles expriment la donnée temporelle de simultanéité, d'antériorité et de postériorité. Elles sont introduites par des conjonctions de subordination ou des locutions conjonctives et sont, le plus souvent, conjuguées au subjonctif ou à l'infinitif.

➤ **Conjonctions de subordination et locutions conjonctives + infinitif :**

**Requêtes :**

[word="quand"] (Quand + indicatif)

[word="lorsqu.\*"] (lorsque + indicatif)

[word="au"][word="moment"][word="où"] (au moment où + indicatif)

[word="pendant"][word="qu.\*"] (pendant que + indicatif)

[word="après"][word="qu.\*"] (après que + indicatif)

[word="depuis"][word="qu.\*"] (depuis que + indicatif)

[word="chaque"][word="fois"][word="qu.\*"] (chaque fois que + indicatif)

[word="tant"][word="qu.\*"] (tant que + indicatif)

➤ **Conjonctions de subordination et locutions conjonctives + subjonctif :**

**Requêtes :**

[word="jusqu.\*"][word="à"][word="ce"][word="qu.\*"] (jusqu'à ce que + subjonctif)

[word="avant"][word="qu.\*"] (avant que + subjonctif)

[word="en"][word="attendant"][word="qu.\*"] (en attendant que + subjonctif)

➤ **Préposition + infinitif :**

*Rappelons que, lorsque le verbe de la proposition subordonnée a le même sujet que celui de la proposition principale, cette tournure est obligatoire.*

**Requêtes :**

[word="au"][word="moment"][word="de"][frpos="VER:infi"] (au moment de + infinitif)

[word="avant"][word="de"][frpos="VER:infi"] (avant de + infinitif)

[word="en"][word="attendant"][word="de"][frpos="VER:infi"] (en attendant de + infinitif)

[word="le"][word="temps"][word="de"][frpos="VER:infi"] (le temps de + infinitif)

*Mettez les verbes entre parenthèses aux temps qui conviennent :*

- **Quand** l'ordre de mobilisation ..... (afficher), ce fut une joie magnifique.
- La France, **lorsqu'**elle ..... (tirer) l'épée, ne se battra pas uniquement pour sa propre défense.
- La grande cour qui s'étend devant la façade de la gare est vide, et **chaque fois qu'**un groupe d'officiers la ..... (traverser), ce sont des cris de Vive l'armée !
- Il y avait lieu, **au moment où** la France ..... (traverser) une période dangereuse.
- Tout prêtre combattant a la permission d'agir provisoirement, **tant que** ..... (durer) la guerre, comme si l'irrégularité n'existait pas.
- Elle ne consentira à aucune condition de paix **avant que** l'ennemi ne ..... (être) brisé.
- **Jusqu'à ce qu'**il en ..... (être) autrement ordonné par le ministre.
- Nous connaissons ce peuple, **depuis** quarante-quatre ans qu'il nous ..... (opprimer).

#### **4.3.9. L'expression de l'opposition et de la concession**

### Requêtes :

[word="tandis"][word="qu.\*"] (tandis que)

[word="bien"][word="qu.\*"] (bien que)

[word="alors"][word="qu.\*"] (alors que)

[word="pourtant"] (pourtant)

### Observez

On s'étonne sans colère outrancière que nos voisins aient passé la frontière, **alors que** les relations diplomatiques continuaient encore. Après cela, les pourparlers ont continué, avec la même absence de succès, **tandis que** Belgrade était furieusement bombardée par l'Autriche-Hongrie. **Bien que** des négociations se mettent en place, la situation reste catastrophique. Le ministre a **pourtant** fait des efforts pour une possible réconciliation.

- *Quelle expression sert à exprimer l'opposition (deux faits sont mis en parallèle) ?*
- *Quelles expressions servent à exprimer la concession (deux faits sont en contradiction) ?*
- *Quel est le mode employé dans la proposition subordonnée introduite par **alors que** ?*
- *Quand peut-on remplacer **alors que** par **tandis que** (simple opposition) ?  
Quand peut-on le remplacer par **bien que** (concession) ?*

### **Entraînez-vous**

Opposez les faits donnés en utilisant *alors que* (sens temporel : marque la simultanéité de deux procès) ou *tandis que* (marque la discordance, l'incompatibilité de deux faits que l'on rapproche)<sup>67</sup>.

- L'heure n'est pas aux provisions et celui qui voudrait régler l'attitude de la Grèce, \_\_\_\_\_ les choses ne sont qu'au début de leur évolution, passerait pour un esprit superficiel et risquerait de nuire à sa patrie.
- Après m'avoir chassé de l'Université, sous prétexte que je manquais de patriotisme, \_\_\_\_\_ tout mon crime, était pourtant de prévoir de loin et de vouloir empêcher la catastrophe.

#### **4.3.10. L'expression de l'hypothèse et de la condition**

##### **Requête :**

[word="si"][frpos="PRO:PER"][frpos="VER:pres"]{1,50}[frpos="PRO:PER"][frpos="VER:pres"] (si + présent de l'indicatif + présent = valeur d'habitude)

[word="si"][frpos="PRO:PER"][frpos="VER:pres"]{1,50}[frpos="PRO:PER"][frpos="VER:futu"] (si + présent de l'indicatif + futur = valeur de probabilité)

[word="si"][frpos="PRO:PER"][frpos="VER:pres"]{1,50}[frpos="VER:impe"] (si + présent de l'indicatif + impératif = valeur de conseil, recommandation, obligation, demande)

[word="si"][frpos="PRO:PER"][frpos="VER:impf"]{1,50}[frpos="VER:cond"] (si + imparfait + conditionnel présent = valeur d'hypothèse)

---

<sup>67</sup> Guimier, C. (2000). Non-congruence et congruence : *alors que* vs *tandis que*. *Syntaxe et sémantique*, 1(1), 80-112. <https://doi.org/10.3917/ss.001.0080>, consulté en ligne le 13 janvier 2021.

### 4.3.10.1. Autres locutions exprimant l'hypothèse et la condition

Exprime une éventualité. L'hypothèse est située dans le présent ou le futur.

#### Requêtes :

[word="au"][word="cas"][word="où"] (au cas où + conditionnel)

[word="dans"][word="l'"][word="hypothèse"][word="où"] (dans l'hypothèse où + conditionnel)

[word="en"][word="supposant"][word="qu.\*"] (en supposant que + subjonctif)

#### Observez

Elle se dit que l'Angleterre ne prendra parti pour la France que **si** la France est attaquée.

Bonnes ou mauvaises, **si** elles sont imaginaires, elles sont de nature à créer dans l'esprit des foules de terribles déceptions.

**Si** elle l'avait voulu, l'Allemagne aurait pu arrêter la guerre.

Fidèles aux engagements qui furent toujours les nôtres, notre devoir est donc de protéger l'indépendance et l'égalité de notre France républicaine et pacifique **si** elle est attaquée.

Cette guerre, **si** nous sommes condamnés, nous voulons du moins qu'elle soit la dernière des guerres.

Le préfet de police ne manquerait pas de prendre des mesures immédiates **si** les plaintes étaient justifiées.

Cet avantage compenserait leur infériorité numérique **au cas où** elle existerait.

- Relevez, dans le tableau, les différentes propositions et indiquez le mode et le temps employés.

- Précisez, dans chaque cas, s'il s'agit d'une hypothèse concernant le présent, le passé et le futur, mais également s'il s'agit du domaine du réel ou de l'irréel.

Propositions introduites par si	Propositions principales
Exemple : <i>Si la France est attaquée</i> Temps : passé composé (indicatif) .....	Exemple : <i>Elle se dit que l'Angleterre ne prendra pas parti pour la France</i> Temps : futur simple (indicatif) .....
Temps : .....	Temps : .....
Temps : .....	Temps : .....

#### 4.3.11. L'expression de la comparaison

##### Requêtes simples :

[word="bon.\*"] -> (bon) ;

[word="meilleur.\*"] -> (meilleur) ;

[word="bien"] -> (bien) ;

[word="mieux"] -> (mieux) ;

[word="pire"] -> (pire) ;

##### Requêtes composées :

[frlemma="être"][word="plus"][]{{1,50}}[frlemma="qu.\*"] -> (être plus ... que)

[frlemma="être"][word="moins"][]{{1,50}}[frlemma="qu.\*"] -> (être moins ... que)

[frlemma="être"][word="aussi"][]{{1,50}}[frlemma="qu.\*"] -> (être aussi ... que)

### Requêtes composées, plus restrictives :

[frlemma="être"][word="plus"][frpos="ADJ"][]{{1,50}}[frlemma="qu.\*"] -> (être plus ... que)

[frlemma="être"][word="moins"][frpos="ADJ"][]{{1,50}}[frlemma="qu.\*"] -> (être moins ... que)

[frlemma="être"][word="aussi"][frpos="ADJ"][]{{1,50}}[frlemma="qu.\*"] -> (être aussi ... que)

### Comparaison parallèle :

[word="plus"][frpos="PRO:PER"][]{{1,50}}[word="plus"] -> (plus ..., plus)

[word="moins"][frpos="PRO:PER"][]{{1,50}}[word="moins"] -> (moins ..., moins)

*Entraînez-vous. Complétez les phrases avec l'expression de la comparaison :*

- ..... poignante est notre douleur, ..... grand est notre courage.
- Ce pacifisme forcené ..... curieux ..... malveillant.
- L'attaque ..... impressionnante ..... véritablement dangereuse.
- Les boulangers cherchent à tirer le .....parti des sursis.
- La Belgique ..... menacée ..... la France.
- La confédération a agit ..... que d'autres.
- La situation semble être des .....

Enfin, et en ce qui concerne la cohésion et cohérence textuelles, nous proposons également une exploitation de notre corpus à travers des exercices qui portent sur l'usage des conjonctions de coordination et de subordination.

#### **4.3.12. Connecteurs et marqueurs logico-temporels et discursifs**

Certains adverbess peuvent fonctionner comme des connecteurs entre des phrases, des points ou des paragraphes. Les plus caractéristiques sont : cependant et néanmoins, ils fournissent aussi une valeur sémantique adversative de « correction » ou « d'opposition » par rapport à ce qui a été dit auparavant. Dans un texte argumentatif, ils ont pour fonction principale d'être des éléments dits « organisateurs » du discours.

Il existe un éventail important d'adverbess qui ont pour lien logique celui d'énumération, d'addition, de liaison, d'explication, de comparaison, d'opposition, de conséquence, de terminaison ou de but :

Adverbess et locutions	Premièrement, deuxièmement, etc. En premier lieu, en second lieu, etc., ensuite, voire, d'ailleurs, encore, de plus, quant à, non seulement, mais encore, de surcroît, en outre, cependant, pourtant, toutefois, néanmoins, en revanche, au contraire, malgré tout, certes, effectivement, notamment, en d'autres termes, c'est-à-dire, autrement dit, tout compte fait, ainsi, en somme, pour conclure, finalement, en résumé, en définitive, en conclusion.
------------------------	---

#### **Requête :**

Adverbe -> [frpos="ADV"]

Complétez les phrases avec le connecteur qui correspond :

- La mobilisation a provoqué, là aussi quelque perturbation ; \_\_\_\_\_ , les trois ventes du dimanche, volaille et poisson qui ferment habituellement le lundi, fonctionneront exceptionnellement aujourd'hui.
- Les départs seront \_\_\_\_\_ limités.
- L'effroyable collision est inévitable et cela \_\_\_\_\_ tous nos efforts.
- Nous le recommandons au clergé, d'instituer des prières publiques, \_\_\_\_\_ la miséricorde de Dieu écarte les sinistres lueurs de la guerre.
- Ils apporteront au grand Socialiste lâchement assassiné l'hommage de leur sympathie, en même temps qu'ils affirmeront, une fois de plus et \_\_\_\_\_ , leur foi dans la cause de la paix.

Après avoir mis en relief ces différents aspects de la morphologie lexicale et une fois cette série d'exercices grammaticaux proposés, nous nous attacherons désormais à créer d'autres exercices qui abordent, cette fois, l'une des autres compétences attendues par le CECRL<sup>68</sup>, c'est-à-dire le lexique.

Cela nous conduit, cette fois, vers une approche du lexique dans son cadre le plus réduit où nous baserons nos analyses sous le prisme de la lexicométrie et non plus textométrie. Nous citerons, à cet effet, Colette Castelly car elle ne cesse de soulever l'importance du lexique comme fondamentale dans le cadre du FLE pour un apprentissage approfondi et complet de la langue. Comme elle le souligne, le lexique est une sorte de terreau à partir duquel toute création linguistique est possible « *Il faut précipiter les échéances, remobiliser constamment ce qui est en voie de « fixation », en un mot labourer des champs lexicaux pour que l'écoute s'épanouisse, la lecture s'accélère, l'écriture germe et que la parole fleurisse* » (Castelly, 2002 : 65).

#### 4.4. Lexique

---

<sup>68</sup> Afin de baliser le lexique, nous prenons comme référent le niveau du B2.

### 4.4.1. Inventaire du lexique

Une fois encore, et dans le but d'élaborer des exercices semi-automatisés qui mettent en pratique l'acquisition du lexique, nous prendrons comme point de repère le niveau B2 du CECRL. Signalons que, si nous optons toujours pour le même niveau de la langue, c'est parce que nous estimons que notre corpus s'adapte principalement à ce niveau.

Nous procédons, tout d'abord, à consulter l'inventaire du lexique requis à ce niveau. Dans l'ouvrage « *Inventaire linguistique des contenus clés des niveaux du CECRL* » (2015, p. p.61) différents partenaires de la pédagogie de l'enseignement du langage tels que le CIEP, la Fondation Suisse Eurocentres (rôle crucial dans le développement du CECRL), l'Association canadienne des professeurs de langue seconde (ACPLS) ou encore l'EAQUALS (Evaluation and Accreditation of Quality in Language Services) élabore une liste claire et précise des domaines lexicaux qui représente le niveau de B2 :

Table 29 : Inventaire linguistique des contenus clés du niveau de B2 du CECRL

<b>Thèmes de vocabulaire :</b>
Les coutumes, les traditions culturelles ;
Le monde du travail, la vie professionnelle ;
Vocabulaire de spécialité : scientifique, médical, juridique ... ;
Les sentiments et les émotions ;
La mode ;
Les sujets culturels : cinéma, littérature, peinture, musique, spectacles ;
Les médias et l'actualité ;
Les tendances et les problèmes de société ;

L'environnement, le climat, l'écologie ;
Le système éducatif, les études, la formation ;
L'économie ;
Les technologies de l'information et de la communication (les tics) ;
La politique ;
Les valeurs sociétales.

Grâce à cet inventaire, répertorié par domaine, nous pourrions extraire des listes de lexique afin d'identifier les domaines et de créer des exercices.

Par exemple, la requête [frpos="NOM"] nous permet, en un clic, d'obtenir une liste détaillée du lexique (substantif) présent dans notre corpus :

Table 30 : Inventaire du lexique grâce à la fonction [frpos="NOM"]

<b>LEXIQUE</b>				
Guerre	Départements	Forces	Puissances	Parti
Mobilisation	Pays	Ministère	Terre	Pouvoirs
Août	Police	Patrie	Coup	Actes
Gouvernement	Président	Réunion	Esprit	Autorités
Ministre	Sens	Dispositions	Groupes	Classes
Armée	Droit	Confiance	Infanterie	Cours
Hommes	Autorité	Préfet	Journaux	Emotion
Service	Ministres	Services	Traité	Dépêche
Paix	Ambassadeur	Situation	Citoyens	Membres
Ordre	Mesures	Défense	Armes	télégrammes
Etat	Régiments	Engagement	Bataillons	Dieu
Frontière	Devoir	Conditions	Cavalerie	Gens
Siège	Population	Public	Etrangers	Manifestations

Territoire	Drapeaux	Régiment	Prix	Note
Décret	Monde	Soldats	Art	Réserve
Déclaration	Ville	Raison	Conseil	Volontaires
Troupes	Foule	Attitude	Dignité	Article
Loi	Officiers	Avis	Efforts	Calme
Neutralité	Division	Mesure	Enthousiasme	Chef
République	Evénements	Patriotisme	Familles	Dévouement

Suite à ce premier résultat, nous proposons une série d'exercices pratiques et issus du lexique, cette fois-ci.

#### 4.4.2. Les champs lexicaux

Tout d'abord, si nous en revenons à l'inventaire des domaines, nous pouvons demander aux étudiants d'établir les différents champs lexicaux qui se détachent de cette liste afin qu'ils prennent conscience des domaines lexicaux qui sont attendus au niveau B2 de la langue.

Table 31 : Lexique répertorié par champs lexicaux

DOMAINE DU B2 (CECRL)	LEXIQUE
Les coutumes, les traditions culturelles	Dieu
Le monde du travail, la vie professionnelle	chef
Vocabulaire de spécialité (technique)	
Les sentiments et les émotions	sens, confiance, honneur, dignité, émotion, calme.
La mode	
Les sujets culturels	Art
Les médias et l'actualité	journaux, étrangers, dépêche, télégrammes, note, article.
Les tendances et les problèmes de	guerre, troupes, ordre, police,

société	devoir, population, foule, division, événements, situation, conditions, public, coup, armes, manifestations.
L'environnement, le climat, l'écologie	août, monde, ville, terre.
Le système éducatif, les études, la formation	enfants, classes, cours.
L'économie	Prix
Les technologies de l'information (TICS)	Bureaux
La politique	gouvernement, ministre, état, frontière, siège, territoire, décret, déclaration, loi, neutralité, République, lieu, départements, pays, président, droit, autorité, ambassadeur, mesures, régiments, drapeaux, officiers, ministère, patrie, préfet, défense, régiment, soldats, patriotisme, traité, bataillons, cavalerie, conseil, parti, pouvoirs, actes, autorités, membres, réserve.
Les valeurs sociétales	mobilisation, armée, hommes, service, paix, engagement, peuple, appel, réunion, dispositions, raison, attitude, avis, esprit, groupes, citoyens, efforts, enthousiasme, familles, gens, volontaires, dévouement.

Le champ lexical fait référence à un ensemble de noms, d'adjectifs et de verbes ayant une sémantique commune, autrement dit dont le domaine est proche ou similaire. Les champs lexicaux peuvent avoir une valeur dénotative ou

connotative. On peut donc affirmer qu'il existe une corrélation sémantique entre certains mots, c'est ce que l'on désigne communément par hyperonymie car il s'agit là de la relation hiérarchique d'une unité lexicale.

On pourrait donc, éventuellement, exploiter le lexique de notre corpus à travers le champ lexical en créant des exercices semi-automatisés. Nonobstant, il convient de rappeler que notre plateforme logiciel libre n'incorpore malheureusement ni fonction, ni requête qui permettraient de matcher instantanément l'hyperonymie au sein du corpus.

Malgré cela, suite aux recherches menées par Brin-Henry, Jacquy et Ollinger, tous trois membre de l'équipe Lexicale du laboratoire ATILF UMR 7118 CNRS, nous constatons qu'il est possible de s'approcher des hyperonymes grâce au mot pivot car, comme ils l'exposent dans leur article *Étude lexicométrique des termes centraux dans un corpus d'articles scientifiques* « *Au niveau de l'ensemble des sept pivots analysés en segments répétés, la comparaison des recensements par champ lexical et proportion de présence donne à voir la manière dont les champs lexicaux partagés structures les pivots* » (Brin Henry, Jacquy et Ollinger, 2018).

Pour ce faire, nous avons recours, en premier lieu, à notre liste d'occurrence des noms (citée de nombreuses fois antérieurement) car celle-ci va nous permettre de prendre comme point de départ les noms selon leur ordre de fréquence. À partir de ces noms, que l'on va considérer comme mot pivot, il va nous être possible d'en extraire les hyperonymes et créer ainsi des exercices portant sur les différents champs lexicaux présents au sein de notre corpus.

Requête :

[frpos="NOM"] sur la partition PGM, puis double clic sur chacun des noms afin qu'ils deviennent « mot pivot » et que l'on puisse obtenir les informations concernant leur cadre phrastique. Une fois le cadre phrastique obtenu et de manière semi-automatique, nous créons les différents champs lexicaux.

Nous proposons, ci-dessous, le type d'exercice auquel on pourrait aboutir :

### 4.4.3. Fiche lexicale

À partir du lexique extrait de manière automatisée de notre corpus, nous créons une fiche lexicale, comme point déclencheur des exercices pratiques proposés antérieurement et reprenant ainsi les concepts de synonymie, antonymie, homonymie, paronymie :

#### LA POLITIQUE

#### L'ESSENTIEL

1. -> *Définition* : Proposition de définition issue du CNRTL.
2. -> *Synonyme* : De forme différente et de même sens (ou de sens voisin) qu'un autre mot.
3. -> *Antonyme* : Terme de sens contraire à un autre terme.
4. -> *Homonyme* : Mot/signifiant qui a une prononciation et/ou une graphie identique à celle d'un autre mais un signifié différent.
5. -> *Paronyme* : Mot qui présente avec un autre mot une certaine analogie phonétique, mais sans avoir le même sens.

## LES PERSONNES

### **Le ministre**

1. *Celui qui est chargé de remplir une fonction.*
2. *Le représentant.*
3. -
4. *Petit passereau d'Amérique du Nord.*
5. *Le Sinistre*

### **Le président**

1. *Titre du chef de l'état dans une république.*
2. *Le gouvernant.*
3. -
4. *Celui qui préside une assemblée, une réunion, un groupe, etc.*
- 5.

### **L'autorité**

1. *Pouvoir légalement conféré à une personne, à un groupe humain de régir l'ensemble ou une partie du corps social, de régler les affaires publiques.*
2. *Le pouvoir.*
3. *L'anarchie.*
4. *Pouvoir de décider ou de commander, d'imposer ses volontés à autrui.*
5. -

### **L'ambassadeur**

1. *Agent diplomatique, chef d'ambassade, représentant officiellement et généralement en permanence sur un État dans un État étranger souverain.*
2. *Le diplomate.*
3. -
4. *Qui est fin, adroit, habile à négocier, à conduire une affaire.*
- 5.

### **Les régiments**

1. *Unité militaire de l'armée de terre, faisant partie d'une division, composée de plusieurs bataillons, escadrons ou groupes.*
2. *Les troupes.*
3. -
4. *Groupe de personnes ayant des points communs.*
5. -

### **Les officiers**

1. *Militaire ou marin détenteur d'un grade lui permettant d'exercer un commandement.*
2. *Le lieutenant*
3. *Les soldats*
4. *Personne qui a un office, qui exerce une fonction particulière, qui remplit une charge.*
5. -

**Les soldats**

1. Homme de guerre sans grade ni commandement.
2. Les hommes
3. Les officiers
4. Homme qui sert dans une armée (comme mercenaire ou comme engagé volontaire) au service d'un prince, d'un État qui lui verse une solde.
5. -

**Les bataillons**

1. Unité tactique de l'infanterie composée de plusieurs compagnies.
2. Les armées.
3. -
4. Un grand nombre, une troupe nombreuse.
5. -

**LES INSTITUTIONS****Le gouvernement**

1. Action de gouverner (un ou des hommes, une collectivité).
2. La direction
3. L'anarchie
4. Action d'administrer (quelque chose)
5. -

**L'État**

1. Autorité politique souveraine, civile, militaire ou éventuellement religieuse, considérée comme une personne juridique et morale, à laquelle est soumise un groupement humain, vivant sur un territoire donné.
2. La nation
3. -
4. Manière d'être (soit stable, soit sujette à des variations) d'une personne ou d'une chose.
5. ébat

**La République**

1. Organisation politique d'un État où le pouvoir est non héréditaire, partagé et exercé par les représentants (généralement élus) d'une partie ou de la totalité de la population.
2. La démocratie
3. Le despotisme
4. Communauté d'esprit
5. -

**Les drapeaux**

1. Pièce d'étoffe portant les couleurs, les emblèmes d'une nation, d'un gouvernement, d'un groupe ou d'un chef et qui est attachée à une hampe de manière qu'elle puisse se déployer et flotter pour servir de signe de ralliement, de symbole.
2. Les étendards
3. -
4. Ce qui symbolise le mieux la position d'un groupe, d'un courant de pensée.
5. -

**Le ministère**

1. Corps des ministres et secrétaires d'État.
2. Le département.
3. -
4. Partie des affaires de l'administration centrale dépendant d'un ministre.
5. -

**Le parti**

1. Groupe plus ou moins organisé de personnes.
2. Le groupe.
3. -
4. Profit qu'une personne reçoit pour sa part.
5. -

**Les pouvoirs**

1. Puissance politique qui gouverne un État ou un groupe social, autorité à laquelle est soumis chaque citoyen.
2. Les facultés.
3. L'impuissance.
4. Capacité de produire un effet, possibilité d'action sur quelqu'un ou sur quelque chose.
5. Mouvoir

**Le conseil**

1. Groupe de personnes chargées de donner des avis dans certaines affaires publiques ou privées, et/ou d'administrer et de diriger; assemblée, réunion statutaire de personnes groupées en assemblée consultative et/ou délibérative.
2. L'assemblée.
3. -
4. Avis donné à quelqu'un pour l'aider à diriger sa conduite.
5. -

GOUVERNER – LE GOUVERNEMENT – LE GOUVERNEUR

**LES LIEUX****La frontière**

1. Limite qui, naturellement, détermine l'étendue d'un territoire ou qui, par convention, sépare deux États.
2. La limite
3. -
4. Toute espèce de barrage, défense, obstacle que l'on peut ou doit franchir.
5. -

**Le siège**

1. Lieu où s'établit une armée, devant une ville ou une place forte dans le but de l'investir.
2. Encerclement
3. -
4. Meuble comprenant généralement quatre pieds, une partie horizontale où l'on s'assied et éventuellement un dossier et des accoudoirs.
5. Le piège

**Le territoire**

1. Espace borné par des frontières, soumis à une autorité politique qui lui est propre, considéré en droit comme un élément constitutif de l'État et comme limite de compétence des gouvernants.
2. Le pays
3. -
4. Partie de la surface terrestre.
5. -

**Le département**

1. Division du territoire français en vigueur depuis la révolution française, comportant à sa tête un préfet qu'assiste un conseil général.
2. Le domaine
3. -
4. Part de responsabilité attribuée à quelqu'un, compétence.
5. -

**Les pays**

1. Division territoriale habitée par une collectivité, et constituant une entité géographique et humaine.
2. Les nations
3. -
4. Partie plus ou moins étendue d'une nation: province, région, canton.
5. -

**La patrie**

1. Pays de la communauté politique à laquelle on appartient et dont l'histoire, la langue et la culture nous sont chères.
2. La communauté
3. -
4. Terre des ancêtres, pays natal.
5. La latrie

## LES LOIS / PRISE DE POSITION

### **Le décret**

1. Décision émanant de l'autorité souveraine, du pouvoir.
2. La décision
3. -
4. Décision, affirmation à laquelle on se soumet.
5. Le secret

### **La déclaration**

1. Mise en forme écrite ou orale exprimant nettement la prise de position, la décision officielle d'un chef ou d'un groupe vis-à-vis d'un autre groupe, de l'opinion publique ou d'une personne.
2. La proclamation
3. La dissimulation
4. Action de déclarer; résultat de cette action.
5. La déclamation

### **La loi**

1. Règle, prescription émanant de l'autorité souveraine dans une société donnée et entraînant pour tous les individus l'obligation de s'y soumettre sous peine de sanctions.
2. La règle
3. -
4. Règle générale impérative
5. La foi

### **La neutralité**

1. Attitude d'un État qui s'abstient de prendre position dans les domaines de la politique, de la religion, de l'idéologie, de la morale.
2. L'abstention
3. La belligérance
4. Caractère, attitude d'une personne, d'une organisation, qui s'abstient de prendre parti dans un débat, une discussion, un conflit opposant des personnes, des thèses ou des positions divergentes.
5. -

### **Les mesures**

1. Moyen pris pour atteindre un but (souvent sous la forme d'un acte officiel).
2. Les dispositions
3. Les démesures
4. Évaluation d'une grandeur ou d'une quantité, par comparaison avec une autre de même espèce, prise comme terme de référence.
5. La césure

### **Le droit**

1. Fondement des règles régissant les rapports des hommes en société, et impliquant une répartition équitable des biens, des prérogatives et des libertés.
2. La loyauté
3. -
4. Qui ne présente ni angle, ni courbure.
5. Croit

<p><b>La défense</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Action de défendre un lieu contre une attaque militaire.</li> <li>2. La protection</li> <li>3. L'abandon</li> <li>4. Action de défendre quelqu'un ou de se défendre contre une attaque, action de résister.</li> <li>5. -</li> </ol>	<p><b>Le patriotisme</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Attachement profond et dévouement à la patrie, souvent avec volonté de la défendre militairement en cas d'attaque extérieure.</li> <li>2. Le nationalisme</li> <li>3. Le cosmopolitisme</li> <li>4. Attachement à sa région, sa ville, son village</li> <li>5. -</li> </ol>
---	--

Figure 75 : Proposition de Fiche lexicale semi-automatisée portant sur la thématique de la politique

#### 4.4.4. Application didactique du lexique

Exercice 1 : Retrouvez dans la liste, ci-dessus, un synonyme pour chacun des mots suivants :

*Exemple : la frontière -> la limite, la séparation, la délimitation, le limitrophe.*

Représentant : \_\_\_\_\_

Bannières : \_\_\_\_\_

Combattants : \_\_\_\_\_

Endroit : \_\_\_\_\_

Exercice 2 : Associez le terme à sa définition

- |                |  |
|----------------|--|
| 1. Le régiment | a. Lieu où s'établit une armée               |
| 2. Le siège    | b. Tribunal militaire                        |
| 3. Le décret   | c. Unité militaire de l'armée de terre.      |
| 4. Le conseil  | d. Décision émanant de l'autorité souveraine |

Exercice 3 : De quel terme du tableau est-ce la définition ?

En France, chef du pouvoir exécutif

-----

Homme d'état chargé d'administrer les affaires publiques

-----

Règle, prescription émanant de l'autorité souveraine dans une société donnée et entraînant pour tous les individus l'obligation de s'y soumettre sous peine de sanctions.

-----

Attitude de l'État qui s'abstient de prendre position dans les domaines de la politique, de la religion, de l'idéologie, de la morale.

-----

Espace borné par des frontières, soumis à une autorité politique qui lui est propre, considéré en droit comme un élément constitutif de l'État et comme limite de compétences des gouvernants.

-----

## 4.5. Orthographe

Nous aborderons, au cours de ce dernier chapitre, la difficulté orthographique, c'est-à-dire celle qui porte sur le mot et non plus sur les désinences grammaticales.

On constate que les grandes difficultés, pour nos étudiants, concernant la langue française, résident dans la complexité de cette langue. La principale difficulté repose sur le fossé qui existe entre la langue écrite et la langue parlée, mais également sur le fait que de nombreux phonèmes (unités sonores) se transcrivent, eux-mêmes, de manières différentes.

La langue française présente donc le problème de l'inconsistance orthographique puisque sa correspondance entre les phonèmes et les graphèmes est instable. Comme le souligne M. Fayol dans son compte-rendu sur les difficultés de l'orthographe « *En français, le principe alphabétique ne suffit pas à apprendre l'orthographe. En effet, le français ne fait pas correspondre à chaque phonème une configuration graphique (ou graphème) unique (on dit que c'est une orthographe opaque)* » (M. Fayol, 2003).

À cela viennent s'ajouter des difficultés supplémentaires qui sont celles de la maîtrise de la double consonne, des accents ainsi que des mots invariables terminant en « s », entre autres.

C'est dans cette optique qu'il nous a semblé important de focaliser notre attention sur ces aspects de la langue car seule la mémorisation visuelle de la configuration des mots permet de surpasser ces difficultés d'acquisition.

L'effet de fréquence des mots est donc une solution évidente à prendre en compte lors de l'apprentissage car, comme le souligne également Fayol, « [...] *les mots les plus fréquents sont mieux et plus rapidement reconnus ou produits que les mots rares* » (M. Fayol, 2003). Il est de considérer que notre machine répond

parfaitement à cette demande car elle permet de créer des exercices semi-automatisés basés sur la fréquence des mots.

Cela nous mène également vers les conclusions auxquelles aboutit M. Fayol, concernant les mots clairement identifiés de par la réplétion car ceux-ci vont permettre la bonne maîtrise des mots formés sur la même racine, c'est ce que l'on appelle le principe d'analogie « [...] *on transcrit souvent des mots nouveaux en se référant à des mots déjà connus [...] L'enfant ou l'adulte se remémore consciemment ou non un mot proche et l'utilise pour transcrire le nouveau mot* » (M. Fayol, 2003).

Nous nous proposons donc, dans ce chapitre, d'élaborer une série d'exercices semi-automatisés portant sur les difficultés citées antérieurement, soit celles de l'orthographe lexicale portant sur les consonnes doubles, les accents, les mots invariables terminant en -s, la cédille, le cas de la lettre « g » ou encore celui de la lettre « h ».

### **4.5.1. Les consonnes doubles**

Rappelons, tout d'abord, que seules certaines consonnes se doublent :

- h, j, q, v, w et x ne se doublent jamais ;
- b, d, g, k et z se doublent rarement ;
- c, f, l, m, n, p, r, s, et t se doublent fréquemment.

#### **4.5.1.1 Le cas de la consonne « l »**

**Requête :** [word="\*.ll.\*"]

*Complétez avec une double consonne, si nécessaire.*

- L'A.....emagne a déclaré la guerre à la Russie.
- Les prière solenne.....es et co....ectives.
- Ils félicitent le travai..... des paysans.
- Ils foncent sur Paris par les va.....ées de l'Oise.
- Les hommes sont appe.....és sous les drapeaux.

#### 4.5.1.2. Le cas de la consonne « c »

**Requête :** [word=".\*cc.\*"]

*Complétez avec une double consonne, si nécessaire.*

- Nous ne pouvons pas nous préo.....uper.
- Ils sont attirés par des mouvements ina.....outumés de navires de guerre anglais.
- Chacun a.....omplit son devoir, en haut comme en bas.
- L'a.....uité est essentiel en temps de guerre.
- Certaines rumeurs affirmaient que les prisonniers étaient é.....artelés.

#### 4.5.1.3. Le cas de la consonne « m »

**Requête :** [word=".\*mm.\*"]

*Complétez avec une double consonne, si nécessaire.*

- Les transports co.....erciaux sont suspendus.
- Cela fixe également la date du co.....encement des travaux de ces assemblées.
- Les prix n'ont pas di.....inué depuis le début de la guerre.
- Pour l'union nationale on co.....unique une note solennel.
- On constate une di.....inution de différents aliments.

## 4.5.2. Les accents

Le cas des accents dans la langue française est un cas complexe pour les étudiants de langue étrangère. En effet, il leur est tout d'abord très difficile de discerner phonétiquement les différents sons correspondants à un accent. Nous rappelons ici brièvement les différents accents de la langue française correspondants à un son :

Le phonème [e] dont l'orthographe est e accent aigu et dont l'orthographe est é, est une voyelle phonétique d'aperture moyenne.

Le phonème [ɛ] dont l'orthographe est e accent grave ou e accent circonflexe et dont l'orthographe est è ou ê et sont également des voyelles phonétiques d'aperture moyenne.

Les voyelles portant l'accent circonflexe (â, ê, î, ô, û).

### Requêtes :

Pour les expressions régulières afin de matcher les mots ayant « 0 fois ou plus » ces voyelles avec accent :

- Pour les mots contenant le é : [word=".\*é.\*"] ;
- Pour les mots contenant le è ou ê : [word=".\*è.\*"] ; [word=".\*ê.\*"]
- Pour les mots contenant le â, î, ô, ou û : [word=".\*â.\*"] ; [word=".\*î.\*"] ; [word=".\*ô.\*"] ; [word=".\*û.\*"]

*Complétez avec l'accent correct, si nécessaire :*

Le prefet exige un decret pour chacun des departements. Le President de la Republique espere qu'il y aura des progres et regroupe les differents elements de gestion. La frontiere reste ouverte malgre les evenements. Les nations etrangeres, particulierement celles du nord, s'organisent vers l'interieur sans relache. Les ames sont blamees, certains parlent de chatiment, d'autres de debacle. Les degats à venir sont facheux et la tache est ardues. Il faut croire qu'il y a des traitres et cela dechaine de vives coleres. Les hopitaux, les aumoneries, les hotels et les entrepots sont satures. Bientot, et en plein mois d'aout, les recoltes seront brulees. La sureté n'est plus une question d'age et la crainte desormais est sans relache. Les couts ont augmente et de nombreuses personnes ont ete arretes. Quel avenir que le notre !

Ce type d'exercices, permet de confronter l'étudiant à ces doutes concernant les accents. Il se peut que la mémoire visuelle lui permette de restituer la totalité des accents, dans le cas contraire cela lui permettra de s'apercevoir qu'il subsiste encore des doutes auxquels remédier s'il approfondit les concepts d'orthographe et de phonétique.

#### **4.5.3. Les mots invariables terminant en « s »**

Les mots invariables terminant en « s » sont très souvent source de confusion pour nos étudiants. Il est donc nécessaire de leur proposer de réaliser un glossaire dans lequel ils pourraient faire l'inventaire des différents mots invariables terminant en « s ».

**Requête :**

Sous forme d'expression régulière afin de matcher les mots terminant en « s » :  
[word=".\*s"]

Nous proposons l'exercice suivant :

*Dites si oui ou non le mot prend un « s » final.*

- a. Le bulletin d'adhésion au corp[ ] des volontaires.
- b. De temp[ ] à autre les manifestations s'arrêtent.
- c. Notre pay[ ] pour la paix, souffre un jour de retard.
- d. Une heure aprè[ ] l'ordre de mobilisation.
- e. L'archevêque se propose, dès[ ] demain matin, de demander des prières.
- f. Nous connaissons ce peuple depui[ ] quarante-quatre ans qu'il nous opprime.
- g. Il devra se présenter le moi[ ] prochain.
- h. M. Schoen est toujours[ ] à l'hôtel de l'ambassade.
- i. La victoire, cette foi[ ] couronnera nos armes.
- j. Cette disposition du pacte triplicien est d'ailleurs[ ] confirmée.

#### 4.5.4. La cédille

La cédille est une particularité de la langue française qu'il est important de maîtriser pour une bonne connaissance de la langue écrite et orale, tout comme la « ñ » espagnol équivalant au digramme français « gn ».

En effet, rappelons que La lettre « c » se prononce comme un /s/ devant les voyelles « e, i et y », mais comme un /k/ devant les voyelles « a, o et u ». Lorsque la lettre « c » doit se prononcer comme le son /s/ devant ces voyelles « a, o et u » il est nécessaire de placer une **cédille** sous la lettre « c ».

La requête est la suivante [word=".\*ç.\*"] ou [word=".\*c.\*"]

Nous proposons un exercice à trous où il est question de compléter le texte suivant :

*Complétez avec un « c » ou un « ç »*

- Les réservistes fran\_ais sont acclamés à la gare par la foule.
- La population a manifesté son indignation contre des commer\_ants.
- L'agression contre la France mena\_ant la civilisation et l'humanité.
- Il n'est plus re\_u ni expédié de marchandises.
- La cruelle le\_on d'hier.

#### **4.5.5. Le cas de la lettre « g »**

La lettre « g » se prononce de différente façon selon la lettre qui lui est postposée.

Rappelons les différentes règles :

Devant les voyelles « a », « o » et « u », le « g » se prononce « gue », c'est-à-dire /g/. Devant les voyelles « e », « i » et « y », le « g » se prononce « je », c'est-à-dire /ʒ/. Devant la consonne « n », le « g » se prononce « gn », c'est-à-dire /ɲ/. Pour former le son « je », /ʒ/ devant les voyelles « a », « o » et « u », on ajoute un « e » derrière le « g ». Enfin, pour former le son « gue », /g/ devant les voyelles « e », « i » et « y » on ajoute un « u » derrière le « g ».

La requête est la suivante [word=".\*g.\*"], [word=".\*ge.\*"], [word=".\*gue.\*"] ou [word=".\*gn.\*"]

Nous proposons un exercice à trous où il est question de compléter le texte suivant et de signaler la bonne prononciation :

*Complétez avec un « g », un « gue », un « ge » ou un « gn », puis indiquez la bonne prononciation.*

- L'Allema\_\_e a déclaré la \_\_erre à la Russie. /g/ - /ʒ/ - /ʁ/ ?
- Dieu protè\_\_e la France ! /g/ - /ʒ/ - /ʁ/ ?
- Le patriotisme doit faire accepter cela \_\_énéreusement. /g/ - /ʒ/ - /ʁ/ ?
- Les transports de voya\_\_urs et de marchandises sont suspendus. /g/ - /ʒ/ - /ʁ/ ?
- Les mesures odieuses prises contre les Congrè\_\_ations. /g/ - /ʒ/ - /ʁ/ ?

#### 4.5.6. Le cas de la lettre « h »

En français, la lettre « h » ne se prononce pas, elle est considérée comme étant muette ou aspirée, c'est-à-dire qu'elle va empêcher certains phénomènes qui arrivent devant une voyelle, comme la liaison ou l'élision, par exemple.

Le « h » ayant un « c » antéposé se prononce « ch », c'est-à-dire /ʃ/. Toutefois, et selon les cas, il peut également se prononcer /k/. Le « h » ayant un « p » antéposé devient également « ph » et se prononce /f/.

La requête est la suivante [word="h.\*"], [word=".\*ch.\*"] ou [word=".\*ph.\*"]

Nous proposons un exercice à trous où il est question de compléter le texte suivant et de signaler la bonne prononciation :

*Complétez, puis Indiquez s'il s'agit d'un « h » muet ou aspiré.*

- \_\_\_\_\_ hommes de notre personnel sont à la frontière.
- \_\_\_\_\_ heure de délivrance a sonné.
- La flotte anglaise est à \_\_\_\_\_ hauteur.
- \_\_\_\_\_ hasard sera peut-être de notre côté.
- Il est question de sauver \_\_\_\_\_ honneur de notre nation.

En guise de conclusion, concernant ce chapitre, il est donc possible d'offrir une série d'exercices automatisés ou semi-automatisés à nos étudiants à partir d'un corpus défini selon nos besoins. Au cours de ces différents exemples, c'est le

professeur lui-même qui réalise ces propres exercices de manière automatisée et sur un corpus propre, toutefois, il est important d'insister également sur le fait que les étudiants eux-mêmes pourront installer le programme logiciel TXM sur leurs ordinateurs dans le but d'y importer leur propre corpus et de pouvoir le piloter à travers des scripts dans le but de générer également des exercices personnalisés et adaptés à leurs besoins et sur lesquels ils pourront s'exercer de manière autonome.

## **V. CONCLUSION (BILAN ET PERSPECTIVES)**

### **5.1. Synthèse de l'argumentation**

Au terme de notre démarche s'apparentant parfois à une sorte d'« acharnement lexicométrique », nous avons pu mettre en pratique une multitude de fonctions du TAL, nous permettant ainsi d'interroger et d'exploiter notre corpus qui a été pour nous, parfois même, un simple prétexte à des expérimentations statistiques et à des comparaisons techniques.

Il est bien vrai que ce corpus auquel nous avons consacré autant de temps aurait pu être un tout autre corpus, mais nous avons tenu à lever le voile sur une difficulté qui nous semblait en valoir largement la peine et nous a permis, par la même occasion, de saluer la tâche ardue et méticuleuse de certains historiens qui consiste à reconstituer des textes voire les restaurer comme cela a pu être le cas de notre corpus car il était impossible d'accéder à une digitalisation convenable sans avoir recours à l'humain.

Heureusement, les informaticiens ont permis l'extraordinaire archivage et partage des données massives grâce à la digitalisation, mais celle-ci n'est pas toujours viable pour certains textes.

Ce fut donc l'occasion pour nous d'insister sur le fait que, si de nos jours nous avons accès à une gamme très diverse et très complète de textes numérisés : œuvres littéraires, articles de presse, etc. ; c'est-à-dire d'innombrables supports que nous offrent les TIC et dont les professeurs de FLE se réjouissent de pouvoir exploiter en permanence à des fins didactiques, c'est bien grâce aux avancées plus ou moins récentes des nouvelles technologies.

Il nous a donc semblé important de profiter de cette thèse comme d'un exemple de mise en pratique d'un corpus qui ne soit pas forcément disponible et de proposer des solutions à ces importantes difficultés.

Cela nous a semblé être une sorte de prétexte pour rendre hommage à tout ce travail de digitalisation qui a été fait au cours du siècle dernier et qui rend possible et extrêmement facile le partage de tous ces extraordinaires contenus et cela dans l'unique but de rendre accessible le savoir.

Ce fut pour nous, une manière de mettre en exergue le dur labeur qu'a pu représenter, dans certains cas y compris le nôtre, l'exercice de la digitalisation. Un procédé qui laisse pourtant derrière lui un héritage des plus précieux et qui a ouvert l'accès à d'innombrables textes si couramment utilisés et si présents dans notre réalité quotidienne et bien évidemment, plus que jamais, dans notre enseignement actuel.

Ces supports, il est important de le rappeler, sont d'ailleurs pour nous le garant d'un apprentissage qui soit à la fois transversal, riche, pluridisciplinaire et surtout accessible.

Ce corpus nous a parfois obligé à emprunter des chemins bien sinueux où il nous a fallu redoubler d'efforts pour être en mesure d'avancer. Il a même engendré en nous des questions de légitimité : en tant que professeur de FLE, ai-je une légitimité pour aborder des domaines aussi éloignés que ceux de l'informatique, de l'histoire ou encore de la sociolinguistique ? Autant d'interrogations qui nous ont forcées à pousser la porte des autres disciplines et qui nous ont surtout encouragées à créer de fortes relations entre ces différentes sciences, inscrivant ainsi notre thèse au sein des humanités numériques.

Des relations qui sont, évidemment, fortement recommandables puisque nous évoluons dans un siècle où la technologie nous a permis de perfectionner notre enseignement en le rendant plus accessible et plus similaire aux supports dont sont accoutumés nos étudiants.

## **5.2. Résolution de problématique**

Au sein de cette thèse, nous avons été amenées à réfléchir à deux problématiques, l'une ayant entraîné l'autre. En effet, notre problématique principale concernait l'intérêt de la mise en place des outils de TAL au sein de notre enseignement et la suivante, une problématique liée directement à notre corpus afin d'en tirer le meilleur parti.

Nous avons donc formulé les questions suivantes ; d'une part : l'ingénierie informatique est-elle en mesure d'apporter une avancée significative dans le domaine de l'enseignement des langues ? Et, d'autre part : serait-il possible, à travers le lexique employé dans chacun des articles, de démontrer l'adhésion ou le rejet des différentes lignes éditoriales concernant le sort de l'Europe et du monde dans l'entrée de la PGM ?

Cette thèse ayant été menée à terme, nous sommes désormais en mesure d'apporter des réponses précises à ces différentes interrogations qui avaient surgi au début de notre réflexion.

Pour ce faire, il convient de réaliser une rétrospective sur les multiples opérations informatiques que nous avons conduites puisqu'elles nous permettent d'affirmer dans cette conclusion que les constructions de parties, de sous-parties ou encore de partitions, entre autres, ont été des éléments clés pour faire des analyses contrastives poussées.

Les abondants calculs sur les propriétés de mots tels que les substantifs, les adjectifs, les verbes ou encore d'autres catégories grammaticales ont, pour leur part, fait émerger du corpus des éléments remarquables, telles que leurs concordances, leurs cooccurrences ou encore leurs relations phraséologiques.

Des correspondances qui nous ont amenées, par la suite, à émettre des réflexions autour des notions de mots plafonds, de prédicat, de figement, de semi-figement, de séquence libre, d'analogie, de synonymie, d'antonymie, de polysémie ou encore de relations concessives.

Enfin, et dans l'optique d'aller plus loin, les diverses fonctions telles que les analyses factorielles de correspondances ou encore les graphiques de densité ont

représenté pour nous la possibilité d'une vision pleinement originale en ce qui concerne l'approche de certains mots.

Suite aux diverses applications de cette vue d'ensemble des outils de TAL, nous pouvons conclure que l'ingénierie informatique est pleinement en mesure d'apporter des avancées significatives dans le domaine de l'enseignement des langues car nos étudiants vont avoir la possibilité de pénétrer eux-mêmes au sein de la complexité de la langue ; c'est-à-dire de la grammaire, de la syntaxe ou encore du lexique à travers de nombreuses fonctions, calculs et applications qui vont leur permettre d'émettre des hypothèses, de les vérifier, mais aussi et surtout de les comprendre.

Un ensemble d'éléments qui leur permettront de développer des mécanismes d'interprétations pour de longues dissertations et de développer ainsi leur esprit critique. Ils pourront même éventuellement s'interroger sur l'évolution de la langue et de sa syntaxe grâce aux analyses diachroniques et envisager de faire de la recherche dans ce sens.

De plus, le TAL permet, comme nous l'avons vu au cours du quatrième chapitre, de concevoir des exercices semi-automatisés. Il s'agit là d'un avantage considérable pour nous, professeurs, mais également pour nos étudiants puisque cela permettra de créer des exercices personnalisés et d'exploiter à son maximum notre corpus et cela en un temps très réduit.

Ajoutons à cela que les difficultés liées au corpus nous ont également permis d'adopter des techniques robustes afin d'être en mesure, au quotidien, de travailler sur des corpus très amples voire même rares et auxquels nous aurions peut-être renoncé si nous n'avions pas acquis des mécanismes et des savoir-faire dans ce domaine.

Suite à ce constat, nous pouvons conclure, sans équivoque, que le TAL contribue à des avancées significatives dans le domaine de l'enseignement.

Pour ce qui est de l'autre problématique, à savoir si le lexique employé dans chacun des articles a pu être révélateur de l'adhésion ou du rejet des différentes lignes éditoriales dans l'entrée du conflit de la PGM, on peut affirmer que cette

thèse a dégagé la statistique des mots ainsi que leurs contextes phraséologiques et que cela a orienté nos intuitions vers certaines pistes. Néanmoins, les chiffres ne sauraient avoir valeur de vérité absolue et il nous a fallu un retour constant au texte pour conduire à des interprétations plausibles.

Les expérimentations lexicométriques et textométriques qui y ont été réalisées ainsi que les différents résultats obtenus ont démontré que le lexique a été déterminant et a grandement contribué à la rhétorique et à l'éloquence du discours journalistique de chacun des journaux.

Citons, à cet effet, et à titre d'exemple, le mot « guerre » qui a été notre pierre angulaire et autour duquel il a été question d'exécuter toute une série de calculs à la fois exhaustifs et révélateurs qui ont pu nous mener vers différentes conclusions tantôt limpides tantôt nébuleuses, mais qui nous ont révélé toutes les dimensions possibles du mot.

Les statistiques font émerger certaines tendances et peuvent être révélatrices de grandes vérités, mais il est clair que le discours peut en dissimuler d'autres. Prenons, à cet effet, un exemple très révélateur. De nombreux historiens se sont interrogés de manière très approfondie et méticuleuse sur les causes de la PGM, beaucoup d'ouvrages et de moyens ont été mobilisés dans ce sens et, évidemment, de nombreux chercheurs ont émis de multiples hypothèses, mais une seule a créé l'unanimité. Tous se rejoignent sur le fait que « la peur » a été LE facteur déterminant. Voilà un si petit mot pour une si grande catastrophe humaine. Pourtant c'est un mot dont la fréquence est insignifiante, car c'est un mot qui ne « parle » pas statistiquement.

Alors comment comprendre que, lors de la déclaration de la PGM, ce discours journalistique qui proclame cette guerre poussée par la peur n'utilise pourtant presque pas ce mot. L'expérience nous dit que c'est parce que la peur ne se dit pas, elle s'insinue et c'est bien sur cela que repose tout le travail du philologue : lire entre les lignes.

Et c'est bien pour cela que notre rapport au TAL doit se faire selon des méthodes hybrides alliant continuellement la technologie à l'humain. Néanmoins, le potentiel du TAL n'est pas négligeable car il est extrêmement robuste lors

d'analyses de corpus volumineux contrairement à l'humain et il nous permet, en plus d'une approche très précise, une approche plus objective. Il s'agit d'une analyse lexicale qui se veut, dans un premier temps, « détachée » de son contexte. Un contexte qui peut, éventuellement, « noyer » la redondance de certains mots qui s'installent alors discrètement dans notre inconscient.

Ainsi avons-nous confronté différentes approches multidimensionnelles qui nous ont aiguillés sur le fait que les trois facteurs suivants : la ligne éditoriale, le choix du lexique et la fréquence, étaient susceptibles de mettre en place chez le lecteur et de façon inconsciente une sorte d'emprise idéologique. Ce qui nous permet de conclure que l'inévitable subjectivité qui existe en matière journalistique asservit le langage et, par extension, le lecteur puisque le lexique employé en plus d'être répétitif, est porteur d'une « matière émotion » à la fois forte et ambiguë.

Par ailleurs, signalons que les outils de TAL sont capables de relever, avec un niveau de pertinence assez élevé, de nombreuses données qui vont nous permettre d'interpréter l'œuvre dans son ensemble car il existe de nombreux points de convergence entre la lecture automatique et la lecture manuelle.

Bien évidemment, il existe également des points de divergences, notamment au niveau des détails, car la machine va extraire principalement les fréquences et nous devons toujours avoir recours au texte dans son ensemble afin de déceler certaines particularités ou subtilités.

Néanmoins, dans un contexte d'enseignement de la langue ou de la littérature, cette première approche totalement différente peut se révéler très stimulante pour les apprenants car ils vont devoir remettre en question les nombreux éléments obtenus par la machine et, il va sans dire que, étant actuellement dans l'ère du numérique, remettre en question l'information est une des principales perspectives de notre enseignement.

En somme et pour tenter de rassembler les principaux éléments de conclusion, nous sommes désormais en mesure d'avancer que le TAL est une science extrêmement dense qui offre tout un éventail de possibilités qui vont être grandement avantageux au sein de l'enseignement des langues.

### **5.3. Position et apport**

Suite à ces différentes conclusions, nous estimons que le TAL a bien évidemment sa place dans l'enseignement des langues car il contribue grandement à la maîtrise et à la compréhension du lexique et de la morphosyntaxe et cela tant sur le fond que sur la forme.

Cette thèse nous a permis de mettre en pratique toute une série de recherches et d'expérimentations lexicométriques et textométriques tant sur le plan d'un enseignement linguistique que sur le plan de l'idéologie journalistique. Nous pouvons en conclure qu'il s'agit d'un apport original dans le sens où cette thèse a mis en relation différentes disciplines telles que la langue, l'histoire, l'informatique ou encore la sociopolitique.

### **5.4. Limites**

Nous relevons toutefois quelques limites en ce qui concerne cette thèse. En effet, même si notre ambition est celle d'implanter le TAL au sein du quotidien des professeurs, ces méthodes ne vont pas s'imposer du jour au lendemain car ces logiciels de Traitement Automatique de la Langue exigent encore un réel effort et intérêt de la part du professorat car les différentes requêtes ou fonctions demandent une certaine habileté informatique et un engouement palpable pour ce type de logiciel et raisonnement.

Une autre limite que nous pourrions relever est le fait que nous n'avons pas pu approfondir certaines recherches et notamment en ce qui concerne les AFC ou l'étude synchronique, car cela relèverait d'une autre thèse.

D'ailleurs, pour des thèses futures, il pourrait être fort intéressant d'agrandir le champs chronologique des journaux et de continuer à faire des analyses

synchroniques ou diachroniques sur l'ensemble des dates marquant la période de conflit de la PGM ou éventuellement se rapportant aux autres grands événements du XXème siècle cités aux prémices de cette thèse.

L'idée étant toujours celle de réutiliser la méthodologie que nous avons élaborée pour recueillir et traiter l'information, puis d'en tirer le meilleur parti grâce aux outils de TAL.

## **5.5. Perspectives et approfondissements**

Il va de soi que cette thèse a représenté pour nous la possibilité d'exploiter et d'approfondir grandement les multiples ressources et fonctions du TAL. Notre ambition future serait désormais celle de pouvoir mettre en place, au sein de notre Département de langue française, une sorte de laboratoire dans lequel il serait possible de disposer de nombreux programmes et logiciels de TAL et d'occérisation afin de pouvoir importer de nombreux corpus de tout genre dans le but de réaliser toute une variété de calculs dans le cadre de l'enseignement, mais également de la recherche car ces différentes méthodes exploratoires seraient une manière constructive et enrichissante pour nos étudiants de concevoir l'apprentissage de la langue et pouvoir détecter les tendances de l'usage du français.

## VI. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUE

ACHARD, P. (1993). *La sociologie du langage*. Paris, France : Presses Universitaires de France.

ACPLS/CASLT, CIEP, EAQUALS, EUROCENTRES. (2015). *Inventaire linguistique des contenus clés des niveaux du CECRL*. Copyright Eequal.

ADAM, J-M. (2011). *La linguistique textuelle*. Paris, France : Collection Linguistique Coursus, 3<sup>ème</sup> édition. Armand Colin.

ADAM, J-M. (2017). *Les textes : types et prototypes*. Paris, France : Éditions Armand Colin.

ANSCOMBRE, J-C., RODÍGUEZ SOMOLINOS, A., GÓMEZ-JORDANA FERARY, S., CAZALBOU, R. (2012). *Voix et marqueurs du discours : des connecteurs à l'argument d'autorité*. Lyon, France : Éditions École Normale Supérieure de Lyon ENS.

ARRIVÉ, M., GADET, F., GALMICHE, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris, France : Éditions Flammarion. ISBN 978-2-0811-2003-7.

ASNÈS, M., KUPFERMAN, L. (2008). *Événements, prédicats, arguments : quelques points de repères*. *Langages*, 169, 7-33. <https://doi.org/10.3917/lang.169.0007>

ASTON, G. (1995). *Corpora in Language Pedagogy : Matching Theory and Practice*. In Cook, G. & Seidlhofer, B. (éditeurs) : *Principle and Practice in Applied Linguistics : Studies in Honour of H. G. Widdowson*. Chapitre 17, pp 257-270. Oxford University Press: Oxford.

AUDRAS, I., GANASCIA, J-G. (2006). *Apprentissage/didactique des langues étrangères et TALN : analyse de corpus écrits à l'aide d'outils d'extraction automatique du langage*. 8<sup>ème</sup> journées Internationales d'Analyse Statistique de

Données Textuelles 2006. Besançon, France : Éditions Presses Universitaires de Franche-Comté.

AUROUX, S. (1996). *La philosophie du langage*. Paris, France : Éditions Presses universitaires de France, PUF.

BAYLON, C. (1996). *Sociolinguistique. Société, langue et discours*. Paris, France : Éditions Armand Colin.

BELAÏ, A., CECOTTI, H. (2006). *Reconnaissances de caractères : évaluation des performances*. Paris, France : Éditions Hermès.

BENVENISTE, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale I*. Paris, France : Éditions Gallimard. Bibliothèque des Sciences Humaines.

BENVENISTE, E., CHOMSKY, N., JAKOBSON R., MARTINET, A., KURYLOWICZ, J., FÓNAGY, I., BACH, E., SAUMJAN, S., SCHAFF, A., LEROY, M., SOMMERFELT, A., PANDE, G., (1966). *Problèmes du langage*. Paris, France : Éditions Gallimard.

BENVENISTE, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale II*. Paris, France : Éditions Gallimard. Bibliothèque des Sciences Humaines.

BIDAUD, F. (2002). *Structures figées de la conversation*. Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main : Éditions Peter Lang.

BLANCHARD, P., PATOU, C. (2003). *Les usages de l'analyse factorielle dans les revues de sciences sociales* dans : Blanchard Philippe, Ribemont Thomas (dir.), *Méthodes et outils des sciences sociales. Innovations et renouvellement*. Paris, France : Éditions L'Harmattan, collection Cahiers Politiques.

BLANDIN, B. (2016). *1914, La France responsable ?* Paris, France : Éditions de l'Artilleur.

BONNAFOUS, S., TOURNIER, M. (1995). *Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique*. In: *Langages*, 29<sup>e</sup> année, n°117, 1995. Les analyses du discours en France. Doi : <https://doi.org/10.3406/lgge.1995.1706>. Persée.

BOUILLON, P. (1998). *Traitement Automatique des Langues Naturelles. Champs linguistiques*. Éditions Duculot, Bruxelles.

BOULTON, A. (2007). *Esprit de corpus : Promouvoir l'exploitation de corpus en apprentissage des langues. Texte et Corpus*. In Williams, G. (éditeur) : Actes des cinquièmes journées de la linguistique de corpus, Texte et Corpus. Volume 3, pp 37-46. Université de Bretagne Sud : Lorient.

BOULTON, A., TYNE, H. (2014). *Des documents authentiques aux corpus*. Paris, France : Éditions Didier.

BOUQUET, S., BEACCO, J.-C., PORQUIER, R. (2004). *Niveau B2 pour le français - un référentiel*. Paris, France : Éditions Didier.

BOZON-PATARD, J., CASTELLY, C., DOMENECH, M., LECOLLIER, C., MÉDIONI, M.A, PASTOR, A., POMARES, M-P., PRANDI M., SOULIÉ, J-M. (2002). *Réussir en Langues. Un savoir à construire*. Lyon, France : Éditions Chronique Sociale.

BRANDT, P-A. (2018). *Qu'est-ce que la sémiotique ? Une introduction à l'usage des non-initiés courageux*. Actes sémiotiques. Case Western Reserve University. Numéro 121.

BRASSEUL, J. (1998). *Histoire des faits économiques. Tome 2. De la révolution industrielle à la Première Guerre mondiale*. Paris, France : Éditions Armand Colin.

BRIN-HENRY, F., JACQUEY, E., OLLINGER, S. (2018). *Étude lexicométrique des termes centraux dans un corpus d'articles scientifiques en orthophonie*. Lexis [en ligne] mis en ligne le 30 avril 2018, consulté le 7 juillet 2021.

URL : <https://journals.openedition.org/lexis/1201>

BUILLES, J-M. (1998). *Manuel de linguistique descriptive. Le point de vue fonctionnaliste*. Paris, France : Éditions Nathan Université.

BUVET, P-A. (2013). *La dimension lexicale de la détermination en français. Avec une préface par Franck Neveu*. Paris, France : Éditions Honoré Champion.

CADET, L., TELLIER, M. (2007). *Le geste pédagogique dans la formation des enseignants de LE : Réflexions à partir d'un corpus de journaux d'apprentissage*. Les Cahiers Théodile, Lille : Université Charles de Gaulle Lille 3.

CALVET, L-J. (1993). *La sociolinguistique*. Paris, France : Presses Universitaires de France.

CAMPO PLAZA, N. (1988). *La prensa francesa y el movimiento estudiantil de mayo del 68: Estudio lexicométrico del vocabulario*. Université Complutense de Madrid, Espagne.

CAQUINEAU-GÜNDÜZ, M-P., DELATOUR, Y., GIRODON, J-P., JENNEPIN, D., LESAGE-LANGOT, F., SOMÉ, P. (2007). *Les 500 exercices de grammaire*. Paris, France : Éditions Hachette.

CARON, P-A., CHAMPAGNAT, R. (2014). *Actes des 5ièmes Rencontres des Jeunes Chercheurs en Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain (RJC-EIAH)*. La Rochelle, France : Université de la Rochelle, 16 - 17 juin 2014, pp 23-29.

CARTIER, E. (2009). *Étiquetage, sémantique des textes : états des lieux éléments de modélisation*. In : L'information grammaticale, n°122, p. 19-29. Persée.

CASARES, J. (2013). *Diccionario ideológico de la lengua española*. Madrid, Espagne : Éditions Gredos.

CHANIER, T. (1995). *Acquisition des Langues Assistée par Ordinateur (ALAO)*. Linguistique. Université Blaise Pascal. Clermont-Ferrand II. Hal id : 00180340

CHANIER, T. (1998). *Relations entre le TAL et L'ALAO ou l'ALAO un « simple » domaine du TAL ?* International conference on natural language processing and industrial application. Moncton, Canada.

CHANIER, T., CIEKANSKI, M. (2010). *Utilité du partage des corpus pour l'analyse des interactions en ligne en situation d'apprentissage : un exemple d'approche méthodologique autour d'une base de corpus d'apprentissage* » In Alsic [En ligne], vol. 13 | 2010, mis en ligne le 06 décembre 2010. Consulté le 3 avril 2021. URL : <http://alsic.revues.org/1666>

- CHEVALIER, J-C. (1978). *Verbe et phrase. Les problèmes de la voix en espagnol et en français*. Paris, France : Éditions hispaniques.
- CHEVALIER, J., GHEERBRANT, A. (1982). *Dictionnaire des symboles*. Paris, France : Éditions Robert Laffont / Jupiter.
- CHOMSKY, N. (1968). *Le langage et la pensée*. Paris, France : Éditions : petite bibliothèque Payot.
- CHOMSKY, N. (1969). *Structures syntaxiques*. Paris, France : Éditions du Seuil.
- CHOMSKY, N. (1971). *Aspects de la théorie syntaxique*. Paris, France : Éditions du Seuil.
- CHOMSKY, N., MILLER, A. (1971). *L'analyse formelle des langues naturelles*. Paris, France : Éditions Mouton/Gauthier-Villars.
- CHOMSKY, N., MORRIS H. (1973). *Principe de phonologie générative*. Paris, France : Éditions du Seuil.
- CHOMSKY, N. (1975). *Questions de sémantique*. Paris, France : Éditions du Seuil.
- CHOMSKY, N., FARHI, A., FITT, Y., VIGIER, J-P. (1976). *La crise de l'impérialisme et la troisième guerre mondiale*. Paris, France : Librairie François Maspero.
- CHOMSKY, N. (1977). *Langue, Linguistique, politique*. Paris, France : Éditions Flammarion.
- CHOMSKY, N. (1991). *Lingüística Cartesiana. Un capítulo de la historia del pensamiento racionalista*. Madrid, Espagne : Éditions Gredos.
- CHOMSKY, N. (2003). *Dominer le monde ou sauver la planète ? L'Amérique en quête d'hégémonie mondiale*. Paris, France : Librairie Arthème Fayard.
- CNRS, Trésor de la langue française. (1981). *Dictionnaire de la langue du 19<sup>ème</sup> et du 20<sup>ème</sup> siècle*. Paris, France : Éditions Gallimard - Sodis.

COLLECTIF. (1968). *La grande guerre et la paix, 1910-1919. D'Agadir au Traité de Versailles*. Paris, France : Éditions Tallandier.

COLLOT, M. (1997). *La matière-émotion*. Paris, France : Éditions PUF écriture.

CONSEIL DE L'EUROPE (2000). *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Didier, Paris.

CORMINBOEUF, G. et HEYNA, F. (2015). *Nominalisation et diathèse*. Fonds national Suisse de la recherche scientifique. Université de Fribourg (CH) & Laboratoire de Lorraine - (CNRS).

CUQ, J-P. & GRUCA, I. (2005). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Français Langue Étrangère. Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, deuxième édition.

DAILLE, B. & ROMARY, L. (2001). *Linguistique de corpus*. Éditorial : In *Traitement automatique des langues*, volume 42, p. 343-346. Hermès, Paris.

DECORDE, M., HEIDEN, S., JACQUOT, S., LAVRENTIEV, A., PINCEMIN, B. (2013-2018). *Manuel de TXM Version 0.7.9. Projet ANR Textométrie*. ENS de Lyon & Université de Franche Comté.

DELSARTE, P. et THAYSÉ, A. (2001). *Logique pour le traitement de la langue naturelle. Application à la langue française*. Paris, France : Éditions Lavoisier.

DOBRIN, S. (2010). *La composition : procédé néologique dans la presse écrite française et allemande*. Université Lumière Lyon 2, France.

DOUALAN, G. (2015). *Étude historique, épistémologique et descriptive de la synonymie*. Thèse de doctorat. Université Paris Sorbonne, France.

DROZ, J. (1973). *Les causes de la Première Guerre mondiale. Essai d'historiographie*. Paris, France : Éditions du Seuil.

DUBOIS-CHARLIER, F. (2008). *Comment s'initier à la linguistique ?* Paris, France : Éditions Larousse.

ENGELS, F. (1955). *Lettre à F. Mehring*. Paris, France : Œuvres choisies en deux volumes, Éditions du Progrès.

FAYOL, M. (2003). *Les difficultés de l'orthographe. L'orthographe française est l'une des plus difficiles au monde. Comment les enfants en déjouent-ils les pièges ?* Cerveau et Psycho n°3. Édition française de Scientific American.

FERRARA, M. & FRIANT, N. (2016). *Comprendre les réactions aux réformes en Belgique francophone à travers les médias écrits grâce à l'analyse lexicométrique avec le logiciel IRaMuTeQ*. JADT 2016 : 13<sup>ème</sup> Journée internationales d'Analyses statistiques des Données Textuelles. Université de Nice, France.

FORCADE, O. (2016). *La censure en France pendant la grande guerre*. Paris, France : Librairie Arthème Fayard.

FUCHS, C. (1993). *Linguistique et traitements automatiques des langues*. Paris, France : Éditions Hachette Université Linguistique. Hachette Supérieur.

GARCÍA CELA, C. (2001). *La langue qui discourt : l'autre leçon de Ferdinand de Saussure*. ISBN 84-7800-963-9. Dialnet. Coordination Isabel Uzcanga Vivar, Elena LLamas Pombo, Juan Manuel Pérez Velasco.

GIRAUDOUX, J. (1967). *Amphitryon 38*. Paris, France : Éditions Grasset.

GIULIANI, D., HANNACHI, R. (2010). *Linguistique de corpus et didactique du F.L.E. Une exploitation du corpus IntUne*. Cahiers de praxématique [En ligne], 54-55 | 2010, document 8, mis en ligne le 01 janvier 2013. Consulté le 2 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1136> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.1136>

GONZÁLEZ, HERNANDEZ, A T. (2016). *Criterios para la adquisición de la competencia fraseológica en FLE*. Actas del XVII coloquio de la Asociación de Profesores de Francés de la Universidad Española. Texto, género y discurso en ámbito francófono. Ediciones Universidad de Salamanca.

GROSJEAN J. MALRAUX, A. (2019). *La lueur des jours de Jean Grosjean*. Paris, France : Lueurs, bulletin n°4 de l'association.

- GROSS, M. (1975). *Méthodes en syntaxe*. Paris, France : Éditions Hermann.
- GROSS, G. (1982). *Une classification des phrases figées du français*. Revue québécoise de linguistique, 11, p. 151-185.
- GROSS, G. (1991). *Degré de figement des noms composés*. In: Langages, 23<sup>e</sup> année, n°90, 1988. Les expressions figées. pp. 57-72. Persée.
- GROSS, G. (1996). *Prédicats nominaux et comptabilité aspectuelle*. In : Langages, 30<sup>e</sup> année, n°121. Persée.
- GROSS, G. (2004). *Pour un Bescherelle des prédicats nominaux*. Les verbes supports : nouvel état des lieux, John Benjamins Publishing, Linguisticae Investigationes, Fascicule spécial, 27.
- GROSS, G. (2015). *Traitement automatique de la polysémie*. Studia Romanica Posnaniensia, Adam Mickiewicz University Press, Pozna, vol. XLII/1.
- GUIMIER, C. (2000). *Non-congruence et congruence : alors que vs tandis que*. *Syntaxe et sémantique*, 1(1), 80-112. <<https://doi.org/10.3917/ss.001.0080>>
- GUILLAUME, G. (1971). *Structure sémiologique et structure psychique de la langue française*. Paris, France : Éditions Broché.
- ISSAC, Fabrice. (2014) *Du caractère au dictionnaire, méthodes et outils pour l'élaboration de ressources linguistiques*. Habilitation à diriger des recherches. Université Paris 13 Sorbonne, France.
- JADT 2018. (2018). *Proceedings of the 14th international conference on statistical analysis of textual data*. Université de Rome, Italie.
- JAKOBSON, R. (1963). *Essais de linguistique générale*. Paris, France : Éditions de minuit.
- JOHNS, T. (1991). *From printout to handout : grammar and vocabulary teaching in the context of data-driven learning*. In : Johns T. & King P. (dir.) Classroom concordancing. English language research journal, vol. 4, p. 27-45.

- KENNEDY, P. (1988) (trad. De l'anglais par M-A. Cochez, J.-L. Lebrave). *Naissance et déclin des grandes puissances* [« The Rise and Fall of the Great Powers »]. Paris, France : Éditions Payot, coll. « Petite bibl. Payot n°P63 ».
- KLEMPERER, V. (1996). *LTI : la langue du III<sup>e</sup> Reich, Carnets d'un philologue*. Paris, France : Éditions Albin Michel.
- KRISTEVA, J. (1981). *Le langage, cet inconnu*. Paris, France : Éditions du Seuil.
- KRISTEVA, J., MILNER, J-C., RUWET, N., (1975). *Langue, discours, société* pour Émile Benveniste. Paris, France : Éditions du Seuil.
- KÜBLER, N. (2007). *La traduction automatique : traduction machine ?* Paris, France : Université Paris-Diderot (Paris 7).
- KÜBLER, N. (2014). *Mettre en œuvre la linguistique de corpus à l'université : Vers une compétence utile pour l'enseignement/apprentissage des langues ?* In Recherches en didactique des langues et des cultures : Les Cahiers de l'Acedle, volume 11, numéro 1, 2014, pp 37-77. Des corpus annotés au cœur d'une plateforme, pour la formation linguistique ...Corela, HS-21 | 2017 17
- LAILLER, C. (2011). *Morphosyntaxe de l'interrogation en conversation spontanée : modélisation et évaluations*. Thèse de doctorat. Université du Maine, France.
- LAMIROY, B. (2008). *Le figement : à la recherche d'une définition*. Paris, France.
- LAMIROY, B. (2011). *Le problème central du figement est le semi-figement*. Paris, France.
- LANDURE, C. (2011). *Data-Driven Learning : apprendre et enseigner à contre-courant*. In Mélanges CRAPEL, N° 32, pp 163-178.
- LEBART, L., PINCEMON, B., POUDAT, C. (2019). *Analyse des données textuelles*. Presses de l'Université du Québec.
- LEBART, L., SALEM, A. (1994). *Statistique textuelle*. Paris, France : Éditions Dunod.

LEBLANC, J-M. (2005). *Les vœux présidentiels sous la Cinquième République (1959-2001). Recherches et expérimentations lexicométriques à propos de l'ethos dans un genre discursif rituel*. Université Paris 12, Val-de-Marne, France.

LEFEUVRE, F. (2004). *Le prédicat nominal dans des articles de presse*. Syntaxe et Sémantique, Presses Universitaires de Caen, n°6.

LEJEUNE, D. (1992). *Les causes de la Première Guerre mondiale*. Paris, France : Éditions Armand Colin.

LEMONIDOU, E. (2019). *Cent ans après : la mémoire de la Première Guerre mondiale*. Paris, France : Éditions Broché.

LESTIEN, G. (1949). *La Première Guerre mondiale*. Paris, France : Presses Universitaires de France.

L'HAIRE, S. (2011). *Traitement Automatique des Langues et Apprentissage des Langues Assisté par Ordinateur : bilan, résultats et perspectives*. Thèse de doctorat. Genève, Suisse.

LENAOUR, J-Y. (2012). *1914*. Paris, France : Éditions Perrin.

LENAOUR, J-Y. (2014). *Dictionnaire de la Grande Guerre*. Paris, France : Éditions Larousse.

LENAOUR, J-Y. (2018). *1914-1918. L'intégral*. Paris, France : Éditions Essai (Broché).

LLAMAS POMBO, E. (2021). *Linguistique textuelle et graphématique du français en diachronie*. Introduction. ISSN-e 1699-4949, n°19. Dialnet.

MACHEREY, P. (2008). *Idéologie : le mot, l'idée, la chose*. Methodos [En ligne], 8 | 2008, mis en ligne le 11 avril 2008, consulté le 13 juillet 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/methodos/1843> ;

DOI : <https://doi.org/10.4000/methodos.1843>

MARS, A. (2016). *Le TAL au service des enseignants des langues : mise en œuvre d'une plate-forme pour l'enseignement du français et de l'arabe, langues étrangères*. Université de Grenoble, France.

MARTIN, R. (1987). *Quelques remarques sur la sémantique de la phrase exclamative*. *Revue des études slaves*, t. 59, fascicule 3. En hommage à Jacques Veyrenc : *Études de linguistique slave* [sous la direction de Paul Garde], 1987, p. 501-505 [en ligne] disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/slave\\_0080-2557\\_1987\\_num\\_59\\_3\\_5666](https://www.persee.fr/doc/slave_0080-2557_1987_num_59_3_5666), [consulté le 18 juin 2021].

MARTIN, R. (2001). *Sémantique et automate*. Paris, France : Éditions PUF.

MARTINET, A. (1965). *La linguistique synchronique*. Paris, France : Éditions Presses Universitaires de France.

MARTINET, A. (1965). *Structure et langue*. Paris, France : *Revue Internationale De Philosophie*, vol. 19. N° 73/74 (3/4), 291-299.

Retrieved July 15, 2021, from <http://www.jstor.org/stable/23940314>. [en ligne] disponible sur : <https://www.jstor.org/stable/23940314>

MARTINET, A. (1975). *La Lingüística. Guía alfabética*. Barcelone, France : Éditions Anagramme.

MARTINET, A. (1980). *Éléments de linguistique générale*. Paris, France : Éditions Armand Colin.

MARTINET, A. (1985). *Syntaxe générale*. Paris, France : Éditions Armand Colin – Collection.

MARTINET, A. (1989). *Fonction et dynamique des langues*. Paris, France : Éditions Armand Colin.

MAYAFFRE, D. (2005). *Rôle des places et corpus en linguistique : réflexions introductives*. Nice, France : CNRS UMR « Bases, Corpus et Langage ».

MEJRI, S. (1998). *Le figement lexical : descriptions linguistiques et structuration sémantique*. L'information grammaticale, n°76.

MEJRI, S. (2005). *Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement*. Paris, France : Presses universitaires de Paris Nanterre.

MEJRI, S. (2019). *Figement et relations concessives : une prédication complexe*. Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses.

MEL'CUK, I. (2001). *Fraseología y diccionario en la lingüística moderna*. Dialnet, ISBN 84-7800-963-9, págs. 267-310.

MELLET, S. (2002). *Corpus et recherches linguistiques*. Corpus [En ligne], 1 | 2002, mis en ligne le 15 décembre 2003, consulté le 3 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/7> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corpus.7>

MOESCHLER, J. (2001). *La représentation des événements dans la langue et dans le discours*. Dialnet, ISBN 84-7800-963-9, págs. 311-328.

MOGORRÓN HUERTA, P. MEJRI, S. (2008). *Las construcciones verbales nominales libres y fijadas. Aproximación contrastiva y traductológica*. Rencontres Méditerranéennes.

MOGORRÓN HUERTA, P. MEJRI, S. (2009). *Fijación, desautomatización y traducción*. Figement, défigement et traduction. Rencontres Méditerranéennes.

MOIRAND, S. (1975). *Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite*. Paris, France : Langue française, n°28. Textes et discours non littéraires.

MOLINA MEJIA, J-M. (2014). ELITE-[FLE] : *Un environnement d'ALAO fondé sur la linguistique textuelle, pour la formation linguistique des futurs enseignants de FLE en Colombie*. Sciences de l'Homme et Société. Université de Grenoble Alpes.

MOLINA MEJIA, J. M. & ANTONIADIS, G. (2014a). *Toward the Constitution of a Hybrid Learning Environment for the FFL Teacher's Training in Colombian Universities Based on Text Linguistics*. In G. QUIROZ & P. PATIÑO (Éditeurs) : LSP in Colombia : Advances and Challenges. Chapitre 15, Volume 175, pp 233-249. Collection Linguistic Insights. Éditions Peter Lang : Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien.

MOLINA MEJIA, J-M. (2017). *Des corpus annotés au cœur d'une plate-forme, pour la formation linguistique des enseignants de FLE en Colombie*. Corela [en ligne] HS-21 | 2017, mis en ligne le 02 février 2017, consulté le 1 avril 2021. URL : <http://corela.revues.org/4857>

MOUSTAKI, A., VOSKAKI, R., (2004) *L'enseignement du FLE à l'aide des systèmes de traitement automatique et des tables du LADL : la syntaxe des verbes*. Actes du 5<sup>ème</sup> congrès panhellénique des Professeurs de Français, États Généraux de la Francophonie, Université d'Athènes, 2004.

MULLER, C. (1998). *Prédicats et prédication : quelques réflexions sur les bases de l'assertion*. Éditions : Mats Forsgren, Kerstin Josasson, Hans Kronning. Actes du colloque d'Uppsala.

MULLER, C. (2013). *Le prédicat, entre (méta)catégorie et fonction*. Paris, France : Cahiers de Lexicologie, Centre National de la Recherche Scientifique, N°102.

MÜLLER, GJESDAL, A. (2008). *Étude sémantique du pronom ON dans une perspective textuelle et contextuelle*. Thèse de doctorat en Linguistique. Université de Bergen, Norvège.

OLMO CAZEVIEILLE, F., MANGIANTE, J-M. (2014). *II Coloquio franco español de análisis del discurso y enseñanza de lenguas para fines específicos*. Lenguas,

*comunicación y tecnologías digitales*. Valencia, Espagne: Universitat Politècnica de Valencia, 03 - 05 septembre 2014, pp 143-158. Colección Congresos. Editorial Universitat Politècnica de Valencia.

ONO, A. (2007). *La notion d'énonciation chez Émile Benveniste*. Limoges, France : Éditions Lambert-Lucas.

OUESLATI, L. 2013. *Unités monolexicales et unités polylexicales : entre équivalence sémantique et synonymie*. In *Équivalences*, 40<sup>ème</sup> années n°1-2.

PINCEMIN B., HEIDEN S. (2008) - « *Qu'est-ce que la textométrie ? Présentation* », Site du projet *Textométrie*, <http://textometrie.ens-lyon.fr/?lang=fr>. Consulté le 03/07/2018.

QUETEL, C. (2015). *La seconde guerre mondiale*. Paris, France : Éditions Broché.

REY, C. REYNÉS, P. (2012). *Dictionnaires, norme(s) et sociolinguistique*. Paris, France : Éditions L'Harmattan.

RIEGEL, M., PELLAT, J-C., & RIOUL, R., (2009). *Grammaire méthodique du français*. Quadrige - Presses Universitaires de France, Paris, quatrième édition.

RIVERO VILÁ, I. (2011). *L'interculturel à travers le multimédia dans l'enseignement du Français Langue Étrangère*. Thèse de doctorat. Université de Salamanque, Espagne.

ROBERT-DEMONTROND, P. (2006). *L'interprétation du discours*. Paris, France : Éditions Apogée. Collection : Méthode et recherche en sciences humaines.

RODRÍGUEZ NAVARRO, M. V., (2006). *La estructura del grupo nominal en francés, el nombre ; La determinación nominal, determinantes y cuantificadores ; los sustitutos del nombre*. Liceus, Centro de investigación y formación online, consulté le 2 juin 2021.

RUWET, N. (1966). *Introduction*. In : *Langages. La grammaire générative*. 1<sup>ère</sup> année, n°4. Persée.

SALEM, A., HABERT, B., NAZARENKO, A., (1998). *Les linguistiques de corpus*. Paris, France : Éditions Armand Colin.

SÁNCHEZ, HERNÁNDEZ, M. A. (2001). *El verbo en "citadelle" (A. de Saint-Exupéry). Análisis estadístico, campos estilísticos y estructura léxica*. Université de las Palmas de Gran Canaria, Espagne.

SAUSSURE, F. (1978). *Cours de linguistique générale*. Paris, France : Éditions Payot.

SAUSSURE, F. (1985). *Saussure y los fundamentos de la lingüística*. Buenos Aires, Argentine : Édition Centro Editor de América Latina S.A.

TESNIÈRE, L. FOURQUET, G. (1988). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris, France : Éditions Broché.

TEUBERT, W. (2009). *La linguistique de corpus : une alternative* [version abrégée]. SEMEN Revue de sémio-linguistique des textes et discours, 27:185-211 [en ligne] URL : <http://semen.revues.org/8914>.

TYNE, H. (dir.). *Le français en contextes : Approches didactiques, linguistiques et acquisitionnelles*. Nouvelle édition [en ligne]. Perpignan : Presses universitaires de Perpignan, 2017 (généré le 29 juin 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pupvd/2792>>. ISBN : 9782354122515. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pupvd.2792>.

UZCANGA VIVAR, I., GÓMEZ FERNÁNDEZ, A. (2010). *Eurom.com.text: etiquetado semántico*. Synergies Espagnes, ISSN 1961-9359, n°3.

UZCANGA VIVAR, I. (2020). *Phraséologie et dérivation sémantique dans le cadre de la théorie Sens-Texte*. Dialnet, ISBN 978-84-7956-197-0, págs. 258-298.

VERGNE, J. & GIGUET, E. (1998). *Regards théoriques sur le "tagging"*. In Actes de TALN (Traitement Automatique des Langues Naturelles). Paris, France, 10-12 juin 1998. GREYC, CNRS, Université de Caen.

VICHOU, C. (2018). *Exclamation : analyse linguistique et enjeux en didactique du FLE*. L'enseignement du français entre tradition et innovation. Actes du XIVe congrès mondial de la FIPF, volume II.

VICTORRI, B. FUCHS, C. (1996). *La polysémie - construction dynamique du sens*. Paris, France : Éditions Hermès.

VIVÈS, R. (1993). *La prédication nominale et l'analyse par verbes supports*. In : L'information Grammaticales, N. 59.

WILLIAMS, G. (2006). *La linguistique de corpus, une affaire prépositionnelle*. Université de Bretagne Sud, Lorient. In Revue Texto [En ligne], URL : <http://www.revue-texto.net/Parutions/Livres-E/Albi-2006/Williams.pdf>. Consulté le 30 mars 2021.

WILLEMS, G. (1975). *Syntaxe, lexicque et sémantique. Les constructions verbales*. In : Revue Belge de Philologie et d'Histoire, n°63, fasc.3. Langues et littératures modernes.

YAN, R. (2017). *Études des constructions verbales scientifiques dans une perspective didactique : utilisation des corpus dans le diagnostic des besoins langagiers en FLE à l'aide des techniques de TAL*. Université de Grenoble, France.

## **VII. ANNEXES**



**LES QUATRE ARTICLES DE PRESSE DU 3 AOÛT 1914  
(*L'HUMANITÉ, LE TEMPS, LE FIGARO, LA CROIX*)  
EN VERSION OCCÉRISÉE  
PUIS NETTOYÉE PAR NOS SOINS  
POUR UN TRAITEMENT AUTOMATIQUE OPTIMAL**





Le développement d'organisation, le parti révolutionnaire n'a pas été capable de proposer avec efficacité aux événements et tout au long de l'hiver tendu du désastre. Aujourd'hui, le Parti socialiste, français et international est capable, et il le passivement montrés dans les semaines qui vont de s'établir, un effort vigoureux en faveur du maintien de la paix. Il fera tout pour elle et prônera de toutes les chances. Mais si la paix est impossible, l'organisation socialiste devra quand même poursuivre son action, se maintenir et grandir pour accomplir, à chaque occasion possible sa mission de paix. Les socialistes rempliront à la fois leur devoir patriotique et le devoir socialiste en présence de l'agression, ils accompliront tout leur devoir, pour la patrie, pour se reporter et pour la Révolution.

Discours de Longuet

Jean Longuet succède à Vaillant. Il ne peut faire l'apostrophe comme il avait débordé par le bureau socialiste international. Mais il sent à dire que dans un tel état d'humanité entre les députés de toutes nations pour les vaincre dans un plan afin d'adhérer à tout prix de la paix. Il a montré que les socialistes antichrétiens avaient le plus grand espoir de l'humanité possible en ce sens, sous un régime d'autorité dont les premiers mesures militaires étaient prises par les socialistes avant que contre les Serbes. Mais à mesure qu'il passait du prolétariat allemand, les manifestations de solidarité internationale, la réprobation complète de l'opinion internationale, les appels à la guerre qui serait dirigée contre la France, réprobation que la duplicité gouvernementale trompe jusqu'à l'indignation de la Russie.

Discours de Cachin

Cachin a été le compagnon de Jaurès dans ses dernières années auprès des ministres. Il veut rappeler les paroles d'advertissement, passionné et clairvoyant, donné par le grand homme disparu aux ministres qui ont mené le Drapeau. En termes qui débouchent un tas de mensonges et de fautes de langage, il a traité les ministres français et étrangers. Il a dit que les ministres français ont été les auteurs de la catastrophe, et il a dit que les ministres étrangers ont été les auteurs de la catastrophe.

Discours de Cachin

Cachin a été le compagnon de Jaurès dans ses dernières années auprès des ministres. Il veut rappeler les paroles d'advertissement, passionné et clairvoyant, donné par le grand homme disparu aux ministres qui ont mené le Drapeau. En termes qui débouchent un tas de mensonges et de fautes de langage, il a traité les ministres français et étrangers. Il a dit que les ministres français ont été les auteurs de la catastrophe, et il a dit que les ministres étrangers ont été les auteurs de la catastrophe.

Discours de Cachin

Cachin a été le compagnon de Jaurès dans ses dernières années auprès des ministres. Il veut rappeler les paroles d'advertissement, passionné et clairvoyant, donné par le grand homme disparu aux ministres qui ont mené le Drapeau. En termes qui débouchent un tas de mensonges et de fautes de langage, il a traité les ministres français et étrangers. Il a dit que les ministres français ont été les auteurs de la catastrophe, et il a dit que les ministres étrangers ont été les auteurs de la catastrophe.

Discours de Cachin

Cachin a été le compagnon de Jaurès dans ses dernières années auprès des ministres. Il veut rappeler les paroles d'advertissement, passionné et clairvoyant, donné par le grand homme disparu aux ministres qui ont mené le Drapeau. En termes qui débouchent un tas de mensonges et de fautes de langage, il a traité les ministres français et étrangers. Il a dit que les ministres français ont été les auteurs de la catastrophe, et il a dit que les ministres étrangers ont été les auteurs de la catastrophe.

Discours de Cachin

Cachin a été le compagnon de Jaurès dans ses dernières années auprès des ministres. Il veut rappeler les paroles d'advertissement, passionné et clairvoyant, donné par le grand homme disparu aux ministres qui ont mené le Drapeau. En termes qui débouchent un tas de mensonges et de fautes de langage, il a traité les ministres français et étrangers. Il a dit que les ministres français ont été les auteurs de la catastrophe, et il a dit que les ministres étrangers ont été les auteurs de la catastrophe.

Discours de Cachin

Cachin a été le compagnon de Jaurès dans ses dernières années auprès des ministres. Il veut rappeler les paroles d'advertissement, passionné et clairvoyant, donné par le grand homme disparu aux ministres qui ont mené le Drapeau. En termes qui débouchent un tas de mensonges et de fautes de langage, il a traité les ministres français et étrangers. Il a dit que les ministres français ont été les auteurs de la catastrophe, et il a dit que les ministres étrangers ont été les auteurs de la catastrophe.

Discours de Cachin

Cachin a été le compagnon de Jaurès dans ses dernières années auprès des ministres. Il veut rappeler les paroles d'advertissement, passionné et clairvoyant, donné par le grand homme disparu aux ministres qui ont mené le Drapeau. En termes qui débouchent un tas de mensonges et de fautes de langage, il a traité les ministres français et étrangers. Il a dit que les ministres français ont été les auteurs de la catastrophe, et il a dit que les ministres étrangers ont été les auteurs de la catastrophe.

Le développement d'organisation, le parti révolutionnaire n'a pas été capable de proposer avec efficacité aux événements et tout au long de l'hiver tendu du désastre. Aujourd'hui, le Parti socialiste, français et international est capable, et il le passivement montrés dans les semaines qui vont de s'établir, un effort vigoureux en faveur du maintien de la paix. Il fera tout pour elle et prônera de toutes les chances. Mais si la paix est impossible, l'organisation socialiste devra quand même poursuivre son action, se maintenir et grandir pour accomplir, à chaque occasion possible sa mission de paix. Les socialistes rempliront à la fois leur devoir patriotique et le devoir socialiste en présence de l'agression, ils accompliront tout leur devoir, pour la patrie, pour se reporter et pour la Révolution.

LA NEUTRALITÉ BELGE

Le Conseil général du Parti Ouvrier exhorte les socialistes à faire leur devoir

Le groupe socialiste votera les crédits pour la mobilisation. Le Conseil général du Parti ouvrier s'est réuni dimanche à grand comité à la Maison du Peuple à Bruxelles, sous la présidence de Bertrand. Toute l'assistance a été présente. Le Conseil général a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

« Le Conseil général du Parti ouvrier s'est réuni dimanche à grand comité à la Maison du Peuple à Bruxelles, sous la présidence de Bertrand. Toute l'assistance a été présente. Le Conseil général a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

LA NEUTRALITÉ BELGE

Le groupe socialiste votera les crédits pour la mobilisation. Le Conseil général du Parti ouvrier s'est réuni dimanche à grand comité à la Maison du Peuple à Bruxelles, sous la présidence de Bertrand. Toute l'assistance a été présente. Le Conseil général a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

LA NEUTRALITÉ ESPAGNOLE

Le groupe socialiste votera les crédits pour la mobilisation. Le Conseil général du Parti ouvrier s'est réuni dimanche à grand comité à la Maison du Peuple à Bruxelles, sous la présidence de Bertrand. Toute l'assistance a été présente. Le Conseil général a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

LA SITUATION POLITIQUE

Projet de remanement ministériel

Le groupe socialiste votera les crédits pour la mobilisation. Le Conseil général du Parti ouvrier s'est réuni dimanche à grand comité à la Maison du Peuple à Bruxelles, sous la présidence de Bertrand. Toute l'assistance a été présente. Le Conseil général a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

LA SITUATION POLITIQUE

Le groupe socialiste votera les crédits pour la mobilisation. Le Conseil général du Parti ouvrier s'est réuni dimanche à grand comité à la Maison du Peuple à Bruxelles, sous la présidence de Bertrand. Toute l'assistance a été présente. Le Conseil général a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

LA SITUATION POLITIQUE

Le groupe socialiste votera les crédits pour la mobilisation. Le Conseil général du Parti ouvrier s'est réuni dimanche à grand comité à la Maison du Peuple à Bruxelles, sous la présidence de Bertrand. Toute l'assistance a été présente. Le Conseil général a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

LA SITUATION POLITIQUE

LES SERVICES PUBLICS

Les communications relatives au service des postes, télégraphes et téléphones. Le service télégraphique et téléphonique de l'Allemagne a par toutes les voies interrompu l'envoi des télégrammes et des lettres. Les télégrammes par France devront être soumis au visa du commissaire de police ou, à défaut, du maire de la localité.

LES TRANSPORTS RATIONNELISÉS

Les communications relatives au service des postes, télégraphes et téléphones. Le service télégraphique et téléphonique de l'Allemagne a par toutes les voies interrompu l'envoi des télégrammes et des lettres. Les télégrammes par France devront être soumis au visa du commissaire de police ou, à défaut, du maire de la localité.

LES TRANSPORTS RATIONNELISÉS

Les communications relatives au service des postes, télégraphes et téléphones. Le service télégraphique et téléphonique de l'Allemagne a par toutes les voies interrompu l'envoi des télégrammes et des lettres. Les télégrammes par France devront être soumis au visa du commissaire de police ou, à défaut, du maire de la localité.

LES TRANSPORTS RATIONNELISÉS

Les communications relatives au service des postes, télégraphes et téléphones. Le service télégraphique et téléphonique de l'Allemagne a par toutes les voies interrompu l'envoi des télégrammes et des lettres. Les télégrammes par France devront être soumis au visa du commissaire de police ou, à défaut, du maire de la localité.

LES TRANSPORTS RATIONNELISÉS

Les communications relatives au service des postes, télégraphes et téléphones. Le service télégraphique et téléphonique de l'Allemagne a par toutes les voies interrompu l'envoi des télégrammes et des lettres. Les télégrammes par France devront être soumis au visa du commissaire de police ou, à défaut, du maire de la localité.

LES TRANSPORTS RATIONNELISÉS

Les communications relatives au service des postes, télégraphes et téléphones. Le service télégraphique et téléphonique de l'Allemagne a par toutes les voies interrompu l'envoi des télégrammes et des lettres. Les télégrammes par France devront être soumis au visa du commissaire de police ou, à défaut, du maire de la localité.

LES TRANSPORTS RATIONNELISÉS

Les communications relatives au service des postes, télégraphes et téléphones. Le service télégraphique et téléphonique de l'Allemagne a par toutes les voies interrompu l'envoi des télégrammes et des lettres. Les télégrammes par France devront être soumis au visa du commissaire de police ou, à défaut, du maire de la localité.

LES TRANSPORTS RATIONNELISÉS

Les communications relatives au service des postes, télégraphes et téléphones. Le service télégraphique et téléphonique de l'Allemagne a par toutes les voies interrompu l'envoi des télégrammes et des lettres. Les télégrammes par France devront être soumis au visa du commissaire de police ou, à défaut, du maire de la localité.

LES TRANSPORTS RATIONNELISÉS

Pour les Obsèques de Jaurès

La Confédération Générale du Travail et l'Union des Syndicats de la Seine adressent aux travailleurs parisiens l'appel suivant :

L'APPEL DE LA C. G. T.

La Confédération Générale du Travail et l'Union des Syndicats de la Seine adressent aux travailleurs parisiens l'appel suivant :

L'APPEL DE LA C. G. T.

La Confédération Générale du Travail et l'Union des Syndicats de la Seine adressent aux travailleurs parisiens l'appel suivant :

L'APPEL DE LA C. G. T.

La Confédération Générale du Travail et l'Union des Syndicats de la Seine adressent aux travailleurs parisiens l'appel suivant :

L'APPEL DE LA C. G. T.

La Confédération Générale du Travail et l'Union des Syndicats de la Seine adressent aux travailleurs parisiens l'appel suivant :

L'APPEL DE LA C. G. T.

La Confédération Générale du Travail et l'Union des Syndicats de la Seine adressent aux travailleurs parisiens l'appel suivant :

L'APPEL DE LA C. G. T.

La Confédération Générale du Travail et l'Union des Syndicats de la Seine adressent aux travailleurs parisiens l'appel suivant :

L'APPEL DE LA C. G. T.

La Confédération Générale du Travail et l'Union des Syndicats de la Seine adressent aux travailleurs parisiens l'appel suivant :

L'APPEL DE LA C. G. T.

Pour les Obsèques de Jaurès

La Confédération Générale du Travail et l'Union des Syndicats de la Seine adressent aux travailleurs parisiens l'appel suivant :

L'APPEL DE LA C. G. T.

La Confédération Générale du Travail et l'Union des Syndicats de la Seine adressent aux travailleurs parisiens l'appel suivant :

L'APPEL DE LA C. G. T.

La Confédération Générale du Travail et l'Union des Syndicats de la Seine adressent aux travailleurs parisiens l'appel suivant :

L'APPEL DE LA C. G. T.

La Confédération Générale du Travail et l'Union des Syndicats de la Seine adressent aux travailleurs parisiens l'appel suivant :

L'APPEL DE LA C. G. T.

La Confédération Générale du Travail et l'Union des Syndicats de la Seine adressent aux travailleurs parisiens l'appel suivant :

L'APPEL DE LA C. G. T.

La Confédération Générale du Travail et l'Union des Syndicats de la Seine adressent aux travailleurs parisiens l'appel suivant :

L'APPEL DE LA C. G. T.

La Confédération Générale du Travail et l'Union des Syndicats de la Seine adressent aux travailleurs parisiens l'appel suivant :

L'APPEL DE LA C. G. T.

La Confédération Générale du Travail et l'Union des Syndicats de la Seine adressent aux travailleurs parisiens l'appel suivant :

L'APPEL DE LA C. G. T.

**L'HUMANITÉ**  
**LUNDI 3 AOUT 1914,**

**JOURNAL SOCIALISTE**

Directeur Politique : JEAN-JAURÈS

Contrairement à ce que nous avons indiqué hier

**LES OBSÈQUES de JAURÈS auront lieu mardi**

Les discours seront prononcés au départ à 10 heures.

À midi, le cortège se dirigera vers la gare du Quai d'Orsay.

La liste des orateurs, dès maintenant arrêtée, sera communiquée demain.

Le fils de Jean Jaurès qui se trouvait à Antibes est arrivé, hier, à Paris, accompagné par notre camarade Vigne, député.

**LES CONDOLÉANCES de L'INTERNATIONALE**

**Grande-Bretagne**

Londres, 1er août - L'Indépendant Labour Party est de cœur avec vous dans le deuil causé par la perte du grand leader socialiste. Il rend hommage au courage et au dévouement avec lesquels Jaurès a défendu la cause sacrée du socialisme et de la paix internationale. Il donne l'assurance au Parti socialiste français de sa profonde sympathie dans cette heure douloureuse.

F. W. JEWETT, président ; Francis Johnson, secrétaire ; Keir Hardie et Bruce Glasier, délégués au Bureau Socialiste International.

Londres, 1er août - Croyez à la sympathie du Parliamentary Labour Party pour la grande perte infligée au socialisme français et à la classe ouvrière internationale par le détestable meurtre de Jaurès. - Ramsay Macdonald.

Londres, 1er août - Nous sommes en deuil avec vous et pour la France. - Mac Arthur Anderson.

Londres, 1er août. Mon cœur saigne sur l'indicible tragédie. Condoléances aux parents. Le sang dit parti prolétarien versé par sacrilège sera vengé. - Rothstein.

Londres, 1er août. La rédaction de Justice, organe, du British Socialist Party, envoie ses condoléances à propos du meurtre de Jaurès et déplore la triste perte du mouvement socialiste internationale.

Liverpool, 1er août. Les camarades du Clarion Club de Liverpool, pleins d'horreur devant l'assassinat du grand apôtre français de la paix et de la liberté, sont de cœur avec les socialistes français dans leur grande perte. - Manson, secrétaire.

Londres, 1er août. Le Parti socialiste anglais apprend avec accablement la mort tragique de Jaurès et assure les camarades français de sa sympathie fraternelle dans ce temps d'épreuve - Inkpin, secrétaire.

**Italie.**

Rome. 1er août. L'horrible nouvelle de l'assassinat de l'inoubliable Jaurès trouble notre cœur. L'âme socialiste italienne est avec vous solidaire dans votre deuil, encourageant vos efforts, contre la guerre menaçante, la cause de la civilisation et les revendications des

prolétaires. – Lazzari, secrétaire du parti socialiste italien.

Milan, 1er août. Le grand meurtre voulant passer devrait bien le tuer. Son martyr est encore un triomphe, est déjà peut-être une vengeance. Oublions nos pleurs, amis.

Poursuivons. - Filippo Turati, député, directeur de la revue la *Critica Sociale*.

Milan. 1er août. La Confédération générale du travail s'associe au regret universel pour la perte du grand citoyen Jean Jaurès. - Rigola.

Milan, 1er août. Consternés pour l'assassinat de Jean Jaurès, nous vous envoyons

L'expression de notre profond chagrin. - Fédération provinciale socialiste, section socialiste de Milan ; Jeunesse socialiste milanaise.

Piacenza, 1er août. – Les socialistes de Piacenza pleurent la mort de Jaurès. Barbieri Petani.

Borgosandonnino, 1er août. Bourse du travail de Borgosandonnino douloureusement impressionné par l'assassinat du camarade Jaurès, participe à la douleur internationale. - Ravo, secrétaire.

Paris. 1<sup>er</sup> août. – Chers camarades. Permettez-moi d'unir nos larmes aux vôtres pour pleurer la perte irréparable du grand socialiste, du grand internationaliste qui fut Jean Jaurès. Il ne nous est pas possible de retenir notre émotion, notre douleur et c'est avec peine que nous retenons notre colère à la pensée que le plus lumineux flambeau de l'International socialiste a été éteint par une main criminelle armée par des intérêts politiques. Croyez à nos sentiments sincères. Pierre Rouessi, secrétaire du groupe socialiste italien de Paris.

Rome - Nous sommes effarés par le crime qui enlève au prolétariat français son plus ardent défenseur et nous pleurons le deuil irréparable du prolétariat international. Le Parti socialiste réformiste italien pleure avec vous la mort barbare de Jean Jaurès, toujours prêt à se donner tout entier à l'avenir du socialisme. Devant la noble victime de la cause de la paix, le prolétariat international s'engage en cette heure tragique à continuer l'œuvre commencée par le grand socialiste. - Pour la direction du Parti socialiste réformiste italien. - Mario Silvestri.

Les municipalités de Mirandola et Finale Emilia souhaitent que du sang du martyr jaillisse la paix et la fraternité humaines.

Voici les autres organisations ou personnalités d'Italie dont nous avons reçu des télégrammes :

"Socialistes ouvriers de Turin. - Socialistes de Prato (Toscane). - Socialistes de Sarzana. - Socialistes d'Aquila. - Section socialiste de Santhia. - Socialistes de Ravenne. - Socialistes de Cunea. Groupe socialiste de Milan. Socialistes de Reggio Emilia. - Socialistes de Chignote (Pavie). - Conseil municipal socialiste de Montevoglio (Bologne). - Jeunesses socialistes de Bologne. - Association générale des ouvriers de Turin. – Les socialistes de Parme. - Fédération socialiste, Livourne. Cercle socialiste d'Adria. – Parti socialiste, Padoue. - Groupe socialiste de Pistoja. - Socialistes de Cesenatico. - Socialistes républicains de San Marino. Commune de Sazzare. - Réfugiés italiens de Lugano. - Fédération socialiste de la province de Forlì. Administration municipale de Brozzi. - Député Defelice Giuffrida, Rome.

**Espagne.**

Madrid, 1er août. L'assassinat de Jaurès nous cause une douleur immense. C'est la première victime que le fléau guerrier produit dans les rangs socialistes. Gloire à Jaurès ! Vive l'Internationale !

La rédaction du Socialista, organe central du Parti ouvrier espagnol.

Reus, 1er août. La Fédération socialiste catalane et la rédaction du Journal La Justicia Social pleurent la mort du grand apôtre du Socialisme et de la paix internationale. - Recasens, secrétaire.

Madrid, 1er août. La Maison du Peuple proteste avec énergie contre assassinat du grand Jaurès et flétrit de toutes ses forces les causes originaires d'un crime si odieux. - Le Conseil de Direction.

Bilbao, 1er août. Les socialistes de Bilbao sont consternés en apprenant l'assassinat du grand Jaurès. - Medinabertia.

Madrid, 1er août. La Fédération des Jeunesses socialistes espagnoles maudit l'impérialisme criminel, véritable assassin de l'inoubliable Jaurès. - Lopez, secrétaire.

(La Jeunesse socialiste de Madrid envoie aussi une dépêche très émue protestant contre l'horrible attentat dont Jaurès a été la victime.).

### **Portugal**

Lisbonne, 1er août - Le parti socialiste portugais proteste contre l'assassinat de Jaurès.

Sincères condoléances. - César Nogueira, secrétaire.

Lisbonne, 1er août, Profondément ému, pleure avec vous disparition du maître bien aimé. - Magalhaes Lima:

O Mundo, journal républicain de Lisbonne : José Castro, Lisbonne.

### **Russie**

Bruxelles. 1er août. Aucune parole ne peut rendre la désolation qui nous étreint devant le martyr, de celui qui, parmi les plus grands champions de l'Internationale ouvrière, fut une des principales forces intellectuelles et morales et qui disparaît tragiquement en combattant pour sauver l'humanité des horreurs de la guerre. Le prolétariat russe conservera pieusement le souvenir de Jean Jaurès, de son incomparable talent, de son ardeur, son enthousiasme, et son dévouement à la cause de la classe ouvrière.

Nous honorerons sa mémoire en continuant avec un zèle et une force toujours grandissante la lutte pour notre idéal et pour notre cause, pour lesquels il est mort. Pour le Bureau central des groupes à l'étranger du Parti social démocrate ouvrier de Russie Ornatzky.

Paris, 1er août. Avec le socialisme, international, avec le monde civilisé tout entier, nous partageons tous profondément le deuil qui les frappe par la perte du grand Jaurès, follement arraché au prolétariat qu'il a tant aimé. - Groupes, parlezzi du Parti social démocrate ouvrier de Russie.

Lardeune, 1er août. Nous pleurons la mort d'un des meilleurs hommes de France, de toute l'humanité même, gloire de la démocratie et du socialisme international. Familles russes de Lardeune, de Vladimir Korolenko, Constantin Lekhoviseb, Epehtein Sominsky.

Groupe de Liège du Parti socialiste révolutionnaire russe. Cercle ukrainien de Paris.

## **Belgique**

Charleroi, 1er août. - Mort inattendue du citoyen Jaurès plonge profondément prolétariat France dans deuil fédération métallurgistes Charleroi. Associe avec émotion à douleur. Salue respectueusement dépouille défenseur plus noble cause défense et relèvement prolétariat universel. - Fédération Métallurgistes Charleroi : Van Walleggem.

Bureau socialiste liégeois. - Fédération socialiste Charleroi. - Comité de la bibliothèque russe liégeoise, Liège. - La Centrale des métallurgistes belges (section de la province de Liège). Fédération socialiste du Borinage, Mans. - F. Anjollini, Bruxelles.

Bruxelles, 1er août. - La rédaction du « Peuple » pleure avec vous le grand citoyen du monde, abattu au moment où son idéal de paix éclairait l'humanité angoissée et salue le leader aimé de l'Internationale. – Wanters.

## **Hollande**

Amsterdam, 1er août. Le Parti ouvrier social démocrate hollandais terrifié par la terrible perte que le socialisme international spécialement le socialisme français viennent de subir en la personne de Jean Jaurès, envoie ses hommages respectueux à la mémoire du grand homme qui vient de mourir. Des millions de prolétaires pleurent sa mort, puisque des millions de prolétaires ont profité de sa vie de lutte, du dévouement, de pensée. Pour le Parti ouvrier social démocrate de Hollande. - Vliegen, Troelstra.

Amsterdam, 1<sup>er</sup> août. La délégation hollandaise nommée pour le congrès international de Vienne (Paris), en réunion à Amsterdam, s'empresse de témoigner au prolétariat français sa profonde douleur causée par la mort de notre ami et camarade Jean Jaurès si cher à tous les socialistes du monde entier.

Vliegen, Troelstra, Schaper, Wibaut, Mendeis, Wynkoop, Vandërtempel, Vanzùtphen, Vanderwal, Verdorst, Oudegeest, Achterbergh, Ierlaan, Duys, Brautigam, Gorter.

## **Suisse**

Genève, 1<sup>er</sup> août. Avec l'internationale tout entière, nous déplorons la perte douloureuse, irréparable, du grand tribun, lutteur pour la libération totale de ta classe ouvrière et l'émancipation de l'humanité souffrante. - Comité étranger Bounde.

Zurich, section du Parti socialiste suisse.

De tous les points de la France et de l'étranger, les télégrammes et les lettres de condoléances nous arrivent par milliers.

Télégrammes et lettres émues de fédérations, de groupes, de sections du Parti de sénateurs, de députés, de conseils municipaux, de personnalités politiques du monde entier où d'amis obscurs qui associent leur douleur commune à notre douleur.

Les donner tous est absolument impossible.

Leur classement seul est un long et laborieux travail. Nous nous bornerons donc, dès que nous aurons un peu de place, d'énumérer les plus importants.

Rappelons qu'on s'inscrit toujours tant à l'Humanité qu'au domicile de Jaurès, 8, rue de la Tour, à Passy.

## **L'ALLEMAGNE VIOLE LA NEUTRALITÉ DU LUXEMBOURG**

Des troupes allemandes pénètrent en territoire français.

**... ET CEPENDANT M. DE SCHOEN EST TOUJOURS À PARIS**

**Où en sommes-nous ?**

La journée d'hier, toute secouée par la mobilisation, est-elle le prélude obligatoire de la guerre ! Tout effort pour la paix est-il devenu inutile | Il semble en tout cas que notre gouvernement lui-même ne l'ait pas cru. Il déclarait, en effet, dans son appel à la nation, qu'il continuait « ses efforts diplomatiques » et qu'il a espérait encore réussir ». Ce qui fait le prix particulier de cette parole, c'est qu'au moment même où il l'écrivait, il connaissait la déclaration de guerre à la Russie.

La violation du Luxembourg, acte abominable au regard du droit des neutres, acte de menace intolérable au regard de la France, est-elle de nature à anéantir totalement l'espoir de la médiation proposée par l'Angleterre ?

Les incidents de frontière eux-mêmes, si nombreux où si graves soient-ils, comme celui de cet officier allemand qui a brûlé la cervelle d'un soldat français, et s'est ensuite vu infliger le même traitement, tout cela suffit-il à faire dire que l'Allemagne aurait « commencé les hostilités », ou bien n'est-ce là que les menues actions de sous-ordres que l'Allemagne devrait désavouer au besoin si la médiation prenait tournure ?

Qu'est-ce donc qui nous autorise à poser ces questions optimistes au milieu du déluge de nouvelles, vraies ou fausses, qui tendent à faire croire que la guerre est à l'état de fait ?  
Quoi donc ?

La présence de M. de Schoen à Paris.

Calcul ou attitude vraie, cette présence est la preuve que tout n'est pas dit.

Mais si elle est un calcul, si par là l'Allemagne veut montrée à son alliée hésitante, l'Italie, le soin qu'elle met à rester pacifique, si le germanisme impérialiste espère que les incidents de frontière suffiront à pousser la France hors des voies de la sagesse et à souffler aux Chambres, avec le vote des crédits, la déclaration qui ouvrirait la porte toute grande aux véritables actes de guerre, ce serait un piège où il y aurait péril à tomber, fournir à l'Allemagne ce prétexte pour dire à l'Italie - C'est moi qui suis attaquée, tu le vois, notre traité compte, il faut te joindre à moi » - ce serait vraiment trop maladroit.

Cet avertissement, nous le donnons avec la conscience de continuer l'effort à la fois patriotique et humain du maître disparu. Il nous permet de signaler aussi le danger d'une séance unique des Chambres qui devrait obligatoirement déclarer la guerre et précipiterait les événements en nous donnant – faussement - une attitude d'agresseurs qui n'est pas, qui ne peut pas être celle de la France. P. R.

## **LA VIOLATION DU TERRITOIRE DU LUXEMBOURG**

Bruxelles, 2 août. On mande de Luxembourg :

Un train rempli de soldats allemands est arrivé à la gare, qui a été occupée, ainsi que les ponts commandant les lignes des Trêves et des Trois-vierges, assurant ainsi le passage des trains militaires. Le commandant des volontaires luxembourgeois a protesté contre cette violation de la neutralité.

Les Allemands sont actuellement au Palais du Gouvernement et discutent avec les fonctionnaires, qui refusent de se retirer en déclarant que les lignes leur appartiennent.

A propos de l'occupation par l'armée allemande du Grand-Duché de Luxembourg, le Temps écrit :

Cette hypothèse était prévue depuis longtemps par notre état-major.

L'accumulation depuis de longues années de forces allemandes sur la frontière de Belgique et du Luxembourg, la construction des camps d'Elsenborn et des Wasserliesch, la multiplication des voies ferrées convergeant vers nos départements du Nord et des Ardennes faisaient prévoir une attaque allemande de ce côté.

D'ailleurs, en examinant le terrain il n'y a pas d'autres voies d'accès vers la France.

Une armée allemande ayant pour base d'opérations le Rhin inférieur, au nord de Bonn, par exemple, et voulant marcher sur Paris a comme ligne principale de marche le sillon tracé par les vallées de la Meuse, de la Sambre et de l'Oise. Engagée trop à l'ouest de cette ligne, elle risquerait d'être jetée à la mer trop à l'est, les plateaux ardennais, difficiles à traverser, ralentiraient ses mouvements. Elle se heurterait d'un autre côté aux lignes successives de la Semoy, de la Çhiers prolongée par le cours de la Meuse de Sedan à Mézières.

Un des plans allemands consiste à retenir par des opérations secondaires le plus possible de nos forces dans le nord-est et de faire très rapidement un effort par la ligne de la Meuse, de la Sambre et de l'Oise. Abordant la frontière par le Hainaut et la Thiérache, l'ennemi ne serait plus qu'à quelques kilomètres seulement de Paris.

Tout a été prévu de notre côté en vue de cette éventualité.

### **Protestation du Luxembourg**

M. Eyschen, ministre d'Etat du Luxembourg, adresse à M. Viviani la protestation suivante :

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence les faits suivants : Dimanche 2 août, de grand matin, les troupes allemandes, d'après des informations qui sont parvenues au gouvernement grand-ducal à l'heure actuelle ont pénétré sur le territoire de Wasserbillig et de Remich se dirigeant spécialement vers le sud du pays et vers la ville de Luxembourg, capitale du Grand-Duché.

Un certain nombre de trains blindés avec les troupes et des munitions ont été acheminés par la voie du chemin de fer de Vasserbilig à Luxembourg, où l'on attend

De les voir arriver d'un instant à l'autre.

Ces faits impliquent des actes manifestement contraires à la neutralité du grand-Duché, garantie par le traité de Londres de 1867.

Le gouvernement luxembourgeois n'a pas manqué de protester énergiquement contre cette agression auprès des représentants de M. l'empereur, d'Allemagne à Luxembourg.

Une protestation identique va être transmise télégraphiquement au secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères à Berlin.

Luxembourg, 2 août.

EYSCHEN,

ministre d'Etat,

président du gouvernement.

### **Une mauvaise raison**

Bruxelles, 2 août. Une dépêche de Berlin annonce que le « Luxembourg a été occupé par un détachement allemand en vue de la protection des chemins de fer allemands ».

### **L'Angleterre devra s'en mêler**

Londres, 2 août. A propos de la violation de la neutralité du Luxembourg par l'Allemagne, il convient de ne pas oublier que « l'Angleterre est une des puissances signataires du traité de 1867, relatif à la neutralité du Luxembourg. »

Bruxelles, 2 août. Les communications télégraphiques et téléphoniques avec le Luxembourg sont coupées.

### **INCIDENTS DE FRONTIÈRES**

Des troupes allemandes ont passé la frontière sur deux points :

1° Par la trouée de Longwy ;

2° Près de Cirey-sur-Vezouze.

Hier, à midi, des patrouilles allemandes se trouvaient à 1.500 mètres de Longwy. Elles ont ouvert le feu sur le poste de douanes militarisé de Petit-Croix.

Longwy se compose, de trois agglomérations :

Longwy-Haut, ville fortifiée, Longwy-Bas et Ganaincourt.

Cirey-sur-Vezouze se trouve à 35 kilomètres de Luneville. C'est une ville de 2,659 habitants.

On téléphone de Belfort qu'une patrouille allemande aurait pénétré sur le territoire français et rencontré aux environs de Joncheray des soldats français. L'officier allemand, qui commandait cette patrouille aurait brûlé la cervelle d'un soldat français. Cet officier aurait été aussitôt tué par, un camarade de ce soldat. D'autre part, une patrouille française fouillant un bois aux environs de Belfort, territoire français, aurait rencontré deux uhlans qu'elle aurait fait prisonniers et ramenés à Belfort.

On vient d'arrêter à Morvillars une automobile contenant cinq personnes qui avaient été surprises coupant les fils télégraphiques. Vers la fin de la matinée, une fraction, assez importante, de cavalerie allemande (5e chasseurs) s'est portée sur Suarce, commune française au sud-est de Belfort, à trois kilomètres environ de la frontière non occupée en vertu de la règle que s'est tracée le gouvernement français de laisser une sorte de zone neutre pour éviter tout incident.

Le maire de la commune était en train de réunir, en vertu de l'ordre de mobilisation d'hier, les chevaux de réquisition destinés à l'armée.

Les cavaliers allemands se sont saisis brutalement des chevaux de réquisition, ont fait prisonniers les hommes de compléments qui les avaient amenés et ont forcé ces hommes à conduire les animaux jusque de l'autre côté de la frontière.

M. de Schoen est toujours à Paris

A l'ambassade d'Allemagne on nous a dit hier que M. de Schoen n'était pas encore parti et qu'il n'avait encore reçu aucun ordre.

M. de Schoen, ambassadeur d'Allemagne, a rendu visite, cet après-midi, à M. Viviani, président du Conseil.

## **LES MINISTRES ANGLAIS DÉLIBÈRENT**

Londres, 2 août. - 2 h. 50 soir. - Les ministres se sont réunis ce matin en conseil de cabinet. Le Conseil s'est prolongé jusqu'à deux heures.

Les ambassadeurs de France, d'Italie et d'Allemagne se sont rendus au Foreign Office.

Londres, 2 août. - 3 h. 40. Une nouvelle réunion des membres du cabinet aura lieu ce soir, à 6 heures 30. En quittant le premier conseil, les ministres avaient l'air très graves. Tous se sont refusés à fournir la moindre information.

Londres, 2 août (11 h. 10 matin). Le Daily Telegraph, dans une édition spéciale, dit avoir la quasi certitude que le cabinet adoptera aujourd'hui, au sujet de la guerre continentale, « une ligne de conduite conforme à l'esprit et à la lettre de l'Entente cordiale. »

L'Observer refuse d'accorder créance à un bruit suivant lequel quelques membres du cabinet anglais seraient en faveur de la neutralité. Il insiste pour que le cabinet proclame immédiatement l'appui de l'Angleterre à la France, sous peine d'une honte éternelle pour la nation anglaise.

Deux navires allemands saisis par l'escadre anglaise

Madrid, 2 août. On télégraphie de Gibraltar aux journaux madrilènes que l'escadre anglaise surveille le détroit. Deux navires de commerce allemands portant un chargement de charbon ont été arrêtés et capturés par des bâtiments de la marine anglaise. (L'Information).

L'Amitié franco-anglaise s'affirme

Londres, 2 août. Cet après-midi on constate dans les différentes classes de la société et dans le peuple anglais un vif mouvement de sympathie pour la France.

Les réservistes français sont acclamés à la gare par la foule.

## **LA DÉCLARATION DE GUERRE À LA RUSSIE**

### **L'Ambassade allemande, troublée disait blanc et noir**

Saint-Pétersbourg, 2, août. - La Novoié Vremia rapporte un curieux incident qui a eu lieu hier, pendant la transmission par l'ambassadeur d'Allemagne à M. Sazonoff de la déclaration de guerre.

Le gouvernement allemand avait adressé à son représentant deux notes une pour le cas où la Russie consentirait à arrêter ses armements, l'autre pour le cas de refus.

L'émotion qui envahit le personnel de l'ambassade, en face de la guerre fut si grande que le secrétaire, tout troublé et déconcerté, écrivit les deux notes sur une feuille, mettant entre parenthèses « Note pour le cas de consentement russe ». L'ambassadeur, non moins troublé que le secrétaire, ne fit pas attention à cette particularité du document historique et le remit à M. Sazonoff sous cette forme étrange.

### **Des cosaques auraient pénétré en Allemagne**

Bruxelles, 2 août. Une dépêche de Berlin, annonce qu'une forte colonne de cosaques avec des canons a pénétré en Allemagne, près de Bialla.

(Nous publions cette dépêche sous réserves.)

## **LA NEUTRALITÉ DE L'ITALIE**

Rome, 2 août. L'opinion publique approuve unanimement la décision prise par le gouvernement de rester neutre pendant le conflit européen. .

Cette neutralité est basée sur le fait qu'aucun contractant au pacte de la Triple Alliance ne peut se compromettre dans une action, dont les conséquences peuvent être générales sans avertir et sans se mettre d'accord avec ses alliés.

Cette disposition du pacte triplicien est d'ailleurs confirmée par un accord spécial austro-italien au sujet des Balkans.

Or, l'Italie n'a pas eu communication de la note autrichienne à la Serbie et l'Autriche n'a pas voulu faire la déclaration formelle de respecter l'intégrité et la souveraineté serbes. Le caractère fondamental de la Triple Alliance est défensif, donc l'Italie n'est pas engagée par une action agressive de ses alliés.

## **LE GOUVERNEMENT CONVOQUE LES CHAMBRES ET PROCLAME L'ÉTAT DE SIÈGE**

Tandis que nous mettions sous presse notre numéro d'hier, le Conseil des ministres était réuni à l'Élysée. M. Iswolsky, ambassadeur de Russie, avait, un instant avant, annoncé à M. Viviani la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie, et le Conseil avait à examiner la situation résultant, pour l'Europe et la France de ce fait nouveau.

La réunion s'est prolongée jusqu'à trois heures du matin.

### **Les chambres convoquées**

Les ministres se sont réunis une seconde fois à la fin de la matinée. Ils ont décidé la convocation des Chambres, qui avait été primitivement fixée à aujourd'hui, pour mardi à 3 heures de l'après-midi.

Le gouvernement a, en effet, été avisé qu'un assez grand nombre de membres du parlement se trouvaient dans des départements éloignés de la capitale et que le temps leur ferait matériellement défaut pour pouvoir être de retour demain à Paris.

Les députés et sénateurs résidant dans les départements sont avisés que pour se rendre à Paris, ils seront reçus, sur la présentation de leur carte, dans les compartiments réservés aux officiers.

### **La France en état de siège**

M. Messimy, ministre de la guerre fait signer au Président de la République un décret proclamant l'état de siège de tous les départements de France et d'Algérie pour toute la durée de la guerre,

Du rapport de M. Messimy, qui précède ce décret, il convient de détacher ces lignes :

La mise sur pied de guerre de nos forces nationales et plus tard l'entretien des effectifs exigent en effet la réunion sur tous les points de la France, de détachement de nombreux hommes appelés sous les drapeaux.

Pour assurer le maintien de l'ordre dans ces conditions, il paraît nécessaire de donner les pouvoirs les plus étendus à l'autorité militaire.

Les Chambres seront appelées aujourd'hui à ratifier ce décret.

C'est en vertu de la loi du 3 avril 1878 modifiant celle du 9 août 1849, qu'a été faite la déclaration d'état de siège. La loi de 1878 n'autorise la déclaration d'état de siège qu'en cas de péril imminent résultant d'une guerre étrangère ou d'une insurrection à main armée ».

Une loi peut seule faire cette déclaration. Mais si les Chambres sont ajournées, le Président de la République, sur l'avis du conseil des ministres, peut déclarer l'état de siège ; les Chambres dans ce cas se réunissent de droit deux jours après.

On sait qu'en vertu de l'état de siège, les pouvoirs de police de l'autorité civile sont transmis à l'autorité militaire.

Cette dernière a le droit : 1° d'opérer de perquisitions de jour et de nuit dans le domicile des citoyens ; 2° d'éloigner les repris de justice et les individus n'ayant pas leur domicile dans les lieux soumis à l'état de siège ; 3° d'ordonner la remise des armes et munitions et de procéder à leur recherche et à leur enlèvement ; 4° d'interdire les publications et les réunions qu'elle juge de nature à exciter ou à entretenir le désordre.

Enfin les tribunaux militaires peuvent être saisis de la connaissance des crimes et des délits contre la sûreté de l'Etat, contre la Constitution, contre l'ordre et la paix publics, quelle que soit la qualité des auteurs principaux et des complices.

Les citoyens continuent à exercer tous ceux des droits garantis par la Constitution dont la jouissance ne se trouve pas expressément suspendue.

## **LES SOCIALISTES FRANÇAIS ET LA GUERRE**

**En présence de l'Aggression, les Socialistes rempliront tous leur devoir, pour la Patrie, pour la République et pour l'Internationale, déclare VAILLANT, aux applaudissements unanimes de ces auditeurs.**

La réunion de la salle Wagram a eu lieu, hier, telle qu'elle avait été annoncée. Au seuil de la guerre, les militants Socialistes ont compris qu'il était de leur devoir d'assister à cette suprême réunion du Parti, qui était en même temps une dernière protestation d'attachement à la paix.

Dès deux heures, la salle se remplit rapidement. Toutes les conversations roulent sur la gravité tragique des événements. Le ton en est grave mais tous sont résolus à faire leur devoir de Français et de républicains.

A deux heures et demie, le citoyen Lévy propose, pour la présidence de la réunion le citoyen Dubreuilh, assisté des citoyens Camélinat et Hubert Ronger. Ce choix ratifié, la Commission exécutive fait désigner pour assurer provisoirement le service du secrétariat de la Fédération, une délégation composée des citoyens Bernard et Lévy.

Dubreuilh se lève alors, et, d'une voix émue, remercie les militants d'avoir répondu à l'appel de la C. A. P.

Notre devoir nous l'avons fait hier entier, en plein accord avec l'Internationale. De tout notre pouvoir, nous avons, par nos sections, par nos fédérations, par notre groupe parlementaire, travaillé au maintien de la paix. Nous y avons travaillé tous et plus que nous tous, le grand homme que nous pleurons en ce moment, notre camarade Jaurès, tombé en martyr de la cause de la paix sous les coups d'un assassin.

La salle tout entière, profondément émue, se lève alors et pendant quelques minutes acclame Jaurès. Dubreuilh continue.

Fidèles aux engagements qui furent toujours les nôtres, notre devoir est donc de protéger l'indépendance et l'égalité de notre France républicaine et pacifique si elle est attaquée.

Mais nous n'oublierons pas d'autre part que nous sommes les membres de l'Internationale

ouvrière et socialiste. C'est une guerre de défense à laquelle un sinistre destin nous accule. Nous la ferons, mais avec l'unique objectif de garantir le droit à la vie de notre patrie française, sans pensée de revanche et avec le ferme propos de respecter, la patrie d'autrui. Restons donc debout, camarades, en ces heures sombres. Maintenons, nos organisations et serrons-nous pour l'œuvre d'aujourd'hui comme pour celle de demain autour de notre Patrie.

### **Vaillant à la tribune**

D'une voix que l'émotion étrangle, c'est également par l'évocation que Jaurès, de sa vie, de sa mort et de son exemple, que le citoyen Vaillant, accueilli par une indescriptible ovation, commence son discours.

Dans un admirable parallèle, le glorieux témoin de la guerre et de l'insurrection d'il y a quarante trois ans, montre que les horreurs de la guerre de [...] et l'ampleur du crime commis alors [...] la civilisation, soit formidablement [...] l'état d'immense barbarie [...] d'hommes en présence en lutte [...] continue vaillant [...] développement d'organisation, le parti révolutionnaire n'a pas été capable de s'opposer avec efficacité aux événements et tout au moins de diminuer l'étendue du désastre. Aujourd'hui, le Parti socialiste, français et international, est capable, et il l'a puissamment montré dans la semaine qui vient de s'écouler, d'un effort vigoureux en faveur du maintien de la paix. Il fera tout pour elle et profitera de toutes les chances. Mais si la paix est impossible, l'organisation socialiste devra quand même poursuivre son action, se maintenir et grandir pour accomplir, à chaque occasion possible sa mission de paix. Les socialistes rempliront à la fois leur devoir patriotique et le devoir socialiste en présence de l'agression, ils accompliront tout leur devoir, pour la patrie, pour la République et pour la Révolution.

### **Discours de Longuet**

Jean Longuet succède à Vaillant. Il ne peut faire l'exposé complet qu'il avait d'abord projeté du travail accompli à Bruxelles par le Bureau socialiste international. Mais il tient à dire combien a été parfaite l'unanimité entre les délégués de toutes nations pour travailler d'un plein accord au maintien à tout prix de la paix.

Adieu a montré que les socialistes autrichiens avaient fait tout ce qui leur était humainement possible en ce sens, sous un régime d'autocratie dont les premières mesures militaires étaient dirigées contre les socialistes autant que contre les Serbes.

Haase a montré l'élan massif du prolétariat allemand, les manifestations de 80 à 100 mille hommes, la réprobation complète de l'opinion allemande presque entière pour une guerre qui serait dirigée contre la France, réprobation que la duplicité gouvernementale a tenté d'éviter, d'ailleurs, en évoquant la terreur cosaque et en essayant de tromper jusqu'à bout l'opinion publique par la déclaration de guerre à la Russie. Il y a, dans l'attitude des socialistes allemands et dans celle de l'opinion allemande vis-à-vis de la France, un immense espoir de réconciliation. Les socialistes français feront jusqu'au bout leurs efforts pour le maintien ou le rétablissement de la paix. Mais, si la France est envahie, comment ne seraient-ils pas les premiers à défendre la France de la révolution et de la démocratie, la France de l'Encyclopédie, de 1793, de juin 48, la France de Pressense, la France de

Jaurès ? Ils savent qu'en agissant ainsi, ce n'est pas contre le peuple allemand qu'ils portent les armes, et ils reprendront la devise des volontaires de 93 : « Paix aux peuples ! Guerre aux rois ! ».

### **Discours de Cachin**

Cachin a été le compagnon de Jaurès dans ses démarches ultimes auprès des ministres. Il veut rapporter les suprêmes paroles d'avertissement, passionné et clairvoyant, donné par le grand disparu aux ministres trop mous de la République. En termes qui déchaînent un tumulte d'enthousiasme, il montra Jaurès signalant aux ministres l'abîme ouvert qui les a entraînés, et depuis peu avec plus de force que jamais, la plus aveugle politique européenne. Il faut accomplir maintenant, comme l'a proclamé Jaurès, tout notre devoir envers la patrie, mais comme des hommes conscients et libres, amis des hommes de l'univers tout entier. Nous promettons, conclut solennellement Cachin, de faire à la fois tous nos devoirs de Français et de spécialistes fidèles à l'internationale.

### **Discours de Compère-Morel**

Compère-Morel fait appel au prolétariat de tous les pays. Comme l'a dit Vaillant, un examen de conscience est nécessaire. Ce qui se passe actuellement en Europe est criminel et bien des crimes ont été commis. Mais la plus profonde cause du crime est dans l'inconscience insensée des prolétaires qui n'ont pas compris encore que le socialisme seul pouvait établir la paix sur la terre et qui vont payer leur faute de leur sang et de l'épouvantable malheur des leurs. Il faut lutter plus que jamais pour le socialisme, toujours pour le socialisme.

### **Discours de Marcel Sembat**

Sembat à son tour, prend la parole en ces termes.

Si nous sommes ici, dit-il, c'est que Jaurès l'a voulu. Il s'est levé au groupe socialiste du Parlement pour réclamer la réunion plénière de tous les socialistes de Paris, afin de vous expliquer ce qui s'était passé au Bureau socialiste international.

Il vous aimait tant ! Il avait si grande confiance en vous !

Et ils nous l'ont tué ! et il nous défend de le venger ! Comme il savait bien qu'en le tuant, ils tuaient en chacun de nous quelque chose d'essentiel !

S'il était ici, que vous dirait-il ?

Il vous dirait, avec Vaillant, qu'avant tout il ne faut pas que la guerre tue le parti socialiste, ni même suspende sa vie : chaque section, chaque fédération doit continuer à se réunir fut-ce avec les vieux et les femmes, et à se tenir en rapport avec l'organe central.

Il vous aurait dit encore que tant que nous ne sommes pas plongés en pleine guerre, nous continuons à lutter pour la paix. Que dis-je là ? même en pleine guerre vous devez rester fidèles à votre idéal de paix.

Comment ? Voici ! Vous êtes contraints à la guerre par la violation des territoires neutres du Luxembourg et par l'agression de l'Allemagne impériale. Mais vous demeurez des socialistes ! Vous ne vous battez ni par ivresse de revanche ni par délire belliqueux. C'est ce qui vous distingue des chauvins !

Vous vous battez pour défendre la culture française et la liberté des peuples. Vainqueurs, car il faut que vous soyez vainqueurs, vous refuserez de violer le droit des autres.

Nous tenons à défendre la culture française : mais nous ne voulons pas détruire la culture allemande.

Si la Russie victorieuse avec nous voulait dépecer l'Allemagne ou fouler sous les pieds des chevaux cosaques ses glorieuses universités, nous ne le permettrions pas.

Vainqueurs, nous dirions à l'Alsace et à la Lorraine ce que n'ont pas dit les Allemands. Nous dirions « Frères d'Alsace Lorraine, à vous la parole ? Vous êtes libres ! Voulez-vous redevenir membres intégrants de la France ou garder votre autonomie ?

S'ils le veulent, ils forment une République autonome, comme la Suisse, alliée à la Suisse d'une part, au Luxembourg et à la Belgique de l'autre : chaîne d'États tampons.

Cette guerre, si nous sommes condamnés, nous voulons du moins qu'elle soit la dernière des guerres.

Vous combattrez comme les volontaires de 1793, non pas pour les droits des Français, mais pour les droits de l'homme ! pour le droit des nations !

C'est en milieu de la plus intense émotion que Dubreuilh fit l'ordre du jour suivant, dont l'adoption unanime par les milliers de citoyens présents constitue pour chacun un pacte formel, un engagement solennel de dévouement entier au Parti socialiste, à sa tâche de paix, de révolution et de civilisation.

Dans les terribles circonstances de l'heure présente, si cruel que soit son deuil, le Parti socialiste tant qu'il peut avoir un espoir, si faible soit-il de paix, doit manifester sa volonté de la sauvegarder.

[...] La médiation anglaise seule existe au [...] cet espoir de paix. Aussi nous faut [...] au gouvernement de lui donner [...] énergique appui [...] voulons pas, jusqu'au dernier moment [...] espérer de la paix [...] minable qu'ait été l'attentat de [...] entre la Serbie, si perfide et provoqua [...] été l'impérialisme allemand [...] la guerre de la Russie, vous maintenez [...] nos réserves sur les obligations [...] secrets que [...] n'avons pas [...] notre Parlement n'a pas ratifiés.

Mais comme nous l'avons toujours indiqué qu'à l'agression contre la France républicaine et pacifique menaçant la civilisation et l'humanité, nous répondrons de toutes nos forces et de toutes nos énergies.

Malgré les malheurs et les catastrophes de plus en plus menaçantes, le Parti socialiste ne s'abandonnera pas. Même pendant la période la plus angoissante, son devoir le plus impérieux est de resserrer son organisation et, autant que les événements le lui permettront, de ne pas perdre le contact avec l'Internationale.

Il constate que c'est en plein accord avec les décisions du Bureau Socialiste International que les socialistes français ont pesé de toutes leurs forces pour obtenir de leur gouvernement toutes les mesures favorables au maintien de la paix et qu'au milieu même de la catastrophe qu'est la guerre, ils demeureront prêts à cet idéal, hostiles à toute pensée de revanche, mais résolus à défendre le droit des peuples, de l'indépendance des nations, de la vie et de l'intégrité française.

## **POUR DÉFENDRE LA NEUTRALITÉ BELGE**

## **Le Conseil général du Parti Ouvrier exhorte les soldats à faire leur devoir**

### **Le Groupe socialiste votera les crédits pour la mobilisation**

Le Conseil général du Parti ouvrier s'est réuni dimanche au grand complet à la Maison du Peuple de Bruxelles, sous la présidence de Bertrand. Toute l'assistance donnait une impression de calme grave et de décision consciente et ferme. Bertrand et Vandervelde ont salué devant l'assemblée debout et profondément émue la mémoire de Jaurès. Le Conseil a décidé d'adresser un manifeste à la population. On y dit notamment aux soldats de faire leur devoir de tout leur cœur. Le manifeste contient ce passage « Socialistes conscients sachez qu'en exerçant, pour empêcher l'envahissement du territoire, notre droit de légitime défense, vous contribuez à défendre en même temps contre la barbarie militariste les libertés politiques et la démocratie en Europe.

Le Conseil général a décidé de renoncer à toute manifestation, en vue d'éviter des troubles et des incidents regrettables. A la séance de la Chambre de jeudi, le groupe socialiste votera les crédits nécessaires à la mobilisation. Vandervelde fera à ce sujet une déclaration. On demandera au gouvernement de prendre des mesures de réquisition, d'examiner la taxation de certaines denrées alimentaires, d'ajourner les échéances, de faciliter le fonctionnement du crédit en banque, de régler les loyers, d'établir des cantines scolaires et des soupes communes.

Le Conseil général exprime l'espoir que les travailleurs organisés donneront l'exemple de la dignité et du sang-froid indispensables en ces heures tragiques.

- Dewinne

### **L Allemagne respectera t-elle la neutralité, belge ?**

Londres, 2 août. - On apprend que M. Asquith a demandé au prince Lichnowsky, ambassadeur d'Allemagne, si la neutralité de la Belgique serait respectée par l'Allemagne. Le prince Lichnowsky répondit qu'il ne pouvait donner aucune réponse à cette question, n'ayant reçu aucune instruction.

## **UN NEUTRALITÉ ESPAGNOLE**

Madrid, 2 août. - Le président du Conseil a déclaré que toutes les mesures nécessaires seront prises pour éviter la sortie de l'Espagne des subsistances de toutes sortes il a ajouté que l'Espagne gardera la plus stricte neutralité. - (Havas)

## **LA SITUATION POLITIQUE**

### **Projet de remaniement ministériel**

On a parlé beaucoup avant-hier et hier d'un projet de remaniement ministériel. Nous ne citerons aucun des noms qui ont été prononcés à ce sujet. Hier au soir, les gens « bien informés », démentirent ces bruits. C'est facile. La Chambre, se réunira mardi et l'on espère qu'elle siégera seulement quelques heures et sera ajournée sine die. Après, le champ serait libre.

Il faut parler franc. Les bruits qui ont couru n'étaient pas sans fondement. Quel est donc le dessein de ceux qui ont engagé les pourparlers certains auxquels nous venons de faire allusion ?

Quoi ? C'est au moment où l'unité nationale s'affirme avec une incomparable

force, que sans consulter les Chambres, le bon plaisir présidentiel transformerait le gouvernement ? Que penserait alors le pays dans les graves conjonctures où nous sommes, en voyant le gouvernement qui assume les plus lourdes responsabilités brutalement remanié ? Ne serait-il pas invinciblement amené à se dire qu'il avait eu tort d'accorder sa confiance à des hommes qui seraient ainsi écartés tout à coup de leurs hautes fonctions ? Ce serait le soupçon ! Ce serait le désarroi !

Mais il y a autre chose. Nous n'avons voulu désigner personne aujourd'hui. Pourtant, il est permis de dire que peut-être les hommes qui seraient ainsi appelés ne seraient pas ceux qui inspirent à la démocratie la plus grande confiance. Et si, dans ces heures, troubles, le pays républicain voyait entrer au gouvernement des personnages dont la politique a été ou louche, ou dangereuse, ou brutale, n'aurait-il pas le droit de redouter le lendemain et de se demander ce qu'un tel gouvernement pourrait faire de l'autorité sans limite qui lui serait accordée, confiée ?

Quel est le dessein qui se cache sous ces manœuvres, disions-nous plus haut ?

Ce dessein peut n'être inspiré que par une pensée maladroite.

Mais si, à la faveur des circonstances actuelles, on voulait constituer un gouvernement qui, sous le couvert de la défense nationale, pourrait devenir, pendant ou après les graves événements qui viennent, un gouvernement de combat contre la démocrate, ce ne serait plus de la maladresse, mais de la scélératesse.

## **LE CONSEIL DES MINISTRES D'HIER SOIR**

### **Pour les déserteurs et insoumis**

Les ministres ont tenu une nouvelle réunion hier soir.

Ils ont décidé de prendre des mesures de clémence à l'égard des détenus politiques et des individus arrêtés lors des récentes manifestations de Paris et de Lyon.

M. Malvy ; ministre de l'intérieur, a annoncé qu'il avait donné des instructions en vue de suspendre l'application des derniers décrets relatifs à la fermeture ou à la dissolution des congrégations.

Le gouvernement a enfin étudié un projet, dont les chambres seraient saisies concernant les déserteurs et insoumis qui demandent à prendre du service en France.

## **DANS LES SERVICES PUBLICS**

### **Les transports réquisitionnés**

On sait que l'autorité militaire a réquisitionné depuis avant-hier, à deux heures, tous les autobus de la C. G. O. Les véhicules ont été dirigés sur leurs dépôts respectifs où ils ont subi diverses transformations. On a modifié leur aménagement intérieur de façon à ce qu'ils puissent recevoir des approvisionnements alimentaires ou des munitions, les banquettes sont enlevées, des crochets sont posés au plafond de façon à supporter les quartiers de viande destinés à la nourriture des troupes. D'autre part, avant que les autobus partent, les ouvriers les visitent soigneusement et procèdent aux réparations. Tout ce travail se poursuit sous la direction des contremaîtres et du haut personnel de la Compagnie rentrés dans les cadres militaires et promus

sergents, adjudants ou officiers selon leurs situations respectives. En raison de ces travaux et aussi des nécessités de la mobilisation les autobus partent par groupes à des jours différents. Déjà cent autobus sont partis avant-hier, deux cents autobus ont rejoint et les départs se succéderont ainsi jusqu'à la fin de la semaine. Tous les autobus vont dans la direction de l'Est, les uns immédiatement derrière la première ligne pour contribuer à son ravitaillement en vivres et en munitions, d'autres autobus se tiendront momentanément au moins derrière la seconde ligne pour rendre les mêmes services.

Chaque groupe d'autobus sera accompagné d'ouvriers pour faire les réparations sur place.

### **Au Métropolitain**

La Compagnie a fait afficher l'avis suivant :

Par suite du départ de ses agents, la Compagnie est dans la nécessité de réduire le trafic sur certaines lignes et de le supprimer totalement sur d'autres.

Les indications des modifications apportées au service sont et seront données ci-dessous. À partir du 2 août, arrêt, complet de la ligne numéro 6. Réduction du nombre de trains en service sur les autres lignes, suivant les disponibilités.

### **Sur les Bateaux Parisiens**

La Compagnie générale des Bateaux- Parisiens, qui avait reçu, hier matin, l'autorisation d'assurer ses services sur ses trois lignes : Charenton-Auteuil ; Hôtel-de-ville-Suresnes ; Pont-Royal-Suresnes, été réquisitionnée le matin à neuf heures. Un grand nombre de pilotes ont été mobilisés. Les bateaux qui étaient partis sont rentrés au garage. La direction de la Compagnie espère que les services pourront peut-être fonctionner aujourd'hui, en majeure partie du moins.

### **Les chemins de fer**

Le ministre de la guerre a pris un arrêté qui met entre les mains des autorités militaires la direction des réseaux ferrés. Par son article 2, cet arrêté prescrit la suspension des transports de voyageurs et de marchandises sur les chemins de fer.

Hier, premier jour de mobilisation, jusqu'à dix-huit heures, toute personne a pu, cependant, contre paiement de sa place ou présentation d'un coupon de retour, être admise, dans la limite des places disponibles, à monter dans les trains de service commercial qui ont été maintenus pendant cette journée.

Le voyage a été limité à la gare où le train de transporteur devait être supprimé et dont l'indication avait été donnée par les agents de chemins de fer. Il n'a pu dépasser, vers les régions du Nord et de Est, la ligne jalonnée par les gares de Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Valenciennes, Aulnoye (avec utilisation de la section Toul-Nancy), Mirecourt, Epinal, Belfort, Montbéliard, Pontarlier, Bourg, Ambérieu, Aix-les-Bains (avec utilisation de la section Aix les-Bains-Annecy), Chambéry, Grenoble, Gap, Digne, Nice.

A partir de la nuit dernière même, les voyageurs ne pourront plus circuler sur les

grandes lignes. Car ce ne sera qu'en nombre extrêmement limité qu'on admettra, sur les trains mis en circulation, à des heures variables, pour les besoins du ravitaillement des voyageurs.

### **L'Etat et la Ceinture**

Par autorisation spéciale du ministre de la guerre, les chemins de fer de l'Etat et de la Petite Ceinture de Paris ont pu maintenir en son entier le service des voyageurs, des bagages, des messageries et des colis postaux sur les lignes suivantes :

Paris-Saint-Lazare à Auteuil-Boulogne.

Paris-Saint-Lazare au Champ de Mars (par l'avenue Henri-Martin).

Auteuil-Boulogne à Courcelles Ceinture (par la Rapée-Bercy).

Le service des voyageurs, bagages, messageries, etc. ainsi que les transports en grande vitesse, sont assurés à partir du deuxième jour de la mobilisation, c'est-à-dire dès demain lundi, avec un service réduit et exclusivement omnibus, sur les lignes suivantes :

Paris-Saint-Lazare à Versailles-Rive droite (10 trains par jour dans chaque sens).

Paris-Saint-Lazare à Saint-Germain, par Bécon-les-Bruyères (13 trains par jour dans chaque sens le dernier départ de Paris à 20 h. 30).

Paris-Saint-Lazare à Paris-Invalides, par les Moulineaux (9 trains par jour dans chaque sens dernier départ de Saint-Lazare à 19 h 28 ; de Paris-Invalides à 20 h 36).

Paris-Saint-Lazare à Argenteuil (14 trains par jour dans chaque sens ; dernier départ de Paris, 19 h. 24).

Paris Invalides à Dreux (3 trains par jour dans chaque sens ; départs de Paris-Invalides

à 7 h. 46, 13 h. 46 et 19 h. 46).

Paris-Invalides à Versailles rive gauche (14 départs dans chaque sens ; le dernier de Paris à 20 h. 6).

Paris-Saint-Lazare à Saint-Nom-la Breteche (7 départs par jour ; le dernier de Paris à 19h. 49).

Palis-Montparnasse à Clamart (15 départs dans chaque sens).

Sur la ligne de Paris à Mantes-Gassicourt (par Argenteuil), pendant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> jours de la mobilisation, il y aura 6 trains par jour dans chaque sens ; mais à partir du 4<sup>e</sup> jour, il n'y aura plus que 3 trains par jour dans chaque sens.

Sur la ligne Paris-Saint-Lazare à Mantes-Gassicourt (par Poissy), le service ne sera assuré que pendant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> jours de la mobilisation et par 6 trains dans chaque sens. Le service intéressant les neuf lignes de la banlieue que nous venons d'énumérer pourra d'ailleurs à tout moment, être partiellement ou totalement supprimé sur l'ordre de l'autorité militaire.

### **Les correspondances**

Par application du décret sur le fonctionnement de la télégraphie et de la téléphonie en France et en Algérie, un comité supérieur de contrôle des communications est institué auprès du ministère de la guerre.

Ce comité comprend des représentants des ministères du commerce et des P.T.T., de la guerre, de la marine, des travaux publics, de l'intérieur, des affaires étrangères et des colonies.

À la suite de ce décret et par application de la loi sur la correspondance télégraphique privé, l'emploi du langage convenu, du langage chiffré et des langues étrangères est interdit, à partir d'hier, pour la rédaction des télégrammes privés du régime intérieur. De plus, le service de la correspondance téléphonique est suspendu sur toutes les lignes interurbaines, sauf pour les communications relatives au service des voies navigables.

Le service télégraphique et téléphonique avec l'Allemagne et par toutes les voies comportant l'emploi des lignes est suspendu. Pour les autres, les télégrammes partis de France devront être soumis au visa du commissaire de police ou, à défaut, du maire de la localité. On a affiché dans les bureaux de poste l'avis suivant relatif à la manière d'adresser les lettres destinées aux militaires et au retard à prévoir dans l'acheminement des correspondances civiles pendant la durée de la guerre :

Les correspondances adressées aux militaires pendant toute la durée de la guerre doivent toujours porter un lieu de destination. Pour connaître ce lieu de destination, le public est prié de consulter l'affiche spéciale du ministère de la guerre apposée dans les mairies et dans les bureaux de poste. D'autre part, de profondes modifications ayant été apportées à la marche des trains affectés au service postal, des retards très appréciables sont à prévoir dans les transmissions de correspondances, et particulièrement dans les relations avec les départements frontières et avec l'étranger.

## **POUR L'APPROVISIONNEMENT**

### **Deux communiqués officiels**

Le préfet de la Seine a communiqué l'avis suivant :

Malgré l'affectation des chemins de fer aux mouvements militaires, un certain nombre de trains sont réservés au transport des denrées essentielles, notamment de la viande, du lait, des pommes de terre, ainsi que de la farine nécessaire à la fabrication du pain. Le public continuera à s'approvisionner de ces denrées chez les détaillants dont les établissements resteront ouverts.

Pour ce qui est du lait, des dispositions spéciales sont prises en vue d'assurer un tour de préférence aux enfants et aux malades. Les personnes qui voudront bénéficier de cette mesure, auront à se faire inscrire dans les mairies, en produisant toutes justifications nécessaires (actes de naissance des enfants, certificats médicaux, etc.)

Le public pourra d'ailleurs s'adresser, pour tous renseignements utiles, à toute heure de jour et de nuit, dans les mairies et à la préfecture de la Seine (caserne Lobau, service de l'approvisionnement).

Le ministère de l'agriculture a communiqué la note suivante :

Un décret paraîtra lundi matin au Journal Officiel levant les obstacles qui s'opposaient jusqu'ici à l'introduction des viandes fraîches d'origine étrangère.

Dans ces conditions, on peut avoir la certitude que des arrivages très importants de

viande d'excellente qualité vont se produire à bref délai en provenance de la République Argentine, principalement, ainsi que de Madagascar et de l'Afrique occidentale.

Les ressources du troupeau national sont d'ailleurs abondantes.

### **Le prix des denrées**

Les mandataires aux Halles ayant augmenté le prix de leurs denrées, le gouvernement vient de leur faire savoir que s'ils ne les ramènent pas à des cours normaux il leur retirera leur commission, et si cela devenait nécessaire, il procéderait à leur arrestation.

D'autre part, le préfet de police a institué un service spécialement chargé de surveiller la salubrité des denrées alimentaires et la loyauté des transactions des marchandises constituant les approvisionnements. Les lois et règlements seront appliqués avec sévérité à l'égard des commerçants qui profiteraient des circonstances actuelles pour commettre des infractions au sujet de la vente des denrées alimentaires.

### **Les ouvriers boulangers**

Le docteur Maréchal, maire du 8<sup>e</sup> arrondissement, a reçu, hier matin, les boulangers de son quartier afin de rechercher avec eux le meilleur parti à tirer des sursis accordés par l'autorité militaire. Mais la mesure risque de rester inopérante, si on ne l'étend pas aux ouvriers qu'ils soient réservistes ou territoriaux.

Le ravitaillement de la population de Paris a trop d'importance pour qu'on ne le facilite pas dès à présent, et ceci sans préjudice pour personne. En effet les patrons boulangers devraient s'engager à fournir quotidiennement pour l'armée et à livrer en gare la plus proche 1,200 rations par ouvrier. A supposer que 100 boulangeries puissent en produire 1,200, cela ferait 120,000 rations expédiées aux frontières, soit infiniment plus que ce que l'intendance pourrait fournir sur place avec le même personnel.

### **Le bétail et la viande abattue**

En raison des transports de mobilisation et de concentration de troupes, les arrivages de bétail à Paris par les voies ferrées vont être suspendus pendant un certain nombre de jours.

Pendant cette période, le commerce de la boucherie ne disposera que des routes de terre pour approvisionner les marchés de Paris et de la banlieue. Il devra effectuer ses achats uniquement dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise pour le bétail de toute nature et dans les départements d'Eure-et-Loir et de l'Oise (arrondissement de Beauvais) pour le gros bétail.

Les ressources de cette zone seront exclusivement réservées à l'alimentation de Paris et des quatre départements qu'elle renferme.

Les achats et la réquisition d'animaux propres à l'alimentation, ainsi que la sortie des viandes abattues seront interdits dans cette zone, à dater du premier jour de la

mobilisation et jusqu'à nouvel ordre, pour toute destination en dehors du territoire des quatre départements désignés ci-dessus.

### **Aux Halles**

Afin de faciliter l'approvisionnement de Paris, le préfet de police vient de prendre un arrêté autorisant l'ouverture des pavillons des Halles jour et nuit.

## **LES MESURES OFFICIELLES**

### **Pour les familles**

Le gouvernement a pris les mesures pour appliquer aux familles des hommes appelés sous les drapeaux les dispositions de la loi du 7 août 1913, relatives aux allocations des soutiens de familles nécessiteuses.

Ces allocations, fixées à 1 fr. 25 par jour, sont majorées de 0 fr. 50 pour chacun des enfants âgés de moins de seize ans, à la charge du soutien de famille.

### **Des garderies d'enfants**

On a examiné la question des enfants orphelins de mère, dont les pères sont actuellement appelés sous les drapeaux.

La question a préoccupé la municipalité parisienne, rien n'étant prévu pour remédier à cette situation.

Le chef du cabinet du préfet de la Seine a déclaré que la ville de Paris va organiser des « garderies » exclusivement réservées aux enfants dont les pères sont veufs ou divorcés.

Tous ceux qui, touchés par l'ordre de mobilisation, ne peuvent confier leurs enfants à des parents ou à des amis, peuvent, à toute heure de jour ou de nuit, s'adresser au cabinet du préfet de la Seine, à l'Hôtel de Ville où tous renseignements utiles leur seront donnés en vue d'assurer la sécurité et l'entretien de leur petite famille.

### **L'éclairage des rues**

La nuit dernière, l'éclairage des rues de la capitale n'a part été modifié.

L'extinction a été faite à l'heure habituelle, dans les voies éclairées au gaz et à l'électricité. Mais il est de toute évidence que la consommation du gaz va être réduite pour deux raisons : économie de charbon et manque de personnel.

### **La saisie des armes**

La préfecture de police a fait procéder, avant-hier, à la saisie de toutes les armes à feu et de toutes les cartouches en dépôt chez les divers armuriers de la ville. Les armes resteront à la préfecture de police jusqu'à la fin des incidents.

## **LA PHYSIONOMIE DE PARIS**

La période angoissante de doute vient de se clore. On sent que l'effroyable collision est inévitable et que malgré tous nos efforts, malgré notre calme, l'irréparable va s'accomplir.

Dans toute la grande cité silencieuse, l'après-midi, et dont les grandes artères sont restées désertes, c'est à la fin de la soirée une vive animation qui règne.

Sur les boulevards, des groupes nombreux défilent, les uns manifestent leur enthousiasme résolu, leur volonté de voir se résoudre la question pourtant douloureuse de la lutte inéluctable. Et l'un des spectacles les plus curieux consiste dans le passage de cortèges enfiévrés d'où partent des acclamations à la France et à la République.

Voici, précédés de drapeaux italiens, belges, hollandais, anglais, des groupes qui passent en chantant et en acclamant la France. On a l'impression que les sympathies des nations européennes nous sont acquises et tiennent à se manifester.

Dans la foule des personnes on commente les nouvelles encore incertaines que les journaux du soir ont publiées. On s'étonne sans colère outrancière pourtant que nos voisins aient passé la frontière, alors que les relations diplomatiques continuaient encore.

Les seuls mouvements d'irritation qui se soient donnés libre cours dans l'après-midi et la soirée se sont manifestés contre des commerçants qui, dans un esprit de lucre inopportun et maladroit, avaient voulu augmenter les prix de leur marchandise.

### **Scènes regrettables**

Quelques brasseries situées sur divers points de la capitale ont été, hier soir, le théâtre de scènes regrettables. Le matériel de certaines d'entre elles a été sérieusement endommagé.

Malgré l'extrême gravité des événements, la population de Paris a gardé jusqu'ici le calme le plus admirable. Elle ne se laisserait pas troubler par des manifestations isolées, qui, nous l'espérons, ne se renouvelleront pas, car elles sont contraires à l'intérêt supérieur de la Patrie.

### **L'abandon du carnet B**

On sait - nous avons eu l'occasion d'en parler plusieurs fois - en quoi consiste le carnet B. C'est la liste, dressée par la police, de toutes les personnes « suspectes au point de vue patriotique ». Ces suspects devaient être arrêtés dès la première heure de la mobilisation et expédiés sans autre forme de procès dans des camps de concentration éloignés de la capitale.

Or, le gouvernement a décidé fort heureusement de ne pas faire usage du carnet B. Nous ne saurions trop féliciter le gouvernement de ce geste efficace d'apaisement intérieur.

L'heure est moins que jamais aux mesures de guerre civile.

### **LE ROLE DES INSTITUTEURS**

M Augagneur vient d'adresser aux préfets une circulaire relative aux instituteurs qui ne seront pas appelés sous les drapeaux. Ils n'hésiteront pas, dit le ministre de l'instruction publique, à faire au pays le sacrifice de leurs vacances.

Ils resteront à leur poste jusqu'à la fin de la crise. Ils offriront leur concours aux

autorités civiles et militaires. Tout citoyen trouvera près d'eux des conseils, tout père de famille du réconfort. Ils auront soin de mettre la population en gaule contre les fausses nouvelles, leur rappelant que, seules, les dépêches officielles méritent créance. Ils donneront, dans chaque commune, l'exemple du sang-froid et du zèle patriotique comme leurs collègues plus jeunes donneront, dans chaque régiment, l'exemple de l'héroïsme.

## **LES ENROLEMENTS D'ÉTRANGERS**

### **20.000 Italiens seraient engagés**

La France, terre de liberté, recueille dans ces heures critiques, les fruits de son hospitalité large et cordiale aux étrangers. Au rez-de-chaussée d'une maison située à l'angle de la rue des Martyrs et de la rue Victor-Massé, un bureau d'enrôlement des Italiens désireux de servir la France a été installé.

Les Italiens qui ont pris l'initiative de cet enrôlement, toute la journée d'hier, n'ont pas cessé d'inscrire avec toutes les formalités nécessaires les enrôlements de leurs concitoyens. Ces inscriptions faites sans interruptions dans trois bureaux, s'élevaient à quatre heures et demie à plus de douze cents. Et les hommes de bonne volonté affluaient sans cesse vers le drapeau tricolore qu'un Italien dresse dans la rue comme signe de ralliement.

Les organisateurs de ce mouvement comptent que le nombre de ces enrôlements s'élèverait à vingt mille. On formerait ainsi un corps franc analogue à celui des Garibaldiens qui servaient la France en 1870 et contribuèrent à la victoire de Villersexel.

L'Association des amitiés françaises, 36, boulevard Haussmann, lance un appel dont voici les passages essentiels :

Intellectuels, étudiants, ouvriers, hommes valides de toute sorte – nés ailleurs, domiciliés ici - nous qui avons trouvé en France la nourriture de notre esprit ou notre nourriture matérielle, groupons-nous en un faisceau solide de volonté, mises au service de la plus grande France.

Deux Russes ont pris l'initiative de constituer un corps de volontaires slaves qui se mettra au service de la France. Ils ont convié leurs compatriotes, à cet effet, à une réunion qui a lieu aujourd'hui dimanche à quatre heures de l'après-midi au café Américain, boulevard des Capucines.

## **UN APPEL AUX COLONIAUX**

Lagsrosillière, député de la Martinique, et MM. Coudace et Boisneuf, députés de la Guadeloupe viennent d'adresser un appel au patriotisme des coloniaux valides résidant en France et qui ne sont pas soumis au recrutement pour leur demande de s'engager.

### **Pour les Obsèques de Jaurès**

#### **L'APPEL DE LA C.G.T**

La Confédération Générale du Travail et l'Union des Syndicats de la Seine

adressent aux travailleurs parisiens l'appel suivant :

La Confédération Générale du Travail et l'Union des Syndicats de la Seine font un pressant appel à tous les syndiqués parisiens pour qu'ils assistent en masse aux obsèques du citoyen Jaurès.

Elles leur demandent de conserver, en ces circonstances cruelles, le calme et la dignité qui s'imposent, en se conformant strictement aux indications que donneront les organisateurs des obsèques. Ainsi ils apporteront au grand Socialiste lâchement assassiné l'hommage de leur sympathie, en même temps qu'ils affirmeront, une fois de plus et malgré tout, leur foi dans la cause de la paix.

### **FÉDÉRATION DE LASEINE**

La Commission exécutive se tiendra en permanence à l'Humanité, 142, rue Montmartre, pendant toute la durée de la crise.

Les sections, les groupes, les camarades présents à Paris sont invités à rester, autant que possible, en contact avec elle et à observer les indications qu'elle donnera chaque fois que cela lui semblera utile.

La réunion du Conseil fédéral, qui devait avoir lieu ce soir, est supprimée. Les membres de la Fédération, présents à l'heure actuelle, se feront un devoir d'assister aux obsèques du citoyen Jaurès, qui auront lieu demain.

Le Secrétariat.

### **Groupe Socialiste au Parlement**

#### **CONVOCATION**

Aujourd'hui lundi 3 août, à dix heures du matin, réunion générale locale du 4<sup>e</sup> bureau Palais-Bourbon. Présence indispensable.

La secrétaire : Hubert Rouger.

### **RÉPONSE DÉFINITIVE**

A l'heure où paraîtront ces lignes, l'un des rédacteurs de l'Humanité est déjà parti pour rejoindre son régiment.

Nous n'éprouverions pas le besoin de signaler ce fait, si naturel à l'heure où tant de bons socialistes accomplissent tranquillement le devoir que leur impose la plus inqualifiable agression, si celui de nos camarades qui part – le premier d'entre nous – n'était que celui que les nationalistes accusaient, l'année dernière, de préparer le sabotage de la mobilisation.

« Complice de l'invasion » C'est sous ce titre que notre camarade Morizet fut désigné pendant des semaines pour la Liberté, la Libre Parole, le Temps et leurs semblables.

Il avait, affirmait-on, tenu à l'abbé Wetterlé des propos criminels. Il lui avait assuré, entre autres choses, que les socialistes feraient, en cas de guerre, sauter le pont de Troyes...

La réponse aux niaiseries de nos adversaires est nette : Morizet rejoint ce matin le régiment du génie auquel il est affecté. Et cela montre une fois de plus ce que valent

les affirmations de certains.

## **CHUTE D'UNE VOITURE AUTOMOBILE SUR LA VOIE FERRÉE DEUX MORTS**

Ce matin, vers 5 heures, une voiture automobile de la maison Hachette est tombée de la rue de Bonn (n° 110) sur les lignes du chemin de fer. Le conducteur, nommé Chapelier, âgé de 26 ans, et une autre personne qui l'accompagnait, ont été tués. Les pompiers ont été appelés pour procéder au déblaiement.

## **A TRAVERS LA PRESSE**

Veillée des armes

### **La Petite République (éditorial) :**

L'ambassadeur d'Allemagne ne reste ici que pour escompter l'incident qui lui permettrait de recevoir ses passeports au lieu de les réclamer.

Misérable comédie, en vérité.

Quoi qu'il arrive maintenant, le sentiment universel est fixé : l'Allemagne seule a préparé le mauvais coup, l'Allemagne seule sera responsable devant l'histoire du plus horrible attentat qu'ait connu l'humanité.

La France, lorsqu'elle tirera l'épée, ne se battra pas uniquement pour sa propre défense : une fois encore, elle apparaîtra comme le champion du droit contre la force, de la civilisation contre la barbarie.

### **L'Action (M. H. Bérenger) :**

Nous attendons maintenant de la Russie et de l'Angleterre qu'elles tiennent envers nous les engagements pour l'observation desquels la France vient d'être attaquée par l'Allemagne sans déclaration de guerre préalable. Nous avons confiance dans nos alliés comme ils peuvent avoir confiance en nous. Que chaque État se lève à son poste et s'y obstine dans l'Europe menacée ! La tyrannie germanique apprendra bientôt que l'on n'attend pas impunément aux droits éternels des peuples et aux libertés essentielles de toute civilisation humaine.

## **MARCHEZ AU TARIF**

### **Une affiche du Syndicat des Cochers et Chauffeurs**

La Chambre syndicale des cochers et chauffeurs, qui embrasse presque toute la corporation, a fait apposer sur les murs de Paris l'affiche suivante :

À travers la crise que nous traversons, la Chambre syndicale des cochers et chauffeurs croirait manquer à son devoir si elle n'aidait pas ses adhérents à transporter le produit aux conditions et tarifs habituels.

Cochers et chauffeurs, marchez au pas.

## **LE GRAND AIR**

À Paris

Par suite des derniers remboursements effectués qui dépassent de beaucoup

l'encaisse de ces derniers jours, et vu le décret du ministre des finances qui supprime les retraits en banque, nous sommes momentanément obligés de suspendre ces remboursements. Nous allons faire toutes démarches susceptibles de débloquent notre trésorerie. Une note ultérieure fera connaître la situation.

À Larmor, toutes dispositions seront prises pour assurer les retours sollicités et les meilleures conditions de vie possibles.

L'HUMANITÉ est composé en commande par une équipe d'ouvriers syndiqués.

Le gérant G-A BERNARD

Paris imp. De la Presse, 16, rue du Croissement.

V. SIMART, imprimeur.







Résolution patriotique du Parlement russe

La députation suivante a été élue pour la session de la Duma... Le président de la Duma, M. Rodzianko...

Le patriotisme de Louvrier russe

Dépêché de Votchéme, Viatka, le comité de la province... Non reconstruite les usines...

La Grèce prête à agir

M. Venizelos, président du conseil, est arrivé dans le port de Salonique...

EN ANGLETERRE

L'Angleterre fidèle à ses engagements

Le New-York Herald reçoit la dépêche suivante de son correspondant de Londres...

EN DANEMARK

Les préparatifs militaires

Conformément au paragraphe 20 de la loi de mobilisation...

EN NORVÈGE

La déclaration de neutralité

M. Thonson a écrit aujourd'hui un décret sur lequel il est intervenu...

Une manœuvre

M. Wernstiner-Gaetzke publie une dépêche spéciale de Stockholm...

EN BELGIQUE

La mobilisation générale

Notre correspondant de Bruxelles nous écrit : La Belgique entière vit dans l'émotion...

L'ARMÉE ALLEMANDE

La composition de l'armée allemande est la suivante :

1) Infanterie d'élite, 53 corps d'armée à 2 divisions... 2) Infanterie, 217 régiments...

L'ARMÉE ALLEMANDE

Les forces navales en présence en Extrême-Orient

Des informations venant de Chine font connaître que l'escadre allemande...

EN ITALIE

L'attitude de l'Italie

On apprend que le marquis di San-Giuliano a été nommé ambassadeur d'Allemagne...

L'ARMÉE RUSSSE

La composition de l'armée russe est la suivante :

1) Corps d'armée, 20 bataillons de fusiliers... 2) Corps de réserve, 11 bataillons...

EN FRANCE

PROCLAMATION DU GOUVERNEMENT

Le président de la République et les membres du gouvernement ont adressé l'appel suivant :

CIRCULAIRES ET AVIS DIVERS

Le sort du métal

Le gouvernement militaire de Paris publie l'avis suivant : Le sort du métal...

Les hommes non munis de livret

Les dispositions et réserves de l'armée active (article 12) de la loi de mobilisation...

Sur les chemins de fer de l'Etat

Par autorisation spéciale du ministre de la guerre, les chemins de fer de l'Etat...

La réintégration des réformés

De nombreuses demandes d'engagement pour les réformés ont été adressées...

Le DÉCRET DE MOBILISATION

Hier soir, à quatre heures, on a affiché dans les bureaux de poste un arrêté...

Les membres du Parlement

La note suivante fixe les obligations des députés et sénateurs...

Les services aux aviateurs

Les pilotes aviateurs de la réserve ou de la réserve spéciale...

Allocations aux familles des hommes

Le gouvernement a pris les mesures suivantes pour les familles des hommes...

Le ravitaillement en viandes fraîches

Le directeur général des viandes fraîches d'origine française...

Les gardes civils

Le gouvernement s'est préoccupé, depuis plusieurs mois, de mesures propres à garantir l'écoulement...

Le ministre de la marine

Le ministre de la marine, M. de Launay, a été nommé...

Le ministre de la guerre

Le ministre de la guerre, M. Lhuillier, a été nommé...

Le ministre de l'intérieur

Le ministre de l'intérieur, M. Luchaire, a été nommé...

Le ministre de l'instruction publique

Le ministre de l'instruction publique, M. Combes, a été nommé...

Le ministre de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, M. Buisson, a été nommé...

Le ministre des affaires étrangères

Le ministre des affaires étrangères, M. de Selves, a été nommé...

Le ministre des colonies

Le ministre des colonies, M. de Cassagnac, a été nommé...

Le ministre du commerce

Le ministre du commerce, M. de Monzie, a été nommé...

Le ministre des travaux publics

Le ministre des travaux publics, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'hygiène

Le ministre de l'hygiène, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la justice

Le ministre de la justice, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la présidence de la République

Le ministre de la présidence de la République, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la guerre

Le ministre de la guerre, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la marine

Le ministre de la marine, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'intérieur

Le ministre de l'intérieur, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'instruction publique

Le ministre de l'instruction publique, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des affaires étrangères

Le ministre des affaires étrangères, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des colonies

Le ministre des colonies, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre du commerce

Le ministre du commerce, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la guerre

Le ministre de la guerre, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la marine

Le ministre de la marine, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'intérieur

Le ministre de l'intérieur, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'instruction publique

Le ministre de l'instruction publique, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des affaires étrangères

Le ministre des affaires étrangères, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des colonies

Le ministre des colonies, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre du commerce

Le ministre du commerce, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des travaux publics

Le ministre des travaux publics, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'hygiène

Le ministre de l'hygiène, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la justice

Le ministre de la justice, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la présidence de la République

Le ministre de la présidence de la République, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la guerre

Le ministre de la guerre, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la marine

Le ministre de la marine, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'intérieur

Le ministre de l'intérieur, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'instruction publique

Le ministre de l'instruction publique, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des affaires étrangères

Le ministre des affaires étrangères, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des colonies

Le ministre des colonies, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre du commerce

Le ministre du commerce, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des travaux publics

Le ministre des travaux publics, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'hygiène

Le ministre de l'hygiène, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la guerre

Le ministre de la guerre, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la marine

Le ministre de la marine, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'intérieur

Le ministre de l'intérieur, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'instruction publique

Le ministre de l'instruction publique, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des affaires étrangères

Le ministre des affaires étrangères, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des colonies

Le ministre des colonies, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre du commerce

Le ministre du commerce, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des travaux publics

Le ministre des travaux publics, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'hygiène

Le ministre de l'hygiène, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la justice

Le ministre de la justice, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la présidence de la République

Le ministre de la présidence de la République, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la guerre

Le ministre de la guerre, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la marine

Le ministre de la marine, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'intérieur

Le ministre de l'intérieur, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'instruction publique

Le ministre de l'instruction publique, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des affaires étrangères

Le ministre des affaires étrangères, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des colonies

Le ministre des colonies, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre du commerce

Le ministre du commerce, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des travaux publics

Le ministre des travaux publics, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'hygiène

Le ministre de l'hygiène, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la guerre

Le ministre de la guerre, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la marine

Le ministre de la marine, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'intérieur

Le ministre de l'intérieur, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'instruction publique

Le ministre de l'instruction publique, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des affaires étrangères

Le ministre des affaires étrangères, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des colonies

Le ministre des colonies, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre du commerce

Le ministre du commerce, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des travaux publics

Le ministre des travaux publics, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'hygiène

Le ministre de l'hygiène, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la justice

Le ministre de la justice, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la présidence de la République

Le ministre de la présidence de la République, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la guerre

Le ministre de la guerre, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la marine

Le ministre de la marine, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'intérieur

Le ministre de l'intérieur, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'instruction publique

Le ministre de l'instruction publique, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des affaires étrangères

Le ministre des affaires étrangères, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des colonies

Le ministre des colonies, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre du commerce

Le ministre du commerce, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des travaux publics

Le ministre des travaux publics, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'hygiène

Le ministre de l'hygiène, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la guerre

Le ministre de la guerre, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la marine

Le ministre de la marine, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'intérieur

Le ministre de l'intérieur, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'instruction publique

Le ministre de l'instruction publique, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des affaires étrangères

Le ministre des affaires étrangères, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des colonies

Le ministre des colonies, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre du commerce

Le ministre du commerce, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des travaux publics

Le ministre des travaux publics, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'hygiène

Le ministre de l'hygiène, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la justice

Le ministre de la justice, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la présidence de la République

Le ministre de la présidence de la République, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la guerre

Le ministre de la guerre, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de la marine

Le ministre de la marine, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'intérieur

Le ministre de l'intérieur, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'instruction publique

Le ministre de l'instruction publique, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des affaires étrangères

Le ministre des affaires étrangères, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des colonies

Le ministre des colonies, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre du commerce

Le ministre du commerce, M. de Lanteri, a été nommé...

Le ministre des travaux publics









## LE TEMPS

Lundi 3 Août 1914

### BULLETIN DU JOUR

#### L'ALLEMAGNE ATTAQUE

L'Allemagne a déclaré la guerre à la Russie. L'Allemagne a envahi le Luxembourg.

L'Allemagne a attaqué la France sans déclaration de guerre.

Jusqu'au dernier moment, le gouvernement (Russe et le gouvernement français ont fait à l'Allemagne crédit de sa bonne foi. L'Allemagne y a répondu par la provocation et l'agression. Cette guerre, qui commence, c'est sa guerre de magnificence et de suprématie, où l'Europe va défendre contre elle ses libertés, où la France provoquée va lutter, dans la pitié du souvenir, pour la dignité de son avenir et les garanties de son existence. Le prétexte serbe ? Qui donc y pense encore ? En toute loyauté, Français et Anglais multiplient depuis dix jours les offres transactionnelles, les concessions, les sacrifices. Hier encore M. le président de la République dans son appel à la nation persistait à affirmer son espoir d'une solution pacifique. Il est aujourd'hui démontré qu'avec une inégalable hypocrisie l'Allemagne a, dès le début, cherché, voulu, préparé la rupture. Et pour être sûre de l'avoir, elle a, en moins de douze heures, déclaré la guerre à la Russie, à l'instant où celle-ci consentait à la transaction proposée par l'Angleterre, envahi le Luxembourg, pays neutre protégé par un traité que la Prusse a signé, attaqué avant toute déclaration de guerre la France que les menaces militaires et les actes d'hostilité qui ont marqué la journée de vendredi n'avaient pu détacher de son pacifique effort.

Plus de doutes, par conséquent. Il s'agit d'un guet-apens. Russes, Français et Anglais vont se trouver unis d'un seul cœur contre les puissances de brigandage qui viennent de se démasquer. Le gouvernement britannique, dès hier, a déclaré à l'ambassadeur d'Allemagne qu'il ne resterait pas neutre. Depuis lors, il y a eu la déclaration de guerre à la Russie, l'invasion du Luxembourg, l'attaque perfide et sans avis préalable de la frontière française. C'est dire que demain, les quatre cents vaisseaux de guerre britanniques concentrés dans la mer du Nord viendront soutenir, aux côtés de la Russie et de la France, la cause du droit européen et de l'honnêteté politique.

Cette guerre, nous ne l'avons pas voulue. Mais puisqu'on nous l'impose, de quel cœur nous allons la faire! L'Allemagne a hésité quarante-quatre ans à répéter sur nous l'assaut de 1870. En 1875, elle a failli céder à la tentation : elle a reculé devant la menace du tsar. Elle s'est barricadée dans la Triple Alliance pour nous atteindre plus sûrement. Elle nous a molestés sur nos frontières sous la présidence de Grévy, poursuivis en Turquie, au Maroc, au Congo, depuis le début du vingtième siècle. Partout, toujours, nous l'avons rencontrée, n'osant pas nous attaquer, mais acharnée à nous humilier, à susciter en nous, après le sens de la revanche, le sens du péril. La paix de l'Allemagne, la voilà! *Ubi solitudinem, facit, pacem appellat*. Bismarck lui avait donné cette habitude. Elle n'a pas pu se résigner à la perdre. Depuis que l'équilibre de l'Europe est reconstitué grâce aux alliances et aux ententes, où la France a participé, elle rôde autour de nous, avec l'idée constante de faire un coup, de le faire sans risque, ou avec le minimum de risque. Mais, à prolonger la menace, elle a fait

notre éducation. Elle nous attaque à l'heure où toutes nos forces matérielles et morales sont dressées contre elle, unanimes.

De n'avoir pas compris que depuis un demi-siècle, la France a consenti au maintien de la paix un sacrifice surhumain ; d'avoir réveillé chaque jour notre douleur muette par les violences infligées à nos frères séparés ; d'avoir ajouté à notre grand grief historique la série des coups d'épingle marocains ou autres ; d'avoir cru que nous supporterions tout, que la menace nous jetterait à genoux, et qu'on nous tiendrait par la peur - de tout cela, aujourd'hui qu'elle nous attaque traîtreusement, sans déclaration de guerre.

Compte terrible, et que nous ne réglerons pas seuls : car si l'Allemagne est ce qu'elle est, à qui l'a-t-elle dû en 1870? A la bienveillance de l'Angleterre et de la Russie, qu'elle a comblées depuis lors de son ingratitude. A côté d'elle, que voyons-nous? François-Joseph, imposé à ses sujets, au seuil de son règne, par les baïonnettes russes, et se faisant contre la Russie le machinateur du piège d'aujourd'hui. Guillaume II, digne émule de son allié, Guillaume II, héritier de ce Guillaume I, qui pleurait en signant le traité avec l'Autriche, déclare la guerre aux Russes, sans même un commencement de prétexte. Et ce souverain épris de moralité, ce prédicateur bienveillant de toutes les vertus publiques et privées s'élève d'un seul coup, dans la violation des lois internationales et du droit des peuples, à un degré jamais atteint.

La guerre qui nous est faite est une guerre de piraterie. Le peuple français, avec une magnifique union, s'y porte et s'y donne tout entier. « C'est triste, nous disait hier un ouvrier. Mais aussi ils nous ont trop fait souffrir. » Cette souffrance d'un demi-siècle, les Allemands ont cru que nous la dominions par lâcheté. Il nous appartient de leur prouver, avec nos alliés et nos amis, victimes, eux aussi, des mêmes abus de force, que nous savons la venger.

## **VERS LA FRONTIÈRE**

L'attitude de Paris a devancé les conseils qui lui sont donnés par le manifeste du gouvernement, de même que les événements ont devancé cet appel au calme et à la sagesse. Au moment où l'Allemagne déclare la guerre à notre alliée la Russie, viole la neutralité du Luxembourg, pousse des pointes de ce côté-ci de la frontière, tout le monde aperçoit le contraste entre ces actes de provocation ou de brutalité et les paroles ou les espérances qui n'empêchent rien. Par bonheur, elles n'ont pas empêché le ministère de la guerre de prendre des mesures indispensables pour défendre l'honneur, l'indépendance, la vie même de la patrie.

Nous parlions hier du calme et de la dignité que Paris a su garder pendant les journées d'attente où l'Allemagne, s'abritant sous un article équivoque de la Constitution impériale, se préparait à nous surprendre en affectant de négocier. C'est avec le même sentiment que Paris a salué la nouvelle de la mobilisation. Il n'y a eu qu'un sursaut de plus, et les drapeaux déployés signifiaient qu'un peuple conscient de son droit tient pour une sorte de délivrance la fin de la période des menaces et des incertitudes. Les soldats de la France et de la civilisation outragée par les nouveaux barbares partent à la frontière non point avec des allures théâtrales, mais avec une simple et froide résolution. Le génie de la race est descendu en eux.

Alors que tant d'hommes notoires, politiciens, hommes de lettres, d'art et de science, ou touristes de distinction, se laissaient naguère encore tromper ou séduire, au hasard d'une rencontre ou d'une invitation, par des paroles et des sourires qui n'engageaient à rien, le peuple a toujours compris que l'esprit de l'antique et sauvage Germanie percerait aisément le léger vernis de la « culture » pour reparaître en dominateur. Il faut renverser le mot de Nelson : « L'Angleterre attend que chacun fasse son devoir » et dire : « Chaque citoyen français attendait que la France l'appelât au devoir. » L'élan patriotique et l'entrain de bon aloi ne sont pas les seuls traits caractéristiques de nos troupes se groupant vers la frontière. Nous recevons de nos correspondants et de quelques-uns de nos amis, qui sont des hommes sages, de sens pratique et rassis, incapables d'emballement, des télégrammes de route par lesquels nous apprenons que tout se passe avec un calme, un ordre et une régularité de bon augure. La cruelle leçon d'hier aura donc porté beaucoup plus que nos ennemis ne croyaient. Les Français savent qu'ils ont plus de courage qu'il n'en faut pour déterminer la victoire, et que le reste dépend de leur volonté, de leur fermeté d'âme et de leur sang-froid. Dès le premier jour, ils montrent que leur provision est faite.

### **Autour de la Guerre**

#### **Conseil des ministres**

Les ministres se sont réunis en conseil, à midi, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

#### **L'ÉTAT DE SIÈGE**

Le président de la République a signé un décret proclamant l'état de siège.

Ce décret est ainsi conçu :

« Les 86 départements, le territoire de Belfort et les trois départements d'Algérie, sont déclarés en état de siège. » « L'état de siège sera maintenu pendant toute la durée de la guerre. »

#### **CONVOCATION DES CHAMBRES**

Le conseil des ministres a décidé la convocation des Chambres pour demain.

Les Chambres se réuniront demain à trois heures de l'après-midi.

#### **L'état de siège**

M. Messimy, ministre de la guerre, a adressé à M. Raymond Poincaré, président de la République, le rapport suivant :

Monsieur le président,

Les Chambres étant ajournées, j'ai l'honneur de soumettre à votre signature, conformément aux dispositions prévues à l'article 2 de la loi du 3 avril 1878, un décret portant déclaration de mise en état de siège : 1° des 86 départements français et du territoire de Belfort ; 2° des trois départements de l'Algérie.

Les dispositions de ce projet qui ont été délibérées en conseil des ministres se justifient par la nécessité de concentrer tous les pouvoirs entre les mains de l'autorité militaire dans la zone frontière ainsi que sur l'ensemble du territoire national. La mise sur pied de guerre de nos forces nationales et plus tard l'entretien des effectifs exigent en effet la réunion, sur tous les points de la France, de détachements nombreux d'hommes appelés sous les

drapeaux. Pour assurer le maintien de l'ordre dans ces conditions, il paraît nécessaire de donner les pouvoirs les plus étendus à l'autorité militaire.

Enfin, l'éventualité des événements qui peuvent surgir en Algérie rend également cette mesure indispensable dans les trois départements de la colonie.

Il y a lieu d'espérer que le décret ci-joint sera ratifié par le patriotisme des Chambres dès qu'elles seront réunies.

Veillez agréer, etc.

Le ministre de la guerre,

Messimy.

La déclaration d'état de siège est faite en vertu de la loi du 3 avril 1878 qui a modifié, sans en abroger toutes les dispositions, celle du 9 août 1849 qui permettait à l'Assemblée nationale de déclarer l'état de siège « en cas de péril imminent pour la sécurité intérieure ou extérieure ». La loi du 3 avril 1878 n'autorise la déclaration d'état de siège qu'en cas de péril imminent résultant d'une guerre étrangère ou d'une insurrection à main armée ». Une loi peut seule faire cette déclaration. Mais si les Chambres sont ajournées, le président de la République, sur l'avis du conseil des ministres, peut déclarer l'état de siège; dans ce cas les Chambres se réunissent de plein droit deux jours après.

Voici le texte de la loi de 1878 relative à l'état de siège:

Article premier. L'état de siège ne peut être déclaré qu'en cas de péril imminent, résultant d'une guerre étrangère ou d'une insurrection à main armée. Une loi peut seule déclarer l'état de siège ; cette loi désigne les communes, les arrondissements ou départements auxquels elle s'applique. Elle fixe le temps de sa durée. A l'expiration de ce temps, l'état de siège cesse d'être de droit, à moins qu'une loi nouvelle n'en prolonge les effets.

Art. 2. En cas d'ajournement des Chambres, le président de la République peut déclarer l'état de siège de l'avis du conseil des ministres mais alors les Chambres se réunissent de plein droit deux jours après.

Art. 3 En cas de dissolution de la Chambre des députés et jusqu'à l'accomplissement entier des opérations électorales, l'état de siège ne pourra même provisoirement être déclaré par le président de la République. Néanmoins, s'il y avait guerre étrangère, le président, de l'avis du conseil des ministres, pourrait déclarer l'état de siège dans les territoires menacés par l'ennemi; à la condition de convoquer les collègues électoraux et de réunir les Chambres dans le plus bref délai possible.

Art. 4. Dans le cas où les communications seraient interrompues avec l'Algérie, le gouverneur pourra déclarer tout ou partie de l'Algérie en état de siège dans les conditions de la présente loi.

Art. 5. Dans les cas prévus par les articles 2 et 3, les Chambres, dès qu'elles sont réunies, maintiennent ou lèvent l'état de siège. En cas de dissentiment entre elles, l'état de siège est levé de plein droit.

Art. 6. Les articles 4 et 5 de la loi du 9 août 1849 sont maintenus, ainsi que les dispositions de ces autres articles non contraires à la présente loi.

En vertu de l'état de siège, les pouvoirs dont l'autorité civile est revêtue pour le maintien de l'ordre et de la police passent aussitôt et tout entiers à l'autorité militaire, et l'autorité civile ne continue à exercer que ceux dont elle n'a pas été dessaisie par l'autorité militaire.

Cette dernière a le droit : 1° de faire des perquisitions de jour et de nuit dans le domicile des citoyens ; 2° d'éloigner les repris de justice et les individus n'ayant pas leur domicile dans les lieux soumis à l'état de siège ; 3° d'ordonner la remise des armes et munitions et de procéder à leur recherche et à leur enlèvement ; 4° d'interdire les publications et les réunions qu'elle juge de nature à exciter ou de nature à entretenir le désordre.

Enfin les tribunaux militaires peuvent être saisis de la connaissance de crimes et délits contre la sûreté de l'Etat, contre la Constitution, contre l'ordre et la paix publics, quelle que soit la qualité des auteurs principaux et des complices.

Les citoyens continuent à exercer tous ceux des droits garantis par la Constitution dont la jouissance ne se trouve pas expressément suspendue. Les correspondances :

On a affiché dans les bureaux de poste l'avis suivant relatif à la manière d'adresser les lettres destinées aux militaires et au retard à prévoir dans l'acheminement des correspondances civiles pendant la durée de la guerre.

### **Les correspondances**

On a affiché dans les bureaux de poste l'avis suivant relatif à la manière d'adresser les lettres destinées aux militaires et au retard à prévoir dans l'acheminement des correspondances civiles pendant la durée de la guerre :

Les correspondances adressées aux militaires pendant toute la durée de la guerre doivent toujours porter un lieu de destination.

Pour connaître ce lieu de destination, le public est prié de consulter l'affiche spéciale du ministère de la guerre apposée dans les mairies et dans les bureaux de poste.

D'autre part, de profondes modifications ayant été apportées à la marche des trains affectés au service postal, des retards très appréciables sont à prévoir dans les transmissions de correspondances, et particulièrement dans les relations avec les départements frontières et avec l'étranger.

### **À l'archevêché de Paris**

Mgr Amette, qui se trouvait ces jours-ci dans le Midi, n'était pas encore rentré ce matin à l'archevêché, où son retour est annoncé comme très prochain.

On nous dit, de source très autorisée, que Mgr Amette fera connaître, par voie de mandement, ses sentiments sur les événements actuels et donnera ses instructions aux fidèles.

La question des aumôniers militaires est, en fait, résolue. Un certain nombre d'aumôniers, parmi ceux qui s'étaient fait inscrire préalablement, ont reçu une convocation de leur « médecin chef de santé ». En réalité, il y aura un nombre inusité d'aumôniers dans l'armée française, puisque, par décret de la pénitencierie romaine, les jeunes prêtres appelés sous les drapeaux ont reçu tous pouvoirs pour administrer les sacrements.

Le sens exact du décret de la pénitencierie est que le prêtre combattant n'est plus considéré comme étant en état d'irrégularité. Il est dispensé de la récitation du bréviaire, et bien qu'il n'ait reçu aucun pouvoir pour administrer les sacrements, le seul fait qu'un autre soldat fasse appel à son ministère lui confère immédiatement les pouvoirs nécessaires à cet égard.

Un vicaire général de l'archevêché, qui séjournant en Alsace, est rentré à Paris vendredi par le dernier train express circulant encore, nous rapporte les détails suivants :

Dès jeudi, tous les officiers allemands de la garnison de Sarrebourg ont fait partir leurs femmes et leurs enfants pour Strasbourg, et il y a huit jours que de cette dernière ville, on ne pouvait plus sortir ni farines ni grains.

Vendredi matin, il n'y avait pas, en territoire annexé, de petite station qui ne fût gardée par quatre soldats allemands, au moins, baïonnette au canon. Du côté français, je n'ai pas rencontré de troupes avant une quinzaine de kilomètres de la frontière. Il ne faudrait pas croire, cependant, que notre surveillance ne soit pas vigilante. Jeudi, les douaniers français sont partis vers la frontière, en emportant les pancartes « Halte! » les chaînes et les fils barbelés, A Avricourt, à cinquante mètres de la gare, on voyait près du poteau-frontière, du côté allemand, deux chariots remplis de fagots, et entre les chariots, un douanier allemand en armes.

Je puis dire qu'en Alsace-Lorraine la population est calme. Oserai-je ajouter qu'en dépit de l'angoisse que la situation présente fait peser sur tous les cœurs, un immense espoir soutient et reconforte les Alsaciens Lorrains ? J'étais en Alsace en 1870; j'ai vu alors les préparatifs: de la guerre; la situation présente ne peut être comparée à celle de l'année néfaste. Depuis hier, j'ai confessé de nombreux officiers; je leur ai demandé à tous « Partez-vous avec confiance? » Tous m'ont répondu « Oui !» »

### **Fermeture des musées nationaux**

Par suite des prélèvements opérés pour les besoins de la défense nationale sur le personnel de garde, d'administration et de conservation des musées nationaux, ceux-ci resteront fermés jusqu'à nouvel ordre.

### **Les étrangers et la mobilisation française**

De divers côtés des étrangers résidant en France cherchent les moyens de venir pratiquement en aide à leur patrie d'adoption. Ils forment des groupes, préparent des réunions.

L'Association des amitiés françaises, 36, boulevard Haussmann, lance un appel dont voici les passages essentiels.

Intellectuels, étudiants, ouvriers, hommes valides de toute sorte nés ailleurs, domiciliés ici, nous qui avons trouvé en France la nourriture de notre esprit ou notre nourriture matérielle, groupons-nous en un faisceau solide de volontés, mises au service de la plus grande France.

Deux Russes ont pris l'initiative de constituer un corps de volontaires slaves qui se mettra au service de la France. Ils ont convié leurs compatriotes, à cet effet à une réunion qui a lieu aujourd'hui dimanche à quatre heures de l'après-midi au café Américain, boulevard des Capucines. Un comité des Hellènes de Paris a lancé également, pour la création d'une légion de volontaires, un appel dans lequel il déclare

Tous les Hellènes, sachant ce qu'ils doivent à ce pays, se porteront en masse à l'aide de nos frères. Les Français, tout comme le firent nos pères en 1870. N'hésitons pas! Les Français de 1821, ceux de 1885, ceux de 1897, ainsi que ceux de 1912, se portèrent à notre secours.

Des citoyens belges et hollandais habitant Paris ou la France se sont réunis et ont décidé que, « étant donné qu'ils considéraient la France comme leur patrie d'adoption; étant donné qu'ils vivent en France depuis plusieurs années et qu'ils ont rempli dans leurs pays respectifs leurs devoirs; militaires; étant donné aussi la générosité avec laquelle le peuple français a bien voulu les admettre dans son sein », il y avait lieu, au moment où la France traverse une période dangereuse, de se constituer en un corps de volontaires belgo-hollandais, qui s'équiperont à ses frais et se tiendront à la disposition du chef de l'armée française dès les premiers engagements.

### **Volontaires étrangers pour la France**

Le général Cherif pacha a adressé au ministre de la guerre une lettre où il écrit : Ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, où je me suis fait de nombreuses et très chères amitiés parmi ceux qui demain peut-être iront verser leur sang sur les champs de bataille, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance l'autorisation de suivre mes camarades et de combattre à côté d'eux dans les rangs de la chevaleresque et vaillante armée française.

Le gouvernement de la République me donnera ainsi l'occasion de témoigner ma reconnaissance envers la France, ma seconde nation.

### **Les jeunes Françaises**

#### **Auxiliaires volontaires du travail national Monsieur le directeur,**

Comme tous les Français, c'est presque uniquement la guerre possible, à la guerre peut-être imminente que je pense tous ces jours-ci. Je vois autour de moi nos fils, nos jeunes hommes attendre, fermes et résolus, la mobilisation. Mais il me semble qu'il ne faut pas oublier nos filles. Elles aussi veulent et peuvent servir leur pays. Déjà leur place est tout indiquée dans les ambulances et les hôpitaux. Beaucoup d'entre elles ont reçu une instruction spéciale qui fera d'elles de parfaites infirmières. Elles sont en quelque sorte enrégimentées par de grandes associations très bien organisées et connues de tous. Mais les autres et elles sont l'immense majorité celles qui ne savent ni panser, ni guérir? Ne croyez-vous pas qu'elles pourraient se rendre utiles d'une autre façon? Ne croyez-vous pas que les élèves de nos écoles et de nos facultés pourraient, après un rapide apprentissage, prendre dans les administrations telles que les ministères, postes et télégraphes, chemins de fer, banques, la place laissée vide par les employés partis pour l'armée, remplacer dans nos écoles et peut-être même dans nos lycées certains instituteurs et professeurs?

Ainsi on éviterait en partie la désorganisation de nos administrations et de notre enseignement, ainsi on emploierait beaucoup de bonnes volontés qui risquent de rester stériles.

Il y a là, je crois, quelque chose à faire, et c'est pourquoi je m'adresse à vous. Dites bien à nos filles de se grouper, de s'organiser et d'offrir vaillamment leurs services; demandez aux administrations de ne pas décourager leur zèle, mais d'accueillir favorablement ces employées improvisées; adjurez les parents de leur laisser bravement faire leur devoir.

Je me borne à indiquer cette idée qui sans doute n'est pas nouvelle pour beaucoup. Je souhaite qu'elle se répande encore davantage. Pour le moment l'essentiel est peut-être d'organiser des comités qui ensuite mettront sur pied l'œuvre entière.

Si demain la guerre éclate, nos jeunes Françaises travailleuses volontaires joindront ainsi leurs modestes efforts à l'énergie de leurs frères, de leurs fiancés, de leurs maris.

PIERRE Foncin,

Inspecteur général honoraire de l'instruction publique.

## **Le 2 août 1914**

### **LA GUERRE EUROPÉENNE**

Les événements militaires d'aujourd'hui ont une signification caractérisée au point de vue politique c'est une triple violation de frontières, une triple agression, la démonstration par conséquent d'un plan allemand concerté de commencer les hostilités sans déclaration de guerre.

Au point de vue militaire, ces incursions n'ont pas de signification. Ce sont des reconnaissances de cavalerie qui ne se sont développées que dans la zone occupée par nos troupes, en raison des ordres donnés par le gouvernement, qui tenait à éviter tout incident de frontière.'

L'agression systématique de l'Allemagne souligne une fois de plus la modération du gouvernement français.

Les troupes allemandes sont entrées en France avant toute déclaration de guerre, tandis que l'ambassadeur d'Allemagne se trouve encore à Paris. Ainsi se trouve franchie la dernière étape vers la guerre générale, que la déclaration de guerre remise hier soir par l'Allemagne à la Russie rendait d'ailleurs inévitable. Les Allemands n'ont pas hésité non plus devant la violation du territoire du grand-duché de Luxembourg, dont ils ont cependant, avec les autres signataires du traité de Londres, pris l'engagement de garantir la neutralité.

### **LES HOSTILITÉS**

#### **LES ALLEMANDS SONT ENTRÉS EN FRANCE AVEC LA DÉCLARATION DE GUERRE**

Le ministère de l'intérieur nous communique à midi les nouvelles suivantes :

Les Allemands ont pénétré ce matin en territoire-français sur deux points à Long-là-Ville, près de, Longwy, et à Bertrambois, près de Cirey-sur-Vezouze.

Long-la-Ville est une petite localité de 802 habitants, à proximité de la frontière belge et luxembourgeoise et près de la bifurcation du chemin de fer de Longwy à Luxembourg et de Longwy à Arlon. Elle fait partie de la commune d'Herserangfa (Meurthe-et-Moselle).

Bertrambois est une commune située également en Meurthe-et-Moselle et qui compte 965 habitants.

Cirey-sur-Vezouze (Meurthe-et-Moselle) est une petite localité de 2,500 habitants sur la ligne d'Igney-Avrécourt, de 39 à 40 kilomètres à l'est de Lunéville.

Ils ont dépassé la frontière d'environ cinq kilomètres.

Le ministère de l'intérieur communique en outre la nouvelle que les Allemands ont tiré ce matin sur le poste de douanes français militarisé de Petit-Croix (territoire de Belfort), gare frontière de la ligne de Belfort à Mulhouse.

### **On se bat vers Longwy**

Montmédy, 2 août.

On entend le canon dans la direction de Longwy

### **La mobilisation**

La mobilisation s'accomplit non seulement avec une ponctualité et un ordre parfaits, mais avec un empressement des plus heureux.

De divers endroits on nous signale que les réservistes ont devancé les délais et se sont présentés dès la nuit de samedi ou dans la matinée de dimanche. Des officiers de réserve que le hasard a désignés pour demeurer à la garde des dépôts, offrent, de rendre leurs galons pour pouvoir faire la campagne.

### **L'Allemagne occupe le grand-duché de Luxembourg.**

On annonce l'occupation par l'armée allemande du grand-duché de Luxembourg. Cette hypothèse était prévue depuis longtemps par notre état-major.

L'accumulation depuis de longues années de forces allemandes sur la frontière de Belgique et du Luxembourg, la construction des camps d'Elsenborn et de Wasserliesch, la multiplication des voies ferrées convergeant vers nos départements du Nord et des Ardennes faisaient prévoir une attaque allemande de ce côté.

D'ailleurs en examinant le terrain il n'y a pas d'autres voies d'accès vers la France.

Une armée allemande ayant pour base d'opérations le Rhin inférieur, au nord de Bonn, par exemple, et voulant marcher sur Paris, a comme ligne principale de marche le sillon tracé par les vallées de la Meuse, de la Sambre et de l'Oise. Engagée trop à l'ouest de cette ligne, elle risquerait d'être jetée à la mer, trop à l'est, les plateaux ardennais, difficiles à traverser, ralentiraient ses mouvements. Elle se heurterait d'un autre côté aux lignes successives de la Semoy, de la Chiens prolongée par le cours de la Meuse de Sedan à Mézières.

Un des plans allemands consiste à retenir par des opérations secondaires le plus possible de nos forces dans le nord-est et de faire très rapidement un effort par la ligne de la Meuse, de la Sambre et de l'Oise. Abordant la frontière par le Hainaut et la Thiérache, l'ennemi ne serait plus qu'à quelques kilomètres seulement de Paris.

Tout a été prévu de notre côté en vue de cette éventualité.

Notre correspondant spécial de Luxembourg nous signale que ces jours derniers, l'administration des chemins de fer d'Alsace-Lorraine a installé de nouveaux signaux, très différents des anciens, sur toutes les lignes qu'elle exploite dans le grand-duché. (Trèves à Luxembourg; Luxembourg à Arlon; Luxembourg à Thionvillon Bettembourg à Esch; Luxembourg à Ulflingen Trois Vierges).

Cette violation du territoire luxembourgeois, est confirmée par le ministère de l'intérieur dans les termes suivants :

Trente-cinq autos chargées d'officiers allemands sont entrées ce matin à Luxembourg, précédant une nombreuse cavalerie. Ils ont traversé la Moselle par les ponts de Wasserbillig et de Remigh. Le consul de France s'est retiré en territoire français.

### **Protestation du Luxembourg.**

M. Eyschen, ministre d'Etat du Luxembourg, adresse à M. Viviani la protestation suivante : J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence les faits suivants :

Dimanche, 2 août, de grand matin, les troupes allemandes d'après des informations qui sont parvenues au gouvernement grand-ducal à l'heure actuelle ont pénétré sur le territoire luxembourgeois par les ponts de Wasserbillig et de Remich se dirigeant spécialement vers le sud du pays et vers la ville de Luxembourg, capitale du Grand Duché.

Un certain nombre de trains blindés avec des troupes et des munitions ont été acheminés par la voie du chemin de fer de Wasserbillig à Luxembourg, où l'on attend de les voir arriver d'un instant à l'autre.

Ces faits impliquent des actes manifestement contraires à la neutralité du grand-duché, garantie par le traité de Londres de 1867.

Le gouvernement luxembourgeois n'a pas manqué de protester énergiquement contre cette agression auprès des représentants de S. M. l'empereur d'Allemagne à Luxembourg.

Une protestation identique va être transmise télégraphiquement au secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères à Berlin.

Luxembourg, 2 août.

Eyschën, ministre d'Etat, président du gouvernement.

### **Les puissances garantes de la neutralité luxembourgeoise.**

La neutralité du grand-duché de Luxembourg a été garantie par le traité de Londres du 11 mai 1867. L'article 2 de ce traité énonce explicitement cette garantie de la France, de l'Autriche, de la Belgique, de l'Angleterre, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Prusse et de la Russie. En voici le texte Art. 2. Le grand-duché du Luxembourg, dans les limites déterminées par l'acte annexé au traité du 19 avril 1839, sous la garantie des cours de France, d'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de Russie, formera désormais un État perpétuellement neutre. Il sera tenu d'observer cette même neutralité envers tous les autres États.

Les hautes puissances contractantes s'engagent à respecter le principe de neutralité stipulé par le présent article.

Le principe est et demeure placé sous la sanction de la garantie collective des puissances signataires du présent traité, à l'exception de la Belgique, qui est elle-même un État neutre...

### **A l'ambassade d'Allemagne**

Aujourd'hui, à trois heures de l'après-midi, l'ambassadeur d'Allemagne, M. de Schoen, n'était pas encore arrivé au quai d'Orsay, où cependant sa visite était attendue.

Il est à remarquer que dans la journée du 31 juillet l'ambassade d'Allemagne avait déjà fait des préparatifs de départ.

### **Mouvements de navires.**

Un télégramme de Flessingue à la Métropole dit qu'un remorqueur a rencontré, dans la mer du Nord, dix-sept grandes unités de la flotte allemande filant vers le Skager-Rak, tous feux éteints. Les pilotes ont signalé cinq navires anglais près du feu de Noordhinder.

Plusieurs escadres anglaises croisent au nord de Flessingue.

Tous les navires allemands ont dû rebrousser chemin.

Grimsby, 1<sup>er</sup> août.

Le Great Central Railway a cessé le service de la navigation à destination de Hambourg, Anvers et Rotterdam. Il essaye de rappeler le vapeur City-of-Bradford, parti ce matin pour Hambourg. D'autre part, on annonce que le vapeur Desbury est retenu à Hambourg en raison des mines d'Elbe.

Ymuiden, 1<sup>er</sup> août.

Un particulier ayant à son domicile une installation de T. S. F. a saisi au hasard un radiotélégramme de la station de Norddeich disant que l'Allemagne télégraphiera tous les vapeurs allemands ; se trouvant en 1<sup>er</sup> de se rendre avec la plus grande rapidité dans le port neutre le plus proche.

### **Les Autrichiens encore repoussés devant Belgrade**

On mande de Nisch, 1<sup>er</sup> août :

Hier après-midi, à une heure, les troupes autrichiennes se sont livrées à une nouvelle attaque générale de Belgrade et ont tenté de débarquer en Serbie.

Un vapeur autrichien a amené à cet effet, de Panezova, jusqu'en face de Belgrade, trois grands chalands chargés de soldats, avec deux sections de mitrailleuses. Les chalands étaient escortés par un monitor.

Lorsque les chalands furent en face du débarcadère, les mitrailleuses qui étaient à leur bord ouvrirent un feu violent, qui fut soutenu par les batteries en position sur les hauteurs de Semlin et les canons de quatre torpilleurs.

L'infanterie serbe, retranchée dans les maisons, riposta vigoureusement, en même temps qu'un canon de campagne à tir rapide ouvrait le feu sur les chalands. L'un d'entre eux fut coulé. Les deux autres chalands autrichiens regagnèrent immédiatement la rive autrichienne; mais les batteries ennemies continuèrent à tirer jusqu'à trois heures. De véritables rafales d'obus et de shrapnells s'abattirent sur Belgrade, où de très nombreuses maisons, plusieurs écoles et la plupart des édifices officiels ont été gravement endommagés.

Dans la soirée, une nouvelle tentative de débarquement n'a pas eu plus de succès.

### **Le Japon et l'alliance anglaise**

Nous avons dit hier que le Japon était prêt à exécuter les clauses du traité du 12 août 1905 avec l'Angleterre.

Voici les principales dispositions du traité d'alliance

Les gouvernements de la Grande-Bretagne et du Japon, désireux de remplacer l'accord conclu entre eux. Le 30 janvier 1902, par de nouvelles stipulations, ont accepté d'un commun accord les articles suivants qui ont pour but :

- a) Le raffermissement (consolidation) et le maintien de la paix générale dans les régions de l'Asie orientale, et des Indes;
- b) Le maintien des intérêts communs de toutes les puissances en Chine, en assurant l'indépendance et l'intégrité de l'empire chinois et le principe de l'égalité (equal opportunities) pour le commerce et pour l'industrie de toutes les nations en Chine;
- c) Le maintien des droits territoriaux des hautes parties contractantes dans les régions de l'Asie orientale et des Indes, et la défense de leurs intérêts dans lesdites régions.

Article premier. Il est convenu que, toutes les fois que la Grande-Bretagne ou le Japon croiront voir les intérêts plus hauts cités en danger, les deux gouvernements s'en feront part en toute franchise et étudieront, d'un commun accord, les mesures à prendre pour sauvegarder lesdits intérêts.

Art. 2. Si, par suite d'une attaque ou d'une agression quelconque d'une ou plusieurs puissances quelconques, une des hautes parties contractantes se trouvait en état de guerre pour la défense de ses intérêts territoriaux ou d'un des intérêts spéciaux mentionnés dans le préambule ci-dessus, l'autre partie contractante se portera immédiatement au secours de son alliée au titre de belligérante, et ne signera la paix que d'un commun accord avec elle.

Art. 7. Les conditions auxquelles l'une des deux puissances devra accorder à l'autre des secours militaires dans les circonstances auxquelles il est fait allusion dans cet accord, ainsi que les moyens par lesquels les secours devront être rendus disponibles, seront réglés par les autorités navales et militaires des parties contractantes, qui se consulteront de temps en temps l'une, l'autre, pleinement et librement, au sujet de toutes les questions ayant un intérêt commun.

## **EN RUSSIE**

### **Une preuve de plus que l'Allemagne voulait la guerre**

Une preuve nouvelle de la volonté préméditée de l'Allemagne de provoquer la guerre nous est fournie par le fait que c'est elle qui a empêché l'Autriche d'accepter la formule de conciliation anglaise à laquelle la Russie et la France avaient adhéré.

Voici cette formule proposée par le gouvernement britannique à la Russie et à l'Autriche et communiquée aux autres puissances intéressées :

Si l'Autriche consent à arrêter la marche de ses troupes sur le territoire serbe, et si, reconnaissant que le conflit austro-serbe a assumé le caractère d'une question d'intérêt européen, elle admet que les grandes puissances examinent la satisfaction que la Serbie, pourrait accorder au gouvernement austro-hongrois sans laisser porter atteinte à ses droits d'Etat souverain et à son indépendance, la Russie s'engage à conserver son attitude expectante.

### **La déclaration de guerre à la Russie.**

Jusqu'ici les communications avec la Russie restent assurées par les câbles sous-marins. Nous recevons donc de notre correspondant particulier la dépêche que voici :

Saint-Pétersbourg, 2 août, 3 h. matin.

Ce n'est qu'hier dans la soirée que Saint-Pétersbourg apprit coup sur coup l'ultimatum allemand présenté vendredi à minuit après l'entrevue de M. de Pourtalès et du tsar à Peterhof, et la déclaration verbale de guerre transmise également par l'ambassadeur allemand à sept heures samedi soir. Quand l'ultimatum demandant la démobilisation russe dans les douze heures fut porté à la connaissance du ministre, M. de Sazonow, celui-ci demanda à M. de Pourtalès « C'est la guerre ? Non, répondit le diplomate allemand, mais nous en sommes à deux doigts. »

La note verbale qu'il remit comme, déclaration de guerre dix-neuf heures après avait été rédigée à deux fins en cas d'acceptation de la Russie de démobiliser, l'ambassadeur ne devait pas la laisser, et elle contenait, entre parenthèses, la formule, qui devait être employée en pareil cas. L'événement a été accueilli ici avec le plus grand calme. La nouvelle a suscité de grandioses manifestations qui ont duré toute la nuit, aux cris, maintenant, de « Vive la guerre » » Sur la perspective Newsky, où la foule se portait en masse, c'était un défilé ininterrompu de manifestations auxquelles prenaient part toutes les classes de la société, des femmes et des enfants. Des colonnes circulaient, précédées de drapeaux, et portant le portrait du tsar, que saluaient de longues ovations.

De temps à autre les manifestations s'arrêtaient, et un orateur improvisé haranguait la foule en termes patriotiques qui soulevaient des hourras chaleureux. La plupart, en passant devant la cathédrale de Kazan, entonnaient en chœur l'hymne russe, que tous les assistants écoutaient, la tête découverte, dans le plus complet silence, et les ovations reprenaient ensuite, plus nourries que jamais. La légation de Serbie, les ambassades de France et d'Angleterre ont été également l'objet de chaudes démonstrations de sympathie.

La population acclame chaleureusement les réservistes et les salue du haut des fenêtres et des balcons. Dans les rues, on leur serre la main et on les embrasse.

La mobilisation se poursuit avec une méthode et une régularité parfaites.

La ville de Saint-Pétersbourg et sa banlieue sont déclarées en état de guerre. Saint-Pétersbourg, 1er août.

Depuis le 31 juillet, la navigation dans la baie de Finlande est fermée.

M. de Pourtalès et tout le personnel de l'ambassade ont quitté Saint-Pétersbourg.

### **La Russie a été pacifique jusqu'au bout.**

Voici quelques précisions que nous donne notre correspondant sur les derniers pourparlers diplomatiques à Saint-Pétersbourg. Même après le coup de l'Allemagne, ils gardent tout leur intérêt. Ils prouvent en effet sans réplique que le gouvernement russe a eu souci de conserver la paix tant que cela a été compatible avec la dignité de l'empire. Après le conseil de la couronne réuni vendredi matin à Peterhof sous la présidence de l'empereur et où l'attitude résolue du gouvernement russe resta sans changement, Saint-Pétersbourg éprouva soudain dans la soirée comme une impression de détente faisant suite à deux journées fort sombres où tout indiquait que nous allions au conflit armé. Ce retour d'optimisme fut provoqué par le bruit que Vienne acceptait une conférence et aussi par l'audience qu'eut, dans l'après-midi, l'ambassadeur d'Allemagne chez le tsar, à laquelle on attachait une importance décisive. Renseignements pris aux meilleures sources, je suis en

mesure de vous faire savoir que jusqu'ici aucune amélioration réelle n'est survenue. L'ambassadeur d'Autriche se rendit aussi vendredi chez M. Sazonow; mais si, au cours de l'entretien, le comte Szapary parla de possibilités de converser encore, il ne déclara rien toutefois qui donnât lieu de supposer que son gouvernement adoptait une attitude nouvelle. Par ailleurs, après la visite de M. de Pourtalès à Peterhof, il ressort que la parole reste toujours à l'Allemagne. L'ambassadeur fut à même de se convaincre que la mobilisation russe ne comporte pas de caractère agressif, que la Russie a pris des mesures de précaution uniquement dans le but que les événements ne la trouvent pas insuffisamment préparée. L'Allemagne est renseignée parfaitement, maintenant, et d'une bouche hautement autorisée, sur les décisions et les intentions de la Russie. Si l'état d'esprit pacifique existe à Berlin, c'est au gouvernement allemand de le prouver en faisant des propositions conciliantes. Je suis à même de vous affirmer que M. de Pourtalès n'en a point fait entendre hier.

### **Résolution patriotique du Parlement russe.**

La dépêche suivante démontre que le sentiment des députés russes est tout à fait d'accord avec le sentiment de la population, et que le Parlement ne le cède en rien au pays pour la résolution et la fermeté.

Le président de la Douma, en recevant les journalistes, a déclaré « La Russie avait loyalement tout fait pour prévenir un conflit, mais il y a des limites à la longanimité et à l'amour de la paix. »

M. Rbdzianko a approuvé le gouvernement d'avoir pris la résolution de ne pas céder devant les menaces « de quelque côté qu'elles viennent ni devant les sacrifices quels qu'ils soient. Une fois l'honneur engagé, tout doit être oublié ». Le gouvernement ne cédera pas, ajoute M. Rodzianko, quelque tournure que prenne la guerre, et ne consentira à aucune condition de paix avant que l'ennemi soit brisé.

La plupart des journaux font ressortir les effets heureux produits par l'imminence du danger pour rapprocher le peuple du gouvernement et augurent de cette communion, des résultats ultérieurs plus favorables.

### **Le patriotisme de l'ouvrier russe.**

D'après le Vetcherne Vremia, le comité de la dernière grève, liquidant les résultats du mouvement ouvrier, a examiné la situation actuelle et voté ensuite la résolution suivante :

Nous reconnaissons toute guerre comme un mal mais tenant compte que dans le cas d'un conflit russo-autrichien, la Russie se verra attirée contre sa volonté et que cette guerre n'aura pas pour la Russie un but d'expansion territoriale, mais devra assurer sa propre défense, le comité général considère qu'il est utile de faire cesser tout mouvement actif ouvrier pour ne pas affaiblir la puissance militaire de la Russie. L'état d'esprit des masses ouvrières est également excellent. Dans beaucoup de fabriques et d'usines, les ouvriers ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas travailler un jour pareil et sont allés conduire aux bureaux de mobilisation ceux de leurs camarades qui avaient été convoqués. De ce fait, un grand nombre de fabriques, principalement des quartiers de Vyborg et de la Néva, ont dû chômer.

## **EN ANGLETERRE**

### **L'Angleterre fidèle à ses engagements**

Le New-York Herald reçoit la dépêche suivante de son correspondant de Londres :

Londres, particulièrement les quartiers où résident les étrangers, était en pleine effervescence la nuit dernière. On s'arrachait les journaux principaux qui publient des éditions de guerre spéciales aujourd'hui. Parmi eux se trouve le *Daily Telegraph* qui publie la déclaration suivante :

La politique de la Grande-Bretagne ne sera affectée en aucune façon par la nouvelle que l'Italie a décidé de rester neutre pour la raison, prétend-elle, que le casus fœderis n'impose pas son intervention, en vertu des termes précis des traités de la Triple-Alliance. Ceci prouve simplement combien ce traité est un instrument fragile, et l'Italie aura à justifier plus tard envers ses propres associés son action ou son inaction. Le gouvernement français n'a jamais été directement ou indirectement amené à croire que la Grande Bretagne était tenue de remplir, dans une forme déterminée, ses obligations envers la France, cependant elle restera strictement fidèle à l'esprit et à la lettre de l'entente.

Le gouvernement de Sa Majesté n'a pas décidé s'il interviendra, ou s'il le fait, quand il interviendra dans la guerre européenne qui vient d'éclater. Il s'est toujours réservé le droit de déterminer le rôle que nous jouerons dans la Triple-Entente. Aucune action particulière n'a été décidée, quoique tant à l'amirauté qu'au ministère de la guerre, plusieurs plans d'action aient été élaborés dans les moindres détails, y compris la désignation des officiers commandant en chef, de leurs états-majors et de leurs subordonnés: « Le cabinet décidera en face des événements l'attitude qu'adoptera l'Angleterre, mais on peut considérer comme acquis qu'elle sera absolument loyale envers ses amis ».

Sir Edward Grey, qui est resté tard au Foreign office hier soir, après avoir vu M. Asquith, s'est rendu à Buckingham-Palace, où il a été reçu en audience par le roi.

### **Une manœuvre**

La Westminster Gazette publie une dépêche émanant soi-disant du chancelier allemand. La bonne foi du journal anglais aura été sûrement surprise. Il aurait même suffi d'un peu d'esprit critique pour s'apercevoir qu'il ne pouvait s'agir là que d'une manœuvre pour induire l'opinion anglaise en erreur sur les autres notes agressives de Berlin. Voici le texte de ce télégramme apocryphe :

L'Allemagne ne peut pas espérer que l'Autriche négocie avec la Serbie, avec qui elle est en état de guerre. Cependant, le refus de l'Autriche de discuter avec la Russie serait une faute grave. L'Allemagne est décidée à remplir ses obligations d'alliée, cependant, elle refuse d'être entraînée dans un conflit mondial du fait que l'Autriche-Hongrie ne respecte pas ses conseils. BETHMANN-HOLLWEG.

## **EN BELGIQUE**

### **La mobilisation générale**

Notre correspondant de Bruxelles nous écrit :

La Belgique entière vit dans l'émotion et la fièvre. Toute cette petite nation vibre à cette heure d'un même sentiment patriotique. La mobilisation générale, ordonnée dans la nuit de vendredi à samedi, s'est effectuée avec une méthode remarquable et dans un ordre parfait.

La Belgique dispose à l'heure qu'il est de deux cent cinquante mille hommes pour assurer par ses propres moyens la défense de son territoire. Elle entend rester scrupuleusement neutre dans le conflit qui se prépare, elle entend défendre sa neutralité comme elle défendra son indépendance. On a été très bien impressionné ici par la démarche que M. Klobukmyski a faite auprès du ministre des affaires étrangères, M. Dayignon, pour lui donner au nom du gouvernement de la République l'assurance que la France respectera la neutralité de la Belgique. M. Klobukowski a ajouté que la France ne reprendrait sa liberté d'action que si un autre belligérant pénétrait sur le territoire belge. Dans ce cas elle aurait à prendre des mesures pour sa propre défense. On n'a jamais douté en Belgique de la loyauté et de l'amitié françaises que la démarche du ministre de France confirme aujourd'hui pleinement. On ignore encore, à cette heure, si officiellement l'Allemagne a donné les mêmes assurances, mais je crois savoir qu'on a reçu dans certains milieux des indications rassurantes de Berlin.

La concentration des troupes se fait rapidement aux points qui leur ont été assignés. Dans toutes les gares, les trains militaires passent sans interruption, nuit et jour. Les automobiles et les chevaux ayant été réquisitionnés, la circulation dans les grandes villes est beaucoup moins intense, mais les rues grouillent de monde on s'arrache les éditions successives des journaux.

Toute l'attention, au point de vue belge proprement dit, se concentre sur les régions frontières, surtout sur la région comprise entre Verviers, Liège et Namur. Tous les Belges qui ont parcouru cette région ces jours derniers ont été frappés du calme de la population. Ils rapportent que dès vendredi, les ouvriers des chemins de fer sur territoire allemand étaient armés de carabines. Je vous ai déjà avisé qu'au camp d'Elserborn, d'importants mouvements de troupes avaient lieu chaque nuit. On signale que l'avant-dernière nuit, un aéroplane qu'on suppose être venu de la frontière allemande a survolé Liège. Les positions fortifiées de Liège ont leurs effectifs au grand complet ; l'attaque brusquée n'y serait plus possible. La situation n'est pas moins favorable à Namur.

À la frontière du sud, la frontière franco-belge, la population est en proie à une animation extraordinaire. Par suite du grand nombre d'hommes rappelés sous les drapeaux, on craint que les usines ne doivent chômer et que la misère ne soit grande dans la région du Borinage et de Charleroi. À Mons, l'autorité militaire a réquisitionné des chiens de trait pour les mitrailleuses.

Dans toutes les villes des jeunes gens se présentent en grand nombre pour contracter un engagement de volontaires d'un an. - R. de M.

## **EN ITALIE**

### **L'attitude de l'Italie**

On télégraphie de Rome :

On apprend que le marquis de San-Giuliano a fait savoir à l'ambassadeur d'Allemagne que l'Italie resterait neutre, ses engagements avec la Triplice l'obligeant seulement pour le cas d'une guerre défensive, elle se considère comme déliée de ses engagements, la guerre faite par l'Autriche, appuyée par l'Allemagne, étant une guerre essentiellement offensive.

On pourrait encore, écrivait hier samedi *la Tribune* dans une édition spéciale, réussir à sauvegarder la paix. Le gouvernement italien est toujours en contact intime avec celui de Londres. Il fait encore aujourd'hui un suprême effort pour éviter le bouleversement de l'Europe.

Les autres journaux parlent un langage identique.

Le pays semble accueillir avec une impression de véritable soulagement les déclarations d'allure officieuse suivant lesquels l'Italie ne serait obligée ni par l'esprit ni par la lettre de son traité purement défensif à intervenir dans le débat et réserverait son attitude définitive.

Le *Giornale* d'Italie, écrit :

L'Allemagne adresse un ultimatum à la Russie et à la France, et nous en donne la nouvelle après le fait accompli. Evidemment nos alliés n'ont pas cru devoir compter sur la coopération italienne dans une guerre qui ne répond certes pas au but du traité triplicien. Si l'Allemagne, qui prétend encore aujourd'hui n'avoir pas été plus avertie que nous de la note présentée à Belgrade, a cru néanmoins, devoir se mettre aux côtés de son alliée, c'est signe qu'elle a des raisons et des intérêts spéciaux à défendre. Ces raisons, l'Italie ne les a pas et elle se borne à constater, et faire constater aux alliés que les engagements constituant le traité d'alliance défensive ne l'obligent pas à prendre les armes dans les conditions présentes.

Elle reste donc spectatrice du formidable conflit qui va commencer, douloureuse de l'insuccès de ses efforts répétés pour la paix, efforts qui ont échoué principalement à cause de l'intransigeance préméditée et inattendue de ses alliés, et par la ferme volonté de la Russie de ne pas abandonner la Serbie à la vengeance autrichienne.

## **EN GRÈCE**

### **La Grèce prête à agir**

On mande d'Athènes :

M. Venizelos, président du conseil, est arrivé dans la nuit venant de Brindisi. Il a été immédiatement reçu par le roi avec lequel il a eu un très long entretien. Contrairement à tout ce qui a été publié, le gouvernement grec n'a pas fait de déclaration officielle de neutralité.

La Grèce observe une attitude neutre, mais n'a laissé ignorer à personne qu'elle ne permettra pas à la Bulgarie de tenter quoi que ce soit contre le *statu quo* territorial créé par le traité de Bucarest.

La *Patris* écrit, à ce propos :

Aujourd'hui le devoir de la Grèce est de suivre attentivement les événements. L'heure n'est pas aux provisions, et celui qui, dès à présent, voudrait régler l'attitude de la Grèce, alors que les choses ne sont qu'au début de leur évolution, passerait pour un esprit superficiel et risquerait de nuire aux intérêts de la patrie.

## **EN DANEMARK**

### **Les précautions militaires**

On mande de Copenhague :

Conformément au paragraphe 22 de la loi du 30 septembre 1909, le gouvernement a décidé, par mesure de sécurité, d'affecter à la défense de Seeland, de Jutland et de Funen 18,000 hommes de troupes à prélever sur le contingent appelé hier sous les drapeaux.

## **EN NORVÈGE**

### **La déclaration de neutralité**

Le roi Haakon a signé aujourd'hui un décret suivant lequel la Norvège garderait pendant la guerre la plus stricte neutralité.

Le ministre des affaires étrangères annonce que des mesures sont prises pour protéger la neutralité de la Norvège.

### **Questions militaires**

#### **Contre l'armée de l'air**

Dès le commencement des hostilités, dit le *Figaro*, il est à craindre que la flotte aérienne des *Zeppelin* ne tente un raid rapide sur les grandes villes françaises, sur Paris sans doute. Partis de nuit de leur station, ces grands dirigeables peuvent en effet franchir en peu d'heures une distance considérable, projeter leur chargement de bombes explosibles et retourner à leur point de départ.

Cela n'est pas impossible. Mais il ne faudrait pas croire que nous soyons désarmés contre cette attaque. De jour, les *Zeppelin*, décelés par leur grand volume sont impuissants. De nuit, ils auraient évidemment plus de facilités. Cependant entre Paris et la frontière se trouvent plusieurs stations d'aéroplanes, celle de Reims, par exemple, dont l'importance est considérable. Toutes ces stations sont munies de projecteurs qui, sans relâche, fouillent les ténèbres, ainsi que le font, sur Paris, ceux de la tour Eiffel et ceux, érigés depuis hier, sur la terrasse de l'Automobile-Club.

À la première apparition d'un dirigeable, plusieurs aviateurs se lanceront à sa poursuite. Ils ont pour mission de survoler le dirigeable sur lequel ils doivent laisser tomber les projectiles spéciaux dont l'aviation militaire est munie. Au cas où cette manœuvre ne réussirait pas, ils doivent aborder le dirigeable, et dans ce choc formidable, se sacrifier avec lui.

Dès la nuit dernière, une escadrille d'avions de la station de Buc s'est tenue prête à protéger Paris. Parmi les pilotes qui veillèrent et qui veilleront désormais se trouvent plusieurs de nos meilleurs aviateurs Pégoud, Védrières, Chevalier entre autres. Le nombre de nos aviateurs militaires, leur entraînement parfait pourront nous protéger contre toutes les attaques des dirigeables de l'ennemi dont, au surplus - réussiraient-ils à échapper à la poursuite, - l'attaque serait plus impressionnante que véritablement dangereuse.

## **L'ARMÉE ALLEMANDE**

La composition de l'armée allemande est la suivante :

### **Haut commandement**

8 inspections d'armée, 25 corps d'armée à 2 divisions, 1 division de cavalerie (celle de la garde) et 25 inspections de landwehr.

Infanterie - 217 régiments d'infanterie tous à 3 bataillons de 4 compagnies, les régiments de la garde (5 régiments à pied, 5 de grenadiers, 1 de fusiliers).

18 bataillons de chasseurs à six compagnies. Le total des bataillons est de 669 comprenant ensemble 2,676 compagnies et 233 compagnies de mitrailleuses.

En dehors, restent le bataillon d'instruction composé de cadres et d'hommes détachés de tous les corps d'infanterie, compagnie de mitrailleuses d'instruction, les détachements de mitrailleuses de forteresse au nombre de 15, et 18 compagnies de cyclistes affectées aux 18 bataillons de chasseurs.

À la mobilisation, tous les régiments d'infanterie portent leurs 3 bataillons à l'effectif de 1,050 hommes et constituent un dépôt. On constitue, en outre par district de recrutement, au moins 1 bataillon de réserve avec des réservistes et les hommes des plus jeunes classes de la landwehr, soit 317 bataillons de réserve ; avec le reste des landwehriens on pourrait encore former en plus 317 bataillons de landwehr.

Armement. - L'infanterie allemande est armée du fusil à magasin modèle 1898-1906 du calibre de 7 m. 9 tirant la cartouche à balle S, avec le sabre-baïonnette. La mitrailleuse en service est du système Maxim pouvant tirer environ 300 coups par minute.

Cavalerie. - 110 régiments de cavalerie et 5 escadrons (3 régiments bavarois n'en ont encore que 4), au total 547 escadrons ainsi répartis :

1 régiment (prussien) des gardes du corps faisant partie de la garde ;

9 régiments (prussiens) de cuirassiers; 1 régiment (saxon) de reiter ;

1 régiment (saxon) de carabiniers ;

2 régiments (bavarois) de reiter.

Ces 14 régiments sont dits régiments de lourds.

26 régiments de uhlands ;

28 régiments de dragons ;

21 régiments de hussards ;

13 régiments (prussiens) de chasseurs cheval ;

8 régiments (bavarois) de chevaux légers.

Les régiments de cavalerie ont un effectif unique

26 officiers, 740 hommes de troupe et 723 chevaux.

À la mobilisation, les régiments se composent de 4 à 6 escadrons, à 150 sabres. Il est formé en outre des escadrons de réserve.

Il existe 11 détachements de mitrailleuses de cavalerie comptant chacun 91 hommes, 59 chevaux et 6 pièces.

Armement. = La cavalerie allemande est tout entière armée de la lance (en tube d'acier) de 3 m. 20 de long, du sabre droit et de la carabine avec baïonnette.

Artillerie :

- 1<sup>o</sup> Artillerie de campagne : 100 régiments, généralement à 2 groupes de 3 batteries montées. Un régiment par corps d'armée attelle un groupe d'obusiers de campagne.

L'artillerie de campagne comprend, en résumé, 609 batteries.

Le canon de campagne est du modèle 1896 du calibre de 77 mm, à tir rapide. L'obusier léger modèle 1808 est du calibre 10 c/m.

- 2<sup>o</sup> Artillerie à pied.

- 24 régiments à 2 bataillons.

À la mobilisation chaque corps d'armée comprend 1 bataillon d'obusiers de 15 c/m à 4 batteries.

Il y a en outre, des canons longs de 10 c/m. 6 à tir rapide.

Pionniers. - 35 bataillons à 4 compagnies. En outre : 1 compagnie d'expérience et 26 sections de projecteurs.

*Troupes de communications ;*

1° Troupes de chemins de fer, 2 brigades ;

2° Troupes de télégraphie ; 3° Téléphonistes de forteresse ;

4° Aéroliers, 6 bataillons ;

5° Aviateurs, 5 bataillons ;

6° Automobilistes, 1 bataillon (prussien).

Train - 25 bataillons.

Au point de vue militaire, le régime de l'empire est le suivant :

L'empereur est le chef suprême et direct de l'armée allemande. Mais celle-ci se compose de 4 armées particulières relevant des ministres de la guerre respectifs des pays où elles se recrutent l'armée prussienne, l'armée saxonne, l'armée wurtembergeoise et l'armée bavaroise.

Voici l'emplacement des quartiers généraux et de leurs divisions :

Corps de la garde : Berlin (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> divisions d'infanterie et division de cavalerie, Berlin).

1<sup>er</sup> Koenigsberg (1<sup>re</sup> division Koenigsberg ; 2<sup>e</sup> Justerburg)

2<sup>e</sup> Stettin (3<sup>e</sup> division Stettin ; 4<sup>e</sup> Bromberg).

3<sup>e</sup> Berlin (5<sup>e</sup> division Francfort-sur-l'Oder ;

6<sup>e</sup> Brandebourg).

4<sup>e</sup> Magdebourg (7<sup>e</sup> division de Magdebourg ; 8<sup>e</sup> Halle),

5<sup>e</sup> Posen (9<sup>e</sup> division Glougau ; 10<sup>e</sup> Posen).

6<sup>e</sup> Breslau (11<sup>e</sup> division Breslau ; 12<sup>e</sup> Neisse).

7<sup>e</sup> Munster (13<sup>e</sup> division Munster ; 14<sup>e</sup> Dusseldorf).

8<sup>e</sup> Coblenz (15<sup>e</sup> division Cologne ; 16<sup>e</sup> Trèves).

9<sup>e</sup> Altona (17<sup>e</sup> division Schwerin ; 18<sup>e</sup> Flensburg).

10<sup>e</sup> Hanovre (19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> divisions ; Hanovre).

11<sup>e</sup> Cassel (22<sup>e</sup> division Cassel ; 38<sup>e</sup> Erfurt).

12<sup>e</sup> Dresde (23<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup> divisions Dresde).

13<sup>e</sup> Stuttgart (26<sup>e</sup> division Stuttgart ; 27<sup>e</sup> Ulm).

14<sup>e</sup> Carlsruhe (28<sup>e</sup> division Carlsruhe ; 29<sup>e</sup> Fribourg-en-Brisgau).

15<sup>e</sup> Strasbourg (30<sup>e</sup> division Strasbourg ; 39<sup>e</sup> Colmar).

16<sup>e</sup> Metz (33<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> divisions Metz).

17<sup>e</sup> Dantzic (35<sup>e</sup> division Thern ; 36<sup>e</sup> Danfzig) ;

18<sup>e</sup> Francfort-sur-le-Mein (2<sup>e</sup> division ; Franfort ; 25<sup>e</sup> darmstadt).

19<sup>e</sup> Leipzig (24<sup>e</sup> division Leipzig ; 40<sup>e</sup> Chemnitz).

20<sup>e</sup> Allenstein (37<sup>e</sup> division Allenstein ; 41<sup>e</sup> Deutsch-Eylau).

21<sup>e</sup> Sarrebruck (31<sup>e</sup> division Sarrebrück ; 42<sup>e</sup> 2<sup>e</sup> Augsburg).

1<sup>er</sup> bavarois : Munich (1<sup>re</sup> division Munich Sarrebourg).

2<sup>e</sup> Wurtzbourg (3<sup>e</sup> division Landau ; 4<sup>e</sup> Wurtzbourg).  
3<sup>e</sup> Nuremberg (5<sup>e</sup> division Nuremberg ; 6<sup>e</sup> Ratisbonne)

## L'ARMÉE RUSSE

L'armée russe, en temps de paix, comprend pour 1914 un effectif de 1,240,000 hommes représentant trois classes de recrutement, d'une part 1,085,000 hommes, et d'autre part les cosaques (60,000 hommes) et les rengagés pour 4 ou 5 ans (95,000 hommes).

Le nombre des conscrits s'élève environ chaque année à 1,200,000 hommes. On n'en prélève que 380,000. La sélection est donc sévère.

La loi de recrutement (1912) prévoit une augmentation de ces effectifs du pied de paix de 25,000 hommes par an, soit 75,000 hommes pour l'ensemble des trois classes. Cette augmentation sera réalisée en 1916.

Jusqu'au printemps dernier, ces troupes étaient réparties en 37 corps d'armée. On vient de décider la création de trois nouveaux corps, un en Pologne (déjà réalisé), un autre à l'armée dite de Kief, un autre en Sibérie.

Le budget total de l'armée de terre a été porté pour 1914 à 1,935,000,000 fr. représentant une augmentation de 235,000,000 francs sur les précédents exercices. L'infanterie russe se compose de :

- a) 12 régiments de grenadiers à 4 bataillons, 1 régiment de gardes du corps et 4 régiments de tirailleurs de la garde à 2 bataillons ;
- b) 16 régiments de grenadiers et 208 régiments d'infanterie tous à 4 bataillons ;
- c) 20 régiments de tirailleurs de l'armée d'Europe.
- d) 12 régiments de tirailleurs de Finlande, 8 du Caucase, 22 du Turkestan, 44 de Sibérie; au total 355 régiments et 1,288 bataillons. L'infanterie russe est armée du fusil modèle 1891 du calibre 7 mm. 62.

À chaque régiment et à chaque bataillon autonome est affecté un détachement de 2 ou 4 mitrailleuses Maxim, La cavalerie russe comprend :

- a) La garde impériale : 1 régiment de chevaliers gardes, 3 régiments de cuirassiers, 2 régiments de dragons, 2 de uhans, 2 de hussards ; 4 de cosaques à 4 ou 6 escadrons ;
- b) La cavalerie de ligne : 21 régiments de dragons, 17 de uhans, 18 de hussards et 1 de tartares, tous à 6 escadrons ;
- c) Les cosaques, 1<sup>er</sup> ban : 17 régiments de cosaques du Don, 6 d'Orembourg, 3 de l'Oural, 1 d'Astrakan, 11 du Kouban, 4 de Terek, 4 de Sibérie, 1 de Semiriet-Tschenk, 4 du Transbaïkal et quelques sotnias non enrégimentées en Sibérie. Au total 122 régiments et 739 escadrons.

Tous les cavaliers sont armés de la carabine (fusil raccourci) et du sabre. Les uhans et les cosaques ont, en outre, la lance. A chaque régiment de cavalerie est attaché un régiment de 6 mitrailleuses Maxim.

L'artillerie russe se compose de :

- a) 59 brigades de 2 groupes de 3 batteries d'artillerie montée à 4 ou 8 pièces, plus des groupes indépendants pour le Turkestan et le Caucase, plus 43 batteries de montagne.
- b) 14 groupes d'artillerie à cheval, 8 groupes d'artillerie cosaque, plus 8 batteries de montagne à cheval.

c) 35 groupes d'artillerie lourde de mortiers et obusiers de campagne et 7 groupes d'artillerie lourde proprement dite.

Au total 449 batteries de campagne, 51 de montagne, 69 batteries à cheval, 71 de mortiers et 21 batteries lourdes. Les batteries de campagne sont pourvues de canon à tir rapide modèle 1902 de 7 cm, 62 ; celles à cheval de l'ancien modèle ; celles des mortiers d'un obusier de 15 cm, 3 pour un obusier nouveau modèle de 12 cm. ; les batteries lourdes comportent des canons de 10 cm. 5, des obusiers modernes de 15 cm., et des mortiers de 20 cm.

Il y a en outre 276 compagnies d'artillerie de forteresse.

Les troupes du génie se composent de :

a) Troupes de campagne ; 39 bataillons de sapeurs, 11 de pontonniers, 17 bataillons de chemins de fer, 16 compagnies d'aérostiers, 7 de télégraphie sans fil ;

b) Troupes de forteresse ; 17 compagnies de sapeurs de forteresse, 16 compagnies de mineurs de forteresse et sections d'aérostiers, 13 de télégraphistes.

Le train ne comporte en réalité que des cadres destinés à assurer la mobilisation 5 bataillons à 4 compagnies en Europe.

Voilà énumérée la masse énorme des forces russes :

La répartition au 1<sup>er</sup> janvier 1914 des corps d'armée était la suivante :

Circonscription de Saint-Pétersbourg garde impériale, 1<sup>er</sup> corps, 18<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> corps ; circonscription de Vilna ; 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps ; circonscription de Varsovie 6<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup> ; circonscription de Kief : 9<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> ; circonscription d'Odessa : 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> corps ; circonscription de Moscou : corps de grenadiers, 17<sup>e</sup>, 25<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> corps ; circonscription de Kasan : 16<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> corps ; circonscription du Caucase : 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> corps caucasiens ; circonscription du Turkestan : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> corps du Turkestan ; circonscription d'Omks : 11<sup>e</sup> division de tirailleurs sibériens ; circonscription d'Irkoutsk 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> corps sibériens ; circonscription de l'Amour : 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> corps sibériens,

#### **Les forces navales en présence en Extrême-Orient :**

Des informations venant de Chine font connaître que l'escadre allemande se concentre à Tsing-Tao et que les troupes coloniales allemandes se dirigent également sur ce port. Les forces navales des nations européennes dans les mers de Chine ont été de beaucoup réduites dans ces dernières années ; chaque puissance a autant que possible concentré ses forces navales dans les eaux métropolitaines. Quoiqu'il en soit, les eaux d'Extrême-Orient peuvent être le théâtre de rencontres entre divisions européennes ennemies.

Voici les forces navales qui y sont entretenues par les nations européennes :

L'Angleterre a, comme bâtiments de haute mer, sous les ordres d'un vice-amiral : 1 cuirassé, le Triumph, en réserve, portant quatre canons de 254 millimètres, 2 croiseurs cuirassés, Minotaur et Hamshire, 2 petits croiseurs, Newcastle et Yarmouth, 12 contre-torpilleurs et 3 sous-marins. Il faut ajouter à cette force navale de nombreuses canonnières fluviales. En outre, les divisions des Indes et de l'Australie rallieraient le pavillon du vice-amiral en cas d'éventualités de guerre.

L'Allemagne possède une division de cinq unités commandées par un vice-amiral, soit 2 croiseurs cuirassés, Scharnhorst et Gneisenau, de 11,600 tonnes, portant huit canons de 21 centimètres, et trois croiseurs légers, Leipzig, Nürnberg et Emden. À ces cinq navires ; il

faut ajouter quelques canonnières fluviales et deux torpilleurs. Pour la Russie, on compte deux petits croiseurs, Schemtschug et Askold, 15 contre-torpilleurs et torpilleurs, 1 canonnière, 3 sous-marins et de nombreuses petites canonnières. L'Italie entretient en Chine 1 croiseur cuirassé, le Marco-Polo, et 1 canonnière; l'Autriche 1 petit croiseur, la Kaiserin-Elisabeth,

Les forces françaises en Extrême-Orient sont, d'une part, la division navale de l'Extrême-Orient sous le commandement d'un contre-amiral, comprenant 2 croiseurs cuirassés, le Montcalm, de 9,517 tonneaux, portant deux canons de 190, huit de 164 et quatre de 100, et le Duplex de 7,710 tonneaux, portant, huit canons de 164 et six de 100 ; 1 petit croiseur, D'Iberville, et trois canonnières, et d'autre part la division navale de l'Indochine, comprenant 1 canonnière de 1,700 tonneaux, le Styx, et les torpilleurs et sous-marins de la défense fixe de Saïgon.

Il n'est pas besoin de rappeler que dans ces eaux est concentrée la flotte japonaise qui détient le quatrième rang parmi les marines, du monde.

## **EN FRANCE**

### **PROCLAMATION DU GOUVERNEMENT**

Le président de la République et les membres du gouvernement ont adressé l'appel suivant à la nation française :

#### **A LA NATION FRANÇAISE**

Depuis quelques jours, l'état de l'Europe s'est considérablement aggravé en dépit des efforts de la diplomatie.

L'horizon s'est assombri.

A l'heure présente, la plupart des nations ont mobilisé leurs forces. Même des pays protégés par la neutralité ont cru devoir prendre cette mesure à titre de précaution.

Des puissances, dont la législation constitutionnelle ou militaire ne ressemble pas à la nôtre, ont, sans avoir pris un décret de mobilisation, commencé et poursuivi des préparatifs qui équivalent, en réalité, à la mobilisation même et qui n'en sont que l'exécution anticipée.

La France, qui a toujours affirmé ses volontés pacifiques, qui a dans des jours tragiques donné à l'Europe des conseils de modération et un vivant exemple de sagesse, qui a multiplié ses efforts pour maintenir la paix du monde, s'est elle-même préparée à toutes les éventualités, et a pris, dès maintenant, les premières dispositions indispensables à la sauvegarde de son territoire.

Mais notre législation ne permet pas de rendre ces préparatifs complets s'il n'intervient pas un décret de mobilisation.

Soucieux de sa responsabilité, sentant qu'il manquerait à un devoir sacré s'il laissait les choses en l'état, le gouvernement vient de prendre le décret qu'impose la situation.

La mobilisation n'est pas la guerre. Dans les circonstances présentes, elle apparaît, au contraire, comme le meilleur moyen d'assurer la paix dans l'honneur,

Fort de son ardent désir d'aboutir à une solution pacifique de la crise, le gouvernement, à l'abri de ces précautions nécessaires, continuera ses efforts diplomatiques, et il espère encore réussir.

Il compte sur le sang froid de cette noble nation pour qu'elle ne se laisse pas aller à une émotion injustifiée. Il compte sur le patriotisme de tous les Français et sait qu'il n'en est pas un seul qui ne soit prêt à faire son devoir. A cette heure, il n'y a plus de partis. Il y a la France éternelle, la France pacifique et résolue. Il y a la patrie du droit et de la justice, tout entière unie dans le calme, la vigilance et la dignité.

Le président de la République. Raymond Poincaré.

Par le président de la République,

Le président du conseil,

RENÉ VIVIANI.

Suivent les signatures de tous les membres du cabinet. Cette proclamation a été lue par M. Malvy, ministre de l'intérieur, aux journalistes qui étaient venus hier soir à la place Beauvau chercher des nouvelles. Pour surmonter son émotion, le ministre dut faire un si violent effort sur lui-même que par une réaction nerveuse violente, il ne put, le dernier mot articulé, retenir ses larmes.

Les journalistes qui avaient eux aussi les larmes aux yeux, accueillirent la fin de cette émouvante communication par un cri unanime de « Vive la France! »

## **LE DECRET DE MOBILISATION**

Hier soir, à quatre heures, on a affiché dans les bureaux de poste un avis préalable ainsi

Conçu :

Extrême urgence - Circulaire recommandée

**ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE**

Le premier jour de la mobilisation est le

Dimanche 2 AOÛT

Un peu plus tard a été apposée l'affiche portant le décret de mobilisation générale. Voici ce document, qui a paru ce matin à l'*Officiel*, avec le rapport des ministres de la guerre et de la marine qui le précède

RAPPORT

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 1<sup>ER</sup> août 1914

Monsieur le président,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre signature le projet de décret ci-inclus, prescrivant la mobilisation des armées de terre et de mer.

Veillez agréer, monsieur le président, l'hommage de notre respectueux dévouement.

Le ministre de la guerre,

MESSIMY,

Le ministre de la marine,

GAUTHIER.

Le président de la République française,

Vu l'article 3 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875, relative à l'organisation des pouvoirs publics ; vu les titres III et IV de la loi du 24 juillet 1873, relative à l'organisation générale de l'armée ;

Vu la loi du 19 mars 1875, relative à la mobilisation par voie d'affiches et de publicité sur la voie publique ;

Vu la loi du 3 juillet 1877 sur les réquisitions militaires, modifiée par les lois des 5 mars 1890, 27 mars 1906 et 23 juillet 1911;

Vu la loi du 22 juillet, 1909, relative à la réquisition des voitures automobiles ;

Vu la loi du 28 décembre 1888, modifiant les articles 22 à 27 (service militaire des chemins de fer) de la loi du 13 mars 1875 ;

Vu la loi du 21 mars 1905, modifiée par la loi du 7 août 1913 sur le recrutement de l'armée ;

Vu l'avis du conseil des ministres,

Décète

Article premier. La mobilisation des armées françaises de terre et de mer est ordonnée sur toute l'étendue du territoire français, en Algérie, dans les autres colonies et dans les pays de protectorat.

Art. 2. En France, en Corse, en Algérie et en Tunisie, la mobilisation sera portée à la connaissance des populations au moyen d'affiches qui seront immédiatement placardées sur la voie publique.

Tout Français soumis aux obligations militaires devra se conformer aux prescriptions contenues dans ces affiches, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois.

Art. 3. dans les colonies (autre que la Tunisie), elle sera portée à la connaissance des Français soumis aux obligations militaires par les soins des résidents généraux.

Art. 4. Le présent décret entraîne l'appel à l'activité des hommes qui ont été désignés, dès le temps de paix, pour constituer les unités de douaniers ou de chasseurs forestiers ainsi que les services accessoires de l'armée (trésorerie et postes, télégraphie militaire, sections de chemins de fer de campagne, etc.) et qui ont reçu, en conséquence, une affectation spéciale.

Art. 5. Le droit de réquisition est ouvert sur tout le territoire français, en Algérie et aux colonies. Il s'exercera conformément aux lois et décrets en vigueur.

Dans les pays de protectorat, les réquisitions s'opéreront d'après les conventions arrêtées avec les gouvernements de ces pays de protectorat.

Art. 6. Les autorités civiles, militaires, maritimes et coloniales sont chargées, sous leur responsabilité, de veiller à l'exécution des dispositions du présent décret.

Fait à Paris, le 1er août 1914.

Par le président de la République

Le ministre de la guerre,

MESSIMY.

Le ministre de la marine,

GAUTHIER. TABLEAU DE CONCORDANCE

DES JOURS DE LA PÉRIODE DE MOBILISATION AVEC LES DATES DU CALENDRIER

Par décret du président de la République, la mobilisation générale des armées de terre et de mer est ordonnée.

Le 1er jour de la mobilisation est le dimanche deux août.

Le 2<sup>e</sup> jour de la mobilisation est le lundi trois août.  
Le 3<sup>e</sup> jour de la mobilisation est le mardi quatre août.  
Le 4<sup>e</sup> jour de la mobilisation est le mercredi cinq août.  
Le 5<sup>e</sup> jour de la mobilisation est le jeudi six août.  
Le 6<sup>e</sup> jour de la mobilisation est le vendredi sept août.  
Le 7<sup>e</sup> jour de la mobilisation est le samedi huit août.  
Le 8<sup>e</sup> jour de la mobilisation est le dimanche neuf août.  
Le 9<sup>e</sup> jour de la mobilisation est le lundi dix août.  
Le 10<sup>e</sup> jour de la mobilisation est le mardi onze août. Le 11<sup>e</sup> jour de la mobilisation est le mercredi douze août.  
Le 12<sup>e</sup> jour de la mobilisation est le jeudi treize août.  
Le 13<sup>e</sup> jour de la mobilisation est le vendredi quatorze août.  
Le 14<sup>e</sup> jour de la mobilisation est le samedi quinze août.  
Le 15<sup>e</sup> jour de la mobilisation est le dimanche seize août.

## **CIRCULAIRES ET AVIS DIVERS**

### **La sortie du bétail**

Le gouvernement militaire de Paris publie l'avis suivant :

En raison des transports de mobilisation et de concentration de troupes, les arrivages de bétail à Paris par les voies ferrées vont être suspendus pendant un certain nombre de jours. Pendant cette période, le commerce de la boucherie ne disposera que des routes de terre pour approvisionner les marchés de Paris et de la banlieue. Il devra effectuer ses achats uniquement dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise pour le bétail de toute nature, et dans les départements d'Eure-et-Loir et de l'Oise (arrondissement de Beauvais) pour le gros bétail. Les ressources de cette zone seront exclusivement réservées à l'alimentation de Paris et des quatre départements qu'elle renferme.

Les achats et la réquisition d'animaux propres à l'alimentation, ainsi que la sortie des viandes abattues seront interdits dans cette zone, à dater du premier jour de la mobilisation, et jusqu'à nouvel ordre, pour toute destination en dehors du territoire des quatre départements désignés ci-dessus.

### **Les hommes non munis de livret**

Les disponibles et réservistes de l'armée active (armée de terre et de mer), les hommes de l'armée territoriale et de la réserve de cette armée et les inscrits maritimes âgés de moins de trente-cinq ans, en résidence hors des limites de la circonscription d'un quartier d'inscription maritime qui ne sont pas munis de leur livret individuel se présenteront au bureau militaire de la gare, où il pourra leur être délivré, après constatation de leur identité, une autorisation de départ indiquant la gare où ils pourront s'embarquer et le jour où ils devront s'y présenter.

Munis de cette autorisation, ils seront admis gratuitement dans les trains en partance pour le point de mobilisation de l'unité à laquelle ils sont affectés. Par exception, les hommes qui demanderaient à être dirigés sur les régions frontières du Nord et de l'Est ne pourront recevoir l'autorisation de départ que jusqu'au point extrême situé sur la ligne passant par les

gares ci-après Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Valenciennes - Adinova (avec utilisation de la section Adinova - Maubeuge).

Toul (avec utilisation de la section Toul-Nancy), Mirecourt, Epinal, Belfort, Monbliard, Pontarlier, Bourg, Ambérieux, Aix-les-Bains (avec utilisation de la section Aix-les-Bains-Annecy), Chambéry, Grenoble, Gap, Digne, Nice.

Arrivés en ces points ils seront conduits par les soins de l'autorité militaire locale de la gare au bureau de recrutement où il sera statué de nouveau sur leur situation.

Les autorisations de départ ne sont valables que pour la gare pour laquelle elles sont distribuées. Chaque homme conservera d'ailleurs jusqu'à l'arrivée à destination son autorisation de départ : il la présentera en cours de route toutes les fois qu'elle lui sera demandée.

Ils devront se procurer et emporter des vivres pour un jour.

Les hommes qui ne pourront justifier de leur identité ; les disponibles réservistes de l'armée active et les inscrits maritimes qui se présenteront après le deuxième jour de la mobilisation ; les hommes de l'armée territoriale et de la réserve qui se présenteront le cinquième jour seront tenus de rejoindre par les voies de terre le bureau de recrutement (B central de K, rue Saint-Dominique, 71), sans préjudice des pénalités qu'ils encourront s'ils arrivent en retard à leur corps d'affectation.

### **La réintégration des réformés**

De nombreuses demandes d'engagements pour la période de la guerre, émanant de jeunes gens réformés, sont parvenues dans la journée d'hier, tant au ministère de la guerre qu'aux bureaux de recrutement.

Tout en prenant bonne note des demandes qui lui ont été adressées, le ministre de la guerre n'a pu accepter ces diverses propositions, car seule une loi spéciale peut autoriser ces sortes d'engagements.

D'autre part, la revue les Marches de l'Est organise dans ses bureaux, rue de Vaugirard, 84, un service de renseignements et d'examen médical, qui fonctionnera à partir de demain lundi, de dix heures à midi, et de deux heures à cinq heures. Ce service établira pour chaque homme une fiche qui sera remise ensuite au recrutement, de façon à diminuer le travail de l'incorporation, et faciliter les engagements qui pourront se produire dès la déclaration de guerre.

On désire ne voir se présenter dans ce service que des hommes extrêmement valides et actifs.

### **Les membres du Parlement et la mobilisation**

La note suivante fixe les obligations des députés et sénateurs qui sont soumis par leur âge à la loi militaire :

Aux termes d'une circulaire ministérielle en date du 7 août 1905 « les membres du Parlement qui sont officiers, sous-officiers ou soldats dans la réserve ou dans l'armée territoriale, ne rejoindront leur corps au service que le 8<sup>e</sup> jour de la mobilisation ». En conséquence de cette décision, les sénateurs ou députés qui sont officiers doivent recevoir un ordre de mobilisation portant comme date de mise en route le 5<sup>e</sup> jour et émanant de

MM. les gouverneurs militaires de Paris et de Lyon ; MM. les généraux commandant les corps d'armée ; M. le général commandant le corps d'armée des troupes coloniales, et M. le général commandant la division d'occupation de Tunisie. Quant aux membres du Parlement qui sont sous-officiers ou soldats ils seront mis en sursis d'appel jusqu'au 7<sup>e</sup> jour inclus.

Cette circulaire est la seule disposition en vigueur.

### **Avis urgent aux aviateurs**

Les pilotes aviateurs de la réserve ou de l'armée territoriale qui, non pourvus du brevet d'aviateur militaire, ont demandé néanmoins à servir dans l'aviation à la mobilisation, sont invités à se présenter, s'ils le jugent utile, lundi matin 3 août, à partir de sept heures, à l'inspection technique de l'aviation, boulevard des Invalides, 6, où siègera une commission militaire chargée d'examiner leurs titres et de statuer sur leurs demandes. Se munir de son livret militaire. Les aviateurs sont informés qu'une permanence est établie au siège de l'Association pour leur donner tous les renseignements utiles.

### **Allocations aux familles des hommes appelés sous les drapeaux**

Le gouvernement a pris les mesures pour appliquer aux familles des hommes appelés sous les drapeaux les dispositions de la loi du 7 août 1918, relatives aux allocations des soutiens de familles nécessiteuses.

Ces allocations, fixées à 1 fr. 25 par jour, sont majorées de 0 fr. 50 pour chacun des enfants âgés de moins de seize ans.

### **Le ravitaillement en viandes fraîches**

Un décret paraîtra demain matin au Journal officiel levant les obstacles qui s'opposaient jusqu'ici à l'introduction des viandes fraîches d'origine étrangère.

Dans ces conditions, on peut avoir la certitude que des arrivages très importants de viandes d'excellente qualité vont se produire à bref délai, en provenance de la République Argentine principalement, ainsi que de Madagascar et de l'Afrique occidentale. Les ressources du troupeau national sont d'ailleurs abondantes.

### **Les gardes civils.**

Le gouvernement s'est préoccupé, depuis plusieurs mois déjà, des mesures propres à garantir la sécurité publique dans les villes et agglomérations en temps de guerre.

Les commissaires de police, sergents de ville ou gardiens de la paix et gardes champêtres sont, en effet, mobilisables. Ils sont seulement compris parmi « les fonctionnaires et agents qui, en cas de mobilisation, sont autorisés à ne pas rejoindre immédiatement, quand' ils n'appartiennent pas à la réserve de l'armée active ». (Tableau B annexé à la loi militaire.)

Une circulaire de février 1913 appelait sur cette situation l'attention des maires, et un décret de mars 1914 précisait l'organisation éventuelle de sections de « gardes civils » citoyens de bonne volonté qui consentiraient à signer un engagement renouvelable tous les trois ans. Cet engagement devait prendre effet du jour de la mobilisation générale pour se terminer dans le cas où le territoire de la commune serait envahi par l'ennemi. Les « gardes

civils », en effet, ne doivent pas faire acte de belligérants. Ils doivent contribuer uniquement au maintien de l'ordre et à la sécurité publique. Ils fournissent un revolver et des cartouches, dont le prix leur est ultérieurement remboursé. Ils reçoivent, sur leur demande, une indemnité de subsistance.

Les préfets, il y a huit jours, ont rappelé aux maires ces dispositions, et déjà plusieurs municipalités ont commencé à organiser leurs sections. Hier soir, par exemple, les hommes de 49 à 55 ans ont été convoqués à la mairie du Vésinet. Ils y sont accourus au nombre de 150 et tous ceux dont le temps est disponible, - une centaine, - ont pris immédiatement l'engagement qui leur était demandé. Quatre citoyens britanniques et un Américain étaient venus à cette réunion, et ils ont tenu, aux applaudissements de tous, à signer l'engagement de coopérer avec dévouement et discipline à la sécurité publique.

### **La Croix-Rouge française**

Toute la matinée Paris a été sillonné de voitures automobiles conduisant aux gares soit des officiers rejoignant leur corps, soit des groupes de réservistes. D'immenses acclamations saluaient le départ des soldats. Plusieurs voitures conduisant des dames de la Croix-Rouge, revêtues de leurs blouses blanches tachées de la petite croix rouge sur le bras ont été presque arrêtées place de l'Opéra par la foule qui a fait aux dames ambulancières une ovation émouvante. Leur arrivée dans les gares a provoqué une manifestation grandiose. L'Association des dames françaises, dont le siège est à Paris, rue Gaillon, 13, fait un pressant appel au public français. Elle lui demande de l'aider de dons en argent, en lingerie, et surtout d'augmenter le nombre des personnes qui offrent leurs services volontaires et gratuits dans les nombreux hôpitaux auxiliaires du territoire qu'elle complète, en ce moment. L'activité qu'on déploie dans cette œuvre est admirable, mais il faut toujours craindre, en présence de la gravité des événements, que les ressources ne soient encore au-dessous des besoins de toute porte qu'on doit prévoir.

### **Le service des chemins de fer**

Le ministre de la guerre a pris un arrêté qui met entre les mains des autorités militaires la direction des réseaux ferrés. Par son article 2, cet arrêté prescrit la suspension des transports de voyageurs et de marchandises sur les chemins de fer.

Aujourd'hui, premier jour de mobilisation, jusqu'à dix-huit heures, toute personne a pu, cependant, contre paiement de sa place ou présentation d'un coupon de retour, être admise, dans la limite des places disponibles, à monter dans les trains de service commercial qui ont été maintenus pendant cette journée. Le voyage a été limité à la gare où le train transporteur devait être supprimé, et dont l'indication avait été donnée par les agents de chemins de fer.

Il n'a pu dépasser, vers les régions du Nord et de l'Est jalonnée par les gares de Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Valenciennes, Aulnoye (avec utilisation, de la section Aulnoye - Maubeuge), Hirson, Liart, Charleville, Verdun, Toul (avec utilisation de la section Toul-Nancy); Mirecourt, Epinal, Belfort, Montbéliard, Pontarlier, Bourg, Ambérieu, Aix-les-Bains (avec utilisation de la section Aix-les-Bains-Annecy), Chambéry, Grenoble, Gap, Digne, Nice.

A partir de cette nuit même, les voyageurs ne pourront plus circuler sur les grandes lignes. Car ce ne sera qu'en nombre extrêmement limité qu'on admettra, sur les trains mis en circulation, à des heures variables, pour les besoins du ravitaillement des voyageurs.

### **Sur les chemins de fer de l'Etat et de la petite Ceinture**

Par autorisation spéciale du ministre de la guerre, les chemins de fer de l'Etat et de la Petite Ceinture de Paris ont pu maintenir en son entier le service des voyageurs, des bagages, des messageries et des colis postaux sur les lignes suivantes :

Paris-Saint-Lazare à Auteuil-Boulogne.

Paris-Saint-Lazare au Champ-de-Mars (par l'avenue Henri-Martin).

Auteuil-Boulogne à Courcelles-Ceinture (par la-Rapée-Bercy).

Le service des voyageurs, bagages, messageries, etc., ainsi que les transports en grande vitesse, sont assurés à partir du deuxième jour de la mobilisation, c'est-à-dire dès demain lundi, avec un service réduit et exclusivement omnibus, sur les lignes suivantes :

Paris-Saint-Lazare à Versailles-Rive droite (10 trains par jour dans chaque sens).

Paris-Saint-Lazare à Saint-Germain, par Bécon-les-Bruyères (13 trains par jour dans chaque sens ; le dernier départ de Paris à 20 h. 30), Paris-Saint-Lazare à Paris-Invalides, par les Moulineaux (9 trains par jour dans chaque sens ; dernier départ de Saint-Lazare à 19h28 ; de Paris-Invalides à 20 h. 36).

Paris-Saint-Lazare à Argenteuil (14 trains par jour, chaque sens ; dernier départ de Paris 19 h. 24).

Paris-Invalides à Dreux (3 trains par jour dans chaque sens ; départs de Paris-Invalides à 7 h. 46, 13 h. 46 et 19 h. 46).

Paris-Invalides à Versailles-rive gauche (14 départs dans chaque sens ; le dernier de Paris : 20 h. 6).

Paris-Saint-Lazare à Saint-Nem-la-Bretèche (7 départs par jour ; le dernier de Paris à 19h. 49).

Paris-Montparnasse à Clamart (15 départs dans chaque sens). Sur la ligne de Paris à Mantes-Gassicourt (par Argenteuil), pendant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> jours de la mobilisation, il y aura 6 trains par jour dans chaque sens; mais à partir du 4<sup>e</sup> jour n'y aura plus que 3 trains par jour dans chaque sens. Sur la ligne Paris-Saint-Lazare à Mantes-Gassicourt (par Poissy), le service ne sera assuré que pendant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> jours de la mobilisation par 6 trains dans chaque sens.

Le service intéressant les neuf lignes de la banlieue que nous venons d'énumérer pourra d'ailleurs, à tout moment, être partiellement ou totalement supprimé sur l'ordre de l'autorité militaire.

### **L'interdiction de la téléphonie interurbaine et de la télégraphie**

Un décret promulgué ce matin prononce l'interdiction de la téléphonie interurbaine et réglemente l'usage de la télégraphie

Article 1, A partir du 4 août et jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné par le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, agissant de concert avec les ministres de la guerre, de la marine, de l'intérieur, des affaires étrangères et des colonies,

l'emploi du langage convenu, du langage chiffré et des langues étrangères est interdit pour la rédaction des télégrammes privés du régime intérieur. Le service de la correspondance téléphonique est suspendu sur toutes les lignes interurbaines, sauf pour les communications relatives au service des voies navigables. Toutes les lignes téléphoniques resteront à la disposition des autorités jouissant de la franchise télégraphique.

Art. 2. À partir du 1er août, le service télégraphique avec l'Allemagne et par toutes les voies comportant l'emploi des lignes est suspendu. La faculté pour les gouvernements des pays amis ou neutres de correspondre en langage chiffré ou convenu avec leurs représentants, accrédités auprès du gouvernement français et réciproquement, pourra être suspendue par arrêté du ministre des affaires étrangères, d'accord avec le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes.

Les télégrammes privés échangés avec les pays amis ou neutre doivent être rédigés en langage clair. Le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes fixe les langues admises pour cette correspondance, après entente avec le ministre des affaires étrangères.

Les télégrammes internationaux de départ devront être soumis, avant leur dépôt aux bureaux télégraphiques au visa du commissaire de police du lieu d'origine ou, dans le cas où ce dernier ne posséderait pas de commissariat de police, au visa du maire de la localité d'origine.

Les télégrammes internationaux d'arrivée doivent, avant d'être mis en distribution, être soumis au visa ci-dessus :

Art. 3. Le visa prévu à l'article 2 du présent décret est obligatoire pour tous les télégrammes, tant à l'arrivée qu'à l'expédition, dans les départements suivants : Nord, Aisne, Ardennes, Meuse, Marne, Meurthe-et-Moselle, Aube, Haute-Marne, Vosges, Côte-d'Or, Haute-Saône, territoire de Belfort, Doubs, Jura, Ain, Haute-Savoie, Isère, Savoie, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Corse, Var, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes, Gironde, Charente-Inférieure, Vendée, Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Manche, Calvados, Eure, Seine-Inférieure, Somme, Pas-de-Calais, Alger, Oran, Constantine.

Par arrêté dû ministre de la guerre ou de la marine et du ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, ce contrôle local peut être étendu à tout autre département. Il est obligatoire, dans tous les départements de la métropole, pour les télégrammes originaires ou à destination de l'Algérie.

Art. 4. La priorité de transmission est accordée aux télégrammes d'Etat, aux télégrammes officiels de l'autorité coloniale en tant qu'ils sont adressés aux gouverneurs et qu'ils sont relatifs à la situation politique et militaire, et aux télégrammes officiels qui intéressent la sûreté publique.

Art. 5. Celles des dispositions ci-dessus qui intéressent le public sont portées à sa connaissance par des affiches apposées à l'entrée des bureaux télégraphiques et téléphoniques.

### **Les billets de cinq francs**

La Banque de France nous communique la note suivante :

Le public a remarqué que les billets de cinq francs mis par la Banque de France sont de deux types différents dont la vignette principale du recto est la même, mais on peut signaler les différences caractéristiques suivantes : l'un des billets, est imprimé en bleu clair et porte les signatures « Laferrière » et « Picard » ; l'autre est imprimé aussi en bleu, mais l'impression déjà ancienne a pris une coloration verdâtre. Les mots cinq francs sont imprimés en noir sur ce dernier type. Il porte les signatures « Mignot » et Marsaud ».

Le verso du premier type, le type bleu clair, porte en bas la mention « Banque de France » et au milieu une partie vide dans laquelle on remarque par transparence une tête filigranée dans l'épaisseur du papier. L'autre type, le type vert, porte au verso une impression qui couvre tout le billet avec au centre un groupe de trois personnages. Ces deux billets sont tous les deux parfaitement bons et le public ne doit pas concevoir la moindre crainte au sujet des différences que nous signalons.

### **Une circulaire de M. Augagneur**

M. Augagneur vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE AUX PRÉFETS

Je vous confirme ma dépêche du 1<sup>e</sup> août. Les instituteurs qui ne sont pas appelés sous les drapeaux n'hésiteront pas à faire au pays le sacrifice de leurs vacances. Ils resteront à leur poste jusqu'à la fin de la crise ; ils offriront leur concours aux autorités civiles et militaires. Tout citoyen trouvera près d'eux des conseils, tout père de famille du réconfort. Ils auront soin de mettre la population en garde contre les fausses nouvelles, leur rappelant que seules les dépêches officielles méritent créance. Ils donneront dans chaque commune l'exemple du sang-froid et du zèle patriotique, comme leurs collègues plus jeunes donneront dans chaque régiment l'exemple de l'héroïsme.

VICTOR AUGAGNEUR

### **Les révolutionnaires et la mobilisation**

La Bataille syndicaliste reproduit l'information suivante donnée par le journal le Bonnet rouge ; En prévision d'une mobilisation, la police a dressé une liste de « suspects » militants syndicalistes, socialistes ou libertaires. Ces « suspects » devaient être arrêtés, dès la première heure, et envoyés dans des camps de concentration, où ils auraient été placés sous bonne garde. Nous avons protesté contre l'application éventuelle de ces mesures fratricides.

Aujourd'hui, nous sommes formellement autorisés à déclarer que si le gouvernement doit un jour décréter la mobilisation, on ne fera pas usage du carnet B. Le gouvernement fait confiance à la population française, et en particulier à la classe ouvrière.

On sait qu'il a tout tenté et qu'il tente encore l'impossible pour sauvegarder la paix.

D'autre part, les déclarations très nettes des révolutionnaires les plus résolus sont de nature, à rassurer pleinement le gouvernement. Si par malheur on voulait perpétrer ailleurs le crime monstrueux contre la civilisation qui se prépare, tous les Français sauraient faire leur devoir.

C'est ce qu'a voulu marquer le gouvernement en renonçant à user du carnet B,

*La Bataille syndicaliste* ajoute :

Nous croyons pouvoir ajouter que cette mesure, dont tout le monde appréciera l'importance et la signification, a été prise sur l'initiative personnelle de M. Malvy, ministre de l'intérieur.

D'autre part, la Confédération générale du travail publie le manifeste suivant :

La C. G. T.

**AUX PROLÉTAIRES DE FRANCE**

Une heure grave vient de sonner !

Les forces mauvaises sont sur le point de triompher. Une lueur d'espoir perce encore, mais si faible qu'il faut envisager les pires éventualités. Cependant qu'entraînés vers le gouffre, nous voulons conserver l'espoir d'une paix possible.

Jusqu'à cette heure, le comité confédéral est resté à son poste de combat, luttant pour la cause de la paix.

Hier encore, il adressait à l'Internationale ouvrière un suprême appel.

Si ses efforts ne paraissent pas avoir donné ce que nous étions en droit d'attendre, ce que la classe ouvrière organisée espérait, c'est que les événements nous ont submergés. C'est aussi, nous devons le dire à ce moment suprême que le prolétariat n'a pas assez unanimement compris tout ce qu'il fallait d'efforts continus pour préserver l'humanité des horreurs de la guerre.

Femmes qui pleurez en ce moment, nous avons tout fait pour vous épargner cette douleur. Mais, hélas ! Nous ne pouvons aujourd'hui déplorer le fait accompli.

Pouvions-nous demander à nos camarades un sacrifice plus grand ? Quoi qu'il nous en coûte, nous répondrons non ! Ce que nous réclamons de tous, c'est un inébranlable attachement au syndicalisme qui doit traverser et survivre la crise qui s'ouvre.

Aussi fermement qu'hier, nous devons conserver l'intégralité de nos idées et la foi dans leur triomphe définitif.

L'Internationale ouvrière restera toujours le but de nos efforts,

Convergence de nos espoirs, nous ne voulons pas qu'elle soit anéantie dans la tourmente.

Car nous savons qu'un jour viendra, quand les peuples lui auront fait plus confiance et mieux assuré sa force, où elle constituera l'unique sauvegarde de la paix et de la civilisation,

**LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL**

Dans son éditorial, *la Bataille syndicaliste* écrit :

Oh! Que l'effroyable attentat commis contre la civilisation et contre tant de cœurs ne reste pas sans le châtement mérité!

Que le crime monstrueux qui va plonger toute l'Europe dans la barbarie, dans l'abîme des deuils et dans la ruine soit puni !

Que des trônes soient renversés, que des couronnes se brisent !

Et que le nom du vieil empereur François-Joseph soit maudit !

M. Gustave Hervé vient d'adresser au ministre de la guerre la lettre suivante :

Monsieur le ministre,

Quand j'avais vingt ans, je me suis fait réformer parce que j'étais soutien de famille, en arguant de ma myopie.

Malgré ma myopie et mes quarante-trois ans, je suis parfaitement capable de faire campagne.

Comme dans la guerre qui va éclater, la France me semble avoir fait l'impossible pour écarter la catastrophe, je vous prie de m'incorporer, par faveur spéciale, dans le premier régiment d'infanterie qui partira pour la frontière.

Après m'avoir chassé de l'Université, rayé du barreau, condamné à plus de onze ans de prison sous prétexte que je manquais de patriotisme, alors que tout mon crime, comme celui de mon parti et de la C. G. T. était de prévoir de loin et de vouloir empêcher la catastrophe d'aujourd'hui, vous estimerez, j'en suis sûr, avec moi, que la République me doit cette éclatante séparation.

Vive la France ! - tout court.

Je vous prie d'agréer, monsieur le ministre, l'assurance de mon absolu dévouement à la République.

## **À PARIS**

C'est un peu avant quatre heures et demie hier que la mobilisation générale a été connue du public par les affiches. En moins d'une demi-heure on peut dire, sans exagération, que tout Paris en était informé. À aucun moment la population ne perdit son calme. Graves, mais non point tristes, les passants commentaient les événements. On voyait des gens se hâter, portant des paquets de chaussures ou d'autres accessoires de tenue militaire. Des femmes accompagnaient leurs maris, leurs frères, leurs fils, et si leurs yeux étaient mouillés de larmes, on sentait à leur allure qu'elles aussi étaient résolues et qu'aucune parole de découragement ne viendrait d'elles.

La nouvelle de la patrie en danger, cette pathétique formule qui pourrait donner lieu à de l'emphase ou à de l'énervement, était accueillie non seulement avec un incontestable courage, mais avec dignité. Ah! Ce peuple de France, ce peuple de Paris, le plus fou, croyait-on, le plus fiévreux, quel exemple il donne au monde entier en ces jours décisifs !

La suppression des services d'autobus donnait aux grands boulevards un aspect nouveau. Les terrasses des cafés étaient vides ; mais à l'intérieur, le public causait ou lisait les journaux du soir. Dans certains de ces établissements, l'orchestre s'était interdit toute valse ou romance frivole. C'étaient l'Hymne russe, le God save the King et la Marseillaise que faisaient retentir les violons, et les consommateurs écoutaient debout, tête découverte, et reprenaient parfois au refrain. Quelques jeunes gens partant à la frontière défilaient, un drapeau français en tête ; d'autres avec le drapeau russe et le drapeau anglais.

## **Dans les gares**

Mais le spectacle le plus dramatique et aussi le plus réconfortant se déroulait dans les gares. Tous les jeunes gens touchés par l'ordre de mobilisation arrivaient, le léger bagage en bandoulière, accompagnés de leur famille. Sans doute plus d'une femme pleurait ; mais le visage des jeunes nouveaux soldats exprimait une telle fierté, une telle vaillance, que le tableau était presque dépourvu de tristesse.

- Enfin ! Ça y est ! Disaient-ils! Moi, je rejoins demain matin. Au revoir, et comptez sur nous ! L'affluence était extrêmement nombreuse, et cependant aucun désarroi ne se produisait. On chantait la Marseillaise, ou acclamait les partants mais on ne se bousculait pas.

Cette soirée d'hier reste inoubliable, et l'on peut dire que le peuple de Paris s'est encore grandi dans l'estime et la sympathie du monde, non seulement par son enthousiasme, mais encore par sa dignité et sa fermeté.

### **Autobus, tramways et Métropolitain**

Presque tous les autobus vont partir dans l'Est, pour coopérer au service d'approvisionnement. Ces voitures avaient été en partie employées à ce service au cours des grandes manœuvres, et on avait pu constater qu'elles étaient d'une grande utilité à cause de leur rapidité.

Les tramways des diverses compagnies, le chemin de fer Métropolitain et le chemin de fer Nord-Sud continueront à fonctionner. Les départs seront néanmoins limités, étant donné la réduction du personnel. On ne sera fixé définitivement à ce sujet que d'ici quelques jours.

### **Les journaux et la guerre**

En raison des événements, la plupart des journaux parisiens ont décidé de modifier leur mode de publication et de passer de six à quatre pages et même de quatre à deux. C'est ainsi que le Matin, le Figaro, le journal, l'Humanité paraissent sur quatre pages, le Gaulois et l'Intransigeant sur deux, tandis qu'Excelsior, « journal jeune, rédigé presque entièrement par des jeunes », se voit forcée de réduire son format en raison des nombreux vides, créés dans les rangs de ses rédacteurs par la mobilisation.

### **Appel du Conseil municipal à la population**

Voici le texte de l'appel adressé à la population parisienne par le bureau du Conseil municipal :

Parisiens,

Au moment où tous les Français doivent oublier leurs divisions et leurs querelles pour se grouper autour du drapeau de la patrie, un abominable attentat vient d'être commis. Cet attentat soulève la légitime indignation de tous les citoyens, sans distinction d'opinions ni de partis. Mais chacun doit apporter au pays, à l'heure que nous traversons, sa part d'abnégation personnelle. Ceux-là mêmes qui viennent d'être douloureusement frappés par la mort de leur chef ont été les premiers à en donner l'exemple.

Le bureau du Conseil municipal, sûr d'être entendu, fait appel au sang-froid de toute la population,

Il importe que le calme demeure dans les esprits et que l'ordre règne dans le fonctionnement des services.

Il n'appartient pas au Conseil municipal de se substituer au pouvoir exécutif dans ces graves circonstances. Mais son bureau a reçu les plus formelles assurances au sujet du ravitaillement de Paris.

Il fera tout l'effort nécessaire pour que des secours suffisants, soient assurés aux familles éprouvées.

Ce n'est point trop présumer de la vaillance parisienne que de lui demander de supporter l'épreuve présente avec dignité, avec confiance et avec fierté.

La France est prête. Paris est brave. Chacun saura faire son devoir.

Vive Paris !

Vive la République !

Vive la France !

Pour le bureau :

Le président du Conseil municipal,

Adrien MITHOUAR.

### **Le Conseil municipal**

Le Conseil municipal ne sera pas convoqué pendant la durée de la guerre. C'est M. Mithouard, président du Conseil municipal, et M. Dausset, rapporteur général du budget, qui s'occuperont, d'accord avec les préfets, des décisions à prendre au point de vue budgétaire. M. Badini-Jourdin partant au régiment, c'est M. Louis Lagache qui le remplacera dans ses fonctions de syndic. Sur quatre-vingt conseillers, trente-cinq sont mobilisés. Le premier parti est M. d'Andigné, officier d'état-major, qui a quitté Paris avant-hier ; le second est M. Robaglia, lieutenant de vaisseau, qui a quitté Paris hier soir pour être affecté au Havre au service des renseignements.

Citons, parmi les autres appelés, MM. Mithouard et Emile Massard, président et premier vice-président du Conseil municipal, affectés à l'état-major du gouverneur militaire de Paris ; MM. Quentin-Bauchart, Badini-Jourdin, Paul Fleurot, André Payer, Merlin, de Puymaigre, Louis Rollin, Duval Arnould.

### **La propreté de Paris**

#### **AVIS AU PUBLIC**

Le préfet de la Seine prie les habitants de Paris de prêter leur concours à l'administration municipale pour faciliter le fonctionnement des services publics du nettoyage.

Il leur demande instamment de réduire autant que possible les quantités d'ordures ménagères déposées sur la voie publique.

Il conseille à cet effet aux habitants de brûler dans les fourneaux de cuisine tous les déchets combustibles de papier, légumes, viandes, os, emballage, etc. et de ne déposer sur la voie publique que les cendres, mâchefers et autres débris de produits incombustibles.

### **Les services de la préfecture de la Seine et de l'Assistance publique.**

Nous avons dit quelle était la situation des gardiens de la paix en temps de guerre. La police reste à Paris, avec tous ses cadres, des commissaires chefs de district aux simples agents. Il en est de même de la légion de la garde républicaine et du régiment des sapeurs-pompiers qui ne sont pas mobilisables.

Quant aux services de la préfecture de la Seine (administration générale, services administratifs et services techniques, services des mairies) ils seront assurés par le

personnel non soumis à la mobilisation. Si ce personnel était insuffisant, on le compléterait rapidement par des employés retraités ou au besoin par des femmes.

Tout le personnel de l'Assistance publique, sauf les directeurs d'hôpitaux, est soumis à la mobilisation.

L'Assistance va être de ce fait très éprouvée, notamment dans son personnel médical, dont une grande partie rejoint des régiments ou sera employée dans les hôpitaux militaires. Elle aura donc recours à d'autres médecins non soumis à la mobilisation, plusieurs sont venus faire déjà les offres d'une façon toute spontanée, avenue Victoria.

Il est à craindre également que le personnel infirmier ne devienne insuffisant. A ce sujet, l'Assistance publique va envisager d'urgence les mesures à prendre pour que les malades et hospitalisés continuent à être soignés dans de bonnes conditions.

Ajoutons, d'autre part, que les familles des employés des services de ville mobilisés recevront des allocations de la préfecture de la Seine.

### **L'approvisionnement de Paris**

Le préfet de la Seine nous communique l'avis suivant :

Malgré l'affectation des chemins de fer aux mouvements militaires, un certain nombre de trains sont réservés au transport des denrées essentielles, notamment de la viande, du lait, des pommes de terre, ainsi que de la farine nécessaire à la fabrication du pain. Le public continuera à s'approvisionner de ces denrées chez les détaillants dont les établissements resteront ouverts.

Pour ce qui est du lait, des dispositions spéciales sont prises en vue d'assurer un tour de préférence aux enfants et aux malades.

Les personnes qui voudront bénéficier de cette mesure auront à se faire inscrire dans les mairies, en produisant toutes justifications nécessaires (actes de naissance des enfants, certificats médicaux, etc.). Le public pourra d'ailleurs s'adresser, pour tous renseignements utiles, à toute heure de jour et de nuit, dans les mairies et à la préfecture de la Seine (caserne Lohau, service de l'approvisionnement).

### **Le prix des denrées**

Les mandataires aux Halles ayant augmenté le prix de leurs denrées, le gouvernement vient de leur faire savoir que s'ils ne les ramènent pas à des cours normaux il leur retirera leur commission, et si cela devenait nécessaire, il procéderait à leur arrestation.

D'autre part, le préfet de police a institué un service spécialement chargé de surveiller la salubrité des denrées alimentaires et la loyauté des transactions des marchandises constituant les approvisionnements. Les lois et règlements seront appliqués avec sévérité à l'égard des commerçants qui profiteraient des circonstances actuelles pour commettre des infractions au sujet de la vente des denrées alimentaires.

### **Les ouvriers boulangers**

Par décision du ministre de la guerre, les ouvriers boulangers de Paris appartenant à l'armée territoriale ou à la réserve de l'armée territoriale sont mis en sursis d'appel de quarante cinq jours.

Le docteur Maréchal, maire du 8<sup>e</sup> arrondissement, a reçu, ce matin les boulangers de son quartier afin de rechercher avec eux le meilleur parti à tirer des sursis accordés par l'autorité militaire. Mais la mesure risque de rester inopérante, si on ne l'étend pas aux ouvriers qu'ils soient réservistes ou territoriaux. Le ravitaillement de la population de Paris a trop d'importance pour qu'on ne le facilite pas dès à présent, et ceci sans préjudice pour personne. En effet les patrons boulangers devraient s'engager à fournir quotidiennement pour l'armée et livrer en gare la plus proche 1,200 rations par ouvrier. À supposer que 100 boulangers puissent en produire 1,200, cela ferait 120,000 rations expédiées aux frontières, soit infiniment plus que ce que l'intendance pourrait fournir sur place avec le même personnel.

### **Les armes saisies**

La préfecture, de police a fait procéder hier à la saisie de toutes les armes à feu et de toutes les cartouches en dépôt chez les divers armuriers de la ville. Les armes resteront à la préfecture de police jusqu'à la fin des incidents. Cette précaution est prévue par les opérations de la mobilisation.

### **L'éclairage de Paris**

La nuit dernière, l'éclairage des rues de la capitale n'a pas été modifié.

L'extinction a été faite à l'heure habituelle, dans les voies éclairées au gaz ou à l'électricité. Mais il est de toute évidence que la consommation du gaz va être réduite pour deux raisons : économie de charbon et manque de personnel.

### **Les garderies d'enfants**

Une foule considérable d'indigents ont assiégé hier les diverses mairies de Paris pour toucher les secours mensuels, cela dans la crainte que les guichets ne soient fermés demain ou après demain.

Mais un problème bien plus grave et bien plus navrant encore se pose aujourd'hui.

Que vont devenir les enfants, orphelins de mère, dont les pères sont actuellement appelés sous les drapeaux ?

La question préoccupait hier la municipalité parisienne, rien n'étant prévu pour remédier à cette situation. Le chef du cabinet du préfet de la Seine nous autorise à déclarer que la ville de Paris va organiser des « garderies » exclusivement réservées aux enfants dont les pères sont veufs ou divorcés.

Tous ceux qui, touchés par l'ordre de mobilisation, ne peuvent confier leurs enfants à des parents ou à des amis, peuvent, dès aujourd'hui et à toute heure de jour ou de nuit s'adresser au cabinet du préfet de la Seine, à l'Hôtel de Ville, où tous renseignements utiles leur seront donnés en vue d'assurer la sécurité et l'entretien de leur petite famille.

## **EN PROVINCE**

La réception de l'ordre de mobilisation dans les communes

Les brigades de gendarmerie avaient été prévenues que l'ordre de mobilisation générale pouvait arriver d'une heure à l'autre, et probablement dans l'après-midi ou la soirée d'hier. La plupart d'entre elles l'avaient fait savoir officieusement aux municipalités.

Aussi, dans l'après-midi, nombreux étaient les maires qui se trouvaient à leur poste, attendant l'arrivée du télégramme officiel. Les va-et-vient des autorités avaient donné l'éveil aux populations, et dans les grandes villes, comme dans les communes de banlieue, dès les premières heures de la soirée, des groupes nombreux stationnaient devant les hôtels de ville.

De quatre heures un quart à quatre heures et demie, le télégramme « extrême urgence » est arrivé dans les bureaux de poste et fut immédiatement porté aux maires, qui en ont donné reçu. Voici les opérations qui se sont alors déroulées. Les chefs des brigades de gendarmerie, informés de leur côté par l'autorité militaire, sont allés remettre aux maires les plis cachetés qu'ils détenaient depuis longtemps.

Devant eux, les maires - et on sent quelle émotion a dû les étreindre dans cette minute, - ont rompu les gros cachets de cire rouge, et devant le brigadier ont fait le récolement des documents que renfermaient les plis. Ils en ont donné un reçu détaillé. C'est ainsi qu'ils ont retiré successivement les affiches de mobilisation, les affiches de réquisition, les affiches rotatives au ravitaillement, celles relatives aux étrangers, un tableau de concordance entre les jours de la mobilisation et les jours du calendrier, un tableau des points/de la localité où les affiches devaient être apposées, une notice résumant les devoirs des maires.

Conformément à cette notice, ces derniers ont immédiatement convoqué leurs adjoints, conseillers municipaux, employés de la commune, et ont tout de suite fait remplir la ligne laissée en blanc sur les affiches de mobilisation par la date du premier jour « demain dimanche, deux août 1914 », ainsi que le tableau de concordance. Ils ont fait apposer immédiatement, en présence du représentant de la gendarmerie, devant leur hôtel de ville, une affiche de mobilisation, une de réquisition (ces deux affiches devant être apposées l'une à côté de l'autre), une de ravitaillement, une pour les étrangers. C'est à ce moment que se sont produites, dans la plupart des communes, parmi les groupes nombreux qui se pressaient devant les affiches fraîchement collées, de patriotiques manifestations. Beaucoup de maires ont prononcé quelques paroles, saluées des cris de « Vive la France ! »

L'affichage dans les endroits indiqués par l'autorité militaire a eu lieu alors, avec la plus grande célérité possible. Il s'est terminé par l'apposition à l'intérieur des mairies des dernières affiches, qui doivent servir de documents témoins. Dans ce même temps, par les soins des maires, des tambours ou des clairons battaient ou sonnaient « la générale », et les crieurs publics donnaient lecture, aux quatre coins des communes, de l'ordre de mobilisation générale. Ces batteries et sonneries ont produit partout la plus vive émotion. L'annonce de la mobilisation générale a été généralement accueillie en province avec un calme plein de dignité.

À Lyon la foule très nombreuse a fait une manifestation patriotique. L'ordre est parfait dans les rues. L'hôtel de ville est entouré par la foule à laquelle M. Herriot, sénateur du Rhône, adresse un appel patriotique d'union et de confiance. Il fait afficher sur les grilles

de l'hôtel de ville un avis annonçant qu'à partir de lundi, des soupes populaires seront servies dans tous les arrondissements.

À Marseille, dès que l'ordre de la mobilisation a été connu une vive animation eut lieu sur la Canebière et dans les rues centrales de la ville. La foule, sans cesse grandissante, garde un complet sang-froid. Dans le palais de la Bourse, où est affichée la nouvelle, c'est une procession ininterrompue, il en est de même devant les établissements où sont affichées les dépêches. Il n'y a eu aucun cri, aucun incident. Les hommes appelés par la mobilisation ont abandonné aussitôt leurs occupations diverses pour se préparer à répondre à l'appel du gouvernement.

Les élèves du vaisseau-école américain Newport ancré dans le port vieux se rendaient à une fête organisée en leur honneur. Ils ont été l'objet d'une manifestation de sympathie.

Même enthousiasme à Toulon. La générale a été battue pour la mobilisation préventive. À cinq heures, la cloche de l'arsenal a averti la population, puis trois coups de canon suivis de deux autres ont été tirés par la marine. Tous les officiers et matelots qui se trouvaient en ville sont accourus au port et sur les quais. Une foule énorme les a accompagnés et les a salués, quand ils ont pris place sur les embarcations les conduisant à leurs navires, la population leur a fait des adieux émouvants. Les matelots sont partis en chantant l'hymne national. À Poitiers, l'ordre de mobilisation, reçu à trois heures, a été affiché aussitôt. La musique du 425<sup>e</sup> d'infanterie a parcouru la ville en battant la générale et en jouant la *Marseillaise* et l'hymne russe, que la foule chantait et qui ont été accueillis par des applaudissements et des cris répétés de « Vive la France ! Vive la Russie ! » La population témoigne le plus grand enthousiasme.

### **La colonie française a quitté Vienne**

On nous télégraphie de Zurich, en cours de route :

Les correspondants à Vienne de l'*Echo de Paris*, d'*Excelsior*, du *Figaro*, du *Temps* ont quitté Vienne vendredi soir par le dernier train assurant la communication avec la Suisse. Sur tout le parcours les gares étaient gardées militairement. Ce train international a été arrêté à Feldkirch avant la frontière. Les voyageurs sans passeport ont été retenus. Un train de secours suisse a transporté les autres à Buchs. La majeure partie de la colonie française avait quitté Vienne avant la mobilisation générale. – Dunan.

## **LES ÉTRANGERS RÉSIDANT EN FRANCE**

### **Les volontaires italiens**

Plus de trois mille Italiens résidant à Paris ont tenu hier soir une grande réunion dans la grande salle du café du Globe, boulevard de Strasbourg. La réunion s'est déroulée au milieu d'un enthousiasme vraiment émouvant et aux cris répétés de « Vive la France ! Vive l'Italie ! » Dans une réunion qui sera tenue cet après-midi à quatre heures, le comité d'organisation envisagera la création d'un corps de volontaires italiens. À la sortie du meeting d'hier soir, les Italiens ont suivi les boulevards en criant « Vive la France ! », aux applaudissements du public qui les a acclamés chaleureusement.

### **Autour des consulats**

Devant le consulat d'Allemagne, rue de Lille, il y a toujours un défilé considérable d'étrangers qui viennent, la valise à la main, demander leurs passeports. On conseille à ces retardataires de passer désormais par la Belgique ou la Suisse.

Même affluence au consulat d'Autriche-Hongrie, boulevard Haussmann. Les sujets autrichiens, pour regagner leur pays, devront emprunter la voie suisse.

### **Dispositions concernant les étrangers**

#### *I. - Etrangers désirant quitter Paris le premier jour de la mobilisation*

Tous les étrangers, sans distinction de nationalité, pourront quitter le camp retranché de Paris avant la fin du premier jour de la mobilisation (24<sup>e</sup> heure).

Ils devront, à leur départ, justifier de leur identité au commissariat spécial de la gare.

Ils ne pourront se servir d'automobiles.

A. - *Ceux qui veulent quitter la France* pourront le faire :

1<sup>o</sup> *Par voie ferrée.* - Dans les conditions suivantes, en n'utilisant que les trains qui leur permettent de gagner la frontière avant la fin du premier jour de la mobilisation et que les lignes indiquées ci-dessous : Pour la frontière belge, par la ligne Paris-Dunkerque-Furnes, en partant par Paris-Nord, au plus tard à 8 h. 40 (toutes classes) ; par la ligne de Paris-Lille et Courtrai, dernier départ à 14 h. 30 (toutes classes) ; par la ligne Paris-Lille-Tournai, dernier départ 17 h. 20 (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes).

Pour la frontière suisse, par la ligne Paris-Culoz-Genève, dernier départ de Paris P.-L.-M. à 0 h. 15 (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes seulement).

Pour la frontière espagnole, vers Irun, départ gare Montparnasse. La veille du premier jour de la mobilisation, à 23 h. 20 au plus tard (toutes classes) ; vers Cerbère, départ de Paris-Orsay à 7 h. 50 ou 20 h., la veille du premier jour de la mobilisation (toutes classes).

2<sup>o</sup> *Par voie de mer.* - Ils devront s'embarquer sur un bateau partant avant la fin du premier jour de la mobilisation.

B. - *Ceux qui voudront rester en France* pourront se rendre dans une résidence de leur choix en tenant compte des restrictions suivantes :

1<sup>e</sup> *Austro-Allemands A.* - Ne pourront se fixer dans une place forte ou dans un des départements suivants Nord, Aisne, Ardennes, Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Aube, Haute-Marne, Vosges, Haute-Saône, Doubs, Jura, Ain, Haute-Savoie, Savoie, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Pyrénées-Orientales, Ariège, Hautes-Pyrénées.

2<sup>e</sup> *ressortissants aux puissances autres que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie* devront fixer leur résidence en arrière de la ligne Dunkerque, Lille, Valenciennes, Aulnoye, Hirson, Liart, Charleville, Verdun, Toul, Epinal, Belfort, Montbéliard, Pontarlier, Bourg, Ambérieu, Chambéry, Grenoble, Gap, Digne, Nice et en dehors des places fortes de Laon, la Fère, Reims, Langres, Besançon, Dijon, Lyon, Toulon, Marseille, Brest, Cherbourg, le Havre, Boulogne, Calais et Dunkerque.

*Note.* - Dès leur arrivée dans la localité où ils doivent séjourner, tous les étrangers, sans distinction de nationalité, devront se présenter au commissariat de police, où, à défaut, à la mairie, munis de leurs pièces d'identité, pour y faire leur déclaration de résidence. Ils se conformeront strictement aux dispositions arrêtées à l'égard des étrangers résidant à

l'intérieur de la France ; ces dispositions sont portées par voie d'affiche à la connaissance du public.

Au cas où un étranger ayant quitté Paris serait obligé de s'arrêter en cours de route pour une raison quelconque, il devrait se conformer, dans la localité où son voyage serait interrompu, aux mêmes dispositions.

Après le premier jour de la mobilisation, aucun étranger ne pourra quitter la France, par les frontières de terre ou de mer, sans être muni d'un passeport délivré par un préfet.

## II. - *Etrangers n'ayant pas quitté Paris le premier jour de la mobilisation.*

Aucun étranger ne pourra quitter la France par les frontières de terre ou de mer sans être muni d'un passeport délivré par un préfet.

### A. Par décret du président de la République.

Tous les étrangers, sans distinction d'âge ou de sexe, appartenant à l'une des puissances désignées ci-après : Allemagne, Autriche-Hongrie, seront évacués de la zone comprise dans le périmètre du camp retranché.

Le deuxième jour de la mobilisation, ils devront se présenter au commissariat de police (banlieue) ou au siège du district (Paris), munis de pièces d'identité, pour y faire constater leur situation.

Entre le cinquième et le seizième jour, ils seront transportés par voie ferrée sur des points de refuge provisoire situés dans l'ouest de la France, où seront prévus leur logement et leur nourriture et où on leur donnera du travail s'il y a lieu. Ils ne devront emporter qu'un maximum de 30 kilos de bagages.

Ils pourront ultérieurement demander leur transport vers une frontière neutre, ou se rendre dans un séjour de leur choix, dans les conditions portées à leur connaissance dans les points de refuge.

Le jour de leur départ leur sera indiqué au commissariat de police ou au siège du district lors de leur déclaration d'identité.

L'heure de leur départ de Paris leur sera indiquée au même commissariat de police ou au siège du district l'avant-veille de leur départ.

Les étrangers évacués par le réseau d'Orléans s'embarqueront à la gare d'Ivry (entrée par le numéro 03 du quai de la Gare) ; ceux évacués par le réseau de l'Etat s'embarqueront à la gare Saint-Lazare.

### B. - Alsaciens-Lorrains non naturalisés Français :

Ils devront faire leur déclaration d'identité, le deuxième jour au commissariat de police (banlieue) ou au siège du district (Paris).

Seront laissés libres sans conditions :

- a) Les familles établies depuis longtemps dans le pays et dont on connaît parfaitement les origines et les sentiments français ;
- b) Les familles dont un membre au moins contracte un engagement à la légion étrangère, avant la fin du deuxième jour de la mobilisation, dans un des bureaux de recrutement de la Seine ou de Seine-et-Oise.

Sera considérée comme allemande, toute famille d'Alsaciens-Lorrains dont un des membres quitte la France pour répondre à l'ordre de mobilisation allemand.

C. - Etrangers appartenant à une puissance autre que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Les étrangers qui appartiennent à une puissance autre que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie devront se présenter le troisième et le quatrième jour de la mobilisation au commissariat de police (banlieue) ou au siège du district (Paris), munis de pièces d'identité pour y faire constater leur situation. Ils seront autorisés à conserver leur domicile et recevront un permis de séjour. Ils ne pourront se déplacer, en dehors du camp retranché, sans être munis d'un laissez-passer délivré par le commissaire de police.

*Observation importante.* - Tout contrevenant aux dispositions ci-dessus se placera sous le coup d'une arrestation.

Les autorités civiles et militaires de toute nature sont chargées de veiller à l'exécution des dispositions qui précèdent.

Le ministre de la guerre,

Le ministre de l'intérieur.

### **Arrestations de suspects**

Le parquet a fait exécuter, tard dans la soirée diverses arrestations de suspects, notamment d'un industriel allemand du quartier des Ternes, occupant une centaine d'ouvriers ; d'un officier hongrois surpris au moment où il photographiait aux environs de l'Ecole militaire, et d'une Allemande qui avait réussi à entrer en relations, ces temps derniers, avec certains militaires.

### **NOUVELLES DU JOUR**

Au ministère de l'agriculture

Le décret qui avait rattaché au cabinet du ministre de l'agriculture les attributions de la direction du secrétariat, du personnel central et de la comptabilité est rapporté.

M. Carrier, inspecteur général des améliorations agricoles, professeur à l'institut national agronomique, chef du cabinet du ministre de l'agriculture, est nommé directeur du secrétariat, du personnel central et de la comptabilité au ministère de l'agriculture.

### **Mouvement administratif**

Par décret sont nommés ;

*Préfets*

Des Vosges, M. Linarès, préfet de l'Allier, en remplacement de M. François, mis en disponibilité sur sa demande.

De l'Allier, M. Peytral, préfet en disponibilité.

*Sous-préfets*

De Ploërmel, M. Bilange, précédemment nommé sous-préfet de Pont-Audemer et non installé. De Pont-Audemer, M. Lafond, précédemment nommé sous-préfet de Saint-Sever et non installé.

De Saint-Sever, M. Cadiot, précédemment nommé sous-préfet de Ploërmel et non installé.

De la Réole, M. Brunette, précédemment nommé sous-préfet de Moutiers et non installé.

De Moutiers, M. Moine, précédemment nommé sous-préfet de Villefranche (Haute-Garonne) et non installé.

De Vilefranche (Haute-Garonne), M. Ducruzel, précédemment nommé sous-préfet de Nantua et non installé.

De Nantua, M. Pascal, précédemment nommé sous-préfet de la Réole et non installé.

\*\*\*\*\*







POUR HANSI

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes Jules Lemaitre, Mlle M. Sampiot, etc.

Amérique Latine

BRÉSIL
TRAVAIL POUR LA VILLE DE GOYABA
CAPITAL DE L'ÉTAT DE MATTOGROSSO

URUGUAY
L'ÉCOLE D'AVIATION DE MONTVIDEO
Le grand organe de l'aviation de Montevideo

ARGENTINE
Le 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FÉDÉRATION
DE GÉNÉRAL BARTOLOMEO MITRE

PETITES ANNONCES
TARIF GÉNÉRAL
Pour les annonces commerciales, industrielles, etc.

PETITES ANNONCES
DU MERCREDI
Cours, Emplois, Gens de Maison

PLAISIRS PARISIENS
TARIF GÉNÉRAL
Pour les annonces commerciales, industrielles, etc.

PLAISIRS PARISIENS
TARIF RÉDUIT
Pour les annonces commerciales, industrielles, etc.

PETITES ANNONCES
DU MERCREDI
Cours, Emplois, Gens de Maison

En raison des circonstances, ses obsèques seront célébrées dans l'intimité, mardi, à huit heures et demie, en l'église Saint-Hippolyte d'Évry.

LE MONDE RELIGIEUX
Aperçu de la Semaine sociale de Beaumont
En raison des graves événements qui se préparent, Mgr Gauthey, archevêque de Bourges, a communiqué à la Semaine sociale

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE
M. Pierre Gillet a groupé, en un charmant article de la Revue critique des idées et des faits, quelques anecdotes du prince de Ligne.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Il était si aimable qu'on ne pouvait souffrir ses départs. Notre hôte de France en Russie, le comte de Ségur, annonce une fois le retour du prince de Ligne en Crimée et à la fin de son moment, nous crâmes sentir que les rigueurs d'un séjour hivernal allaient adoucir et que le prince n'aurait pas le cœur de se rendre à la capitale.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Six mois, le lendemain matin, le jeune comte d'Arlos frappait à la porte de la chambre où dormait le prince de Ligne. Grand tapage. Le dormeur éveillé se barricauda. Le comte d'Arlos entra dans la chambre, mais le prince de Ligne s'échappa; il se sauva; il se dirigea la rue « un grand diable de clou » dans les conditions internationales des poids et mesures de 1801. Elle est déposée dans les caves du pavillon de Brault, derrière vestige des amoncelés du château de Saint-Cloud, devenu le Bureau international des poids et mesures.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

Figaro-Théâtre
COURRIER DES THÉÂTRES
Ce soir
A la Comédie-Française, à 8 h. 1/2, les Folies amoureuses, l'Ami Fritz.

LE MONDE RELIGIEUX
Aperçu de la Semaine sociale de Beaumont
En raison des graves événements qui se préparent, Mgr Gauthey, archevêque de Bourges, a communiqué à la Semaine sociale un désir de renvoyer à plus tard la session qui devait s'ouvrir à Bourges le 3 août.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE
M. Pierre Gillet a groupé, en un charmant article de la Revue critique des idées et des faits, quelques anecdotes du prince de Ligne.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Il était si aimable qu'on ne pouvait souffrir ses départs. Notre hôte de France en Russie, le comte de Ségur, annonce une fois le retour du prince de Ligne en Crimée et à la fin de son moment, nous crâmes sentir que les rigueurs d'un séjour hivernal allaient adoucir et que le prince n'aurait pas le cœur de se rendre à la capitale.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Six mois, le lendemain matin, le jeune comte d'Arlos frappait à la porte de la chambre où dormait le prince de Ligne. Grand tapage. Le dormeur éveillé se barricauda. Le comte d'Arlos entra dans la chambre, mais le prince de Ligne s'échappa; il se sauva; il se dirigea la rue « un grand diable de clou » dans les conditions internationales des poids et mesures de 1801. Elle est déposée dans les caves du pavillon de Brault, derrière vestige des amoncelés du château de Saint-Cloud, devenu le Bureau international des poids et mesures.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

AUTOMOBILISME
Il y a vingt ans qu'il a « Chassis »
M. Baron, négociant en automobiles à Meilly (Mayenne), vient de prendre livraison d'une voiture de HP, équipée en torpédo, destinée à M. P. Davout, à La Croix (Mayenne).

LE MONDE RELIGIEUX
Aperçu de la Semaine sociale de Beaumont
En raison des graves événements qui se préparent, Mgr Gauthey, archevêque de Bourges, a communiqué à la Semaine sociale un désir de renvoyer à plus tard la session qui devait s'ouvrir à Bourges le 3 août.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE
M. Pierre Gillet a groupé, en un charmant article de la Revue critique des idées et des faits, quelques anecdotes du prince de Ligne.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Il était si aimable qu'on ne pouvait souffrir ses départs. Notre hôte de France en Russie, le comte de Ségur, annonce une fois le retour du prince de Ligne en Crimée et à la fin de son moment, nous crâmes sentir que les rigueurs d'un séjour hivernal allaient adoucir et que le prince n'aurait pas le cœur de se rendre à la capitale.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Six mois, le lendemain matin, le jeune comte d'Arlos frappait à la porte de la chambre où dormait le prince de Ligne. Grand tapage. Le dormeur éveillé se barricauda. Le comte d'Arlos entra dans la chambre, mais le prince de Ligne s'échappa; il se sauva; il se dirigea la rue « un grand diable de clou » dans les conditions internationales des poids et mesures de 1801. Elle est déposée dans les caves du pavillon de Brault, derrière vestige des amoncelés du château de Saint-Cloud, devenu le Bureau international des poids et mesures.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

LES IDÉES DES AUTRES
LE PRINCE DE LIGNE (suite)
Un violent orage a déchaîné sur Paris à trois heures du matin. Il a été de courte durée, mais le thermomètre est descendu à cinq heures du soir, 25°. Baromètre: 756.7. Départements, et matin, au-dessus de zéro: à Paris, le matin, 20°. A Paris, le matin, 20°.

# LE FIGARO

## **Lundi 3 Août 1914**

« Loué par ceux-ci, blâmé par ceux-là, me moquant des sots, bravant les méchants, je me presse de rire de tout... de peur d'être obligé d'en pleurer. » (BEAUMARCHAIS)

### **L'Heure présente**

Quelle que soit la précipitation des événements, même si la guerre prenait soudain, d'une minute à l'autre, des proportions prodigieuses, les Français n'oublieront jamais les heures qu'ils viennent de vivre pendant ces deux jours. Rien n'en effacera le souvenir. Elles sont uniques dans notre histoire nationale, dont elles font déjà partie, quoi qu'il arrive.

Uniques par l'intensité de l'enthousiasme et par sa nature, et par tout ce que cet enthousiasme a brûlé dans sa puissante explosion de divisions intérieures et de haines. Cela seul suffirait à marquer une des grandes dates morales de notre pays.

Chaque Français, en ce moment, est un représentant complet et total de la race, avec tous ses instincts, tout son passé et tous ses espoirs. Impossible de comprimer plus de patriotisme sous un plus petit volume de gestes, de cris, de manifestations. Impossible d'enfermer dans les cœurs, sans les faire éclater, plus d'émotion et de force.

C'est ainsi que la nation entière marche au-devant de l'agresseur. On ne saurait imaginer des conditions meilleures pour l'action, pour le dévouement farouche à la patrie, pour le sacrifice de l'existence.

Un autre sentiment encore nous vivifie et nous exalte, celui de combattre non seulement pour notre sol, mais pour la civilisation elle-même.

Nous avons tous deviné à la fois, nous avons tous vu dans une clarté aveuglante que c'était la barbarie qui nous arrivait avec la formidable horde germanique. C'est la barbarie qui s'apprête à recouvrir et à étouffer l'Europe, comme le firent les premières invasions de l'Est sur le monde romain jusqu'au jour où elles furent écrasées aux Champs Catalauniques.

Car il faut remonter à cette convulsion pour rencontrer quelque chose d'analogue à ce monstrueux choc de peuples et de races que l'Empereur allemand a préparé, et que dans son orgueil il croit pouvoir supporter victorieusement. Aberration éternelle des conquérants, que ce Dieu des batailles que Guillaume II se plaît à invoquer de sa voix hautaine a tant de fois punie par des désastres !

Il s'était fait une assez belle figure, cet Empereur ! Il pouvait rester dans l'histoire avec une légende magnifique, celle de la toute-puissance mise au service de la civilisation et de la paix. Et souvent, nous avons eu l'impression que c'était là le rôle admirable qu'il voulait jouer sur la terre.

Quel réveil ! Quelle apparition foudroyante de la vérité ! L'idéal de cet homme, nous l'apercevons maintenant : c'est d'être une sorte d'Attila moderne, conduisant ses peuples contre les autres peuples, méprisant le droit des gens, considérant la guerre comme son métier, cherchant à faire vivre ses armées par le carnage et par le pillage.

Et voilà que le destin de la France, comme jadis celui de nos ancêtres, est d'arrêter les hordes barbares. Grandiose honneur dont nous allons nous montrer dignes ! Rappelons-

nous que c'est aux champs gaulois qu'une fois déjà s'est ouvert l'abîme sous les pas du « fléau de Dieu » ! - Alfred CAPUS.

### **Les fausses nouvelles**

Il est un péril qu'il faut éviter: ce sont les fausses nouvelles. .

Bonnes ou mauvaises, si elles sont imaginaires, elles sont de nature à créer dans l'esprit des foules de terribles déceptions.

Qu'on n'écoute donc pas les nouvellistes de carrefour, ni les informateurs de salons.

Qu'on ne croie pas aux renseignements personnels transmis de bouche en bouche et qui sont le plus souvent des hypothèses transformées en faits certains.

La presse entière s'efforcera de vérifier toutes les nouvelles, nous le savons.

Nous saurons résister à la tentation d'annoncer même une grande et bonne nouvelle, lorsque nous ne serons pas sûrs qu'elle sera confirmée officiellement.

Pour les publicistes, en ce moment, et tous nos confrères le comprennent comme nous la prudence est une forme du patriotisme.

Que tout le monde patiente et se garde de propager, même sous forme de questions, ces bruits qui partent on ne sait d'où : victoires, défaites, Zeppelin détruit... etc.

Patientons, espérons. Et retenons ce mot que répètent tous les officiers, tous ceux qui savent :

- Ayons confiance.

### **L'ÉTAT DE SIÈGE PROCLAMÉ**

Le Président de la République a signé le décret suivant :

Le Président de la République française, vu l'article 2 de la loi 3 avril 1878, vu l'article 4 de la loi du 9 août 1849, sur l'avis du Conseil des ministres, décrète:

Article premier. - Les 86 départements français et le territoire de Bel fort, ainsi que les trois départements de l'Algérie, sont déclarés en état de siège.

Art. 2. - L'état de siège sera maintenu dans les territoires susmentionnés pendant toute la durée de la guerre.

Art. 3.- Le garde des sceaux, ministre de la justice, les ministres de l'intérieur, de la guerre et de la marine sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret.

Voici le texte du rapport au Président de la République qui précède ce décret :

Monsieur le Président,

Les Chambres étant ajournées, j'ai l'honneur de soumettre à votre signature, conformément aux dispositions prévues à l'article 2 de la loi du 3 avril 1878, un décret portant déclaration de mise en état de siège : 1° des 86 départements français et du territoire de Belfort ; 2° des trois départements de l'Algérie.

Les dispositions de ce projet, qui ont été délibérées en conseil des ministres, se justifient par la nécessité de concentrer tous les pouvoirs entre les mains de l'autorité militaire dans la zone frontière ainsi que sur l'ensemble du territoire national. La mise sur pied de guerre de nos forces nationales et plus tard l'entretien des effectifs exigent en effet, la réunion, sur tous les points de la France, de détachements nombreux d'hommes appelés sous les

drapeaux. Pour assurer le maintien de l'ordre dans ces conditions, il paraît nécessaire de donner les plus étendus à l'autorité militaire.

Enfin, l'éventualité des événements qui peuvent surgir en Algérie rend également cette mesure indispensable dans les trois départements de la colonie.

Il y a lieu d'espérer que le décret ci-joint sera ratifié par le patriotisme des Chambres.

Le ministre de la guerre, MESSIMY.

La loi du 3 avril 1878, en vertu de quoi l'état de siège est décrété en France, n'autorise cette mesure qu'en cas de « péril imminent résultant d'une guerre étrangère ou d'une insurrection à main armée ». En cas d'absence de la Chambre, le Président de la République peut décréter l'état de siège qui, normalement, nécessiterait le vote d'une loi. En ce cas, la Chambre doit se réunir de plein droit deux jours après, au plus tard.

L'état de siège proclamé confère à l'autorité militaire tous les pouvoirs dont l'autorité civile est revêtue pour le maintien de la police et de l'ordre public. Les autorités civiles continuent l'exercice de ces pouvoirs seulement dans la mesure où elles n'en ont pas été dessaisies par l'autorité militaire.

L'autorité militaire a le droit, en état de siège, de perquisitionner de jour et de nuit au domicile des citoyens, d'éloigner les repris de justice ou les individus suspects, de se faire remettre et de confisquer armes et munitions, d'interdire telles publications ou réunions qui seraient jugées dangereuses pour l'ordre.

Au point de vue judiciaire, les tribunaux militaires peuvent être saisis des délits et crimes commis contre la sûreté de l'Etat, la Constitution, l'ordre et la paix publics quelle que soit la qualité de ceux qui s'en sont rendus coupables.

### **Les mesures gouvernementales**

#### **CONVOCATION DES CHAMBRES**

Les ministres se sont réunis hier matin à l'Elysée sous la présidence de M. Poincaré. Ils ont décidé de convoquer les Chambres pour DEMAIN MARDI, 4 AOÛT.

A l'ordre du jour : « COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT ».

Le gouvernement avait d'abord fixé la convocation à aujourd'hui. Mais il a été avisé qu'un assez grand nombre de membres du Parlement se trouvaient dans les départements éloignés de la capitale et que le temps leur ferait matériellement défaut, en raison surtout de la difficulté des transports, pour pouvoir être de retour demain à Paris.

### **Les Congrégations - Les insoumis**

Les ministres ont tenu hier deux Conseils : l'un, dans la matinée, où ils ont décidé l'état de siège ; l'autre, dans l'après-midi, à la suite duquel aucune communication n'a été faite à la presse.

Les ministres continuent en réalité à prendre toutes les mesures que comporte la défense nationale, et ils gardent à cet égard, ce qui est tout naturel, le secret le plus absolu sur leurs délibérations.

Le ministre de l'intérieur se préoccupe cependant de prendre certaines mesures d'ordre politique.

M. Malvy vient en effet de surseoir à l'application du décret relatif à la fermeture de certains établissements congréganistes.

On se souvient qu'il y a quelques semaines, alors qu'on ne faisait hélas que de la politique, le ministre de l'intérieur avait pris un décret ordonnant la fermeture des établissements congréganistes qui n'avaient pas encore été atteints par la loi.

Ce décret ne sera pas appliqué. On estime qu'à l'heure présente tous les dissentiments politiques et confessionnels doivent s'effacer devant l'impérieux devoir qui s'impose à chacun : celui de défendre la patrie.

D'autre part, le ministre de l'intérieur a décidé de ne pas poursuivre les délits commis à Paris et à Lyon à la suite des réunions organisées par le parti socialiste contre la guerre.

Des manifestations assez graves avaient eu lieu, à la suite desquelles des arrestations avaient été opérées.

On passe l'éponge.

Enfin M. Malvy prépare un projet de loi qui sera soumis demain aux Chambres et qui vise les insoumis.

Tout citoyen n'ayant pas satisfait à ses obligations militaires et qui n'aura pas été l'objet d'une condamnation de droit commun pourra rentrer en France et se faire incorporer.

Ces décisions, on le voit, ont pour but d'affirmer par des mesures d'ordre gouvernemental ce bel élan national qui a soulevé le pays et l'a fait marcher d'un seul cœur contre l'ennemi commun.

De nouveaux conseils du gouvernement auront lieu aujourd'hui à l'Elysée.

Ajoutons qu'au point de vue de l'action militaire, aucune communication n'a été faite dans la soirée d'hier au ministère de l'intérieur où se centralisent toutes les nouvelles.

## **L'ATTAQUE ALLEMANDE**

Quelle est l'importance, au point de vue du résultat final, au point de vue du développement de la campagne, des mouvements opérés ou tentés par les Allemands dans la journée d'hier?

Aucune.

D'abord parce que ce sont seulement des reconnaissances de cavalerie, et qu'elles ne se sont développées que dans la zone non occupée par nos troupes, en raison des ordres donnés par le gouvernement, désireux d'éviter tout incident de frontière.

D'autre part, le rideau que constitue, aussi bien du côté de la France que du côté de l'Allemagne, les troupes de couverture, est un rideau extensible, élastique. Les premiers, les Allemands, ont étendu le leur.

De trois côtés, au nord, vers Longwy ; au centre, vers Nancy; au sud, vers Belfort, il semble qu'ils veulent éprouver la résistance et la solidité de notre couverture. Partout, leurs forces trouvent et trouveront des forces prêtes. Il se peut qu'en raison de cette élasticité, et par la volonté de ceux qui dirigent notre armée, le rideau de nos troupes de couverture dessine des courbes, des inflexions.

Mais, derrière ce rideau, qui n'est pas et qui ne sera pas entamé, se poursuit -- comme derrière le rideau allemand -- la concentration des troupes. Et c'est là le point important, le seul point important. Avant que cette concentration ne soit opérée de part et d'autre,

aucune action décisive, aucune opération susceptible de conséquence grave n'est probable.

Si, cependant, on veut voir dans ces premières escarmouches livrées par les éclaireurs allemands une indication sur la route choisie par le grand état-major germanique, il n'y a pas davantage lieu d'en concevoir de la surprise ou de l'inquiétude. Tout a été prévu.

La route que, du côté du Luxembourg, les Allemands semblent vouloir suivre, passe par une petite enclave belge à travers la localité de Virton, et se dirige en droite ligne vers Sedan et Feignies, pour se rabattre sur Paris à travers la Thiérache. Notre état-major, qui avait noté l'accumulation des forces allemandes sur les frontières de Belgique et du Luxembourg, l'établissement des camps d'Elseborn et de Wasserlich, des voies ferrées si nombreuses, convergeant vers nos départements du Nord et des Ardennes, a pris ses précautions pour que - le cas échéant - ce plan soit déjoué.

### **Le succès de la mobilisation**

Il faut le dire bien haut, avec une joie profonde et une confiance calme, la mobilisation est admirable de méthode, de rapidité et de succès. Tout se passe « comme sur le papier ». Entre les résultats obtenus et les résultats souhaités, il n'y a aucune différence. Et nous tenons de la meilleure source que, si même il se fût agi d'une manœuvre, accomplie non pas sous le coup d'une guerre, mais dans la fiction d'une guerre, on n'aurait pas pu espérer quelque chose de plus précis, de plus rapide.

Tous les rouages ont fonctionné de telle façon qu'on peut dire que, vraiment, c'est la perfection mécanique. Les Allemands nous avaient donné, en 1870, une terrible leçon sur ce point.

De leçon, ils ne peuvent plus nous en donner : nous sommes des maîtres et au moins leurs égaux. Ce qui se passe depuis quelques jours en est la preuve.

### **Incidents déplorables**

Des incidents déplorables ont marqué la soirée d'hier. On a brisé des devantures, on a mis à sac dès boutiques allemandes.

Il n'y eut d'abord que des excès de gaminerie provoqués par l'enthousiasme patriotique. Puis des individus louches se mêlèrent à la foule, et les exploits faciles mais fâcheux, qu'on eût blâmés mais pardonnés, dégénérèrent bientôt en véritables pillages, en scènes de désordre inexcusables, et qui ne peuvent être attribués qu'à des apaches.

La population parisienne a le souci de sa dignité. Elle a montré depuis trois jours la hauteur de ses sentiments. Elle se soumet avec plaisir à la gêne que peut lui causer l'état de siège. Elle demande aux autorités qui ont pleins pouvoirs qu'on la débarrasse d'une poignée de mauvais drôles qui risquent de la compromettre.

Le préfet de police a promis de sévir avec vigueur. Il aura tous les honnêtes gens avec lui.

### **La frontière franchie**

**Les allemands pénètrent En FRANCE sans Déclaration de GUERRE**

**Violation de la neutralité du Luxembourg**

Les violations de frontière

Les Allemands, qui affirment ne pas vouloir la guerre, qui ont laissé leur ambassadeur à Paris, hier encore pendant toute la journée, ont commencé les hostilités et ont franchi la frontière sur plusieurs points, sans qu'aucune action sérieuse ait été pourtant, semble-t-il, engagée jusqu'ici.

1° Ils ont pénétré sur le territoire français, à Long-la-Ville, à 1,100 mètres de Longwy, petite ville de 2,860 habitants, sur la frontière du Luxembourg;

2° A Cirey-sur-Vezouze, entre Lunéville et Baccarat ;

3° A Petit-Croix, dans le territoire de Belfort, où un poste de douaniers militarisés, attaqué a riposté et repoussé les assaillants.

4° A Joncheray, toujours sur le territoire de Belfort, où s'est produite une assez vive escarmouche ; l'officier allemand qui commandait la patrouille aurait brûlé la cervelle d'un soldat français et aurait été tué aussitôt par un des camarades du soldat.

Une patrouille française fouillant un bois aux environs de Belfort aurait rencontré deux uhlans qu'elle aurait fait prisonniers et ramenés à Belfort.

5° A Moivillars, une automobile contenant cinq personnes qui avaient été surprises coupant les fils télégraphiques.

6° Vers la fin de la matinée, une fraction assez importante de cavalerie allemande (5° chasseurs) s'est portée sur Saarce, commune située au sud-est de Belfort, à trois kilomètres environ de la frontière, non occupée en vertu de la règle que s'est tracée le gouvernement français de laisser une sorte de zone neutre pour éviter tout incident. Le maire de la commune était en train de réunir, en vertu de l'ordre de mobilisation d'hier, les chevaux de réquisition destinés à l'armée.

Les cavaliers allemands se sont brutalement emparés des chevaux de réquisition, ont fait prisonniers les hommes de complément qui les avaient amenés et les ont forcés à les reconduire derrière eux jusque de l'autre côté de la frontière.

### **La neutralité du Luxembourg violée**

Les Allemands se sont emparés du Luxembourg par un coup à la manière de la bande de Bonnot-Garnier, violant la neutralité garantie par eux comme par les autres grandes puissances, d'un petit pays sans défense où règne une jeune princesse de sang allemand.

Leur avant-garde est arrivée à Luxembourg, capitale du grand-duché, dans trente-cinq automobiles suivies par un fort parti de cavaliers, ils se sont emparés des bureaux du gouvernement. Ce coup a été fait aux premières heures de la matinée. Tandis qu'un train débarquant des troupes qui occupèrent les ponts commandant les lignes de Trêves et des Trois-Vierges, assurant ainsi le passage des trains militaires.

M. Eyschen, ministre d'Etat du grand- duché, a aussitôt adressé à M. Viviani la dépêche suivante :

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence les faits suivants :

Dimanche 2 août, de grand matin, les troupes allemandes d'après des informations qui sont parvenues au gouvernement grand-ducal à l'heure actuelle, ont pénétré sur le territoire luxembourgeois par les ponts de Wasserbillig et de Remich, se dirigeant spécialement vers le sud du pays et vers la ville de Luxembourg, capitale du Grand-Duché.

Un certain nombre de trains blindés avec des troupes et des munitions ont été acheminés par la voie du chemin de l'or de Wasserbillig à Luxembourg, où l'on attend de les voir arriver d'un instant à l'autre.

Ces faits impliquent des actes manifestement contraires à la neutralité du grand-duché, garantie par le traité de Londres de 1867.

Le gouvernement luxembourgeois n'a pas manqué de protester énergiquement contre cette agression auprès des représentants de S. M. l'empereur d'Allemagne à Luxembourg. Une protestation identique va être transmise télégraphiquement au secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères à Berlin.

Luxembourg, 2 août.

EYSCHEN.

ministre d'Etat,

président du gouvernement.

Cet attentat contre le droit international a produit une vive émotion à Londres.

### **Incohérence**

#### **L'ambassadeur d'Allemagne n'a pas quitté Paris**

L'Allemagne a violé la frontière française sans déclaration de guerre et n'a pas cru devoir rappeler son ambassadeur.

M. de Schoen est toujours à l'hôtel de l'ambassade, rue de Lille, et hier encore il a été reçu par M. Viviani au quai d'Orsay.

Aucune note n'a été communiquée à la presse sur le but de cette visite. Nous sommes seulement informés que l'entretien a pris fin sans conclusion définitive et que M. de Schoen n'a laissé aucune communication.

#### **Pas encore de rupture austro-russe.**

L'Allemagne a déclaré la guerre à la Russie parce que cette dernière puissance avait mobilisé son armée en raison de la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie, puissance slave que la Russie ne pouvait, elle l'avait proclamé dès la première heure, ne pouvait laisser écraser.

Or l'Autriche et la Russie ne sont pas encore en état de guerre. Le comte Szapary, ambassadeur d'Autriche en Russie, est toujours à Saint-Pétersbourg, et M. Schebéko, ambassadeur de Russie en Autriche-Hongrie, n'a pas quitté Vienne. Samedi soir encore, M. Schebéko a conféré avec le comte Berchtold.

L'Allemagne paraît donc avoir tenu à bien montrer son rôle de provocatrice.

### **L'attitude de l'Angleterre**

#### **Conseil de cabinet**

Londres, 2 août.

Un Conseil de cabinet s'est réuni cet après-midi et s'est séparé à deux heures.

Le Conseil s'est réuni de nouveau à six heures.

### **Les sympathies anglaises**

Londres, 2 août.

Cet après-midi, on constate dans les différentes classes de la société et dans le peuple anglais un vif mouvement de sympathie pour la France.

Les réservistes français sont acclamés à la gare par la foule.

Londres, 2 août.

Les nouvelles des incidents survenus à la frontière française provoqués par les Allemands produisent une vive émotion au Foreign Office, de même la violation de la neutralité du Luxembourg.

### **Le pas de Calais serait fermé**

On assure que le ministère anglais, dans un conseil qui sera tenu ce matin, prendra la décision de demander au Parlement l'autorisation de fermer le pas de Calais, qui ne serait plus accessible qu'aux marins anglais et français.

Le paquebot de la Compagnie générale transatlantique France doit en effet partir mardi du Havre pour New-York.

### **La neutralité belge**

Bruxelles, 2 août.

La France a donné à la Belgique l'assurance qu'elle respecterait sa neutralité. Nous l'avons annoncé hier.

L'Allemagne n'a fait aucune déclaration de ce genre jusqu'à présent. Elle aurait seulement donné au gouvernement belge, disent deux journaux officiels de Bruxelles, des assurances satisfaisantes.

On assure même que l'Angleterre a interrogé la France et l'Allemagne sur leurs intentions à l'égard de la Belgique. L'Allemagne aurait refusé de répondre. La France avait déjà fait connaître son attitude à la Belgique elle-même. - Gérard HARRY.

### **Les Anglais ferment Gibraltar**

Algésiras, 2 août.

L'entrée de Gibraltar est prohibée depuis aujourd'hui ; l'évacuation de tous les étrangers a été ordonnée, ainsi que celle des non-combattants.

La construction des tranchées est très active.

### **La neutralité italienne**

#### **Notification à l'Allemagne**

Ce qui n'était hier qu'une déduction logiquement tirée des déclarations des journaux italiens est aujourd'hui un fait diplomatique. L'Italie reste neutre :

Rome, 1er août.

On apprend que le marquis di San Giuliano a fait savoir à l'ambassadeur d'Allemagne que l'Italie resterait neutre, ses engagements avec la Triplice l'obligeant seulement pour le cas d'une guerre défensive ; elle se considère comme déliée de ses engagements, la guerre faite par l'Autriche, appuyée par l'Allemagne, étant une guerre essentiellement offensive.

## EN RUSSIE

### **La duplicité allemande**

En réponse à une note de la Gazette de l'Allemagne du Nord qui, conformément à la tactique allemande, s'efforce de rejeter sur la Russie la responsabilité de l'échec des négociations, l'Agence télégraphique russe a publié le communiqué suivant :

Dans cet exposé, l'histoire du conflit et la marche des événements sont présentés sous jour inexact. La Russie, en effet, n'a jamais renoncé à sa vocation historique d'être la protectrice des Serbes. Les événements de ces dernières années sont trop récents pour que l'on ait besoin de démontrer, que la violation des bons rapports entre l'Autriche-Hongrie et la Russie ne dépendait pas de nous.

Mais l'Allemagne met en parallèle notre protection des Slaves et la destruction de son alliée. Un renoncement à la protection de nos frères et coreligionnaires, pour satisfaire les désirs de l'Autriche équivaldrait pour la Russie au renoncement d'elle-même et de son passé.

La *Norddeutsche Allegemeine Zeitung* parle de l'intérêt manifesté par l'Allemagne aux efforts des puissances pour conserver la paix européenne et tout particulièrement à la médiation entre Vienne et Saint-Pétersbourg, qu'elle ne cessait d'appuyer. Il y a là un désir manifeste du journal d'induire en erreur l'opinion publique anglaise. Le cabinet de Londres sait bien que, quand la Russie a consenti à accepter une conférence à Londres de quatre puissances indirectement intéressées à la solution du conflit, l'Allemagne soutint son alliée dans le refus qu'elle opposait à une pareille combinaison. Quand l'Allemagne a commencé à manifester des efforts qui semblaient sincères, il était trop tard ; l'Autriche, ne tenant pas compte des pourparlers, passa aux actes qui ont amené fatalement le dénouement. Dès le commencement, l'Allemagne n'a pas compris la gravité du conflit, ou bien elle n'a pas voulu, ou elle n'a pas pu avoir d'influence sur son alliée.

L'affirmation du journal allemand, suivant laquelle le ministère de la guerre de Russie niait, après le 13 juillet, qu'il fût procédé à la mobilisation, correspond à la vérité. On sait que la mobilisation des arrondissements de Kieff, Odessa, Kazan et Moscou n'a été déclarée que le 17 juillet.

Les événements ne confirment pas la sincérité de l'Allemagne qui, si elle l'avait voulu, aurait pu arrêter la guerre.

La Russie, pour sa part, peut dire avec la conscience calme que tout a été fait pour éviter une effusion de sang. Dès le commencement, le gouvernement russe a déclaré ouvertement qu'il ne repoussait aucune issue pacifique où la dignité et l'indépendance de la Serbie seraient sauvegardées. Les liens dynastiques et séculaires entre la Russie et l'Allemagne donnaient l'espoir que la recherche d'une pareille issue ne serait pas impossible.

L'ordre de mobilisation des arrondissements susmentionnés n'a été donné par le gouvernement russe qu'après la déclaration de guerre à la Serbie par l'Autriche, qui, en même temps, ne manifesta aucune condescendance au cours des pourparlers. Le gouvernement allemand a été informé, à temps, de cette mobilisation, et en même temps la Russie lui a fait connaître que cette mesure n'avait aucun caractère agressif, hostile à l'égard de l'Allemagne.

Après cela, les pourparlers ont continué, avec la même absence de succès, tandis que Belgrade était furieusement bombardée par l'Autriche-Hongrie.

### **Saint-Pétersbourg après la déclaration de guerre**

Saint-Pétersbourg, 2 août.

La déclaration de guerre par l'Allemagne a provoqué partout de grandes démonstrations d'enthousiasme et de patriotisme.

La capitale a présenté toute la soirée une animation extraordinaire ; les rues regorgeaient de monde, notamment les grandes artères, où des groupes se formaient pour lire les éditions spéciales des journaux. Sur la Perspective Nevsky, où la foule se portait en masse, c'était un défilé ininterrompu de manifestations, auxquelles prenaient part toutes les classes de la société, des femmes et des enfants. Des colonnes circulaient précédées de drapeaux, et portant le portrait du Tsar, que saluaient de longues ovations.

De temps à autre les manifestations s'arrêtaient et un orateur improvisé haranguait la foule en termes patriotiques, qui soulevaient des hourras chaleureux. La plupart, en passant devant la cathédrale de Kazan, entonnaient en chœur l'hymne russe que tous les assistants écoutaient, la tête découverte, dans le plus complet silence, et les ovations reprenaient ensuite plus nourries que jamais. La légation de Serbie, les ambassades de France et d'Angleterre ont été également l'objet de chaudes démonstrations de sympathie.

Tous les journaux accueillent avec sang-froid et enthousiasme la déclaration de guerre. Ils expriment leur confiance dans le patriotisme du peuple tout entier pour repousser avec l'aide de la France et de l'Angleterre, l'attaque germanique.

Le *Novoïé Vrémia* dit :

L'attaque des tribus germaniques contre les tribus slaves se réalise. L'Allemagne vient de déclarer la guerre à la Russie. Un géant marche contre un autre. Derrière nous, nous avons tout le monde slave que nous défendons de notre corps contre la Prusse armée, tous les Allemands voulant, la débâcle de la Russie et de tous les Slaves. Ce n'est pas une guerre sainte, ce n'est pas une guerre politique, c'est la lutte de deux mondes.

Le journal rappelle la guerre de 1812 et il déclare : « Ce sera la deuxième guerre nationale pour défendre les bases mêmes de notre patrie. »

Le *Novoïé Vrémia* termine :

Courage, peuple russe, en cette heure si grande. Tu défendras toute la légion des nationalités slaves écrasées par la pression germanique qui dure depuis des siècles.

La Parole Contemporaine, remplaçant l'organe radical *Retch* suspendu, après avoir reconnu les efforts de la Russie pour sauver la paix, dit que, devant le monde entier, devant leur conscience, les Russes, ne sont pas les agresseurs. Nous nous défendons, dit ce journal, nous défendons l'honneur de notre pays, la vie et les biens des citoyens de toute la Russie armée. Les citoyens réunis dans un même sentiment, remplis de foi en la victoire et dans le triomphe, d'une œuvre juste, accompliront leur devoir chacun à sa place.

La *Gazelle* de Saint-Pétersbourg dit :

Malgré toute l'horreur de la situation, nous sommes persuadés que nous remplirons avec succès l'œuvre sainte de lutte contre l'Allemagne. L'élan du peuple et l'esprit de l'armée faciliteront à notre pays la solution de ce problème difficile.

La Gazette de la Bourse écrit :

Nous avons accueilli le défi avec calme. Nous lutterons dans l'espoir de Dieu, ayant confiance dans nos progrès, notre force et dans la fermeté d'esprit indestructible de la nation russe, de Vladivostock à la Vistule, de l'Océan glacial au Caucase, la Russie sera unie dans un morne sentiment que Dieu n'abandonnera pas notre grand pays.

Le *Dén dit* :

Dans cette guerre qui nous est imposée, nous devons tous être courageux et avoir confiance. Nous devons vaincre car c'est une guerre dont dépend l'avenir de la Russie, une guerre qui décidera si la Russie reste en Europe ou sera reportée en Asie.

La Kopoïka dit :

Notre cœur ne nous trahira pas devant les baïonnettes allemandes. Par toute notre force nationale nous les repousserons.

Le Courrier de Saint-Pétersbourg écrit :

Le peuple russe, fort de la justice de l'œuvre commencée et fièrement conscient de la lutte entreprise, portera hautement son drapeau et l'affermira sur les débris du germanisme militant.

A 3 h. 1/2, au Palais d'Hiver, un service religieux et solennel a été célébré en présence de l'Empereur.

Le Den annonce la convocation de la Douma et du conseil d'Empire en session extraordinaire. Le même journal annonce que le gouvernement élabore un moratorium.

### **Hostilités russo-allemandes**

Bruxelles, 2 août.

Une dépêche de Berlin annonce qu'une forte colonne de cosaques avec des canons a pénétré en Allemagne près de Biella.

(Nous publions cette dépêche sous réserves).

### **La rupture russo-allemande**

L'Allemagne ayant déclaré la guerre à la Russie, le comte de Pourtalès, ambassadeur d'Allemagne, et le personnel de l'ambassade ont quitté Saint-Pétersbourg samedi soir.

L'ambassadeur de Russie à Berlin a reçu ses passeports hier.

### **Un curieux incident**

#### **Comment la guerre a été déclarée à la Russie**

Saint-Pétersbourg, 2 août.

La Novoïé Vremia rapporte un curieux incident qui a eu lieu hier pendant la transmission, par l'ambassadeur d'Allemagne à M. Sazonoff, de la déclaration de guerre.

Le gouvernement allemand avait adressé à son représentant deux notes : une, pour le cas où la Russie consentirait à arrêter ses armements, l'autre pour le cas de refus.

L'émotion qui envahit le personnel de l'ambassade en face de la guerre fut si grande, que le secrétaire, tout troublé et déconcerté, écrivit les deux notes sur une feuille, mettant entre parenthèse « note pour le cas de consentement russe »:

L'ambassadeur, non moins troublé que le secrétaire, ne fit pas attention à cette particularité du document historique et le remit à M. Sazonoff sous cette forme étrange.

## **En Allemagne**

### **La mobilisation allemande**

L'Allemagne s'est décidée hier à annoncer la mobilisation de son armée qu'elle avait commencée depuis le 25 juillet, et qu'elle avait pensé pouvoir achever sous le couvert de l'état de menaces de guerre.

### **Navires de guerre allemands réfugiés dans un port italien**

Rome, 2 août.

On annonce que le dreadnought allemand Goehen et le croiseur Breslau se sont réfugiés dans le port de Tarente où ils seront peut-être désarmés.

### **Une nouvelle preuve que l'Allemagne a voulu la guerre**

Une preuve nouvelle de la volonté préméditée de l'Allemagne de provoquer la guerre nous est fournie par le fait que c'est elle qui a empêché l'Autriche d'accepter la formule de conciliation anglaise à laquelle la Russie et la France avaient adhéré.

Voici cette formule proposée par le gouvernement britannique à la Russie et à l'Autriche et communiquée aux autres puissances intéressées :

Si l'Autriche consent à arrêter la marche de ses troupes sur le territoire serbe, et si, reconnaissant que le conflit austro-serbe a assumé le caractère d'une question d'intérêt européen, elle admet que les grandes puissances examinent la satisfaction que la Serbie pourrait accorder au gouvernement austro-hongrois sans laisser porter atteinte à ses droits d'Etat souverain et à son indépendance, la Russie s'engage à conserver son attitude expectante.

### **La marine marchande de l'Allemagne**

La navigation commerciale allemande est arrêtée. Les paquebots ont été tous arrêtés dans les ports où ils se trouvaient au moment où les événements ont commencé à se compliquer. Ceux qui étaient dans les ports allemands ne sont pas partis et ceux qui stationnaient en Amérique, tant à New-York que dans les ports de l'Amérique du Sud, ont reçu l'ordre de ne pas rentrer en Europe.

Cette décision a été prise par les autorités allemandes, non seulement en raison des risques de guerre mais encore parce que les compagnies d'assurances refusent, à quelque taux que ce soit, d'assurer un navire allemand.

## **LES HOSTILITES AUSTRO-SERBES**

D'après des nouvelles de Nisch, transmises par voie russe, l'Autriche-Hongrie masserait une armée d'environ 800,000 hommes sur les frontières serbes. L'armée russe, forte d'environ 600,000 hommes, se concentre dans les environs de Kagujivacs. Jusqu'à ce que

cette concentration soit terminée, il n'y aura probablement, comme il n'y a eu jusqu'ici, que des escarmouches plus ou moins importantes.

Le bombardement de Belgrade continue avec une intensité croissante. Les dégâts dans la ville seraient considérables et le nombre des victimes très élevé, la population civile n'ayant pas évacué complètement la ville.

## **Au Vatican**

### **Exhortation du Pape**

Rome, 2 août

*L'Osservatore Romano* publie l'exhortation du Pape adressée aux catholiques du monde entier disant que, pendant que toute l'Europe est entraînée dans les orages d'une guerre très funeste, amenant avec elle des massacres et leurs conséquences, personne ne peut y songer sans se sentir Opprimé par le chagrin et l'épouvante.

« Nous ne pouvons pas, dit S. S. Pie X, ne pas Nous préoccuper aussi Nous, et ne pas sentir notre esprit déchiré par la plus vive douleur pour le salut et la vie de tant de citoyens, de tant de peuples que Nous avons extrêmement à cœur. »

Le Pape exhorte les catholiques à élever leurs âmes vers le Christ qui, seul peut nous aider, au Christ, Prince de la paix et médiateur très puissant des hommes auprès de Dieu.

Le Pape invite enfin le clergé à faire dans les paroisses des prières publiques, afin d'obtenir que Dieu éloigne la guerre et inspire à l'heure suprême aux dirigeants des nations des pensées de paix et de non-affliction.

## **Les derniers pourparlers diplomatiques**

### **Une trop tardive acceptation**

Le Daily Telegraph de Londres a annoncé samedi soir, dans une édition spéciale, que l'Autriche aurait exprimé son acceptation formelle de la proposition de sir Edward Grey, tendant à la réunion d'une conférence.

Rappelons que cette proposition a été faite lundi dernier par sir Edward Grey, acceptée dans son entier par la France et l'Italie, que la Russie y a également adhéré et qu'elle n'avait rencontré de résistance que de la part de l'Allemagne et de l'Autriche.

Maintenant que tout est fini, que des faits se sont produits, que la guerre est déclarée par l'Autriche à la Serbie et par l'Allemagne à la Russie, que Belgrade serait bombardée, que des faits de guerre se sont produits sur le territoire français violé par l'Allemagne sans déclaration de guerre, que la neutralité du Luxembourg a été violée, l'Autriche accepte la proposition de sir Edward Grey.

## **Dernière heure**

Rome, 2 août.

*La Tribuna* dit qu'à midi, l'ambassadeur d'Allemagne s'est rendu à la Consulta et a communiqué officiellement au marquis di San Giuliano, ministre des affaires étrangères, l'état de guerre entre l'Allemagne et la Russie. Le marquis di San Giuliano en a pris acte, déclarant que l'Italie gardera la neutralité conformément à l'esprit et à la lettre de la Triple.

L'ambassadeur n'a fait aucune communication au sujet des relations actuelles franco-allemandes.

### **Lettre de S.A.I. le prince Bonaparte**

Dès les premières nouvelles des menaces directes de l'Allemagne, S. A. I. le prince Bonaparte a voulu rentrer en France.

Il a quitté subitement Copenhague vendredi, laissant auprès de la famille royale de Danemark sa fille, la princesse Georges de Grèce, et ses petits-enfants.

Il arrivait à Berlin le jour même où l'empereur Guillaume prononçait du balcon de son palais sa fameuse harangue, que le Prince entendit mêlé à la foule.

Puis il repartait par le Nord-Express, au milieu d'une cohue indescriptible, ayant eu toutes les peines du monde à trouver une place dans le train, qui s'arrêta à Herbesthal.

Le prince dut traverser la frontière germano-belge à pied, portant ses valises, sur un trajet d'un kilomètre et demi, pour gagner un train belge qui le conduisit à Liège, où il s'embarqua dans un express se dirigeant sur la France.

S. A. I. le prince Bonaparte est rentré dans la nuit de samedi à dimanche à Paris, profondément ému de l'enthousiasme splendide de tous les postes français rencontrés au passage.

Hier matin, il adressait au Président de la République la lettre suivante :

Dimanche 2 août 1914.

- Monsieur le Président,

Ancien saint-cyrien, ancien sous-lieutenant d'infanterie, rayé des cadres de l'armée par application de la loi qui interdit aux princes des familles ayant régné en France de faire partie des armées de terre et de mer, je viens mettre à la disposition du gouvernement français toute mon énergie intellectuelle et tout ce que mes cinquante-six ans me laissent de forces physiques.

Je mets également à la disposition du gouvernement tous les locaux dont je puis disposer dans mon hôtel pour y installer l'ambulance qu'il voudra bien m'indiquer.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Prince BONAPARTE,

membre de l'Institut.

### **LA JOURNÉE**

#### **Départs !**

Ce premier jour de mobilisation eut, dans Paris, la gaieté, la splendeur d'un grand jour de fête. Ceux qui ont été témoins de ce spectacle ne l'oublieront jamais.

La gare de l'Est est le point de Paris vers lequel se porte avec le plus de curiosité émue la foule de « ceux qui restent » ; dès le matin, elle est allée acclamer autour de la gare ceux qui partent !

Les trottoirs du boulevard de Strasbourg, à cet endroit, sont ordinairement couverts de tables où, par le beau temps, les consommateurs affluent. Car les restaurants, les cafés, les « débits » y sont nombreux. Ces trottoirs aujourd'hui sont libres, car ces établissements, « faute de personnel » comme l'indiquent des avis affichés sur les devantures, sont fermés.

Mais si la foule « assise » des jours ordinaires est absente, une foule debout, et toute frémissante d'un émoi joyeux, la remplace. La gare n'est plus accessible qu'aux soldats. Des agents, des gardes républicains sont de planton aux grilles le long desquelles la population s'écrase. La grande cour qui s'étend devant la façade de la gare est vide, et chaque fois qu'un groupe d'officiers en tenue de campagne, de saint-cyriens, de soldats, la traverse, ce sont des applaudissements, des cris de *Vive l'armée !* qui s'élèvent.

Les ambulancières, surtout, les Dames de la Croix-Rouge, sont l'objet d'ovations véritables. Quelques-unes sont amenées au seuil de la gare par d'élégantes automobiles. On crie : « Vive la Croix-Rouge ! » Elles saluent d'un sourire, et tranquillement, vêtues de leurs mantes bleues et la tête couverte de la coiffe blanche, rejoignent sur le quai ceux qui vont se battre.

Ceux-là remplissent les trains en partance pour Nancy et la direction de l'Est, qui se succèdent depuis le matin. A deux heures et demie, trois de ces trains sont prêts à partir. Un ordre admirable règne partout. Sans distinction de classes, ces trains sont accessibles à tout officier, sous-officier, soldat muni de sa feuille de mobilisation. Sans bousculade, sans cris, sans discussion, chacun se place où il veut et où il peut. Tel réserviste, muni de sa valise, est fraternellement accueilli dans un compartiment de première où des officiers sont installés ; dans des compartiments de troisième, on aperçoit, assis au milieu d'ouvriers, des saint-cyriens. Et quelle joie sur ces jeunes visages ! La mobilisation vient de faire d'eux ce qu'ils rêvaient d'être : des officiers.

Les fantassins ont le galon d'or de sous-lieutenant sur leur manche ; les cavaliers, le galon d'argent ; quelques-uns ont conservé la tresse d'adjudant ; nous demandons à un saint-cyrien galonné d'or la raison de cette distinction. Il se met à rire ;

- Ce sont les « aspirants », dit-il. Ils n'ont pas eu le temps de se faire galonner !

Les employés de la Compagnie, le brassard blanc sur la manche, assurent le service avec un calme souriant et une parfaite politesse. Nous interrogeons l'un d'eux ;

- Ça marche bien ?

- Je vous crois. N'importe quel train de voyageurs nous donnerait plus de mal.

Coup de sifflet. Une immense clameur de satisfaction remplit la gare. On chante, on rit. L'un des trois trains démarre. Sur le quai, les têtes se découvrent, et devant nous, dans une vision dont le souvenir ne nous quittera plus, passent toutes ces faces jeunes, sur lesquelles la joie de « partir » met une sorte d'exaltation tranquille, une beauté qu'on ne saurait décrire. Ce sont ceux qui restent qui ont envie de pleurer ! Eux n'ont que du bonheur dans les yeux. Un vieillard - un grand-père - qui regarde filer le train, murmure : « C'est sublime. »

Et c'est bien ce que nous pensons tous.

Sur la place, la foule grandit à mesure que s'écoulent les heures. On se montre, attachée à la grille de la gare, la pancarte des Alsaciens-Lorrains - un appel aux engagements pour la durée de la guerre. Et l'on apprend que les Alsaciens-Lorrains se réuniront aujourd'hui, à huit heures du matin, dans une brasserie de la place de la République, pour se concerter à ce sujet.

Une automobile particulière survient, amenant des soldats. Le conducteur est acclamé ; car on vient de lire sur une pancarte attachée à la carrosserie de son élégante voiture ces mots :

**AUTO - GARE DE L'EST**

Gratuit pour les mobilisés

Par contre, on malmène sans pitié les chauffeurs et les cochers trop exigeants, ou sans complaisance. C'est ainsi qu'un sergent-aviateur n'ayant pu obtenir d'un conducteur de taxi-auto qu'il consentît à le mener, au tarif ordinaire, de la gare de l'Est à la gare de Lyon, la foule s'est emparée du véhicule, l'a renversé, puis remis sur ses roues, et traîné à travers la place, au milieu des rires, cependant que le chauffeur, pris de peur, prenait la fuite !

Un peu plus loin, de jeunes manifestants ont arraché à des Allemands leur chapeau de paille, au moment du départ des étrangers, et piqué ces restes de chapeaux dans l'écorce d'un arbre planté sur le trottoir du boulevard, face à la gare de l'Est.

Des épingles à chapeau de femme maintiennent les coiffures contre le tronc de l'arbre et une pancarte porte cette indication : « Chapeaux d'Allemands ».

Au-dessous, on a écrit au crayon : « Vive la grande France ! »

### **Devant la statue de Strasbourg**

Pendant la journée d'hier, de nombreuses sociétés et de nombreux comités sont venus, en corps, avec leurs adhérents et drapeaux tricolores déployés, défiler devant la statue de Strasbourg. Des milliers de poitrines ont manifesté par les cris de : « Vive la France ! Vive la République ! Vive l'Alsace-Lorraine ! »

La terrasse des Tuileries, faisant face à la place de la Concorde était noire de monde, et le public, qui y était massé, saluait continuellement de vivats les sociétés patriotiques qui venaient déposer des couronnes et des fleurs sur le socle de la statue de Strasbourg. Quelques agents se promenaient aux alentours. A aucun moment, ils n'ont eu à intervenir. C'est avec le même enthousiasme que sont salués, vers quatre heures, les détachements de cuirassiers qui, de l'Ecole militaire à la gare de l'Est, s'avancent en tenue de campagne, les casques coiffés du manchon jaune.

### **La légion hellénique**

Une autre imposante manifestation s'est déroulée dans les principales rues de Paris. Partis du journal le *Matin*, et conduits par MM. Valsamachi, Marino de Lusi, Sarafides et par leur instructeur militaire, M. le commandant Douma, les volontaires hellènes, qui doivent partir en cas de guerre aux côtés de nos soldats, défilèrent par quatre, dans un ordre parfait, le long des grands boulevards. Ils s'arrêtèrent place de la Concorde à la statue de Strasbourg, où ils déposèrent des fleurs, puis par l'avenue des Champs-Élysées vinrent manifester sous les fenêtres de la légation de Grèce. Un volontaire hellène, en costume national, précédait le cortège et ses drapeaux qu'une foule de deux mille personnes encadrait. Nous avons eu le plaisir de saluer le cortège qui fit au *Figaro*, en même temps que plusieurs autres groupes de manifestants, l'honneur de lui rendre visite.

### **Les incidents de la soirée**

Les manifestations émouvantes ne sont malheureusement pas les seules qui se soient produites durant la journée d'hier, et nous en avons à noter quelques autres d'un caractère différent. Elles étaient inévitables.

La maison de maroquinerie Klein, 38, boulevard des Italiens, avait fermé ses magasins et clos sa devanture de planches qui masquaient tout, même l'enseigne. Sous prétexte que c'est une firme autrichienne, une bande de quatre à cinq cents hommes est arrivée, a arraché les planches et tout brisé, vitrines et marchandises.

Il en a été de même dans plusieurs des succursales de la Compagnie laitière Maggi, notamment 65, rue de Dunkerque ; 7, rue Clauzel ; 55, rue Rochechouart, et 10 bis, rue Lamartine.

Rue Richer, le dépôt Maggi a été complètement saccagé. Près de trois cents personnes s'étaient rassemblées devant l'établissement. Un gamin qui criait à tue tête : « A bas l'Allemagne ! » sauta dans la boutique et en ressortit bientôt tenant dans ses mains des œufs. Et il cria à la foule amusée malgré tout : « Qui veut des œufs prussiens ? Pour rien, n'ayez crainte, approchez ! »

Et comme personne ne bougeait, il fit une pirouette, jonglant avec les œufs qui s'allèrent briser sur les murs. Puis après avoir donné un grand coup de pied dans un panier plein d'œufs il entonna la Marseillaise.

On a également brisé la devanture et éparpillé la marchandise de M. Touchick, marchand de chaussures, 144, rue de Flandre, parce que ce commerçant avait voulu vendre à des réservistes qui portaient pour l'armée des chaussures à un prix exorbitant.

Il en a été de même pour la boutique de chaussures Salamander, boulevard de Sébastopol, 127. Le motif a été le même.

Encore pour la surélévation des prix, on a mis à sac une épicerie route de Flandre et une autre à Aubervilliers.

La Grande Taverne, faubourg Montmartre ; Ribby, sur les boulevards ; la taverne Pschorr, boulevard de Strasbourg ; la cristallerie de Carlsbad et la maison Appenrodt, 26, boulevard des Italiens ; le bar Royal, place de l'Opéra et beaucoup d'autres établissements, ont été également mis à sac. On a brisé encore les devantures des brasseries Zimmer, au théâtre du Châtelet ; Zimmer, rue Sainte-Appoline ; Muller, rue Thorel, et Denoyer, rue de Strasbourg.

Un Allemand s'étant réfugié à la Chope du Châtelet, les manifestants sont entrés et ont tout brisé.

Les manifestants sont des jeunes gens de dix-sept à dix-huit ans, qui parcourent les rues en chantant, puis tout à coup s'arrêtent devant un magasin, armés de barres de fer et brisent tout avant que les gardiens de la paix aient pu intervenir.

\*\*\*

La préfecture de police communique la note suivante :

« Des scènes plus ou moins graves se sont produites ce soir, sur divers points de Paris, où des commerçants avaient fait subir des hausses excessives aux denrées de première nécessité. Certains magasins ont été l'objet de sérieuses déprédations ; des malandrins ont même profité des circonstances pour s'emparer de sommes assez considérables en

numéraire et en bijoux ». Il est de l'intérêt et de la dignité de tous que de pareils faits ne se renouvellent pas. Dans le cas où le public constaterait que des produits destinés à la consommation seraient mis au-dessus du cours normal, il n'aurait qu'à s'adresser au commissaire de police. Le préfet de police ne manquerait pas de prendre des mesures immédiates et sévères si les plaintes étaient justifiées. »

### **Vers la guerre**

La guerre et les curés de Paris

La plupart des curés de Paris ont hier matin, à l'une ou à l'autre des messes dominicales, parlé de la guerre et exhorté leurs paroissiens à faire tout leur devoir.

Notamment, M. l'abbé Imbert, le vénérable curé de Notre-Dame-de-Lorette, s'est plus spécialement adressé aux mères, aux épouses, aux sœurs de ceux qui sont appelés sous les drapeaux, les conjurant de surmonter leur douleur, dans une double pensée de patriotisme et de foi, de peur qu'une émotion trop peu contenue n'amollisse le courage de leurs fils, de leurs époux, de leurs frères.

L'abbé Imbert a tenu, d'autre part, le langage le plus propre à exalter ce courage et dit que la splendide tenue morale de l'armée et du peuple faisait l'admiration du monde.

Ce petit discours a fait verser bien des larmes, mais il aura certainement contribué à élever le cœur de beaucoup de femmes à la hauteur des sacrifices que réclame d'elles la patrie.

### **A l'archevêché de Paris**

Mgr Amette fera connaître, par voie de mandement, ses sentiments sur les événements actuels et donnera ses instructions aux fidèles.

La question des aumôniers militaires, est, dit le Temps, résolue en fait. Un certain nombre d'aumôniers, parmi ceux qui s'étaient fait inscrire préalablement, ont reçu une convocation de leur « médecin chef de santé ».

En réalité, il y aura un nombre inusité d'aumôniers dans l'armée française, puisque, par décret de la Pénitencerie romaine, les jeunes prêtres appelés sous les drapeaux ont reçu tous pouvoirs pour administrer les sacrements.

Le sens exact du décret de la Pénitencerie est que le prêtre combattant n'est plus considéré comme étant en état d'irrégularité. Il est dispensé de la récitation du bréviaire, et bien qu'il n'ait reçu aucun pouvoir pour administrer les sacrements, le seul fait qu'un autre soldat fasse appel à son ministère lui confère immédiatement les pouvoirs nécessaires à cet égard.

Un vicaire général de l'archevêché qui, séjournant en Alsace, est rentré à Paris vendredi par le dernier train express circulant encore, nous rapporte les détails suivants :

Dès jeudi, tous les officiers allemands de la garnison de Sarrebourg ont fait partir leurs femmes et leurs enfants pour Strasbourg, et il y a huit jours que, de cette dernière ville, on ne pouvait plus sortir ni farines ni grains.

Vendredi matin, il n'y avait pas, en territoire annexé, de petite station qui ne fût gardée par quatre soldats allemands au moins, baïonnette au canon. Du côté français, je n'ai pas rencontré de troupes avant une quinzaine de kilomètres de la frontière.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que notre surveillance ne soit pas vigilante. Jeudi, les douaniers français sont partis vers la frontière, en emportant les pancartes : « Halte ! » les chaînes et les fils barbelés.

A Avricourt, à cinquante mètres de la gare, on voyait près du poteau-frontière, du côté allemand, deux chariots remplis de fagots, et, entre les chariots, un douanier allemand en armes.

Je puis dire qu'en Alsace-Lorraine la population est calme. Oserai-je ajouter qu'en dépit de l'angoisse que la situation présente fait peser sur tous les cœurs, un immense espoir soutient et reconforte les Alsaciens- Lorrains ? J'étais en Alsace en 1870 ; j'ai vu alors les préparatifs de la guerre ; la situation ne peut être comparée à celle de l'année néfaste. Depuis hier, j'ai confessé de nombreux officiers ; je leur ai demandé à tous : « Partez-vous avec confiance ? » Tous m'ont répondu : « Oui ! »

### **Les révolutionnaires et la mobilisation**

On sait qu'en prévision de la mobilisation, la police avait dressé une liste de « suspects », comprenant les plus notoires militants syndicalistes et révolutionnaires. Ces suspects devaient être arrêtés dès la première heure et envoyés dans les camps de concentration, où ils auraient été consignés sous bonne garde. Cette liste constituait ce que l'on appelait le carnet B.

*La Bataille syndicaliste* d'hier annonce qu'en présence de l'attitude des révolutionnaires et de leurs déclarations très nettes le gouvernement, rassuré, a renoncé à user du carnet B.

*La Bataille syndicaliste* ajoute :

Nous croyons pouvoir ajouter que cette mesure, dont tout le monde appréciera l'importance et la signification, a été prise sur l'initiative personnelle de M. Malvy, ministre de l'intérieur.

Ajoutons enfin que M. Gustave Hervé, directeur de la Guerre sociale et trop connu jusqu'ici pour son antimilitarisme militant vient d'adresser au ministre de la guerre la lettre suivante :

Monsieur le ministre,

Quand j'avais vingt ans, je me suis fait réformer parce j'étais soutien de famille, en arguant de ma myopie.

Malgré ma myopie et mes quarante-trois ans, je suis parfaitement capable de faire campagne.

Comme dans la guerre qui va éclater, la France me semble avoir fait l'impossible pour écarter la catastrophe, je vous prie de m'incorporer, par faveur spéciale dans le premier régiment d'infanterie qui partira pour la frontière.

Après m'avoir chassé de l'Université, rayé du barreau, condamné à plus de onze ans de prison, sous prétexte que je manquais de patriotisme, alors que tout mon crime, comme celui de mon parti et de la C.G. T. était de prévoir de loin et de vouloir empêcher la catastrophe d'aujourd'hui, vous estimerez, j'en suis sûr avec moi, que la République me doit cette éclatante réparation.

Vive la France ! - tout court.

Je vous prie d'agréer, monsieur le ministre, l'assurance de mon absolu dévouement à la République.

M. Gustave Hervé ne s'est pas contenté d'écrire. Il s'est rendu en personne, hier après-midi, au ministère de la guerre.

### **La mobilisation au Maroc**

Tanger, 2 août

La nouvelle de la mobilisation, qui a été connue dans la matinée par les journaux, a été accueillie avec une tranquillité patriotique.

Les Français accourent au consulat pour chercher leur feuille de route. Un grand nombre partiront aujourd'hui même pour Marseille.

A Rabat, la résidence a communiqué la note suivante aux journaux :

Les mesures à prévoir en cas de mobilisation se poursuivent dans le plus grand calme et dans des conditions qui garantissent d'une manière absolue la sécurité des Européens et l'ordre au Maroc. Il ne peut survenir d'incident que ceux qui seraient provoqués par une nervosité injustifiée ou par la propagation de fausses nouvelles.

Le résident général, absolument confiant dans les destinées de la France et du protectorat, assuré du concours de tous dans un esprit de patriotisme et de discipline, fait l'appel le plus pressant au calme et à la confiance de ses concitoyens.

### **A TRAVERS LA FRANCE**

Comme Paris, la province a accueilli la nouvelle de la mobilisation avec un calme admirable. Partout, ouvriers, paysans ont abandonné sans hésitation, sans un murmure, l'atelier ou les champs, dans lesquels on était pourtant en pleine récolte.

Nous recevons sur cette belle attitude de la province, les renseignements suivants :

#### **Dans les Vosges**

Un haut fonctionnaire que nous avons rencontré cette nuit nous a dit :

- J'arrive des Vosges, en mission. Depuis trois jours, on répétait : « Pourvu » que ce soit pour cette fois-ci ! »

« Et quand l'ordre de mobilisation fut affiché, ce fut une joie magnifique, un enthousiasme immense. Enfin, on allait se battre.... »

Rappelé par un devoir supérieur, je suis parti tandis qu'on acclamait sur les routes les soldats au passage. Je reviens en automobile. J'ai croisé des autos chargées d'officiers et qui roulaient à toute vitesse vers l'Est. La frontière - je le sais - est garnie, bien garnie de Givet à Mézières. Mais la campagne est déserte. Dans les champs, les moissons sont inachevées. Dans les villages, doucement, les femmes pleurent sur leurs portes, pâles et silencieusement résignées.

« Partout c'est une atmosphère de calme grandiose et poignant. Partout aussi le même air de grande confiance. »

#### **Dans l'Ouest**

Tranquillement...

Je viens de chercher le mot qui exprimerait le plus complètement l'impression que donnent nos départements vus de la portière des derniers trains ramenant à Paris les Parisiens en vacances et les premiers réservistes appelés par la mobilisation. Je pensais à : « méthode, ordre, confiance, décision, etc. » Mais c'est tranquillement qu'il faut écrire. Tranquillement qui précise que la méthode était suivie avec clarté, avec aisance, que l'ordre semblait tout naturel, que la confiance était plus naturelle encore et que la décision était si bien arrêtée - depuis la nuit - qu'on pouvait l'exécuter, non pas en souriant, certes, mais avec un esprit clair, un corps souple, enfin tranquillement... .

Nulle bousculade, nulle hésitation. Du petit village breton qui apprit la mobilisation et la guerre par le tocsin renvoyé à travers la brume de clochers en clochers, dans l'après-midi, jusqu'à Versailles et la gare Montparnasse, le voyage d'hier donnait une grande fierté, un large réconfort.

Dès le matin, les petits chemins de fer départementaux étaient remplis de voyageurs propres, légers, qui posaient déjà leur valise comme leur havresac ou qui redressaient la musette de coutil cousue par leur femme dans la nuit et, remplie de vivres pour deux jours. Peu de larmes, mais des yeux rouges aux visages des femmes déjà hâlés par le soleil des vacances.

- Du courage, mon grand. - Allons, soyez fortes, vous. Du courage, on en a.... On le fera voir...

Et le petit train s'anime, se gonfle de station en station, arrive à Saint-Brieuc bien avant l'express de Brest. Visite à Saint-Brieuc. L'active, en tenue de campagne prépare, par escouades sillonnant la ville, l'armement des réservistes. Déjà les voitures régimentaires sont alignées sur le quai de la gare. Des territoriaux en treillis montent la garde devant les dépôts. Une commission d'officiers examine les chevaux de réquisition. Pas de station dans les cabarets. La foule est toute devant la gare, coupée en deux : la première partie teintée de rouge par les uniformes des officiers et majors de réserve est alignée sur le quai de la direction de Paris ; l'autre partie colorée par les vareuses sombres et les casquettes blanches des quartiers-maîtres et les cols bleus des marins est prête à « embarquer » pour Brest. Les trains se croisent. On les prend d'assaut. Toutes les places sont occupées. On restera debout jusqu'à Paris. Aucune récrimination. C'est la mobilisation.

Et voici Rennes et l'artillerie alignée dans la cour des casernes, et Le Mans avec son artillerie encore. A chaque gare des sections ont pris leurs places, et les officiers du service de la voie sont à côté des chefs de gare. Aux abords des villes, mêmes spectacles que le spectacle de Saint-Brieuc. Dans les champs, les paysans qui se hâtent vers les gares.

Au milieu des beaux champs d'avoine, pas tous coupés, pas tous en gerbe, des couples regardent le train qui passe. L'homme a une main sur l'épaule de sa femme ; de l'autre main, il salue les camarades. La femme est immobile, les bras repliés, la tête haute ; elle s'associe sans geste au salut fraternel. Elle est, tournée vers l'Est ; elle accompagne d'un regard qui va plus loin... - R. G.

\*\*\*

A Reims, la mobilisation générale affichée partout samedi, avant sept heures du soir, a été accueillie avec le plus grand sang-froid : on s'y attendait. Dès les premières heures de la

matinée d'hier, les territoriaux mobilisés pour être affectés à la surveillance des travaux d'art, quittaient leurs foyers et se réunissaient aux points de concentration où les bourgerons, les brassards et les fusils leur étaient distribués ; ils partaient immédiatement pour les postes qui leur étaient assignés. Avant dix heures du matin, la surveillance militaire du réseau de l'Est, des canaux, des ponts, des croisements de routes importants était régulièrement assurée.

Les femmes, les hommes âgés, les jeunes gens se hâtent de rentrer les récoltes et suppléent à l'absence des maîtres de maison. La région est pleine de confiance : c'est un très beau spectacle.

A Poitiers, l'ordre de mobilisation a été affiché à trois heures. La musique du 125<sup>e</sup> d'infanterie a parcouru la ville en battant la générale et en jouant la Marseillaise et l'hymne russe, que la foule chantait et qui ont été accueillis par des applaudissements et des cris répétés de : « Vive la France ! Vive la Russie ! »

La population manifeste le plus grand enthousiasme.

\*\*\*

A Bordeaux, la nouvelle a été accueillie avec un sentiment de soulagement.

La Petite Gironde dit :

Tout le peuple français, sans distinction de classes, est frémissant d'impatience et gardera le sang-froid, indice de son inébranlable volonté.

Sur la proposition de M. Herriot, maire de Lyon, qui est caporal dans l'infanterie territoriale, le conseil municipal a voté à l'unanimité, au nom de la population lyonnaise, l'adresse suivante au gouvernement :

La population lyonnaise, à la fois pacifique et résolue et profondément unie dans un commun amour de la patrie et de la liberté, adresse au gouvernement l'assurance qu'il peut compter sur son sang-froid et sur son dévouement.

## **Décrets, circulaires et communiqués**

### **Les instituteurs**

Le ministre de l'instruction publique adresse la circulaire suivante aux préfets :

Je vous confirme ma dépêche du 1<sup>er</sup> août. Les instituteurs qui ne sont pas appelés sous les drapeaux n'hésiteront pas à faire au pays le sacrifice de leurs vacances ; ils resteront à leur poste jusqu'à la fin de la crise. Ils offriront leur concours aux autorités civiles et militaires. Tout citoyen trouvera près d'eux des conseils, tout père de famille du réconfort. Ils auront soin de mettre la population en garde contre les fausses nouvelles, leur rappelant que, seules, les dépêches officielles méritent créance. Ils donneront, dans chaque commune, l'exemple du sang-froid et du zèle patriotique comme leurs collègues plus jeunes donneront, dans chaque régiment, l'exemple de l'héroïsme.

Signé : Victor AUGAGNEUR.

### **Avis aux aviateurs**

Les pilotes aviateurs de la réserve ou de l'armée territoriale qui, non pourvus du brevet d'aviateur militaire, ont demandé néanmoins à servir dans l'aviation à la mobilisation, sont invités à se présenter, s'ils le jugent utile, lundi matin 3 août, à partir de sept heures,

à l'inspection technique de l'aviation, boulevard des Invalides, 6, où siègera une commission militaire chargée d'examiner leurs titres et de statuer sur leurs demandes.

Se munir de son livret militaire.

Les aviateurs sont informés qu'une permanence est établie au siège de l'Association pour leur donner tous les renseignements utiles.

### **La réintégration des réformés**

De nombreuses demandes d'engagements pour la période de la guerre, émanant de jeunes gens réformés, sont parvenues tant au ministère de la guerre, qu'aux bureaux de recrutement.

Tout en prenant bonne note des demandes qui lui ont été adressées, le ministre de la guerre n'a pu accepter ces diverses propositions, car seule une loi spéciale peut autoriser ces sortes d'engagements.

D'autre part, la revue les Marches de l'Est organise dans ses bureaux, rue de Vaugirard, 84, un service de renseignements et d'examen médical, qui fonctionnera à partir de demain lundi, de dix heures à midi et deux heures à cinq heures. Ce service établira pour chaque homme une fiche qui sera remise ensuite au recrutement, de façon à diminuer le travail de l'incorporation, et faciliter les engagements qui pourront se produire dès la déclaration de guerre.

On désire ne voir se présenter dans ce service que des hommes extrêmement valides et actifs.

### **Dans les Postes, Télégraphes et Téléphones**

Un décret promulgué hier matin suspend l'usage du téléphone interurbain et réglemente l'usage de la télégraphie.

Le service télégraphique avec l'Allemagne est entièrement suspendu depuis le 1er août.

Les télégrammes échangés avec les pays amis devront être rédigés en langage clair. Le ministre fixera les langues admises pour cette correspondance. Les télégrammes internationaux au départ, devront être soumis au visa du commissaire de police ou du maire de la localité. A l'arrivée en France, ces télégrammes seront soumis au même visa.

Ce visa est obligatoire pour l'Algérie et, pour la France, dans les départements suivants :

Nord, Aisne, Ardennes, Meuse, Marne, Meurthe-et-Moselle, Aube, Haute-Marne, Vosges, Côte-d'Or, Haute-Saône, territoire de Belfort, Doubs, Jura, Ain, Haute-Savoie, Isère, Savoie, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Corse, Var, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes, Gironde, Charente - Inférieure, Vendée, Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Manche, Calvados, Eure, Seine-Inférieure, Somme, Pas-de-Calais.

### **Le service des chemins de fer**

Le ministre de la guerre a pris un arrêté qui met entre les mains des autorités militaires la direction des réseaux ferrés. Par son article 2, cet arrêté prescrit la suspension des transports de voyageurs et de marchandises sur les chemins de fer.

Hier, premier jour de la mobilisation, jusqu'à six heures du soir, le transit est resté libre pour les voyageurs. Dans certaines limites, toutefois, et les voyageurs n'ont pu dépasser, vers les régions du Nord et de l'Est, la ligne jalonnée par les gares de Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Valenciennes, Aulnoye (avec utilisation de la section Aulnoye-Maubeuge), Hirson, Liart, Charleville, Verdun, Toul (avec utilisation de la section Toul-Nancy), Mirecourt, Epinal, Belfort, Montbéliard, Pontarlier, Bourg, Ambérieu, Aix-les-Bains (avec utilisation de la section Aix-les-Bains-Annecy), Chambéry, Grenoble, Gap, Digne, Nice.

La nuit dernière, les voyageurs n'ont plus été admis sur les grandes lignes. Ce ne sera désormais qu'en nombre extrêmement limité qu'ils pourront circuler sur les trains mis en marche, à heure variable, pour les besoins du ravitaillement.

### **Sur les chemins de fer de l'Etat et de la petite Ceinture**

Par autorisation spéciale du ministre de la guerre, les chemins de fer de l'Etat et de la petite Ceinture de Paris ont pu maintenir en son entier le service des voyageurs, des bagages, des messageries et des colis postaux sur les lignes suivantes :

Paris-Saint-Lazare à Auteuil-Boulogne.

Paris-Saint-Lazare au Champs-de-Mars (par l'avenue Henri-Martin).

Auteuil-Boulogne à Courcelles-Ceinture (par la Rapée-Bercy).

Le service des voyageurs, bagages, messageries, etc., ainsi que les transports en grande vitesse, sont assurés à partir d'aujourd'hui avec un service réduit et excessivement omnibus, sur les lignes suivantes :

Paris-Saint-Lazare à Versailles-Rive droite (10 trains par jour dans chaque sens).

Paris-Saint-Lazare à Saint-Germain, par Bécon-les-Bruyères (13 trains par jour dans chaque sens ; le dernier départ de Paris à 20 h. 30).

Paris-Saint-Lazare à Paris-Invalides, par les Moulineaux (9 trains par jour dans chaque sens ; dernier départ de Saint-Lazare à 10 h. 28 ; de Paris-Invalides à 20 h. 36).

Paris-Saint-Lazare à Argenteuil (14 trains par jour, chaque sens ; dernier départ de Paris, 19 h. 24).

Paris-Invalides à Dreux (3 trains par jour dans chaque sens ; départs de Paris- Invalides à 7 h. 46, 13 h. 46 et 19 h. 46).

Paris-Invalides à Versailles-rive gauche (14 départs dans chaque sens ; le dernier de Paris : 20 h. 6).

Paris-Saint-Lazare à Saint-Nom-la-Brelèche (7 départs par jour; le dernier de Paris à 19 h. 49).

Paris-Montparnasse à Clamart (15 départs dans chaque sens).

Sur la ligne de Paris à Mantes-Gassicourt (par Argenteuil), pendant les 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> jours de la mobilisation, il y aura 6 trains par jour dans chaque sens ; mais à partir du 4<sup>o</sup> jour, il n'y aura plus que 3 trains par jour dans chaque sens.

Sur la ligne Paris-Saint-Lazare à Mantes-Gassicourt (par Poissy), le service ne sera assuré que pendant les 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> jours de la mobilisation et par 6 trains dans chaque sens.

Le service de ces diverses lignes pourra d'ailleurs être réduit ou supprimé, suivant les besoins de l'autorité militaire.

### **Pour les blessés**

La Société de secours aux blessés, qui tenait toutes prêtes en prévision de la mobilisation vingt-deux équipes d'infirmières, a fait déjà partir hier ou fera partir aujourd'hui neuf équipes dont les destinations sont les suivantes : Mantes, Juvisy, Verdun, Saint-Mihiel, Toul, Epinal, Belfort, Commercy, Gray.

Les équipes desserviront soit des infirmeries de gare, soit des hôpitaux du service de santé, soit des hôpitaux auxiliaires du territoire organisés par elle.

Les treize autres équipes partiront de jour en jour en se conformant au plan de mobilisation.

L'Association des Dames françaises, dont le siège est à Paris, 12, rue Gaillon, fait un pressant appel au public français. Elle lui demande de l'aider de dons en argent, en lingerie, et surtout d'augmenter le nombre des personnes qui offrent leurs services volontaires et gratuits dans les nombreux hôpitaux auxiliaires du territoire qu'elle complète en ce moment. L'activité qu'on déploie dans cette œuvre est admirable, mais il faut toujours craindre, en présence de la gravité des événements, que les ressources ne soient encore au-dessous des besoins de toute sorte qu'on doit prévoir.

\*\*\*

Mme Messimy, femme du ministre de la guerre, organise à Paris une ambulance où elle accueillera volontiers les infirmières pourvues du diplôme des sociétés de la Croix-Rouge qui n'auront pas pris place dans les formations de ces sociétés.

Mme Messimy recevra d'autre part, avec reconnaissance, les dons de toute nature qu'on voudra bien lui adresser au ministère de la guerre en vue de l'aménagement et du fonctionnement de l'ambulance.

Les médecins et chirurgiens seront recrutés parmi les médecins français non astreints au service militaire ; s'adresser au docteur Cazin, chirurgien en chef de l'ambulance, 21, avenue Emile- Deschanel.

### **Lettres aux militaires**

L'avis suivant, relatif à la manière d'adresser les lettres destinées aux militaires et au retard à prévoir dans l'acheminement des correspondances civiles pendant la durée de la guerre, a été affiché :

Les correspondances adressées aux militaires pendant toute la durée de la guerre doivent toujours porter un lieu de destination.

Pour connaître ce lieu de destination, le public est prié de consulter l'affiche spéciale du ministère de la guerre apposée dans les mairies et dans les bureaux de poste.

D'autre part, de profondes modifications ayant été apportées à la marche des trains affectés au service postal, des retards très appréciables sont à prévoir dans les transmissions de correspondances, et particulièrement dans les relations avec les départements frontières et avec l'étranger.

### **Les familles des soldats**

Le Journal officiel publiera demain le décret suivant :

ARTICLE PREMIER. - Par extension des dispositions des lois du 31 mars 1905 et du 7 août 1913, les familles des militaires de l'armée active classés comme soutiens de famille percevront sur le vu de leur livret de paiement et pendant toute la durée de la guerre les allocations prévues par la loi du 7 août 1913, quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent et quel que soit leur sort.

Les familles des militaires de l'armée active appartenant à des classes antérieures à la classe 1913 qui demanderont à bénéficier des dispositions de l'article 12 de la loi du 7 août 1913 relatives aux majorations pour enfants à leur charge, autres que ceux issus du militaire, adresseront à cet effet des demandes spéciales, qui seront examinées et sur lesquelles il sera statué conformément aux prescriptions de l'article 3 ci-après :

ART. 2. - Les familles des militaires rappelés sous les drapeaux qui demandent le bénéfice des mêmes allocations adressent au maire de leur résidence une demande à cet effet.

ART. 3. - Dans chaque canton, le préfet constitue une ou plusieurs commissions de trois membres chargées de statuer d'urgence sur les demandes d'allocation qui seront transmises par les maires au président de la commission désignée par le préfet.

Les décisions des commissions cantonales sont immédiatement exécutoires mais sont susceptibles d'appel tant par le demandeur que par le sous-préfet devant une commission de cinq membres désignés par le préfet et siégeant au chef-lieu d'arrondissement.

### **Les viandes importées**

Un décret paraîtra ce matin au Journal officiel levant les obstacles qui s'opposaient jusqu'ici à l'introduction des viandes fraîches d'origine étrangère. Dans ces conditions, on peut avoir la certitude que des arrivages très importants de viande d'excellente qualité vont se produire à bref délai en provenance de la République Argentine principalement, ainsi que de Madagascar et de l'Afrique occidentale. Les ressources des troupeaux nationaux sont d'ailleurs abondantes.

### **Mesures à prendre**

Les cochers et les chauffeurs, on l'a vu avec regret, ont exploité les circonstances actuelles, soit pour refuser de charger, soit pour n'accepter de charger qu'à des prix exorbitants.

Cette attitude a provoqué de nombreux incidents ; des cochers et des chauffeurs qui refusaient de conduire aux gares des « mobilisés » ont été roués de coups par la foule indignée, et leurs voitures ont été malmenées.

C'est fort bien. Mais ce triste spectacle a assez duré. Il suffirait de donner aux agents des instructions pour y mettre fin. En Angleterre, en temps ordinaire, les « policemen » viennent en aide aux voyageurs en quête d'un véhicule. D'un signe, ils arrêtent cocher ou chauffeur et le contraignent à charger. C'est un ordre qui comporte de sévères sanctions. Il est écouté. Et jamais l'ombre d'une discussion.

Ne pourrait-on inviter nos agents à procéder ainsi que leurs collègues anglais.

### **Au Métropolitain**

La Compagnie du Métropolitain a fait afficher dans les gares l'avis suivant :  
Par suite du départ de ses agents, la Compagnie est dans la nécessité de réduire le trafic sur certaines lignes et de le supprimer totalement sur d'autres.  
Les indications des modifications apportées au service sont et seront données ci-dessous :  
A partir du 2 août, arrêt complet de la ligne n° 6.  
Réduction du nombre de trains en service sur les autres lignes, suivant les disponibilités.

### **Les tramways**

Les tramways, ainsi que nous l'avons annoncé, continuent à fonctionner, dans la mesure des disponibilités. Toutefois certaines lignes ont été supprimées.

### **Les bateaux parisiens**

La Compagnie générale des bateaux parisiens avait obtenu l'autorisation d'assurer ses services sur ses trois lignes : Charenton-Auteuil, Hôtel de Ville- Suresnes, Pont Royal-Suresnes.

Elle a été réquisitionnée hier matin à neuf heures. Un grand nombre de pilotes ont été mobilisés. Les bateaux sont rentrés au garage.

La direction de la Compagnie espère que les services pourront peut-être fonctionner aujourd'hui ou demain, du moins en majeure partie.

### **Les garderies d'enfants**

La Ville de Paris va organiser des « garderies d'enfants » réservées aux enfants dont les pères, appelés sous les drapeaux, sont veufs ou divorcés.

Tous ceux qui, touchés par l'ordre de mobilisation, n'ont pu confier leurs enfants à des parents peuvent dès aujourd'hui et à toute heure du jour ou de la nuit s'adresser au cabinet du préfet de la Seine à l'Hôtel de Ville ou y faire savoir par un ami ou un parent que leurs enfants seront, après leur départ, sans soutien.

### **Les Étrangers amis de la France**

#### **Le général Chérif pacha**

Le général Chérif pacha a adressé la lettre suivante au ministre de la guerre :

Ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, où je me suis fait de nombreuses et très chères amitiés parmi ceux qui demain peut-être iront verser leur sang sur les champs de bataille, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance l'autorisation de suivre mes camarades et de combattre à côté d'eux dans les rangs de la chevaleresque et vaillante armée française.

Le gouvernement de la République me donnera ainsi l'occasion de témoigner ma reconnaissance envers la France, ma seconde patrie.

#### **Le corps des volontaires slaves**

Le corps des volontaires slaves, dont l'organisation a été provoquée sur l'initiative de M. Sacha-Wolinetz, dont tous les journaux ont, hier, publié l'appel émouvant, est en voie de formation.

Dès hier matin, M. Wolinetz avait déjà reçu trois cent cinquante engagements.

A la réunion tenue l'après-midi au café Américain, boulevard des Capucines, plusieurs milliers de Slaves étaient accourus dans un élan d'enthousiasme et de dévouement pour la France.

Dans une courte allocution, M. Wolinetz expliqua à tous ses compatriotes que l'heure n'était pas aux discours, mais aux actes ; que son initiative avait l'agrément de l'autorité militaire, et que les Slaves devaient être reconnaissants de l'honneur qu'on leur faisait en acceptant qu'ils se battent pour la France.

- En combattant pour la France, vous combattez pour la Russie et pour tous les peuples slaves.

Il dit encore :

- Voici le bulletin d'engagement que je vous demande de signer. Apposez-y vos nom et prénoms, votre âge, votre adresse, et remettez-le-moi ou adressez-le-moi sans retard ; je remettrai ces bulletins au ministre de la guerre pour qu'il nous convoque, nous groupe ou nous répartisse, s'il le préfère, dans les rangs de l'armée française.

Ces paroles furent acclamées. Ceux qui avaient pu pénétrer dans le Café Américain s'arrachèrent les bulletins d'engagement.

A la sortie, M. Wolinetz dut répéter à la foule de ses compatriotes ce qu'il venait de dire et, montant dans une voiture, tribune improvisée, et brandissant un drapeau tricolore, il distribua à toutes les mains qu'il put atteindre la formule provisoire d'engagement, au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Voici ce bulletin d'adhésion au corps des volontaires russes :

Je m'engage à servir la France pour la durée de la guerre dans le corps de volontaires slaves, formé par M. Sacha Wolinetz, qui sera mis à la disposition de M. le ministre de la guerre.

Paris, le 1914.

Signature :

Nom :

Prénoms :

Age :

Adresse :

M. Wolinetz prie tous les Slaves qui désireraient adhérer à ce mouvement de bien vouloir découper dans notre journal cette formule, de la remplir, de la signer et de la lui faire parvenir à son adresse, 24, rue Marbeuf, Paris.

### **Les Américains en France**

Nous recevons l'avis suivant :

Les soussignés ont été invités par S. Exe. l'ambassadeur des Etats-Unis à l'assister dans l'organisation d'un service de renseignements, destiné notamment à la colonie américaine.

Nous estimons que ceux de nos compatriotes qui sont à Paris peuvent y rester, en ce moment, sans inquiétude ; et nous pensons que ceux d'entre eux qui voudraient en sortir, le pourront un peu plus tard sans difficulté.

La commission spéciale s'efforcera de fournir à ses compatriotes toutes indications utiles, touchant les moyens de se procurer l'argent dont ils pourraient avoir besoin, ou de gagner les villes dans lesquelles un peu plus tard, ils désireraient se rendre.

En attendant, elle prie les Américains qui sont présentement dans Paris de vouloir bien envoyer leurs noms, par lettre, au secrétaire de la commission, M. H. Herman Harjes, 31, boulevard Haussmann.

Paris, 2 août 1914.

Lawrence B. Benet, W. S. Dalliba, Charles Carroll, Frederick Coudert. James Derring, Chauncy M. Depew, E. H. Gary, H. Herman Harjes, Win. Jay, F. B. Kellog, Percy Peixotto, Henry S. Priest. Président : Judge E. H. Gary ; secrétaire : H. Herman Harjes.

### **Appel aux Suisses à Paris**

Depuis peu de jours seulement à Paris, mais ayant l'honneur d'habiter en France depuis de nombreuses années, je me permets de prendre l'initiative d'un appel à tous mes compatriotes résidant à Paris pour nous grouper en corps de volontaires et nous mettre à la disposition de l'autorité militaire française.

Tous ceux que notre petite patrie ne réclame pas pour la sauvegarde de sa neutralité, doivent à notre seconde patrie, la France, en reconnaissance et on admiration, leur dévouement et leur concours.

L'occasion nous est donnée en ces jours magnifiques de témoigner de notre attachement et de notre fidélité inébranlables pour ce sol que nous aimons, et nous nous ferons tous le plus grand honneur d'être admis comme volontaires auprès des vaillants soldats qui vont combattre glorieusement sous l'ombre du drapeau tricolore.

Nous sommes les fils de la libre Helvétie et notre seconde patrie bien-aimée, la France, voudra bien accepter notre modeste concours que nous offrons de grand cœur, comme elle a toujours accepté de nous recevoir sur sa terre magnifique et de nous donner son hospitalité généreuse.

Compatriotes suisses, répondez tous à cet appel et restons fidèles à notre devise :

« Un pour tous et tous pour un ! »

Et maintenant Tous pour la France !

G. A. SCHNEIDER.

Pour les adhésions, prière de s'adresser momentanément à M. Schneider, 2, rue Berthollet, en vue de la formation d'un corps de volontaires et de son organisation.

### **Les autres engagements**

Les Russes ne sont pas les seuls à offrir leur concours à la France. Les autres étrangers résidant en France - à l'exception, bien entendu, des Austro-Allemands - ne veulent pas rester inactifs.

Un comité des Hellènes de Paris a pris la même initiative. Dans son manifeste, il rappelle que « les Français de 1821, ceux de 1885, ceux de 1897, ceux de 1912 se sont portés au secours de la Grèce » et convie les Hellènes présents en France à payer cette dette de reconnaissance.

Des citoyens belges et hollandais habitant Paris ou la France se sont réunis hier matin et ont décidé que étant donné qu'ils considèrent la France comme leur patrie d'adoption ; étant donné qu'ils vivent en France depuis plusieurs années et qu'ils ont rempli dans leurs pays respectifs leurs devoirs militaires ; étant donné aussi, la générosité avec laquelle le peuple français a bien voulu les admettre dans son sein.

Il y avait lieu, au moment où la France traverse une période dangereuse, de se constituer en un corps de volontaires belgo-hollandais.

Ledit corps de volontaires s'équipera à ses frais et se tiendra à la disposition du chef de l'armée française, dès les premiers engagements.

Un comité provisoire a été constitué et, dès à présent, les adhésions à ce corps de volontaires sont reçues par MM. Albert de Gobart, agence « Paris- Télégramme », 156, rue Montmartre, ou par Jean Dergotel, au Monde illustré, 13, quai Voltaire, Paris, qui sont les promoteurs de ce corps de volontaires.

L'Association des Amitiés françaises, 36, boulevard Haussmann, a lancé, elle aussi, un appel.

Enfin, le Comité italien a commencé des hier, 1, rue Victor-Massé, à recevoir les enrôlements pour une légion italienne. Là, comme au café Américain, l'empressement a été grand. Aussitôt l'engagement signé, les volontaires se rendaient au commissariat de police, rue de la Rochefoucauld, pour le faire enregistrer.

### **La Presse de ce matin**

*Le Petit Journal*, de M. S. Pichon :

C'est par une série de guet-apens que le gouvernement de l'empereur Guillaume a conduit à s'entr'égorger des peuples qui ne demandaient qu'à vivre en paix et à travailler pour le bien de l'humanité.

On peut dire vraiment qu'aujourd'hui le coup célèbre de la dépêche d'Ems est dépassé. La Prusse attendait alors pour nous attaquer que la guerre ait été déclarée. Elle se contentait de la rendre inévitable par un procédé que l'Histoire et la conscience humaine ont flétri.

Aujourd'hui, c'est plus odieusement machiné encore. Il y a, entre les manœuvres criminelles de 1870 et celles de 1914, toute la différence qui sépare le génie de Bismarck de la médiocrité haineuse et sauvage de ses successeurs.

*La République française*:

Tous les actes de nature à empêcher, soit par simple mauvaise volonté, soit par interposition d'obstacles formels, l'action pacifique de l'Angleterre de s'exercer utilement, tous les actes de rupture ou de provocation diplomatique et militaire ont été accomplis par l'Allemagne et par l'Allemagne seule.

D'un bout à l'autre du conflit, elle a été on Europe l'élément, le seul même, qui ait constamment poussé à la guerre. Sous quelle influence a-t-elle poursuivi cette politique criminelle qui promet d'être aussi une politique désastreuse ? Nous ne le rechercherons pas aujourd'hui. Il nous suffira d'avoir, au jour le jour, sans grands mots ni déclamations, inutiles précisé les attitudes de chacun et établi de façon irréfutable les responsabilités.

*L'Homme Libre*, de M. Georges Clemenceau :

Si les Allemands ont sur nous, comme il est possible, l'avantage passager de l'agression, pour la raison que je viens d'expliquer, nous devons nous attendre à ce qu'ils soient concentrés pour nous porter un coup de massue au point qu'ils jugeront le plus faible.

C'est une hypothèse qui n'est pas faite pour nous troubler. A la guerre, tour à tour, l'avantage du nombre se trouve de l'un ou de l'autre côté. Nous ne pouvons pas espérer de résister victorieusement sur tous les points à la fois.

L'élan dans la marche en avant, la fermeté résolue quand il faut, céder momentanément le terrain, voilà les deux qualités qui déterminent la victoire finale, et c'est de la victoire finale que dépend la vie même de notre patrie.

*La Petite République :*

L'ambassadeur d'Allemagne ne reste ici que pour escompter l'incident qui lui permettrait de recevoir ses passeports au lieu de les réclamer.

Misérable comédie, en vérité.

Quoi qu'il arrive maintenant, le sentiment universel est fixé : l'Allemagne seule a préparé le mauvais coup, l'Allemagne seule sera responsable devant l'histoire du plus horrible attentat qu'ait connu l'humanité.

La France, lorsqu'elle tirera l'épée, ne se battra pas uniquement pour sa propre défense; une fois encore, elle apparaîtra comme le champion du droit contre la force, de la civilisation contre la barbarie.

\*\*\*\*\*





Adveniat regnum tuum

Dieu protège la France!

Mercredi 5 août. — SAINT CASSIEN

La défense du territoire brusquement attaqué par l'Allemagne impose, surtout pendant la période de la mobilisation, des sacrifices de tous genres que le patriotisme doit faire accepter généralement.

Par suite de la suppression des moyens de transports, tous réservés à la mobilisation, aucun colis de journaux ne peut partir. Nous sommes donc contraints de supprimer tous les services de nos Comités. Seuls nos abonnés directs pourront continuer à recevoir le journal, car les « ambulants » des postes sont maintenant ; mais il y aura des retards, les premiers jours surtout.

Les fabricants de papier ne pouvant faire leurs fournitures, chaque journal restreint son format. Nous avons adopté, jusqu'à nouvel ordre, le type de notre petit format. C'est lui qui sera servi à tous nos abonnés. Plus de 200 hommes de notre personnel étant à la frontière, nous avons le regret de suspendre TOUTES NOS PUBLICATIONS EN DEHORS DE LA « CROIX », sur laquelle se concentrent tous nos efforts.

Le « Courrier militaire », la correspondance du « Laboureur », sont suspendus aussi, leurs rédacteurs étant mobilisés. Nos feuilletons, on le comprend, sont tous suspendus également.

Que nos lecteurs excusent les lacunes et les retards inévitables. C'est le cas de dire : « A la guerre comme à la guerre ! »

Paris, le 3 Août 1914

## LA JOURNÉE

Le Souverain Pontife adresse aux catholiques du monde entier une exhortation dans laquelle il exprime son désir de la paix et fait appel à la prière.

En cet anniversaire de l'élection de Pie X au Souverain Pontificat, tous nos lecteurs uniront pour lui leurs prières à celles du monde catholique.

Au moment où la Russie et l'Autriche étaient à la veille de s'entendre, l'Allemagne a déclaré la guerre à la Russie pour empêcher leur accord et décrété la mobilisation générale.

Presque en même temps, les troupes allemandes violaient la neutralité du Luxembourg et franchissaient, pour être repoussées, la frontière française en de multiples endroits.

Les Allemands semblent vouloir nous envahir surtout par le Nord-Est. Ils ont déjà 100 000 hommes de troupes dans le Luxembourg.

On saura aujourd'hui officiellement si l'Angleterre reste neutre ou reste fidèle à la Triple-Entente.

L'Italie a décidé officiellement de rester neutre pour le moment. Cette attitude sera appréciée avec reconnaissance par les Français.

Le tsar a prononcé des paroles énergiques devant les représentants de l'armée et de la marine.

La Suède, la Norvège, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis resteront neutres.

# LA CROIX

35<sup>e</sup> ANNEE — N° 9829

MARDI 4 AOÛT 1914

5, RUE BAYARD, PARIS, VIII<sup>e</sup>  
Adresse télégraphique :  
CROIBAYAR PARIS

Edition unique et provisoire  
QUOTIDIEN : 5 CENTIMES

Téléphones : Rédaction : Passy 52-23  
Administration : Passy 63-73  
Imprimerie et publicité : Passy 60-20

L'Allemagne a sommé la Belgique de lui faciliter toutes opérations sur son territoire pour l'invasion de la France. La Belgique a nettement refusé de s'incliner devant cette mise en demeure.

M. Gauthier ayant donné sa démission de ministre de la Marine, a été remplacé par M. Angagueur. M. Sarraut, ancien ministre de l'Instruction publique, M. Viviani conserve la présidence du Conseil, mais M. Doumergue revient aux Affaires étrangères.

Les Chambres se réuniront mardi. La mobilisation s'effectue dans un ordre parfait.

L'« Officiel » donne de multiples décrets visant la situation créée par la mobilisation générale. Le service des chemins de fer est remis en entier à l'autorité militaire ; les transports de voyageurs et de marchandises sont suspendus.

Nous publions une note importante sur les pouvoirs spirituels accordés à tous les prêtres mobilisés, indépendamment de ceux des aumôniers militaires réguliers. L'amiral Bienaimé réclame, avec raison, au nom de toutes les mères de famille, des aumôniers pour la flotte.

Il est sursis à l'exécution des mesures odieuses prises contre les Congrégations par les derniers décrets. L'état de siège est proclamé en France et en Algérie.

## Au moment décisif

Oh ! que j'aime ma France ! C'est surtout aux heures des résolutions suprêmes qu'elle est superbe ! Et précisément à l'heure où j'écris, elle est suprêmement résolue, et elle est superbe.

Elle n'entend pas qu'on trouble impunément la paix qu'elle a édifiée autour de son foyer. Elle veut châtier l'orgueilleux souverain qui la trouble. Et elle le châtie.

Certes, elle ne peut ne pas voir les larmes des mères, des femmes, des sœurs et des enfants. Mais ce ne sont pas des larmes déprimantes de courage, ce sont au contraire des larmes fortifiantes.

Chacun se demande comment l'Alsace et la Lorraine ont bien vécu si longtemps séparées de la mère-patrie. L'heure de leur délivrance a sonné et la France va récompenser leur patience.

Tous les sacrifices, la France les a faits joyeusement pour consolider ses foyers, et ses foyers ne seront qu'instables tant que les foyers d'Alsace-Lorraine ne seront pas des foyers français.

Aussi le grand souffle du catholicisme entre-t-il à grands flots dans les veines de l'armée française avec le souffle du patriotisme ; nos églises s'empressent de nos soldats, qui répondent à l'appel de Dieu en même temps qu'à celui de la patrie.

Plus de vains débats entre nous. Plus de querelles irritantes. Plus de soupçons outrageants.

On sent que l'union est voulue par Dieu pour la paix de la France. On va au combat, ensemble, en s'aimant les uns les autres.

Ainsi est-il répondu à l'appel du chef de l'Etat.

Le chef de l'Etat compte sur le patriotisme de tous les Français et sait qu'il n'en est pas un seul qui ne soit prêt à faire son devoir.

A cette heure, il n'y a plus de partis. Il y a la France éternelle, la France pacifique et résolue. Il y a la patrie du droit et de la justice tout entière unie dans le calme, la vigilance et la dignité.

Il en est ainsi complètement. Que M. Poincaré ne l'oublie plus jamais. J. B.

## Le Pape

L'anniversaire de l'élection de Pie X par le Sacré Collège se célèbre, doucement, que le Pontife vénéré et aimé en ces tristes circonstances notre plus humble hommage et les vœux de la grande famille catholique pour la réalisation des désirs patriotiques que Sa Sainteté exprime dans l'exhortation aux catholiques du monde entier.

## Le Pape et la paix

Par dépêche de notre correspondant particulier :

Rome, 2 août. L'« Observateur Romano » publié en tête de ses colonnes cette exhortation du Pape Pie X aux catholiques du monde entier. Elle est datée du 2 août :

Tandis que l'Europe presque entière est entraînée dans la tourmente d'une guerre extrêmement funeste, dont personne ne peut envisager les périls, les massacres et les conséquences sans se sentir oppressés par la douleur et par l'épouvante. Nous ne pouvons pas ne pas nous préoccuper. Nous aussi et ne pas nous sentir l'âme déchirée par la plus poignante douleur pour le salut et pour le vie de tant d'individus et de peuples. Nous sentons tout à fait et nous comprenons que parmi ces bouleversements et ces périls, la charité paternelle et le ministère apostolique nous commandent de tourner les esprits de tous les fidèles vers Celui de qui seul peut venir le secours, vers le Christ prince de la paix et Médiateur tout-puissant des hommes auprès de Dieu.

Nous exhortons les catholiques du monde entier à recourir à son trône de grâce et de miséricorde ; nous le recommandons au clergé tout le premier, auquel il appartient, sur l'ordre des évêques, d'instituer dans toutes les paroisses des prières publiques, afin que la miséricorde de Dieu, touchée par l'ardeur de ces supplications, écarte le plus tôt possible les sinistres heures de la guerre et qu'il inspire aux chefs de nations de former des pensées de paix et non des pensées d'affliction.

## ASSOCIATION DE N.-D. DE SALUT

Le directeur général de l'Association a envoyé à tous les directeurs diocésains la lettre suivante :

Paris, 31 juillet 1914. Monsieur le Directeur. L'Association de Notre-Dame de Salut, fidèle à ses traditions, toutes les fois que

la France a traversé de graves épreuves, a provoqué, avec l'approbation de Nosseigneurs les évêques, des prières publiques et nationales pour attirer sur notre pays la bénédiction de Dieu.

Les menaces de guerre, la mobilisation qui appelle sous les armes tant de membres de nos familles et même du clergé, soulèvent, au régulier, la crainte d'une conflagration générale de puissances européennes telle qu'on n'en a jamais vu de semblables. On a jeté tout à ce point une profonde étonnement dans toute la France. Pareille situation réclame des supplications extraordinaires. Il les faut proportionnées à notre patriotisme, à des circonstances si exceptionnelles et aux grâces que nous avons à demander.

Prions Notre-Dame de Salut de préserver notre chère patrie ; qu'elle la garde pour en faire une fois de plus l'instrument des gestes de Dieu dans le monde. Il faut des sacrifices, des expiations et de ferventes prières pendant que les soldats de notre armée se préparent au combat et s'il le faut au don de leur vie. Que tous nos associés et ceux qu'ils peuvent entraîner s'engagent, avec l'approbation de Nosseigneurs les évêques, à faire les prières conseillées ci-après.

En conséquence, je vous prie, Monsieur le Directeur, de vouloir bien demander les autorisations nécessaires pour donner à ces prières ou à toute autre supplication collective et solennelle toute l'extension et toute la publicité possibles. Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mon très respectueux dévouement en Notre-Seigneur.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL.

## PRIÈRES CONSEILLÉES

pendant la durée des hostilités

Inviter les associés à faire célébrer des messes à l'intention de la France, à multiplier les communions et les actes de pénitence, à faire prier les enfants, et à ajouter aux messes, ou aux saluts que l'Association convoquera :

- 1° Une dizaine de chapelet ;
- 2° Un acte public de contrition pour décerner la justice de Dieu, irritée par les inévitables de la France à sa mission ;
- 3° Une fois les invocations suivantes :
  - Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous.
  - Notre-Dame de Salut, priez pour nous.
  - Notre-Dame de Lourdes, —
  - Notre-Dame de Victimes, —
  - Saint Michel archevêque, —
  - Saint Joseph, —
  - Saint Pierre et saint Paul, —
  - Saint Martin, —
  - Saint Louis, —
  - Bienheureuse Jeanne d'Arc, —

# CRAVES NOUVELLES

## Ultimatum allemand à la Belgique

### Nouvelles violations de frontières

### Remaniements ministériels

## Journée de lundi

### L'Allemagne s'apprête à envahir la Belgique

## ULTIMATUM ALLEMAND

Bruxelles, 3 août. — Hier soir, à 7 heures, le ministre d'Allemagne a remis au gouvernement belge un ultimatum disant que l'Allemagne avait appris que des masses françaises importantes se disposaient à opérer vers Givet et Namur et qu'elle se considérait dans l'obligation (voilà l'hypocrisie !) de prendre des mesures défensives et priait le gouvernement belge de faire connaître avant 7 heures du matin, si la Belgique était disposée à lui faciliter les opérations. Le gouvernement belge a répondu qu'il

était très surpris de ces affirmations, ayant reçu, concernant la neutralité de la Belgique, des assurances formelles de la France. Il a ajouté que la Belgique avait trop le sentiment de sa dignité et de ses intérêts pour accéder à une pareille mise en demeure. La Belgique refuse nettement de faciliter les opérations allemandes et proteste contre toute violation de son territoire. Elle est résolue par tous les moyens en son pouvoir à défendre énergiquement sa neutralité, garantie par les traités et par le roi de Prusse.

Bruxelles, 3 août. — Le ministre de France a signalé, ce matin, à 2 h. 1/2, au ministre des Affaires étrangères de Belgique que trois dirigeables évoluaient au-dessus de Bruxelles et que les Allemands envisageaient la Belgique. Il a prévenu son gouvernement et ses collègues d'Angleterre et de Russie.

(Havas.)

11263

## Nouvelles violations de frontière par les Allemands

Nos correspondants nous informent que de nouvelles violations de frontière se sont produites, sur plusieurs points. Des réquisitions ont été faites par les troupes allemandes sur territoire français.

A Lepuis, près de Belfort, et à Saint-Haye, des détachements allemands se sont présentés dans les fermes et ont exigé des paysans qu'on leur livre des bestiaux.

(Agence Havas.)

## Remaniements ministériels

Ce matin, M. Gauttier, ministre de la Marine, a remis la lettre de démission suivante à M. René Viviani, président du Conseil, qui l'a acceptée :

Monsieur le président du Conseil,

J'ai l'honneur de vous adresser ma démission de ministre de la Marine. Je vous remercie de cette circonstance (ma santé seule est en jeu) des preuves d'amitié que vous m'avez toujours données.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

Le président du Conseil a répondu :

Mon cher ami,

J'accepte avec regret votre démission due à votre état de santé. Je vous remercie de votre dévouement avec lequel vous avez assuré les services de la défense nationale et du patriotisme qui a animé tous vos actes.

Bien à vous, affectueusement,

RENÉ VIVIANI.

M. René Viviani a immédiatement remercié le ministre.

M. Augagneur est nommé ministre de la Marine, M. Albert Sarraut ministre de l'Instruction publique.

En même temps, désireux de concentrer toute l'activité gouvernementale dans ses mains et de se donner tout entier aux responsabilités de l'heure, M. René Viviani a prié M. Gaston Doumergue de vouloir bien reprendre le ministère des Affaires étrangères. Il garde la présidence du Conseil sans portefeuille.

MM. Gaston Doumergue et Sarraut ont accepté et ont assisté au Conseil des ministres. M. Augagneur y a participé également en qualité de ministre de la Marine.

MM. Jaquier, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, et Abel Ferry, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, ont spontanément offert leur démission et annoncé au Conseil leur détermination d'aller rejoindre leur poste de mobilisation. M. Ferry doit rejoindre Verdun, et M. Jaquier Anancy.

Le Conseil les a félicités de cet acte de patriotisme. Ils rejoindront leur poste, mais le Conseil a refusé leur démission.

## Vive l'Italie!

Ce matin à 9 heures, le prince Ruspoli, chargé d'affaires de l'ambassade d'Italie, a rendu visite à M. René Viviani et lui a notifié officiellement la déclaration de neutralité de l'Italie. Cette déclaration sera publiée en Italie aujourd'hui même.

Le président du Conseil a remercié avec émotion le représentant du gouvernement italien et s'est félicité de ce que les deux sœurs latines, qui ont même origine, même idéal, tout un passé de gloire commune, ne soient pas opposées.

M. René Viviani a de suite prié M. Barrère de se faire auprès du gouvernement italien l'interprète du gouvernement français.

## Perdu dans la grande ville

L'ambassadeur d'Allemagne à Paris, M. de Schen, est un personnage aimé d'une philosophie étonnante. Son optimisme irrécusable l'empêche de reconnaître que ses compatriotes nous envoient des coups de fusil et qu'ils ont même violé le droit des gens pour nous les envoyer de plus près. Tout cela ne prouve rien à ses yeux : ce ne sont que des bagarres avec morts d'hommes et ce n'est pas une raison pour se brouiller ni même pour s'excuser. Ses compatriotes ont été invités à quitter Paris dans des conditions données, mais cela ne le touche pas : il persiste à se plaire à Paris. Il dîne dans les restaurants en vue et parle volontiers de sa malle qui est déjà faite, mais il est encore ici. Qu'est-ce qu'il attend ?

Ce qu'il attend, ce seraient, affirme l'Écho de Paris, des instructions de son gouvernement. Il les a demandées et n'a rien reçu.

Le gouvernement allemand, dans son désarroi, aurait-il oublié M. de Schen comme, en 1871, l'armée de Boubkai fut oubliée dans les préliminaires de l'armistice ? Ou bien, au contraire, maintient-il volontairement son ambassadeur à Paris avec l'espoir qu'il courra le risque de recevoir une fusillade ?

Les Allemands sont capables de tout, mais leur infâme ruse restera sans effet. S'il plaît à M. de Schen d'être le dernier Allemand qui reste à Paris et d'entendre exprimer librement dans la rue, l'unanimité des Français d'aller à Berlin, libre à lui ! Mais il peut être bien tranquille : on regardera avec plus de

curiosité que de malveillance ce pacifiste forcené, seul de son espèce, dans ce grand Paris sans autobus.

JOSEPH MOLLAT.

## Journée de dimanche

### Les Allemands passent la frontière

Les troupes allemandes ont pénétré, dimanche, sur le territoire français en sept endroits.

1° Une colonne venant du Luxembourg a passé au sud de Longwy et entrant sur le territoire français y a fait quatre ou cinq kilomètres. Elle a été contraincte par les batteries de la place de Longwy. Sa marche en avant a été arrêtée.

2° A Croy-sur-Vaux, à 39 kilomètres de Lunéville, un détachement de cavalerie allemande a également franchi la frontière, a occupé un instant Bertrambois, qui se trouve à 1800 mètres de la frontière, et a été repoussé.

3° A Montreux-Vieux, une compagnie de cyclistes allemands a attaqué le poste frontière, occupé par une vingtaine de douaniers. Après une fusillade qui a laissé de part et d'autre des blessés sur le terrain, elle a dû se replier sur le territoire allemand.

4° Près de Delle, un escadron de cavalerie a fait une incursion qui n'a pas eu plus de honneur.

5° A Suroche, à trois kilomètres de Petit-Croix, un escadron de cavalerie est arrivé dans le village pendant que le maire, en vertu de l'ordre de mobilisation, préparait la réquisition des chevaux. Les cavaliers allemands ont fait prisonniers brutalement les hommes de complément qui avaient amené les chevaux et ont emmené les hom-

Une protestation identique va être transmise télégraphiquement au secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères à Berlin.

Luxembourg, 3 août.

EYSCHEN,

ministre d'Etat, président du gouvernement.

Nous n'avons cessé — contrairement à certains journaux (mais le temps n'est plus aux polémiques) — d'incriminer le caractère et l'attitude de M. Eyschen. Nous avions raison.

On sait que la neutralité du Luxembourg est garantie par la Prusse (ô ironie), l'Autriche, la France et l'Angleterre. Comment se fait-il que M. Eyschen n'ait pas protesté aussi à Londres ? Et surtout comment se fait-il qu'au lieu de protester patiemment il n'ait pas fait sauter les ponts en temps opportun ?

En effet, une attaque du Luxembourg par l'Allemagne était prévue. Notre état-major en a tenu compte. Il sait qu'un des plans allemands consiste à foncer sur Paris par les vallées de l'Oise et de l'Aisne.

Pourquoi M. Eyschen, seul de toute l'Europe, n'a-t-il rien fait pour prévenir cette hypothèse ?

Comment et pourquoi ?

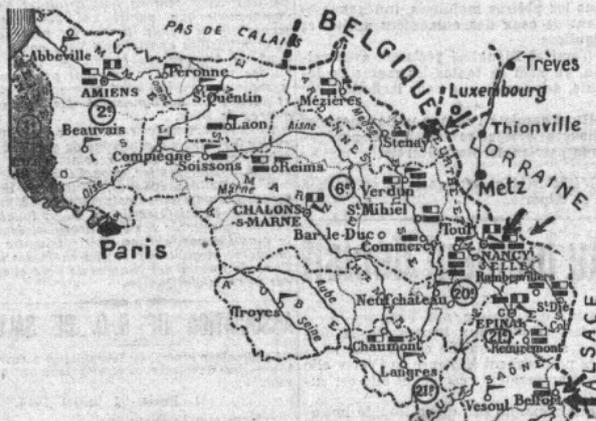
Mais d'autres incidents plus pressants réclament notre attention.

### 100 000 Allemands traversent le Luxembourg

Bruxelles, 2 août. — On annonce que 100 000 Allemands traversent le Luxembourg pour se masser le long de la frontière française.

### L'Allemagne déclare la guerre à la Russie

La guerre qui commence, commence par une série de duplicités allemandes qui ne nous surprenent pas. Nous connaissons ce peuple depuis quarante-quatre ans qu'il nous opprime et se rit de nous.



Points par lesquels les allemands, partout repoussés, ont franchi la frontière française durant la journée de dimanche

mes et les chevaux de l'autre côté de la frontière. Jolie victoire !..

6° A la tête d'une reconnaissance de cavalerie allemande de 5° chasseurs, deux officiers sont arrivés au galop hier matin vers 10 heures à Jonchery. Or, Jonchery se trouve à 10 kilomètres de la frontière. Un des officiers a tué le caporal qui commandait le poste de l'entrée du village d'un coup de revolver. Le poste a répondu, a tué les deux officiers et a pris deux cavaliers, pendant que le reste de la troupe s'enfuyait.

7° Dans la région des Vosges, de multiples détachements de cavalerie et d'infanterie ont franchi la frontière et engagé le feu avec nos avant-postes. Or, nos avant-postes, sur ce point comme sur les autres, étaient dimanche encore, en l'absence de toute déclaration de guerre, maintenus à dix kilomètres en arrière de la frontière.

### Violation du Luxembourg

Voici, en effet, la dépêche que recevait hier, dimanche, M. Viviani ; elle émane de M. Eyschen, premier ministre luxembourgeois :

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence les faits suivants : Dimanche 3 août, de grand matin, les troupes allemandes, d'après des informations qui sont parvenues au gouvernement grand-ducal à l'heure actuelle, ont pénétré sur le territoire luxembourgeois par les ponts de Wasserbillig et de Remich, se dirigeant spécialement vers le sud du pays et vers la ville de Luxembourg, capitale du grand-duché.

Un certain nombre de trains blindés avec des troupes et des munitions ont été acheminés par la voie du chemin de fer de Wasserbillig à Luxembourg où l'on attend de les voir arriver d'un instant à l'autre.

Ces faits impliquent des actes manifestement contraires à la neutralité du grand-duché, garantie par le traité de Londres de 1867.

Le gouvernement luxembourgeois n'a pas manqué de protester énergiquement contre cette agression auprès des représentants de S. M. l'Empereur d'Allemagne à Luxembourg.

On se souvient où en étaient les négociations. Précisons-les. A la suite de longs pourparlers, le texte suivant, à la rédaction duquel avait hypocritement collaboré l'Allemagne, avait été accepté par la Russie vendredi, puis par l'Autriche samedi matin :

Si l'Autriche-Hongrie consent à restreindre la marche de ses troupes sur le territoire serbe et si, reconnaissant que le conflit austro-serbe a assumé le caractère d'une question d'intérêt européen, elle admet que les grandes puissances examinent la satisfaction que la Serbie pourrait accorder au gouvernement austro-hongrois sans laisser porter atteinte à ses droits d'Etat souverain et à ses indépendances, la Russie s'engage à conserver son attitude expectante.

C'était presque la paix assurée. L'Allemagne voulait la guerre. Elle la déclara, samedi soir, à 7 h 1/2, à la Russie, sept mois après qu'elle eût décrété la mobilisation générale.

### Le plan allemand

L'Allemagne est comme nous en proie à la grande inquiétude. Elle se demande ce que fera l'Angleterre. Elle se dit que l'Angleterre ne prendra peut-être parti pour la France que si la France est attaquée. En déclarant la guerre à la Russie, Guillaume II sait fort bien qu'il met en jeu une des clauses de l'alliance franco-russe et qu'il nous oblige pour ainsi dire à lui déclarer la guerre à notre tour. Il prendra alors prétexte de cette déclaration pour nous représenter à Londres comme les agresseurs.

### L'Allemagne attaque

Un autre moyen pour arriver au même but, c'est de nous provoquer à la frontière même, de nous entraîner dans des engagements partiels qui seraient habilement représentés à Londres comme des agressions françaises. L'Allemagne n'a pas négligé cette nouvelle hypocrisie.

## Manifeste du tsar

Saint-Petersbourg, 2 août. — Le manifeste impérial suivant a été publié aujourd'hui :

Par la grâce de Dieu, nous, Nicolas II, empereur et autocrate de toutes les Russies, roi de Pologne, grand-duc de Finlande, etc., etc., à tous nos fidèles sujets faisons savoir :

La Russie, parente de foi et de sang des peuples slaves et fidèle à ses traditions historiques, n'a jamais regardé leur sort d'un œil indifférent.

Mais c'est avec une unanimité parfaite et une force extraordinaire que les sentiments fraternels du peuple russe pour les slaves se sont éveillés ces jours derniers, quand l'Autriche-Hongrie adressa à la Serbie des réclanations siemenent inacceptables pour un Etat indépendant.

Ayant négligé la réponse pacifique et contumace du gouvernement serbe et repoussé l'intervention bienveillante de la Russie, l'Autriche-Hongrie s'est hâtée de passer à un attaque armée, et a commencé à bombarder Belgrade, ville que :

Obligé par la situation qui s'est créée à la suite de la prise des mesures de précautions nécessaires, nous avons ordonné de mettre à flot la flotte sur le pied de guerre, tout en faisant tous nos efforts pour obtenir la solution pacifique des pourparlers entamés, car le sang et les biens de nos sujets nous sont chers.

Lors que nous entretenions avec elle des rapports amicaux, l'Allemagne alliée de l'Autriche, contrairement à nos espérances dans notre bon voisinage séculaire, et sans tenir compte de nos assurances que les mesures prises ne tendent à aucun but qui lui soit hostile, l'Allemagne commença par réclamer la suppression immédiate de ces mesures.

Ayant été déboutée dans cette réclamation, elle déclara solennellement la guerre à la Russie. Aujourd'hui, c'est non seulement la protection du parent injustement offensé qu'il faut assurer, c'est l'honneur, la dignité, l'intégrité de la Russie, c'est sa place parmi les grandes puissances qu'il faut sauvegarder.

Nous croyons inébranlablement que nos fidèles sujets s'emploieront avec unanimité et dévouement à la défense de la terre russe. Que la dette intérieure soit oubliée en cette heure menaçante d'épreuves ! Que l'unité du ser peuple devienne encore plus étroite et que la Russie, se levant comme un seul homme, repousse l'attaque insolente de l'ennemi avec une foi profonde en la justice de notre œuvre et avec un humble espoir en la Providence toute-puissante.

Nous appelons en prières la bénédiction de Dieu sur la sainte Russie et sur ses troupes vaillantes.

### Le tsar prononce d'autres paroles énergiques

Saint-Petersbourg, 3 août. — Au palais d'hiver, le tsar a adressé les paroles suivantes aux représentants de l'armée et de la flotte :

« C'est avec calme et dignité que la Russie, notre grande patrie, a accueilli la nouvelle de la déclaration de guerre. »

« Qu'elle soit calme et digne jusqu'au bout. »

« Je déclare ici solennellement que je ne ferai pas la paix avant que le dernier soldat ennemi n'ait quitté notre territoire et je m'adresse à vous tous, représentants de nos chères troupes, à la garde et des troupes de la circonscription militaire de Saint-Petersbourg réunies et, en votre personne, à toute mon armée unie, unanime et forte comme un mur de granit et je la bénis pour l'œuvre de guerre. »

### L'ambassadeur d'Allemagne quitte l'Allemagne

Le comte de Pourtales, ambassadeur d'Allemagne à Saint-Petersbourg, et les membres de l'ambassade allemande sont partis dimanche matin vers Finlande, pour l'Allemagne.

### Des cosaques seraient entrés en Allemagne

Une dépêche de Berlin à Bruxelles annonce qu'une forte colonne de cosaques, avec des canons, a pénétré en Allemagne, près de Bialla.

(Nous publions cette dépêche sous réserves.)

### Escarmouches à la frontière russo-allemande

Londres, 3 août. — Un télégramme de Königsberg annonce qu'une patrouille russe est entrée à Eyckhagen et a détruit le bureau de poste de Bildersweitschen.

De leur côté, les Allemands auraient franchi sur plusieurs points la frontière.

### Les ministres anglais

#### tiennent deux conseils successifs

Les ministres anglais se sont réunis dimanche matin en Conseil de Cabinet. Le Conseil s'est prolongé jusqu'à 2 heures. Les ambassadeurs de France, d'Italie et d'Allemagne se sont rendus au Foreign Office.

Une nouvelle réunion des membres du Cabinet a eu lieu le soir, à 6 h. 30.

En quittant le premier Conseil, les ministres avaient l'air très grave. Tous se sont refusés à fournir la moindre information.

### L'Allemagne et l'Angleterre parlement

Londres, 3 août. — C'est avant la réunion du Conseil de Cabinet, qui avait commencé hier à 14 heures du matin, que l'ambassadeur d'Allemagne a rendu visite à M. Asquith.

Le prince Lichnowsky a eu ensuite un entretien avec sir Ed. Grey. Une foule énorme stationne aux abords de Downing Street.

### La flotte anglaise est « à la hauteur »

Londres, 3 août. — La Ligue navale adresse au public un liget l'invitant à conserver toute sa confiance à la flotte.

## **LA CROIX**

**Mardi 4 août 1914<sup>69</sup>**

Télégraphique Cl|&BAYAR PARIS

Édition unique et provisoire QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Adveniat regnum tuum

**Dieu protège la France !**

Mercredi 5 août. SAINT GASSIEN

La défense du territoire brusquement attaqué par l'Allemagne impose, surtout pendant la période de la mobilisation, des sacrifices de tous genres que le patriotisme doit faire accepter généreusement.

Par suite de la suppression des moyens de transports, tous réservés à la mobilisation, aucun colis de journaux ne peut partir. Nous sommes donc contraints de supprimer tous les services de nos Comités. Seuls nos abonnés directs pourront continuer à recevoir le journal, car les « ambulants » des postes sont maintenus mais il y aura des retards, les premiers jours surtout.

Les fabricants de papier ne pouvant faire leurs fournitures, chaque journal restreint son format. Nous avons adopté, jusqu'à nouvel ordre, le type de notre petit format. C'est lui qui sera servi à tous nos abonnés. Plus de 200 hommes de notre personnel étant à la frontière, nous avons le regret de suspendre TOUTES NOS PUBLICATIONS EN DEHORS DE LA « CROIX », sur laquelle se concentreront tous nos efforts. Le « Courrier militaire », la correspondance du « Laboureur », sont suspendus aussi, leurs rédacteurs étant mobilisés. Nos feuillets, on le comprend, sont tous suspendus également.

Que nos lecteurs excusent les lacunes et les retards inévitables. C'est le cas de dire « À la guerre comme à la guerre ».

**Paris, le 3 Août 1914**

### **LA JOURNÉE**

Le Souverain Pontife adresse aux catholiques du monde entier une exhortation dans laquelle il exprime son désir de la paix et fait appel à la prière. En cet anniversaire de l'élection de pie X au Souverain Pontificat, tous nos lecteurs uniront pour lui leurs prières à celles du monde catholique.

Au moment où la Russie et l'Autriche étaient à la veille de s'entendre, l'Allemagne a déclaré la guerre à la Russie pour empêcher leur accord et décrété la mobilisation générale. Presque en même temps, les troupes allemandes violaient la neutralité du Luxembourg et franchissaient, pour être repoussées, la frontière française en de multiples endroits. Les Allemands semblent vouloir nous envahir surtout par le Nord-Est. Ils ont déjà 100 000 hommes de troupes dans le Luxembourg.

---

<sup>69</sup> Pas de publications les lundis, c'est donc la date du mardi 4 août 1914 qui est retenue.

On saura aujourd'hui officiellement si l'Angleterre reste neutre ou reste fidèle à la Triple-Entente.

L'Italie a décidé officiellement de rester neutre pour le moment. Cette affaire sera appréciée avec reconnaissance par les Français.

Le tsar a prononcé des paroles énergétiques devant les représentants de l'armée et de la marine.

La Suède, la Norvège, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis resteront neutres.

L'Allemagne a sommé la Belgique de lui faciliter toutes opérations sur son territoire pour l'invasion de la France. La Belgique a nettement refusé de s'incliner devant cette mise en demeure.

M. Gauthier ayant donné sa démission de ministre de la Marine, a été remplacée par M. Auzanet. M. Sarraut, devient ministre de l'Instruction publique. M. Viviani conserve la présidence du Conseil, mais M. Doumergue revient aux Affaires étrangères.

Les Chambres se réuniront mardi.

La mobilisation s'effectue dans un ordre parfait.

L'« Officiel » donne de multiples décrets visant la situation créée par la mobilisation générale.

Le service des chemins de fer est remis en entier à l'autorité militaire ; les transports de voyageurs et de marchandises sont suspendus.

Nous publions une note importante sur les pouvoirs spirituels accordés à tous les prêtres mobilisés, indépendamment de ceux des aumôniers militaires réguliers.

L'amiral Bien aimé réclame, avec raison, au nom de toutes les mères de famille, des aumôniers pour la flotte.

Il est sursis à l'exécution des mesures odieuses prises contre les Congrégations par les derniers décrets.

L'état de siège est proclamé en France et en Algérie.

### **Au moment décisif**

Oh ! que j'aime ma France ! C'est surtout aux heures des résolutions suprêmes qu'elle est superbe Et précisément à l'heure où j'écris, elle est suprêmement résolue, et elle est superbe.

Elle n'entend pas qu'on trouble impunément la paix qu'elle a édifiée autour de son foyer. Elle veut châtié l'orgueilleux souverain qui la trouble. Et elle le châtiara.

Certes, elle ne peut ne pas voir les larmes des mères, des femmes, des sœurs et des enfants. Mais ce ne sont pas des larmes déprimantes de courage, ce sont au contraire des larmes fortifiantes.

Chacun se demande comment l'Alsace et la Lorraine ont bien vécu si longtemps séparées de la mère-patrie. L'heure de leur délivrance a sonné et la France va récompenser leur patience.

Tous les sacrifices, la France les a faits joyeusement pour consolider ses foyers, et ses foyers ne seront qu'instables tant que les foyers d'Alsace-Lorraine ne seront pas des foyers français. Aussi le grand souffle du catholicisme entre-t-il à grands flots dans les veines de l'armée française avec le souffle du patriotisme nos églises s'emplissent elles de nos soldats, qui répondent à l'appel de Dieu en même temps qu'à celui de la patrie.

Plus de vains débats entre nous. Plus de querelles irritantes.

Plus de soupçons outrageants.

On sent que l'union est voulue par Dieu pour la paix de la France. On va au combat, ensemble, en s'aimant les uns les autres.

Ainsi est-il répondu à l'appel du chef de l'État.

Le chef de l'Etat compte sur le patriotisme de tous les Français et sait qu'il n'en est pas un seul qui ne soit prêt à faire son devoir.

A cette heure, il n'y a plus de partis. Il y a la France éternelle, la France pacifique et résolue. Il y a la patrie du droit et de la justice tout entière unie dans le calme, la vigilance et la dignité.

Il en est ainsi complètement. Que M. Poincaré ne l'oublie plus jamais.

### **Le Pape**

L'anniversaire de l'élection de Pie X par le Sacré Collège se célèbre bien douloureusement. Que le Pontife vénéré et aimé agrée par ces tragiques circonstances notre plus humble hommage et les vœux de la grande famille de la « Croix » pour la réalisation des désirs paternels que sa Sainteté exprime dans l'exhortation aux catholiques du monde entier.

### **Le Pape et la paix**

Par dépêche de notre correspondant particulier :

Rome, 2 août

L'Observatoire Romano publie en tête de ses colonnes cette exhortation du Pape Pie X aux Catholiques du monde entier. Elle est datée du 2 août.

Tandis que l'Europe presque entière est entraînée dans la tourmente d'une guerre extrêmement funeste, dont personne ne peut envisager les périls, les massacres et les conséquences sans se sentir oppressé par la douleur et par l'épouvante, Nous ne pouvons pas ne pas Nous préoccuper, Nous aussi et ne pas Nous sentir l'âme déchirée par la plus poignante douleur pour le salut et pour la vie de tant d'individus et de peuples. Nous sentons tout à fait et Nous comprenons que parmi ces bouleversements et ces périls, la charité paternelle et le ministère apostolique Nous commandent de tourner les esprits de

tous les fidèles vers Celui de qui seul peut venir le secours, vers le Christ prince de la paix et Médiateur tout-puissant des hommes auprès de Dieu.

Nous exhortons les catholiques du monde entier à recourir à son trône de grâce et de miséricorde : Nous le recommandons au clergé tout le premier, auquel il appartient, sur l'ordre des évêques, d'instituer dans toutes les paroisses des prières publiques, afin que la miséricorde de Dieu, touchée par la ferveur de ces supplications, écarte le plus tôt possible les sinistres lueurs de la guerre et qu'il inspire aux chefs des nations de former des pensées de paix et non des pennées d'affliction.

### **ASSOCIATION DE N.-D. DE SALUT**

Le directeur général de l'Association a envoyé à tous les directeurs diocésaine la lettre suivante :

Paris, 31 juillet 1914.

Monsieur le Directeur,

L'Association de Notre-Dame de Salut Fidèle à ses traditions, toutes les fois que la France a traversé de graves épreuves provoquées, avec l'approbation de nos seigneurs les évêques, des prières nationales pour attirer sur notre pays la bénédiction de Dieu.

Les menaces de guerres, la mobilisation qui appelle sous les armes tant de membre de nos familles et même du clergé séculier ou régulier, la crainte d'une conflagration générale des puissances européennes telle qu'on n'en a jamais vu de semblable, a jeté tout à coup une profonde émotion dans toute la France. Pareille situation réclame des supplications extraordinaires. Il les faut proportionnées à notre patriotisme, à des circonstances si exceptionnelles et aux grâces que nous avons demandé.

Prions Notre-Dame de Salut de préserver notre chère patrie qu'elle la garde pour en faire une fois de plus l'instrument des gestes de Dieu dans le monde.

Il faut des sacrifices, des expiations et de ferventes prières pendant que les soldats de notre armée se préparent au combat et s'il le faut au don de leur vie. Que tous nos associés et ceux qu'ils pourront entraîner s'engagent, avec l'approbation de Nos seigneurs les évêques, à faire les prières conseillées ci-après.

En conséquence, je vous prie, Monsieur le Directeur, de vouloir bien demander les autorisations nécessaires pour donner à ces prières ou à toute autre supplication collective et solennelle toute l'extension et toute la publicité possibles. Veuillez agréer, Monsieur le Directeur l'assurance de mon très respectueux dévouement en Notre-Seigneur.

Le directeur général.

### **PRIÈRES CONSEILLÉES**

#### **Pendant la durée des hostilités**

Inviter les associés à faire célébrer des messes à l'intention de la France, à multiplier les communions et les actes de pénitence, faire prier les enfants et à ajouter aux messes ou aux saluts que l'Association provoquera :

1° Une dizaine de chapelet ;

2° Un acte public de contrition pour désarmer la justice de Dieu, irritée par les indocilités de la France a sa mission ;

3° Une fois les invocations suivantes :

Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous.

Notre-Dame de Salut, priez pour nous.

Notre-Dame de Lourdes,

Notre-Dame des Victoires,

Saint Michel archange,

Saint Joseph.

Saint Pierre et saint Paul,

Saint Martin,

Saint Louis,

Bienheureuse Jeanne d'Arc

## **GRAVES NOUVELLES**

### **Ultimatum allemand à la Belgique**

### **Nouvelles violations de frontières**

### **Remaniements ministériels**

#### **Journée de lundi**

#### **L'Allemagne s'apprête à envahir la Belgique**

#### **ULTIMATUM ALLEMAND**

Bruxelles, 3 août. Hier soir, à 7 heures, le ministre d'Allemagne a remis au gouvernement belge un ultimatum disant que l'Allemagne avait appris que des masses françaises importantes se disposaient à opérer vers Givet et Namur et qu'elle se considérait dans l'obligation (quelle hypocrisie !) de prendre des mesures défensives et priait le gouvernement belge de faire connaître avant 7 heures du matin, si la Belgique était disposée à lui faciliter les opérations. Le gouvernement belge a répondu qu'il était très surpris de ces affirmations, ayant, reçu, concernant la neutralité de la Belgique, des assurances formelles de France. Il a ajouté que la Belgique avait trop le sentiment de sa dignité et de ses intérêts pour accéder à une pareille mise en demeure. La Belgique refuse nettement de faciliter les opérations allemandes et proteste contre toute violation de son territoire. Elle est résolue par tous les moyens en son pouvoir à défendre énergiquement sa neutralité, garantie par les traités et par le roi de Prusse.

Bruxelles, 3 août. Le ministre de France a signalé, ce matin, à 2 h. 1/2. Le ministre des Affaires étrangères de Belgique que trois dirigeables évoluaient au-dessus de Bruxelles et que les Allemands, envahissaient la Belgique. Il a prévenu son gouvernement et ses collègues d'Angleterre et de Russie.

#### **Nouvelles violations de frontière par les Allemands**

Nos correspondants nous informent que de nouvelles violations de frontière se sont produites, sur plusieurs points. Des réquisitions ont été faites par les troupes allemandes sur territoire français. A Lepuis, près d'Effort, et à Saint-Haye, des détachements allemands se sont présentés dans les fermes et ont exigé des paysans qu'on leur livre des bestiaux. (Agence Havas.)

### **Remaniements ministériels**

Ce matin, M. Gauthier, ministre de la Marine, a remis la lettre de démission suivante à M. René Viviani, président du Conseil, qui l'a acceptée

Monsieur le président du Conseil.

J'ai l'honneur de vous adresser ma démission de ministre de la Marine. Je vous remercie en cette circonstance (ma santé seule est en jeu) des preuves d'amitié que vous m'avez toujours données.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

Le président du Conseil a répondu:

Mon cher ami,

J'accepte avec regret votre démission due à votre état de santé. Je vous remercie du dévouement avec lequel vous avez assuré les services de la défense nationale et du patriotisme qui vous a animé tous vos actes.

Bien à vous, affectueusement,

René Viviani.

M. René Viviani a immédiatement remanié le ministère.

M. Augagneur est nommé ministre de la Marine, M. Albert Sarraut ministre de l'Instruction publique.

En même temps, désireux de concentrer toute l'activité gouvernementale dans ses mains et de se donner tout entier aux responsabilités de l'heure, M. René Viviani a prié M. Gaston Doumergue de vouloir bien reprendre le ministère des Affaires étrangères. Il garde la présidence du Conseil sans portefeuille.

MM. Gaston Doumergue et Sarraut ont accepté et ont assisté au Conseil des ministres. M. Augagneur y participe également en qualité de ministre de la Marine.

MM. Jacquier, sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, et Abel Ferry, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, ont spontanément offert leur démission et annoncé au Conseil leur détermination d'aller rejoindre leur poste de mobilisation. M. Ferry doit rejoindre Verdun, et M. Jacquier Annecy.

Le Conseil les a félicités de cet acte de patriotisme. Ils rejoindront leur poste, mais le Conseil a refusé leur démission.

### **Vive l'Italie!**

Ce matin à 9 heures, le prince Ruspoli, chargé d'affaires de l'ambassade d'Italie, a rendu visite à M. René Viviani et lui a notifié officiellement la déclaration de neutralité de l'Italie. Cette déclaration sera publiée en Italie aujourd'hui même. Le président du Conseil a remercié avec émotion le représentant du gouvernement italien et s'est félicité de ce que les

deux sœurs latines, qui ont même origine, même idéal, tout un passé de gloire commune, ne soient pas opposées.

M. René Viviani a de suite prié M. Barrère de se faire auprès du gouvernement italien l'interprète du gouvernement français.

### **Perdu dans la grande ville**

L'ambassadeur d'Allemagne à Paris, M. de Schoen, est un personnage animé d'une philosophie étonnante. Son optimisme irréductible l'empêche de reconnaître que ses compatriotes nous envoient des coups de fusil et qu'ils ont même violé le droit des gens pour nous les envoyer de plus près. Tout cela ne prouve rien à ses yeux : ce ne sont que des bagarres avec morts d'hommes et ce n'est pas une raison pour se brouiller ni même pour s'excuser. Ses compatriotes ont été invités à quitter Paris dans des conditions données, mais cela ne le touche pas il persiste à se plaire à Paris. Il dîne dans les restaurants en vue et parle volontiers de sa malle qui est déjà faite, mais il est encore ici. Qu'est-ce qu'il attend ? Ce qu'il attend, ce seraient, affirme l'Écho de Paris, des instructions de son gouvernement. Il les a demandées et n'a rien reçu.

Le gouvernement allemand, dans son désarroi, aurait-il oublié M. de Schoen comme, en 1871, l'armée de Bourbaki fut oubliée dans les préliminaires de l'armistice ? Ou bien, au contraire, maintient-il volontairement son ambassadeur à Paris avec l'espoir qu'il courra le risque de recevoir une insulte ?

Les Allemands sont capables de tout, mais leur infâme rouerie restera sans effet. S'il plaît à M. de Schoen d'être le dernier Allemand qui reste à Paris et d'entendre exprimer librement dans la rue, l'unanime désir qu'ont les Français d'aller à Berlin, libre à lui ! Mais il peut être bien tranquille on regardera avec plus de curiosité que de malveillance ce pacifiste forcené, seul de son espèce, dans ce grand Paris sans autobus.

JOSEPH MOLLET.

### **Journée de dimanche**

#### **Les Allemands passent la frontière**

Les troupes allemandes ont pénétré, dimanche, sur le territoire français en sept endroits.

1° Une colonne venant du Luxembourg a passé au sud de Longwy et entrant sur le territoire français y a fait quatre ou cinq kilomètres. Elle a été canonnée par les batteries de la place de Longwy. Sa marche en avant a été arrêtée.

2° A Cirey-sur-Vezouze, à 39 kilomètres de Lunéville, un détachement de cavalerie allemande a également franchi la frontière, a occupé un instant Bertrambois, qui se trouve à 800 mètres de la frontière, et a été repoussé.

3° A Montreux-Vieux, une compagnie de cyclistes allemands a attaqué le poste frontière, occupé par une vingtaine de douaniers. Après une fusillade qui a laissé de part et d'autre des blessés sur le terrain, elle a dû se replier sur le territoire allemand.

4° Près de Délie, un escadron de cavalerie a fait une incursion qui n'a pas eu plus de bonheur.

5° A Suarce, à trois kilomètres de Petit-Croix, un escadron de cavalerie est arrivé dans le village pendant que le maire, en vertu de l'ordre de mobilisation, préparait la réquisition des chevaux. Les cavaliers allemands ont fait prisonniers brutalement les hommes de complément qui avaient amené les chevaux et ont emmené les hommes et les chevaux de l'autre côté de la frontière. Jolie victoire !...

6° A la tête d'une reconnaissance de cavalerie allemande du 5<sup>e</sup> chasseurs, deux officiers sont arrivés au galop hier matin vers 10 heures à Joncherey. Or, Joncherey se trouve à 10 kilomètres de la frontière. Un des officiers a tué le caporal qui commandait le poste de l'entrée du village d'un coup de revolver. Le poste a répondu, a tué les deux officiers et a pris deux cavaliers, pendant que le reste de la troupe s'enfuyait.

7° Dans la région des Vosges, de multiples détachements de cavalerie et d'infanterie ont franchi la frontière et engagé le feu avec nos avant-postes. Or, nos avant-postes, sur ce point comme sur les autres, étaient dimanche encore, en l'absence de toute déclaration de guerre, maintenus à dix kilomètres en arrière de la frontière.

### **Violation Du Luxembourg**

Voici, en effet, la dépêche que recevait hier, dimanche, M. Viviani elle émane de M. Eyschen, premier ministre luxembourgeois :

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence les faits suivants : Dimanche 2 août, de grand matin, les troupes allemandes, d'après des informations qui sont parvenues au gouvernement grand-ducal à l'heure actuelle, ont pénétré sur le territoire luxembourgeois par les ponts de Wasserbillig et de Remich, se dirigeant spécialement vers le sud du pays et vers la ville de Luxembourg, capitale du grand-duché.

Un certain nombre de trains blindés avec des troupes et des munitions ont été acheminés par la voie du chemin de fer de Wasserbillig à Luxembourg où l'on attend de les voir arriver d'un instant l'autre.

Ces faits impliquent des actes manifestement neutralité de la garantie par le traité de Londres de 1887. Le gouvernement luxembourgeois n'a pas manqué de protester énergiquement contre cette agression après des représentants de S. M. L'empereur d'Allemagne à Luxembourg.

Une protestation identique va être transmise télégraphiquement au secrétaire d'État pour les affaires étrangères à Berlin. Luxembourg, 2 août.

Eyschen,

Ministre d'État,

Président du gouvernement.

Nous n'avons cessé contrairement à certains journaux (mais le temps n'est plus aux polémiques) d'incriminer le caractère et l'attitude de M. Eyschen. Nous avons raison.

On sait que la neutralité du Luxembourg est garantie par la Prusse (ô ironie), l'Autriche, la France et l'Angleterre. Comment se fait-il que M. Eyschen n'ait pas protesté aussi à Londres ? Et surtout comment se fait-il qu'au lieu de protester platoniquement il n'ait pas fait sauter les ponts en temps opportun ?

En effet, une attaque du Luxembourg par l'Allemagne était prévue. Notre état-major en a tenu compte. Il sait qu'un des plans allemands consiste à foncer sur Paris par les vallées de

l'Oise et de l'Aisne. Pourquoi M. Eyschen, seul de toutes l'Europe, n'a-t-il rien fait pour prévenir cette hypothèse ?

Comment et pourquoi ?

Mais d'autres incidents plus pressants réclament notre attention.

### **100 000 Allemands traversent le Luxembourg**

Bruxelles, 2 août. On annonce que 100 000 Allemands traversent le Luxembourg pour se masser le long de la frontière française.

### **L'Allemagne déclare la guerre à la Russie**

La guerre qui commence, commence par une série de duplicités allemandes qui ne nous surprennent pas. Nous connaissons ce peuple depuis quarante-quatre ans qu'il nous opprime et se rit de nous.

On se souvient où en étaient les négociations. Précisons-les. A la suite de longs pourparlers, le texte suivant, à la rédaction duquel avait hypocritement collaboré l'Allemagne, avait été accepté par la Russie vendredi, puis par l'Autriche samedi matin.

Si l'Autriche-Hongrie consent à arrêter la marche de ses troupes sur le territoire serbe et si, reconnaissant que le conflit austro-serbe a assumé le caractère d'une question d'intérêt européen, elle admet que les grandes puissances examinent la satisfaction que la Serbie pourrait accorder au gouvernement austro-hongrois sans laisser porter atteinte à ses droits d'État souverain et à son indépendance, la Russie s'engage à conserver son attitude expectante.

C'était presque la paix assurée. L'Allemagne voulait la guerre. Elle la déclara, samedi soir, à 7 h. 1/2, à la Russie, en même temps qu'elle décrétait la mobilisation générale.

### **Le plan allemand**

L'Allemagne est comme nous en proie à une grande inquiétude. Elle se demande ce que fera l'Angleterre. Elle se dit que l'Angleterre ne prendra peut-être parti pour la France que si la France est attaquée. En déclarant la guerre à la Russie, Guillaume II sait fort bien qu'il met en jeu une des clauses de l'alliance franco-russe et qu'il nous oblige pour ainsi dire à lui déclarer la guerre à notre tour. Il prendrait alors prétexte de cette déclaration pour nous représenter à Londres comme les agresseurs.

### **L'Allemagne attaque**

Un autre moyen pour arriver au même but, c'est de nous provoquer à la frontière même, de nous entraîner dans des engagements partiels qui seraient habilement représentés à Londres comme des agressions françaises. L'Allemagne n'a pas négligé cette nouvelle hypocrisie.

### **Manifeste du tsar**

Saint-Pétersbourg, 2 août. Le manifeste impérial suivant a été publié aujourd'hui :

Par la grâce de Dieu, nous, Nicolas II, empereur et autocrate de toutes les Russies, roi de Pologne, grand-duc de Finlande, etc., etc., à tous nos fuyes sujets faisons savoir :

La Russie, parente de foi et de sang des peuples slaves et fidèle à ses traditions historiques, n'a jamais regardé leur sort d'un œil indifférent.

Mais c'est avec une unanimité parfaite et une force extraordinaire que les sentiments fraternels du peuple russe pour les slaves se sont éveillés ces jours derniers, quand l'Autriche-Hongrie adressa à la Serbie des réclamations sciemment inacceptables pour un Etat indépendant.

Ayant négligé la réponse pacifique et condescendante du gouvernement serbe et repoussé l'intervention bienveillante de la Russie, l'Autriche-Hongrie s'est hâtée de passer à une attaque armée, et a commencé à bombarder Belgrade, ville ouverte.

Obligé par la situation qui s'est créée à la suite de la prise des mesures de précautions nécessaires, nous avons ordonné de mettre l'armée et la flotte sur le pied de guerre. Tout en faisant tous nos efforts pour obtenir la solution pacifique des pourparlers entamés, car le sang et les biens de nos sujets nous sont chers. Alors que nous entretenions avec elle des rapports amicaux, l'Allemagne alliée de l'Autriche, contrairement à nos espérances dans notre bon voisinage séculaire, et, sans tenir compte de nos assurances que des mesures prises ne tendaient à aucun but qui lui fût hostile, l'Allemagne commença par réclamer la suppression immédiate de ces mesures.

Ayant été déboutée dans cette réclamation, elle déclara subitement la guerre à la Russie, Aujourd'hui, c'est non seulement la protection du parent injustement offensé qu'il faut assurer, c'est l'honneur, la dignité, l'intégrité de la Russie, c'est sa place parmi les grandes puissances qu'il faut sauvegarder.

Nous croyons inébranlablement que nos fidèles sujets s'emploieront avec unanimité et dévouement à la défense de la terre russe. Que la discorde intérieure soit oubliée en cette heure menaçante d'épreuves ! Que l'unité du tsar avec son peuple devienne encore plus étroite et que la Russie, se levant comme un seul homme, repousse l'attaque insolente de l'ennemi avec une foi profonde en la justice de notre œuvre et avec un humble espoir en la Providence toute-puissante.

Nous appelons en prières la bénédiction de Dieu sur la sainte Russie et sur ses troupes vaillantes.

### **Le tsar prononce d'autres paroles énergiques**

Saint-Pétersbourg. 3 août. Au palais d'hiver, le tsar a adressé les paroles suivantes aux représentants de l'armée et de la flotte.

« C'est avec calme et dignité que la Russie, notre grande patrie, a accueilli la nouvelle de la déclaration de guerre. » Qu'elle soit calme et digne jusqu'au bout. « Je déclare ici solennellement que je ne ferai pas la paix avant que le dernier soldat ennemi n'ait quitté notre territoire et je m'adresse à vous tous, représentants de mes chères troupes de la garde et des troupes de la circonscription militaire de Saint-Pétersbourg réunies et, en votre personne, à toute mon armée unie, unanime et forte comme un mur de granit et je la bénis pour l'œuvre de guerre. »

### **L'ambassadeur d'Allemagne quitte Saint-Pétersbourg**

Le comte de Pourtalès, ambassadeur d'Allemagne à Saint-Petersbourg, et les membres de l'ambassade allemande sont partis dimanche matin de Finlande, pour l'Allemagne.

### **Des cosaques seraient entrés en Allemagne**

Une dépêche de Berlin à Bruxelles annonce qu'une forte colonne de cosaques avec des canons, a pénétré en Allemagne, près de Biiala. (Nous publions cette dépêche sous réserves.)

### **Escarmouches à la frontière russo-allemande**

Londres. 3 août. Un télégramme de Königsberg annonce qu'une patrouille russe est entrée à Eydtkuhnen et a détruit le bureau de poste de Bilderweitschen. De leur côté, les Allemands auraient franchi sur plusieurs points la frontière.

### **Les ministres anglais tiennent deux conseils successifs**

Les ministres anglais se sont réunis dimanche matin en Conseil de Cabinet. Le Conseil s'est prolongé jusqu'à 2 heures. Les ambassadeurs de France, d'Italie et d'Allemagne se sont rendus au Foreign Office.

Une nouvelle réunion des membres du Cabinet a eu lieu le soir, à 6 h. 30.

En quittant le premier Conseil, les ministres avaient l'air très grave. Tous se sont refusé à fournir la moindre information.

### **L'Allemagne et l'Angleterre parlementent**

Londres, 3 août. C'est avant la réunion du Conseil de Cabinet, qui avait commencé hier à 11 heures du matin, que l'ambassadeur d'Allemagne a rendu visite à M. Asquith.

Le prince Lichnowsky a eu ensuite un entretien avec sir Ed. Grey.

Une foule énorme stationne aux abords de Downing Street.

### **La flotte anglaise est « à la hauteur »**

Londres, 3 août. La Ligue navale adresse au public un appel t'invitant à conserver toute sa confiance à la flotte.

Au courant de la situation exacte, les auteurs de l'appel déclarent sans hésitation ni restriction que la flotte britannique et les défenses navales sont, à tous égards, à l'état de perfection, prêtes à faire face à toutes les éventualités.

Le gouvernement britannique a décidé d'exercer son contrôle sur toutes les stations de télégraphie sans fil, y compris sur les postes des bâtiments étrangers naviguant dans les eaux anglaises.

### **Vaisseaux anglais dans le Pas-de-Calais**

Tous les soirs, les promeneurs qui vont à la plage ou sur les jetées de Calais ont leur attention attirée par des mouvements inaccoutumés de navires de guerre anglais, qui vont et viennent dans le détroit. Le mouvement le plus important se produisit, du reste, mercredi soir. Certaines informations ont signalé, en effet, que, dans la soirée et dans la nuit, il

n'était pas passé dans le détroit, moins de trois cent quarante-neuf navires de guerre, appartenant aux flottes anglaises, se dirigeant vers la mer du Nord.

Du côté de Douvres, on aperçoit, le soir, des rayons lumineux provenant des projecteurs des navires de guerre fouillant l'horizon.

### **On n'entre plus à Gibraltar**

L'entrée de Gibraltar est prohibée depuis dimanche ; l'évacuation de tous les étrangers a été ordonnée, ainsi que celle des non combattants.

La construction des tranchées, est très active.

### **La Norvège reste neutre**

Le roi Haakon a signé samedi un décret suivant lequel la Norvège garderait pendant la guerre la plus stricte neutralité.

### **L'Espagne restera neutre**

Le président du Conseil a déclaré que toutes les mesures nécessaires seront prises pour éviter la sortie de l'Espagne des subsistances de toutes sortes ; il a ajouté que l'Espagne gardera la plus stricte neutralité.

### **Mobilisation partielle en Suède**

Stockholm, 3 août. Afin d'assurer la neutralité de la Suède, le ministre de la Guerre vient de décréter la mobilisation : 1° de la réserve de l'armée territoriale sur les côtes du royaume ; 2° des forces militaires de File de Gotland ; 3° des garnisons de guerre dans les forteresses et par avance de la classe de recrues qui devaient se présenter le mois prochain pour accomplir une période d'instruction.

### **La mobilisation hollandaise**

Le gouvernement hollandais a demandé aux États généraux 50 millions de florins pour la mobilisation et a déposé une proposition de loi défendant certaines exportations.

### **Les États-Unis resteront neutres**

New-York, 3 août. – Les États-Unis proclament, aujourd'hui, par décret, leur neutralité.

### **Précautions danoises**

Le gouvernement danois a décidé par mesure de sécurité, d'affecter à la défense de Seeland, de Jutland et de Funen, 18000 hommes de troupes à prélever sur le contingent appelé hier sous les drapeaux.

### **Les Serbes repoussent les Autrichiens**

La prise de Belgrade par les austro-hongrois est démentie. Les Autrichiens se contentent toujours de bombarder de l'autre rive du Danube la capitale sans défense. Ils ont essayé de transporter des troupes sur des chalands à diverses reprises, mais l'artillerie serbe les a jusqu'ici repoussés.

De même dans le sandjak de Novibazar, les Austro-hongrois ont été repoussés, après des pertes énormes, disent les déportées serbes.

L'armée austro-hongroise tout entière est maintenant mobilisée.

### **LA TROUVAILLE DU GABELOU**

Quand Pégoud atterrit à Douvres, un gabelou vint, et tout net, il fouille l'aéro et trouve un litre de Pippermint Get.

### **Arrestation d'espions allemands**

On vient d'arrêter à Morvillars une automobile contenant cinq personnes qui auraient été surprises coupant les fils télégraphiques. Sur mandat des juges au Parquet de la Seine, la police judiciaire a procédé, hier, sous l'inculpation d'espionnage, à une vingtaine d'arrestations. La plupart des gens sont des agents d'affaires, de nationalité allemande, dont la raison commerciale servait à cacher les véritables agissements. Dans le nombre, se trouvaient deux femmes une couturière et une femme de chambre.

Les subordonnés de M. Mouton ont également appréhendé, sous l'inculpation d'accaparement, un commerçant du nom de Waller, correspondant des sucres de Hambourg.

### **L'état de siège est proclamé**

Sur l'avis du Conseil des ministres, le président de la République a signé les décrets suivants :

ARTICLE premier. - Les 86 départements français, le territoire de Belfort ainsi que les trois départements de l'Algérie, sont déclarés en état de siège.

ART. 2. - Les ministres de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret.

Voici le texte du rapport au président de la République qui précède le décret :

Monsieur le Président,

Les Chambres étant ajournées, j'ai l'honneur de soumettre à votre signature, conformément aux dispositions prévues à l'article 2 de la loi du 3 avril 1878, un décret portant déclaration de mise en état de siège : 1° des 86 départements français et du territoire de Belfort ; 2° des 3 départements de l'Algérie.

Les dispositions de ce projet qui ont été délibérées en Conseil des ministres se justifient par la nécessité de concentrer tous les pouvoirs entre les mains de l'autorité militaire dans la zone frontière ainsi que sur l'ensemble du territoire national. La mise sur pied de guerre de nos forces nationales et, plus tard, l'entretien des effectifs exigent en effet la réunion, sur tous les points de la France, de détachements nombreux d'hommes appelés sous les drapeaux. Pour assurer le maintien de l'ordre dans ces conditions, il paraît nécessaire de donner les pouvoirs les plus étendus à l'autorité militaire. Enfin, l'éventualité des événements qui peuvent surgir en Algérie, rend également cette mesure indispensable, dans les trois départements de la colonie.

Il y a lieu d'espérer que le décret ci-joint sera ratifié par le patriotisme des Chambres, dès qu'elles seront réunies.

Veillez agréer, etc.  
Le ministre de la Guerre,  
Messimy.

### **Ce qu'est l'état de siège**

#### **La convocation des Chambres**

Les Chambres sont convoquées pour demain mardi, à 3 heures.

Elles auront à ratifier la proclamation de l'état de siège.

Sous le régime de l'état de siège, l'autorité militaire a le droit : 1° de faire des perquisitions de jour et de nuit dans le domicile des citoyens ; 2° d'éloigner les repris de justice et les individus qui n'ont pas leur domicile dans les lieux soumis à l'état de siège ; 3° d'ordonner la remise des armes et des munitions et de procéder à leur recherche et à leur enlèvement ; 4° d'interdire les publications et les réunions qu'elle juge de nature à exciter ou à entretenir le désordre.

Enfin, les tribunaux militaires peuvent être saisis de la connaissance des crimes et délits contre la sûreté de l'État, contre la constitution, contre l'ordre et la paix publique, quelle que soit la qualité des auteurs principaux et des complices. La Cour de cassation a décidé que leur compétence s'étendait aux crimes et aux délits de droit commun, revêtant, par leur connexité avec les délits contre la chose publique, le caractère de faits portant un trouble à l'ordre et à la paix publique (meurtre, homicide, assassinat, vol, incendie, coups ou injures à un militaire en uniforme et enfin les délits de presse constituant la complicité de crimes ou délits contre la paix publique.

Les criminels ou délinquants sont déférés au Conseil de guerre.

Cette mesure rigoureuse visant la France entière n'avait pas encore été prise. En 1870-1871, quarante et un départements seulement furent soumis l'état de siège.

### **POUR L'UNION NATIONALE**

On communique la note suivante : Dans la réunion qu'ils ont tenue, dimanche après-midi, les ministres ont décidé de prendre des mesures de clémence à l'égard des détenus politiques et des individus arrêtés lors des récentes manifestations de Paris et de Lyon. M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a annoncé qu'il avait donné des instructions en vue de suspendre l'application des derniers décrets relatifs à la fermeture ou à la dissolution des Congrégations.

Enfin, le gouvernement a étudié un projet dont les Chambres seraient saisies concernant les déserteurs et les insoumis qui demandent à reprendre du service en France.

Pour les Congrégations, nous adressant au ministre, nous demandions samedi cette mesure. Elle n'est qu'un acte de justice. Encore est-il heureux que M. Malvy l'ait fait. C'est aussi un acte de sagesse politique.

### **La France catholique prie**

A Paris, depuis samedi soir et principalement dimanche dans la matinée, on a constaté dans les églises, surtout Montmartre et à Notre-Dame des Victoires, une affluence considérable

d'hommes venant se confesser et communier. Les journaux d'information, même non catholiques comme Paris-Midi, ont été les premiers, dès hier, à enregistrer le fait.

A Notre-Dame des Victoires nombreux étaient les hommes venant eux-mêmes porter un cierge et l'allumer devant l'autel de la Vierge.

Des messes spéciales ont été dites, ce matin, pour les hommes mobilisés à Auteuil, notamment, le prêtre qui a célébré cette messe devait lui-même partir dans la journée pour rejoindre son régiment.

### **Les prêtres soldats et les secours religieux aux hommes mobilisés**

La Sacrée Pénitencerie a fixé, il y a deux ans, les points suivants qu'il est de toute importance de rappeler aujourd'hui :

1° Tout homme appelé sous les drapeaux est, du jour où l'ordre de mobilisation l'atteint, c'est-à-dire du jour où il doit partir, « considéré comme » étant en danger de mort. Tout soldat sous les drapeaux peut donc, en temps de guerre, s'adresser à tout prêtre pour recevoir l'absolution.

2° Tout prêtre combattant a la permission d'agir provisoirement, tant que dure la guerre, comme si l'irrégularité n'existait pas. Il peut donc dire la messe, recevoir et administrer les sacrements. La guerre terminée, il devra seulement recourir à l'autorité compétente, au cas où il aurait peut-être encouru l'irrégularité.

3° Tout clerc ayant reçu les Ordres sacrés est dispensé de l'obligation du bréviaire, depuis l'heure où il est personnellement saisi par l'acte de mobilisation et appartient à l'armée jusqu'à la fin des hostilités.

### **Les aumôniers**

Pour ce qui regarde les aumôniers militaires, un certain nombre parmi ceux qui s'étaient fait inscrire préalablement, d'accord avec leur évêque, ont reçu une convocation de leur médecin chef de santé. Il y a cinq aumôniers officiellement attachés à chaque corps d'armée. Ils auront la possibilité de se faire aider par des auxiliaires qui n'auront pas de fonctions officielles. En réalité, il y aura un nombre inusité d'aumôniers dans l'armée française, puisque, par Décret de la Sacrée Pénitencerie, les prêtres appelés sous les drapeaux ont reçu tous pouvoirs pour administrer les sacrements.

### **Pour la flotte**

L'aumônerie militaire est prévue pour l'armée de terre, et nous avons confiance que le nécessaire est fait à ce sujet pour la flotte. L'amiral Bien-aimé adresse au ministre de la Marine la touchante lettre suivante :

Paris, 2 août

Monsieur le ministre,

Après la concentration des forces matérielles qui se poursuit avec un si merveilleux élan, permettez-moi de vous demander de penser à la concentration des forces morales et de ne pas oublier que, parmi les plus généreux de nos enfants de France, seuls nos marins risquent d'aller à la gloire, qui ne sera pas sans périls, sans sentir, à côté d'eux, le si grand réconfort qu'apporte à certaines heures la pensée que la Providence n'est pas bien loin. Au

nom des mères éplorées, mais vaillantes, de tous ces enfants du littoral dont la foi patriotique s'exalte surtout au souvenir du clocher familial, je vous prie de consentir à donner suite aux conclusions du rapport qui avait été préparé sous le ministère de M. Delcassé par le service de l'intendance de la marine, au sujet de l'embarquement d'un certain nombre d'aumôniers sur la flotte.

Le geste que je souhaite est conforme à l'esprit et à la lettre (amendement Sibille) de la loi de séparation des Églises et de l'État ; il honorerait profondément le gouvernement de la République ; la grande majorité des marins et toutes leurs familles se préparent à le saluer avec reconnaissance. C'est un de ceux qui les connaît bien et les a toujours aimés qui vous l'affirme.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

Bien aimé,  
vice-amiral.

### **Les engagements militaires**

L'élan patriotique qui soulève la France est admirable. Une foule de jeunes gens, qui n'ont pas encore atteint l'âge de la conscription, et d'hommes mûrs, qui ne sont pas astreints aux obligations militaires, ont demandé à contracter des engagements.

M. Lasies, député de Paris, s'engage dans le régiment où servent ses deux fils. M. Maginot, député de l'Est, a obtenu d'être incorporé dans un régiment de la frontière. M. Maurice Barres, député de Paris, président de la Ligue des Patriotes, fait engager son fils, âgé de 18 ans, et réclame pour lui l'honneur de servir. Notre éminent confrère, le lieutenant-colonel Rousset, qui a été sous-lieutenant en 1870 et blessé sous Metz, s'est mis à la disposition du ministre de la Guerre.

Citons, enfin, M. Gustave Hervé qui réclame son incorporation, par faveur spéciale, dans un régiment d'infanterie parlant pour la frontière, et termine sa lettre par « Vive la France » Notons aussi que le général Chérif pacha, ancien élève de Saint-Cyr, a demandé au ministère d'accepter ses services pendant toute la durée de la guerre.

### **Les chemins de fer**

En raison de la mobilisation générale, le service des chemins de fer relève désormais tout entier de l'autorité militaire et la totalité des moyens de transport de tous les réseaux de chemins de fer est affectée aux besoins militaires. Les transports commerciaux sont suspendus jusqu'à nouvel ordre, tant pour les voyageurs que pour les marchandises à grande ou à petite vitesse. Les trains en cours de route peuvent continuer leur marche jusqu'à destination, sauf ordre contraire des Commissions de réseau. Il n'est plus délivré de billets aux voyageurs civils.

Les voyageurs en cours de route qui ne peuvent atteindre la destination indiquée par le billet dont ils sont porteurs n'ont droit qu'au remboursement du prix du parcours restant à effectuer. Ce remboursement est fait par la gare où cesse le transport.

Il n'est plus reçu ni expédié de marchandise. Sur tout le réseau, les chefs de gare préviennent les expéditeurs d'avoir à reprendre les marchandises non encore parties, ou de

donner, sur les notes d'expédition, déclaration de la reconnaissance de l'état des choses créé par le présent arrêté. Ils invitent les destinataires à retirer les marchandises en arrivage.

Les marchandises non encore expédiées ou en cours de route seront déchargées, s'il y a lieu et pourront, si besoin est, être camionnées d'office soit à domicile, soit dans un entrepôt public ou privé.

Il en est de même des marchandises non enlevées par les destinataires.

Les délais prévus pour les transports de marchandises cessent d'être obligatoires ; les frais de manutention, de séjour dans les gares ou entrepôts et ceux de camionnage sont supportés par la marchandise conformément aux tarifs en vigueur.

## **NOS AMIS DÉFUNTS**

### **JÉSUS, MARIE, JOSEPH**

(Indulg. 7 ans et 7 quérant., applic. aux def.)

A Saint-Laurent, près Rennes, M. Jean-Marie Huchet, 72 ans, entrepreneur, chevalier de Saint-Grégoire le Grand. Lé R. P. Alphonse-Marie Liguori, des SS.-CC. Carrie déchaussé, 77 ans, et 58 ans de vie religieuse.

## **Dernières Nouvelles**

### **RETOUR DE S. EM. LE CARDINAL AMETTE**

S. Em. le cardinal archevêque de Paris, à la nouvelle de l'ordre de mobilisation, a quitté aussitôt Bagnères-de-Luahan, où elle a été saluée à la gare par Mgr Germain, archevêque de Toulouse, et a pu rentrer à Paris, ce lundi à minuit, par le dernier train.

Faute de voiture, le cardinal, accompagné de M. le chanoine Clément, a dû regagner à pied l'archevêché.

Son Éminence a été frappée, en traversant la France, des marques profondes de la foi qui, en ces heures critiques, anime toute la population.

Le vénéré prélat a été, lui-même, sur tout le parcours, l'objet de touchantes manifestations, surtout de la part des officiers et de leurs familles.

L'archevêque se propose, dès demain mardi, de demander des prières spéciales pour la France.

M. le chanoine Fichot, un des secrétaires du cardinal, va partir incessamment comme infirmier pour le camp de Chutons.

M. le chanoine Wiesnegg, chancelier, s'apprête aussi à partir.

Les ministres se réuniront de nouveau cet après-midi en conseil à l'Élysée, il 5 heures.

## **DANS LES COULOIRS DE LA CHAMBRE**

### *La coopération de l'Angleterre*

Dans les couloirs, en attendant la séance de la Chambre, on s'entretient avec intérêt de la réunion de la Chambre des Communes et de la déclaration que fera M. Asquith.

Il demandera, dit-on, 1 250 millions pour la flotte et l'autorisation de barrer les détroits.

Les députés et sénateurs, résidant dans les départements seront, pour se rendre à Paris, reçus sur la présentation de leur carte, dans les compartiments réservés aux officiers.

Ceux d'entre eux qui sont officiers de réserve ou de l'armée territoriale, doivent recevoir un ordre de mobilisation portant comme date de mise en route le huitième jour.

Ceux qui sont sous-officiers ou soldats seront mis en sursis d'appel jusqu'au septième jour inclus.

### **NOUVEAUX INCIDENTS AUX LAITERIES MAGGI**

De nouveaux incidents ont eu lieu dans l'après-midi contre les laiteries Maggi, un peu dans tous les quartiers. Chacun sait, sans qu'il y ait lieu d'insister, que l'heure n'est pas à de pareilles manifestations qui ne sont pas sans inconvénients. La population ne sera jamais trop calme.

### **CONVOCATION DE LA DOUMA**

Saint-Pétersbourg, 2 août, 10 h. 25 soir. Un oukase impérial ordonne, en présence de la situation actuelle de convoquer en session extraordinaire la Douma d'Empire et le Conseil d'Empire. L'oukase fixe également la date du commencement des travaux de ces assemblées.

### **SUR LA LIGNE MALMEDY-LIEGE**

Bruxelles, 3 août. La ligne stratégique de Malmédy-Liège est gardée militairement du côté allemand comme du côté belge plus de 52 000 hommes travaillent aux terrassements dans l'intervalle des forts.

### **NOUVEAU BOMBARDEMENT DE BELGRADE**

Nisch, 2 août, 17 h. 30. Le bombardement de Belgrade a repris ce matin faiblement.

### **A COLOGNE**

Bruxelles, 3 août, Un voyageur revenant de Cologne raconte que les Allemands ont mis des mitrailleuses sur la terrasse d'un hôtel où se trouvent des troupes en tenue de campagne on suppose que ces mitrailleuses sont destinées à la lutte contre les aéroplanes.

### **A TRAVERS LES JOURNAUX**

#### **Le devoir de la presse française**

De l'Echo de Paris ces réflexions qui confirment celles que nous avons déjà faites ici et auxquelles nous nous associons pleinement.

A cette heure où la patrie est en péril, la presse française a un impérieux devoir celui de ne rien publier qui n'ait été authentiqué et certifié exact par les ministères de la Guerre et de l'Intérieur, de ne rien publier non plus qui pourrait renseigner l'ennemi sur nos positions militaires.

On sait quelles effroyables conséquences ont eues, pour le sort de nos armes, en 1870, d'imprudentes révélations. Une information qui pour un journaliste paraît n'avoir l'importance que d'un fait divers, peut constituer, pour l'ennemi, le plus précieux, le plus décisif des renseignements.

Il ne faut pas que de semblables actes se reproduisent.

Toute nouvelle publiée sans l'assentiment du gouvernement et des autorités militaires constituerait une manière de trahison,

Il ne faut pas non plus que l'opinion ait sujet de s'énerver à l'annonce de fausses nouvelles. Pas de victoires trompeuses, pas de défaites mensongères.

Nous sommes assurés que tous nos confrères agiront comme nous, d'une unanime résolution. Au moment où toute la population de France où toutes les classes de Français obéissent, d'un cœur unique, à la plus noble des disciplines, c'est un devoir impérieux, pour la presse française, répétons-le, d'obéir à cette règle de prudence.

### **La prise de contact**

M. Robert de Boisfleury dans l'Action française :

Il est bon de noter au nombre des « circonstances favorables » que la Providence semble avoir réservées à la France, que les conditions mêmes dans lesquelles s'engage la lutte sont de nature à contrarier les plans généraux d'opérations des Allemands. L'état-major allemand, appelé à lutter à la fois contre la Russie et la France, devait évidemment vouloir faire traîner les choses en longueur du côté de la Russie pour frapper un coup décisif sur la frontière des Vosges. La mobilisation Russe plus lente que la nôtre, indiquait ce plan et le rendrait nécessaire. Mais la Russie a commencé sa mobilisation avant la France. Le retard de nos alliés s'atténue. La couverture allemande sur la Vistule devra être plus fortement constituée que les Allemands ne l'auraient désiré. Autant de Prussiens de moins en face de nous !

Les troupes de couverture qui, à l'heure actuelle, sont probablement aux prises tout le long de la frontière franco-allemande sont de force numérique pratiquement égale. Et les troupes française combattent sur un terrain où elles ont souvent manœuvré elles ont pratiqué ce terrain, elles ont été dressées à en utiliser toutes les ressources. Cet avantage compenserait leur infériorité numérique au cas où elle existerait.

### **La préparation française**

Du Matin :

La mobilisation a commencé hier dans des conditions admirables. Elle a servi non seulement par l'unanimité enthousiaste des Français, mais encore par un travail préparatoire dont on ne saurait trop admirer l'exactitude.

Ce pays-ci, qui contient la plus belle race de guerriers du monde n'a eu dans le passé qu'une faiblesse : son organisation technique. Or, tout ce qui se révèle jusqu'ici de l'organisation technique de notre armée est admirable. Il fallait trente-six heures pour que nos troupes de couverture fussent en place en trente-six heures, à partir de l'instant où, sur les instances de M. Messimy, ministre de la Guerre, le Conseil a donné l'ordre de les mettre en marche, les armées de couverture ont été établies au poste qui leur avait été assigné par le grand état-major, et on peut dire maintenant - les Allemands l'ont bien éprouvé hier - les collent exactement à la ligne de la frontière.

Sans doute, la mobilisation allemande a sur la nôtre, un jour d'avance : l'Allemagne doit cet avantage à sa déloyauté.

Nous avons craint de donner à la diplomatie allemande fût-ce même l'ombre d'un prétexte à nous déclarer belliqueux. Notre pays, pour la paix, souffre un jour de retard ; l'attitude de notre pays, à la guerre, lui permettra de le rattraper largement.

En tous cas, pour les troupes de couverture, bien qu'on ne puisse pas interrompre le trafic commercial, grâce à la direction des chemins de fer au ministère de la Guerre et grâce au concours que lui ont donné nos grandes Compagnies, on a noté en tout un train qui a eu une heure de retard : les autres n'ont pas eu plus de cinq minutes.

### **En avant !**

De la Patrie :

La France, menacée par l'Allemagne hypocrite, qui mobilisait en secret, s'est dressée, debout, l'épée à la main, dans un magnifique élan de fierté, de calme et de dignité.

Tout Français en état de porter les armes, à cette heure tragique, rejoint son régiment. L'union est faite entre tous les citoyens. Partout sonne le ralliement des partis derrière le drapeau de la France.

Chacun accomplit son devoir, en haut comme en bas. Tout le monde a confiance dans nos chefs et nos généraux.

Il va falloir marcher résolument au canon. Nous ne sommes plus en 1870, divisés, en présence d'une guerre dynastique, sans officiers capables et sans troupes suffisantes.

Nous engageons la lutte avec une armée puissante, avec des alliés effectifs qui combattent à nous avec l'appui vigoureux de tous les Slaves et de tous les latins de l'Europe soulevée.

Nous engageons la lutte suprême, enfin, pour la défense de nos foyers pour l'existence de nos femmes et de nos enfants, avec la volonté inébranlable de vaincre ou de mourir. La victoire, cette fois, couronnera nos armes, mises au service du droit, de la justice et de l'humanité.

Ah ! Comme Déroulède eût frémi enthousiasme aux coups de clairon qui sonnent à cette heure !

### **A Paris**

#### **Paris ne connaîtra pas la disette**

La période du transport des troupes écoulée, les services de chemins de fer se rétabliront aussi bien pour les marchandises que pour les voyageurs.

C'est donc une gêne de deux semaines au plus que Paris va éprouver et qui ne saurait justifier en rien une majoration excessive des prix. Des mesures de précaution excellentes ont été d'ailleurs prises par les autorités compétentes. La circulation des vivres aura lieu au tarif le plus réduit ; les droits d'importation sur les blés et le bétail sont levés enfin, les spéculateurs qui voudraient exploiter la situation seront sévèrement punis. C'est ainsi que certains mandataires des Halles, ayant augmenté le prix de leurs denrées, le gouvernement vient de leur faire savoir que, s'ils ne les ramènent pas à des cours normaux, il leur retirera leur commission et, si cela devenait nécessaires, il procéderait à leur arrestation.

#### **La vente du poisson**

Le Syndicat des mandataires à la vente en gros du poisson informe le public, qu'en dépit des bruits qui ont couru, le poisson n'a jamais été aussi bon marché et qu'il en est tenu à la disposition des consommateurs des quantités fort importantes.

### **Le ravitaillement en viande fraîche**

Un décret a paru au Journal Officiel levant les obstacles à l'introduction des viandes fraîches d'origine étrangère. Dans ces conditions on peut avoir la certitude que des arrivages très importants de viande d'excellente qualité vont se produire à bref délai en provenance de la République Argentine principalement, ainsi que de Madagascar et de l'Afrique occidentale. Les ressources des troupeaux nationaux sont d'ailleurs abondantes.

### **Aux Halles**

La mobilisation a provoqué, là aussi quelque perturbation ; cependant, les trois ventes du dimanche, volaille, poisson, légumes qui ferment habituellement le lundi, fonctionneront exceptionnellement aujourd'hui.

La vente, hier, fut mauvaise on avait des langoustes, des turbots, des soles à des prix très bas, 1 franc la Livre. La cuisson du poisson exige du beurre et le beurre est très cher. Les primeurs et les fruits ont également subi une dépréciation.

Les pommes de terre ont atteint des prix très élevés. Des ménagères prenaient jusqu'à 50 et 100 kilos. Répétons-leur que les pommes de terre nouvelles n'étant pas arrivées à maturité, ne se conservent pas plus de quatre ou cinq jours.

### **Les manifestations**

L'admirable élan de Paris ne s'est pas ralenti, au contraire, pendant les premières journées de mobilisation. De bon matin, les premiers partants ont donné l'exemple, en gagnant le sourire aux lèvres, les différentes gares où ils allaient rejoindre leur corps ; les autres pour être bougés directement vers la frontière ; et ceux-ci, qui sont appelés à soutenir le premier choc n'étaient pas les moins résolus, ni les moins enthousiastes.

L'affluence sur les boulevards fut extraordinaire dimanche pendant la journée et jusqu'à une heure avancée de la nuit. Sur la chaussée, vide d'autobus qui ont été réquisitionnés dès samedi 5 heures, des autos transportant des mobilisés passaient à une vitesse extrême, sans soulever aucune protestation. D'autres, emmenant des Dames de la Croix-Rouge à la gare de l'Est, étaient saluées d'applaudissements et d'acclamations. Comme tous ces jours-ci, des cortèges n'ont cessé de défiler, drapeaux en tête, se rendant à la statue de Strasbourg au chant de la Marseillaise et des autres hymnes patriotiques.

La marche sur les boulevards des cortèges était scandée aux cris de : Conspuez Guillaume ! C'est l'Alsace et la Lorraine qu'il nous faut A Berlin ! etc.

D'autres groupes, composés d'étrangers amis de la France, qui venaient de s'enrôler pour la durée de la guerre, ont également défilé sur les boulevards, en agitant des drapeaux de leur nationalité. Ils se sont aussi rendus au pied de la statue de Strasbourg qu'ils ont saluée de leurs chants nationaux. C'étaient des Turcs, des Italiens, des belgo-hollandais, des Grecs, même des Israélites, portant une pancarte avec cette inscription en hébreu et en français Juifs, venez servir la France

Si les cœurs avaient besoin d'être raffermis, ils puiseraient dans de pareils spectacles le plus précieux des réconforts. Mais la mâle résolution du peuple de France n'a pas besoin de stimulant pour étonner le monde. Cette première journée de mobilisation générale en a fourni hier la preuve éclatante.

### **Incidents regrettables**

De regrettables incidents se sont produits dans la soirée de dimanche, perdant le calme qui avait fait l'honneur de la population parisienne ces jours-ci, certains manifestants se sont livrés à des actes répréhensibles vis-à-vis des commerçants étrangers.

C'est ainsi que sur les boulevards, la maison Klein, la cristallerie Carlsbad, le café Viennois la maison de comestibles Appenrodi ont été lapidés et pillés.

Des brasseries et des tavernes, passage des Petites-Ecuries, boulevard de Strasbourg, faubourg Montmartre ont été saccagées.

Rue Rochechouard, le laboratoire de la Société Maggi et, dans d'autres rues, plus d'une dizaine de dépôts de la même Société ont été dévastés. Une bande de 300 manifestants a même essayé de pénétrer dans l'immeuble de la Société place de l'Opéra, où sont installés les bureaux de l'Écho de Paris.

Dans différents quartiers, la population a manifesté son indignation contre des commerçants qui avalent majoré excessivement le prix de certains produits, en s'emparant de ces produits et en saccageant tout dans les boutiques. C'est ainsi que des épiciers vendaient le sel et les pâtes alimentaires 1 franc kilo. A la suite de ces incidents, les agents ont arrêté 150 individus dont la plupart ont été envoyées au Dépôt.

### **Une affiche du préfet de police**

Le chef de police a fait placarder cette nuit, l'affiche suivante :

Aux Parisiens,

Sous prétexte de châtier des commerçants qui profiteraient des événements pour majorer le prix de leurs marchandises d'une façon excessive, quelques scènes de déprédations ont eu lieu ces jours-ci.

Le préfet de police fait appel au sang-froid et au bon sens du public pour éviter de tels excès. Il est fermement décidé à sévir avec vigueur contre tous ceux qui tenteraient d'exploiter, sous quelque forme que ce soit, les événements actuels, et il demande aux Parisiens de ne pas se laisser entraîner par des gens dont les origines sont toujours suspectes et à commettre des excès qui seraient indignes de la capitale et de la France.

Le préfet de police fait appel au calme et au bon sens de tous les braves gens et il est fier d'être entendu des Parisiens.

### **Les attroupements sont interdits**

Le général Michel, gouverneur militaire de Paris, a signé la note suivante

Le préfet de police rappelle au public qu'en vertu de l'état de siège tout attroupement est interdit sur la voie publique.

Les auteurs de pillage, cris ou chant séditieux commis ou proférés dans les lieux publics seront immédiatement déferés au Conseil de guerre.

### **Les musées sont fermés**

Par suite des prélèvements opérés pour les besoins de la défense nationale sur le personnel des musées nationaux, ceux-ci resteront fermés, jusqu'à nouvel ordre.

### **Au Métro et au Nord-Sud**

Par suite du départ de ses agents, le Métro a dû supprimer le trafic sur les lignes 6 (Italie-Nation), 5 (Étoile-gare du Nord), et 7 (tronçon Saint-Vincent-et-les-Grenadines) Le service sur les autres lignes qui fonctionnent de façon réduite, a lieu de 7 h. 1/2 du matin à 7 h. 1/2 du soir.

Le Nord-Sud est complètement arrêté.

### **Les bateaux parisiens**

La Compagnie générale des bateaux parisiens, qui avait reçu l'autorisation d'assurer ses services, a été réquisitionnée hier matin, à 9 heures.

La direction de la Compagnie espère que les services pourront peut-être fonctionner aujourd'hui ou demain, en majeure partie du moins.

### **A l'Assistance publique**

Le personnel de l'Assistance publique qui est mobilisable va se trouver très sensiblement réduit. Une grande partie du personnel médical, notamment, doit rejoindre les régiments ou servir dans les hôpitaux militaires. On s'efforcera, dans une certaine mesure, de combler les vides par le recrutement de médecins non soumis à la mobilisation. D'autre part, l'administration de l'Assistance publique envisage les mesures à prendre pour que les malades et hospitalisés soient aussi bien soignés que possible.

### **Il faut brûler les ordures ménagères**

Pour faciliter le fonctionnement des services publics de nettoyage, il va falloir réduire, autant que possible, les quantités d'ordures ménagères, déposées sur la voie publique. La préfecture de la Seine conseille de brûler dans les fourneaux de cuisine tous les déchets combustibles de papier, légumes, viandes, os, emballages, etc., et de ne déposer sur la voie publique que les cendres et autres débris de produits incombustibles.

### **LES GARDES CIVILS DES COMMUNES**

Le gouvernement s'est préoccupé, depuis plusieurs mois déjà, des mesures propres à garantir la sécurité publique dans les villes et agglomérations en temps de guerre.

Les commissaires de police, sergents de ville ou gardiens de la paix et gardes champêtre sont, en effet, mobilisables. Ils sont seulement compris parmi « les fonctionnaires et agents qui, en cas de mobilisation, sont autorisés à ne pas rejoindre immédiatement, quand ils n'appartiennent pas à la réserve de l'armée active » (Tableau B annexé à la loi militaire.)

Une circulaire de février 1913 appelait sur cette situation l'attention des maires, et un décret de mars 1914 précisait l'organisation éventuelle de sections de gardes civils. Citoyens de bonne volonté qui consentiraient à signer un engagement renouvelable tous les

trois ans. Cet engagement devait prendre effet du jour de la mobilisation générale pour se terminer dans le cas où le territoire de la commune serait envahi par l'ennemi. Les « gardes civils » en effet, ne doivent pas faire acte de belligérants. Ils doivent contribuer uniquement au maintien de l'ordre et à la sécurité publique. Ils fournissent un revolver et des cartouches, dont le prix leur est ultérieurement remboursé. Ils reçoivent, sur leur demande, une indemnité de subsistance. Les préfets, il y a huit jours, ont rappelé aux maires ces dispositions, et déjà plusieurs municipalités ont commencé à organiser leurs sections.

Samedi soir, par exemple, les hommes de 49 à 55 ans ont été convoqués à la mairie du Vésinet. Ils y sont accourus au nombre de 150, et tous ceux dont le temps est disponible - une centaine- ont pris immédiatement l'engagement qui leur était demandé. Quatre citoyens britanniques et un Américain étaient venus à cette réunion, et ils ont tenu, aux applaudissements de tous à signer l'engagement de coopérer avec dévouement et discipline à la sécurité publique.

### **LES INSTITUTEURS NON MOBILISABLES**

M. Au gagueur, dans une circulaire adressée aux préfets, demande aux instituteurs non mobilisables de rester à leur poste jusqu'à la fin des hostilités, et d'offrir leur concours aux autorités civiles et militaires.

### **LES PIGEONS VOYAGEURS**

#### **Le droit de réquisition**

L'Officiel publie :

Un décret interdisant toute importation de pigeons étrangers en France et tout mouvement de pigeons voyageurs à l'intérieur du territoire français

Un autre décret réglant l'exercice le droit de réquisition.

#### **La sécurité est assurée au Maroc**

Rabat. 2 août.- La Résidence communique la noie suivante aux journaux : Les mesures à prévoir en cas de mobilisation se poursuivent dans le plus grand calme et dans des conditions qui garantissent d'une manière absolue la sécurité des Européens Il l'ordre au Maroc. Il ne peut survenir d'incidents que ceux qui seraient provoqués par une nervosité injustifiée ou par la propagation de fausses nouvelles.

Le Résident général, absolument confiant les destinées de la France et du protectorat, assuré du concours de tous dans un esprit, de patriotisme et de discipline, fait l'appel le plus pressant au calme et à la confiance de ses concitoyens.

Les Français accourent au Consulat pour chercher leur feuille de route. Un grand nombre sont partis aujourd'hui pour Marseille.

#### **Au Maroc espagnol**

A Tétouan, la nuit dernière, un sergent, caporal et quarante hommes, tous indigènes ont déserté après avoir tué un de leurs camarades, près du poste du consulat de France. Une fusillade a été échangée.

### **Les obsèques de Jaurès**

Elles auront lieu mardi 10 heures. Des discours seront prononcés au domicile du défunt, villa de la Tour, à Passy.

Le cortège partira à midi, pour gagner la gare d'Orsay.

L'inhumation aura lieu dans le Tarn.

### **Guerre et Marine**

#### **École Polytechnique et École de Saint-Cyr**

Les examens du concours d'admission & l'école polytechnique sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Pour les candidats à l'École de Saint-Cyr, admissibles à la suite des épreuves écrites du concours de 1911/j, les examens oraux sont suspendus ; ils seront repris à une date qui sera ultérieurement fixée.

#### **État-major général**

Sont nommés adjoint au commandant supérieur de la défense des places du groupe de Verdun, gouverneur de Verdun, le général de brigade Boucher de Morlaincourt, disponible adjoint et préfet du arrondissement maritime, gouverneur de Brest, le colonel Geniteau, commandant par intérim la 33e brigade d'infanterie au commandement de la brigade d'infanterie A Châteauroux, le général Moussy de la brigade d'infanterie, à Laon, le général Mangin, des troupes coloniales.

### **UN ATTENTAT CONTRE UN PONT DE CHEMIN DE FER**

Un poseur de la Compagnie d'Orléans remarquait dimanche, au pont de la Fleur, à 1 kilomètre d'Angerville (Seine-et-Oise), trois individus qui, après avoir laissé une limousine à proximité, faisaient chacun un trou près des piliers du pont.

Le poseur, ayant été aperçu par un quatrième voyageur resté dans l'automobile, celui-ci siffla avec ses doigts les trois complices abandonneront leur besogne et, montant en voiture s'enfuirent à toute allure, le moteur ayant été laissé en marche. Il a été reconnu que ces individus tentaient un coup contre ce pont, qui supporte les lignes principales de la Compagnie d'Orléans. Une heure après l'ordre de mobilisation, ce pont était gardé, comme tous les autres ouvrages des chemins de fer.

### **Graves accidents d'autos**

Une automobile est, ce matin, par suite d'une fausse manœuvre du conducteur, tombée de la rue de Rome sur la voie ferrée de l'État. Dans la chute, le mécanicien, M. Chapelier, âgé de 26 ans, ainsi que le livreur qui l'accompagnait, ont été tués. Les pompiers, aussitôt prévenus, ont procédé au déblaiement. Un autre accident s'est produit hier vers trois heures, l'angle de la rue des Pyrénées et de la rue des Partants : trois passants ont été heurtés et renversés par une automobile, M. Recobin, demeurant rue du Chemin-Vert, a été tué net. MM. Papillon, 93 ans, Temerath, 66, rue de Bagnolet, ont été transportés, grièvement blessés à l'hôpital Tenon.



## **LISTES COMPLÈTES DES FRÉQUENCES DE CERTAINS FRPOS**

**LISTE COMPLÈTE DES FRÉQUENCES DU FRPOS « NOM » mots plafonds**

	word corpus	65 676	12 735	23 897	16 508	12 536
	<b>Word</b>	<b>Fréquence totale</b>	<b>L'Humanité</b>	<b>Le Temps</b>	<b>Le Figaro</b>	<b>La Croix</b>
1	Guerre	224	38	79	76	31
2	Mobilisation	164	14	90	31	29
3	Août	133	49	37	25	22
4	Jour	110	18	62	22	8
5	Gouvernement	105	22	38	23	22
6	Ministre	83	8	34	21	20
7	Armée	77	4	39	18	16
8	Heures	77	20	22	18	17
9	Hommes	69	13	32	8	16
10	Service	69	18	25	20	6
11	Paix	67	25	21	8	13
12	Ordre	66	8	21	19	18
13	Etat	65	9	29	13	14
14	Frontière	64	7	22	14	21
15	Matin	59	10	15	18	16
16	Heure	57	12	20	10	15
17	Siège	56	7	28	11	10
18	Territoire	54	6	20	13	15
19	Décret	52	7	22	13	10
20	Trains	52	15	16	19	2
21	Déclaration	51	11	21	11	8
22	Troupes	51	6	16	9	20
23	Loi	46	5	26	11	4
24	Cas	45	7	20	11	7
25	Corps	45	2	28	13	2
26	Jours	44	6	19	12	7
27	Neutralité	44	9	14	11	10
28	République	43	8	19	12	4
29	Lieu	42	10	12	9	11
30	Départements	41	9	15	10	7
31	Gare	41	5	12	19	5
32	Nombre	41	8	14	11	8
33	Appel	40	7	15	9	9
34	Fer	39	8	17	6	8
35	Pays	38	5	18	10	5
36	Police	38	7	16	8	7
37	Président	38	4	24	2	8
38	Sens	38	11	14	11	2
39	Lignes	37	15	10	9	3
40	Droit	36	10	12	6	8
41	Temps	36	5	13	9	9

42	Autorité	35	7	13	9	6
43	Ministres	35	9	11	6	9
44	Part	35	8	14	10	3
45	Ambassadeur	34	6	9	14	5
46	Nuit	34	6	16	7	5
47	Départ	33	5	20	7	1
48	Mesures	33	7	9	6	11
49	Régiments	33	0	32	0	1
50	Rue	33	7	4	16	6
51	Soir	33	7	11	6	9
52	Devoir	32	15	9	3	5
53	Ligne	32	10	15	5	2
54	Population	32	4	15	8	5
55	Chemins	31	6	13	5	7
56	Côté	31	4	11	9	7
57	Drapeaux	31	5	10	9	7
58	Monde	30	4	7	10	9
59	Ville	30	5	14	7	4
60	Effet	29	5	10	6	8
61	Enfants	29	7	9	8	5
62	Foule	29	2	9	16	2
63	Moment	29	5	12	8	4
64	Officiers	29	2	10	10	7
65	Ans	28	3	9	5	11
66	Division	28	0	28	0	0
67	Événements	28	6	11	8	3
68	Forces	27	7	11	5	4
69	Ministère	27	3	10	8	6
70	Patrie	27	4	7	11	5
71	Réunion	27	12	6	3	6
72	Dispositions	26	3	16	4	3
73	Fois	26	9	4	8	5
74	Confiance	25	5	5	11	4
75	Place	25	4	8	9	4
76	Poste	25	5	8	3	9
77	Préfet	25	5	9	6	5
78	Services	25	3	12	3	7
79	Situation	25	3	12	3	7
80	Voyageurs	25	5	6	9	5
81	Défense	24	5	8	3	8
82	Honneur	24	1	8	9	6
83	après-midi	23	6	8	6	3
84	Conditions	23	4	9	4	6
85	Public	23	3	11	4	5
86	Régiment	23	3	13	2	5
87	Soldats	23	4	7	8	4

88	Vue	23	7	8	6	2
89	Dimanche	22	2	6	1	13
90	Engagements	22	2	8	9	3
91	Personnel	22	4	11	3	4
92	Peuple	22	2	8	8	4
93	Raison	22	3	7	7	5
94	Suite	22	3	5	4	10
95	Voie	22	1	12	5	4
96	Attitude	21	3	9	6	3
97	Avis	21	4	11	5	1
98	Mesure	21	2	7	7	5
99	Patriotisme	21	1	4	8	8
100	Puissances	21	1	12	5	3
101	Terre	21	4	10	3	4
102	Coup	20	2	6	8	4
103	Esprit	20	3	8	7	2
104	Fin	20	6	8	4	2
105	Groupes	20	6	11	2	1
106	Infanterie	20	0	11	4	5
107	Journaux	20	2	7	7	4
108	Point	20	1	9	9	1
109	Points	20	4	7	5	4
110	Secrétaire	20	13	1	5	1
111	Train	20	3	6	9	2
112	Traité	20	3	15	1	1
113	Armes	19	6	6	2	5
114	Bataillons	19	0	19	0	0
115	Bureaux	19	3	11	4	1
116	Campagne	19	0	12	6	1
117	Cavalerie	19	1	11	2	5
118	Citoyens	19	5	6	5	3
119	Durée	19	4	6	6	3
120	Est	19	2	4	11	2
121	Etrangers	19	1	14	3	1
122	Fait	19	4	8	4	3
123	Intérieur	19	2	10	6	1
124	Prix	19	5	3	3	8
125	Art	18	0	16	2	0
126	Boulevard	18	2	5	10	1
127	Conseil	18	3	10	4	1
128	Dignité	18	2	8	3	5
129	Efforts	18	4	9	3	2
130	Enthousiasme	18	3	4	10	1
131	Familles	18	3	7	5	3
132	Marche	18	2	3	7	6
133	Parti	18	18	0	0	0

134	Pouvoirs	18	2	6	6	4
135	Actes	17	3	4	5	5
136	Autorités	17	2	7	5	3
137	Cabinet	17	7	6	4	0
138	Classes	17	1	10	5	1
139	Cours	17	3	8	2	4
140	Emotion	17	5	5	5	2
141	Exemple	17	5	8	2	2
142	Garde	17	0	11	4	2
143	Maintien	17	6	7	2	2
144	Membres	17	6	6	3	2
145	télégrammes	17	4	10	3	0
146	Chambres	16	3	7	3	3
147	Dépêche	16	4	5	5	2
148	dévouement	16	4	3	5	4
149	Dieu	16	0	0	6	10
150	engagement	16	1	7	4	4
151	Gens	16	1	5	5	5
152	manifestations	16	3	4	5	4
153	Note	16	3	5	5	3
154	Réserve	16	0	11	2	3
155	Samedi	16	0	6	4	6
156	Volontaires	16	2	5	9	0
157	Accord	15	5	8	0	2
158	Article	15	1	7	6	1
159	Batteries	15	0	14	0	1
160	Calme	15	2	5	5	3
161	Chef	15	1	7	3	4
162	Denrées	15	7	6	1	1
163	Gares	15	1	8	4	2
164	Lettre	15	1	4	5	5
165	Lundi	15	3	6	3	3
166	marchandises	15	2	2	2	9
167	Partie	15	1	8	4	2
168	Réquisition	15	4	5	3	3
169	Section	15	6	6	3	0
170	Socialistes	15	15	0	0	0
171	Soirée	15	2	7	4	2
172	Sujet	15	5	6	2	2
173	Voies	15	7	7	1	0
174	Volonté	15	4	5	4	2
175	Agents	14	2	3	5	4
176	autorisation	14	2	6	4	2
177	Capitale	14	5	2	4	3
178	Conflit	14	1	7	5	1
180	Direction	14	5	3	4	2

181	Espoir	14	5	4	3	2
182	Famille	14	3	5	4	2
183	Femmes	14	1	4	6	3
184	Force	14	4	4	4	2
185	Incidents	14	4	1	4	5
186	Journée	14	3	4	4	3
187	Kilomètres	14	3	4	2	5
188	Mer	14	1	11	1	1
189	Nature	14	3	5	4	2
190	Ouvriers	14	7	6	1	0
191	Peuples	14	4	2	6	2
192	Président	14	2	0	9	3
193	Route	14	0	5	4	5
194	Sécurité	14	1	6	1	6
195	Transports	14	4	3	3	4
196	Affaires	13	2	6	2	3
197	Affiches	13	0	13	0	0
198	Agression	13	5	5	2	1
199	Attaque	13	1	7	2	3
200	Camarades	13	6	3	3	1
201	Cause	13	9	4	0	0
202	Chevaux	13	3	4	3	3
203	circonscription	13	0	12	0	1
204	circonstances	13	4	4	2	3
205	Citoyen	13	9	2	2	0
206	Civilisation	13	6	4	3	0
207	Cœur	13	5	2	5	1
208	compagnies	13	0	12	1	0
209	Concours	13	1	2	5	5
210	connaissance	13	2	8	1	2
211	correspondances	13	4	6	3	0
212	Départs	13	5	5	3	0
213	Destination	13	3	6	2	2
214	Douleur	13	7	2	2	2
215	Flotte	13	0	3	0	10
216	Hier	13	3	2	8	0
217	Journal	13	1	4	6	2
218	Nord	13	2	6	3	2
219	organisation	13	3	4	3	3
220	Pied	13	1	5	3	4
221	Présence	13	5	3	3	2
222	recrutement	13	1	9	2	1
223	renseignements	13	2	5	5	1
224	Réservistes	13	2	7	4	0
225	Vendredi	13	0	10	2	1
226	Vie	13	6	1	3	3

227	Action	12	3	4	5	0
228	Aumôniers	12	0	3	3	6
229	Autobus	12	8	2	0	2
230	Commune	12	3	5	3	1
231	Compagnie	12	3	0	5	4
232	concentration	12	2	3	5	2
233	Domicile	12	3	4	1	4
234	Faits	12	2	2	6	2
235	Fils	12	2	3	4	3
236	Justice	12	1	2	3	6
237	Maires	12	0	9	1	2
238	Marine	12	2	6	2	2
239	Monsieur	12	0	4	3	5
240	Paris-Invalides	12	4	4	4	0
241	Période	12	3	4	2	3
242	Personne	12	4	3	3	2
243	sang-froid	12	2	4	5	1
244	Sections	12	3	6	1	2
245	Vertu	12	4	3	3	2
246	Zone	12	3	5	3	1
247	Artillerie	11	0	8	2	1
248	Association	11	2	3	3	3
249	Cris	11	0	4	5	2
250	Disposition	11	1	3	5	2
251	Façon	11	2	4	3	2
252	Gardes	11	0	7	1	3
253	Incident	11	3	2	6	0
254	Individus	11	2	1	2	6
255	Lutte	11	4	0	3	4
256	Mise	11	1	3	2	5
257	mitrailleuses	11	0	9	0	2
258	Opérations	11	2	5	0	4
259	Parti	11	5	3	3	0
260	Personnes	11	4	2	4	1
261	Plupart	11	0	7	2	2
262	Préfecture	11	3	6	1	1
263	Prolétariat	11	10	1	0	0
264	ravitaillement	11	3	6	1	1
265	Rues	11	2	5	3	1
266	Secours	11	0	7	2	2
267	Sentiment	11	1	4	5	1
268	Travail	11	5	4	1	1
269	Utilisation	11	2	6	3	0
270	Viandes	11	2	5	2	2
271	Violation	11	4	4	2	1
272	Acte	10	2	2	1	5

273	Ambassade	10	2	3	3	2
274	Arrêté	10	3	4	2	1
275	Bureau	10	2	7	0	1
276	Canons	10	1	7	1	1
277	commission	10	1	2	6	1
278	Divisions	10	0	9	1	0
279	Droits	10	4	3	1	2
280	Egard	10	2	3	4	1
281	Elan	10	1	1	4	4
282	Empereur	10	1	4	3	2
283	Ennemi	10	1	5	0	4
284	Entretien	10	2	4	2	2
285	Foi	10	1	3	2	4
286	Homme	10	3	2	3	2
287	Humanité	10	6	1	2	1
288	Intérêts	10	1	8	0	1
289	Juillet	10	0	6	3	1
290	Main	10	2	4	3	1
291	Maire	10	3	2	4	1
292	Mairies	10	3	6	1	0
293	Mardi	10	3	2	1	4
294	Matinée	10	2	2	5	1
295	Milieu	10	3	2	5	0
296	Mort	10	8	1	0	1
297	Munitions	10	4	2	2	2
298	Nations	10	4	4	1	1
299	Navires	10	2	5	0	3
300	Œuvre	10	2	2	4	2
301	Parlement	10	3	5	2	0
302	Postes	10	0	6	2	2
303	Question	10	4	3	2	1
304	Sang	10	3	2	3	2
305	Socialisme	10	10	0	0	0
306	Soldat	10	3	1	4	2
307	Sympathie	10	5	3	2	0
308	Tête	10	0	4	3	3



## LISTE COMPLÈTE DES FRÉQUENCES DU FRPOS « ADJ »

	Word Corpus	65 676	12 735	23 897	16 508	12 536
	Word	Fréquence totale	L'Humanité	Le Temps	Le Figaro	La Croix
1	autre	74	13	28	23	10
2	militaire	64	5	29	19	11
3	français	61	19	17	16	9
4	autres	53	8	20	12	13
5	grand	53	21	10	15	7
6	militaires	50	8	22	10	10
7	socialiste	42	41	0	1	0
8	même	41	9	11	13	8
9	française	37	6	11	10	10
10	générale	35	4	19	4	8
11	allemand	33	7	10	10	6
12	grande	33	9	9	8	7
13	publique	32	3	12	2	15
14	russe	32	4	15	10	3
15	allemande	30	8	11	5	6
16	suivante	30	3	12	8	7
17	dernier	29	6	14	6	3
18	nouvelle	27	3	13	6	5
19	allemands	25	7	6	7	5
20	entier	24	8	4	5	7
21	général	22	4	6	4	8
22	allemandes	20	5	4	5	6
23	jeunes	20	1	10	8	1
24	neutre	20	2	11	3	4
25	grandes	19	2	8	6	3
26	spéciale	19	3	8	7	1
27	nombreux	18	3	7	6	2

28	calme	17	2	5	4	6
29	étrangères	17	3	7	2	5
30	nouvelles	17	2	4	7	4
31	possible	17	5	8	1	3
32	dernière	16	5	7	3	1
33	anglais	15	4	3	4	4
34	pacifique	15	3	6	3	3
35	patriotique	15	4	6	3	2
36	petite	15	1	7	6	1
37	suivants	14	1	6	4	3
38	belge	13	1	4	4	4
39	entière	13	3	4	2	4
40	seul	13	2	3	4	4
41	seule	13	4	4	4	1
42	derniers	12	3	4	2	3
43	nécessaire	12	4	4	1	3
44	nécessaires	12	4	3	1	4
45	présent	12	1	7	2	2
46	Vive	12	1	6	4	1
47	admirable	11	2	1	5	3
48	anglaise	11	5	3	2	1
49	civiles	11	2	5	3	1
50	françaises	11	1	6	2	2
51	international	11	9	1	1	0
52	municipal	11	1	9	1	0
53	suivantes	11	2	5	2	2
54	territoriale	11	0	7	2	2
55	volontaires	11	2	4	5	0
56	bonne	10	1	5	3	1
57	étrangère	10	2	5	2	1
58	luxembourgeois	10	2	3	2	3

59	national	10	1	5	3	1
60	nationale	10	2	2	4	2
61	nombreuses	10	0	5	5	0



## **VIII. ANNEXES POUR LA MENTION INTERNATIONALE**



## ÍNDICE DE CONTENIDOS

<b>INTRODUCCIÓN .....</b>	<b>27</b>
<b>I. EL TAL EN EL ÁMBITO DE LA DOCENCIA .....</b>	<b>27</b>
1.1. PROBLEMÁTICA.....	27
1.1.1. Itinerario de investigación inicial.....	27
1.1.2. Aplicación de una metodología .....	30
1.1.3 La sostenibilidad de las lenguas en la era digital .....	33
1.2. DE LAS TIC AL TAL .....	37
1.2.1. Tecnología digital y didáctica .....	37
1.2.2. El TAL: una nueva realidad lingüística y financiera .....	44
1.2.3 Humanidades digitales .....	48
1.2.4. Límites y perspectivas.....	50
1.3. ESTADO DE LA CUESTIÓN.....	51
1.3.1. Panorama de algunos programas aplicables a la enseñanza .....	53
1.3.1.1. Iramuteq.....	53
1.3.1.2. Nooj.....	53
1.3.1.3. Hyperbase.....	54
1.3.1.4. Lexico 5.....	54
1.3.1.6. TXM.....	55
1.4. NUESTRA HERRAMIENTA DE ENSEÑANZA: TXM .....	55
1.4.1. Un analizador de textos en libre acceso y hecho en francia .....	55
1.4.2. Principales funciones de TXM.....	57
1.4.3. Etiquetado morfosintáctico .....	58
1.4.4. Límites de TXM .....	62
<b>II. EL CASO COMPEJO DEL CORPUS DE ARCHIVOS .....</b>	<b>65</b>
2.1. REFERENTE A NUESTRO CORPUS .....	65
2.1.1. Justificación de nuestro corpus .....	65
2.1.2. Constitución de nuestro corpus.....	70
2.1.3. Dificultades relacionadas con el corpus de archivos.....	72
2.1.4. Repertorio de errores resultantes de la OCR .....	77
2.1.5. Importación de nuestro corpus y metodología a seguir.....	82

2.2. INTRODUCCIÓN HISTÓRICA .....	89
2.2.1. Hitos históricos .....	89
2.2.2. Europa en 1914.....	91
2.2.3. Francia en 1914 .....	95
2.2.4. La prensa francesa en 1914.....	99
<b>III. PRINCIPALES OPERACIONES INFORMÁTICAS.....</b>	<b>102</b>
3.1. MARCO METODOLÓGICO Y PRINCIPALES OPERACIONES INFORMÁTICAS .....	102
3.1.1. Principales categorías gramaticales que surgen del corpus .....	102
3.1.2. Los sustantivos .....	107
3.1.3. El predicado .....	112
3.1.4. Análisis del predicado nominal y del verbo de apoyo.....	122
3.1.5 La palabra techo y su marco fraseológico .....	128
3.2. LAS CONSTRUCCIONES FIJAS Y SEMIFIJAS .....	130
3.2.1. Contruucciones fijas .....	130
3.2.2. Construcciones semifijas.....	134
3.2.3. Construcciones libres .....	145
3.2.4. La palabra con mayor frecuencia: ¿un vector ideológico ? .....	152
3.3. LAS OTRAS PALABRAS CON MAYOR FRECUENCIA .....	155
3.3.1. Los sustantivos .....	155
3.3.2. Les adjetivos .....	163
3.3.3. Les verbos.....	166
3.4. ANÁLISIS PRAGMÁTICO: LAS INFERENCIAS .....	173
3.4.1. La subjetividad del discurso .....	173
3.4.2. Les analogías .....	178
3.4.3. La sinonimia .....	184
3.4.4. Los antónimos .....	190
3.4.5. La polisemia .....	194
3.4.6. Las relaciones concesivas .....	198
3.4.7. El discurso directo e indirecto .....	202
3.5. ANÁLISIS FACTORIAL DE CORRESPONDENCIAS (AFC) .....	210
3.5.1. Análisis factorial de correspondencias de los sustantivos.....	211
3.5.2. Análisis factorial de correspondencias de los adjetivos .....	215
3.5.3. Análisis factorial de los pronombres personales .....	218

3.5.4. Análisis factorial de los verbos .....	223
3.5.5. AFC de los sustantivos, adjetivos y verbos .....	227
3.6. ESTUDIO SINCRÓNICO .....	230
3.6.1. Análisis sincrónico de los sustantivos "hombres" y "soldados" .....	233
3.6.2. Análisis sincrónico del frpos sustantivo y adjetivo .....	236
3.6.3. Análisis sincrónico de los sustantivos "guerra" y "paz" .....	238
3.6.4. Análisis sincrónico de los sustantivos en el discurso patriótico .....	240

#### **IV. EXPLOTACIÓN DEL CORPUS MEDIANTE ACTIVIDADES**

##### **SEMIAUTOMATIZADAS EN ASC ..... 245**

4.1. APRENDIZAJE SOBRE CORPUS (ASC) .....	245
4.1.2. Marco Común Europeo de Referencia para las Lenguas (MCERL) ...	246
4.2. MORFOSINTAXIS .....	249
4.2.1. De la propiedad de los sustantivos .....	249
4.2.2. La formación de sustantivos inanimados: prefijos, sufijos, afijos .....	249
4.2.3. Sustantivos derivados o familias de palabras .....	251
4.2.4. Formación de adjetivos .....	255
4.2.5. Adjetivos a partir de verbos .....	256
4.2.6. Adjetivos con prefijo .....	257
4.2.7. El complemento del sustantivo y la subordinada relativa .....	257
4.2.8. Los adjetivos .....	258
4.2.9. Las construcciones adjectivas .....	259
4.2.10. Ampliación del sustantivo: la cláusula subordinada relativa .....	259
4.2.11. Los artículos .....	262
4.2.12. Los demostrativos y posesivos .....	265
4.2.13. Los indefinidos .....	267
4.2.14. Los pronombres .....	268
4.2.15. El verbo .....	273
4.2.16. Las perífrasis verbales .....	274
4.2.17. Los tiempos y los modos verbales .....	275
4.3. LA FRASE .....	278
4.3.1. Las diferentes formas de negación .....	278
4.3.2. La negación léxica .....	281
4.3.3. La frase interrogativa y la frase exclamativa .....	283

4.3.4. El énfasis y el pleonismo .....	290
4.3.5. Expresión del pensamiento .....	293
4.3.6. Conjunciones coordinadas y subordinadas .....	296
4.3.7. Expresión de las circunstancias .....	297
4.3.8. Expresión del tiempo .....	303
4.3.9. Expresión de oposición y concesión .....	306
4.3.10. Expresión de la hipótesis y la condición .....	308
4.3.11. Expresión de la comparación .....	310
4.3.12. Conectores y marcadores lógico-temporales y del discurso .....	312
4.4. LÉXICO .....	313
4.4.1. Inventario del léxico .....	314
4.4.2. Campos léxicos .....	316
4.4.3. Ficha léxica .....	319
4.4.4. Aplicación didáctica del léxico .....	324
4.5. LA ORTOGRAFÍA .....	326
4.5.1. Las consonantes dobles .....	327
4.5.2. Los acentos .....	329
4.5.3. Las palabras invariables terminadas en "s" .....	330
4.5.4. La cedilla .....	331
4.5.5. El caso de la letra "g" .....	332
4.5.6. El caso de la letra "h" .....	333
<b>V. CONCLUSIONES (EVALUACIÓN Y PERSPECTIVAS) .....</b>	<b>335</b>
5.1. SÍNTESIS DE LA ARGUMENTACIÓN .....	335
5.2. RESOLUCIÓN DE LA PROBLEMÁTICA .....	336
5.3. POSICIÓN Y CONTRIBUCIÓN .....	341
5.4. LÍMITES .....	341
<b>VI. REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS .....</b>	<b>343</b>
<b>VII. ANEXOS .....</b>	<b>359</b>
<b>VIII. APÉNDICE PARA LA MENCIÓN INTERNACIONAL .....</b>	<b>519</b>

# INTRODUCCIÓN

## I. EL TAL EN EL ÁMBITO DE LA DOCENCIA

### 1.1 Problemática

#### 1.1.1. Itinerario de investigación inicial

Esta tesis se inscribe en la enseñanza de la lengua francesa en la universidad y, más concretamente, en la enseñanza del Francés como Lengua Extranjera (FLE) a los estudiantes hispanohablantes. Dos idiomas, una raíz común y, sin embargo, de manera subyacente, muchas dificultades porque más allá de la barrera del idioma viene la barrera lingüística inherente.

Este lenguaje, en el sentido en que lo define Martinet, es decir, en su funcionamiento como instrumento estrictamente rudimentario de comunicación: *"En el habla corriente, el "lenguaje" designa propiamente la facultad que tienen los hombres de oírse mutuamente por medio de signos vocales"* (Martinet, 1980, p. 7), pero también en el sentido de que sirve también de *"soporte del pensamiento"*, como indica también Martinet. En efecto, cada individuo tiene una relación estrecha y a veces incluso ambigua con cada una de las palabras que componen nuestra lengua.

Debido al hecho de ser profesora de Francés como Lengua Extranjera desde hace varios años en la Universidad de Salamanca en España, pero también antigua alumna del laboratorio LDI (Laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique) de la UFR de París XIII Sorbona Norte, y actualmente doctoranda en la Universidad de Salamanca y en el TTN LAB' (Laboratorio de Textos, Teorías, Numéricos, Estudios Interactivos de Lenguas) de París XIII Sorbona Norte, siempre he centrado mis estudios e investigaciones en torno a tres áreas principales: los idiomas, la didáctica y las nuevas tecnologías, porque siempre me

ha parecido que estos tres ámbitos se atraían mutuamente y sólo podían ser significativamente complementarios.

Para mí, las lenguas siempre han sido el caldo de cultivo de muchas reflexiones, ya sea a nivel de la primera lengua o de la traducción. Estas diferentes especialidades siempre han despertado mi curiosidad, sin duda por la complejidad y, por tanto, el reto de interpretar el lenguaje o traducir; Es decir, plasmar una palabra en su significado más cercano o exacto, a pesar de algunos elementos desconocidos o equívocos, porque como muy bien señala Isabel Rivero Vila, *"En un momento en que el planeta se globaliza y los intercambios se multiplican, la posibilidad de malentendidos se incrementa y la necesidad de un aprendizaje de la lengua ligado a la competencia sociocultural es fundamental"* (Rivero Vilá, 2011: 37).

Sabiendo que cada palabra utilizada puede ser en sí misma cuestionada, puesto que ya transmite intrínsecamente una parte íntima del autor, sus concepciones, ideales, principios, pero también su cultura y tradiciones, la ambigüedad aumenta. Como ya dijo Saussure: *"Alguien pronuncia la palabra desnudo: un observador superficial estará tentado de ver en ella un objeto lingüístico concreto; pero un examen más atento llevará a encontrar en ella tres o cuatro cosas perfectamente diferentes, según la forma en que se considere [...] Lejos de que el objeto preceda al punto de vista, parecería que es el punto de vista el que crea el objeto"* (Saussure, 1978, p. 23)

Esto nos lleva evidentemente a la arbitrariedad del signo de Saussure, que subraya la perspectiva del "punto de vista" y, por tanto, el aspecto relativo del significante y del significado *"[...] la elección que uno u otro fragmento acústico requiere para una u otra idea es perfectamente arbitraria. No hay ninguna relación causal lógica o natural que influya en el sistema lingüístico desde el exterior: la unión de la idea y el sonido es radicalmente arbitraria"* (Saussure, 1985, p. 18).

Esta misma reflexión sobre el signo la recoge Carmen García Cela en sus comentarios sobre Saussure: *"Todo el mecanismo del lenguaje depende de él [la linealidad]. A diferencia de los significantes visuales (señales marítimas, etc.) que*

*pueden ofrecer complicaciones simultáneas en varias dimensiones [...]" (García Cela, 2001).*

La arbitrariedad del signo es, además, la piedra angular de la lingüística de Saussure y la base de todas sus investigaciones en semiología, en las que se esfuerza por discernir los distintos procesos de comunicación utilizados en la comunicación para convencer e influir. Tomaremos como definición de semiología la propuesta por Martinet: *"En el uso común no lingüístico, los términos signo, rasgo y símbolo no están bien definidos y se utilizan indistintamente para designar fenómenos de órdenes radicalmente diferentes. El denominador común de todos los usos es el hecho de que un elemento A representa a un elemento B o sirve de sustituto de éste; la ciencia que estudia los problemas relativos a la representación se llama semiología o semiótica"* (Martinet, 1975, p. 354).

En la misma línea, Michel Collot, en su obra *La matière émotion*, también intenta describir este vehículo directo e intrínseco que existe entre el hablante y la palabra. Una especie de vínculo tan profundo que resulta estar en consonancia con lo más íntimo de cada persona: *"De cada objeto todos poseemos "una idea profunda" formada por la incesante sedimentación de las "impresiones" que hemos "recibido" de él desde la infancia"* (Collot, 1997, p. 49).

Esta teoría coincide también con la del escritor y filólogo Victor Klemperer, que realizó numerosas investigaciones sobre el lenguaje y más concretamente sobre el del Tercer Reich y denunció, en muchas ocasiones, esta parte del inconsciente ligada al lenguaje: *"Siempre se cita esta frase de Talleyrand, según la cual el lenguaje estaría ahí para ocultar los pensamientos del diplomático. Pero es exactamente lo contrario. Lo que alguien quiere ocultar deliberadamente a los demás o a sí mismo, y también lo que lleva dentro de sí inconscientemente, el lenguaje lo saca a la luz"* (Klemperer, 1996, p. 35).

En definitiva, la palabra saca a la luz una parte del inconsciente del hablante sin que éste sea capaz de darse cuenta. Por eso el lenguaje es tan complejo y extraordinariamente ambiguo. Las palabras están llenas de sentido y significado, de ahí nuestra perpetua e insaciable búsqueda de la comunicación porque, como señala L'Haire, *"[...] en general, al comunicarse, los seres humanos negocian*

*constantemente el significado, por ejemplo, a través de aclaraciones durante la conversación"* (L'Haire, 2011).

Entonces, ¿cómo abordar esta dificultad, cómo concienciar sobre el uso y las consecuencias de cada palabra en nuestro idioma? Dominar la primera lengua y sus diferentes matices para poder dominar la segunda a su vez, o incluso simultáneamente. Estos son los problemas y retos a los que se enfrentan los filólogos cada día. Por lo tanto, nos pareció importante, en esta tesis, explorar a fondo todos los métodos disponibles para consolidar las enseñanzas de la primera lengua con el fin de transmitirlos de manera inteligible y pragmática.

### **1.1.2. Aplicación de una metodología**

En mi contexto profesional, en las distintas clases en las que he podido evolucionar y he visto evolucionar, he tenido la suerte y el placer de constatar que, a lo largo de las últimas décadas<sup>70</sup>, los idiomas y las nuevas tecnologías se han perfeccionado conjuntamente en el ámbito de la enseñanza, lo que ha sido muy favorable tanto para el profesorado como para el alumnado.

Sin embargo, me parece que, aunque estos campos son hoy en día complementarios, no van necesariamente de la mano, al menos no en el día a día de nuestro sector. Por lo tanto, nos pareció interesante y necesario cuestionar la importancia de una posible dualidad entre la lingüística y la informática en el seno de nuestra enseñanza de idiomas.

En esta tesis, examinaremos las humanidades digitales, explotaremos sus mecanismos y automatismos para poder compartirlos e implementarlos en el día a día de profesores y alumnos, porque creemos que percibir sus ventajas en nuestra profesión será sinónimo de avances y mejoras.

---

<sup>70</sup> En teoría, en el contexto francés, las nuevas tecnologías están presentes en la vida de los profesores desde los años 80, gracias sobre todo al plan informático puesto en marcha por el entonces Primer Ministro francés Laurent Fabius. Sin embargo, en la práctica, hace sólo unas décadas que estas herramientas se utilizan realmente en el día a día de las escuelas y universidades.

Esta tesis se inscribe, por tanto, en esta reflexión y problemática de investigación: ¿puede la ingeniería informática aportar un avance significativo en el ámbito de la enseñanza de idiomas? A lo largo de esta tesis, intentaremos responder a esta cuestión pedagógica y didáctica, explotando estadística y lingüísticamente un corpus importante.

Un corpus importante, sobre todo por su tamaño. Desambiguemos el término "importante" porque aquí debe tomarse en los dos sentidos del término, es decir, tanto en términos de masa voluminosa de información como en términos de contenido memorable. En efecto, la elección de nuestro estudio se basa en los artículos de prensa de los periódicos franceses en el momento de la proclamación de la Gran Guerra. Será un estudio comparativo de cuatro líneas editoriales para contrastar la información y tratar de garantizar la visión de conjunto y la interpretación de los discursos de la época a través de la lectura automática de los mismos.

Por último, precisemos que esta elección del corpus germinó en nuestras mentes cuando notamos, durante las clases y a lo largo del año, y en particular con las generaciones más jóvenes, que nuestros alumnos dudaban u olvidaban las fechas de las dos guerras mundiales o de los principales acontecimientos históricamente cruciales.

Esta observación nos preocupó y por ello pensamos e investigamos en la enseñanza de la lengua sobre un corpus cuyo contenido, tanto lingüístico como histórico, pudiera aportar conocimientos y bases sólidas a los alumnos que comparten un mismo espacio común, que es la Unión Europea. De hecho, se trataba de pensar en un corpus que pudiera garantizar el aprendizaje no sólo a nivel lingüístico, sino también de forma transversal, es decir, a nivel cultural e interpersonal.

Además, numerosos estudios han demostrado que el aprendizaje a partir de un corpus es beneficioso y que, desgraciadamente, todavía se utiliza muy poco en Francia y en todos los países europeos que no son anglosajones. Como señala Boulton, *"el uso directo de los corpus por parte de los profesores y, sobre todo, de los alumnos no está tan avanzado como sugieren muchos artículos [...]. El retraso*

*es aún mayor en Francia, en parte por razones culturales [...]*" (Boulton, 2007). Sin embargo, es cierto que en las últimas décadas se ha abierto el camino hacia el desarrollo de métodos de aprendizaje automático y, por tanto, de forma subyacente, de corpus.

Nuestro proyecto consistirá en implantar más enseñanza basada en corpus auténticos que puedan ser explotados no sólo por el profesor, sino también directamente por los alumnos. Como ya hemos señalado, en el mundo anglosajón estas prácticas son ya habituales y se denominan comúnmente DDL (Data-Driven Learning), que consiste en la explotación directa de los datos de un corpus por parte del alumno.

Afortunadamente, como también señala Molina en su reciente trabajo sobre el Aprendizaje de las Lenguas Asistido por Ordenador (ALAO), *"el trabajo basado en corpus se ha hecho cada vez más popular en el campo de la lingüística y la didáctica de las lenguas en los últimos años"* (Molina, 2017).

Nuestro objetivo será proporcionar un entorno didáctico en el que el tratamiento de corpus pueda ser asistido por máquinas para realizar análisis complejos y precisos de un conjunto de textos de gran tamaño con el fin de extraer los diferentes fenómenos lingüísticos, es decir, todas las locuciones, términos y expresiones fijas de una lengua como la fraseología, o para realizar estudios comparativos. Porque, como explica Chomsky, al poder plantear el lenguaje como un conjunto finito, su procesamiento automatizado es ejecutable: *"Consideramos que un lenguaje es un conjunto (finito o infinito) de oraciones, cada una de ellas de longitud finita y construida por concatenación en un conjunto finito de elementos. Esta definición incluye tanto los lenguajes naturales como los artificiales en la lógica y en las teorías de la programación informática"* (Chomsky, 1971, p. 15).

Nuestra investigación se centrará precisamente en este posible interés que el uso de herramientas de Procesamiento Automático del Lenguaje podría aportar dentro de una clase de FLE para alumnos de nivel intermedio o avanzado (B1, B2, C1, C2). Diferentes análisis automáticos y exhaustivos sobre los diferentes aspectos morfológicos, sintácticos y semánticos del lenguaje para dar cuenta del

"poder" de las palabras y concebir que puedan ser la más noble pero también la más temible de las armas porque la frontera entre la palabra y la ideología puede resultar ser imperceptible.

Definimos el término ideología precisamente en el sentido en que Macherey lo define en su exhaustivo análisis de la ideología y la palabra, es decir, como un término cuya connotación puede ser tanto negativa como positiva:

La ideología es pensamiento en la medida en que se presenta como pensamiento del otro, ya sea este otro el adversario que todo individuo políticamente comprometido combate, ya sea el otro grupo contra el que un grupo determinado define y defiende sus propias opciones, o si es el otro en el sentido más general de la alteridad que la sociedad incluye en su constitución, lo que le prohíbe ser considerada como una totalidad que existe de forma homogénea, y que por lo tanto tiene desde el principio a la manera de un dato primario que no puede ser puesto en cuestión de su propia identidad (Macherey, 2008).

Se trata, pues, de proponer a los alumnos que mejoren sus competencias lingüísticas, pero también sus herramientas lingüísticas, discursivas o persuasivas, para avanzar hacia una reflexión sobre el lenguaje, su precisión, pero también su destreza y su capacidad de seducción y, por tanto, por extensión, de influencia negativa o positiva.

En definitiva, se trata de ofrecer a nuestros alumnos un aprendizaje de la lengua que sea a la vez completo y complejo porque, como ya subrayó Chanier, *"entre los investigadores y los profesionales de la adquisición de la lengua está bien establecido que hablar una lengua con fluidez no puede reducirse a la adquisición de la competencia gramatical. Dado que la lengua y la comunicación son inseparables, se trata de una competencia comunicativa que debe adquirirse"* (Chanier, 1995).

### **1.1.3 La sostenibilidad de las lenguas en la era digital**

En primer lugar, es fundamental recordar que las nuevas tecnologías son actualmente sinónimo de futuro y de progreso, y que se están introduciendo tanto en nuestras universidades como en el conjunto de nuestras carreras, para que sean eficaces y de calidad. Como la sostenibilidad de los idiomas depende ahora de la fusión con la comunicación digital, era urgente adaptar nuestra oferta a esta creciente demanda.

Las humanidades por sí solas ya no pueden pretender tener un futuro seguro; la tecnología de la información es, por tanto, la garantía de una nueva longevidad para ellas. La comunicación digital es ahora el nuevo medio viable y sostenible de nuestra educación humanística porque está en consonancia con los nuevos conceptos de nuestro mundo moderno.

En el contexto de las universidades, el especial interés por las nuevas tecnologías se reflejó también en los medios de comunicación y, especialmente, en la prensa escrita, que insistió en la importancia de promover e incorporar este bien a nuestra vida cotidiana, ya que las ventajas eran numerosas y diversas, al ser el principal vehículo de contacto con el exterior y con los nuevos empleos que implican la informática, Internet y los nuevos conocimientos.

Era también, y sobre todo, el futuro de nuestras universidades al convertirse en nuestro nuevo medio. Las cartas, los idiomas y todos los demás tipos de comunicación han sobrevivido y se han perfeccionado en gran medida gracias al medio digital. Por lo tanto, es esencial dominar las nuevas herramientas de comunicación e intercambio.

A lo largo de las últimas décadas, diversos agentes académicos y económicos han cuestionado la importancia de las nuevas tecnologías. Por ello, es fundamental que se adapten lo antes posible a estos cambios si no quieren perder resultados. Además de los impresionantes avances en las nuevas competencias que se han incorporado rápidamente a nuestro sistema educativo, también es importante reaccionar lo antes posible y adaptar nuestro sistema educativo a esta nueva globalización.

En la era de Internet, es esencial que nuestra formación humanística acepte e integre plenamente el concepto de informática, ya que es totalmente complementario e indispensable. Cabe destacar que muchas de nuestras universidades han mantenido voluntariamente el perfil humanista que ha caracterizado nuestra tradición y conocimiento a lo largo de los años. De este modo, lo que podría haberse percibido como una contradicción se ha convertido en nuestra baza y nuestro mayor reto.

Recordemos que el dominio del aprendizaje instrumental de la lengua extranjera y sus habilidades didácticas ha mantenido una estrecha relación con una formación primaria en filología hispánica, latín y otras lenguas modernas. Se ha tratado de conservar los estudios de historia cultural, de historia literaria y de historia de la lengua en el núcleo de la formación francesa, por ejemplo, pero también de lingüística sincrónica y diacrónica, junto a ciertas perspectivas comparativas de desarrollos más recientes, como los estudios culturales comparados, la relación entre literatura y cine, la lengua y los medios de comunicación. Por no hablar de la creciente atención al conjunto de la Francofonía.

De hecho, las comisiones que elaboran los planes de estudio han mantenido expresamente este perfil humanista, en el convencimiento de que proporciona la mejor formación lingüística e intelectual para los futuros profesores, traductores, agentes culturales, etc.

Sin embargo, la formación tecnológica es ahora la condición necesaria para que la formación humanística se incorpore y se integre en el mercado laboral actual. Este nuevo activo, además de ser compatible con la formación filológica, es también la condición necesaria para su supervivencia en un mundo en el que el formato y la naturaleza de los medios de conocimiento han evolucionado claramente.

El filólogo, el profesor o el traductor deben, pues, dominar estas nuevas herramientas porque representan una ayuda innegable e indispensable. En efecto, la programación informática permite realizar muchos análisis muy complejos en unos pocos clics, sin posibilidad de error. Las bases de datos

informáticas, por ejemplo, permiten unir varias lenguas para facilitar y perfeccionar las traducciones.

Un buen conocimiento de Internet también permite explotar materiales de enseñanza y aprendizaje más interactivos para alumnos mucho más acostumbrados y receptivos a las nuevas tecnologías, pero también crear vínculos e intercambios internacionales, tanto humanos como comerciales, lo que supone una ventaja considerable para la expansión de las regiones, los territorios y el mundo en general.

Además, puesto que las universidades son cada vez más exigentes, deben estar al tanto del mercado laboral para adaptarse a la oferta de trabajo. En consecuencia, deben aprovechar este auge para formar a sus alumnos en un aspecto profesional y de demanda real en el día a día.

Hoy en día las universidades deben estar en constante sintonía con el mundo exterior, pues de lo contrario se perderán, especialmente en el caso de España, donde la tasa de desempleo está alcanzando niveles alarmantes, mientras que ciertos puestos para nuevos perfiles profesionales (informáticos, expertos en redes sociales, diseñadores web, etc.) no se cubren por falta de personal competente. Estos resultados son extremadamente frustrantes, pero las universidades pueden remediar estas deficiencias. Cabe destacar que las universidades privadas ya han orientado su oferta a cursos con un alto grado de empleabilidad.

En otras palabras, hay que cambiar de actitud en cuanto a la estanqueidad de los planes de estudio, ya que ahora es necesario que la lingüística integre la informática y viceversa. Al igual que la ciencia ha abierto sus puertas a lo abstracto y a lo desconocido para poder cuestionarse y superarse continuamente, ahora se trata de compatibilizar y armonizar los distintos sectores para ser más versátiles y universales. Para ello, y para que la formación filológica sea aplicable y aplicada, se requiere una formación adicional en línea con las herramientas informáticas.

Por ello, los nuevos métodos de enseñanza y análisis de la lengua, cada vez más precisos y eficaces, nos han llevado a profesores e investigadores a las

Tecnologías de la Información y la Comunicación (TIC), ya que para todo filólogo representan un punto crucial entre una nueva era tecnológica y la posible perpetuación y explotación de la lengua escrita.

## **1.2. De las TIC al TAL**

### **1.2.1. Digital y didáctica**

Recordemos que a finales del siglo XX y principios del XXI, lo que permitió que la lengua y la escritura se reinventaran y crecieran aún más fue la fusión entre los ordenadores y los textos. En efecto, son innumerables los textos que se han digitalizado o incluso mecanografiado completa y manualmente, lo que ha permitido, por extensión, archivar y consultar a golpe de ratón toda una serie de documentos y recursos muy valiosos para la investigación y la humanidad en su conjunto.

Este nuevo espacio de aprendizaje, conocido como TIC, que se ha implantado con fuerza en las escuelas y centros educativos desde hace una década, nos lleva ahora de forma natural al TAL (Tratamiento Automático de las Lenguas) y a las múltiples posibilidades que ofrece, ya que es, en cierto modo, la extensión y profundización de estas nuevas tecnologías. Una especie de nueva cohabitación, necesaria e inevitable, entre la lingüística y la informática.

Recordemos la primera definición de TAL dada por Fuchs en 1993:

[...] El procesamiento automático del lenguaje se ocupa de los datos lingüísticos (textos) expresados en un lenguaje (natural), y para poder procesar estos datos de forma automática, es necesario poder explicitar las reglas del lenguaje, representarlas en formalismos operativos y computables e implementarlas con la ayuda de programas (Fuchs, 1993, p. 13)

Señalemos que, aunque estos dos campos han estado al lado durante mucho tiempo, este reciente entusiasmo por las nuevas tecnologías y, en particular, por la herramienta informática, ha dado lugar a nuevas cuestiones sobre las que varios especialistas se cuestionan, como explica el profesor e investigador Fabrice Issac *"El uso de la informática en un marco lingüístico es muy antiguo [...] El uso masivo de la informática parece crear, de hecho, un cambio en el perfil de ciertos actores de la investigación lingüística: ¿soy informático o lingüista?"* (Issac, 2018: 1). En definitiva, una dualidad de dos entidades contiguas que plantean constantemente nuevos retos y problemas.

Una cuestión tanto más importante cuanto que va a configurar o incluso condicionar la pertinencia de las investigaciones y los resultados para garantizar una interpretación correcta. El lingüista dispone ahora de una herramienta muy poderosa, la de la informática, pero no debe en ningún caso desvirtuar su función principal.

Estas herramientas proporcionan al lingüista numerosas "pistas" de lectura, que luego debe analizar escrupulosamente desde su propio ámbito científico. Como señala J-M Molina, *"hay que admitir que la informática y el TAL pueden ayudar a resolver un buen número de problemas relacionados con la lingüística con porcentajes de éxito bastante significativos, pero siempre será necesario el trabajo del lingüista para verificar la salida de la máquina."* (Molina, 2015, p.54).

A raíz de esto, nos planteamos la siguiente cuestión: ¿Es el TAL una ciencia a caballo entre la informática y la lingüística? Y si es así, ¿dónde debe ubicarse y cómo debe definirse su papel dentro de la enseñanza? El propio profesor Fabrice Issac intenta responder a esta pregunta evocando la función del lingüista computacional: *"El reto es, por tanto, nombrar y describir el modo en que la informática aporta nuevas herramientas y, por tanto, nuevos puntos de vista teóricos sobre la lingüística"* (Issac, 2014: 13).

Es evidente que el TAL es una herramienta extremadamente poderosa para un filólogo apasionado por "disecionar" un texto para interpretarlo y comprenderlo

mejor, ya que el TAL ofrece la posibilidad de realizar análisis complejos y precisos sobre múltiples corpus de gran tamaño.

En un futuro próximo, podría convertirse en una herramienta indispensable para ayudar al filólogo y al profesor en sus tareas cotidianas de análisis del discurso porque los resultados son reveladores, como indica el lingüista Robert Martin, "[...] *el análisis automático obliga a la formalización, es decir, a las formulaciones explícitas y unívocas [...] Sometida a la automatización, la descripción lingüística gana en rigor y a veces en pertinencia*" (Martin, 2001).

El TAL es, por tanto, un poderoso instrumento que se define como "multidisciplinar ya que puede reunir a lingüistas, informáticos, lógicos, psicólogos, documentalistas, lexicólogos y traductores". En resumen, no menos de siete campos están continuamente correlacionados gracias a la Inteligencia Artificial (IA), como señala la Enciclopedia Universalis de Francia.

La Inteligencia Artificial es cada vez más eficaz y ha permitido crear diccionarios electrónicos, establecer traducciones lingüísticas automáticas o semiautomáticas, correctores ortográficos, resúmenes automáticos y hacer posible el acceso inteligente a la información, es decir, al tratamiento automático y rapidísimo de los datos.

En el ámbito del TAL, las primeras investigaciones se centraron en el análisis de las lenguas naturales, en particular la traducción, entre 1949 y 1965. Hay que señalar que este interés se debió principalmente al contexto histórico en el que se produjo, es decir, durante la Guerra Fría en 1950, ya que el principal objetivo de los estadounidenses en aquella época era acceder a todos los contenidos producidos en ruso.

Basándose en las teorías de Shannon, los estadounidenses invirtieron sumas considerables en el desarrollo de la traducción automática porque, como señala Bouillon, era "*una tarea fácil que no debería requerir otras técnicas que las desarrolladas con éxito para descodificar mensajes codificados*" (Bouillon, 1998, p. 9).

Este entusiasmo exponencial por el TAL condujo, a principios de los años 50, al primer congreso internacional sobre traducción automática (TA), organizado por W. Weaver en el centro de IBM en Georgetown en 1952. Esta conferencia fue la primera exposición pública de un sistema automatizado inteligente capaz de traducir del ruso al inglés.

Los años de investigación e inversión en este campo continuaron. Tanto es así que en 1964 el gobierno estadounidense creó un comité especial para evaluar los resultados de la TA. Por desgracia, los resultados fueron decepcionantes y el informe del Comité Asesor de Procesamiento Automático del Lenguaje (Automatic Language Processing Advisory Committee - ALPAC) calificó la traducción automática de utópica. Como dice Kübler, *"este informe concluye que la TA es más lenta, menos eficiente y dos veces más cara que la traducción por humanos"* (Kübler, 2007).

Sin embargo, a finales de los años 50 y 60, las investigaciones del lingüista estadounidense N. Chomsky despertaron nuevas esperanzas en el TAL. Como se recoge en su libro "Language and Thought", publicado en Nueva York en 1968, donde expresa sus impresiones sobre la posición de la lingüística matemática:

La lingüística matemática parece estar hoy en una posición totalmente favorable, entre los enfoques matemáticos de las ciencias sociales y fisiológicas, para desarrollarse no sólo como mera teoría de los hechos, sino también como estudio de los principios y estructuras altamente abstractos que determinan el carácter de los procesos mentales humanos. En este caso, los procesos mentales en cuestión son los que intervienen en la organización de un dominio específico del conocimiento humano, a saber: el conocimiento del lenguaje. (Chomsky, 1968, p.107)

Durante estos años, la experiencia de Chomsky como lingüista marcó un punto de inflexión en el progreso del TAL al proponer, a través de sus libros "Syntactic structures" - 1957 y "Aspects of one Theory of Syntax" - 1965, una teoría del lenguaje basada en dos niveles de representación: la estructura profunda y la estructura superficial.

La estructura profunda según Chomsky se basa, por un lado, en la sintaxis y en la serie de reglas que determinan los sintagmas y otras unidades básicas de la

oración, es decir, las reglas de "inserción léxica", que permiten hacer coincidir las palabras del léxico con las categorías gramaticales. La estructura superficial, en cambio, se basa en las reglas de la semántica y las reglas de la fonología. Chomsky define estos dos conceptos de la siguiente manera: *"el componente sintáctico de una gramática debe caracterizar para cada frase una estructura profunda que determina su interpretación semántica y una estructura superficial que determina su interpretación fonética"* (Chomsky, 1971: 31).

Como explica Chomsky con más detalle en su obra fundamental *Lingüística cartesiana*, se trata de discernir la lingüística profunda de la superficial, como si el lenguaje tuviera dos capas: *"Podemos distinguir entre la 'estructura profunda' de una frase y su 'estructura superficial. La primera es la estructura abstracta básica que determina su interpretación semántica; la segunda, la organización superficial de unidades que determinan la interpretación fonética y que está relacionada con la forma física de la expresión real"* (Chomsky, 1966, p.78).

En su libro *"Syntactic Structures"*, N. Chomsky propone aplicar este proceso de separación dentro de la máquina y disociar estos dos estratos porque es en el nivel de la estructura superficial, es decir, en lo que respecta a la organización superficial de las unidades, donde la máquina es capaz de identificar y reconocer los elementos de un corpus.

Como explica Chomsky, en el caso de que una gramática esté previamente implementada en la máquina, se obtiene un reconocimiento sintáctico de las unidades. Es ahí donde Chomsky desglosa las distintas etapas del reconocimiento automático. En la primera etapa (I), inserta el texto en la máquina (entrada) y luego extrae una gramática del mismo (salida). Esto es lo que él llama el procedimiento de descubrimiento, en el que utiliza consideraciones de probabilidad para distinguir automáticamente las oraciones gramaticales de las no gramaticales. Las llamadas oraciones gramaticales son aquellas que son heterogéneas: *"La diferencia radica en que la noción de 'corrección' abarcaba cosas bastante heterogéneas"* (Ruwet, 1966: 29).

En una segunda etapa, reproduce la misma operación, pero introduce tanto el corpus como la gramática que obtuvo en la primera operación. La máquina

reconocerá entonces lo que se le ha enseñado y distinguirá entre las llamadas frases gramaticales con "sí" y las no gramaticales con "no", esto es lo que él llama el procedimiento de decisión.

Por último, introduce en la máquina el corpus y varias gramáticas obtenidas en el procedimiento de decisión a partir de otros corpus para que la máquina elija, entre estas gramáticas, la que sea relativamente mejor, es lo que denomina procedimiento de evaluación.

Citamos aquí el extracto en el que Chomsky define estas diferentes fases:

La figura (36 I), representa una teoría concebida como una máquina con un corpus en la entrada y una gramática en la salida; es por tanto una teoría que proporciona un procedimiento de descubrimiento. (36 II) es una máquina que tiene una gramática y un corpus como entrada y las respuestas "sí" y "no" como salida, indicando si la gramática es la correcta o no; este es el esquema de una teoría que proporciona un procedimiento de decisión. (36 III) representa una teoría con las gramáticas de entrada G1, G2 y el corpus y la gramática de salida G1 o G2 como la mejor: esta teoría proporciona un procedimiento de evaluación. (Chomsky, 1969, p. 57)

Concluimos que Chomsky, al exponer su marco de la teoría generativa, propuso un estudio del proceso lingüístico a través del estudio metódico del sistema sintáctico. Esto ayudó en gran medida al desarrollo del Procesamiento Automático del Lenguaje porque fue la primera vez que se pudo ayudar a la máquina a identificar el significado de las palabras a través del sistema sintáctico. Esto se justifica por el hecho de que Chomsky consideró que era más concebible aislar esta área que otro fenómeno cognitivo:

Es natural [...] suponer que la interpretación semántica de una frase está determinada por el contenido semántico intrínseco de los elementos léxicos, y por la forma en que éstos se relacionan entre sí, en el nivel de la estructura profunda. Asumir esto [...] es decir que son las estructuras profundas las que determinan la interpretación semántica, bajo el efecto de las reglas de interpretación semántica. En esta teoría, pues, se requiere que las estructuras profundas cumplan varias condiciones. En primer lugar, determinan la representación semántica. En segundo lugar, se convierten en estructuras superficiales bien formadas mediante

transformaciones gramaticales. Por último, satisfacen el conjunto de condiciones formales definidas por las normas básicas. (Chomsky, 1975, p. 13)

Ese mismo año, 1975, la máquina se convirtió en una herramienta verdaderamente revolucionaria porque la Comunidad Europea, ante una demanda exponencial de traducciones, emprendió la investigación del tratamiento informático y, en particular, de la traducción automática. Por ello, la Comunidad Europea decidió dedicar e invertir una gran cantidad de dinero en este ámbito.

Hoy en día y más que nunca, el tratamiento informático sigue representando, y es importante recordarlo, un mercado en rápida expansión. Digamos que la detección de palabras, gracias a estas diferentes herramientas, tiene un fuerte interés socioeconómico que amasa colosales sumas de dinero puesto que las empresas pueden extraer palabras clave de inmensas bases de datos que luego pueden analizar, controlar, manipular y revender a su antojo.

Estos diferentes elementos nos indican que, en el transcurso del último siglo, la tecnología se desarrolló de forma exponencial, llevando a profesores e investigadores a cuestionar también cada vez más el lugar del TAL en nuestras aulas.

Sin embargo, ¿cómo sacarle el mejor partido a estos recursos? ¿Qué beneficios y a costa de qué inconvenientes? ¿Cuáles son las dificultades y los desafíos que están detrás de estos nuevos métodos de enseñanza?

Todas estas preguntas, y otras más, son a las que hemos pretendido dar respuesta a lo largo de esta tesis. Partiendo de diversos documentos auténticos de la prensa francesa de la Primera Guerra Mundial con tendencias políticas diversas (*L'Humanité*, *Le Temps*, *Le Figaro*, *La Croix*) que tuvimos que limpiar escrupulosamente para nuestra manipulación informática, hemos intentado construir una reflexión en torno al posible aprendizaje de la lengua y de la lingüística desde la perspectiva del TALN.

Con esto en mente, nos hemos planteado estructurar nuestra investigación en diferentes etapas: limpieza de corpus, manejo de la plataforma multidimensional,

experimentos lexicométricos y textométricos diversos desde una perspectiva sociocultural y lingüística y, finalmente, una puesta en práctica de nuestra investigación desde un enfoque didáctico con la concepción de ejercicios semi-automatizados.

Así pues, se trata de presentar una propuesta de enseñanza del idioma y de la lingüística bajo el prisma de la inteligencia artificial y del TALN, pero también de la historia y de sus aspectos socioculturales, fuentes vivas y actuales con las que proporcionar una formación general a nuestros alumnos universitarios así como una formación más especializada para otras disciplinas.

Todos ello se puede abordar en diferentes ángulos que han alimentado nuestro constante interés por la investigación. Esperamos, gracias a esta tesis, aportar nuestro granito de arena a la gran labor que es la de la enseñanza de idiomas, buscando siempre una proyección diferente e innovadora.

## V. CONCLUSIÓN (EVALUACIÓN Y PERSPECTIVAS)

### 5.1. Resumen del argumento

Al final de nuestra aproximación, que a veces se asemejaba a una especie de "implacabilidad lexicométrica", pudimos poner en práctica una multitud de funciones de TAL, lo que nos permitió cuestionar y explotar nuestro corpus, que fue para nosotros, a veces, un simple pretexto para la experimentación estadística y las comparaciones técnicas.

Es cierto que este corpus, al que hemos dedicado tanto tiempo, podría haber sido un corpus completamente diferente, pero hemos querido levantar el velo sobre una dificultad que nos parecía ampliamente valiosa y nos permitía, al mismo tiempo, saludar la ardua y minuciosa tarea de ciertos historiadores que consiste en reconstituir los textos, o incluso restaurarlos, como ha sido el caso de nuestro corpus, ya que era imposible lograr acceder a una digitalización adecuada sin recurrir al humano.

Afortunadamente, los informáticos han hecho posible el extraordinario archivo y el intercambio de datos masivos mediante la digitalización, pero esto no siempre es viable para determinados textos.

Por lo tanto, fue una oportunidad para insistir en el hecho de que, si hoy en día tenemos acceso a una gama muy diversa y completa de textos digitalizados: obras literarias, artículos de prensa, etc.; es decir, innumerables soportes que nos ofrecen los TICs y que los profesores de FLE están encantados de poder explotar permanentemente con fines didácticos, es gracias a los avances más o menos recientes de las nuevas tecnologías.

Por ello, nos ha parecido importante aprovechar esta tesis como ejemplo de puesta en práctica de un corpus que no está necesariamente disponible y proponer soluciones a estas importantes dificultades.

Nos pareció una especie de pretexto para rendir homenaje a todo el trabajo de digitalización que se ha realizado en el último siglo y que hace posible y sumamente fácil compartir todos estos extraordinarios contenidos con el único objetivo de hacer accesible el conocimiento.

Para nosotros, era una forma de destacar el arduo trabajo que ha supuesto el ejercicio de digitalización, en algunos casos, incluido el nuestro. Un proceso que, sin embargo, deja un valiosísimo patrimonio y que ha abierto el acceso a un sinfín de textos tan utilizados y tan presentes en nuestra realidad cotidiana y, por supuesto, más que nunca en nuestra enseñanza actual.

Es importante recordar que consideramos que estos materiales son la garantía de un proceso de aprendizaje transversal, rico, multidisciplinar y, sobre todo, accesible.

Este trabajo nos ha obligado a veces a tomar caminos muy sinuosos en los que hemos tenido que redoblar nuestros esfuerzos para poder avanzar. Incluso planteó cuestiones de legitimidad: como profesor de francés como lengua extranjera, ¿tengo legitimidad para abordar campos tan remotos como la informática, la historia o la sociolingüística? Todas estas cuestiones nos obligaron a empujar la puerta de otras disciplinas y nos animaron a crear fuertes relaciones entre estas diferentes ciencias, inscribiendo así nuestra tesis dentro de las humanidades digitales.

Relaciones que, por supuesto, son muy recomendables ya que estamos evolucionando en un siglo donde la tecnología nos ha permitido perfeccionar nuestra enseñanza haciéndola más accesible y más parecida a los medios a los que están acostumbrados nuestros alumnos.

## **5.2. Resolución de la cuestión**

En esta tesis, nos hemos visto abocados a reflexionar sobre dos cuestiones, una llevada a la otra. En efecto, nuestra principal problemática se refería al

interés de la aplicación de las herramientas de TAL en el marco de nuestra enseñanza y la siguiente, una problemática directamente vinculada a nuestro corpus para aprovecharlo al máximo.

Por ello, formulamos las siguientes preguntas: por un lado, ¿es la ingeniería informática capaz de aportar un avance significativo en el ámbito de la enseñanza de idiomas? Y, en segundo lugar: ¿sería posible, a través del léxico utilizado en cada uno de los artículos, demostrar la adhesión o el rechazo de las diferentes líneas editoriales en relación con el destino de Europa y del mundo en la entrada de la Primera Guerra Mundial?

Una vez concluida esta tesis, estamos en condiciones de dar respuestas precisas a las distintas preguntas que surgieron al principio de nuestra reflexión.

Para ello, es conveniente hacer un repaso de las múltiples operaciones computacionales que hemos realizado, ya que nos permiten afirmar en esta conclusión que las construcciones de partes, subpartes y particiones, entre otras, han sido elementos clave para la realización de análisis contrastivos avanzados.

Los abundantes cálculos sobre las propiedades de palabras como sustantivos, adjetivos, verbos u otras categorías gramaticales han puesto de manifiesto, por su parte, elementos notables en el corpus, como sus concordancias, co-ocurrencias o relaciones fraseológicas.

Estas correspondencias nos llevaron a reflexionar sobre las nociones de palabras con mayor frecuencia, predicado, fijación, semi-fijación, secuencia libre, analogía, sinonimia, antonimia, polisemia y relaciones concesivas.

Por último, y para ir más allá, las distintas funciones, como los análisis de correspondencia factorial o los gráficos de densidad, nos ofrecieron la posibilidad de una visión totalmente original en cuanto al enfoque de determinadas palabras.

Tras las diversas aplicaciones de esta visión general de las herramientas de TAL, podemos concluir que la ingeniería informática es plenamente capaz de aportar avances significativos en el ámbito de la enseñanza de las lenguas, ya que nuestros alumnos tendrán la posibilidad de adentrarse en la complejidad de la lengua, es decir, en la gramática, la sintaxis o el léxico, a través de numerosas

funciones, cálculos y aplicaciones que les permitirán formular hipótesis, verificarlas, pero también y sobre todo comprenderlas.

Un conjunto de elementos que les permitirá desarrollar mecanismos de interpretación para ensayos largos y desarrollar, de este modo, su pensamiento crítico. Podrán incluso cuestionarse sobre la evolución de la lengua y su sintaxis gracias a los análisis diacrónicos y prever la realización de investigaciones en este sentido.

Además, el TAL permite, como vimos en el cuarto capítulo, el diseño de ejercicios semiautomatizados. Esto supone una ventaja considerable para nosotros como profesores, pero también para nuestros alumnos, ya que nos permitirá crear ejercicios personalizados y explotar al máximo nuestro corpus en muy poco tiempo.

Además, las dificultades relacionadas con los corpus también nos han permitido adoptar técnicas robustas para poder trabajar a diario con corpus muy grandes e incluso raros, a los que podríamos haber renunciado si no hubiéramos adquirido mecanismos y conocimientos en este campo.

A raíz de esta observación, podemos concluir, sin equivocarnos, que el TAL contribuye a un progreso significativo en el ámbito de la enseñanza.

En cuanto a la otra cuestión, es decir, si el léxico utilizado en cada uno de los artículos era indicativo de la adhesión o el rechazo de diferentes líneas editoriales en la entrada del conflicto de la PGM, puede decirse que esta tesis ha identificado las estadísticas de las palabras así como sus contextos fraseológicos y que ello ha orientado nuestras intuiciones hacia determinados caminos. Sin embargo, los números no pueden tomarse como verdades absolutas y hemos tenido que volver al texto constantemente para llegar a interpretaciones plausibles.

Los experimentos lexicométricos y textométricos realizados y los diversos resultados obtenidos demostraron que el léxico era decisivo y contribuía en gran medida a la retórica y la elocuencia del discurso periodístico de cada uno de los periódicos.

Un ejemplo es la palabra "guerra", que ha sido nuestra piedra angular y en torno a la cual hemos realizado una serie de cálculos exhaustivos y reveladores que nos han llevado a diferentes conclusiones, unas veces claras y otras nebulosas, pero que han revelado todas las dimensiones posibles de la palabra.

Las estadísticas revelan ciertas tendencias y pueden desvelar grandes verdades, pero está claro que el discurso puede ocultar otras. Tomemos un ejemplo muy revelador. Muchos historiadores han examinado con detalle y minuciosidad las causas de la PGM, se han movilizado muchas obras y recursos en esta dirección y, por supuesto, muchos investigadores han planteado múltiples hipótesis, pero sólo una ha creado unanimidad. Todos coinciden en que el "miedo" fue EL factor determinante. Una palabra tan pequeña para una catástrofe humana tan grande. Y, sin embargo, es una palabra con una frecuencia insignificante, porque es una palabra que no "habla" estadísticamente.

Entonces, cómo entender que, al declararse la PGM, el discurso periodístico que proclama esta guerra impulsada por el miedo apenas utilice esta palabra. La experiencia nos dice que es porque el miedo no se dice, se insinúa, y en eso consiste el trabajo del filólogo: en leer entre líneas.

Y por eso nuestra relación con el TAL debe basarse en métodos híbridos que combinen continuamente la tecnología con el ser humano. Sin embargo, el potencial del TAL no es despreciable, ya que es extremadamente robusta a la hora de analizar grandes corpus, a diferencia de los humanos, y nos permite, además de un enfoque muy preciso, un enfoque más objetivo. Se trata de un análisis léxico que, en principio, pretende estar "desvinculado" de su contexto. Un contexto que puede, eventualmente, "ahogar" la redundancia de ciertas palabras que luego se instalan discretamente en nuestro inconsciente.

Así, confrontamos diferentes enfoques multidimensionales que nos llevaron a que los tres factores siguientes: la línea editorial, la elección del léxico y la frecuencia, eran susceptibles de poner en marcha una especie de retención ideológica sobre el lector de manera inconsciente. Esto nos permitió concluir que la inevitable subjetividad que existe en el periodismo esclaviza el lenguaje y, por

extensión, al lector, ya que el léxico utilizado, además de ser repetitivo, conlleva un fuerte y ambiguo "contenido emocional".

Además, cabe destacar que las herramientas de TAL son capaces de identificar, con un nivel de relevancia bastante alto, numerosos datos que nos permitirán interpretar la obra en su conjunto, ya que existen muchos puntos de convergencia entre la lectura automática y la lectura manual.

Por supuesto, también hay puntos de divergencia, sobre todo en cuanto a los detalles, porque la máquina extraerá principalmente frecuencias y nosotros siempre tendremos que recurrir al texto en su conjunto para detectar ciertas particularidades o sutilezas.

Sin embargo, en un contexto de enseñanza de la lengua o la literatura, este primer enfoque totalmente diferente puede ser muy estimulante para los alumnos porque tendrán que cuestionar los numerosos elementos obtenidos por la máquina y, por supuesto, al estar en la era digital, cuestionar la información es una de las principales perspectivas de nuestra enseñanza.

En resumen, y para intentar reunir las principales conclusiones, ahora estamos en condiciones de decir que el TAL es una ciencia extremadamente densa que ofrece todo un abanico de posibilidades que serán de gran utilidad en la enseñanza de idiomas.

### **5.3. Posición y contribución**

Siguiendo estas diferentes conclusiones, creemos que el TAL tiene su lugar en la enseñanza de idiomas porque contribuye, en gran medida, al dominio y la comprensión del léxico y la morfosintaxis, tanto en el contenido como en la forma.

Esta tesis nos ha permitido poner en práctica toda una serie de investigaciones y experimentos lexicométricos y textométricos tanto en lo que respecta a la enseñanza de la lengua como a la ideología periodística. Podemos concluir que

se trata de una contribución original en el sentido de que esta tesis ha reunido diferentes disciplinas como el lenguaje, la historia, la informática y la sociopolítica.

#### **5.4. Limitaciones**

Sin embargo, esta tesis tiene algunas limitaciones. En efecto, aunque nuestra ambición sea implantar el TAL en el día a día de los profesores, estos métodos no se impondrán de la noche a la mañana, ya que estos programas de Procesamiento Automático del Lenguaje siguen requiriendo un verdadero esfuerzo e interés por parte del profesorado, ya que las diferentes consultas o funciones exigen una cierta habilidad informática y un entusiasmo palpable por este tipo de programas y razonamientos.

Otra limitación es que no hemos podido profundizar en algunas de las investigaciones, especialmente en el ámbito de los AFC o el estudio sincrónico, ya que esto sería objeto de otra tesis.

Además, para futuras tesis, podría ser muy interesante ampliar el campo cronológico de los periódicos y seguir haciendo análisis sincrónicos o diacrónicos sobre todas las fechas que marcan el periodo de conflicto de la PGM o posiblemente relacionadas con los otros grandes acontecimientos del siglo XX mencionados al principio de esta tesis.

La idea es siempre reutilizar la metodología que hemos desarrollado para recoger y procesar la información, y luego sacarle el máximo partido utilizando herramientas de TAL.

#### **5.5. Perspectivas y profundización**

Ni que decir tiene que esta tesis nos ha dado la oportunidad de explotar y profundizar en los múltiples recursos y funciones del TAL. Nuestra ambición futura

sería poder crear, dentro de nuestro Departamento de lengua francesa, un laboratorio en el que se pudiera acceder a numerosos programas y software de TAL y de reconocimiento óptico de caracteres (OCR) para poder importar numerosos corpus de todo tipo con el fin de realizar diversos cálculos en el marco de la enseñanza, pero también de la investigación, ya que estos diversos métodos de exploración serían una forma constructiva y enriquecedora para que nuestros alumnos conciban el aprendizaje de la lengua y puedan detectar las tendencias de uso del francés.

Además, las comisiones que elaboran los planes de estudio han mantenido expresamente este perfil humanista, en el convencimiento de que proporciona la mejor formación lingüística e intelectual a los futuros profesores, traductores, agentes culturales, etc.

Sin embargo, la formación tecnológica es ahora la condición necesaria para que la formación humanística se incorpore y se integre en el mercado laboral actual. Este nuevo activo, además de ser compatible con la formación filológica, es también la condición necesaria para su supervivencia en un mundo en el que el formato y la naturaleza de los medios de conocimiento han evolucionado claramente.

COLECCIÓN VÍTOR, 459



Ediciones Universidad  
**Salamanca**

ISBN 978-84-1311-835-2



9 788413 118352